This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

3 3433 08157706 0

Digitized by Google

Digitized by Google

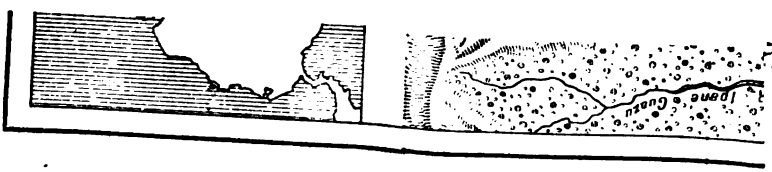

Digitized by Google

Digitized by Google

BXM
Rousseau

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

FRANÇOIS ROUSSEAU

RÈGNE

DE

CHARLES III D'ESPAGNE

(1759-1788)

TOME PREMIER

AVEC UNE CARTE

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1907
Tous droits réservés

Digitized by Google

Digitized by Google

RÈGNE

DE

CHARLES III D'ESPAGNE

Digitized by Google

Digitized by Google

FRANÇOIS ROUSSEAU

RÈGNE

DE

CHARLES III D'ESPAGNE

(1759-1788)

TOME PREMIER

AVEC UNE CARTE

PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1907

Tous droits réservés

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
379913
ASTOR, LENOX
TILDEN FOUNDATIONS
1907

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

Published 1st May 1907.
Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved March 3d 1905 by Plon-Nourrit et Cie.

Digitized by Google

AVANT-PROPOS

Qu'il me soit permis, en livrant au public ces recherches sur le règne de Charles III, de remercier ceux qui ont guidé et encouragé mes travaux : M. l'abbé Alfred Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris, mon ami, qui a bien voulu agréer l'hommage de ce livre; M. Gazier, M. Morel-Fatio, M. Desdevises du Dézert, M. Roger Peyre, M. Boris de Tannenberg, M. Pierre Muret, MM. Farges, Tausserat-Radel et Espinas; le R. P. Gaillard, M. Georges Scelle, mes voisins d'archives, à Simancas, pendant quelques semaines; parmi les savants étrangers, MM. les conservateurs du British Museum et du Record Office; à Madrid, M. Menendez y Pelayo, M. Vignau y Ballester, M. l'abbé Miguel Mir, bibliothécaire de la Royale Académie, le P. Miguelez, MM. les conservateurs de la bibliothèque de San-Isidro; à Simancas, M. Paz y Melia; M. Altamira, professeur à Oviédo. Que tous ceux que je viens de nommer, daignent accueillir ici l'expression de ma gratitude, au souvenir de leur bienveillance.

Coutainville, 8 octobre 1906.

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION

Il était nécessaire que l'histoire du règne de Charles III fût écrite. En dehors de l'œuvre très vieillie, encore qu'intéressante, de Coxe, et des histoires générales d'Espagne, trop superficielles et souvent plus riches de partis pris que de recherches originales, nous n'avions pas, en France, une seule bonne monographie du plus réputé, pour ne pas dire du plus grand, des Bourbons espagnols, pas même une adaptation convenable des deux œuvres, importantes malgré certains défauts, de Ferrer del Rio et de Danvila y Collado. Aussi, lorsque j'eus terminé le long ouvrage que j'ai consacré au fondateur de la dynastie, Philippe V, ai-je été singulièrement heureux de voir mon excellent ami, M. François Rousseau, déjà si honorablement connu par ses travaux antérieurs, reprendre une œuvre que l'orientation nouvelle de ma vie m'obligeait à abandonner et s'adonner à la difficile étude de ce règne de trente années, si fécond en événements. Avec une infatigable patience, M. Rousseau, non seulement a lu les livres assez nombreux et souvent fort étendus de ses devanciers espagnols, de manière à en faire passer toute la substance dans le sien, mais il a dépouillé très soigneusement les archives d'État de Madrid, de Londres et de Paris. Les deux volumes qu'il

Digitized by Google

nous présente aujourd'hui sont donc une œuvre personnelle et de première main. Il a trouvé moyen d'apporter du nouveau sur plusieurs questions qui paraissaient épuisées, notamment sur l'affaire des Jésuites, l'élection de Clément XIV, les relations de l'Espagne et l'Angleterre, la politique économique du gouvernement madrilène dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Un fort bon tableau d'ensemble nous montre la vie intellectuelle et artistique de nos voisins d'outre-Pyrénées, sous la double influence de l'esprit de tradition si fort chez eux, et de l'esprit de nouveauté, importé de chez nous et déjà puissant en Espagne, dès 1780. C'est une des parties du livre que le lecteur français lira assurément avec le plus d'intérêt. Une galerie de personnages, qui comprend des figures comme celles de Charles III, de Grimaldi, d'Aranda, du cardinal de Solis, de Florida-Blanca, de Tupac-Amaru, le chef des révoltés indiens, de Jovellanos, de Campomanès, de Luzan, d'Isla, de Moratin le père, d'Iriarte, de Ramon de la Cruz, de Sarzillo, de Goya, ne se parcourt pas non plus sans agrément. C'est assez indiquer le service qu'a rendu M. Rousseau à la science historique et les raisons du succès qui, nous n'en doutons pas, accueillera ses deux volumes.

*
* *

Tout comme j'ai appelé mon œuvre *Philippe V et la cour de France*, M. Rousseau aurait pu intituler la sienne *Charles III et la cour de France*. C'est vainement, en effet, que soixante ans ont passé depuis le jour où Louis XIV accepta le testament de Charles II; vainement que Ferdinand VI, conseillé par des ministres profondément *natio-*

Digitized by Google

naux comme Carvajal, Huescar, Arriaga, Eslava, Valparaiso, ou même de tendances anglaises comme Wall, a tenu la balance égale entre l'Angleterre et la France, desserrant les liens si étroits, maintenus par Philippe V avec sa patrie d'origine, la puissance de l'idée bourbonienne est telle que, en dépit de la variété des événements du règne de Charles III, qu'il s'agisse de relations extérieures, de réformes intérieures, de tendances intellectuelles, on peut encore tout grouper autour de la même idée maîtresse : l'influence française, les résistances qu'elle provoque et les résultats qu'elle obtient. Êtes-vous fanatique espagnol? Vous maudirez volontiers les dix-sept premières années du règne de Charles III et vous exalterez les douze dernières. Pourquoi? Parce que, dans la première période, le ministère, composé en partie d'éléments étrangers et dominé par Grimaldi, semble marcher à la remorque de la France, tandis que, dans la seconde, sur laquelle plane le nom de Florida-Blanca, l'Espagne ressaisit, tout en demeurant notre alliée, les apparences, en même temps que la réalité d'une politique indépendante et purement nationale. Et cela suffit pour que les historiens les plus catholiques n'aient plus que des sourires bienveillants pour ce ministre, oubliant le vilain passé du brutal persécuteur des Jésuites et de Clément XIV.

L'avènement de Charles III provoqua une joie très vive en Espagne; on était las de la lente et horrible agonie du pauvre Ferdinand qui, comme et plus que son père, finissait en dément; et puis, on se forgeait d'immenses espoirs. De Gibraltar aux Pyrénées, tous se répétaient que Charles avait trouvé Naples dans la pire décadence, et qu'il lui avait rendu son ancienne splendeur, réfor-

Digitized by Google

mant les lois, encourageant le commerce, les sciences, les beaux-arts, disciplinant l'armée et restaurant, dans toutes les mers voisines, l'honneur du pavillon napolitain. Les Catalans et les Aragonais ne se tenaient pas d'aise parce qu'il restituait quelques-uns des privilèges que leur avait enlevés Philippe V; peu de souverains avaient joui d'une pareille popularité à Barcelone et à Saragosse. A Madrid, on s'attendrissait au récit de l'entrevue touchante entre la vieille Élisabeth Farnèse, impotente, presque aveugle, et ce fils chéri, en faveur de qui, tant de fois, elle avait troublé l'Europe, et qui lui revenait, au bout de vingt-huit ans d'absence, entouré d'une nombreuse famille, pour occuper enfin le trône d'Espagne, après deux autres États, que la sollicitude de sa mère lui avait procurés.

Le prince qui se voyait l'objet de cet enthousiasme et de ces espérances en était-il digne et devait-il les justifier? Physiquement il était loin des grâces majestueuses qui avaient, en la personne de son bisaïeul Louis XIV, séduit la cour et la ville. Il était laid, de taille courte, avec des épaules rondes, les os très gros, le teint noir, des yeux très petits, un nez large et saillant qui tombait sur une bouche édentée; aussi mal vêtu que son père Philippe V, aussi peu épris des cérémonies et des fonctions extérieures de son métier de roi. Intelligent, du moins, l'était-il? Même en Espagne où l'on ne saurait oublier que son règne fut le dernier qui ait jeté quelque éclat et où l'Espagne se soit maintenue au rang de puissance de premier ordre, on n'est pas du tout unanime à le reconnaître. Les philosophes au dix-huitième siècle, les libéraux au dix-neuvième ont, en général, prodigué leurs éloges à Charles III : il a chassé les Jésuites; c'est une

Digitized by Google

preuve d'esprit suffisante. Les autres, au contraire, font de lui presque un incapable et le tiennent pour l'aveugle instrument de ses ministres. Les écrivains français inclinent le plus souvent à un jugement favorable. Il existe, aux archives de Madrid et de Simancas, environ deux mille lettres intimes, adressées par Charles, alors roi de Naples, à son père et à sa mère; elles ne donnent pas une très grande idée de sa valeur; fort mal écrites, — est-ce du français, de l'espagnol ou de l'italien? elles ne s'élèvent guère à des pensées un peu hautes. Le sentiment religieux même qui, chez ce prince, est sincère, voire profond, ne trouve, pour se traduire, que des expressions puériles; saint Antoine tient dans les formules de sa dévotion une place sensiblement égale à celle de Dieu le Père. Mais ce sentiment religieux est assez fort pour régler la vie privée et la vie publique du souverain; austère dans sa jeunesse, Charles III ne le sera pas moins, devenu veuf, dans la force de l'âge; il saura s'astreindre, pour devenir maître de son corps, à une vie rude; en tout, il est honnête et consciencieux; il est, autant que Louis XIV, attaché à ses devoirs, à *son métier de roi;* le souci du bien public ne l'abandonne jamais; il n'est pas militaire, comme son père l'avait été, pendant les premières années de son règne; c'est un roi qui administre, peut-être trop, car souvent il se perd dans les détails et le goût de tout faire par lui-même l'entraîne à de fâcheuses minuties et à de regrettables lenteurs. Vraiment il a l'esprit court et borné; comme tous ceux de cette sorte, il est entêté; quand il s'est, ou quand on l'a trompé, il ne revient jamais; c'est ce qui explique son attitude dans l'affaire des Jésuites; sans oublier la passion du pouvoir absolu qui fait redouter tout ce qui résiste et demeure indépendant.

Digitized by Google

Si sa femme Marie-Amélie eût survécu longtemps à son arrivée en Espagne, il n'est pas à croire qu'elle se fût rendue populaire. D'abord elle détestait ce pays et ne cessait de pleurer Naples. Puis cette virago aux grosses lèvres, aux traits accentués, à la voix stridente, n'avait pas reçu en partage un caractère aimable; elle rossait ses femmes de chambre, et s'emportait contre tout le monde. M. Rousseau nous conte à ce propos une bien jolie anecdote. La reine (c'était encore à Naples) était enceinte; l'ordre avait été donné que, dès les premières douleurs, chacun revêtît l'uniforme de grande tenue pour la célébration du baptême qui avait lieu, pour les infants, aussitôt après leur naissance. Un certain Escapaforno servait à table Leurs Majestés, et, en posant un plat, il laissa couler un peu de sauce. Aussitôt la reine de pousser un de ces cris perçants, qui étaient le signe ordinaire du début de ses colères. Escapaforno de se mettre à courir devant toute la cour; le roi le rappelle en lui disant : « Où vas-tu donc, imbécile? » Celui-ci répondit : « Sire, je vais mettre mon uniforme, car je crois que la reine va accoucher. » Le roi se prit à rire et lui ordonna de cesser de faire le fou; puis, regardant son épouse du coin de l'œil, comme il en usait en pareille circonstance, il lui murmura tout bas avec malice : « Tu vois, tu vois ce qu'il en est. » Cela n'empêchait pas d'ailleurs le roi de consulter sa femme et de s'éclairer de ses conseils, quitte à afficher un flegme impassible, quand elle se fâchait. La mort de la reine fut fâcheuse pour les Jésuites qu'elle aimait, et avantageuse à la France que Marie-Amélie ne portait pas dans son cœur.

Celle qui devait, après elle, porter le titre de reine d'Espagne, la trop fameuse Marie-Louise de Parme,

Digitized by Google

femme de ce bon et inintelligent colosse qu'était le prince des Asturies, n'était guère moins vive, et elle était plus impérieuse que Marie-Amélie. Élevée à Parme avec son frère Ferdinand, sous la direction de Condillac, elle n'avait tiré de cette éducation que l'art de se divertir et d'agir à son caprice. Elle atteignait treize ans quand son contrat de mariage fut signé; elle exigea sur l'heure les honneurs dus à une princesse des Asturies, et, comme son frère se prêtait mal à les lui rendre, elle lui dit tout en colère : « Je vous enseignerai à me respecter, car un jour je serai reine d'Espagne, tandis qu'il faudra vous contenter de votre duché de Parme. » Son frère lui répondit : « En tout cas, j'aurai eu l'honneur de donner un soufflet à la reine d'Espagne, » ce qu'il fit aussitôt.

Les débuts du règne de Charles III furent, à tous points de vue, une réaction contre celui de Ferdinand VI. Celui-ci avait laissé se rouiller, entre ses mains, la machine gouvernementale, et ses ministres en profitaient pour faire ce qu'ils voulaient. Le président de Castille venait chaque jour au palais et avait soin de ne mettre sur le tapis que des sujets futiles. Dès la première séance, Charles interrompit son bavardage : « Apprenez, lui dit-il, que vous ne venez pas ici pour faire la belle conversation; mon désir est que vous m'instruisiez de tout, que vous veilliez activement à ce que les affaires s'expédient promptement, sans différence entre les grands et les petits; je veux même, s'il est possible de plier la justice, que ce soit de préférence pour les pauvres. » En quelques mois, Charles eut réorganisé le gouvernement et put se donner aux affaires du dehors; et c'est là surtout que sa politique paraît en contradiction avec celle de son frère.

La France avait inutilement cherché, pendant tout le

Digitized by Google

règne de Ferdinand, à renouveler les *pactes de famille* qui avaient uni Philippe V et Louis XV. Comptant sur la bienveillance que témoignait à notre pays le marquis de La Ensenada, le gouvernement français avait envoyé à Madrid pour s'entendre avec lui un grand personnage, le duc de Duras. Sur-le-champ avait monté l'influence de Carvajal, en même temps que, contre Duras, l'ambassadeur anglais Keene dressait ses batteries.

En 1752, le traité d'Aranjuez avait uni l'Espagne, l'Autriche et la Sardaigne dans une même politique italienne favorisée par l'Angleterre. Charles de Naples, le futur Charles III, et son frère, Philippe de Parme, n'avaient pas caché leur extrême mécontentement. En 1754, lorsque les difficultés, qui devaient aboutir à la guerre dite de sept ans, avaient recommencé entre la France et l'Angleterre, rien n'avait pu déterminer le même Carvajal à sortir de la neutralité; et, lorsque Carvajal était mort, Ferdinand avait remis les affaires entre les mains de deux ennemis des Français, le duc de Huescar et le comte de Valparaiso, qui s'étaient entendus avec les ambassadeurs de l'empereur et du roi d'Angleterre, afin de pousser l'Irlandais Wall, tout dévoué à Georges II; pour avoir essayé de brouiller l'Angleterre et l'Espagne, La Ensenada tombait dans la plus profonde disgrâce et l'ambassadeur Keene écrivait avec joie : « Les grands projets de ce ministre, sur la marine, sont évanouis...; on ne construira plus de vaisseaux. »

Mais bientôt il lui fallait ajouter que « l'âme d'Ensenada revivait dans le ministre de la guerre Eslava. » D'accord avec celui-ci, Duras reprenait ses manœuvres et proposait au monarque espagnol un pacte de famille, garantissant toutes les possessions de la maison de Bourbon,

Digitized by Google

en Europe et en Amérique. Malheureusement pour lui et pour la France, il mêlait à ses projets des conseils de politique intérieure et n'aboutissait qu'à irriter le roi d'Espagne, qui réclamait son rappel.

Pourtant, lorsqu'en 1756 eut éclaté la guerre, entre la France et l'Angleterre, ce fut un revirement presque général en Espagne. L'espoir de reconquérir, grâce à la France et à l'Autriche, Minorque et Gibraltar, s'emparait de tous les cœurs. Le *bourbonisme*, malgré les principes affichés du gouvernement, gagnait et pénétrait toutes les administrations. Effrayé, Pitt laissait entendre que l'Angleterre était disposée à restituer, d'elle-même, ce qu'on songeait à lui reprendre : vaines paroles et fausses avances par lesquelles, plus d'une fois déjà, le gouvernement espagnol s'était laissé duper.

Après l'avènement de Georges III et les premiers grands revers de la France, le ministère anglais changea de ton; mal lui en prit. Si Bourbon et si Français de cœur que fût Charles III, — lui qui avait successivement passé sur trois des trônes de la maison de Bourbon, comment n'en eût-il pas considéré les possessions comme un empire unique, — si irrité qu'il fût toujours au souvenir de l'affront, qu'à Naples lui avait infligé la flotte anglaise, il hésitait pourtant à se compromettre, en faveur de malheureux vaincus qui, sur terre et sur mer, paraissaient, désormais, hors d'état de se tirer d'affaire; la reine et Wall lui en montraient chaque jour le danger. L'insolence de l'Angleterre et son extrême raideur le décidèrent; il vit que la France accablée allait traiter, et qu'il se trouverait seul en face des Anglais, dont la conduite, en Amérique, aux dépens des colonies espagnoles, était vraiment exaspérante; Grimaldi, l'homme de Choiseul,

Digitized by Google

se rendant à Londres, eut mission de faire des ouvertures au gouvernement français. En quelques mois, le pacte de famille, que complétaient d'autres conventions, était signé.

On a beaucoup blâmé ce traité qui, pourtant, contenait, en germe, l'unité de l'Europe latine, idée qui n'était pas si folle, au moment où se constituait la puissance slave et où celle du monde anglo-saxon était à la veille de prendre de si prodigieux développements. La décadence de la France sous Louis XV, puis la Révolution ont empêché le germe de grandir. Napoléon a voulu lui rendre vie, mais les conditions étaient plus difficiles puisque, au lieu d'unir les dynasties existantes, il s'agissait d'abord de les supplanter. Par le fait, la politique de Louis XIV, de Philippe V et de Charles III était la seule chance qui restât à l'Europe latine de conserver sa suprématie. La Providence réserve peut-être, pour l'avenir, d'autres combinaisons; jusqu'à présent, nous ne les voyons pas poindre.

Pour justifier Charles III, Choiseul et Grimaldi, et donner un corps à leur grandiose pensée, il fallait la victoire; on eut la défaite et, en ce qui concerne la France, la défaite honteuse. Le pacte tant désiré fut maudit; l'inaction de la France, lors de l'affaire des îles Malouines qui, en 1770 (M. Rousseau le montre fort bien), mit si gravement la paix en péril, acheva de le ruiner dans l'opinion, et l'on sait quelle peine le gouvernement français, revenu à des traditions plus vigoureuses et plus conformes à notre politique nationale, eut à entraîner l'Espagne dans la guerre d'Amérique.

Digitized by Google

***

La seconde partie du premier volume de M. Rousseau est tout entière consacrée aux affaires ecclésiastiques et à la question des Jésuites. L'auteur s'efforce d'échapper à toute passion et de se prononcer, sur les événements et sur les hommes, avec une entière impartialité. L'indignation n'est pas le fait de l'histoire, je le sais; personnellement, toutefois, j'aurais, ce me semble, blâmé avec plus d'énergie l'odieuse conduite des ministres espagnols qui, très certainement, ont trompé leur maître et ont formé une véritable conjuration pour perdre ceux qu'ils détestaient. Comment cette conjuration a pu réussir avec un roi catholique sincère et pratiquant, et un peuple, aussi dévoué à ses religieux que l'est le peuple espagnol, c'est ce que M. Rousseau met en pleine lumière. Il nous montre comment, aveuglé par la passion de l'absolutisme royal, Charles III, à Madrid, comme à Naples, ne craint pas de s'appuyer sur des hommes qui goûtent les philosophes français et qui, comme tous les bons amis des principes dits libéraux, aboutissent, en fait, au despotisme de l'État, seul moyen de ruiner la puissance de l'Église. Wall, esprit violent et impie, régaliste ardent, est, auprès du roi d'Espagne, ce que Tanucci avait été, auprès du roi de Naples : et nul n'ignore à quel point Charles III resta fidèle à celui qui avait été son initiateur politique et son premier ministre. Au surplus, la main de Tanucci se retrouve jusque dans l'affaire des Jésuites d'Espagne; et ce n'est pas à son insu que peu à peu le Conseil se peupla d'adversaires des Jésuites. A la mort de Campo-Villar, leur ami, ministre de grâce et de jus-

Digitized by Google

tice, sa place fut dévolue au janséniste Don Manuel de Roda, leur ennemi juré, entêté comme un Aragonais, mais qui avait acquis, en Italie, des façons souples et insinuantes, capables de faire accepter les plus rudes mesures Esquilache et Grimaldi, le duc d'Albe, partageaient les sentiments de Roda.

Si le rôle des politiques est malhonnête et perfide, que dire, hélas! de celui de certains religieux? Le général des Augustins, Vasquez, était le correspondant de Roda : « Je considère la Société de Jésus comme une hydre, écrivait-il au ministre. Chaque fois que l'on coupe la tête à ce monstre, il en pousse aussitôt une autre. » Il trouvait les Jésuites aussi orgueilleux que Lucifer. *Cantemus Domino, gloriose enim magnificatus est,* tel est le début d'une lettre qu'il écrit, au moment même de l'expulsion des Jésuites. Les Franciscains, non plus, ne furent pas fâchés de l'événement; et Charles III, on ne saurait l'oublier, était tertiaire de Saint-François. Ce qu'il faut dire, à la décharge de ces religieux, c'est que les Jésuites avaient tout fait pour les exaspérer et que, là même où ils avaient raison, ils avaient accumulé les maladresses, les imprudences et les provocations, comme s'ils ne soupçonnaient pas l'orage qui se formait contre eux. On lira, avec profit, les pages où l'historien nous rappelle l'acharnement des Jésuites à découvrir et à dénoncer, dans tant de livres, des traces de jansénisme, leur impitoyable campagne contre les œuvres du cardinal de Noris, la colère aussi qu'excita, dans les ordres religieux, le fameux roman burlesque du P. Isla, *Fray Gerundio,* qui, d'après un mémoire curieux du P. Cristobal, Manuel Ximenez, religieux de la Merci, n'avait qu'un but, se moquer des moines, les rendre ridicules et odieux.

Digitized by Google

M. Rousseau discute habilement les griefs, élevés contre les Jésuites, à propos de leur conduite en Amérique et surtout dans les pays, cédés aux Portugais; il conclut que, si l'irritation de Pombal était justifiée, celle du gouvernement espagnol ne pouvait l'être, puisque les Jésuites avaient admirablement servi l'intérêt de l'Espagne.

C'est encore une question assez mystérieuse que celle de l'intervention des sociétés secrètes, de la franc-maçonnerie, en particulier, dans la guerre faite aux Jésuites, au dix-huitième siècle. M. Rousseau établit que la franc-maçonnerie était encore peu puissante dans le royaume de Charles III, vers 1765. Elle allait y grandir rapidement; en 1780, elle aura pour grand-maître le comte d'Aranda lui-même.

Quant à l'influence de l'Encyclopédie, elle ne se faisait sentir que dans les classes élevées et n'atteignait qu'une petite minorité.

M. Rousseau a donc raison de conclure que si la Compagnie de Jésus n'avait eu à craindre que les sociétés secrètes ou l'impiété de la nation, le danger pouvait paraître encore bien éloigné; la seule chose qu'elle eût vraiment à redouter, c'était l'absolutisme royal, si on parvenait à l'alarmer contre elle. Au début, Charles était sans défiance; il avait même reçu, assez volontiers, les Jésuites français, qui avaient cherché un refuge dans ses États. Quelques années suffirent pour l'amener où l'on voulait : l'émeute de Madrid, en 1766, fut le prétexte qui le décida à tenir les Jésuites pour ses ennemis personnels; dès lors, c'en fut fini; son gouvernement se montra bien plus énergique et bien plus tenace que celui de Louis XV, dans la lutte contre les Jésuites.

Digitized by Google

De l'étude de M. Rousseau, la figure du général des Jésuites, le P. Laurent Ricci, ressort moralement belle; c'est, nous dit-il, non pas l'homme machiavélique que les ennemis de la Société ont imaginé, mais un religieux de grande piété, fort ému de l'immense responsabilité qui pèse sur ses épaules, qui prie, qui exhorte et qui, de son mieux, fait face à de terribles périls.

Le nœud de la conjuration des politiques contre les Jésuites fut, nous l'avons dit, le rôle qu'on leur imputa dans l'émeute de Madrid; on suppose qu'un pouvoir occulte avait dirigé les manifestations séditieuses; à l'aide de quelques témoignages, ou faux, ou suspects, on établit sommairement que ce pouvoir occulte siégeait au *collège impérial;* pour sauver l'État, la présidence du conseil de Castille fut remise, avec pouvoirs discrétionnaires, au comte d'Aranda et le tour fut joué. Une enquête secrète, la *pesquisa secreta,* dont M. Rousseau a tiré un fort bon parti, fut conduite avec une habileté perfide; sous le nom respecté du conseil de Castille, un véritable tribunal d'exception fut constitué; de cruelles injustices furent commises, et le pauvre Charles III couvrit tout de son autorité et de sa bonne foi : « Vous avez raison, mon Père, disait-il, un jour, au prieur du monastère de l'Escurial, je crois m'être trompé bien souvent, mais je puis vous affirmer, comme si j'étais au tribunal de Dieu, que je n'ai jamais rien fait, sinon ce que je croyais le plus juste et le plus utile. »

Il nous est impossible de donner, ici même, une idée sommaire des intrigues qui ont précédé l'élection du pape Clément XIV; ainsi que je l'ai dit plus haut, le nouvel historien de Charles III en a précisé plusieurs particularités. On peut souscrire à ses conclusions; la première

Digitized by Google

est que, malgré certains témoignages en apparence contraires, ceux d'Azara et de Vasquez notamment, il faut s'en tenir aux pièces authentiques et attribuer l'élection de Ganganelli à l'union des cardinaux bourboniens, obtenue par le cardinal de Solis, archevêque de Séville, qui sut aussi rallier les factions Rezzonico-Albani; la seconde est qu'en dépit de l'affirmation de Crétineau-Joly et des quelques autorités qu'il invoque, Ganganelli ne s'était pas *engagé,* avant l'élection, à supprimer la Compagnie de Jésus : « C'est avec la plus grande surprise, écrira le 29 novembre 1769 le cardinal de Bernis, que j'ai vu et reconnu que le Pape s'était encore moins engagé du côté de l'Espagne que du nôtre et que nous n'avions d'autres ressources, avec lui, que les *espérances générales,* qu'il m'avait données, dans le conclave. » Ganganelli était faible et ambitieux, mais non pas fourbe; s'il avait trompé tout le monde, au conclave, c'est qu'il ne savait pas ce qu'il voulait.

Ce qui ressort non moins clairement, selon nous, du récit de M. Rousseau, c'est que si, pour employer une expression vulgaire, Clément XIV, justement irrité des procédés dont on usait avec lui, avait, purement et simplement, *envoyé promener* les cours bourboniennes, il se serait tiré d'affaire; son malheur a été de louvoyer et de négocier; dès lors, il a été attiré dans l'engrenage et amené, bien malgré lui, à détruire les Jésuites. Il y a du Pilate, et beaucoup, dans sa conduite.

*
* *

La France n'avait pas voulu borner aux seules questions politiques les effets de son influence reconquise sur

Digitized by Google

l'Espagne, pendant les premières années de Charles III. Combien, dès le temps de Philippe V, les affaires commerciales avaient tenu de place et souvent fait naître de difficultés, dans les relations des deux puissances. Choiseul avait rêvé de fermer la péninsule aux Anglais et d'ouvrir, aux Français, l'immense marché des Indes occidentales. Ses désirs ne devaient se réaliser qu'imparfaitement. Pourtant il y eut quelque chose de fait. Choiseul avait envoyé, en Espagne, un confident de ses secrets desseins, l'abbé Béliardi, agent général du commerce et de la marine. Les attributions d'un pareil office semblaient se réduire à centraliser les rapports des consuls, à surveiller l'exécution des anciens traités de commerce, à en préparer de nouveaux. Mais, — M. Rousseau en fait la très juste remarque, — le rôle effectif de tels personnages est souvent beaucoup plus important que ne le laisserait supposer le titre qu'ils portent. Par suite de leur séjour prolongé, dans le pays, de la connaissance qu'ils ont de ses ressources, de leurs relations avec les gens d'affaires, ils deviennent souvent, pour un ministre des affaires étrangères, des agents mieux renseignés et des conseillers plus écoutés que l'ambassadeur lui-même. Ce fut ce qui advint pour Béliardi. Le marquis d'Ossun, notre représentant officiel, honnête homme, médiocrement perspicace, était souvent aveuglé par l'attachement qu'il avait voué à Charles III. Béliardi seul connut le dernier mot des projets du ministre français. L'ambassadeur en conçut une vive jalousie et, quand Choiseul tomba, d'Ossun réussit à faire rappeler cet Italien, qui avait bien servi la France, en Espagne, quatorze années durant. Béliardi se retira à Chanteloup, auprès de Choiseul, son patron, et y demeura tant que vécut l'ancien ministre ; après quoi, muni d'une

Digitized by Google

place de consul, il alla finir ses jours à Sinigaglia, sa patrie, en 1803. C'est à lui qu'est due la convention commerciale, signée à Madrid, le 2 avril 1768. Elle assurait à la nation française les mêmes privilèges qu'aux Anglais et améliorait, notablement, notre situation en Espagne, mais l'Amérique nous demeurait fermée.

Après M. Muret, qui en avait indiqué l'importance, M. Rousseau a fort heureusement exploité la mine des papiers de ce Béliardi. D'ailleurs, nous l'avons dit, la question économique est de celles qu'il a traitées le plus à fond. Il fait très bien comprendre, par exemple, quels embarras entraîna la cession de la Louisiane à la France, comment elle mécontenta, tout ensemble, les Espagnols et les Français, et quelles furent les causes de la révolte de nos colons contre le gouverneur Ulloa.

De tout temps, la curiosité a été attirée par ces tentatives de colonisation, à l'intérieur, qui ont marqué le règne de Charles III, en Espagne, comme celui de Frédéric II, en Prusse et de Catherine II, en Russie. La Sierra-Morena fut le champ d'expériences, choisi par le gouvernement espagnol et confié aux initiatives hardies de Don Pablo Olavide, homme « éclairé », autrement dit membre de la coterie philosophique, à laquelle présidait, de près ou de loin, le comte d'Aranda. Musquiz et Campomanès avaient élaboré une constitution et des règlements pour les nouveaux villages : point de moines, point de couvents, point de majorats, l'instruction primaire obligatoire, des fermes modèles et des fonctions électives; c'est l'image de la société idéale, telle que la concevaient les économistes de l'école d'Aranda. L'expérience tourna mal; les colons moururent en masse, malgré la constitution, et Olavide eut maille à partir avec l'Inquisition, qui le condamna, le

Digitized by Google

malheureux, à passer huit ans dans un couvent! Il réussit, au bout de quelque temps, à se réfugier en France, où il fut accueilli comme un martyr de l'intolérance. En 1797, il devait rentrer en Espagne et y publier *l'Evangile triomphant ou le Philosophe converti*. Le spectacle de la Terreur avait agi sur lui comme sur d'autres.

De la tentative de colonisation de la Sierra Morena, il faudrait rapprocher diverses entreprises de la seconde partie du règne, dont le principal auteur fut Florida Blanca. Elles s'appuyaient sur les sociétés économiques dites des *Amis du pays*, qui tiraient leur origine d'une académie privée, fondée dans le pays basque, à Azcoïtia, par le comte de Péñaflorida, vers le milieu du siècle. L'âme de la société économique de Madrid était Campomanès, auteur lui-même d'intéressants travaux et qui sut en provoquer d'autres. L'illustre historien des *Hétérodoxes espagnols*, Menendez Pelayo, estime que « les bienfaits, répandus par ces associations, furent mêlés de beaucoup d'alliage ». Il les accuse d'avoir servi à la propagande des idées encyclopédiques, du déisme et même du matérialisme. Il est certain que lorsque le comte de Cabarrus devint, après Campomanès, l'arbitre de la *société* de Madrid, il la fit incliner en ce sens. Cet homme avait l'esprit et le style de nos révolutionnaires. S'agissait-il, par exemple, d'exprimer cette vérité plutôt banale que la majorité des enfants est destinée à la vie laïque, Cabarrus s'écriait « qu'il ne fallait pas flétrir dans le cloître ces douces fleurs enchanteresses de l'espèce humaine ». Après les déclamations ordinaires sur la décadence de l'Espagne, ce qu'il offrait, pour « effacer vingt siècles d'erreurs » et pour « relever le pays, en vingt ans, de son abaissement », se bornait à un simple *catéchisme politique et à l'étude de la*

Digitized by Google

constitution de l'Etat. Toute doctrine religieuse devait être rayée de l'enseignement; la Bible nouvelle, qu'il fallait proposer aux Espagnols, c'était un code de droit administratif, textes, dit joliment M. Rousseau, qui, en général, ne provoquent ni ces effusions, ni ces larmes que « l'humanité, dans l'état de nature, offrait à l'Être suprême, adoré dans des temples rustiques, sur des autels de gazon ».

Il ne faudrait pas méconnaître, pour cela, les efforts sérieux des sociétés économiques et du gouvernement de Charles III, pour rendre à l'Espagne un peu de vie industrielle et agricole. Le roi tint à relever les professions d'artisans de l'injuste discrédit où elles étaient et permit à leurs membres d'aspirer aux honneurs municipaux et même de devenir *hidalgos*. Le monarque tint à donner l'exemple à ses sujets ; si Louis XVI faisait des serrures, Charles III pouvait se vanter d'avoir fabriqué lui-même les chaussures et les pièces principales de l'équipement d'un soldat. Le prince des Asturies et l'infant Gabriel labourèrent plus d'une fois, en public. Faut-il être surpris si, quelques années plus tard, la *Convention*, en France, exigea de tout citoyen la connaissance d'un métier manuel?

Un des faits assurément les plus intéressants de cette époque, toujours dans le même ordre d'idées, est l'intelligente initiative du clergé. Les évêques sont à la tête du mouvement de réforme économique, encouragent et soutiennent, de toutes façons, les entreprises industrielles; tout ce que M. l'abbé Sicard a dit, à ce point de vue, des évêques français, dans son beau livre sur *l'Ancien clergé de France*, s'applique, à la lettre, à leurs frères d'Espagne. Quant aux curés, beaucoup réalisent le type rêvé par

Digitized by Google

Turgot et même par Voltaire; agriculteurs eux-mêmes, ils sont les conseillers, les guides ou les auxiliaires des paysans, au milieu desquels ils vivent. Le curé Pedro Diaz de Valdès, avec l'approbation de nombre de ses confrères, réclame, pour le clergé, l'établissement de cours de botanique, de minéralogie et de chimie. Vraiment, la vie circule dans tout ce corps.

*
* *

La chute de Choiseul avait été un coup très grave porté à la politique du *Pacte de famille*. Celle de Grimaldi parut en marquer, pour un temps, la fin. Du moins le gouvernement espagnol adopte, à l'égard du gouvernement français, une allure beaucoup plus indépendante, car, au fond, bien que les deux alliés n'agissent plus toujours ensemble, l'essentiel de l'alliance persista. On a dit, plus haut, comment les déceptions, qui avaient suivi la guerre de Sept ans, la cession de la Louisiane et l'affaire des Malouines avaient amené, dans l'opinion publique, un profond désenchantement de l'alliance française. Charles III, lui-même, n'était qu'à demi satisfait et c'était, en grande partie, pour le retenir dans son alliance que le gouvernement français s'était si complètement associé à lui, dans la campagne, menée, à Rome, pour la suppression de la Compagnie de Jésus. La crainte d'être entraîné, malgré lui, à faire la guerre à l'Angleterre, aux prises avec ses colons révoltés de l'Amérique du nord, fut ce qui détermina l'attitude nouvelle du roi d'Espagne. Au surplus, il ne manquait pas de gens pour lui faire observer que l'exemple, donné sur les rives septentrionales de l'Atlantique, pourrait bien être imité, plus au sud, et que l'Amérique espa-

Digitized by Google

gnole avait, peut-être, autant de griefs, contre la mère patrie, que l'Amérique anglaise.

Le comte de Vergennes, en prenant possession du ministère des affaires étrangères, au mois de juillet 1774, y arrivait avec l'idée arrêtée de faire, de l'alliance espagnole, le pivot même de la politique extérieure de la France. Aussi se mit-il, sur-le-champ, en rapports avec Grimaldi. « Si quelque chose retient l'Angleterre », écrit-il dans le très intéressant mémoire qu'il soumit à Louis XVI, au mois de décembre de la même année, « c'est la représentation de la France et de l'Espagne unies, c'est la certitude que le premier coup de canon qu'elle tirera, contre l'une ou l'autre, sera répondu par toutes les deux. »

Madrid répondit favorablement, d'abord, aux avances de Versailles; Charles III témoignait d'une tendre sollicitude à l'égard du jeune et vertueux roi de France qui, de son côté, lui manifestait la confiance la plus entière. Mais déjà le parti que l'on appelait *aragonais* veillait, se groupait autour du prince des Asturies, et tâchait de prévenir tout engagement solide et sérieux.

Au mois d'août 1775, Vergennes fit un pas de plus. L'Espagne venait d'échouer dans son expédition contre Alger; le gouvernement français, tout en lui prodiguant ses consolations, s'efforça de lui montrer que le véritable ennemi, c'était l'Anglais : « Le roi, écrivait Vergennes à Madrid, se reposant sur les traités et sur sa fidélité religieuse à les observer, était bien éloigné de vouloir donner occasion à une guerre qu'il désirait plutôt d'éviter, mais comme il pouvait y être forcé, il fallait prendre des mesures de précaution », c'est-à-dire envoyer des troupes aux Antilles et y achever les travaux de défense; « au cas où les hostilités commenceraient, il faudrait *excepter les*

Digitized by Google

vaisseaux américains et déclarer que, *ce peuple étant libre et indépendant,* faire la guerre à l'Angleterre n'est pas lui faire la guerre, mais *lui ouvrir au contraire nos ports.* « Une lettre autographe de Louis XVI à Charles III corroborait les avances du ministre.

Charles III parut entrer dans les vues du roi de France et Grimaldi lia vraiment partie avec Vergennes; on était alors si exaspéré, en Espagne, contre la conduite des Portugais, dont l'insolence et les attaques, aux colonies, ne s'expliquaient pas sans l'appui secret de Georges III, que l'on se montrait plus ardent qu'en France même contre les Anglais; Aranda parlait déjà de soulever l'Irlande. A la fin du printemps de 1776, ordre fut donné à notre escadre de se tenir en permanence entre Cherbourg et Brest; tandis que Vergennes priait Grimaldi de faire établir une croisière, entre l'escadre du Ferrol et celle de Cadix.

Malheureusement, à Madrid, le parti des Aragonais commençait à prendre le dessus; il avait obtenu du roi que le prince des Asturies fût admis à travailler avec lui et avec ce Grimaldi dont on souhaitait ardemment la chute; la France ne voulait pas intervenir contre le Portugal, ce qui fâchait contre elle tous les partis et Sa Majesté elle-même; de là d'innombrables froissements : « Comptez, écrivait Vergennes le 29 juin 1776, que l'affaiblissement du pacte de famille est plus intéressant pour les Anglais que la soumission de l'Amérique; et quand sa destruction leur coûterait autant que la présente campagne de l'Amérique, ils ne croiraient pas l'acheter trop cher. »

Le voyage de Silas Deane, l'envoyé du congrès de Philadelphie, et la proclamation de l'indépendance des

Digitized by Google

treize colonies d'Amérique déterminèrent Vergennes à mettre formellement en demeure son souverain et celui d'Espagne de dire s'ils entendaient, ou non, porter à l'Angleterre le coup que les circonstances semblaient commander de frapper. Dans le rapport, présenté au roi et au conseil, le 31 août 1776, le ministre proposait la guerre, mais il désirait la laisser engager par l'Espagne. Ce rapport fut expédié à Grimaldi, le 7 septembre.

C'était vraiment trop demander; le gouvernement espagnol délibéra, mit des conditions à son entrée en campagne, et pendant ce temps Washington fut battu à Long-Island; Grimaldi trop compromis fut renversé; le 11 novembre, Charles III le nommait à l'ambassade de Rome. Le prince des Asturies n'avait pris, dans le travail en commun avec ce ministre, que des occasions de lui marquer son antipathie et de le décrier, après chaque séance du conseil. Le roi d'Espagne cependant ne consentit pas à assurer le triomphe des adversaires de celui, qui avait été, si longtemps, son ministre préféré. On voulait lui imposer le comte d'Aranda et les Aragonais; il confia le pouvoir à Florida-Blanca et eut soin de dire à l'ambassadeur de France que « le nouveau ministre était dans les meilleurs principes par rapport à l'intime union et au plus parfait concert entre les deux couronnes ». Les Aragonais furent consternés et la France médiocrement rassurée.

Cependant l'arrivée de Franklin à Paris excitait l'enthousiasme d'Aranda et faisait de lui un partisan de plus en plus convaincu d'une intervention immédiate, en faveur des Américains; il mettait lui-même Arthur Lee sur la route de Madrid, au grand chagrin de la cour d'Espagne. Florida-Blanca voulait bien faire cause commune avec

Digitized by Google

nous, mais à condition que la France s'engageât catégoriquement à se charger de la défense de Saint-Domingue. Vergennes, au contraire, était d'autant moins disposé à détourner nos forces navales des côtes de France qu'il était alors très inquiet des événements d'Orient et craignait une attaque des Russes contre Constantinople. Il se sentait blessé par le ton hautain, presque sarcastique, qu'avait pris, à notre égard, le ministre espagnol, soucieux de se rallier le parti aragonais : « Il faudra bien de la sagesse pour y répondre, sans s'échauffer, écrivait-il; c'est un plaidoyer amer. »

La réconciliation avec le Portugal devait achever de rendre à l'Espagne sa liberté. Le roi Joseph Ier semblait sur le point de mourir; son ministre, Pombal qui, malgré la campagne commune, menée contre les Jésuites, détestait les Bourbons, était lui-même haï par la reine Marie-Victoire, qui aimait beaucoup son frère Charles III. Le ministre, craignant, qu'à la mort du roi, sa fille Marie lui succédât et que la reine-mère ne le chassât lui-même du pouvoir, essaya de persuader à son maître de modifier la loi de succession; Marie-Victoire fut avertie; elle persuada sa fille de ne pas signer la renonciation qu'allait lui proposer son père; Charles III, de son côté, déclara qu'il ne souffrirait point la dépossession de sa nièce. Sur ces entrefaites, Joseph Ier mourut, Marie devint reine; Pombal fut disgracié et renversé. Florida-Blanca en profita pour aplanir enfin les difficultés qui, depuis si longtemps, mettaient les deux cours en opposition; il entreprit de négocier un traité d'alliance perpétuelle, entre les deux maisons de Bourbon et de Bragance. En attendant, dès le mois d'octobre 1777, fut signé un traité de limites; le Portugal renonçait à la colonie du Sacramento,

Digitized by Google

à la navigation de la Plata, du Paraguay et du Parana, et recevait, en échange, des territoires au sud-est du Pérou. L'année suivante, la reine-mère de Portugal vint en Espagne voir son frère, qui la reçut avec de grandes démonstrations d'affection; le 24 mars 1778, un traité renouvela, entre l'Espagne et le Portugal, les vieux traités d'amitié du temps de Charles-Quint et de Philippe II; le Portugal promit de rester neutre, en cas de rupture, entre l'Espagne et l'Angleterre. Ainsi l'Espagne se trouvait beaucoup plus maîtresse de ses mouvements.

La France avait dû se résoudre à intervenir, sans elle, aux États-Unis, que, le 17 décembre 1777, elle s'était décidée à reconnaître et avec qui elle traitait. Le 4 février 1778, on reçut, à Versailles, la nouvelle que la cour d'Espagne ne s'associerait pas au traité. Celui-ci n'en fut pas moins signé, le 6, entre la France et les États-Unis; il stipulait que l'Espagne entrerait dans l'alliance, dès qu'elle le jugerait convenable. Il faut lire dans l'ouvrage de M. Rousseau le récit des efforts de toutes sortes que, pendant plus d'une année encore, fit l'Espagne, pour garder sa ligne de conduite, bien à elle, entre la France et l'Angleterre; tout ce qu'elle tenta, notamment, pour faire accepter sa médiation. Florida-Blanca n'écrivait-il pas que « l'on conquerrait Gibraltar et Minorque, par la plume »? Les Anglais, en insultant le pavillon espagnol et en cherchant à s'emparer de l'Amérique centrale, lui firent bien voir qu'il fallait être avec eux ou contre eux. Au mois de juillet 1779, les troupes de Charles III mettaient le siège devant Gibraltar.

La guerre d'Amérique fut la dernière grande entreprise commune à la France et à l'Espagne, avant la Révolution.

Digitized by Google

Elle ne fut ni sans gloire ni sans profit, puisque le traité de Versailles valut à l'Espagne, avec l'expulsion des Anglais de tous leurs établissements clandestins, Minorque et les deux Florides. Charles III n'en affecta pas moins de ne terminer les hostilités, où il avait tant hésité à s'engager, que par pitié pour la France épuisée. Ainsi fut sauf l'orgueil castillan.

L'intimité ne se rétablit pas, entre les deux cours, de 1783 à 1788, c'est-à-dire pendant les cinq dernières années du règne de Charles III. Celui-ci ne parlait plus du pacte de famille que comme d'une alliance purement défensive, destinée à résister, par un commun accord aux agressions injustes, qui auraient pour but d'humilier la maison de Bourbon. Ni lui, ni Florida-Blanca, ne répondirent plus aux avances du ministère français pour appuyer efficacement nos vues, dans la politique européenne. Dans les dernières années, qui précédèrent la Révolution, Charles III craignait, d'ailleurs, que, pour faire diversion à ses embarras intérieurs, le gouvernement de Louis XVI ne s'engageât dans quelque nouvelle guerre et il n'entendait pas y mêler l'Espagne. Aussi se rapprocha-t-il de l'Angleterre, sans cependant s'allier avec elle.

On a même quelque lieu de penser que Charles III commençait à redouter, tout de bon, pour son pays, la contagion des principes français.

Car, si l'Espagne s'éloignait politiquement de nous, les idées françaises, en revanche, y cheminaient de plus en plus. J'aurais aimé à en montrer, d'après M. Rousseau, l'influence dans tous les ordres d'idées, sciences exactes, philosophie, sciences, littérature, beaux-arts. Les dimensions déjà trop grandes de cette introduction ne me le

Digitized by Google

permettent pas et je laisse aux lecteurs le plaisir de recourir à l'auteur lui-même. Peut-être seront-ils encore plus frappés de ce qu'il dit, — je l'ai déjà signalé au début, — de la persistance des vieux genres espagnols. Même en philosophie, on est surpris de voir à quel point se perpétuent certaines façons toutes nationales d'envisager les problèmes, par exemple le *vivisme*, c'est-à-dire l'esprit de la Renaissance, tel que l'avait incarné, au seizième siècle, le fameux humaniste, Louis Vivès. La résistance du public aux prétentions d'Aranda, qui veut régenter le théâtre et les lettres, les mettre à la mode française et les faire servir à la propagande encyclopédiste, est aussi très significative.

« Il existe, dit M. Rousseau, une disproportion frappante entre l'œuvre de Charles III et la gloire qu'il a recueillie. » S'il a tenté beaucoup de choses, il en est peu qui aient complètement abouti. C'est vrai. Personnellement, Charles III bénéficie de l'insuffisance de son prédécesseur et de son successeur; entre Ferdinand VI et Charles IV, il fait presque grande figure. Par ses guerres, où il ne s'est, somme toute, engagé que quand il n'a pas pu faire autrement, il a maintenu le rang de l'Espagne entre les puissances de l'Europe. Quant à son œuvre réformatrice, ce n'est pas sa faute si elle n'a produit que des fruits peu nombreux et peu durables; elle a été compromise, par les erreurs de son fils et par le bouleversement général, qui partout, en quelques années, fit succéder à l'ère des réformes celle des révolutions. De ces considérations, il est équitable de tenir compte; que l'on juge l'œuvre de Charles III ou que l'on juge sa personne, la vérité historique ne permet de se ranger ni du côté des détracteurs, ni du côté des pané-

Digitized by Google

gyristes, car ce prince, avec ses qualités et ses défauts, ne mérite ni l'admiration des seconds, ni les invectives des premiers. Pour lui, comme pour la plupart des êtres humains, le jugement juste est un jugement moyen.

Alfred BAUDRILLART.

Digitized by Google

RÈGNE

DE

CHARLES III D'ESPAGNE

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

AVÈNEMENT DE CHARLES III

I. Mort de Ferdinand VI. — II. Transmission de la couronne de Naples, difficultés; prétentions de Marie-Thérèse, du roi de Sardaigne, de Don Philippe, le mariage de Joseph II, dévolution de la couronne des Deux-Siciles à Ferdinand IV. — III. Départ pour l'Espagne, débarquement à Barcelone; portraits de Charles III, de la reine Amélie; entrée incognito à Madrid, règlement de vie, la reine Amélie regrette Naples. — IV. Les ministres : Esquilache, Wall, Campo-Villar, Arriaga; l'ambassadeur français d'Ossun, le confesseur. — V. Caractère autoritaire du roi, les finances, les créanciers de Philippe V, l'armée espagnole, la marine. — VI. Entrée solennelle à Madrid; mort de la reine Amélie, peu regrettée par la France.

I

Depuis la mort de sa femme, Marie-Barbe de Portugal, Ferdinand VI végétait, en proie à une mélancolie profonde. Le pouvoir suprême n'appartenait plus qu'à un fantôme, enfermé presque toujours dans sa chambre, se

Digitized by Google

promenant, sans arrêt, de long en large, ou restant assis immobile dix-huit heures de suite. Rien ne le distrayait. Ni la vue de ses familiers, ni le talent du musicien Farinelli (1). Tour à tour abattu ou frénétique, ce spectre finit par s'abandonner complètement. Il ne se leva plus, son lit devint un fumier; avec une obstination de maniaque, il refusait de se laisser raser ou de changer de linge.

Dans cette cour, où le maître ne commandait plus, les factions se disputaient; tout le monde intriguait (2) : la reine mère, Elisabeth Farnèse, le frère du roi, l'infant Don Louis, les secrétaires d'Etat; le duc de Béjar, sommelier de corps; MM. de Huescar, de Montijo, de Lemos. Le roi des Deux-Siciles, Don Carlos, frère de Sa Majesté Catholique, qui devait hériter du trône d'Espagne, voyait avec inquiétude tout ce désordre, qu'il ne pouvait encore officiellement réprimer. Il s'informait avec exactitude des événements et le duc de Béjar correspondait régulièrement avec lui. Enfin, cette situation difficile prit fin le 10 août 1759 et Ferdinand VI mourut (3).

(1) Carlo Broschi, dit Farinelli, avait une voix de soprano d'une extension prodigieuse (deux octaves et demie), d'une douceur et d'une flexibilité uniques. Très honnête homme, très modeste pour un ténor et très prudent, il n'abusa pas de la faveur extraordinaire que ces talents lui avaient value à la cour d'Espagne, auprès de Ferdinand VI et de la reine Barbe, aussi éprise que son mari de cette divine musique. Lorsque Charles III succéda à son frère, le roi ayant un jour, par manière de plaisanterie, dit qu'il ne voulait plus de *chapons* que sur sa table, Farinelli prit congé du souverain et se retira près de Bologne, dans une petite maison de campagne, où il vécut encore de longues années. Le duc d'Arcos, lorsqu'il revint de Naples en 1772 le visita. Malgré son âge (il n'avait pas loin de soixante-dix ans), il se mit au clavecin et chanta un peu, laissant entrevoir ce qu'il avait été. (Morel Fatio, *Etudes sur l'Espagne*, 2e série, p. 102.)

(2) Aff. étr., Naples, t. LXXVI, Ossun à Choiseul, 20 mars 1759.

(3) Dans le livre de Fernan Nuñez, *Vida de Carlos III*, édition Morel Fatio et Paz y Melia, t. Ier, p. 115-135, les détails les plus circonstanciés sont consignés sur la dernière maladie de Ferdinand VI. Fernan Nuñez était le beau-frère du sommelier de corps du roi, le duc de Béjar. P. 115 : « Aussitôt après la mort de la reine Barbe, le roi s'enferma dans le château de Villaviciosa, éloigné de deux lieues de Madrid, afin d'habiter un endroit où il n'eût jamais séjourné avec la reine. » — P. 128 : « Un jour, il s'enferma depuis le matin, et, bien qu'il fût très dévot, il ne voulut pas ouvrir sous aucun prétexte, même pour entendre la messe; il se promenait continuelle-

Digitized by Google

Les dépêches, qui annonçaient son décès, ne parvinrent à Naples que le 22 du même mois. S'autorisant d'une clause du testament de son beau-fils, Ferdinand VI, Elisabeth Farnèse s'empara de la régence. Elle demanda à Don Carlos des instructions, et celui-ci, dans une lettre en français, la chargea de donner des ordres afin qu'une flotte espagnole vînt à Naples pour le transporter, lui et sa famille, en Catalogne, où il comptait débarquer, quand il aurait réglé les affaires qui le retenaient encore en Italie.

II

Il désirait, en effet, laisser la couronne des Deux-Siciles à un de ses fils, mais il craignait les difficultés que pourrait opposer la France à cette dévolution. Son frère, l'infant Don Philippe, vivait à Parme et aspirait à sortir de ce duché qu'il considérait, avec dédain, « comme un trou » indigne de lui. Il convoitait le trône de Naples, quand Don Carlos le quitterait, et il appuyait ses prétentions sur l'article 4 des préliminaires du traité d'Aix-la-Chapelle. Son épouse, Louise-Elisabeth, fille du roi de France Louis XV, sans cesse à Versailles, où elle intriguait, pouvait, à force d'instances, vaincre l'apathie paternelle.

ment de long en large. » — P. 133 : « Il devint furieux et mordait les gobelets d'argent par lesquels on avait remplacé les verres de cristal. Il se coucha à la fin sans vouloir se lever, faisant dans son lit toutes ses ordures, qu'il lançait contre tous ceux qui le servaient, indistinctement... Un jour, il recouvra quelques moments de raison; il demanda des nouvelles d'un sergent-major des gardes du corps, qu'il aimait; on lui répondit : « Il est à l'église à prier « pour la santé de Votre Majesté. — Ma santé, répliqua-t-il... dites pour « l'heureux voyage de mon frère Charles. » Il mourut au bout de dix mois de souffrances continuelles, privé des secours de la religion et au milieu de ses excréments.

Digitized by Google

La question se compliquait encore des réclamations de l'Autriche et de la Sardaigne. Ces puissances avaient, par leurs concessions, contribué à la formation de l'apanage de don Philippe. Elles étaient intéressées à ce que l'infant abandonnât ses Etats afin d'exercer leurs reprises. Marie-Thérèse revendiquait Parme et Guastalla, le vieux roi Charles-Emmanuel III entendait recouvrer le Plaisantin.

Le moyen de conjurer toutes ces complications était d'obtenir que la cour de France renonçât à soutenir Don Philippe. Le ministre de Louis XV, Choiseul, ne voyait aucun avantage à satisfaire l'ambition de ce petit prince; aussi amusait-il Louise-Elisabeth par ses discours, détournant son attention du royaume de Naples et présentant à sa convoitise d'autres objets (1).

(1) Henry SAGE, *Don Philippe de Bourbon et Elisabeth de France*, p. 69. Voici, en outre, le détail des négociations compliquées engagées avec Vienne, la France et l'Angleterre par Naples; Michel-Angelo SCHIPA, ouvrage intitulé : *Il regno di Napoli al tempo di Carlo di Borbone*, Napoli, 1904. P. 538 : « L'Angleterre et l'Autriche cherchent toutes deux à gagner l'amitié du futur roi d'Espagne. M. Pitt lui offre son appui et lui promet de faciliter l'accès au trône de Naples d'un de ses fils, parce que le ministre britannique rêve de former une ligue en Italie, où entreront la Sardaigne et les Deux-Siciles. L'Autriche, jointe à la France, oppose aux démarches de l'Angleterre le traité secret de Versailles, signé le 1er mai 1757, d'après lequel Don Philippe, obtenant les Pays-Bas, renoncerait à ses prétentions sur le royaume de Naples. La cour de Vienne contrebalançait les mauvais desseins de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne; Marie-Thérèse montrait chaque jour plus d'amitié et de véritable affection au roi de Naples. L'ambassadeur de Don Carlos en Autriche, Di Maio, donnait à cet égard les plus amples assurances. » (Arch. Stà. Nap., Aff. ext., Vienne, t. XXXVIII, Di Maio à Tanucci, 3 février 1759.) La cour de Naples encouragea la bonne volonté de celle de Vienne en facilitant un emprunt autrichien dans le royaume des Deux-Siciles. — P. 540 : « Pour répondre à ce procédé, Vienne, dans de nouveaux accords avec Versailles, 31 décembre 1758, abandonna toute exécution violente du traité d'Aix-la-Chapelle; elle renonça à l'acquisition de Parme, en persuadant à la France de laisser Don Philippe de Bourbon où il se trouvait. » (Arch. Stà. Nap., Aff. ext., Vienne, t. XXX, Di Maio à Tanucci, 3 février 1759.) Il fut conclu (p. 541) entre les deux puissances que Marie-Thérèse renoncerait en faveur du gendre de Louis XV, à son droit de retour sur Parme et Guastalla, à condition que don Philippe lui céderait ses droits sur les territoires de Bozzolo et de Sabbionetta.

Le gouvernement anglais, qui avait eu d'abord le projet de former une ligue entre l'Espagne, la Sardaigne et les Deux-Siciles, renonce à cette com-

Digitized by Google

L'amitié de Don Carlos lui semblait, au contraire, plus précieuse, et il entendait la gagner par ses bons offices, afin que ce monarque aidât la France, soit comme médiateur, soit comme allié, à sortir de la crise qu'elle traversait, dans sa lutte continentale et maritime contre la Prusse et l'Angleterre. Il importait, par de réels services, de déjouer les coquetteries du ministère britannique. Pitt, au mois de février 1759, n'avait-il pas engagé le roi des Deux-Siciles à se partager l'Italie avec le roi de Sardaigne, promettant de favoriser ces conquêtes, avance qui, du reste, s'était heurtée à la stricte probité de Don Carlos? Celui-ci avait répondu sèchement qu'il n'entendait pas envahir injustement le bien d'autrui (1).

Restait à désintéresser l'Autriche et la Sardaigne, si ces deux puissances ne reprenaient pas les domaines cédés à Don Philippe par le traité d'Aix-la-Chapelle.

Au mois de mars 1759, dans une lettre adressée à Louis XV, Don Carlos reconnaît les droits de Charles-Emmanuel sur le Plaisantin, et le roi de France intervient pour que ce dernier consentît à ne pas les faire valoir jusqu'à la conclusion de la paix, à la condition que des revenus équivalents aux produits de ces domaines lui seraient servis.

Quant à l'Autriche, on espérait terminer cette revendication par un mariage. Dès l'année 1757, des négociations

binaison, qui lui paraît irréalisable (p. 543). Il prévoit que si jamais l'Espagne peut aider l'Angleterre, ce sera lorsque le roi de Naples sera assis sur le trône de Madrid. Aussi, Pitt déclare-t-il au prince Albertini, ambassadeur de Don Carlos, que, malgré la validité du droit de Charles-Emmanuel, il ne consentira jamais à le faire prévaloir au détriment de Charles de Bourbon et de sa descendance. (CARUTTI, *Storia della diplomazia della Corte di Savoia*, Torino, vol. IV, 1880, p. 368.) Charles-Emmanuel, isolé, se tourne du côté de Vienne et de Versailles, pour connaître leurs intentions à la mort de Ferdinand VI. Il demande à Louis XV de lui garantir Plaisance; mais, au lieu de cela, il reçoit du roi de France l'offre d'une compensation, si Charles-Emmanuel renonce à toute action contre Philippe de Bourbon, à la mort de Ferdinand VI. Le roi de Sardaigne, se pliant à la nécessité, accepte ses conditions (p. 544). (CARUTTI, *ouv. cité*, p. 372.)

(1) SOULANGE-BODIN, *le Pacte de famille*, p. 76.

Digitized by Google

s'ouvrirent entre la cour de Naples et celle de Vienne. Le fils aîné de l'impératrice, le futur Joseph II, devait épouser une des filles de Don Carlos, lorsque la femme de Don Philippe, Louise-Elisabeth, traversa ces projets. Elle noua une intrigue avec le comte de Stahrenberg, ambassadeur de Vienne à Paris. Ses manœuvres eurent pour résultat de provoquer une rupture et de substituer la fille de Don Philippe, l'infante Isabelle, à sa cousine de Naples (1). Cette union rendait la cour d'Autriche peu exigeante quant à ses droits sur Parme et Guastalla, puisque ce mariage ajoutait aux clauses du traité d'Aix-la-Chapelle celles d'une convention matrimoniale. Mais, si la politique générale de Don Carlos n'était pas mise en échec par le mauvais tour que Louise-Elisabeth avait joué à son beau-frère, la femme du roi de Naples fut blessée au plus vif de son amour-propre et étendit sa colère à tous les membres de la cour de Versailles, même à sa sœur la dauphine (2). Au moment de quitter l'Italie, la nouvelle reine d'Espagne avait songé à gagner son royaume, par terre, en traversant la France. On parlait d'une entrevue à Lyon où les deux princesses devaient se rencontrer. A la suite de ces événements, tout fut contremandé et l'on décida que l'on se rendrait par mer en Catalogne.

Les réclamations possibles de Don Philippe détournées, es prétentions de l'Autriche et de la Sardaigne provisoirement écartées, rien n'empêchait plus Don Carlos, ou plutôt Charles III d'Espagne, de disposer à son gré de sa couronne italienne. Sa femme, Marie-Amélie fille d'Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, lui avait donné une nombreuse postérité : Philippe, Charles,

(1) Ce mariage n'eut lieu que le 6 octobre 1760, lorsque déjà Louise-Elisabeth était morte. Elle fut en effet emportée par la petite vérole le 6 décembre 1759. Isabelle ne survécut à sa mère que quelques années, jusqu'au 27 novembre 1763. (Voir Sage, *Don Philippe de Bourbon*, p. 77.)

(2) Marie-Josèphe de Saxe.

Digitized by Google

Fernand ou Ferdinand, Gabriel, Antonio-Pascual, François-Xavier, Marie-Josèphe et Marie-Louise. L'aîné de ses fils était idiot; le second, Charles, fut désigné par le roi pour être son héritier présomptif en Espagne; ce fut donc au troisième, Ferdinand, que le royaume de Naples devait échoir. Cette investiture se fit avec beaucoup de pompe. Charles III, entouré de toute sa cour, ordonna de lire en sa présence l'acte solennel de son abdication et les motifs qui l'avaient déterminé à choisir pour souverain des Deux-Siciles le troisième de ses fils (1).

(1) Aff. étr., Mém. et Doc., Espagne, t. CLVI : « Nous, Charles, etc. Les soins importants qu'exige de moi la monarchie des Espagnes et des Indes depuis la mort de mon très cher et très amé frère, le roi Catholique Ferdinand VI, deviennent encore plus pénibles par l'état de démence notoirement constaté dont est affligé mon royal fils aîné.

« L'esprit des traités, conclus durant le cours de ce siècle, démontre évidemment le désir bien prouvé des différentes cours de l'Europe de séparer autant que possible, sans blesser les règles de la justice, la puissance espagnole de la puissance italienne. A cet effet, comme je suis sur le point de prendre possession du trône des Espagnes, etc., une assemblée considérable composée de moi, de mes conseillers d'Etat, d'un membre du Conseil de Castille, de présence en cette ville de Naples, de la Chambre de Sainte-Claire, du lieutenant de la Sommaria (Chambre des comptes) de Naples, enfin de toute la junte de Sicile et assistée de six médecins, par moi nommés *ad hoc*, m'a rapporté que d'après une infinité d'examens et les expériences réitérées qu'elle a faites, elle n'a pu découvrir dans mon malheureux fils aîné aucun usage de raison, aucun principe de discours ou de jugement humains. Elle a jugé de plus que ce prince, étant demeuré dans ce fâcheux état depuis son enfance, il en résulte que non seulement il est incapable de concevoir, quant à présent, aucune idée de religion, de former aucun raisonnement, mais que même il ne laisse entrevoir pour l'avenir aucune ombre d'espérance. Il est donc évidemment prouvé qu'après l'avis unanime de cette assemblée, il m'est absolument impossible de fixer mon choix sur mon fils aîné et d'écouter la voix de la nature, le devoir et l'affection paternelle, pour lui confier aucune espèce de gouvernement, etc. » (Traduction de l'acte d'abdication du roi d'Espagne du royaume des Deux-Siciles en faveur du prince Ferdinand, le troisième de ses fils.)

Digitized by Google

III

Le 7 octobre 1759, Charles III s'embarqua sur le navire *le Phénix*, qu'escortait une flotte nombreuse sous le commandement de Navarro, marquis de la Victoire. Il débarqua à Barcelone le 17, sans que la traversée eût présenté d'incidents notables.

L'accueil que reçut le prince des autorités et de la population fut enthousiaste. La simplicité de ses manières frappa ceux qui se précipitaient sur son passage pour le contempler. Charles III, âgé d'environ quarante-trois ans, était laid, d'une taille courte, avec des épaules rondes, les os très gros, le teint brun obscur, les yeux petits et le visage traversé par un immense nez très large et très saillant, qui tombait sur une bouche édentée. Ses vêtements lui allaient tant bien que mal. Il portait d'ordinaire un surtout uni de drap, de couleur grise; une veste et une culotte noires et souvent des bottes anglaises; des gants passés couvraient ses mains. Toute son allure décelait l'homme que les cérémonies importunaient et qui n'aimait pas à être gêné (1).

(1) Aff. étr., Espagne, t. DXXXVII, f° 181, extrait d'un recueil de lettres écrites par le chapelain de lord Bristol, ambassadeur d'Angleterre en Espagne Voir aussi Don Fernan Nuñez, *ouv. cit.*, t. II, p. 44 : « Quand il lui fallait s'habiller pour une cérémonie, il endossait avec mauvaise humeur par-dessus la veste de son justaucorps de chasse un habit d'un riche tissu, avec parfois des boutons de diamant; ce surtout devait cacher entièrement son vêtement de dessous, mais parfois il le découvrait un peu. C'est ainsi qu'il se présentait à la cour, à la chapelle, aux baise-main, et, aussitôt la cérémonie terminée, il rentrait dans sa chambre avec un grand soupir de satisfaction et s'écriant : « Ah! Dieu merci, c'est fini! » comme si on l'eût délivré d'un grand poids... Quand il fallait prendre des souliers, des habits ou un chapeau neufs, c'était pour Sa Majesté un martyre; ces nouveaux objets restaient quelquefois huit jours sur une table à côté des anciens, et peu à peu le roi s'y accoutumait. »

Digitized by Google

La reine Marie-Amélie ressemblait plus à un homme qu'à une femme. Elle avait de grosses lèvres, des traits fort accentués, une voix stridente et un caractère impatient qui ne souffrait pas la contradiction. Quand elle s'emportait, elle allait jusqu'à frapper ses femmes de chambre. Elle subissait l'ascendant d'une favorite, la duchesse de Castropignano, Napolitaine fort avide, que détestait Charles III. Le roi consultait volontiers la reine et s'éclairait de ses conseils; mais, quand celle-ci s'irritait, ce qui lui arrivait souvent, elle échouait devant le flegme impassible dans lequel se renfermait le souverain (1).

Malgré son peu de goût pour les représentations, il lui fallut subir les fêtes des Catalans, distribuer des récompenses (2), s'asseoir au chœur de la cathédrale de Barcelone, en qualité de chanoine. Dès qu'il put s'échapper, il partit pour Saragosse. La manie du roi était de voyager grand train, sans souci des mules ou des chevaux qu'il crevait, des écuyers qui restaient en chemin, plus ou moins endommagés par ces courses vertigineuses (3). Lorsqu'il passa à Lérida, l'évêque de cette ville crut faire sa cour en offrant à Marie-Amélie un superbe présent de

(1) Fernan Nuñez, dans la *Vida de Carlos III*, édit. Morel Fatio et Paz y Melia, t. Ier, p. 157, raconte une anecdote qui montre la bonhomie du roi à l'égard de ses familiers. Il était encore roi de Naples et la reine était enceinte. « L'ordre avait été donné que dès les premières douleurs, chacun revêtît l'uniforme de grande tenue pour la célébration du baptême, qui a lieu, pour les infants, aussitôt leur naissance. Un certain Espacaforno servait à table LL. MM. et, en posant un plat, il renversa un peu de sauce. Aussitôt la reine de pousser un de ces cris stridents, comme elle en avait coutume quand elle se fâchait. Espacaforno se met à courir devant toute la cour; le roi le rappelle en lui disant : « Où vas-tu donc, fou? » Celui-ci répondit : « Seigneur, je vais mettre mon uniforme, car je crois que la reine va « accoucher. » Le roi se prit à rire et lui dit de cesser de faire le fou; puis, regardant son épouse du coin de l'œil, comme il en usait en pareille circonstance, il lui murmura tout bas avec malice : « Tu vois, tu vois ce qu'il en « est. » Il n'en traita pas plus mal le serviteur qui s'était permis de donner une leçon à la reine. »

(2) Il gratifia l'officier qui avait commandé l'escadre de 120,000 livres d'un brevet de capitaine général et d'un portrait enrichi de diamants.

(3) Lettres du chapelain de lord Bristol, déjà citées.

Digitized by Google

bijoux. Ce prélat s'attira pour tout remerciement cette mercuriale de la part de son nouveau maître : « Les évêques, lui dit Charles III, n'ont rien à donner; tout ce qu'ils possèdent appartient aux pauvres. Qu'ils le vendent donc et qu'ils le distribuent en aumônes (1). » Malgré son impatience d'être à Madrid, il dut séjourner un mois à Saragosse. La reine et une partie des siens tombèrent malades de la rougeole et d'une autre indisposition mal définie. Enfin, le 9 décembre, la famille royale, par une pluie battante, arriva au terme de son voyage. Tout le monde était harassé. La veille, à la dernière étape, dans la ville d'Alcala, les souverains et leur suite s'étaient rendus au palais de l'archevêque de Tolède. Il fut impossible de s'y reposer et on y campa comme au bivouac. Tout manquait, les lits aussi bien que les tables et les chaises. On dut aller par la ville réquisitionner des meubles. Les infants n'avaient pas de quoi se coucher. Le roi leur distribua les matelas de son lit et chacun s'accommoda comme il put; les mieux partagés s'étendirent, les autres veillèrent sur des chaises (2).

L'entrée à Madrid se fit incognito. On pénétra dans le palais du Retiro (3) par une porte du jardin que leur

(1) Danvila y Collado, *Historia de Carlos III*, t. II, p. 40.

(2) *Id.*, p. 46.

(3) Le palais du Retiro était situé près de l'endroit où se trouvent aujourd'hui les promenades des Récollets et du Prado, sur l'emplacement du musée d'artillerie. Philippe V s'y était installé lorsque son palais élevé à l'autre extrémité de la ville et dominant le Manzanares eut été brûlé en 1734. Le Retiro était une sorte de maison de campagne. « C'est un composé informe de pièces de rapport, qui, d'aucun côté, n'a rien d'imposant, » écrit Bourgoing, *Tableau de l'Espagne moderne*, 3e édit., t. Ier, p. 260. On travaillait à la reconstruction de l'ancien palais et Philippe V avait voulu qu'il fût rebâti à la même place. Dans son voyage en Espagne en 1774, le major anglais Dalrymple (Paris, MDCCLXXXIII, p. 52 et *seq.*), décrit ainsi cette construction : « C'est un grand édifice de pierre de taille placé sur une hauteur et qui termine la ville à l'ouest. Suivant le plan, il devrait y avoir deux ailes, mais elles ne sont pas exécutées et vraisemblablement elles ne le seront jamais, parce qu'on n'a pas encore décidé comment l'ensemble sera terminé. » Le peintre Mengs était encore occupé à décorer ce palais à cette époque. Charles III habitait néanmoins cette demeure depuis 1764.

Digitized by Google

ouvrit l'infant Don Louis (1). Dans la chambre du roi, la reine mère Elisabeth Farnèse s'était fait porter, sur une chaise à bras. Elle se leva lorsque se présenta son fils, qu'elle n'avait pas vu depuis vingt-huit ans. Tous deux pleurèrent en s'embrassant. Elle lui offrit une épée garnie de diamants, qu'il ceignit aussitôt. La reine Amélie reçut un nécessaire de toilette en or et en porcelaine de Chine, renfermé dans un écrin, sous le couvercle duquel se trouvaient un miroir, une montre et un riche éventail. Chacune des infantes fut gratifiée d'une parure. Après la distribution de ses présents, l'aïeule se retira, pour laisser souper la famille royale. Dès huit heures, toute la foule des courtisans était congédiée et le roi allait se reposer.

Le lendemain, Charles III adoptait le règlement de vie qu'il devait observer pendant tout son règne. Le matin (2), à six heures moins un quart, son valet de chambre l'éveillait. Le roi se levait et priait seul jusqu'à sept heures moins dix. Son sommelier de corps, le duc de Losada, entrait alors, puis le médecin, le chirurgien et l'apothicaire. Charles III se lavait, s'habillait, prenait son chocolat et échangeait quelques paroles avec le domestique qui le servait. Il entendait ensuite la messe, pénétrait dans l'appartement de ses fils, et les quittait à huit heures pour s'enfermer seul jusqu'à onze heures, temps réservé

(1) C'était le dernier fils de Philippe V et d'Elisabeth Farnèse. Comme il ne restait plus en Italie de principauté à lui donner, ses parents, dès l'âge de dix ans, obtinrent pour lui un chapeau de cardinal. Mais, en avançant en âge, il ne put se résoudre à un célibat perpétuel et il résigna ses dignités ecclésiastiques. Il passa tout le règne de Ferdinand VI à Saint-Ildefonse, en compagnie de sa mère. Au moment de la mort du roi, Charles de Naples n'était pas sans inquiétude et craignait que son frère puîné ne fît valoir des prétentions au trône d'Espagne, en invoquant les clauses de la loi de 1713, excluant les princes qui n'étaient pas nés ou n'avaient pas été élevés en Espagne. C'est pourquoi Charles III s'empressa de présenter son fils comme son futur successeur. Redoutant les intrigues de Don Louis, il ne voulait pas qu'il s'éloignât de lui et lui imposait la corvée de l'accompagner partout. (Ferrer del Rio, *Hist. de Carlos III*, t. III, p. 144.)

(2) *Vida de Carlos III*, de Fernan Nuñez, dernier chapitre, t. II, p. 53 et *seq.*

Digitized by Google

au travail. Le prince des Asturies, suivi des autres infants, était admis alors dans le cabinet royal jusqu'à la venue du confesseur. L'audience des ambassadeurs commençait ensuite. Ceux de Naples et de France avaient le privilège d'entretenir les premiers Sa Majesté Catholique, avant les représentants des autres nations et les cardinaux de passage à Madrid. A midi, le roi dînait en public. Pendant son repas, il parlait à ceux qu'il voulait honorer, se faisait présenter les étrangers de distinction et donnait sa main à baiser aux Espagnols qui venaient solliciter une grâce ou le remercier. En sortant de table, il causait quelques instants avec les membres du corps diplomatique, les saluait avec bienveillance et partait aussitôt pour la chasse, excepté pendant l'été. Dans cette saison, il se reposait environ une heure, pour laisser tomber la chaleur. Quel que fût le temps, il se livrait jusqu'à la nuit à son divertissement favori (1). Les intempéries ne l'arrêtaient pas et il aimait à répéter ces mots qui devinrent bientôt légendaires : « La pluie ne brise pas les os. » Il dépensait sans compter pour ce plaisir. Aux environs de Tolède, il tua un jour quelques chats sauvages qui lui revinrent chacun à plus de 1,000 livres (2). A la nuit close, il rentrait, quand il ne s'attardait pas à tirer aux flambeaux; il donnait le mot d'ordre et s'enfermait avec un ministre. Les affaires expédiées, s'il lui restait quelques instants, il jouait au reversis jusqu'à son souper, qu'il prenait seul. Il priait ensuite pendant un quart d'heure, se déshabillait et se couchait entre dix et onze heures.

Telle fut la distribution régulière de ses journées.

(1) Aff. étr., Espagne, t. DXXXVII, lettre du chapelain de lord Bristol.

(2) Fernan Nuñez, *Compendio*, t. II, p. 52 : « Connaissant par expérience que sa famille était exposée à tomber en mélancolie et craignant ses mauvais effets, il savait qu'il fallait fuir à tout prix l'oisiveté; de là son goût excessif pour la chasse. Je lui ai entendu dire, au Pardo, un jour que je le servais à table : « Si l'on savait le peu que je m'amuse parfois à la chasse, « on me plaindrait plutôt que de m'envier cet innocent divertissement. »

Digitized by Google

Quand il communiait, il se levait plus tôt; quand il résidait à Aranjuez ou à Saint-Ildefonse, les parties de pêche alternaient parfois avec les parties de chasse. Comme son aïeul Louis XIV, le souverain se piquait d'une rigoureuse exactitude et l'exigeait autour de lui. Non pas qu'il réprimandât durement ses serviteurs; pour un manquement accidentel, il se bornait à quelques plaisanteries. Les domestiques, habitués à sa bonhomie et à sa familiarité, considéraient son silence comme le plus grave de tous les reproches.

Il se montrait fidèle dans ses affections (1). Ainsi Don José-Fernandez de Miranda, son sommelier de corps, qu'il éleva au rang de duc de Losada, l'avait accompagné en Italie et ne le quittait jamais. C'était le modèle des gentilshommes et le roi le traitait comme un vieil ami. Parfois même, ils se querellaient, surtout le soir, au moment du reversis. Charles III s'apercevait qu'il avait été trop loin au mutisme de son partenaire, qui le quittait en boudant et le lendemain matin ne se présentait pas à l'heure accoutumée. Le monarque disait alors à son valet de chambre : « Losada s'est fâché hier; qu'on aille le chercher. » Le duc arrivait aussitôt, le visage morose; le prince lui disait quelques paroles affectueuses, s'excusait presque, et la maussaderie de son vieux compagnon s'évanouissait.

Si Charles III, bien qu'il eût vécu longtemps loin de l'Espagne, ne semblait pas dépaysé, si rien ne troublait la sérénité de son humeur, s'il s'accommodait à tout avec philosophie, il n'en était pas de même de la reine Marie-Amélie. D'abord elle conçut beaucoup d'antipathie et de jalousie contre la reine mère, Elisabeth Farnèse, *la vieille*, comme elle la désignait irrévérencieusement à ses familiers. On eût dit que cette princesse allait lui ravir l'ascendant qu'elle avait conquis sur l'esprit de son époux

(1) Ferrer del Rio, *Historia de Carlos* III, t. Ier, p. 252.

Digitized by Google

Charles III; craintes chimériques, si l'on songe à l'état de décrépitude de la reine mère et au genre de vie qu'elle avait adopté. Bien qu'elle eût souffert autrefois des étranges manies de Philippe V, qui fermait ses appartements à la lumière, dormait le jour et ne se levait qu'à la nuit, elle s'était si bien pliée à ces habitudes qu'elle les avait conservées, depuis son veuvage. Très alourdie, presque aveugle, ne circulant que dans une chaise à bras, elle n'avait plus la vigueur nécessaire pour exercer le même despotisme que par le passé, quand même elle y eût songé. Les contacts entre elle et son fils n'étaient plus assez fréquents pour qu'il s'établît entre eux l'intimité indispensable aux confidences et aux conseils. Elle reposait quand le matineux et actif Charles III travaillait, donnait des audiences ou chassait. A peine commençait-elle sa journée quand il rentrait au logis fatigué, attendu par un ministre, avec lequel il s'enfermait jusqu'au moment du souper. A ce chasseur, habitué au grand air, le séjour passager dans les appartements de la reine mère était insupportable. Il étouffait dans ces chambres calfeutrées de tapis et de tentures, où l'on n'ouvrait presque jamais les fenêtres et où les poêles restaient presque toujours allumés (1).

D'autres sujets de plaintes plus légitimes blessaient la reine, et l'on retrouve l'accent de ses lamentations dans ses lettres fréquentes au jurisconsulte Tanucci (2), que les souverains avaient laissé auprès de Ferdinand IV, pour être son mentor politique. C'était d'abord son logement à Madrid que détestait Marie-Amélie, parce que les cloisons étaient garnies d'une charpente en bois qui rendait (ce sont ses propres expressions) son appartement semblable à ces baraques construites au moment des

(1) DANVILA, *ouv. cité*, t. II, p. 52.
(2) Correspondance de l'année 1760, citée par DANVILA, même tome, p. 53 et *passim*.

Digitized by Google

tremblements de terre. Les murailles en étaient peu épaisses, frappées du matin jusqu'au soir par les rayons du soleil, de sorte que l'atmosphère que l'on y respirait était suffocante. Elle s'y abandonnait à la tristesse; elle pensait à l'Italie, à Naples qu'elle appelait « la pupille de mes yeux, la ville que je porte dans mon cœur ». Pourquoi avait-on échangé ce petit royaume contre ces immenses Etats dont elle ne jouirait jamais? « Ma vie, disait-elle, par une sorte de pressentiment de sa fin prochaine, ne sera pas assez longue pour voir le résultat des réformes que nous entreprenons. » Le séjour d'Aranjuez était encore celui qu'elle préférait, parce que, écrivait-elle, « je ne vois pas au moins ce mur maudit ». Mais l'âpreté de la température l'éprouvait : « Il pleut, il vente; ou quand il se lève un beau jour, aussitôt la chaleur incommode. Oh! quel climat! surtout pour ceux qui viennent de Naples. Je n'ai pu encore manger de bonnes fraises. Par ce détail, imaginez le reste! Une personne d'un certain âge qui a séjourné quelque temps à Naples ne pourra que difficilement s'accoutumer à ce pays. Les fruits d'Aranjuez ne valent rien, tandis que ceux de Naples étaient excellents. Quel pays singulier! Vous ne pouvez vous le figurer! » Elle se fâchait presque contre Tanucci quand celui-ci parlait de la fertilité de l'Espagne. Elle condescendait à accorder que l'Andalousie et Valence étaient de riches provinces, mais le sol des environs de Madrid! on n'y voyait partout que du sable stérile. Quant à la société des Espagnols, elle lui déplaisait. Les manifestations de joie qu'on lui témoignait lui paraissaient étranges et excessives. Elle jugeait insupportable la conversation des femmes, « les créatures les plus ignorantes du monde ». Un seul divertissement trouva grâce devant la reine : elle s'amusa des combats de taureaux. « Je croyais, disait-elle, que cela me causerait une grande peur; mais, en observant le sang-froid

Digitized by Google

et l'habileté de ces gens, toute crainte disparut et je pus jouir beaucoup de ce spectacle. »

IV

Un des traits essentiels du caractère de Charles III est son esprit de conservation, son horreur du changement. Aussi l'avènement du nouveau roi en Espagne laissa-t-il au pouvoir les ministres du règne précédent, à l'exception toutefois de Don Juan de Gaona y Porto-Carrero, comte de Valparaiso, envoyé en Pologne, en qualité d'ambassadeur. Le souverain confia la gestion de ses finances, dirigées autrefois par ce personnage, à un Sicilien, venu avec lui de Naples, Don Leopoldo de Gregorio, marquis d'Esquilache. Ce choix fut une faute, comme on le remarquera plus tard, quand on constatera la défiance témoignée par les Espagnols aux étrangers. Esquilache, par son origine, attira au prince bien des ennuis; il est vrai d'ajouter qu'il accrut aussi par son imprudence la haine qu'on lui portait. Ce n'était pas, toutefois, un homme sans valeur. Esprit entreprenant, retors, il avait exercé d'abord à Naples l'emploi de fournisseur des troupes, et, plus tard, celui de directeur général des douanes. Sa facilité à trouver des ressources lui ouvrit le chemin du ministère des finances. Plein de confiance en lui-même, d'humeur tatillonne et encombrante, il se mêlait volontiers de ce qui dépassait son ressort. Loin de nuire à sa fortune, cette curiosité, cette indiscrétion passa aux yeux du prince pour de l'activité et valut à Esquilache, en Italie, deux autres portefeuilles : ceux de la marine et de la guerre. S'il possédait beaucoup de qualités pratiques et administratives, les vertus de l'homme d'Etat lui

Digitized by Google

manquaient : d'abord la discrétion; il parlait trop pour cela; ensuite l'économie des deniers publics. Il s'en montrait, au contraire, prodigue, et achetait par des pensions ou des gratifications ceux qu'il redoutait. Bien qu'il disposât d'un argent qui ne lui appartenait pas, ses largesses lui valurent une réputation de générosité qu'il méritait cependant à quelque titre, car il refusait tout témoignage matériel de reconnaissance. Ce désintéressement lui attirait de nombreux reproches de sa femme, originaire de Catalogne. Aussi corrigeait-elle de son mieux, par sa conduite privée, ce qui, à ses yeux, passait pour une coupable imprévoyance de la part de son mari. Ses mains s'ouvraient aux présents des favoris et des solliciteurs, sans qu'Esquilache s'enquît de l'origine de ces dons ou s'opposât à leur acquisition. Etait-ce chez lui hypocrisie ou faiblesse? On ne le sait. Mais il prêta, par cette complaisance, le flanc à toutes les calomnies, qui surgirent au moment de sa ruine et que la médisance ne manqua pas de grossir (1).

Don Ricardo Wall occupait le poste de ministre des affaires étrangères sous Ferdinand VI. Irlandais de naissance, il avait commencé ses premières armes en 1718, sur la flotte espagnole que l'amiral Byng battit près des côtes de Sicile. Il servit ensuite en Italie, à la suite de l'infant Don Philippe. La fortune, à ses débuts, se montra assez avare, et il ne parvint qu'avec peine au grade de colonel de dragons. Il partit pour les Antilles, d'où il revint avec un plan hardi pour dépouiller les Anglais de la Jamaïque. La diplomatie lui fut plus profitable que la carrière militaire. Il figura à Aix-la-Chapelle, puis à Londres, comme agent secret de l'Espagne. Enfin, dans cette dernière ville, il devint le représentant attitré et officiel de Ferdinand VI. Promu au grade de maréchal

(1) Voir Ferrer del Rio, *Historia de Carlos III*, t. Ier, p. 244 et *seq.*

Digitized by Google

de camp et de lieutenant général de la milice, il quitta la cour britannique pour s'élever au rang de ministre des affaires étrangères. Il s'y montra Anglais de cœur et ennemi des Français. A l'avènement de Charles III, ce personnage, satisfait dans ses ambitions, redoutait l'activité, la peine et les soucis. Il n'aspirait qu'à conserver sa place, afin de couler les années de sa vieillesse dans le plaisir du pouvoir et dans le repos.

Don Alfonso Muñiz, marquis del Campo-Villar, était ministre de grâce et de justice. Son nom ne mérite pas d'être cité parmi les jurisconsultes célèbres. Ses titres à la notoriété furent une longue carrière, une équité assez ordinaire aux magistrats espagnols, et la chance d'avoir été élevé dans un de ces établissements privilégiés, appelés *colegios mayores* (1). Ceux qui en sortaient gardaient un esprit de corps exclusif, et écartaient les intrus de toutes les places importantes qu'ils se réservaient jalousement. Aussi Muñiz, dont la principale valeur était de compter au nombre de cette société fermée, se montra-t-il très dévoué défenseur de ses privilèges. Ainsi, il refusa une place de fiscal (2) dans une audience ou tribunal à Don Manuel de Roda, dont on connaîtra plus tard l'importance; non pas qu'il le jugeât incapable, mais parce que Roda était un *mantéiste*, c'est-à-dire un étudiant pauvre, élevé, par charité, dans un collège de second ordre.

Le ministre de la marine et des Indes, Don Julian Arriaga, éloignait les sympathies par son caractère sec. Incorruptible dans ses actes, vieillard vénérable et sincèrement dévot, il s'appliquait autant qu'il le pouvait aux affaires de son département; mais ses forces ne lui

(1) Sur les Colegios Mayores, voir les articles de M. Desdevises du Dézert, *Revue hispanique*, t. VII, et *Revue d'Auvergne*, article intitulé : *l'Enseignement public en Espagne au dix-huitième siècle*, mai-août 1901; se reporter également à l'ouvrage de M. Reynier, *la Vie universitaire dans l'ancienne Espagne*, p. 176.

(2) Fonctions qui équivalent à celles de ministère public.

Digitized by Google

permettaient que de suivre les chemins battus, tracés par la routine. Il s'y laissait guider, à ce que l'on prétend, par les jésuites, au milieu desquels on le voyait souvent.

De la composition de ce ministère on ne pouvait guère prévoir la conduite future du souverain. Les collaborateurs du roi n'étaient guère que des vieillards, assoupis dans la somnolence du règne précédent. Seul, entre tous ses collègues, le secrétaire d'Etat des affaires étrangères attirait l'attention par sa franche hostilité contre la France. Notre ambassadeur à la cour de Madrid allait-il être capable de combattre, auprès de Charles III, une influence aussi funeste à nos intérêts?

Le roi d'Espagne avait demandé, à notre cour, le rappel du marquis d'Aubeterre, qui représentait notre nation auprès de Ferdinand VI, sans qu'il nourrît aucun grief contre ce personnage. Il voulait seulement que le marquis d'Ossun, notre ambassadeur à la cour de Naples, l'accompagnât en Espagne. L'antipathie que Charles III ressentait pour les nouveaux visages était un des motifs de cette mutation; de plus, notre ministre à Naples avait su gagner l'estime et l'amitié du roi et de sa famille. Il était advenu même que, flatté de cette distinction, d'Ossun s'était peu à peu détaché de la France, pour devenir l'admirateur aveugle et l'écho fidèle du prince, auprès duquel il résidait. Homme assez médiocre, que ses collègues du monde diplomatique jugeaient cavalièrement (1), il n'offrait aux mains de Choiseul, malgré son intimité auprès des souverains, qu'un instrument inutile. Capable, tout au plus, de remplir l'office d'un simple agent de transmission, les négociations délicates passeront au-dessus de sa tête, sans qu'il paraisse s'en apercevoir.

(1) Voir DONIOL, *Histoire de la participation de la France à l'établissement des Etats-Unis*, t. II, p. 581. D'Ossun se trouvait alors, il est vrai, plus vieux de vingt ans. Voici ce que disait de lui le ministre de Prusse « Cet homme est absolument une non-valeur; borné de tout temps, une surdité, depuis quelques années, le rend imbécile. »

Digitized by Google

On aura vu défiler les principaux personnages de l'entourage royal, quand on connaîtra son confesseur, le cordelier Joaquin Eleta, du bourg d'Osma, moine assez vulgaire, d'esprit lourd et têtu, caractère mal commode, sujet à la colère et, dans ses accès, ne gardant plus aucune retenue. Sa grossièreté décelait alors la bassesse d'où il était sorti

V

Une lourde tâche s'imposait au roi, dès le début de son règne. Il s'agissait de remettre en mouvement la machine gouvernementale, que son prédécesseur avait laissée rouiller. Dès ses premières paroles, le souverain montra qu'il était le maître, qu'il prenait son rôle au sérieux et qu'il entendait être obéi. Le président du conseil de Castille (1), étant venu au palais, s'assit sur un escabeau, suivant l'étiquette, en présence de Charles III. Ce magistrat avait coutume d'entretenir Ferdinand VI des objets les plus futiles, et il pensa que le nouveau prince se laisserait amuser comme son prédécesseur. « Apprenez, lui dit le roi, en interrompant son bavardage, que vous ne venez pas ici pour faire la belle conversation; mon désir est que vous m'instruisiez de tout, que vous veilliez activement à ce que les affaires s'expédient promptement, sans différence entre les grands et les petits; je veux

(1) C'était, après le roi, le premier personnage de la monarchie. M. Desdevises du Dézert, dans son article sur le Conseil de Castille au dix-huitième siècle, définit ainsi le rôle réservé à cette assemblée. « Une trentaine de magistrats élaboraient et promulguaient les lois, nommaient aux emplois civils, contrôlaient l'administration, rendaient la justice en dernier ressort... Aucune requête ne pouvait parvenir au roi sans passer par leurs mains, aucun ordre de l'autorité royale ne s'exécutait sans leur participation. » (*Revue hispanique*, t. LXXIX, année 1902, p. 1.)

Digitized by Google

même, s'il est possible de plier la justice, qu'elle soit de préférence pour les pauvres (1). »

Très autoritaire, il ne voulut voir dans ses ministres que des commis, consultés pour obtenir d'eux des renseignements techniques; mais il se réserva, à lui seul, la décision. Tâche énorme, trop lourde et à laquelle il ne pouvait suffire. Il fut débordé par les détails et s'y perdit souvent, par excès de conscience et par esprit de minutie. De là des lenteurs dans l'examen et l'exécution des affaires, qui ne seraient pas advenues s'il eût embrassé les questions avec plus d'ampleur, abandonnant à ses ministres les parties secondaires du gouvernement et l'expédition courante. Mais il arrêtait tout par sa volonté ombrageuse, jalouse d'une autorité qui n'était pas la sienne (2)

Les premiers objets qui attirèrent l'attention de Charles III furent les finances, l'armée et la marine.

Le trésor, à la mort de Ferdinand VI, présentait un état plus satisfaisant qu'on ne devait s'y attendre. L'avidité de la reine Barbe, épouse du feu roi, remplit ses coffres particuliers. L'inventaire, dressé après sa mort, estimait à 3 millions le prix de ses bijoux, à 12 millions son argent comptant, outre les sommes considérables, placées dans des banques étrangères (3). Dans les caisses de Ferdinand VI, on trouva 165 millions de livres tournois. Le budget public, il est vrai, ne s'équilibrait pas, mais le déficit était peu considérable, même en tenant compte de la valeur de l'argent, à cette époque, puisqu'il ne dépassait guère 12 millions annuels. Il eût été facile de le combler avec un ministre moins prodigue

(1) M. Soulange-Bodin, *la Diplomatie de Louis XV et le Pacte de famille*, p. 102.

(2) Esquilache avouait un jour ne pas disposer à son gré d'un brevet de sous-lieutenant.

(3) Aff. étr., Mém. et Doc., Espagne, t. CLXXXVIII : Précis des relations politiques de la France et de l'Espagne sous les règnes de Ferdinand VI et de Charles III.

Digitized by Google

qu'Esquilache. Mais, dès les six premiers mois du règne, toute l'épargne fut gaspillée. La trésorerie de Cadix contenait 75 millions. Bientôt les deux tiers en furent dissipés, sans qu'on pût retrouver la trace de cet argent. On prétendit qu'il avait été voituré à la monnaie de Séville et à celle de Ségovie. En réalité, beaucoup de lingots passèrent à Naples, soit de l'aveu du roi, soit par ordre secret de la reine, soit par la dextérité du ministre, aidé de la favorite, sa complice, Mme de Castropignano (1).

Une décision de Charles III lui fut inspirée par des scrupules de conscience. Il ordonna de payer les dettes de son père Philippe V. C'était l'abandon annuel, aux créanciers, de 10 millions de réaux (2) et d'un capital immédiat de 50 millions de réaux (3). D'autres grâces, accordées au moment de l'arrivée et dans l'effusion des premiers instants, diminuèrent les recettes à recueillir. Ainsi le roi abandonna aux provinces de Castille, de Valence et de Majorque tout l'arriéré qu'elles devaient depuis la fin de 1758.

Ces libéralités, si elles valaient au roi les acclamations de ses sujets, si même, dans une certaine mesure, pour ce qui concerne les créanciers de Philippe V, elles fortifiaient le crédit royal, rendaient plus difficiles les dépenses essentielles qu'exigeaient les réformes de l'armée et de la marine.

Si l'on parcourt les rôles de l'armée espagnole (4) à l'avènement de Charles III, l'on remarquera, tout d'abord, le nombre considérable d'officiers qu'il y avait, pour un effectif relativement restreint. On comptait 6 capitaines généraux, 42 lieutenants généraux, 48 maréchaux de

(1) Mém. et Doc., t. CLXXXVIII, f° 37.
(2) Le réal vaut environ 0 fr. 25.
(3) Danvila, *op. cit.*, t. II, p. 79.
(4) Simancas Estado, legajo 6090, cité par Danvila, t. II, p. 69 et *seq.*

Digitized by Google

camp, 90 brigadiers et le reste à proportion. Mais l'aristocratie nationale ne figurait guère dans cet état-major et ce n'était pas, comme en France, parmi la noblesse espagnole que se recrutaient d'ordinaire les officiers (1). On y rencontrait beaucoup d'étrangers : des Wallons, des Français, des Irlandais, des Italiens, des Suisses, établis sans esprit de retour et alliés, pour la plupart, à des familles originaires de la contrée, où ils servaient (2). Sous le règne de Ferdinand VI, la dépense de l'infanterie, qui coûtait environ 96 millions de réaux, avait été abaissée à 77 millions; celle de la cavalerie, de 52 millions à 32. L'armée s'élevait à une quarantaine de régiments d'infanterie de ligne à deux bataillons chacun, dont les trois quarts se composaient de troupes nationales, le reste de soldats étrangers; 3 régiments irlandais, 3 régiments wallons, 4 régiments suisses, 2 régiments italiens et un de volontaires étrangers. En tout 65,000 hommes environ. La cavalerie, entièrement nationale, était formée de 14 régiments de ligne et de 8 régiments de dragons, soit 10 à 12,000 hommes; un régiment d'artillerie et quelques compagnies du génie.

L'esprit militaire manquait à la nation (3) et les princes qui la gouvernaient ne l'encourageaient guère, par leur exemple. Un seul fut soldat, Philippe V. Il montra un réel courage pendant la guerre de Succession, mais cette ardeur guerrière se refroidit de bonne heure. A partir de 1715, il ne reparut plus à la tête de ses troupes. Charles III, malgré son goût pour l'exercice et la vie en plein air, n'était rien moins que général. Le recrutement des soldats étrangers laissait beaucoup à désirer. Ainsi l'infan-

(1) On notera cependant quelques exceptions; ainsi, nous verrons plus tard le comte d'Aranda, d'une famille illustre, commander l'armée de Portugal.

(2) Morel-Fatio, *Essais sur l'Espagne*, 2e série, p. 29 et 34.

(3) Desdevises du Dézert, *l'Espagne de l'ancien régime, les Institutions*, p. 215.

Digitized by Google

terie wallonne n'était pas en général levée en Flandre ou dans le Brabant, mais on la formait de toutes sortes de gens, embauchés dans les provinces méridionales de la France. Les Suisses valaient un peu mieux, car les capitulations qui réglaient leurs levées accordaient moins de latitude aux racoleurs. Fort économes, avides d'argent, dès que leur service était achevé, on les voyait rôder dans les rues, chargés d'une pacotille de mercerie ou de parfumerie, qu'ils débitaient de porte en porte. Mais leur ivrognerie dégoûtait les Espagnols. Le soir, après s'être soûlés de gros vin noir, quand ils rentraient en titubant, accrochés les uns aux autres, vers leur quartier de la porte de Tolède, c'était dans les rues de Madrid un sauve-qui-peut général au cri de : « Voilà les Suisses (1). »

Ferdinand VI vivait encore quand Don Carlos pria Wall de lui adresser des renseignements sur la marine et la défense des colonies. Le 2 avril 1759, Arriaga rédigea, à la demande de son collègue, une note sur ces matières, que l'on fit parvenir à Naples (2). Elle contenait l'énumération des navires dont l'Espagne disposait et quelques considérations générales sur la protection des Indes occidentales. Ce document est incomplet, car, s'il fournit la liste des bâtiments en état de prendre la mer, il ne donne aucun détail sur leur équipement, sur leur degré plus ou moins avancé de vétusté, sur les matelots qui les montaient et les officiers qui les commandaient. Le total de ces navires s'élevait à 21 vaisseaux de ligne de 80 à 60 canons et de 4 frégates de 30 canons, flotte notoirement insuffisante pour protéger à la fois la péninsule européenne ainsi que les possessions d'outre-mer. Celles-ci, en réalité, restaient à la discrétion de l'ennemi, comme le

(1) Morel-Fatio, *op. cit.*, p. 29; détail emprunté à Ch. Fischer, *Voyage en Espagne*, trad. Cramer, Paris, 1801, p. 185.

(2) Simancas, Archives Estado, leg. 6090, cité par Danvila, *ouv. cité*, t. II, p. 76.

Digitized by Google

révèlent les aveux, mêlés de réticences, du ministre Arriaga. Quand il assurait que Carthagène des Indes, la Havane, Cuba, la Vera-Cruz et Puerto-Rico étaient à l'abri d'un coup de main, mais qu'il ne répondait pas du reste, on pouvait craindre, de la part du secrétaire d'Etat, une enquête insuffisante et des informations erronées. Comment, par exemple, concilier cette assertion avec les plaintes qu'il exhalait sur la désertion des troupes? Comment se rassurer sur le sort de n'importe quelle place en Amérique, quand ce fléau y était général et que les garnisons disparaissaient comme par enchantement? Pour prouver ce fait, il suffira d'un seul exemple. Ainsi, à Caracas, on venait d'envoyer 1,100 hommes. Au bout d'un mois, il en manquait déjà cent. On les payait si mal d'ailleurs qu'il n'était pas possible de se montrer rigoureux. Les soldats avaient droit, en théorie, à 11 *pesos fuertes* par mois, monnaie de compte, dont chaque unité représentait environ 5 francs de notre monnaie. Le Trésor n'aurait pas suffi à pareille dépense. L'on se trouvait donc réduit à cette alternative ou d'épuiser les finances, ou d'abandonner les troupes à leur industrie, les laissant se tirer d'affaire, elles-mêmes, plutôt que de les nourrir ou de leur verser la solde. Aussi Arriaga terminait-il son rapport, en demandant que l'on multipliât les navires, parce que c'étaient des forteresses mouvantes, pourvues du nécessaire en hommes, munitions et artillerie, capables de se porter d'urgence vers les points les plus menacés.

VI

Les souverains avaient ajourné provisoirement leur entrée solennelle à Madrid. Cette fête fut reculée jusqu'au

Digitized by Google

13 juillet 1760 (1). A cette date, dans l'après-midi, vers six heures, Charles III et la reine sortirent de leur palais pour se rendre par la rue d'Alcala à l'église de Sainte-Marie, où l'on chanta un *Te Deum*. Ils parcoururent les rues d'Atocha, des Carretas, la Carrera San-Geronimo et le Prado. Les hallebardiers ouvraient la marche, suivis de quatre carrosses dorés, remplis de majordomes, de femmes de la reine, de gentilshommes de la chambre; aux portières, se tenaient quatre laquais et huit valets de pied. Dans d'autres voitures on remarquait le sommelier de corps, duc de Losada; le grand écuyer, duc de Medinaceli; le prince de Masserano, capitaine de la compagnie italienne. Précédés de quatre cadets, de vingt-quatre laquais, entourés d'une foule d'officiers et d'exempts, de vingt-quatre pages à pied, revêtus d'uniformes brodés d'or, s'avançaient les souverains dans un carrosse d'argent à la suite duquel venait celui des infants, des dames d'honneur, du majordome de semaine. Enfin, les gardes espagnoles et wallonnes fermaient la marche.

La foule n'eut pas seulement à contempler ce cortège; les divertissements durèrent plusieurs jours et tout le monde, à Madrid, rivalisa de magnificence. La municipalité éleva quatre arcs de triomphe. Les joailliers dressèrent un grand quadrilatère où se trouvaient des grottes et des tours dont les chapiteaux étaient garnis d'argent et de pierres précieuses. Les notaires firent orner les fontaines publiques. On tira un feu d'artifice magnifique devant le palais; la plaza Mayor, dont les maisons rappellent quelque peu celles de la place Royale de Paris, fut illuminée. Le lundi, des comédiens représentèrent *le Triomphe d'Alcide*, pièce accompagnée de divertissements et de saynètes (2);

(1) Ferrer del Rio, t. Ier, p. 269.

(2) Petites comédies réalistes, de peu de durée, dans lesquelles les usages et les mœurs du peuple de Madrid étaient tournés en ridicule. Voici quelques titres empruntés à l'auteur le plus en vogue du temps de Charles III, Ramon

Digitized by Google

le mardi, il y eut combats de taureaux où figurèrent non pas de vulgaires *matadores*, mais quatre cavaliers, assistés, comme parrains, des seigneurs les plus qualifiés, parmi les grands d'Espagne. Ils déployèrent un faste inouï; chacun d'eux était escorté de cent laquais, vêtus avec luxe de livrées différentes : bleues, vertes, rouges, jaune paille. Le samedi, le corps des marchands de Madrid ou *gremios* défila, par couples, au nombre de quatre cent quarante-deux personnes, suivies d'autant de laquais portant des flambeaux de cire. Ils donnèrent le spectacle d'exercices guerriers; des hommes armés d'épées et de boucliers exécutèrent des passes et des danses.

Telles furent les réjouissances dont s'amusa le peuple de Madrid. Quelques mois plus tard, la cour était en deuil. Le 27 septembre, la reine Amélie mourait, à l'âge de trente-six ans, enlevée par une sorte d'affection putride. Depuis sa venue en Espagne, sa santé était chancelante. Une chute de cheval, avant son départ pour la Catalogne, l'avait fort ébranlée; elle fut atteinte d'une indisposition à Saragosse, et depuis lors elle toussait sans jamais se guérir complètement (1). Le roi se montra très affligé et ne voulut pas entendre parler de se remarier. Il se hâta, toutefois, de congédier la duchesse de Castropignano et de la renvoyer à Naples, la considérant comme le mauvais génie de la reine défunte (2).

de la Cruz : *la Querelle des marchandes de châtaignes, le Renégat et les cordonniers, le Petit-Maître*, etc.

(1) Aff. étr., t. DXXIX, Espagne, lettre d'Ossun du 11 août 1760.

(2) Aff. étr., Espagne, t. DXXX, Ossun à Choiseul, 2 octobre 1760 : « Le roi d'Espagne ne voulut d'abord rien lui donner; cependant, ce prince a cru devoir sacrifier son juste ressentiment à la mémoire de la reine son épouse. » — Au sujet des intrigues pour remarier le roi Cath., M. Soulange Bodin, dans son livre sur la diplomatie de Louis XV, p. 140, indique celles qui furent conduites par d'Ossun et Losada, pour faire épouser au roi une fille de France. Les Anglais, de leur côté, patronnèrent la candidature d'une princesse de Bragance. Un ambassadeur de l'électeur de Bavière se rendit en Espagne, sous prétexte d'un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle. A Madrid,

Digitized by Google

En France, on la regretta peu. « Jamais la reine, écrivait Choiseul à d'Ossun (1), n'a marqué d'inclination pour la maison de France, et, depuis le mariage de l'infante Isabelle, il y a lieu de croire qu'elle avait pour nous plus que de l'indifférence (2). D'ailleurs, l'intérêt des reines d'Espagne les porte à aimer et à amasser de l'argent, quelquefois même par des voies bien peu honnêtes; et, comme la guerre peut contrarier les gains et les épargnes en argent, il est vraisemblable que la reine défunte et tout ce qui l'entourait auraient toujours été contraires aux partis de vigueur qui paraissent naturels au roi Catholique. Ainsi nous sommes tout consolés de la perte de cette princesse. »

il parla de la fille de son prince, mais il eut l'imprudence d'en montrer le portrait. Charles III, en constatant sa laideur, laissa entendre qu'il préférerait à une pareille union les rigueurs du célibat.» Voir également Aff. étr., Espagne, t. DXXX, 17 octobre 1760, les tentatives pour marier Charles III à Madame Victoire.

(1) Aff. étr., Espagne, t. DXXX, 7 octobre 1760.

(2) Choiseul fait allusion à cette intrigue dont il a été précédemment question et qui, dirigée par la princesse Louise-Elisabeth de France, femme de l'infant Don Philippe, aboutit à la rupture de l'union projetée entre une princesse de Naples et l'archiduc Joseph.

Digitized by Google

CHAPITRE II

L'ALLIANCE FRANÇAISE

I. — Espérances de Choiseul, premières ouvertures à Naples, année 1759. — II. Albertini et W. Pitt, médiation de Charles III, opposition de Wall, conversations avec lord Bristol, politique du roi en contradiction avec celle de son ministre, réponses évasives de Pitt, les instances de d'Ossun, antipathie de la reine Amélie contre la France, la dépêche de Saragosse, étonnement de Pitt, indifférence de Wall à l'égard de la France, sa politique continentale, progrès de Wall sur l'esprit de son maître. — III. Le congrès de la Haye, menaces du maréchal de Belle-Isle, projets d'invasion en Angleterre, versatilité de Frédéric II, opinion de Choiseul sur l'issue du congrès, nécessité d'une paix séparée avec l'Angleterre, obtenue par la médiation de l'Espagne, brutalité de Wall, scène violente avec l'ambassadeur français, union de Wall et de la reine Amélie. — IV. L'ambassade de Fuentès à Londres (mai 1760-décembre 1761), la lune de miel, intransigeance de Pitt, mission de Bussy. — V. Mécontentement de l'Espagne, ouvertures de Grimaldi à Choiseul, double négociation de Choiseul avec l'Angleterre et avec l'Espagne, rapprochement vers l'Espagne. — VI. Le Pacte de famille, la convention secrète, démission de Pitt, rupture entre l'Angleterre et l'Espagne, préambule de la convention secrète.

I

Choiseul connaissait la haine que Don Carlos nourrissait contre les Anglais, surtout depuis l'humiliation qu'ils lui avaient infligée en 1742 (1). Les troupes espagnoles combattaient alors en Lombardie, en faveur de l'infant Don Philippe. Les forces de Don Carlos s'étaient jointes à celles de Philippe V. Tout à coup, le 18 août, une division de l'escadre britannique se présentait devant Naples. Un

(1) Alfred Baudrillart, *Philippe V et la cour de France*, t. V, p. 106.

Digitized by Google

grossier capitaine de vaisseau, nommé Martin, descendait à terre et se rendait au palais, accompagné du consul anglais. D'un ton rogue, il déclarait qu'il allait bombarder la ville, si Don Carlos ne rappelait pas son armée de Lombardie et s'il ne promettait pas de rester neutre désormais. Il donnait deux heures pour délibérer. Un conseil composé des ministres, des généraux, des officiers du palais et de l'ambassadeur de France se réunit sur-le-champ. Cette assemblée reconnut que la ville était hors d'état de se défendre, les châteaux sans artillerie, la population tout émue encore d'un tremblement de terre. Il fallut donc céder et obéir à ce rustre, qui exigeait déjà une réponse, avant que le délai accordé par lui ne fût expiré. Don Carlos avait ruminé souvent les péripéties de cette pénible journée. Choiseul se proposait de mettre à profit cette rancune, mais d'autres influences s'exerçaient auprès du roi et il était trop pondéré pour céder à un mouvement de colère, à un aveugle désir de vengeance.

Au mois de janvier 1759, Ferdinand VI vivait encore; le marquis d'Ossun, notre ambassadeur, admis à entretenir le roi des Deux-Siciles, causait avec lui des événements d'Amérique et des défaites que subissait la France au Canada. Le bruit courait de la prise de Louisbourg. La reine Amélie, qui assistait à cette audience, ne put s'empêcher de dire : « Si les Anglais s'emparent de Carthagène ou de la Havane, comment les en tirerons-nous (1)? » Le roi montrait peu de confiance dans l'état de ces places. En voyant sa préoccupation, d'Ossun crut l'instant favorable pour obéir aux instructions de Choiseul (2). Il insi-

(1) Aff. étr., Naples, t. LXXVI, Ossun à Choiseul, Caserte, 27 janvier 1759.

(2) Aff. étr., Naples, t. LXXVI, Choiseul à Ossun, 2 janvier 1759 : « La cour de Madrid fait armer actuellement vingt-cinq vaisseaux de guerre et sept à huit frégates. Mais, si ces armements n'aboutissent qu'à une simple ostentation de forces, ils n'en imposeront pas à nos ennemis communs. Je vous confirme à ce sujet que M. le marquis d'Aubeterre doit proposer, par ordre du roi, aux ministres de S. M. C., d'envoyer une escadre con-

Digitized by Google

nua donc qu'il serait peut-être opportun d'en imposer aux Anglais par l'envoi d'escadres italiennes, espagnoles et françaises, en Amérique. Il fit allusion à une lettre du marquis d'Aubeterre, ambassadeur français à Madrid. D'après ce diplomate, le ministère espagnol, pour peu qu'il y fût encouragé, joindrait volontiers ses vaisseaux à ceux de la Cour de Naples. Don Carlos paraissait attentif; la reine, qui n'aimait pas la France, se hâta d'interrompre d'Ossun pour lui répliquer que son collègue de Madrid lui paraissait bien vif et que le moment n'était pas venu d'agir. Le roi approuva ces paroles, mais il en corrigea ce qu'elles présentaient de blessant. Il dit à d'Ossun, avec bonté, qu'il avait encore les mains liées, mais que son premier soin, aussitôt maître de ses actes, serait de mettre en sûreté les Indes espagnoles.

Une démarche directe ayant échoué, notre ambassadeur entreprit les personnages qu'il jugea les plus influents auprès des souverains. Tanucci l'éconduisit, alléguant la situation délicate de Don Carlos vis-à-vis de son frère Ferdinand VI. D'Ossun se retourna alors vers Mme de Castropignano. Elle lui avoua que Sa Majesté craignait de n'être pas suffisamment appuyée. Don Carlos, d'après elle, redoutait, par une manœuvre hostile, de fournir aux Anglais un prétexte d'expédition contre les Indes occidentales.

Choiseul ne se découragea pas. Il ordonna à son ministre d'insister (1). Les paroles de Tanucci le laissaient incrédule et il dénonçait ce qu'elles offraient de contradictoire avec une confidence faite, dans une autre circonstance, à notre représentant, par le ministre sicilien. N'avait-il pas dit,

sidérable sur les parages de la Martinique, où le roi en fait aussi passer une française, commandée par M. de Bompar... Vous pouvez confier nos désirs et nos vues, à cet égard, à S. M. S. et à M. le marquis de Tanucci... Il serait bien à souhaiter que le ministère de Madrid fût informé qu'il aurait l'approbation du roi des Deux-Siciles. »

(1) Aff. étr., Naples, t. LXXVI, Choiseul à Ossun, 3 avril 1759.

Digitized by Google

remarquait Choiseul, « que Don Carlos, non seulement influerait désormais sur les opérations du ministère espagnol, *mais encore qu'il lui adresserait même des ordres.* » En quoi donc serait-il délicat, vis-à-vis de son frère, de prescrire la sortie de la flotte de Cadix? Aussi réclamait-il avec instance : 1° que le roi de Naples ordonnât à dix vaisseaux de quitter la péninsule et de se rendre, sans aucun délai, en Amérique; 2° qu'il écrivît aux ministres de Sa Majesté Catholique afin que les troupes, qui se trouvaient dans la partie espagnole de Saint-Domingue, se joignissent aux Français, en cas de tentative anglaise. Le 20 avril 1759, d'Ossun rendit compte de sa mission (1). Il n'avait réussi qu'imparfaitement. Don Carlos s'était contenté d'écrire une lettre à son ministre près la cour de Londres, Albertini, le priant de communiquer sa dépêche à William Pitt. Le cabinet anglais était ainsi indirectement informé que, si les troupes britanniques tentaient quelque descente sur la côte française de Saint-Domingue, il se pourrait que la garnison espagnole prît les armes en faveur du roi Très Chrétien.

La communication d'Albertini eut pour résultat de provoquer une conférence entre le ministre des affaires étrangères Wall et l'ambassadeur anglais à Madrid, lord Bristol. Celui-ci affirma que sa nation n'entreprendrait rien du côté de Saint-Domingue (2).

II

Au mois de septembre de la même année, il y eut une nouvelle conversation entre Albertini et W. Pitt. L'am-

(1) Aff. étr., Naples, t. LXXVI, Ossun à Choiseul, Portici, 20 avril 1759.
(2) Aff. étr., Naples, t. LXXVII, Ossun à Choiseul, Portici, 9 juin 1759.

Digitized by Google

bassadeur napolitain offrit la médiation de son maître afin de rétablir la paix entre la France et la Grande-Bretagne. Le ministre anglais s'exprima avec bienveillance à l'égard de Charles III. Il fit sonner bien haut que le principe fondamental du cabinet de Saint-James était de conserver une union intime et inébranlable avec l'Espagne. Mais il parla de la situation avantageuse où se trouvait actuellement Georges II. Etait-ce son rôle, au moment de tant de succès, de commencer les premières démarches pacifiques? Enfin, il n'était point seul, il avait des alliés sur le continent; l'équité l'empêchait de les abandonner, en signant un traité particulier.

Wall croisait la mission d'Albertini et atténuait la portée de ses paroles. Pitt connaissait la bonne volonté de ce personnage pour les Anglais (1). Une dépêche de lord Bristol, datée du 18 juillet 1759, contenait les assertions les plus rassurantes, recueillies de la bouche de ce ministre. Celui-ci promettait de quitter le pouvoir s'il voyait quelque chance, pour la France, de reconquérir son ancien crédit en Espagne; il ne se retirerait pas cependant avant d'avoir essayé de convaincre les partisans d'une subordination servile au cabinet de Versailles. A son avis, le seul moyen qu'eût le nouveau roi Charles d'occuper en Europe une situation digne de lui, consistait à repousser toute coopération avec la France, à poursuivre, au contraire, l'union des intérêts de sa couronne avec l'Angleterre. Les paroles d'Albertini contredisaient ce langage. Wall, dans ses entretiens avec Bristol, les interprétait et les dénaturait, leur donnant un sens favorable à ses propres opinions. Charles III, d'après lui, ne voulait pas agir comme médiateur; il se bornerait à ne pas

(1) Richard WADDINGTON, *la Guerre de Sept ans*, t. III, p. 428. Voir également Aff. étr., Espagne, t. DXXX, f° 358, des détails sur les intrigues de l'Angleterre, pendant le règne de Ferdinand VI, afin de remplacer le marquis de la Ensenada par M. Wall.

Digitized by Google

refuser de bons offices pour la réconciliation des belligérants.

Wall n'avait pas encore vu son nouveau maître, quand il lui prêtait des intentions aussi neutres, un rôle politique aussi effacé. Il ignorait certaines démarches par lesquelles ce prince s'était avancé beaucoup plus loin que ne le croyait le ministre espagnol. Charles III, en effet, avait offert son concours à Louis XV et, dès le 21 septembre 1759, d'Ossun lui remettait une note (1) contenant les conditions que la France proposerait à l'Angleterre, par son intermédiaire. Cette pièce commençait par un préambule caractéristique. Il suffit d'en citer quelques lignes pour voir quelle était à ce moment la tactique de Choiseul et combien il s'étudiait à représenter l'Angleterre comme un épouvantail, monstre insatiable, tout prêt à se jeter sur les Indes occidentales, quand il aurait absorbé nos colonies : « Vu le préjudice que le commerce de l'Espagne et les possessions espagnoles peuvent souffrir de la continuation de la guerre entre ces deux couronnes (France et Angleterre), et considérant aussi combien il est essentiel, à l'Espagne, que l'équilibre des possessions en Amérique, établi par le traité d'Utrecht, ne soit pas altéré, etc. » Après ces considérations venait la liste de nos prétentions : remise de la délimitation des territoires de l'Acadie et de l'Ohio à l'arbitrage du roi d'Espagne; restitution à l'Angleterre de Minorque, en échange du droit de réédifier les fortifications de Dunkerque; démolition de Louisbourg; restitution de toutes les conquêtes faites sur la France par les Anglais en Amérique, etc.

Quand Albertini remit cette note à W. Pitt, celui-ci fut un instant déconcerté. Les dépêches de Bristol ne laissaient pas prévoir une démarche aussi nette ni aussi précise. Le ministre britannique répondit que l'intention

(1) WADDINGTON, *ouv. cité*, p. 433.

Digitized by Google

de l'Angleterre n'était pas de conserver toutes ses conquêtes, qu'il s'en fallait bien que le roi son maître montrât de l'éloignement à conclure une paix solide et raisonnable. Il promettait de donner prochainement à lord Bristol des instructions qui lui permettraient de conférer avec les ministres de Sa Majesté Catholique (1).

La négociation ne s'engageait pas: Pitt répondait à Charles III d'une manière courtoise encore, mais évasive. On voyait qu'il se dérobait et qu'il éconduisait Albertini avec politesse.

On conçoit la répugnance éprouvée par le cabinet britannique pour arrêter une guerre au moment de grands succès. Londres se réjouissait en apprenant la capitulation de Québec. La Cité escomptait l'occupation prochaine de tout le Canada; dans les Indes orientales, Lally avait subi une défaite devant Madras. En Afrique, les établissements du Sénégal étaient tombés aux mains des Anglais.

Pendant le voyage de Charles III entre Barcelone et Madrid, d'Ossun, notre ambassadeur, eut plusieurs fois l'occasion d'approcher le roi d'Espagne et de l'entretenir de nos malheurs ainsi que de nos embarras. A l'armée du Rhin, l'impéritie de Contades nous attirait la défaite de Minden; sur mer, au sortir de Brest, le maréchal de Conflans perdait notre flotte. Le rôle de notre ambassadeur était difficile. Il jouait le personnage d'un fâcheux, qui venait, au milieu des réjouissances et des fêtes, parler de nouveaux désastres. Cependant, Charles III ne le rebutait pas; il l'écoutait avec patience et même avec émotion. Quand notre représentant raconta devant lui la prise de Québec, le roi s'écria « que cette nouvelle lui avait glacé le sang ». Il demeurait convaincu que, si la France succombait devant l'Angleterre, ce serait bientôt le tour de l'Espagne. Mais que faire, disait-il, pour aider efficace-

(1) Aff. étr., Espagne, t. DXXVI, Ossun à Choiseul, lettre particulière du 24 novembre 1759.

Digitized by Google

ment Louis XV, alors que lui-même ne connaissait qu'imparfaitement ses propres ressources; quand il prévoyait de nombreuses réformes dans son armée, sa marine et la défense de ses colonies?

Pendant une autre conversation avec d'Ossun, au mois de décembre 1759, le prince se montra beaucoup plus net que précédemment. Il parla d'instructions envoyées à Londres au ministre d'Espagne, Abreu. Si les Anglais ne se prêtaient pas à un accommodement raisonnable, il promettait de prendre un parti; il avait ordonné déjà l'armement de quarante vaisseaux de guerre, pour le printemps.

La reine Amélie assistait parfois à ces audiences. Elle ne cachait pas son antipathie contre la France et se prononçait pour la neutralité.

Le cortège royal n'avait pas encore atteint Madrid que l'on apporta au roi un rapport de Wall, contenant le résumé de ses conférences avec lord Bristol (1). D'Ossun fut autorisé à lire cette dépêche et à présenter ses observations. Il lui parut que l'Angleterre ne cherchait qu'un moyen de se soustraire à la médiation (2).

(1) On verra que Wall prête à cet ambassadeur quelques-unes de ses idées personnelles. D'ailleurs, les mauvaises langues qui raillaient le peu de capacité de lord Bristol disaient : « Cet homme ne peut manquer de bien faire sa besogne, puisque M. Wall lui dicte ses dépêches. » (Aff. étr., Espagne, t. DXXX, lettre d'Ossun du 15 décembre 1760.) — Voici un extrait de la lettre de Wall du 3 décembre 1759 (Aff. étr., Espagne, t. DXXVI), adressée à Esquilache : « Depuis le jour que j'eus reçu la lettre de V. E. du 21 du mois dernier, par laquelle elle me chargeait, en conséquence des ordres du roi, d'écouter attentivement ce que me dirait mylord Bristol... j'ai eu deux conférences avec cet ambassadeur, la seconde aujourd'hui, desquelles j'ai pu conclure, en substance, que le roi d'Angleterre estime et agrée infiniment les bonnes intentions qu'a S. M. d'employer sa médiation pour rétablir la paix entre la France et l'Angleterre, ainsi que le prince San Severino (Albertini) l'a témoigné au nom du roi, verbalement, à M. Pitt, cependant que S. M. B. ordonne à son ambassadeur qu'il fasse présent au roi qu'il se rencontre généralement des difficultés infinies dans la médiation lorsqu'il y a des alliés, ce qui n'arrive point *dans le cas des bons offices*, ceux-ci étant sujets à beaucoup moins de formalités... »

(2) Aff. étr., Espagne, supplément, 15, f° 187. « Cette distinction subtile

Digitized by Google

Les fils de cette négociation se croisaient et s'embrouillaient. Wall discutait avec lord Bristol, sans connaître exactement les intentions de son nouveau souverain. Celui-ci dédaignait son intermédiaire pour expédier directement des ordres au représentant Abreu. Ainsi Pitt venait de lire une note que ce personnage lui avait communiquée et qui était partie de Saragosse, signée du ministre des finances Esquilache (1).

Cet écrit contenait les instances les plus vives du roi d'Espagne afin que l'on terminât la guerre (2). « Tous les souhaits du roi, mandait Esquilache, se bornent à ce qu'on ajuste de bonne foi les différends qui ont causé une guerre si cruelle entre l'Angleterre et la France, toutes deux alliées et toutes deux amies de Sa Majesté et qu'on vienne à une paix raisonnable. A cet effet, le roi s'offre avec candeur et l'intention la plus pure à y travailler de la manière qu'on croira la plus convenable... » Le rédacteur avait eu la maladresse d'emprunter la phrase suivante à une note de Choiseul : « Le roi ne peut pas regarder avec indifférence le dérangement que ces conquêtes portent à l'équilibre établi par le traité d'Utrecht (3). »

Pitt ne répondit pas à cette missive. Il renvoya aux instructions que Bristol avait reçues et qu'il avait dû

entre une médiation et de bons offices parut un mot vague de sens à M. d'Ossun... Il n'aperçut de la part de l'Angleterre qu'une envie mal déguisée de se soustraire à la médiation... »

(1) Cette manière d'agir était une ruse du roi Catholique, afin de bien connaître Wall. « J'ai bien remarqué, disait-il à d'Ossun, que Wall s'éloignait beaucoup de mes vues, mais j'ai voulu le laisser en toute liberté afin de mieux connaître le fond de son âme, et il se serait masqué si j'en avais agi autrement. Vous voyez bien qu'il n'a pas réussi à me faire avaler la pilule. Au reste, cet homme est Irlandais; il est imbu des anciens principes de la cour d'Espagne qui étaient entièrement favorables à l'Angleterre. Comment n'aurait-il pas le cœur anglais? En tous cas, il faudra bien qu'il écrive en Angleterre ce que je lui dicterai sous mes yeux. » (Aff. étr., Espagne, t. DXXVI, Ossun à Choiseul, 7 décembre 1759.)

(2) WADDINGTON, *ouv. cité*, p. 433.

(3) Cette phrase se trouve dans la note remise au roi d'Espagne par d'Ossun le 21 septembre 1759.

Digitized by Google

communiquer au roi, par l'entremise de Wall. En adressant à son ambassadeur copie de la communication d'Abreu, le ministre britannique demanda des explications sur la contradiction qu'il remarquait entre le langage du roi d'Espagne et celui de son secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Pourquoi la dépêche était-elle signée Esquilache? Pourquoi avait-elle été expédiée avec tant de hâte et sans que Charles III l'eût concertée, avec le ministre compétent?

Malgré les assurances réitérées du roi Catholique, notre ambassadeur craignait de le voir faiblir, lorsque l'influence antifrançaise du ministre Wall serait fortifiée par l'appui de la reine. Ses premiers entretiens avec ce personnage lui dévoilèrent des sentiments qui l'impressionnèrent par leur cynique franchise. Wall montra, à l'égard de la France, la plus froide indifférence. Il affecta de ne pas comprendre en quoi les victoires anglaises menaçaient la sécurité des colonies espagnoles. Les questions d'outre-mer ne le préoccupaient pas, il ne regardait que les événements du continent. L'intérêt de l'Espagne, à l'entendre, n'était pas assez important pour que cette puissance se permît de jouer le rôle de médiatrice; l'Angleterre récuserait son intervention, refuserait toute paix distincte et renverrait la discussion aux débats généraux d'un congrès, où siégerait la Prusse. D'après le ministre espagnol, le sort de cet Etat importait beaucoup à l'Espagne; il était en Europe le frein nécessaire à l'avidité de l'Autriche. Grâce à lui, par les diversions en Allemagne, Marie-Thérèse était forcée d'ajourner ses projets ambitieux sur l'Italie.

La première conférence entre Wall et d'Ossun s'achevait par de pareilles paroles, quand survint le roi Catholique. Notre ambassadeur, tout bouleversé, répéta au prince ce qu'il venait d'entendre. Celui-ci interrompit ces doléances, en disant à son interlocuteur de se tenir tranquille; qu'il suivrait le plan qu'il s'était tracé, qu'il le

Digitized by Google

remplirait mieux et plus promptement que ne le pensait d'Ossun. Paroles encourageantes, mais d'une bienveillance banale que démentait bientôt la conduite du roi. Des ordres partaient pour Londres, à la suite de cet entretien, et Charles III insistait spécialement auprès d'Abreu sur l'attitude presque timide qu'il lui faudrait garder. « On ne saurait, lui prescrivait-il, employer des expressions trop modérées à l'égard de l'Angleterre; les menaces ne produiraient qu'un très mauvais effet. » Enfin, ce qui prouve qu'il n'était pas demeuré sourd aux arguments de son ministre, c'est que lui même doutait de l'efficacité de ses démarches pour obtenir que la Grande-Bretagne se séparât de ses alliés et conclût une paix séparée.

D'Ossun n'était pas de taille à réfuter ce qu'il entendait. Il se borna, suivant son usage, à consigner les objections espagnoles, laissant à Choiseul le soin de les combattre. Celui-ci rédigea sur-le-champ un mémoire qu'il expédia, le 24 décembre 1759, à Madrid (1).

« Il ne faut, écrivait Choiseul au début de cet écrit, que jeter les yeux sur une carte de géographie pour se convaincre de la dépendance des colonies françaises avec les espagnoles. Le Canada est le rempart de ces dernières contre les Anglais. Ce boulevard une fois emporté, ces possessions mal fortifiées tombent d'elles-mêmes. La supériorité des forces de terre est sans doute d'un grand poids, mais, depuis que le commerce est devenu l'objet de toutes les puissances, il est démontré, par le fait, que la prépondérance est du côté de celle qui a l'empire de la mer. D'après ces principes, il est évident qu'il est de l'intérêt de l'Espagne de forcer l'Angleterre à faire sa paix particulière avec la France. Son importance est justifiée, même par l'opposition de la cour de Londres... »

(1) Aff. étr., Espagne, supp. 15, f° 187 et *seq.*

Digitized by Google

III

Pour décliner la médiation de l'Espagne, Pitt alléguait la convocation prochaine d'un congrès à la Haye, auquel participeraient les cours de Londres, de Berlin, de Vienne, de Versailles et de Pétersbourg.

On peut être surpris que l'Angleterre ait consenti à des conférences pacifiques, au moment où la fortune la favorisait avec tant d'éclat. Mais la raison de cette condescendance se trouve expliquée par les hostilités que rencontrait Pitt dans le ministère britannique, par les inquiétudes éprouvées, à Londres, avant le mois de novembre 1759 (1), enfin par les démarches de Frédéric II auprès de l'Angleterre, son alliée.

Pitt avait besoin de la guerre pour conserver sa popularité. Nul ne savait comme lui remuer l'opinion, obtenir de la nation des sacrifices, organiser et surveiller les expéditions qu'il lançait contre la France et ses colonies. Il abandonnait à ses collègues l'ingrate besogne de réunir les fonds nécessaires à ses entreprises. Ces derniers, soucieux des difficultés pratiques qu'ils avaient à résoudre, ne rencontraient en lui qu'un homme autoritaire, entier dans ses opinions, souffrant avec humeur la contradiction. Quelques-uns s'irritaient contre lui et le détestaient, entre autres le duc de Newcastle, chargé spécialement de fournir l'argent que réclamait une politique aussi onéreuse. Pitt lui reprochait de le mal seconder, et de ne lui susciter que des embarras. Newcastle souffrait difficilement un

(1) La défaite de Conflans rassura les Anglais sur le danger d'une descente des Français. Voir Aff. étr., Espagne, t. DXXVI, 18 et 24 novembre 1759.

Digitized by Google

caractère aussi tranchant et des allures quasi dictatoriales. Le budget anglais était, en effet, très obéré. Sans entrer dans aucun détail statistique, il suffit de songer que l'Angleterre ne supportait pas seulement le fardeau d'une guerre maritime, mais qu'elle soudoyait, en grande partie, les troupes qui combattaient la France, sur le continent. Sans elle, Frédéric n'aurait pu solder son armée. Pour subvenir à tant de frais, l'amortissement de la dette fut suspendu. Il fallut même lancer un emprunt de 166 millions (1).

L'Angleterre craignait, en outre, une invasion française sur son propre territoire. Quoique la réalisation d'une pareille opération présentât des difficultés presque insurmontables, en France on parlait beaucoup de pareils projets. Les espions en instruisirent sans doute les Anglais, qui se préoccupèrent des préparatifs que l'on signalait à leur attention.

Le maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre, réunit pendant l'été de 1759, entre Boulogne et Ambleteuse, une flottille de bateaux plats, pour transporter 50,000 hommes (2).

Grâce à l'alliance autrichienne, nous disposions de la côte des Pays-Bas. Il fut question de concentrer en Flandre 20,000 hommes, sous les ordres de Chevert. Ils partiraient d'Ostende et débarqueraient sur la côte d'Essex, à l'embouchure de la Black-Water. L'atterrissement serait facile, sur une vaste plage, éloignée de Londres d'une dizaine de lieues. Pour détourner l'attention des Anglais par une diversion, une autre armée, en Bretagne, sous les ordres de d'Aiguillon, s'embarquerait sur une flotte qui sortirait de Brest, à destination de l'Ecosse, tandis

(1) Mémoires et Documents, Aff. étr., Angleterre, t. LVI, f° 23. Portraits de quelques personnages politiques, par M. de Boiseglin.

(2) Lacour-Gayet, *la Marine militaire de la France sous le règne de Louis XV*, p. 321 et *seq.*

Digitized by Google

que, de Dunkerque, partirait une escadre, commandée par le corsaire Thurot, qui cinglerait vers l'Irlande.

Le roi de Prusse craignait de voir les avis de Newcastle prévaloir dans le conseil de Georges II. Ce ministre opinait en faveur d'une paix séparée avec la France. Si cet avis était accueilli, la Prusse serait privée d'un allié puissant et peut-être même de ses subsides. Frédéric II chercha à conjurer ce péril et il imagina la convocation d'un congrès, comme le moyen de satisfaire les esprits pacifiques par des discussions qui n'aboutiraient pas.

Cet expédient ne déplaisait pas à Pitt. Il lui fournissait un moyen d'éluder honnêtement la médiation de l'Espagne. Ce ministre connaissait trop bien les affaires pour ne pas prévoir les lenteurs inévitables d'une pareille réunion diplomatique. Pendant tous ces délais, la guerre se poursuivrait et peut-être serait-elle profitable. Si les débats échouaient, ce qu'il considérait comme probable, il pourrait continuer les hostilités, tout en évitant la lourde responsabilité de l'effusion du sang. Il s'en déchargerait sur la maladresse du congrès. Pitt se prêtait donc très volontiers à cette réunion, mais les difficultés vinrent du roi de Prusse. Ses desseins variaient suivant sa fortune. Après Minden, Frédéric II ne voulait plus rien entendre et redevenait belliqueux; mais quelques jours plus tard, après sa défaite à Kunersdorf, il changeait d'avis.

Le 25 novembre 1759, le capitaine général de Hollande, le prince Louis de Brunswick, pria notre représentant à la Haye, M. d'Affry, et son collègue autrichien, M. de Reiseach, de se trouver chez le ministre russe, le comte de Golofkin, retenu chez lui par une indisposition. Ce dernier remit aux deux diplomates une déclaration collective de l'Angleterre et de la Prusse. Les deux souverains de ces pays, « pénétrés de compassion à la vue des maux de la guerre, désirant, par amour pour leurs sujets, prévenir de nouveaux malheurs, » se montraient disposés à désigner

Digitized by Google

les plénipotentiaires chargés d'entamer des négociations.

Choiseul se dépita en voyant ainsi traverser son projet favori de l'intervention espagnole (1). Il appela auprès de lui l'ambassadeur de Vienne à Paris, M. de Stahrenberg, et le retint longtemps. Il lui représenta l'ouverture anglo-prussienne comme une comédie et un piège. On ne pouvait repousser de telles avances, mais il ne fallait pas s'y laisser prendre. Deux jours après cet entretien, le 2 décembre 1759, parut un mémoire inspiré par Choiseul. L'auteur de cet écrit se demandait quelles considérations avaient provoqué l'initiative inattendue de l'Angleterre et de la Prusse? Quatre motifs lui paraissaient plausibles : la crainte d'une intervention armée de l'Espagne, la nécessité de libérer les princes protestants d'Allemagne du fardeau de la guerre, l'obligation de donner satisfaction à une partie de l'opinion en Angleterre; enfin et en dernier lieu, le désir sincère de terminer les hostilités. Selon les probabilités, cette assemblée diplomatique, dont la présidence serait, sans doute, offerte au roi d'Espagne, traînerait les affaires en longueur. On sait, ajoutait le rédacteur du mémoire, « qu'un congrès n'est pas toujours un acheminement à la paix, mais on connaît, par expérience, qu'il est bien difficile qu'il ne soit pas un sujet de refroidissement entre les alliés et d'éloignement pour les médiateurs. » L'auteur de ce document concluait que la cour de Versailles acceptait le congrès, uniquement pour le règlement des questions continentales qui agitaient l'Allemagne.

Choiseul communiqua le texte de la déclaration anglo-prussienne à l'ambassadeur espagnol auprès de Louis XV, Don Jaime Masonès de Lima; il adressa en outre à d'Ossun une lettre datée du 24 décembre 1759 (2), dans laquelle

(1) WADDINGTON, *ouv. cité*, p. 491.
(2) Aff. étr., Espagne, supp. 15, f° 187 et *seq.*, et Aff. étr., Espagne, t. DXXVI, f° 12.

Digitized by Google

il insistait encore sur la nécessité d'une paix séparée avec l'Angleterre, obtenue par la médiation de l'Espagne. Jusqu'alors, Choiseul avait cherché à émouvoir Madrid, en parlant du danger que les conquêtes maritimes anglaises faisaient courir aux colonies espagnoles. Puisque Wall semblait insensible aux questions américaines et préoccupé uniquement de l'équilibre continental, Choiseul le suivit sur le terrain où il se cantonnait et, avec souplesse, prétendit vaincre le ministre de Charles III par ses propres arguments. Wall se retranchait derrière la nécessité de ne pas abandonner la Prusse à l'avidité de l'Autriche; aussitôt Choiseul ripostait : « Nous sommes persuadés de la sûreté des sentiments de l'impératrice, mais nous connaissons que notre alliance avec la cour de Vienne ne peut pas être regardée comme une alliance de famille qui doit être, sans nulle variation, permanente. L'impératrice peut mourir, ses enfants peuvent penser différemment d'elle, au lieu que la maison de France régnera, j'espère, toujours en France, en Espagne et à Naples, et son intérêt véritable ne sera jamais de se désunir. Nous connaissons que la cour de Vienne n'a ni d'autre but, ni d'autre pensée... que celle d'écraser le roi de Prusse, et qu'elle saurait tranquillement sacrifier à cet objet toutes les possessions de ses alliés. Nous sentons qu'après cette guerre, le roi de Prusse étant écrasé, la maison d'Autriche pourrait reprendre ses liaisons avec l'Angleterre et un ton avec les puissances de l'Europe qui ne nous conviendrait pas plus qu'à l'Espagne... Nous connaissons parfaitement que le roi de Prusse est assez abaissé et qu'il n'est pas de notre intérêt que ce prince le soit totalement. » Aussi, puisque Wall avait déclaré à d'Ossun que la Prusse était, en Europe, un frein indispensable pour enrayer l'ambition autrichienne, Choiseul affirmait qu'il n'y avait pas d'autre moyen de sauver le roi de Prusse d'une ruine complète que d'obtenir, par la médiation de l'Espagne, la signa-

Digitized by Google

ture de l'Angleterre à une paix particulière avec la France.

Le reste du mémoire tendait à prouver qu'en agissant ainsi, la Grande-Bretagne ne méritait pas le reproche d'abandonner son allié, mais qu'elle le servait utilement. Parce que la paix, une fois faite, ou tout au moins les préliminaires arrêtés à Madrid, le roi de France et le roi d'Angleterre, unis à l'Espagne dans un congrès, auraient une force suffisante pour déterminer l'accommodement de l'Allemagne. Choiseul promettait de faciliter les négociations, en rappelant les troupes françaises. Le roi de Prusse n'aurait plus aucun prétexte pour refuser la paix. Quant à l'Autriche, la retraite de la France la rendrait docile. Si, au contraire, un congrès, tel que le proposaient l'Angleterre et la Prusse, était adopté, une telle assemblée serait nuisible aux intérêts de la France. Pendant les négociations, cette puissance perdrait le reste de ses colonies et l'Autriche poursuivrait ses succès sur le continent.

Pour réussir, Choiseul devait convaincre à la fois et l'Espagne et la cour de Vienne; tâche difficile au moment où Marie-Thérèse croyait Frédéric II aux abois. Il était évident que l'impératrice s'appliquerait à déjouer la manœuvre diplomatique de notre ministre.

Elle se garda bien, toutefois, de contrecarrer ouvertement son système (1). Persuadée d'avance que les Anglais n'abandonneraient pas le roi de Prusse et n'accepteraient pas la médiation de Charles III, elle affectait une compassion hypocrite pour les échecs de nos démarches. Elle paraissait souhaiter que Choiseul réussît. « Ce serait très heureux, disait-elle à notre ambassadeur, mais j'en doute beaucoup. » A Madrid, au contraire, on résistait plus bruyamment à nos instances.

Choiseul avait préparé sa réponse aux ouvertures anglo-prussiennes. Il soumit au roi Catholique cette contre-

(1) WADDINGTON, *ouv. cité*, p. 493.

Digitized by Google

déclaration qui commençait ainsi : « S. M. le roi Catholique ayant bien voulu offrir sa médiation pour la guerre, qui subsiste depuis quelques années entre la France et l'Angleterre, et cette guerre n'ayant d'ailleurs rien de commun avec celles que soutiennent depuis quelques années les deux impératrices, avec leurs alliés, contre le roi de Prusse, S. M. T. C. est prête à traiter de sa paix personnelle avec l'Angleterre par les bons offices de S. M. C. dont elle s'est fait un plaisir d'accepter la médiation (1). »

Quand Wall lut ce texte, il s'emporta contre d'Ossun (2). « C'est, lui dit-il, compromettre la parole sacrée du roi que de transformer en une médiation formelle de simples bons offices, lesquels n'étaient qu'une expression du témoignage d'amitié, n'emportant de la part de celui qui l'offre aucune adhésion aux sentiments particuliers des deux partis, ni aucun engagement en faveur de l'un au détriment de l'autre. N'était-ce pas, d'ailleurs, autoriser les soupçons que les Anglais avaient répandus sur la partialité du roi d'Espagne? Il fallait donc supprimer de la contre-déclaration tout ce qui concernait la médiation. »

Il se passa ensuite, entre le ministre et notre ambassadeur, une scène des plus vives. Le langage de Wall fut brutal et se résume en ces termes (3) : « Obtenez de l'Angleterre une paix particulière, si vous pouvez; peu nous importe. » Mais, répliqua d'Ossun, « la cour de France ne veut point abandonner la médiation que S. M. C. lui a offerte. » Ce langage rappela au ministre que dans ses conférences antérieures avec Bristol il s'était autrefois trop avancé et que Charles III l'avait jadis désavoué. Il jugea donc prudent de consulter le prince

(1) WADDINGTON, *ouv. cité*, p. 498.
(2) SOULANGE-BODIN, *ouv. cité*, p. 131.
(3) Aff. étr., Espagne, t. DXXVII, Ossun à Choiseul, 5 mars 1760

Digitized by Google

et se retira pour prendre ses ordres. Il revint au bout de quelque temps porteur du message suivant : « Tout moyen était bon pourvu que la France parvînt promptement à faire sa paix particulière; le roi son maître serait mortifié qu'elle la manquât en s'obstinant à ne vouloir la conclure que par la seule voie de ses bons offices.» C'était une réponse analogue à celle du ministre, mais plus courtoise. D'Ossun se récria. Il insista pour parler lui-même à Sa Majesté Catholique et Charles III lui donna audience. Il trouva le roi, bienveillant à son ordinaire, mais cherchant à se dérober. Ce prince s'était rendu évidemment aux arguments de la reine et du ministre; il était gêné par sa promesse antérieure, par la médiation qu'il avait offerte; il biaisait et affectait de considérer son intervention comme nuisible à nos intérêts. « Le désir extrême, dit-il, que j'ai de pouvoir procurer la paix à la France, mais une paix honorable, et l'inquiétude que les Anglais marquent avoir sur ma partialité m'ont fait penser qu'il conviendrait d'éviter tout ce qui peut augmenter cette inquiétude, et j'ai considéré que la déclaration que le roi mon cousin se propose de faire au ministère britannique, au sujet de ma médiation, ne pourra que l'alarmer de plus en plus. C'est dans cette seule vue que j'ai cru qu'il faudrait la supprimer; car, du reste, j'ai offert ma médiation à la France et je suis toujours prêt à l'effectuer. Mes sentiments ne changeront jamais pour ma maison. D'ailleurs, nos intérêts sont extrêmement unis. Les Anglais me croient partial; ils ont raison, dans le fond, mais ils ont tort dans la forme, puisque je ne leur ai pas encore donné sujet de le présumer. »

D'Ossun lui observa que nous interdire d'introduire dans notre contre-déclaration aucune allusion à la médiation de l'Espagne équivalait à se désister du différend; c'était proclamer l'isolement de la France. Il développa longuement ce thème et ébranla le roi, qui finit par laisser

Digitized by Google

Choiseul rédiger sa réponse comme il l'entendrait. Notre ambassadeur se félicitait d'un pareil succès, et s'en vantait dans sa correspondance. Choiseul, non content de cette concession, eût souhaité encore quelque chose de plus. Il insistait pour que le roi Catholique devînt le négociateur actif de la paix maritime et qu'il ne se bornât pas seulement à donner à la contre-déclaration une approbation toute platonique. Sur l'ordre du ministre français, des conditions préliminaires furent rédigées que Charles III devait présenter au cabinet de Saint-James comme venant de lui. Elles seraient remises à Pitt par Albertini, personnage plus considéré de la cour anglaise que l'ambassadeur Abreu. Mais tant d'obstination lassa le roi d'Espagne qui refusa de rien entendre davantage.

La conséquence de cette nouvelle démarche fut même de compromettre ce que d'Ossun avait obtenu dans son audience, et Wall se retrouva en meilleure posture. Charles III avait cédé sur le texte de la contre-déclaration, mais on pouvait en détruire l'effet en s'adressant directement à Londres. Aussi Wall écrivit au représentant espagnol Abreu une lettre, dans laquelle on relève les extraits suivants : « Dans la contre-déclaration, il est question de la guerre continentale et maritime, et l'on y dénonce le roi comme ayant offert sa médiation afin de terminer cette dernière, intervention que la France a acceptée. S. M. C. a représenté au roi Très Chrétien que, l'Angleterre n'ayant pas accueilli ses bons offices, il était inutile de proclamer sa médiation et d'en faire parade. Cela ne servait de rien sans le consentement des deux parties. Mais aucune des raisons de S. M., malgré la force de quelques-unes, n'ont suffi à ce que le roi T. C. modifiât ce chapitre... S. M. veut que V. E. expose, au roi Britannique et à ses ministres, que l'article en question de la contre-déclaration n'influe en rien sur sa conduite, que son intention n'est pas de

Digitized by Google

forcer à ce qu'on admette ses offices... Le roi ne veut que la paix et, loin de s'offenser qu'on l'ajuste sans qu'il intervienne, il s'en réjouira (1). »

Wall avait trouvé un puissant auxiliaire dans la reine Amélie. Cette princesse adoptait (2) volontiers des idées qui répondaient si bien aux siennes et les soutenait auprès de son époux. Aussi ne doit-on pas s'étonner du terrain que la France avait perdu depuis quelques mois. Wall, flatté de l'ascendant qu'il exerçait, n'épargnait pas les compliments à la reine et la louait de la rectitude de son jugement. Dans des conversations avec ses collègues ou d'autres personnes, il prononçait des paroles qu'il savait devoir revenir aux oreilles de la princesse. Il répétait, par exemple, à qui voulait l'entendre, qu'elle avait l'esprit bien fait. Choiseul intercepta une lettre qu'Amélie adressait à son frère, le prince Xavier. Elle lui mandait que son devoir et son inclination ne lui permettaient pas de conseiller au roi d'Espagne d'entrer en guerre et qu'elle ne savait pourquoi on s'était imaginé que Sa Majesté Catholique voulait se mêler de faire la paix, laquelle serait, à ce qu'elle pensait, fort mauvaise pour la France; que l'Espagne, sur cet article, s'était bornée et se bornerait à de bons offices.

(1) Madrid, Archivo historico, Estado legajo, 4098, Wall à Abreu, 2 avril 1760.

(2) Aff. étr., Espagne, supp. 15, f° 187 et *seq.*, et Espagne, t. DXXIX, f° 87. « M. Wall a pu plaire par son air doux, ses propos insinuants, l'agrément de sa conversation. Il aura montré, en toute occasion, beaucoup de déférence pour le sentiment de la reine, aura sans doute appuyé adroitement l'avis de cette princesse dans les affaires, aura fait assurer la reine d'Espagne de son entier dévouement par la duchesse de Castropignano, dont il a ménagé l'amitié, par les attentions les plus marquées et, principalement, en procurant un régiment à son fils, et en engageant le roi d'Espagne à le faire brigadier dans la dernière promotion, quoiqu'il n'ait que dix-huit ans. Dans le principe où est la reine d'Espagne, qu'aucun secrétaire d'Etat ne parvienne à un certain degré d'influence sur l'esprit du roi son époux, personne ne pouvait mieux convenir que Wall dont les lumières, les connaissances et l'application au travail n'offrent rien, qui puisse alarmer cette princesse. »

Digitized by Google

Ces paroles, sans cesse prononcées par la reine ou par Wall, malgré leur banalité voulue, malgré leur ambiguïté étudiée, présentaient néanmoins un sens sur lequel on ne pouvait se méprendre. Elles équivalaient à un refus très net d'intervenir dans les affaires de la France. On craignait que l'Espagne ne se compromît, qu'elle ne se laissât entraîner à une guerre. Cette politique d'abstention oubliait les avances que Charles III faisait à Louis XV, au moment de quitter Naples. Les effusions se refroidissaient, la gêne et l'embarras succédaient aux protestations bienveillantes. Le roi s'était rendu compte de ses ressources. Mécontent de l'état de son armée, de celui de sa flotte, de la défense de ses colonies (1), il hésitait à lancer son peuple dans les aventures et à lui imposer, comme don de joyeux avènement, les sacrifices toujours onéreux d'une guerre, même heureuse. Les prétextes ne lui manquaient pas pour détourner son attention sur d'autres objets. D'abord, ses démêlés avec Rome (2). Pendant les années 1759 et 1760, il prétendit restreindre les empiétements de la papauté; il remit en vigueur l'article 8 du concordat de 1737, tombé en désuétude et relatif à l'acquisition des biens de main-morte; il soumit, à la surveillance du Trésor, la perception d'impôts qui frappaient le clergé, notamment la taxe de l'*excusado* ou *casa excusada* (3). Puis vinrent les fêtes de Madrid à l'occasion de son entrée solennelle, réjouissances suivies

(1) Aff. étr., Espagne, t. DXXX, f° 208, 17 novembre 1760. Le roi d'Espagne racontait à d'Ossun que, dans la partie du Honduras ou dans les provinces adjacentes, il payait 33,000 hommes de milice, mais que, depuis un demi-siècle au moins, cette milice n'avait pas été rassemblée. Elle manquait d'armes, d'officiers, de tout enfin. Il venait d'expédier dix mille fusils au Honduras. Charles III ajouta ensuite que, si la vie de son frère s'était encore prolongée deux ans, le mal eût été sans remède.

(2) Padre Miguelez, *El Jansenismo y Regalismo en España*, p. 284.

(3) Desdevises du Dézert, *l'Espagne sous l'ancien régime, les Institutions*, p. 370. L'excusado était l'abandon au roi par le clergé de la dîme de la plus riche maison de chaque paroisse, transaction autorisée par Pie V en 1571.

Digitized by Google

bientôt de la mort de la reine et des intrigues pour faire contracter à Charles III un second mariage. Tels furent les événements qui l'absorbèrent pendant tout le cours de cette année 1760. Il espérait aussi que l'Angleterre lui saurait gré d'une attitude aussi pacifique et qu'elle l'en récompenserait (1).

IV

Par quelques concessions, par un peu moins d'arrogance, l'Angleterre aurait facilement détaché l'Espagne de la France. Mais le ministère britannique ne sut se départir ni de son orgueil ni de sa raideur. « Prenez garde, disait souvent à lord Bristol le ministre Wall, de nous rejeter entre les mains de nos voisins. » Les offices qu'Abreu échangeait avec Pitt n'étaient qu'une longue énumération des captures espagnoles par les corsaires anglais. Le cabinet de Saint-James renvoyait toutes ces plaintes aux tribunaux de l'Amirauté, qui donnaient presque toujours

(1) Aff. étr., Espagne, t. DXXVIII, 21 juin 1760. Choiseul à d'Ossun. A Versailles, on était très monté contre le roi d'Espagne, ainsi qu'en témoigne cette lettre de Choiseul : « La bonne opinion que vous avez du roi Catholique vous aveugle quelquefois sur les sentiments de ce prince. Pour nous qui n'avons pas l'honneur de l'approcher, tout ce que nous avons vu de lui jusqu'à présent nous le fait connaître pour un prince fort haut, très entêté de son pouvoir, lequel serait réduit à sa juste valeur si l'Europe était en paix; saisissant avec avidité toutes les idées de gloire, mais ne les conservant que jusqu'au moment qu'il est question d'agir, dissimulé à l'excès, n'aimant pas la France foncièrement, mais flatté de l'avoir réduite, à ce qu'il s'imagine, à avoir besoin de lui et voyant avec plaisir qu'il peut, sans inconvénient, non seulement prendre un ton d'égalité mais de supériorité avec nous.

« La reine sa femme n'aime pas la France davantage... Nous en avons des preuves dans ce qu'elle mande à Mme la dauphine...

« En tout, jusqu'à présent, je ne vois pas que nous ayons beaucoup gagné au changement de règne. Le roi d'Espagne ne nous a donné jusqu'à ce moment que de nouveaux embarras, sans nous servir efficacement. »

Digitized by Google

gain de cause à ses nationaux. Ce n'étaient pas les seuls dénis de justice qui blessaient les Espagnols. Les flibustiers anglais s'étaient établis dans le Honduras, dans la baie de Campêche, près du lac de los Terminos, sur la côte de Bacalar. Ils y coupaient du bois de teinture, boucanaient et surtout introduisaient dans le pays des marchandises prohibées dont la Jamaïque était l'entrepôt. Charles III eût voulu que l'Angleterre concédât, aux marins espagnols, la faculté de pêcher sur le banc de Terre-Neuve et effaçât les clauses du traité d'Utrecht qui en interdisaient l'accès à ses sujets. Il considérait, en effet, que les campagnes, à la recherche de la morue, formaient des équipages excellents, endurcis aux intempéries, habitués à la manœuvre; qu'il n'y avait pas de meilleure école pour les matelots (1).

Lorsque Abreu fut rappelé de Londres et qu'on envoya à sa place, au commencement de 1760, le comte de Fuentes, on se flatta d'obtenir satisfaction du cabinet anglais. Le nouvel ambassadeur partit avec une confiance que rien ne justifiait et, s'il eût connu davantage le caractère britannique, il aurait manifesté des sentiments moins optimistes. Mais si Don Joaquin, Atanasio Pignatelli d'Aragon, seizième comte de Fuentes, était d'une naissance illustre et un fort honnête homme, son intelligence médiocre ne lui offrait que des ressources très insuffisantes pour réussir dans la négociation délicate qui lui incombait. De plus, ses goûts ennemis du faste, son esprit lourd, sa conversation ennuyeuse ne lui permettaient ni de devenir un des héros de la mode ni d'acquérir par l'éclat de ses fêtes, par le nombre de ses relations, un crédit, qui mettrait en échec la puissance de W. Pitt (2). Lorsqu'il arriva à Londres et qu'il rendit compte de sa première audience, on fut, à Madrid, enthousiasmé du

(1) Aff. étr., Espagne, t. DXXXI, f° 191.
(2) Voir Morel-Fatio, *Essais sur l'Espagne*, 2e série, p. 132.

Digitized by Google

bon accueil réservé à ce diplomate (1). Mais c'étaient les douceurs d'une lune de miel qui devait être courte. Le représentant de Charles III ne ménagea pas les compliments au roi d'Angleterre. Dans sa harangue, Fuentes fit allusion au désir ardent, qu'avait son maître, de conserver une perpétuelle union entre les deux couronnes. Ce mot fut relevé par le duc de Newcastle, dans un sens interrogatif. L'ambassadeur espagnol appuya encore sur cette expression et termina son discours en déclarant qu'il n'était que le fidèle écho des sentiments du roi Catholique.

Lorsque Pitt et Fuentes parlèrent d'affaires, de graves événements s'étaient accomplis et le ministre britannique ne craignait plus les revers de fortune au Canada. Une tentative de M. de Vaudreuil, pour reprendre Québec, avait échoué; une flotte française, entrée dans le Saint-Laurent, y avait été détruite. Aux plaintes de Fuentes sur les corsaires britanniques, Pitt se retrancha derrière la décison des tribunaux anglais; quant aux autres griefs, il amusa son interlocuteur. Il attendit que les subsides de la campagne de 1761 fussent votés par le Parlement. Des préparatifs formidables commencèrent sur-le-champ. Quand le roi d'Espagne réclama une réponse précise, Pitt fit rédiger un mémoire, aussi vague que ses paroles. Les esprits commençaient à s'échauffer entre Espagnols et Anglais. La naissance d'idées belliqueuses, à Madrid, coïncidait avec le découragement de Versailles.

Fort abattu par la perte de Montréal (2) et par la dé-

(1) Aff. étr., Espagne, supp. 15, f° 187 et *seq.*, et Aff. étr., Espagne, t. DXXVII, 11 février 1760. Ossun jugeait ainsi le comte de Fuentes : « Il est affecté des conquêtes que les Anglais ont faites sur nous en Amérique, de l'abaissement de notre marine, enfin du danger évident que courent les Indes espagnoles. Je ne le crois pas *fort ami de M. Wall!* — (Aff. étr., Espagne, t. DXXVIII, 21 juin 1760.) Cette lettre, écrite de Versailles, rend compte de la réception flatteuse du comte de Fuentes à Londres. Choiseul se répand en plaintes les plus vives contre le roi d'Espagne, la reine et tous les ministres espagnols.

(2) *Revue historique*, t. LXXI, septembre-octobre 1899 : Bourguet,

Digitized by Google

faite de Wandeswah aux Indes orientales, Choiseul fit transmettre à Pitt, le 26 mars 1761, un mémoire, par l'intermédiaire du prince Galitzin, ambassadeur de Russie à Londres. Ces premières ouvertures ne furent pas découragées. Pour hâter leurs conséquences, Choiseul décida d'envoyer en Angleterre M. de Bussy, après avoir obtenu que le cabinet britannique déléguerait à Paris un négociateur. Pitt choisit Stanley, qui n'était pas un diplomate de profession, mais un juriste, d'un esprit tatillon et entier, d'un caractère opiniâtre. Bussy, au contraire, esprit plus souple, tout en étant très ferme, travaillait avec Choiseul aux affaires étrangères et connaissait, à fond, la pensée de son chef.

V

L'Espagne, instruite de ces pourparlers, mécontente des procédés des Anglais, entrevit l'éventualité d'une guerre, au moment où la France se réconcilierait avec la monarchie britannique. Son isolement l'effraya et elle résolut d'entraver les progrès de la négociation pacifique, entre Versailles et le cabinet de Saint-James. Médiocrement satisfait des services de Don Jaime Masonès, Charles III le rappela de Paris, pour confier son poste au marquis de Grimaldi, ancien ambassadeur à la Haye (1). Celui-ci, dans la matinée du 11 février 1761, se présentait à Choiseul. Génois d'origine, il parla avec une loquacité tout italienne des sentiments de tendresse et d'amitié

le Duc de Choiseul et l'Angleterre, la Mission de M. de Bussy à Londres, p. 2.

(1) Aff. étr., Espagne, t. DXXX, 11 décembre 1760, et t. DXXXI, 12 janvier 1761.

Digitized by Google

que son maître professait à l'égard du roi Très Chrétien. Tant de paroles décelaient une inquiétude secrète et le désir de provoquer des explications. Averti par d'Ossun des bruits que l'on répandait à Madrid sur le découragement et la lassitude de la France, Choiseul pénétra facilement l'artifice de Grimaldi. Celui-ci, il est vrai, ne cacha guère son jeu; il le découvrit et avoua que sa mission tendait à renseigner sa cour sur l'état de nos relations avec l'Angleterre. Choiseul commença par se plaindre de l'Espagne, de l'attitude décourageante prise par Charles III, quand nous réclamions sa médiation. Instruit des inquiétudes du roi Catholique au sujet de ses colonies, notre ministre se vengea des déceptions passées en énumérant les dangers qu'il avait signalés autrefois, sans qu'on voulût l'écouter, et il se complut dans ses prophéties pessimistes. Comme le mémoire, adressé à Pitt par les soins de Galitzin, ne fut envoyé à Londres que le 26 mars, Choiseul put, sans mentir, affirmer que ni lui, ni ses alliés n'avaient encore engagé de négociation directe avec l'Angleterre. Mais il ne cacha pas à Grimaldi qu'il préparait un écrit, destiné à la cour de Londres. Il passa en revue avec lui les prétentions de Vienne, les intérêts de la Russie, et termina en montrant la France résignée à la perte du Canada. En conséquence, il allait proposer une suspension d'armes et la réunion de deux congrès, l'un à Londres, l'autre à Paris.

Grimaldi entendit confirmer ainsi les nouvelles qui circulaient à Madrid. Il craignit quelque dissimulation de la part de Choiseul, il estima que la négociation était sans doute déjà commencée. Informer son maître de cette conversation et attendre ses instructions, ce serait risquer d'arriver trop tard et de manquer l'occasion. L'ambassadeur espagnol prit donc sur lui, ainsi qu'il y était autorisé, de s'engager davantage. Il parla, comme d'une idée toute personnelle, d'une alliance avec Charles III.

Digitized by Google

Pour provoquer plus de précision, il fut répondu à ces avances d'une manière banale : la France songeait, de son côté, à entretenir des rapports d'amitié avec l'Espagne; d'Ossun possédait des instructions à cet effet et ses archives contenaient un traité d'union et de commerce. Grimaldi éluda la convention commerciale, pour la discussion de laquelle il fallait des lumières et des renseignements qu'il ne possédait pas; mais il lâcha le mot de « traité offensif ». C'était là où Choiseul l'attendait. Il lui posa alors cette question très nette : « Dans le cas où nos ennemis se refuseraient aux ouvertures que nous leur ferons pour les engager à concourir avec nous au rétablissement de la paix, le roi d'Espagne sera-t-il disposé à déclarer aux Anglais qu'il ne peut pas souffrir plus longtemps leurs entreprises en Amérique? » Mis ainsi au pied du mur, Grimaldi n'osa rien promettre. Craignant d'outrepasser ses instructions, il battit en retraite, et avoua qu'il ignorait, à cet égard, les intentions du roi Catholique (1).

Grimaldi rendit compte de cet entretien et marqua au ministre Wall que, si l'alliance se concluait, il lui semblait qu'aussitôt leur maître se trouverait en posture de traiter plus efficacement avec les Anglais, soit que l'appui des Français rendît la Grande-Bretagne plus accessible à la raison, soit que la gloire et l'intérêt de Charles III l'obligeassent à soutenir son droit par la force (2).

L'ambassadeur espagnol correspondait aussi directement avec son collègue de Londres. Une lettre à Fuentes contient la déclaration suivante : « Il me paraît fort im-

(1) Aff. étr., Espagne, t. DXXXI, Choiseul à d'Ossun, 17 février 1761; Danvila y Collado, *op. cit.*, t. II, p. 110 et *seq.*

(2) Danvila y Collado, *id.*, p. 115. Carta oficial del Marques de Grimaldi à Wall, Versalles, 3 de marzo de 1761. Grimaldi decia : « Que si se lograba la alianza de este modo, le parecia que desde luego ponia el Rey sobre un pie mas seguro en tratando con los Ingleses, fuese que en vista de la misma se redujeran mas à la razon, fuese que su gloria é intérés le obligasen a sostener con la fuerza su derecho. »

Digitized by Google

portant pour nous de nous assurer de la France et de nous 'attacher avant qu'elle ne fasse la paix, parce qu'ensuite je ne sais si elle se souciera beaucoup d'entrer en guerre pour nos intérêts (1). »

Une indisposition de Choiseul interrompit les pourparlers; il expédia alors son mémoire au prince Galitzin et prit ses dispositions pour envoyer M. de Bussy à Londres.

Il avait eu la pensée d'établir deux congrès, l'un à Londres et l'autre à Paris; mais ce projet blessa la cour de Vienne, qui s'y opposa de toutes ses forces. Marie-Thérèse crut que sa dignité serait compromise, si elle ne gardait pas au moins l'apparence de remplir le principal rôle, dans la pacification de l'Allemagne. Il fallut accéder au désir de l'impératrice et l'on convint d'ouvrir un congrès à Augsbourg où se traiteraient les affaires continentales, tandis que les clauses de la paix maritime, entre la France et l'Angleterre, continueraient d'être débattues à Londres (2).

Les instructions, remises à Bussy, le tenaient au courant des intentions de l'Espagne. « La cour de Madrid, écrivait Choiseul dans son mémoire, a proposé à S. M. de conclure un traité offensif et défensif. Le projet, tel qu'il a été communiqué par le marquis de Grimaldi, serait sujet à de grands inconvénients, dans les circonstances présentes. Le roi a jugé à propos de diviser en deux parties le projet espagnol et de proposer à S. M. C. un traité d'amitié, de garantie, purement défensif, lequel serait une espèce de pacte de famille... »

La situation était fort critique et une maladresse nous exposait à perdre d'un seul coup les avantages qui s'of-

(1) Despacho de Grimaldi à Fuentes, 5 de marzo de 1761; DANVILA, *id.*, *ibid.* : « Me parece importantisimo para nosotros de asegurarnos de la Francia y atarla antes que haga su paz, porque después no sé que ganas tendrá de volver à entrar en guerra para nosotros. »

(2) Aff. étr., Angleterre, t. IDIIIIII, Marly, 23 mai 1761, Mémoire pour servir d'instruction à M. de Bussy.

Digitized by Google

fraient à notre choix. Trop d'empressement, envers les Espagnols, nous rendrait, à juste titre, suspects aux Anglais. Ceux-ci nous accuseraient de duplicité et refuseraient de nous entendre. Etions-nous sûrs, d'autre part, de la solidité de Charles III? Ne risquions-nous pas de nous compromettre sans bénéfice? Le roi Catholique se montrerait-il, dans l'avenir, aussi timide, aussi hésitant qu'au moment de la médiation? Il fallait manœuvrer avec assez de prudence pour ne pas inspirer de soupçons au ministère britannique et en même temps pour ne pas rebuter la cour de Madrid. La connaissance positive des dispositions de W. Pitt orienterait définitivement notre politique. S'il se prêtait à une paix raisonnable, le traité offensif avec le roi d'Espagne demeurerait sans objet, puisqu'il aurait pour conséquence de ranimer la guerre, d'éloigner la paix vers laquelle, en France, tout le monde aspirait. Si, au contraire, les Anglais s'obstinaient dans des prétentions extravagantes, la bonne volonté de l'Espagne resterait notre dernière ressource. Quand il faudrait se faire rendre justice les armes à la main, nous tâcherions d'obtenir de cette puissance la jonction de ses forces aux nôtres. Bussy était donc prévenu; le but de Choiseul était d'obtenir une paix raisonnable. C'est à cette fin que tendraient tous les efforts de notre diplomatie. Qu'on évitât, en conséquence, de se laisser compromettre par le comte de Fuentes. Cet ambassadeur, emporté par son esprit belliqueux, écrivait journellement à sa cour, pour l'exciter contre l'Angleterre. Il désapprouvait les démarches pacifiques de la France et ne cherchait qu'à les entraver.

Dès ses premiers pas, Bussy ne rencontra que des difficultés (1). Il se heurta d'abord à la question de l'*uti possidetis*. Ni à Versailles, ni à Londres on ne s'accordait sur les époques d'après lesquelles on discuterait pour déli

(1) Bourguet, *brochure citée*, p. 7 et *seq.*

Digitized by Google

miter les territoires conquis. Choiseul offrait le 1er mai 1761 en Europe, le 1er juillet en Amérique et en Afrique, le 1er septembre aux Indes. Pitt souleva des objections. Ces chicanes s'expliquent par l'expédition que l'Angleterre dirigeait contre Belle-Ile. Le ministre britannique traînait sa réponse en longueur, jusqu'à ce que cette possession fût tombée en son pouvoir. Il se proposait de ne la rendre qu'en échange de Minorque. Quand, le 13 juin 1761, Belle-Ile eut succombé, Pitt daigna informer Bussy qu'il choisissait les dates suivantes : le 1er juillet pour l'Europe, le 1er septembre en Amérique et en Afrique, le 1er novembre aux Indes.

Les Anglais, avant toute déclaration de guerre, s'étaient emparés de vaisseaux français; Bussy parla de les restituer ou d'indemniser leurs armateurs. Pitt, qui n'avait à présenter que de mauvaises raisons, se fâcha et répondit avec hauteur. A l'entendre, ces navires, saisis par représailles, étaient de bonne prise. « De quelles représailles voulez-vous parler? lui demanda Bussy. — J'entends par là, répliqua le ministre anglais, vos empiétements sur le territoire américain. » — Bussy resta muet d'étonnement; Pitt ajouta : « La France et l'Angleterre ont été en différend sur la question de l'agression; il n'y a pas de juge pour nous départager : le canon a prononcé en notre faveur. »

Choiseul releva cette insolence : « Un tel jugement, manda-t-il, ne devient définitif que lorsque le dernier coup de canon est tiré, et ce moment n'est pas encore arrivé. »

On discuta aussi pour compenser nos pertes coloniales, par l'échange des territoires enlevés à l'électeur de Hanovre ou à ses alliés.

Lorsque le roi britannique, Georges II, vivait encore, comme il était né en Allemagne et que le caractère de prince germanique prédominait chez lui, il y aurait eu peut-être quelque chance de réussir. Mais ce monarque,

Digitized by Google

mort subitement le 25 octobre 1760, avait laissé le trône à son petit-fils (1). Georges III, élevé en Angleterre, ne ressentait pas, comme son aïeul, un attachement aussi vif pour le berceau de sa famille. Pitt éconduisit Bussy, ajoutant avec dédain « que les positions occupées par la France, sur le continent, étaient tout à fait précaires et que l'Empire serait contre elle si cette puissance entreprenait de les conserver ».

Toute démarche échouait donc devant l'intransigeance de Pitt. Dans son désir d'obtenir la paix, Choiseul aurait cédé sur tous les articles qui viennent d'être énumérés. Cependant, il lui paraissait que l'abandon du Canada valait bien que l'on établît, entre les frontières de la Louisiane et les colonies anglaises, un Etat neutre, qu'il qualifiait familièrement de *tampon*. Il désirait, pour la France, quelques années de repos, mais il entendait employer ce répit en reformant notre marine. Aussi tenait-il à conserver le droit de pêche sur les côtes de Terre-Neuve et dans l'embouchure du Saint-Laurent, parce qu'il jugeait qu'il n'existait pas de meilleure école pratique pour les gens de mer. Les raisons, qui le rendaient intraitable sur ce point, inspiraient au ministère anglais des motifs aussi puissants pour s'obstiner dans son refus.

(1) Lettre de M. de Fuentes à Don Jaime Masones de Lima, Londres, 26 octobre 1760 (Aff. étr., Espagne, t. DXXX) : « J'envoie à Madrid un courrier extraordinaire pour y porter la fâcheuse nouvelle de cette cour. Hier, sur les sept heures et demie du matin, le roi mourut subitement dans le palais de Kensington. S. M. B. s'est levée en apparence en bonne santé et, après avoir pris du chocolat et être demeurée seule en son particulier, un des valets de chambre, qui était dans la pièce immédiate et qui y préparait quelque chose... entendit du bruit. Il n'osa entrer sur-le-champ, mais voyant que le bruit continuait et qu'il était extraordinaire, il prit la résolution d'ouvrir la porte et vit le roi, sur le plancher, déjà à demi mort. Mais dans le peu de temps qu'on apporta des remèdes, il était expiré. Les médecins qualifient ce malheur d'accident d'apoplexie, quelques-uns croient que la mort provient d'un coup qu'il a reçu à l'œil d'une chute. Quelques jours avant, le roi, passant en revue le troisième bataillon des gardes, se plaignit beaucoup du grand froid qu'il aurait souffert. Il paraît qu'il a fait un testament pour ce qui concerne ses biens, en Allemagne. »

Digitized by Google

Ces échecs successifs inclinaient de plus en plus Choiseul à se rapprocher de l'Espagne et le disposaient favorablement à l'égard de Grimaldi.

VI

Pour l'intelligence des faits, il a été nécessaire de résumer l'ensemble de notre négociation avec W. Pitt, mais il serait inexact de croire que Choiseul ne se rejeta sur l'alliance espagnole que lorsqu'il eut épuisé tout moyen de conciliation avec les Anglais. Il mena parallèlement ces deux parties, croyant équilibrer ses risques en jouant sur deux tableaux. De fait, il n'évita pas suffisamment lui-même le péril contre lequel il mettait en garde son agent Bussy. On observera, en outre, que lorsqu'il parlait à cet envoyé d'une alliance *offensive et défensive* avec l'Espagne, il attribuait à cette puissance une attitude plus décidée et plus nette que celle qu'elle entendait tenir.

Tout en préparant les instructions de Bussy, Choiseul ne perdait pas de vue Grimaldi; mais une discussion sérieuse ne s'engagea, avec lui, qu'au mois de mai. Jusqu'à cette époque, ce sont des enquêtes et des tâtonnements. Le ministre français avait interrogé d'Ossun et celui-ci montrait le roi Catholique très animé contre l'Angleterre, persuadé que la nation britannique, épuisée d'hommes et d'argent, reculerait à la pensée de soutenir l'effort commun de la France et de l'Espagne. Grimaldi, de son côté, assiégeait Choiseul. Ses instances prouvaient combien, à Madrid, on souhaitait notre appui, mais les services, qu'ils espéraient de la France, ne guérissaient pas les Espagnols de leur orgueil et d'une vanité quelque peu puérile dans la circonstance. Grimaldi s'étudiait à ren-

Digitized by Google

verser les rôles et voulait que les propositions vinssent de la France. De cette façon, le roi Catholique paraîtrait octroyer un avantage qu'il recevrait en réalité. On ne s'arrêta pas, à Versailles, à de pareils enfantillages. Un projet fut rédigé le 3 mars 1761 (1). On y indiquait que l'alliance s'étendrait non seulement à l'Espagne, mais aussi au royaume de Naples et au duché de Parme. On insistait également sur la nécessité de fixer d'une façon précise les secours réciproques que se fourniraient les couronnes alliées, si elles venaient à être troublées dans leurs domaines, leur navigation et leur commerce.

A parcourir la réponse qui fut donnée à ces propositions et qui se trouve contenue dans le projet remis par Grimaldi au mois de mai 1761 (2), on remarquera, der-

(1) Aff. étr., Espagne, t. DXXXI, Versailles, 3 mars 1761 : « ... Le roi pense que le plus efficace et même le seul moyen de faire rentrer l'Angleterre dans les bornes de l'équité et de la modération, est que LL. MM., animées du même esprit et des mêmes motifs, contractent incessamment entre elles un traité d'alliance offensive et défensive pour la conservation de leurs Etats actuels et qu'elles s'en garantissent réciproquement la possession entière et paisible.

« Cette garantie doit avoir pour objet non seulement ce que les deux monarchies possèdent aujourd'hui en Europe et dans les autres parties du monde, mais aussi tout ce que la couronne de France possédera après la présente guerre, etc. L'on conviendra des secours réciproques que LL. MM. se fourniront, dans la même proportion et égalité, lorsque l'une des deux sera troublée dans la possession tranquille de ses domaines, de sa navigation ou de son commerce.

« La même garantie doit aussi avoir lieu pour les Etats que le roi des Deux-Siciles et l'infant Don Philippe possèdent en Italie... Si S. M. C. veut, en même temps, conclure aussi avec le roi un traité de commerce dont la base devra être pareillement une égalité parfaite et une entière réciprocité, le roi s'y prêtera avec d'autant plus d'empressement, etc. »

(2) Aff. étr., Espagne, t. DXXXII, f° 289. Les deux articles essentiels de ce projet portent les numéros 16 et 17.

« Art. 16. — Suivant l'esprit de cet engagement réciproque, quel que soit le progrès des ouvertures déjà admises pour traiter de la paix, relativement à la guerre particulière de mer et d'Amérique, entre la France et l'Angleterre, le roi T. C. s'engage et il est convenu, entre les deux monarques d'Espagne et de France, que soit qu'elle se traite dans le congrès, ou à Londres par le moyen de ministres particuliers, les deux ministres concourent également dans la négociation et qu'en même temps on y ajoutera les deux points de discussion que le roi Catholique a avec l'Angleterre, par rapport aux usurpations et aux abus que le ministère britannique veut soutenir, contre tout

Digitized by Google

rière des phrases pompeuses qui traitent de l'union actuelle et future des deux rois, de celle qui liera leurs successeurs, des vaisseaux qu'ils équiperont, des troupes qu'ils se prêteront mutuellement, le but secret de la cour de Madrid. Elle attend de nous une garantie maritime, destinée à fortifier ses réclamations auprès de la cour de Londres. Elle complique, en se joignant à nous, nos discussions déjà si laborieuses, mais elle se refuse à tout secours, dans la guerre présente. Elle veut de nous des services, mais prétend les obtenir *gratis*, sous le fallacieux prétexte qu'elle ne veut pas mettre obstacle à la paix que recherche la France. Choiseul n'eut pas de peine à démasquer cette hypocrisie (1) et la releva dans les notes

droit, de façon que l'accommodement des dépendances de la couronne de France ne se décidera point, sans que celles de la couronne d'Espagne soient réglées.

« Art. 17. — Le traité n'oblige point dès à présent le roi Catholique, par rapport à la présente guerre du roi de France avec l'Angleterre, parce que S. M. T. C. étant résolue de proposer la paix sous des conditions si modérées qu'il n'est pas naturel qu'elles soient rejetées, il paraîtrait que S. M. C. voulût empêcher qu'elle ne s'effectuât, en secourant une partie et en s'opposant à l'autre et qu'elle n'eût pas la véritable intention qu'elles s'accommodent et se réconcilient; mais S. M. C. croit que l'engagement contracté par S. M. T. C., dans l'article précédent, n'est point incompatible à la sincérité de ses désirs et qu'au contraire il est très utile et très nécessaire à l'intérêt et au bien des deux monarques, suivant le juste but de ce traité. »

(1) Aff. étr., Espagne, t. DXXXII, f° 299. Observations de Choiseul sur le projet d'un traité d'alliance défensive à conclure entre le roi et le roi d'Espagne.

« Art. 16. — L'Espagne prétend que le roi s'engage à ne faire actuellement sa paix avec l'Angleterre que de concert possible avec S. M. C. et qu'on agite en même temps, soit dans un congrès, soit dans une négociation particulière les objets qui intéressent la France et les points de discussion, qui subsistent entre les cours de Madrid et de Londres, de façon que la conciliation des différends, qui regardent la France, ne puisse avoir lieu qu'autant que les prétentions de l'Espagne seront également réglées. C'est-à-dire que cette dernière couronne, qui a absolument refusé toute espèce de secours au roi pendant le cours de la guerre, voudrait se rendre la maîtresse des conditions de la paix et les faire dépendre de la convenance personnelle de S. M. C. Il est surprenant qu'une pareille idée ait pu être regardée comme proposable.

« Art. 17. — Il y a une contradiction évidente dans cet article. On y dit d'abord que le roi d'Espagne ne s'oblige à rien par rapport à la présente guerre, par la raison que s'il donnait quelque assistance à l'une des deux parties belligérantes, on pourrait en inférer que son dessein est d'embarrasser

Digitized by Google

qu'il rédigea après lecture du projet. Aussi refusa-t-il très nettement de se mêler de rien si la cour de Madrid non seulement ne promettait pas un concours prochain, mais encore ne s'engageait pas à essayer de détacher le roi de Portugal de l'alliance anglaise. Grimaldi dut s'incliner. Le travail des négociateurs aboutit à deux traités : l'un, permanent et conforme à ceux qui s'étaient conclus à des époques antérieures entre princes du même sang, sous le nom de pacte de famille; l'autre, convention secrète d'un intérêt immédiat (1) et applicable à la guerre présente. La conséquence de ladite convention était d'unir les réclamations de la France et de l'Espagne présentées à l'Angleterre. Le roi Catholique devait entrer en guerre, si cette puissance n'accordait pas satisfaction aux deux souverains.

Choiseul eût voulu temporiser, avant de joindre aux nôtres les griefs de l'Espagne. Il jugeait que ce serait fournir un trop facile prétexte à W. Pitt de se montrer plus arrogant que jamais. Dans cette circonstance, le ministre français ne fut pas libre de ses actions et la volonté de Louis XV pesa sur la sienne. Le roi exigea que l'ambassadeur espagnol Fuentes fût consulté sur la remise d'un mémoire collectif. La réponse de ce personnage n'était pas douteuse, car une pareille démarche favorisait trop bien ses idées belliqueuses.

Ainsi que Choiseul l'avait prévu, Pitt, le 24 juillet 1761, répondit avec brutalité à notre envoyé Bussy : « Je dois

ou de retarder la pacification. On y ajoute ensuite qu'il est utile et nécessaire, à l'intérêt de la France et de l'Espagne, que ces deux couronnes agissent de concert et concurremment dans la négociation relative à la paix entre la France et l'Angleterre. Il est cependant très vraisemblable que si le roi Catholique était admis à y discuter ses droits et ses prétentions, cet épisode pourrait occasionner plus de difficultés et de longueurs que le parti qu'elle prendrait de venir enfin au secours de la France ou du moins de déclarer au roi Britannique qu'elle ne pourra plus différer de se joindre au roi si la cour de Londres ne se prête pas aux vues et aux intentions pacifiques de S. M. »

(1) Charles III promettait de participer à la guerre le 1er mai 1762. (Aff. étr., Espagne, t. DXXXIII, f° 474.)

Digitized by Google

vous déclarer, au nom de S. M., disait le ministre anglais, dans le billet qu'il adressait à ce personnage, qu'Elle ne souffrira pas que les disputes de l'Espagne soient mêlées, en aucune façon, dans la négociation de la paix des deux couronnes. A quoi j'ai à ajouter qu'il sera regardé comme offensant, pour la dignité du roi, et non compatible avec la bonne foi de la négociation, qu'on fasse mention de pareille idée. En outre, on n'entend pas que la France ait, en aucun temps, droit de se mêler de pareilles discussions, entre la Grande-Bretagne et l'Espagne. Des considérations si légitimes et si indispensables ont déterminé le roi à m'ordonner de vous renvoyer le mémoire ci-joint, touchant l'Espagne, comme totalement inadmissible (1). »

Bussy (2), indigné d'un pareil procédé, se demanda s'il n'allait pas retourner ce billet à son auteur. Il questionna Versailles sur la conduite qu'il devait tenir. Choiseul rédigea une lettre qu'il fit signer par Bussy et remettre à Pitt. Elle commençait ainsi : « S. M. ne peut pas répondre des manques de forme et d'égards les plus communs, dans lesquels tombent ses ennemis, mais elle m'a chargé de déclarer à V. E. que, tant que l'Espagne l'approuvera, le roi se mêlera des intérêts de cette couronne, sans s'arrêter au refus impérieux de la puissance qui s'y opposerait. » Choiseul ajoutait que « le roi de France oublierait le ton impératif et peu fait pour les négociations, dont se servait l'Angleterre; il chercherait les moyens, tout en sauvegardant l'honneur de sa couronne, de ramener la cour de Londres à des sentiments pacifiques ».

Si W. Pitt restait à la tête du gouvernement, la continuation de la guerre devenait inévitable et l'Espagne était obligée d'y participer. A Versailles, on avait espéré que l'avènement de Georges III provoquerait une crise ministérielle; mais ces espérances furent provisoirement

(1) Aff. étr., Angleterre, t. IDILIV.
(2) Bourguet, *ouvr. cité*, p. 17 et *seq.*

Digitized by Google

ajournées, à la suite du premier discours, que le nouveau monarque prononça, devant le Parlement (1). Il déclara, dans sa harangue, qu'il suivrait l'exemple de son aïeul et poursuivrait une guerre si féconde en succès pour l'Angleterre. Cependant ses sujets se lassaient des combats et des sacrifices qu'exigeait la continuation des hostilités. La dette se montait à 125 millions de livres sterling et les fonds publics baissèrent de 2 pour 100 quand on apprit dans la Cité que l'Espagne joindrait ses forces à celles de la France. Dans le conseil, le despotisme du ministre se tolérait moins facilement que jadis, car Newcastle, le partisan de la paix, trouva un auxiliaire puissant dans la personne de lord Bute, élevé au poste de secrétaire d'Etat pour le département du Nord, à la place de lord Holdernesse. Le nouveau ministre passait pour l'amant de la princesse de Galles, la mère du roi, dont l'influence sur son fils était si grande.

Pitt soupçonnait l'existence du traité secret, passé entre la France et l'Espagne; il eût voulu entraîner ses collègues à déclarer, sur-le-champ, la guerre à cette dernière puissance, à enlever sa flotte, quand elle reviendrait des Indes occidentales, à se jeter sur la Havane et les Philippines, avant que rien n'eût été préparé pour la défense de ces colonies. Cependant, comme il ne présentait pas au conseil des preuves suffisamment concluantes de ce qu'il avançait, il ne put triompher des scrupules des autres ministres, qui profitèrent de cette circonstance pour manifester leur opposition à ses idées. Aussi, irrité d'une résistance à laquelle il n'était pas habitué, Pitt donna sa démission, ne voulant pas, disait-il, être responsable des mesures qu'il ne lui était plus permis de diriger. Le comte d'Egremont le remplaça officiellement, mais le véritable dépositaire de l'autorité fut lord Bute.

(1) Coxe, *Histoire de l'Espagne sous la maison de Bourbon*, t. IV, p. 447, traduction Muriel.

Digitized by Google

Si la retraite de Pitt ne changea pas l'orientation de la politique anglaise, elle retarda cependant les hostilités et permit à l'Espagne de sauver sa flotte d'Amérique.

Sur l'ordre de lord Egremont, l'ambassadeur anglais Bristol présenta, à Madrid, un mémoire dont l'analyse fut transmise au comte de Fuentes. On y demandait la communication du traité, récemment conclu, entre la France et l'Espagne. Rien n'était plus facile à Sa Majesté Catholique « que de donner une réponse positive, écrivait le ministre Wall à son ambassadeur à Londres, mais elle a jugé que son honneur le lui défendait, puisque cette communication était la condition préalable, pour engager une négociation avec notre cour... (1). Quelles discussions pouvons-nous d'ailleurs avoir maintenant? La seule solution convenable n'est-elle pas de restituer le bien d'autrui, pris injustement, et d'en châtier les détenteurs?... » — « Je vous autorise à faire la déclaration suivante, mandait-il à Fuentes : « Le roi Catholique désire vivre en paix avec la « Grande-Bretagne, mais la modération du roi avait en- « couragé l'effronterie des Anglais. Ils ont méprisé les « règles de la justice. Le roi Catholique n'avait jamais « violé les lois de la neutralité, il les avait rigoureusement « observées, dans le cours de la guerre. S. M. n'avait pas « conclu, avec la France, un traité préjudiciable à l'An- « gleterre. S. M. ne trouvait rien d'injuste ni d'inju- « rieux dans le mémoire présenté à M. Pitt le 15 juil- « let, qui se rapportait : aux prises faites, dans le cours « de la guerre, sous pavillon espagnol, au droit de pêche « sur les côtes de Terre-Neuve, à l'évacuation des établis- « sements du Honduras. S. M. ne se croyait pas obligée « de rendre compte à l'Angleterre du motif de ses arme- « ments. »

Lorsque Bristol insista encore auprès de Wall pour

(1) Danvila y Collado, *ouv. cité.*, t. II, p. 141 et *seq.*

Digitized by Google

obtenir une réponse définitive, le ministre espagnol lui répondit : « J'ai reçu de mon auguste souverain l'ordre de vous répéter que, quant au traité et aux intentions de l'Espagne, je ne suis pas autorisé à vous donner plus de détails que n'en contient la communication, adressée au comte de Fuentes. » Comme l'ambassadeur faisait observer qu'un tel refus serait considéré, par son gouvernement, comme une déclaration de guerre, Wall lui demanda : « Qu'adviendra-t-il? Vous avez donc l'ordre de vous retirer? » Bristol répondit affirmativement. Le ministre reprit alors : « Votre démarche renferme une attaque si directe contre la dignité du roi Catholique que je ne me risquerai pas à donner un avis quelconque à mon souverain, dans une négociation de cette gravité. » Le seul expédient qu'il trouva fut de proposer à l'ambassadeur de rédiger une note, qu'il soumettrait à Charles III. Bristol écrivit donc sur-le-champ les lignes suivantes : « La cour de Madrid a-t-elle l'intention de rompre avec les Français, de se conduire hostilement avec l'Angleterre ou de sortir d'une manière quelconque de sa neutralité? Le refus d'une réponse catégorique sera considéré comme une déclaration de guerre. »

Quarante-huit heures plus tard, Bristol recevait du ministre Wall ce billet : « Je suis autorisé à vous déclarer que l'esprit de discorde et d'orgueil qui a dicté une conduite inconsidérée et qui, pour le malheur de l'humanité, règne entièrement dans le gouvernement anglais, rend, dans ce moment, inévitable la déclaration de guerre, parce que cette conduite offense la dignité du roi. V. E. peut se retirer quand il lui plaira, de la manière qui lui conviendra. Telle est l'unique réponse que S. M. me mande de lui donner. » En même temps qu'il lui faisait parvenir ce congé, Wall, dans une lettre privée, exprimait à Bristol les sentiments de son amitié et ses regrets. Le comte de Fuentes fut rappelé de Londres. On lui prescrivit de pro-

Digitized by Google

tester, avant de quitter son poste, contre l'ambition démesurée et l'orgueil de celui qui avait dirigé le gouvernement britannique et qui paraissait le guider encore. Charles III était blessé de ce que sa demande relative à la pêche de Terre-Neuve eût été repoussée par cette réponse ironique de Pitt : « J'aimerais mieux céder aux Espagnols la tour de Londres. » Enfin, le roi Catholique se trouvait choqué du ton impérieux, avec lequel le ministère anglais le questionnait sur ses alliances. Wall autorisa Fuentes à déclarer hautement que son maître avait signé au mois d'août dernier un pacte de famille, mais que cet acte ne blessait les intérêts d'aucune nation et n'empêchait ni le succès de la négociation suivie par M. de Bussy, ni la conciliation des griefs de l'Espagne (1).

Cet aveu n'était pas complètement exact. Car il existait deux traités, l'un officiel et l'autre secret. Avant d'entrer dans les détails de la guerre, à laquelle participe l'Espagne, il est nécessaire de revenir quelque peu sur ces deux conventions.

Le traité souscrit à Paris, le 15 août 1761, contient vingt-huit articles et un préambule. Il y est question seulement de former et de conclure, entre les rois de France et d'Espagne, une union d'intérêt et d'amitié, sous le nom de Pacte de famille. Son principal objet est de rendre permanentes et indissolubles, tant pour les présents règnes, que pour ceux qui suivront, les obligations mutuelles qui résultent de la parenté. Les deux royaumes, en conséquence, regarderont, à l'avenir, comme ennemi commun, la puissance qui serait en guerre avec l'une des deux couronnes. Toutes deux se garantissent réciproquement tous leurs Etats, terres, îles, places, dans quelque

(1) Aff. étr., Espagne, t. DXXXIV, 11 décembre 1761, Ossun à Choiseul : « M. Bristol a montré une sensibilité que l'on peut qualifier de faiblesse. Il était attaché au climat de Madrid, à sa place; j'aurais haussé la tête d'un pied et serais parti dans les vingt-quatre heures. »

(2) Aff. étr., *id.*, *ibid.*

Digitized by Google

partie du monde que ce soit. Cette garantie s'étend au roi des Deux-Siciles, comme à l'infant duc de Parme. Chacun des deux rois signataires du Pacte de famille fournira à la partie requérante, dans le délai de trois mois, douze vaisseaux de ligne et six frégates. Quant aux troupes de terre, le contingent de l'Espagne sera de 10,000 hommes d'infanterie et de 2,000 cavaliers. Celui de la France de 18,000 fantassins et de 6,000 cavaliers (1).

La convention secrète fut signée le même jour que le Pacte de famille, mais, en raison de la rupture avec la Grande-Bretagne, son texte fut remanié et arrêté définitivement le 4 février 1762. Le préambule en était ainsi conçu (2) :

(1) Danvila y Collado, t. II, p. 148 et *seq.*

(2) Texte de la convention secrète de 1761 : Danvila y Collado, *ouv. cité*, p. 158.

« Préambule. — Toute l'Europe doit connaître déjà le danger, auquel est exposé l'équilibre maritime, si l'on considère les projets ambitieux de la cour britannique et le despotisme qu'elle prétend s'arroger sur toutes les mers. La nation anglaise montre clairement, par ses procédés et spécialement, depuis dix ans, qu'elle veut se rendre maîtresse absolue de la navigation et ne laisser aux autres nations qu'un commerce passif et dépendant. Dans ce but, elle a commencé et soutient la présente guerre avec la France; son ministère s'est obstiné à ne pas restituer les usurpations que les Anglais ont faites dans les domaines espagnols en Amérique, à s'approprier le privilège exclusif de la pêche de la morue et d'autres droits, fondés sur une tolérance provisoire. Le roi T. C. soutient et soutiendra la guerre, le roi Catholique est résolu à la faire sans s'opposer à ces desseins orgueilleux, si la cour britannique ne se prête pas à la paix que lui offre S. M. T. C., à des conditions raisonnables et si elle ne satisfait pas aux plaintes fondées de S. M. C., si les Anglais se montrent obstinément irréconciliables, LL. MM. uniront leurs forces et ont jugé convenable d'établir une convention particulière, limitée aux circonstances présentes, en même temps qu'un Pacte de famille perpétuel, etc.

« Art. 1er. — Dans le cas où l'Angleterre refuserait les conditions modérées offertes par la France, et si, le 1er mai de 1762, la paix n'est pas ajustée, le roi Catholique offre au roi T. C. de déclarer ouvertement la guerre aux Anglais, dès ce même jour, et de les poursuivre avec toutes ses forces.

« Art. 2. — D'autre part, le roi T. C. offre au roi C. de comprendre, dans les négociations de sa paix à Londres, les intérêts que poursuit actuellement la cour de Madrid afin que les Anglais restituent les prises faites durant la présente guerre, malgré la neutralité de l'Espagne, qu'ils lui concèdent le droit pour les Espagnols d'aller, à Terre-Neuve, à la pêche de la morue, qu'ils sortent des établissements qu'ils ont usurpés sur les côtes espagnoles de terre ferme, etc. »

Digitized by Google

« Toute l'Europe doit déjà connaître le danger auquel est exposé l'équilibre maritime si l'on considère les ambitieux projets de la cour britannique et le despotisme qu'elle cherche à s'arroger sur toutes les mers. La nation anglaise a montré et montre clairement, par ses procédés, et, spécialement depuis dix ans, qu'elle veut se rendre maîtresse absolue de la navigation et ne laisser aux autres qu'un commerce passif et dépendant. Dans cette vue, elle a commencé et soutient la présente guerre avec la France, sans avoir admis aucun moyen de la terminer, quelque avantageux qu'il fût, son ministère s'obstinant à ne pas restituer les usurpations que les Anglais ont faites dans les domaines espagnols, à s'approprier le privilège exclusif de la pêche de la morue et autres droits, fondés seulement sur une tolérance temporelle.

« L'opposition du roi Catholique, aux desseins si démesurés de l'ambition et de la cupidité anglaises, a été provoquée par l'indécente conduite du ministère britannique, par l'arrogance avec laquelle leur ambassadeur a menacé de la guerre S. M. C., si elle ne lui communiquait pas le traité que l'Angleterre prétendait conclu entre S. M. C. et le roi T. C.; S. M. C. se voyant actuellement déjà menacée par une déclaration formelle de guerre, lancée contre l'Espagne, le 4 janvier dernier, s'est déterminée à unir ses forces à celles de la France pour la présente guerre.

« A cet effet, et pour établir avec fermeté et régularité l'union la plus parfaite et inaltérable des vues politiques des deux monarques, soit relativement aux négociations de la paix, quand les Anglais y seront disposés et ne seront plus conduits par l'esprit de hauteur et de chicane, qui a rendu inutiles les intentions pacifiques de LL. MM. C. et T. C., soit pour fixer le mode le plus opportun d'unir leurs forces, LL. MM. ont jugé convenable de faire contre les Anglais une convention particulière, uniquement relative

Digitized by Google

aux circonstances présentes et dérivant de la perpétuelle alliance, établie dans le pacte de famille qui se signa le 15 août dernier, dans le but d'assurer soit durant la guerre, comme après et pour toujours, avec l'aide de Dieu, la gloire et le bonheur de toutes les branches de sa famille et de toutes les nations, placées sous son gouvernement dans les siècles les plus reculés. »

Les articles, au nombre de douze, qui suivaient ce préambule, portaient que les deux nations uniraient, dans cette guerre, la totalité de leurs forces et se concerteraient pour leurs plans, leurs opérations militaires et politiques, ainsi que pour la paix. Le roi Catholique cédait à Louis XV ses droits sur la Dominique, Saint-Vincent, Sainte-Lucie, Tabago. En retour, le roi de France lui remettrait Minorque. On sommerait le roi de Portugal de fermer ses ports aux Anglais. On prohiberait, en Espagne comme en France, les produits de l'Angleterre, notamment les étoffes de laine et la quincaillerie. Enfin, il y avait un article, concernant particulièrement le duc de Parme et l'indemnité qui serait allouée au roi de Sardaigne, en compensation du Plaisantin.

Digitized by Google

CHAPITRE III

GUERRE AVEC L'ANGLETERRE

I. Campagne en Portugal, O'Dunne et Jose'Torrero à Lisbonne, sommations, réponse du roi de Portugal, le commandement du marquis de Sarria, la marche sur O'Porto, secours anglais, le comte de la Lippe, la marche sur Lisbonne, le comte d'Aranda remplace le marquis de Sarria, opérations sur Villavella. — II. Défense et prise de la Havane, occupation de Manille, la rançon de Manille, prise du Sacramento par les Espagnols. — III. D'Estaing prisonnier en Angleterre, sa mise en liberté, intervention du comte de Viry et du bailli de Solar, changement de la politique anglaise, hésitations de l'Espagne, Nivernais à Londres, le duc de Bedford, difficultés entre la France et l'Espagne, nouvelle de la prise de la Havane, lord Egremont, sérénité du roi Catholique, vues pacifiques du roi d'Angleterre et de Bute, remaniement du ministère britannique, intrigues d'Albertini, offre de la Louisiane, obstination de l'Espagne, traité de Fontainebleau, paix de Paris, colères à Londres contre lord Bute, mécontentement de l'Espagne.

I

Un des articles de la convention secrète contenait la clause qu'il fallait sommer le Portugal de fermer ses ports aux Anglais. Un plénipotentiaire français, Jacob O'Dunne, fut envoyé, à cet effet, à Lisbonne, où il rejoignit l'ambassadeur espagnol, Don José Torrero. Tous deux remirent au ministre des affaires étrangères, Don Louis Acuña, un mémoire que celui-ci se chargea de soumettre au roi Très Fidèle. Les cours de Madrid et de Versailles exi-

Digitized by Google

geaient une réponse dans le délai de quatre jours (1).

Par une lettre, datée du 16 février 1762, O'Dunne décrivait l'agitation du pays, qu'il montrait plein d'inquiétudes. Les négociants anglais liquidaient leurs affaires et hâtaient leur départ; des ouvriers travaillaient, nuit et jour, aux fortifications de Lisbonne. Pombal affectait de craindre un coup de main anglais; il parlait d'un débarquement possible de 6,000 hommes, conduits par lord Albermale. Si tout le monde s'entretenait de cette éventualité, personne n'y croyait. O'Dunne, en particulier, estimait que les soldats britanniques n'entreraient pas de force à Lisbonne, mais que le gouvernement leur en ouvrirait la porte. Aussi fallait-il ne pas laisser traîner en longueur la réponse exigée, parce que ce serait permettre au secours anglais d'arriver. Les prévisions de ce diplomate parurent se réaliser. Un navire, le *Portland*, mit à terre un général anglais, lord Tyrawley, accompagné de plusieurs officiers. A l'entendre, il se rendait à Gibraltar, mais il ne se pressa pas de partir. Il parla de secours prochains, de 10,000 hommes, embarqués à Portsmouth. De fait, il apparut, quelques jours plus tard, un vaisseau portugais chargé de quelques caisses, contenant des ferrures pour des affûts. Il y avait à bord cinq ouvriers spéciaux, aptes à être employés comme serruriers, canonniers et charpentiers (2).

Le 20 mars 1762 (3), Don Louis Acuña apporta la ré-

(1) Aff. étr., Correspondance d'O'Dunne avec le marquis d'Ossun, Espagne, t. DXXXV, 16 février 1762, et Ferrer del Rio, *op. cit.*, t. Ier, p. 317.

(2) Aff. étr., *id.*, *ibid.*, 12 mars 1762. — *Id.*, *ibid.*, 16 mars. Détails sur Tyrawley : « Il est accompagné de son fils naturel, de quatre jeunes gens, ses aides de camp, et de deux ingénieurs de réputation; l'un s'appelle Santimaur et l'autre Rinsfort... L'envoi de ces MM. est l'ouvrage de l'ambassadeur portugais à Londres, M. de Melo. Le maréchal de camp, dont je vous ai parlé, est M. de Crafort, qui a servi avec distinction à Belle-Ile... Il paraît que Tyrawley doit visiter les places. Enfin, tout ce que nous pouvons savoir ici n'indique point de résolution prise, mais qu'on est dans l'intention d'en prendre. »

(3) Aff. étr., Espagne, t. DXXXV, O'Dunne à Ossun.

Digitized by Google

ponse du roi de Portugal. L'ambassadeur Torrero la lut sur-le-champ et le ministre portugais la commenta. Il déclara que Sa Majesté Très Fidèle entendait vivre en bonne intelligence, avec les cours de France et d'Espagne, mais, qu'étant liée depuis lontgtemps avec l'Angleterre, par des traités d'amitié, Elle ne pouvait pas, sans manquer à la religion et à la justice, rompre avec cette puissance, dont Elle n'avait reçu aucune offense. Nul ministre, ajouta Don Louis, n'oserait donner un pareil conseil à Sa Majesté.

Quand Acuña parla de la neutralité du Portugal (1), les diplomates franco-espagnols laissèrent voir leur scepticisme. Ils ne croyaient pas à cette assurance, que démentait l'histoire. N'était-ce pas, en effet, dans des eaux neutres et sous le canon de Lagos que l'amiral Boscawen avait détruit les navires français de La Clue? Aussi O'Dunne et Torrero annoncèrent-ils que, prochainement, les troupes de leurs maîtres franchiraient la frontière, non pas pour conquérir, mais pour empêcher les Anglais d'occuper ce royaume. Il appartiendrait au roi de Portugal d'accueillir ces forces, soit comme alliées, soit comme ennemies.

O'Dunne ne doutait pas du succès. Ils n'ont, disait-il, ni munitions, ni magasin, ni argent. Pourtant il s'étonnait de la fermeté du roi; il avait manifesté autant d'aplomb que s'il pouvait mettre en ligne 100,000 hommes. O'Dunne repassa la frontière librement. L'ambassadeur

(1) LACOUR-GAYET, *la Marine militaire de la France, sous le règne de Louis XV*, p. 288 : « Boscawen se souciait peu de la neutralité des eaux portugaises... Donc, l'amiral anglais fond sur sa proie. L'*Océan* et le *Redoutable* essaient de lui échapper en se jetant à la côte, ils sont pris et brûlés; le comte de Carné-Marcein, dix officiers, cent soixante hommes de l'*Océan*, qui n'eurent pas le temps de fuir, sont faits prisonniers; pour La Clue, il avait pu se faire transporter à Lagos. Nos deux derniers vaisseaux, le *Modeste* et le *Téméraire*, sont amarinés par l'ennemi. Ainsi se termina dans les eaux de Lagos, qui lui donna son nom, cette terrible chasse de trois jours, commencée dans les eaux de Gibraltar (17-19 août 1759). »

Digitized by Google

espagnol subit l'affront d'être retenu dans la ville d'Estremoz, comme un otage, en attendant que le représentant du roi Très Fidèle fût en sûreté.

Quarante mille hommes devaient envahir le Portugal. Leur commandement avait été confié à un vieux général goutteux, aussi lourd d'esprit que de corps, le marquis de Sarria (1). Le roi l'avait connu en Italie et ce fut une des raisons qui déterminèrent son choix (2). Le plan primitif de la campagne fut d'attaquer Almeida, parce que cette ville est située au centre d'un massif montagneux qui domine la vallée du Tage, route naturelle pour descendre vers Lisbonne. Aussi les principaux magasins se rassemblèrent-ils du côté de Ciudad-Rodrigo et du fort de la Conception, place voisine de cette partie du Portugal. Tout à coup, des contre-ordres survinrent. Un ingénieur catalan, appelé Gaber, homme habile mais étourdi, bien qu'il comptât soixante-dix ans et qu'il eût visité autrefois le pays, se présenta avec un projet différent. Il s'agissait

(1) Aff. étr., Espagne, t. DXXXIV, Ossun à Choiseul, 14 décembre 1761. Notre ambassadeur constatait que l'Espagne ne disposait que de très peu d'officiers généraux capables d'accomplir leur tâche. Selon lui, le marquis de la Mina était le seul qui sût commander une armée. « J'ai pénétré, ajoutait-il, que le roi d'Espagne a jeté les yeux sur le marquis de Sarria, frère de feu M. de Carvajal, colonel des gardes espagnoles. C'est un honnête homme, qui a servi avec valeur mais qui n'a jamais commandé en chef, pas même un détachement un peu considérable. La place qui équivaut à maréchal des logis général de nos armées est destinée à M. de Flobert. M. O'Reilly, qui est sans contredit le plus capable de tous les officiers espagnols, ne sera pas trop content de cette disposition. Il est malheureux qu'il soit irlandais et qu'il n'ait encore que le grade de colonel. »

(2) Les principaux détails de la campagne de Portugal sont empruntés à la *Vida de Carlos III*, de Fernan Nuñez, édit. Morel-Fatio, etc., t. Ier, p. 164. Don Carlos Fernan Nuñez, né le 11 juillet 1742, venait d'être nommé premier lieutenant le 22 août 1761, et il servit dans l'armée, qui combattit en Portugal. Ce fut lui qu'on désigna pour porter au roi la nouvelle de la prise d'Almeida, qui se rendit le 25 août 1762. Charles III, après lui avoir adressé les paroles les plus flatteuses, lui dit qu'il lui avait accordé le grade de colonel; Don Carlos, sixième comte de Fernan Nuñez, était fils de Don José, général des galères, et de Marie-Armande de Rohan-Chabot. (Voir Morel-Fatio, *Essais sur l'Espagne*, 2e série, p. 22.) Les renseignements, fournis par ce personnage, sur la guerre de Portugal, sont d'autant plus précieux qu'ils émanent d'un témoin de plusieurs des faits qu'il rapporte.

Digitized by Google

d'assiéger les villes de Miranda et de Bragance, d'occuper la province de Tras-Os-Montes, ainsi que celle qui est située entre le Duero et le Miño et enfin de prendre O'porto la cité la plus commerçante après Lisbonne et la plus considérable à cause de son négoce de vins. Cette combinaison offrait une conquête rapide et importante de deux territoires qui, séparés par le Duero du reste du Portugal, pouvaient diminuer ce royaume, sans le ruiner, et s'annexer facilement à l'Espagne, par un traité avantageux. Mais, ce qui fit prévaloir l'avis de l'ingénieur, ce fut un motif tout à fait étranger à l'art militaire ou à la politique. La reine de Portugal, Doña Mariana-Victoria, était la sœur chérie du roi Charles III et la fille préférée d'Elisabeth Farnèse. Le souverain saisit avec empressement un moyen, qui conciliait à la fois ses intérêts et sa tendresse, puisque, de cette façon, Lisbonne ne serait pas exposée aux horreurs de la guerre. Les troupes reçurent donc l'ordre de marcher vers Zamora au lieu de Ciudad-Rodrigo. Le premier obstacle, qu'elles rencontrèrent, fut la disette, puisque rien n'était prévu de ce côté et que les provisions avaient été réunies ailleurs.

Lorsqu'on fut à Zamora, il fallut franchir la rivière Esla. Ce cours d'eau, presque inconnu en Espagne, était un de ces nombreux torrents, qui un jour se passent à pied sec et le lendemain sont infranchissables. Un pont de bateaux fut nécessaire. On n'en avait pas. On rassembla, à grand'peine, vingt-quatre barques pour l'établir; enfin on passa, grâce à l'activité du comte de Gazzola (1), qui commandait l'artillerie.

(1) Don Feliz Gazzola, comte de Esparavara, Ceretro-Landi y Macineso, mourut à Madrid le 4 mai 1780, à l'âge de quatre-vingt-un ans; c'était un seigneur italien très instruit de différentes branches de littératures, grand ingénieur, qui cultiva les beaux-arts et a, le premier, découvert les ruines de Pœstum, qu'il visita du temps qu'il habitait Naples. (MOREL-FATIO, *Essais sur l'Espagne*, 2e série, p. 429.) Ce fut le fondateur de l'école d'artillerie dans l'alcazar de Ségovie.

Digitized by Google

On se mit en route, et, le 28 avril, le marquis de Sarria établit son quartier général dans un village, appelé les Sept-Eglises. Là, il publia son manifeste, qui répéta ce que les plénipotentiaires franco-espagnols avaient déjà déclaré à Lisbonne.

Les Portugais n'avaient rien à opposer à l'invasion. Depuis le commencement du siècle, ils jouissaient d'une paix profonde; aussi leur marine et leur armée étaient-elles laissées à l'abandon. Les secours anglais tardaient à venir. Ce ne fut, qu'après de nombreux pourparlers, que l'Angleterre daigna envoyer, à ses alliés, six mille hommes de mauvaises recrues; en attendant, les officiers anglais, établis à Lisbonne, équipaient et instruisaient de leur mieux des guérillas. Pombal, plein d'inquiétude, croyait que les Espagnols profiteraient de ce désarroi pour marcher promptement sur la capitale; il tenait douze vaisseaux prêts à mettre à la voile, qui emporteraient, au Brésil, la famille royale.

Le cabinet britannique dépêcha enfin en Portugal un officier allemand, fort distingué, le comte de la Lippe. Celui-ci, vu le peu de ressources dont il disposait, évita de les éparpiller et les concentra dans le camp d'Abrantès, qui couvrait Lisbonne.

Tandis que ce général mettait à profit le temps qu'on lui abandonnait avec tant d'incurie, les Espagnols laissaient leurs forces dispersées et s'emparaient de positions secondaires. Ainsi il y avait trois corps que l'on aurait pu employer plus utilement : un en Galicie, qui prit la ville de Chaves; un autre, sous les ordres du comte de Maceda, à Ciudad-Rodrigo, sur la frontière de Castille; enfin un troisième, commandé par le lieutenant général Don Gregorio Muniain, couvrait l'Estrémadure. Le marquis de Ceballos prit Bragance; le marquis de Castremañes, Moncorvo et son pont, qui conduit à Almeida; il n'y eut de résistance qu'à Villaflor où 5,000 hommes, bien

Digitized by Google

postés, mirent en fuite les Espagnols. Ailleurs, la défense fut ridicule; Moncorvo se rendit à la condition que les 1,500 soldats de sa garnison sortiraient librement. Cette place avait pourtant 83 canons, 9 mortiers et 500 quintaux de poudre. A Miranda, que vint attaquer Don Francisco Lascy, colonel du régiment de Ultonia, les assiégés se montrèrent si maladroits qu'ils mirent le feu à un baril de poudre; un magasin sauta, ouvrant une brèche, dans la muraille. Ce fut avec si peu d'efforts que les villes de la province, entre le Duero et le Miño, tombèrent aux mains de Charles III!

Aux nouvelles répétées de ces succès, la cour de Madrid attendait avec confiance la prompte conquête d'O'Porto. On fixait déjà le jour de l'entrée solennelle, comme s'il se fût agi d'un simple voyage. Mais Sarria manquait de provisions. Un seul détachement qui s'avança jusqu'à Villaréal, conduit par Don Alexandre O'Reilly, fut sur le point de périr de faim. L'expédition sur O'Porto parut alors impraticable et l'on revint au plan primitif, à l'occupation de la vallée du Tage et à la marche sur Lisbonne. Des ordres furent donnés pour assiéger Almeida. Sarria quitta son quartier des Sept-Eglises, d'où il ne bougeait plus, depuis le commencement de la campagne, et vint s'établir à la Junca.

Dans le camp devant Almeida, 8,000 Français, conduits par le prince de Beauvau, rejoignirent les Espagnols. Le 15 août, on ouvrit la tranchée; le 25, la ville capitula, sans même qu'il y eût une brèche à ses remparts. Elle avait pourtant plus de 4,000 hommes de garnison. Il est vrai que c'étaient de nouvelles levées. Quelques officiers anglais y commandaient. L'artillerie était bonne, les magasins bien pourvus; en d'autres mains, la défense eût été plus vigoureuse. La place était surnommée *la Donzelle*, parce que jamais l'ennemi ne l'avait occupée. Mais on avait négligé de faire sortir les femmes, les enfants

Digitized by Google

et les religieux. Le bruit des bombes les effraya et ils importunèrent tellement de leurs cris le gouverneur, homme inexpérimenté, quoique vieux, que ce personnage ne put résister à tout ce tapage. Devant Almeida, le marquis de Sarria, qui savait qu'on désirait sa retraite, donna sa démission et reçut la Toison d'or comme récompense de ses services.

Celui qui fut appelé à le remplacer (1) était un homme remarquable. Le comte d'Aranda dépassait la mesure commune de ses contemporains. Il appartenait à la première noblesse, mais, au lieu de se laisser engourdir par la paresse, défaut trop ordinaire des gentilshommes de ce pays (2), il avait servi avec distinction, voyagé en curieux intelligent, interrogeant les gens de guerre et les administrateurs. La hauteur de son caractère, son naturel cassant et autoritaire lui rendaient l'obéissance difficile, et sa naissance, son immense fortune, son ambition le portaient aux premiers rangs. Ce ne fut pas toutefois comme général qu'il donna complètement sa mesure; mais, avant de le retrouver, dans la suite de cette histoire, il importait de ne pas laisser dans l'ombre cette figure plus originale

(1) MOREL-FATIO, *Essais sur l'Espagne*, 2e série, p. 142, et Aff. étr., Espagne, t. DLXXII, fo 64. Né le 1er août 1719 au château de Siétano, à deux lieues d'Huesca, en Aragon, Don Pedro Pablo de Abarca fut, dès l'âge de dix ans, élevé et instruit à Bologne et à l'école militaire de Rome; laid, nez gros et recourbé, teint bistré, cheveux châtain foncé, grands yeux gris dont le droit louchait. — Services militaires : campagnes d'Italie sous Montemar, Gages et l'infant Don Philippe. Marié en 1749 à sa cousine Doña Ana-Maria del Pilar Fernandez de Hijar, il eut un fils, mort en bas âge, et une fille, qui épousa le marquis de Mora, fils du comte de Fuentes. Voyage en Prusse, assiste aux manœuvres du grand Frédéric, visite la France, se lie avec les encyclopédistes, interroge les ministres, notamment Berryer, avec lequel il s'entretient d'administration et de police. Le 28 mai 1755, il est nommé lieutenant général, puis ambassadeur à Lisbonne, où il se fâche avec Pombal. Donne sa démission, revient à Madrid, est nommé directeur général de l'artillerie et du génie (30 mai 1757). Il relève des marchés frauduleux, mais, comme Ferdinand VI ne le soutient pas, il donne sa démission. Reste en exil pendant deux ans, jusqu'à l'avènement de Charles III, qui l'envoie ambassadeur en Pologne le 12 mai 1760.

(2) Se reporter à la satire de Jovellanos contre la mauvaise éducation de la noblesse, 1787, annotée par Morel-Fatio, Paris, Fontemoing, 1899.

Digitized by Google

que sympathique. Ambassadeur en Pologne, il avait quitté Varsovie le 18 mai 1762 et était arrivé à Madrid le 28 juin. Sa tâche, au moment où il succédait au marquis de Sarria, était particulièrement difficile, et le succès très gravement compromis, puisque la tentative contre O'Porto avait laissé au comte de la Lippe tout le loisir de se fortifier dans son camp d'Abrantès.

La marche de d'Aranda fut dirigée contre ces ouvrages et l'on suit ses différentes étapes depuis la ville d'Almeida jusqu'au Tage, à Villavella. La route était rude, car il s'agissait de franchir toute la région montagneuse, qui sépare la vallée de ce fleuve de celle du Duero. Tandis que le comte de Ricla occupait les défilés de Pinel et de la Guardia, le gros de l'armée s'avançait par Aldea-Nueva, Cerveira, Sabugal, Penamacor, San-Piri, Pedrogaon, San-Miguel d'Acha, Castellobranco. L'action la plus importante semble avoir été au camp de las Talladas, hauteur où s'étaient retranchés des Portugais et des Anglais, avec le comte de la Lippe, sur la rivière d'Albite. Ce poste fut attaqué également par la droite du côté de San Julian del Pereiro et par la gauche du côté de Villavella, sur le Tage. Les Portugais, craignant de se voir couper la retraite, se retirèrent après avoir enterré leur artillerie dans le camp de los Talladas.

Une troupe anglaise se trouvait en face de Villavella, de l'autre côté du Tage, et les Espagnols croyaient ce fleuve infranchissable en cet endroit. Le général britannique se renseigna auprès des paysans et découvrit un gué, à trois quarts de lieue de là. Il passa de nuit le fleuve, surprit le camp espagnol et fit quelques prisonniers, entre autres un général, Don Eugenio Alvarado, qu'il emmena à Lisbonne.

Aranda ne dépassa pas Villavella. Ses troupes, fatiguées d'une guerre d'escarmouches, dans un pays âpre et difficile, mouillées par les pluies de l'automne, se décou-

Digitized by Google

ragèrent. Leur général les porta vers Badajoz et ensuite à Albuquerque, où les nouvelles de la conclusion de la paix les trouvèrent encore. Ainsi, la conquête du Portugal échoua, et il n'apparaît pas que la coopération des Français ait été bien efficace. Il ne se remarque, dans cette campagne, aucune action décisive. Néanmoins, les Espagnols perdirent beaucoup de monde, moins par le feu de l'ennemi que par les maladies. On souffrit de la faim, à cause de l'imprévoyance des munitionnaires. Les villages que traversait l'armée étaient abandonnés et presque sans provisions. Les troupes furent travaillées par la dysenterie, à cause des chaleurs excessives et parce qu'elles consommèrent, en grande quantité, du moût de raisin, qui leur brûlait les intestins. La cavalerie dépérit, par suite du manque de fourrages. Néanmoins, le roi ne montra aucun mécontentement au général en chef, puisqu'il le gratifia du titre le plus haut de la hiérarchie militaire, celui de capitaine général.

II

Quand les troupes espagnoles, en présence de nouvelles levées, de soldats improvisés, obtenaient dans le Portugal des succès aussi mesquins, combien de graves échecs étaient à redouter aux colonies, avec des marins entraînés, comme les Anglais, et enhardis par de récentes victoires! Lorsqu'on passe en revue les forces navales dont disposait Charles III, on conçoit qu'il dut hésiter avant d'affronter les 372 vaisseaux de guerre au service de la Grande-Bretagne. Malgré les ordres qu'il avait donnés, pour renforcer sa flotte, il ne possédait, à la fin de 1761, que 58 vaisseaux de ligne, 27 frégates et 16 ché-

Digitized by Google

becs, dont beaucoup ne pouvaient servir, soit à cause de leur vieillesse, soit par les avaries qui résultaient de leurs vices de construction; 49 vaisseaux et seulement 21 frégates étaient disponibles (1). Quant aux équipages, si les listes des inscrits maritimes présentaient 50,000 noms, il fallait en défalquer : les invalides, les vieillards et les enfants, de sorte que, ces non-valeurs supprimées, il ne restait que 26,000 hommes aptes au service.

On prévoyait que le principal effort de l'Angleterre se porterait aux Antilles et, sans doute, dans l'île de Cuba. Le comte de Fuentes, encore à Londres, signalait les préparatifs qui se faisaient dans les ports britanniques. Avant toute rupture, et quand seulement les pourparlers s'aigrirent entre les cabinets de Saint-James et de Madrid, l'amiral Pokok recevait le commandement d'une forte escadre avec 6,000 hommes de débarquement. Le sort de la Havane préoccupait le roi Catholique. Bien que cette place fût très importante, ses moyens de défense laissaient beaucoup à désirer. C'est ce que reconnut le gouverneur Don Juan de Prado. Il visita les fortifications avec des ingénieurs, Don Francisco et Don Baltazar Ricaud. On tint des conférences techniques, on leva des plans, on gâcha le temps qui restait avant l'ouverture des hostilités, en entretenant avec la métropole une correspondance méticuleuse, pour réclamer des instructions et soumettre des projets. Charles III, avant de déclarer la guerre, renforça les garnisons de ses colonies, à Puerto-Rico et à Cuba. Il confia cette mission au marquis del Real Trasporte (2). Six vaisseaux de ligne portèrent à

(1) Danvila y Collado, t. II, p. 170.

(2) Ce titre et ce nom singuliers avaient été conférés à don Gutierre de Hevia, qui commandait le navire le *Phénix*, sur lequel monta la famille royale, pour son voyage de Naples à Barcelone. Il y avait parmi les anoblis d'autres désignations aussi étranges, comme Bondad Real, Gracia Real, Conquista Real, etc., qui rappelaient un service rendu ou une grâce obtenue. Bien qu'élevés par la volonté du roi au rang de grands d'Espagne, ces nobles de nouvelle date étaient considérés un peu comme des intrus par la vieille

Digitized by Google

la Havane huit compagnies d'Espagne (1) et cinq d'Aragon. Sur 952 hommes, il en tomba malades plus de 700 du *vomito negro*. Au mois de novembre 1761, il y avait déjà 182 morts. Le service de l'artillerie était aussi défectueux que le reste. Deux compagnies de cette arme s'élevaient à environ 170 hommes, mais on les éparpilla : 23 à Cuba, 42 dans la Floride, 33 dans différents postes, 5 qui gardaient les batteries de la Havane. Les malades, les sous-officiers, les ouvriers et les domestiques déduits, il ne restait que 42 hommes disponibles.

La déclaration de guerre que fit l'Espagne à l'Angleterre, le 15 décembre 1761, ne fut pas connue, à la Havane, avant le soir du 12 février 1762. Cette nouvelle fut apportée par un corsaire français.

Malgré l'insuffisance de ses moyens de défense, le gouverneur Don Juan de Prado, par ses vanteries, par sa jactance, réussit à aveugler les esprits les plus clairvoyants. Il fit illusion à Charles III, lui-même et lui inspira une confiance, qui ne fut guère justifiée. A la Havane, on répétait souvent : « Les Anglais vont venir, » à quoi le gouverneur répondait : « Je n'aurai pas une pareille chance. » Dans une lettre confidentielle au ministre des Indes, il écrivait naïvement : « Je ne crois pas que les Anglais pensent venir ici, parce qu'ils ne peuvent ignorer les dispositions où nous nous trouvons pour les recevoir (2). » Charles III, tout réconforté par de semblables assurances, se flattait que Prado « casserait la tête aux Anglais s'ils se présentaient et leur enlèverait, à tout jamais, l'envie d'attaquer les colonies espagnoles (3) ».

aristocratie. Les nobles qui faisaient partie de la grandesse *immémoriale* et non de la grandesse *datée* se tutoyaient entre eux, tandis qu'ils ne donnaient que de « l'Excellentissime seigneur » aux nouveaux venus. (Voir MOREL-FATIO, *Essais sur l'Espagne*, 2e série, p. 2 et *seq.*, sur la grandesse.)

(1) DANVILA, t. II, p. 186 et *seq.*

(2) FERRER DEL RIO, *op. cit.*, t. Ier, p. 347.

(3) Lettre à Tanucci du 27 juillet 1762.

Digitized by Google

Quand le souverain écrivait ces lignes à Tanucci, les Anglais avaient déjà débarqué dans l'île de Cuba et bombardaient la Havane.

Le 6 juin 1762, à huit heures du matin, les vigies espanoles signalèrent au large un grand nombre de voiles. Prado se rendit au castillo del Morro, afin de les observer. Pendant ce temps, l'alarme se répandit et on battit la générale. Le gouverneur, en entendant tout ce bruit, revint, se fâcha et prétendit que cette panique était absurde. A l'entendre, ce qu'on prenait pour des ennemis n'était que la flotte marchande britannique qui, tous les étés, partait de la Jamaïque. Lorsque le jour fut plus avancé et que la brume se dissipa, il n'y eut plus d'équivoque possible. L'émotion fut grande, car on était pris au dépourvu; les canons des remparts n'étaient pas même montés sur leurs affûts.

L'expédition britannique était commandée (1) par l'amiral Pokok et les forces de débarquement par lord Albermale. Vingt-quatre vaisseaux de ligne et 10 frégates escortaient 140 transports, que montaient 10,000 hommes, sans compter 2,000 ouvriers nègres, embarqués à la Jamaïque.

La rade de la Havane s'ouvre sur la haute mer par un goulet très resserré, qu'il est impossible de forcer, à cause des ouvrages importants, qui croisent leurs feux d'une rive à l'autre. Une flotte, venant du nord, aperçoit, à l'ouest, les châteaux de la Punta et de Casa-Blanca, situés sur la presqu'île, que la ville de la Havane couvre de ses maisons; à l'est, se trouvent le château del Morro et le camp de la Cabaña, placé sur une hauteur qui s'abaisse jusque vers le port. Si l'ennemi réussissait à occuper cette position, il dominait la cité ainsi que la flotte et pouvait les incendier toutes les deux de ses boulets rouges. Par

(1) Danvila, t. II, p. 189 et *seq.*

Digitized by Google

conséquent, l'effort essentiel de la défense devait se porter à l'est. Il semble bien que les Espagnols aient pressenti que les Anglais attaqueraient de ce côté, mais les ressources qu'ils employèrent furent insuffisantes et inefficaces.

Par exemple, à l'est, à environ deux lieues de la Havane, se trouvaient deux petites bourgades maritimes, Coximar et Bacuranao. On y envoya quelques troupes, incapables de s'opposer au débarquement. Pour protéger la Cabaña, on concentra les milices et les principales forces dans l'intérieur des terres, à Guanabacoa.

Le port fut fermé par une chaîne, destinée à arrêter les brûlots, on coula, dans la passe, plusieurs navires, et, comme les équipages des vaisseaux de la flotte demeuraient inutiles, on les employa dans les forts de la Punta et du Morro. Le commandement de ce dernier château fut confié au capitaine de vaisseau Don Louis de Velasco, tandis que l'autre était placé sous les ordres du capitaine Don Manuel Briceño.

Les Anglais détruisirent à coups de canon Coximar et Bacuranao, puis procédèrent tranquillement, le 7 et le 8 juin, à leur débarquement. Ils marchèrent ensuite, au nombre de 8,000 hommes, sur Guanabacoa. Il leur fallait traverser un bois et une rivière. Les Espagnols n'essayèrent même pas de profiter de ces obstacles naturels. Don Carlos de Caro abandonna la ville, qu'il était chargé de défendre et se retira au sud du port de la Havane, à Jesus-del-Monte, où il se tint immobile jusqu'au moment de la capitulation. Aussi les Anglais s'emparèrent-ils de la Cabaña dès le 11 juin, sans avoir versé une goutte de sang. Ils profitèrent de cette position pour accabler, sous le feu de leur artillerie, le castillo del Morro.

Ce fut la résistance énergique de cet ouvrage qui sauva l'honneur espagnol. Le commandant Velasco tenta une sortie, qui échoua. Battu d'un côté par les batteries de

Digitized by Google

la Cabaña et de l'autre par l'escadre britannique, il y eut en un jour, dans le castillo del Morro, 40 morts et 196 blessés. Les canons étaient démontés, à chaque instant. Velasco veillait partout, lorsqu'il fut frappé d'un coup de mitraille et dut céder provisoirement la direction de la défense à Don Francisco de Medina. Le 22 juillet, les Anglais préparèrent une mine contre le fort, à un endroit appelé « Las-Cabras ». Velasco était rétabli. Comme la forteresse n'était plus qu'un monceau de ruines, il voulut, avant de repousser un assaut, prendre les ordres du conseil de défense, à la Havane. Avec le peu de décision que cette junte avait montrée jusque-là, elle ne répondit que d'une manière ambiguë. D'ailleurs Velasco n'eut pas le loisir d'obtenir une instruction plus précise, car l'ennemi l'assaillit et il tomba dangereusement frappé, au milieu de 146 morts et blessés. Il mourut le lendemain.

Un homme plus décidé que le gouverneur Prado aurait rassemblé ce qui lui restait de valide, se serait retiré dans l'intérieur de l'île et aurait guerroyé contre les Anglais, les épuisant par des escarmouches et laissant au climat le temps de les décimer (1). Une pareille résolution dépassait ses forces et il entra en composition avec l'ennemi. Le 13 août, une capitulation fut signée. Les pertes des assiégés s'élevaient à 2,910 hommes. Les honneurs de la guerre furent accordés, en considération de l'énergique défense du Morro.

Lorsque la guerre fut terminée, les chefs qui avaient si mollement combattu, à la Havane, comparurent devant un tribunal, présidé par le comte d'Aranda. Leur procès dura un an. Don Juan de Prado et le marquis del Real Trasporte furent privés de leurs titres et de leurs emplois, exclus de la cour et condamnés à une

(1) Fernan Nuñez, *op. cit.*, t. Ier, p. 181.

Digitized by Google

amende. Prado fut même accusé de malversation, parce qu'il avait disposé pendant le siège d'une somme de 200,000 pesos. Pour se justifier, il abandonna toute sa fortune, ce qui attendrit Charles III; aussi le prince lui fit-il une pension jusqu'à sa mort. Quant à Hevia, marquis del Real Trasporte, il fut plus tard réhabilité.

Un autre succès maritime de l'Angleterre fut l'occupation de Manille, dans les Philippines. Le 22 septembre 1762, une flotte de 13 navires, commandée par l'amiral Cornix, débarqua dans les environs de cette ville 6,000 Anglais, sous les ordres du brigadier Draper. Ces forces s'emparèrent des faubourgs et se fortifièrent dans quelques églises. Toute la garnison de cette place se réduisait à 550 soldats, suffisamment exercés, à 80 artilleurs, et enfin à 4 compagnies de milices de 60 hommes chacune. On rassembla, il est vrai, une troupe de 4,000 Indiens; mais c'était une foule plus gênante qu'utile, car ceux qui la composaient ne savaient pas tirer un coup de fusil.

La ville fut bombardée et des incendies s'allumèrent, dans cinq endroits différents. Le conseil de défense, convoqué, reconnut l'inutilité de la résistance, car 20,000 boulets et 5,000 bombes avaient été jetés dans Manille. Un colonel anglais, nommé Monson, se présenta et fut reçu par cette assemblée, que présidait l'archevêque, Don Antonio Rojo. Il apportait les sommations du général Draper. Le prélat voulut charger cet officier de remettre, à son chef, les conditions de la capitulation qu'il venait de rédiger. Sur le refus de Monson, l'archevêque lui demanda de jurer qu'il ne lui serait fait aucun mal et se présenta lui-même aux généraux anglais. Il fit mine de s'agenouiller devant eux, on le releva, et Don Antonio se borna à demander que la liberté du culte fût octroyée, que les propriétés fussent sauvegardées et les tribunaux maintenus. Tout fut accordé, à la condition que l'on reconnaîtrait l'autorité de Sa Majesté Britannique. Trois

Digitized by Google

heures de pillage furent laissées à la soldatesque. Il se commit, pendant ce délai, toutes sortes d'horreurs, mais elles ne sont pas imputables aux seuls Anglais, car on eut l'imprudence d'ouvrir les prisons. Pour calmer l'effervescence de ces misérables, il fallut en exécuter sur place quelques-uns; on pendit, par exemple, plusieurs Chinois qui se montraient parmi les plus acharnés. Le 6 octobre, les généraux anglais réclamèrent une indemnité de 4 millions de pesos. On leur en paya comptant 2 millions. L'archevêque donna, à cet effet, ses bijoux particuliers et l'argenterie des églises. Quant au reste, il devait être acquitté par le Trésor de Madrid (1).

Tandis que les Anglais se réjouissaient de leurs succès, une guerre de guérillas fut organisée par l'auditeur Don Simon de Anda y Salazar. Il dressa des embuscades à sept kilomètres de Manille; il compta parmi ses lieutenants des religieux augustins et récollets et détruisit, dans plusieurs actions assez brillantes, plusieurs détachement anglais, dont les survivants se réfugièrent, tout apeurés, dans la ville. Draper abandonna, à ses lieutenants, la tâche ingrate de soumettre cet ennemi insaisissable. Anda continua à tenir le pays, bien que sa tête eût été mise à prix. Il eut l'honneur de remettre le bâton de commandement à Don Francisco de la Torre, quand ce personnage, après la conclusion de la paix, vint pour remplir, au nom du roi Catholique, les fonctions de gouverneur des Philippines.

Les revers de la Havane et de Manille furent, pour l'Espagne, faiblement compensés par l'occupation du Sacramento. Cette colonie appartenait aux Portugais, qui l'avaient fondée au dix-septième siècle, en face de Buenos-Aires, sur la rive gauche du Rio de la Plata. Resserré par des chaînes de montagnes, ce territoire n'avait

(1) Danvila, t. II, p. 201.

Digitized by Google

d'autre importance que d'être un dépôt de contrebande où les Portugais débarquaient *l'interlope*, que des bâtiments légers portaient sur la rive opposée. L'estuaire, à cet endroit, aussi large que le Pas de Calais, se franchissait en une nuit. Ce fut cette colonie qui tomba aux mains de Don Pedro Ceballos, au mois de novembre 1762. Cette heureuse nouvelle fut apportée à Madrid par Don Eduardo Wall, cousin du ministre et lieutenant-colonel de dragons (1).

III

A peine l'Espagne venait-elle de déclarer la guerre à l'Angleterre, que des négociations s'entamaient entre Choiseul et le ministre anglais. La captivité du comte d'Estaing fut le prétexte de ces pourparlers.

Cet officier, embarqué sur un navire de la Compagnie des Indes françaises, fut pris et conduit à Douvres (2). On l'enferma dans la prison de Plymouth, et il trouva moyen d'informer sa famille, ainsi que les ministres de

(1) Favier, Aff. étr., Amérique, Mém. et Doc., t. XXXIII, f° 99. Cette colonie du Saint-Sacrement fut plusieurs fois prise et rendue par l'Espagne. En 1750, le 13 janvier, un traité, signé sous les auspices de Carvajal, avait acquis le Sacramento au roi Ferdinand VI, en échange de l'Ibicuy, territoire de plus de 500 lieues d'étendue, dans le Paraguay, véritable marché de dupe, qui permettait aux Portugais, maîtres déjà des cours supérieurs du Parana et de l'Uruguay, de communiquer, non seulement avec Buenos-Aires, mais avec le Tucuman et peut-être, croyaient-ils, avec le Chili et le Pérou. On se flattait, à tort il est vrai, de trouver, dans les missions occupées par les jésuites, de l'or et des métaux précieux. L'exécution de cette convention fut confiée au général portugais, Don Gomez Freyre de Andrade, et au marquis de Valdelirios, officier espagnol. Mais la résistance qu'opposèrent les jésuites empêcha cet échange de territoire. Rien n'était terminé quand Charles III monta sur le trône. Le 12 février 1761, il rendit une ordonnance prescrivant de tout rétablir, comme avant le traité de 1750.

(2) Aff. étr., Espagne, t. DXXXVI, f° 62, mémoire remis le 17 avril 1762 à M. de Grimaldi, de la part du roi.

Digitized by Google

Louis XV, de sa détention et des mauvais traitements qu'on lui infligeait. La cour britannique avait un prétexte assez plausible pour se justifier de sa dureté. Le comte d'Estaing, capturé aux Indes, relâché sur parole, avait, malgré sa promesse de retourner en France, participé à une opération, dirigée contre les comptoirs anglais de Sumatra. Comme Choiseul se souciait peu d'intervenir en cette affaire, à cause de la situation fâcheuse où s'était placé le comte, la famille de ce personnage recourut au bailli de Solar, ambassadeur de Sardaigne, en France. Elle le pria d'écrire à son collègue, M. de Viry, ministre de Charles-Emmanuel III à Londres. Dès les premières démarches de M. de Viry, le comte d'Estaing fut remis en liberté. Il apporta à Choiseul une lettre de lord Egremont, avec un mémoire de ce qui s'était passé aux Indes. Aussitôt Choiseul s'empressa de remercier lord Egremont dans les termes les plus flatteurs. Le comte de Viry avait reçu du cabinet britannique communication des intentions pacifiques que nourrissait le ministère anglais. Il en écrivit au bailli de Solar. Ce dernier, tout en se défendant de vouloir remplir les fonctions de médiateur et n'acceptant que le rôle d'un simple agent de transmission, lut à Choiseul les dépêches de son collègue. Le ministre prit des notes qu'il communiqua à l'ambassadeur Grimaldi, le priant de les soumettre au roi Catholique.

Les ministres d'Angleterre autorisaient le comte de Viry à se porter garant, auprès de son collègue, le bailli de Solar, de la sincérité de leurs dispositions pacifiques, ainsi que de la droiture de Sa Majesté Britannique.

Ils proposaient, comme base des négociations, les derniers ultimatums, échangés entre Stanley et Bussy. Quant à l'Espagne, quoique l'Angleterre n'eût pas l'intention de traiter, dans une paix particulière avec la France, des objets relatifs à cette couronne, cependant, si Sa

Digitized by Google

Majesté Catholique voulait éviter les horreurs d'une guerre, où il n'y avait pas encore de coups frappés, elle trouverait à Londres une égale bonne volonté. Les points en litige, entre les nations britannique et espagnole pouvaient être ajustés en un seul jour, à la satisfaction mutuelle; ainsi la réconciliation et le renouvellement de tous les anciens traités d'amitié et de commerce, entre les deux puissances, pourraient être complétés en même temps que la paix avec la France (1).

Choiseul fit pressentir Charles III. Entendait-il repousser *de plano* toute négociation? La France réglerait sa conduite sur celle de l'Espagne. Elle adopterait, si le roi Catholique le désirait, le renvoi de la discussion à un congrès, ce qui équivaudrait à un refus. Mais, avant de rejeter ces ouvertures, il importait de considérer que l'Angleterre semblait adopter ce que Choiseul poursuivait depuis si longtemps, avec ténacité : la conclusion d'un traité particulier, où n'interviendraient pas les alliés d'Allemagne. Aussi faisait-il miroiter, aux yeux du roi Charles, l'importance du rôle qui lui était réservé. Ce serait lui qui dirigerait tous ces pourparlers, qui en déterminerait la forme et le fond, qui enverrait à Londres un ministre, pour signer le traité, au nom des deux couronnes alliées; ce serait lui qui aurait l'honneur d'être l'arbitre et le pacificateur d'une guerre aussi longue.

Comment s'expliquer le brusque changement de l'Angleterre? Etaient-ce les mêmes ministres qui, quelques mois plus tôt, se montraient aussi intransigeants que Pitt et rappelaient de Madrid leur ambassadeur, parce que l'Espagne avait conclu avec la France une convention secrète, qu'elle refusait de leur communiquer? La mort de l'impératrice Elisabeth-Pétrovna n'était pas sans influer sur cette attitude plus conciliante du cabinet de Saint-

(1) Notes écrites par Choiseul sous la dictée du bailli de Solar. Aff. étr., Espagne, t. DXXXVI, f° 74.

Digitized by Google

James. La tsarine, en mourant, laissait le trône à son neveu Pierre de Holstein que l'on appelait dans le monde diplomatique : « le singe du roi de Prusse ». Fervent admirateur de Frédéric II, qu'il imitait autant que son petit génie le comportait, le nouveau souverain s'apprêtait à déchirer les traités, antérieurement conclus entre Vienne et Pétersbourg, pour devenir l'auxiliaire dévoué de celui qu'il admirait avec idolâtrie (1). Déjà Goltz, l'envoyé prussien en Russie, devenait le personnage le plus puissant de l'empire moscovite. Qu'allait-il résulter de ce renversement des alliances? Sans doute un nouvel embrasement dans le nord et dans la basse Allemagne, événement que redoutait le roi d'Angleterre, électeur de Hanovre (2). A ces complications continentales s'ajoutait la crainte d'un retour de Pitt au ministère. Lord Egremont et ses collègues n'envisageaient pas sans appréhension le prolongement de la lutte, à laquelle participerait l'Espagne. Ils prévoyaient que leur ruine suivrait la première défaite; que le peuple et les manufacturiers de la Cité rappelleraient à grands cris leur idole, comme un gage de la victoire. Ils voulaient prévenir, par la conclusion de la paix, la rentrée aux affaires de cet homme qu'ils détestaient.

De son côté, le roi d'Espagne, mis en demeure d'accepter ces ouvertures, hésitait à les accueillir. Quand il se montrait jadis tout disposé à la conciliation, on l'avait rebuté avec arrogance; toujours pondéré et maître de lui, il ne voulait déclarer la guerre qu'au 1er mai 1762, et il avait été entraîné à dénoncer plus tôt les hostilités. Son honneur ne comportait pas une pareille versatilité. Aussi traînait-il en longueur sa réponse, et, au mois d'août 1762, rien n'était encore décidé. Choiseul, à ce moment, se prononçait très délibérément contre la prolongation

(1) Voir Albert VANDAL, *Louis XV et Elisabeth de Russie*, p. 291.
(2) Aff. étr., Espagne, t. DXXXVI, f° 205, Choiseul à Ossun, 16 mai 1762.

Digitized by Google

de la guerre. Aux griefs présentés par Grimaldi, qui lui reprochait d'avoir entraîné l'Espagne à rompre avec l'Angleterre, le ministre répondait : « La France a toujours regardé la déclaration de l'Espagne comme le véhicule puissant pour la paix. » Pourquoi continuer à combattre puisque ce qu'on recherchait était obtenu, puisque l'Angleterre consentait à une paix particulière? D'ailleurs, l'expédition de Portugal lui semblait manquée. Pour triompher des incertitudes de Charles III, il proposa de partir pour Madrid afin d'y porter une lettre de Louis XV. Il renonça ensuite à ce voyage et se contenta de charger de cette mission l'ancien ministre de France en Portugal, Jacob O'Dunne (1).

Le roi d'Espagne se rendit à ces instances. Dès que son adhésion fut obtenue, on convint d'envoyer à Londres le duc de Nivernais, tandis que le duc de Bedford viendrait à Paris.

Pour connaître Nivernais, il suffit de se rappeler le portrait tracé en quelques lignes par le duc de Broglie de « ce neveu de Mazarin, grand seigneur, bel esprit, mollement égoïste, qui passa une douce existence entre les missions diplomatiques et les séances de l'Académie, jusqu'au jour où il vit tomber dans l'abîme la société factice dont il était le charme, et dont il demeura, jusqu'à son dernier soupir, un type achevé ». Il partit pour l'Angleterre, accompagné de cet aventurier leste et remuant, le chevalier d'Eon, qui n'avait pas encore changé de sexe, et auquel la paresse de l'ambassadeur abandonnait volontiers le tracas et la peine. Ces deux caractères se convenaient, aussi le secrétaire a-t-il peint dans ses mémoires son patron sous des couleurs flattées. Il le représente passant dans toutes ses places « comme Anacréon couronné de roses et chantant les plaisirs, même au sein

(1) Aff. étr., Espagne, t. DXXXVII, Choiseul à Ossun, 9 août 1762 et 17 août 1762.

Digitized by Google

des plus pénibles travaux... Sa facilité naturelle, dit-il, et son heureux enjouement, sa sagacité et son activité dans les grandes affaires ne lui permettaient pas d'avoir jamais aucune inquiétude dans la tête ni de rides sur le front... Il est peu sensible à la haine et à l'amitié, car d'un côté il est séparé de sa femme et ne lui fait aucun mal; de l'autre, il a une maîtresse et ne lui fait pas grand bien... En tout, c'est certainement un des plus enjoués et des plus aimables ministres de l'Europe (1). »

L'autre négociateur, le duc de Bedford, était un homme d'un entêtement et d'une avarice proverbiaux. Très peu capable (2), d'un tempérament hautain et mal commode, il débarquait en France avec le dessein de pousser à fond ses démarches et de réussir à quelque prix que ce fût. A son départ, ses intentions restèrent si peu secrètes qu'on jugea opportun, en Angleterre, de lui lier les mains et de ne le laisser gagner Versailles qu'avec des pouvoirs fort restreints.

Le gouvernement qui l'accréditait auprès de Louis XV était partagé entre deux sentiments : d'une part, le désir de conclure la paix, et d'un autre côté, la crainte de l'opposition. Georges III et lord Bute se montraient dégoûtés de la guerre, mais l'opposition, composée d'éléments disparates, les groupait provisoirement, animés d'un même dessein : la continuation des hostilités. A la tête des principaux *leaders* apparaissait Pitt, toujours l'idole du peuple et d'une partie du Parlement. Le duc de Newcastle, autrefois son ennemi, quand ils siégeaient ensemble dans le conseil, avait changé d'avis, depuis la chute du ministère. Il regrettait sa place; aussi, pour la recouvrer ou tout au moins obtenir une riche compensation, il combattait, bien qu'il fût de goûts pacifiques, la politique de lord Bute. Enfin, le troisième groupe de l'opposition avait pour chef

(1) Duc de Broglie, *Secret du roi*, t. II, p. 106.
(2) Lecky, *History of England in the XVIIIth century*, t. III, p. 42.

Digitized by Google

l'oncle du roi, le duc de Cumberland. Il s'appuyait sur l'élément militaire, sur les gens dévoués au roi de Prusse (1). Tout cet ensemble travaillait l'opinion publique au moyen de pamphlets ou de caricatures, applaudis bruyamment par cette foule d'agioteurs, de fournisseurs et de marins, qu'enrichissait la course. On y parlait très haut contre l'Espagne, contre le ministre de Charles III, Abreu, qui n'avait laissé à Londres que de mauvais souvenirs; on y traînait dans la boue Wall, ce traître, jadis considéré comme l'ami de la Grande-Bretagne. Lord Bute se rendait compte que, si un succès, tel que la prise de la Havane, venait enivrer le patriotisme anglais, il ne serait plus capable de maîtriser le Parlement. Il lui faudrait lâcher la bride à cet esprit belliqueux qui rêvait de gains énormes, de pillage, de saisie de navires marchands. Mais les raisons, qui poussaient le cabinet britannique à presser la conclusion des négociations, engageaient, au contraire, le roi d'Espagne à temporiser. On a vu précédemment de quelles illusions le berçait le gouverneur de la Havane et les lettres que Charles III écrivait à Tanucci. Ce prince se flattait d'infliger à la flotte anglaise un sanglant échec, qui rendrait le gouvernement ennemi plus accommodant. Aussi, il ergotait sur les propositions de Bedford, malgré les avis de Choiseul, plus clairvoyant et tout à fait pessimiste.

« Le duc de Bedford est arrivé ici, il y a huit jours, écrivait le ministre français à d'Ossun. Nous avons eu plusieurs conférences avec lui. M. de Grimaldi était en tiers. Le duc de Bedford a toujours tourné sur le même cercle, avec un entêtement peu commun; et, à la fin, voyant qu'au bout de deux jours d'épuisement, en discours, le ministre anglais nous répétait toujours la même chose, protestant qu'il ne changerait ni ne pourrait rien

(1) SOULANGE-BODIN, *ouv. cité*, p. 187.

Digitized by Google

changer à ses propositions, M. de Grimaldi faisant les mêmes serments qu'il n'y acquiescerait pas sans de nouveaux ordres, le roi n'a pas jugé à propos, ainsi que la lettre de S. M. C. l'y autorise, de prendre sur lui une décision de cette importance, relativement à l'Espagne. De sorte qu'au risque des événements et de l'incertitude de la paix, S. M. m'a ordonné de vous expédier ce courrier afin que, définitivement, vous m'adressiez, le plus promptement possible, la décision de S. M. C. et sa détermination sur la signature des préliminaires, tels que je vous les adresse... Il n'est pas question, de la part de l'Espagne, de changer aucune des propositions de l'Angleterre. Elles sont toutes avec la condition *sine qua non* et vous pouvez affirmer que l'univers entier aurait beau se relayer pour conférer avec M. de Bedford, que je doute que ce même univers réussît à lui faire changer un mot. Je n'ai même pas eu le crédit de lui faire approuver de tourner en meilleur français les articles qu'il a proposés. Il est donc question de connaître décisivement et de faire connaître à M. de Grimaldi si le roi d'Espagne veut la paix à ces conditions ou bien si S. M. C. ne croit pas pouvoir acquiescer aux demandes anglaises; alors nous le dirons franchement au duc de Bedford et la négociation sera rompue (1). »

Les discussions qui concernaient particulièrement l'Espagne portaient sur des objets déjà énumérés lors des contestations entre Pitt et Fuentes : les établissements du Honduras, la coupe du bois de campêche, les prises maritimes, la pêche de Terre-Neuve. Mais une autre question compliquait ces débats. Le roi Catholique s'opposait aux cessions territoriales que la France faisait à l'Angleterre en Amérique. Maître de la Floride, Charles III ne voulait pas que Louis XV consentît à abandonner la rive gauche du Mississipi, sous prétexte que la colonie

(1) Aff. étr., Espagne, t. DXXXVII, Choiseul à d'Ossun, 20 septembre 1762.

Digitized by Google

espagnole se trouverait bloquée au nord-ouest et au nord-est, par les Anglais. Il n'entendait pas que les sujets de Georges III fussent désormais libres de naviguer dans le golfe du Mexique. Jusqu'alors, tout bâtiment, portant pavillon britannique, rencontré dans ces parages par les gardes-côtes espagnols, était arrêté et confisqué. Si la France abandonnait les rivages de la Mobile, qui empêcherait l'Angleterre de faire à son gré la contrebande?

Sa Majesté Catholique, qui n'avait jamais admis l'occupation de la Louisiane non plus que celle de la Géorgie, proposait de reconnaître la légitimité de ces possessions françaises et anglaises, à la condition qu'il serait tiré une ligne de démarcation, depuis l'extrémité occidentale de la Géorgie jusqu'au Mississipi. Le terrain compris entre cette ligne, la Floride espagnole, le Mississipi et la mer, demeurerait neutre, abandonné aux nations sauvages, sans qu'il fût permis aux Européens d'y fonder des établissements (1).

Choiseul essayait de faire entendre raison à Charles III. Il combattait par les objections suivantes l'idée de cette démarcation. De quel côté, disait-il en substance, l'Espagne craint-elle la contrebande? Il semble que ce soit du côté du sud. Elle veut empêcher les Anglais de remonter le Mississipi. Quel peut être l'objet de leur contrebande? Quelques pelleteries, ce qui ne nuira certainement à personne. Au nord, s'il prend fantaisie aux Anglais de venir du lac Erié jusqu'au Mississipi, pour descendre ce fleuve, les difficultés et les fatigues du voyage suffiront à entraver leurs projets. L'Espagne ne veut pas du voisinage anglais, à l'ouest de la Floride. Cette cession, pourtant, ne compromettra pas davantage la sécurité de cette colonie, car il est plus pratique de l'attaquer par la Géorgie (2).

(1) Aff. étr., Espagne, t. DXXXVII, Ossun à Choiseul, Saint-Ildefonse, 2 août 1762.

(2) Aff. étr., Espagne, t. DXXXVII, Choiseul à Ossun, 20 septembre 1762.

Digitized by Google

Telles étaient les difficultés contre lesquelles se heurtait sans résultat le ministère français, quand on apprit en Europe la prise de la Havane.

Le duc de Nivernais assistait à un grand dîner que lord Bute donnait à tout le ministère (1), lorsque les nouvelles de cet éclatant succès furent apportées par le neveu de lord Albermale, le vainqueur de la Havane. Il raconta les péripéties du siège, il évalua les pertes espagnoles à 6,000 hommes; 11 vaisseaux étaient pris, le butin s'élevait à 3 millions de dollars. Nivernais, témoin du déchaînement d'orgueil que provoquèrent tous ces récits, naturellement grossis, faute de pouvoir être contrôlés, se demandait à quels excès le Parlement se laisserait emporter. Il se produisit, en effet, ce phénomène singulier que le ministère, autrefois assez conciliant, puisqu'il avait autorisé les conférences de Bedford, devint presque aussi intransigeant que l'opposition. Les membres du cabinet, pour conserver leur place, et leurs adversaires, pour les supplanter, rivalisèrent de flatteries auprès de l'opinion publique. De ce concours, résulta un délire que le roi et lord Bute, seuls demeurés de sang-froid, ne savaient plus comment maîtriser. Un des ministres, Granville, voulait que, sans s'inquiéter des négociations, l'on fît sur-le-champ la conquête de Saint-Domingue. Lord Egremont, le chef nominal du cabinet, perdait la tête. Il désavouait son ancien patron, lord Bute. « Nous dînâmes hier ensemble, rapportait Nivernais, et en causant j'ai très aisément démêlé qu'il croit que cet événement, aidé du grand patriotisme qu'il s'est mis en tête d'affecter, depuis l'arrivée des courriers du 25, le rendra imperturbable dans sa place, et respectable à tous les partis, quelque chose qui arrive et quand même mylord Bute aurait du dessous. Je crois qu'il se trompe grossièrement

(1) SOULANGE-BODIN, *ouv. cité*, p. 192.

Digitized by Google

dans son calcul, mais il n'en est pas moins fâcheux pour nous qu'il calcule de la sorte (1). » Newcastle, l'ancien partisan de la paix dans le cabinet Pitt, déclarait que la prise de la Havane mettait l'Angleterre en mesure de tirer tout ce qu'elle voudrait de la France et de l'Espagne. Le duc de Cumberland répondait au roi, qui le consultait, que bien hardi serait le ministère qui oserait prendre sur lui « la moindre chose » quant à la Havane. Enfin, au milieu de l'ivresse générale, trois des principaux membres de la Cité proposaient à lord Egremont des sommes énormes pour continuer la guerre, sans compromettre le crédit de l'Etat (2).

A Madrid, le désastre de la Havane ne provoqua ni l'abattement ni le découragement auxquels on pouvait s'attendre. Le roi Catholique se montra d'une sérénité admirable. « Vous savez la nouvelle, dit-il au marquis d'Ossun? J'en ai pris mon parti sans peine; quand on fait la guerre, il faut s'attendre aux bons et aux mauvais succès. Mes troupes se sont bien défendues, c'est ce qui me console, et je n'ai jamais dormi plus tranquillement que la nuit dernière. » Charles III et son ministre Wall affectèrent de ne pas comprendre les alarmes de Choiseul et ne se montrèrent pas plus conciliants qu'avant le désastre. Il est vrai de dire, à leur décharge, et pour excuser des sentiments belliqueux, alors si déplacés, si contraires au bon sens, que le marquis d'Ossun s'était montré à cette occasion plus maladroit encore que de coutume. Prévenu de la défaite, il s'empressa aussitôt auprès du roi Catholique et de Wall avec si peu de discrétion que ses condoléances impatientèrent et blessèrent la susceptibilité espagnole. Le roi répondit à ses compliments en ayant l'air de dire : « Je ne suis pas encore réduit à la merci des Anglais. » — « J'ai de grands moyens à employer,

(1) Aff. étr., Espagne, t. DXXXVII, Nivernais à Choiseul, 4 octobre 1762.
(2) SOULANGE-BODIN, p. 194.

Digitized by Google

affirma le prince, et, lorsqu'on a des ressources et du courage, on ne cède pas et l'on ne plie pas si facilement. » Le langage de Wall fut aussi énergique que celui de son maître. Il déclara que Sa Majesté Catholique continuerait la guerre quoi qu'il pût arriver, à moins que les Anglais ne voulussent maintenir les préliminaires que le duc de Bedford avait présentés avant le désastre. Il justifiait cette résolution en disant que du côté de l'Espagne les conditions n'auraient pas changé si les Anglais eussent échoué devant la Havane; par conséquent, le roi Catholique prétendait ne modifier en rien les instructions antérieurement données à Grimaldi (1).

Choiseul se désespérait de cette fermeté, qui lui paraissait une aveugle obstination. Il voyait, avec inquiétude, approcher l'époque de la convocation du Parlement. Quelques lueurs d'espérance subsistaient encore, tant que les questions de paix ou de guerre seraient débattues, en secret, avec les membres du gouvernement britannique. Mais combien tout serait compromis, dès l'ouverture des débats publics, lorsque la Chambre des communes serait remuée par l'éloquence de Pitt et que ses accents trouveraient un écho dans la nation tout entière! Le moment n'était pas aux hâbleries, aux vantardises; il fallait se hâter et saisir une occasion qui échapperait peut-être, à tout jamais. Comme il ne pouvait confier son mécontentement ni au roi Catholique, ni au ministre Wall, il s'emporta contre d'Ossun. « Il est arrivé dans l'occasion présente, lui écrivait-il, que votre communication pressée a produit toutes sortes de mauvais effets; le ministre de S. M. C. a désapprouvé la vivacité que vous avez mise à le solliciter à la paix et prétendu que votre empressement à marquer dans cette circonstance le malheur de l'Espagne tendait à augmenter l'abattement que

(1) Aff. étr., Espagne, t. DXXXVII, Ossun à Choiseul, 10 octobre 1762.

Digitized by Google

causait la nouvelle de la perte qu'elle venait de faire (1). » Choiseul reprochait donc à son ambassadeur d'avoir provoqué maladroitement « des mouvements de fermeté et d'héroïsme qui seraient très nuisibles s'ils se soutenaient. Il me semble, continuait-il, que, dans une circonstance aussi importante pour la France et pour l'Espagne, ce n'est pas le cas de se piquer par hauteur... Si l'Espagne ne peut envoyer 20 vaisseaux de ligne et 12,000 hommes en Amérique, cette partie du monde est perdue. »

Fort heureusement pour la France, ni le roi d'Angleterre ni lord Bute (2) n'avaient changé de dessein. Leur haine contre Pitt l'emporta sur tout autre sentiment. Ils trouvaient excessives les prétentions des membres du cabinet : Granville, Mansfield, Egremont et Grenville. Ceux-ci réclamaient, comme compensation de la Havane, Puerto-Rico, la Floride, l'île de la Providence, les établissements du Honduras, le droit exclusif pour une compagnie britannique d'exercer le commerce aux Indes espagnoles. Désespérant de pouvoir obtenir de son conseil une majorité se ralliant à des idées plus conciliantes, Georges III remania son ministère avant l'ouverture du Parlement. Grenville se vit enlever son titre de secrétaire d'Etat et fut remplacé par lord Halifax. Il cessa d'être chargé des intérêts du roi à la Chambre basse et Fox lui fut substitué. On eut toutefois la précaution de l'acheter par une compensation. Il demeura dans le conseil et on donna à son éloignement l'apparence d'une retraite volontaire et

(1) Aff. étr., Espagne, t. DXXXVII, Choiseul à Ossun, 20 octobre 1762.

(2) V. Lecky, *History of England in the XVIIIth century*, t. III, p. 55. « On accusa, en Angleterre, lord Bute de s'être vendu à la France et d'avoir ainsi conclu la paix de Paris, quoique le Parlement, quelques années plus tard, après une enquête sérieuse, ait qualifié de frivoles ces accusations. Mais une preuve du peu d'estime où l'on tenait Bute, c'est que lord Cambden, longtemps après, déclarait y croire très fermement. Des habitudes tortueuses, une grande morosité et beaucoup de hauteur avaient rendu Bute détesté et disqualifié de tous ceux qui étaient en rapport avec lui. » — P. 56 : « Ce fut une période de corruption et d'intimidation en comparaison de laquelle les mauvais jours de l'administration de Walpole semblèrent purs. »

Digitized by Google

gracieuse. Cette manœuvre désorganisait l'opposition, en rattachant au parti du roi celui du duc de Cumberland qui comptait des créatures nombreuses et particulièrement Fox et Halifax, estimés les caractères les plus vigoureux de l'Angleterre, les plus hardis dans leurs vues et les plus fertiles en ressources. Quant à lord Egremont, il fut menacé d'être destitué s'il ne se ralliait au système de Sa Majesté Britannique. Il promit de le soutenir. Nivernais, qui rendait compte de ces événements, n'avait pas grande confiance dans le personnage. « Voilà, disait-il, en parlant de ce ministre, deux changements d'habits de la tête aux pieds en quinze jours (1). Le dernier qu'il a pris durera probablement autant que notre besogne, et ensuite on verra. »

Malgré la destitution de Grenville, le parti opposé à la paix était encore très fort, dans le conseil. Les débats furent orageux. Lord Mansfield, le représentant du parti Newcastle, se fit remarquer par sa véhémence, avant que les instructions définitives, destinées à lord Bedford, fussent expédiées. Le duc de Nivernais restait en proie aux plus cruelles perplexités, attendant que le courrier pour la France fût parti. Lassé de tous ces conflits, blessé de l'arrogance anglaise, il déclarait qu'il aimerait mieux ramer sur les galères du roi que d'avoir à négocier à Londres. « Ces gens, disait-il, se comparent volontiers aux Romains, et ils en ont, en effet, tout l'orgueil et l'opiniâtreté; ils ont en même temps toute l'avidité des Carthaginois. Malheureusement, ils ont aussi la marine des uns et la fortune des autres. »

Ce n'étaient pas les seules difficultés que Choiseul rencontrait. Albertini, ambassadeur de Naples à la cour de Londres, intriguait contre nous. Il travaillait à obtenir, du cabinet britannique, une paix distincte pour l'Espagne.

(1) Aff. étr., Espagne, t. DXXXVII, Nivernais à Choiseul, 13 octobre 1762.

Digitized by Google

Les prétentions étaient irréalisables, puisqu'il souhaitait la remise de la Havane, sans autre compensation que le butin de plusieurs millions de dollars, qui y avait été recueilli; puisqu'il revendiquait le droit de pêche sur le banc de Terre-Neuve, condition sur laquelle l'Angleterre s'était montrée toujours intraitable. Bien que de pareilles négociations ne dussent pas aboutir, elles contribuaient à entretenir les illusions de la cour de Madrid, à la rendre rétive aux concessions que Choiseul réclamait de sa bonne volonté.

Sur son conseil, Louis XV avait écrit à Charles III, le 6 octobre : « Je voudrais de tout mon cœur, disait le roi de France, que l'Espagne ne souffrît pas d'une guerre, que la tendresse personnelle de Votre Majesté, pour moi, lui a fait entreprendre. Si la Nouvelle-Orléans et la Louisiane pouvaient être utiles à Votre Majesté, pour la restitution de la Havane ou la dédommager des compensations qu'elle donnerait aux Anglais, je lui en offre la possession. »

« Que l'on ne croie pas, mandait de son côté Choiseul à d'Ossun, que le sacrifice de la Louisiane soit d'un prix médiocre. Cette colonie est certainement la plus belle et la plus fertile, quant au sol, de toutes celles que possède la France en Amérique. »

Malheureusement pour nous, personne ne voulait de ce cadeau, ni les Anglais auxquels nous l'avions d'abord offert, en échange de la Havane, ni le roi d'Espagne. Sans doute tous deux connaissaient la valeur réelle de cette possession que Choiseul qualifiait assez dédaigneusement, dans ses confidences, de colonie onéreuse, « dont ni le port ni la rade ne peuvent laisser entrer un chébec de 12 canons et qui coûte à la France 800,000 livres par an, sans lui rapporter un écu (1). »

(1) 20 septembre 1762. VILLIERS DU TERRAGE. *les Dernières années de la Louisiane française*, p. 152.

Digitized by Google

Toute la négociation était donc arrêtée par l'obstination de l'Espagne, qui ne voulait admettre aucune concession territoriale. L'ouverture du Parlement approchait. Elle était fixée au 8 novembre. Il fallait à tout prix gagner du temps. Nivernais croyait que ni le roi ni Bute ne se refuseraient à proroger de quinze jours la convocation de cette assemblée; mais il était à redouter que, si Bute proposait ce moyen, ses collègues, par jalousie à son égard, ne voulussent pas l'admettre. Notre ambassadeur, pour parer à ce danger, eut recours à une ruse. Il écrivit au comte de Viry, représentant du roi de Sardaigne à Londres, une lettre confidentielle, dans laquelle il lui développa ses motifs, au sujet de l'ajournement. Viry communiqua cette dépêche aux ministres britanniques, qui agréèrent ces idées parce qu'elles venaient de Nivernais et non pas de lord Bute. « La prorogation, écrivait notre ambassadeur, en informant Choiseul de son succès, est une marque non équivoque du désir qu'on a de finir; croyez que cette démarche est bien hardie et même hasardée, dans l'état où sont les esprits. Il y aura, au Parlement, un furieux orage contre notre besogne; elle triomphera si on la présente signée à l'ouverture (1). »

En apprenant la décision royale, qui retardait jusqu'au 25 novembre la convocation des Chambres, les membres de l'aristocratie, opposés au ministère et munis de grandes charges, s'en démirent afin d'exciter par ce fait la fermentation des esprits. Lord Cavendish abandonna la place de contrôleur de la maison du roi, en même temps que lord Bensborough résignait ses fonctions de grand maître des postes, office qui lui rapportait annuellement 5,000 livres sterling.

Choiseul employa utilement le loisir que lui laissait l'habileté de Nivernais. Il réussit à fléchir l'Espagne, et, le

(1) SOULANGE-BODIN, p. 204.

Digitized by Google

3 novembre 1762, par le traité de Fontainebleau, cette puissance, en acceptant la Louisiane, admettait enfin les conditions anglaises. Elle dut céder sur la question des prises maritimes, sur leur jugement par les tribunaux de l'Amirauté britannique; elle concéda aux Anglais la faculté de couper du bois de campêche au Honduras, à la condition toutefois que leurs fortifications seraient démolies. Charles III se désista de toute prétention à pêcher sur le banc de Terre-Neuve. Il recouvra Cuba et les Philippines, en compensation de la Floride, du fort Saint-Augustin et de la baie de Pensacola; il évacua le Portugal et rendit à cette puissance sa colonie du Sacramento. En dédommagement de tels sacrifices, la France donnait à l'Espagne la Louisiane que la cour de Madrid accepta à contre-cœur.

Cette paix, qui ne fut signée définitivement qu'au mois de février 1763, mécontentait tout le monde. Les Anglais trouvaient qu'elle ne correspondait pas à leurs victoires; ils accusaient leurs ministres de s'être laissé guider moins par patriotisme que par esprit de parti (1). Lord Bute, qui en fut le principal instrument, n'osait plus sortir dans Londres qu'escorté d'une bande de bouchers et de boxeurs, ses gardes du corps. On jetait de la boue à son carrosse; par suite d'un calembour, auquel prêtait son nom (2), une botte devint l'emblème de l'opposition. On la traînait dans le ruisseau; on la lançait dans les flammes avec une robe, pour insulter la princesse de Galles, pour protester

(1) Lecky, *ouv. cité*, t. III, p. 44 : « Une guerre d'un succès extraordinaire fut terminée par une paix qui, quoique avantageuse, fut, sous bien des rapports, inférieure à ce qu'on pouvait attendre. La paix, comme celle d'Utrecht, fut emportée, dans le Parlement, au milieu d'un orage d'impopularité et par une corruption et une intimidation de la pire espèce. Dans les deux cas, on vit le spectacle étrange de ministres regardant avec alarme les plus grands succès qui aient jamais couronné leurs armes, et, dans les deux cas, l'extrême impatience de la paix fut due à des motifs de parti et spécialement au désir d'exclure du pouvoir un grand homme, particulièrement doué pour conduire une guerre. »

(2) Boot, qui se prononce en anglais de la même façon que Bute.

Digitized by Google

contre ce qu'on appelait « un gouvernement en jupons ».

La France, perdait le Canada, le cap Breton, toutes les îles, qui se trouvaient dans la rivière et le golfe du Saint-Laurent; aux Antilles, la Grenade; en Afrique, le Sénégal; en Europe, Minorque. Le port et la ville de Dunkerque devaient être soumis aux conditions fixées par le traité d'Aix-la-Chapelle. Notre pays restituait tout ce qu'il occupait en Allemagne.

De fait, l'Espagne ne fut pas trop maltraitée, mais elle souffrit dans son amour-propre. Elle nous accusait de l'avoir entraînée dans une guerre stérile, où son insuffisance s'était si pleinement manifestée. Aussi nous reprochait-elle de l'avoir sacrifiée à nos intérêts. On a vu précédemment combien de pareils griefs étaient peu fondés. Charles III n'avait renoncé à la neutralité, à sa politique d'expectative, qu'exaspéré par la hauteur de Pitt. Choiseul, de son côté, répondait avec aigreur, et, à l'entendre, l'Espagne ne devait s'en prendre qu'à elle-même de ses échecs : « Ce n'est pas ma faute, écrivait-il, si au lieu d'aller par le grand chemin tout simplement à Lisbonne, où il n'y avait pas un soldat, les Espagnols ont fait la campagne incroyable qu'ils ont faite. Je n'ai pas été garant de la défense de la Havane, où il se trouvait infiniment plus de forces de terre et de mer qu'il ne fallait, pour faire échouer le projet des Anglais et ruiner leur armée (1)! »

Tels étaient les résultats de la *convention secrète :* des reproches, des récriminations, comme il advient trop souvent en cas d'insuccès. Les conséquences du Pacte de famille allaient-elles être plus fructueuses? Le principal résultat qu'en attendait Choiseul était une transformation économique de l'Espagne, la fermeture de ses marchés aux Anglais. Mais, avant d'aborder cette ques-

(1) *Mémoires du duc de Choiseul*, Plon, 1904, p. 381.

Digitized by Google

tion, il convient d'examiner d'autres objets qui sollicitaient l'attention de Charles III. Dès le début de son règne, il avait eu des démêlés avec le Saint-Siège et il croyait voir dans toutes ces intrigues l'influence des jésuites.

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE IV

LA PUISSANCE DES JÉSUITES EN ESPAGNE

I. Premiers démêlés de Charles III avec le Saint-Siège, privilèges de la papauté, le concordat de 1753, Ricardo Wall, Torregiani; l'inquisiteur Don Manuel Quintano y Bonifaz, son exil; la Pragmatique sanction de 1762, retrait de l'*exequatur*, démission de Wall, Grimaldi aux Affaires étrangères. — II. Puissance de l'ordre des jésuites, fondation des missions du Parana et du Paraguay, traitement des Indiens, productions, bénéfices, soin des jésuites pour dissimuler leurs richesses, réprimande du P. Ricci au P. Nectoux, les collèges des jésuites dans la péninsule, supériorité de leurs études, accès des jésuites auprès des princes.

I

Charles III était un chrétien sincère et fort pratiquant. Non seulement il entendait tous les jours la messe, mais encore il priait dans son particulier. Il se montrait même attaché à certaines dévotions; ainsi il propageait, autour de lui, le culte de l'Immaculée Conception. La dignité de sa conduite correspondait à la vivacité de sa foi. Sa vie était grave. Fidèle à la reine Marie-Amélie, tant que vécut cette princesse, nul ne lui connut de maîtresse, après la mort de sa femme. Il n'aimait ni le plaisir ni la bonne chère, et son temps se partageait entre les affaires et les exercices violents.

Digitized by Google

Cependant ce souverain, malgré sa religion, ne se montrait pas aveuglément docile aux décisions de Rome. Deux hommes coexistaient en lui : le fidèle et le roi. Le premier, d'une orthodoxie sans reproche, peu enclin aux idées nouvelles, propagées par les encyclopédistes, réprouvait leurs doctrines; le second s'appuyait volontiers sur des conseillers, qui admiraient et goûtaient les philosophes français. Le roi trouvait en eux de zélés collaborateurs, pour la défense ou la revendication de ses droits régaliens, qu'il poursuivait sans aucun scrupule de conscience, avec la sérénité et la persévérance d'un esprit étroit, entêté de ses préjugés dynastiques.

D'ailleurs, en agissant ainsi, il se conformait aux exemples de ses prédécesseurs Philippe V et Ferdinand VI.

Lorsque le duc d'Anjou arriva en Espagne, la nomination aux charges ecclésiastiques appartenait presque tout entière au souverain pontife. Pendant huit mois, que l'on désignait sous le nom de *mois apostoliques*, le Saint-Père jouissait de ce privilège sans partage. Le reste de l'année, si les bénéficiaires étaient morts dans la ville de Rome, il possédait la faculté de nommer leurs successeurs. Il levait les droits d'expectative, de réserve, d'indults, d'annates, de quinzième. Il héritait du mobilier des évêques décédés et percevait les revenus de toutes les charges, pendant leur vacance. Il les conférait souvent à des étrangers et les grevait de pensions (*cedulas bancarias*) au profit de la Chambre apostolique. Leur administration, en attendant la désignation des titulaires, était confiée à une commission, composée d'Italiens qui en gaspillaient souvent les fonds. Le nonce, dans la péninsule, exerçait une juridiction indépendante, fort onéreuse aux fidèles. On estimait à 500,000 écus romains les sommes tirées annuellement d'Espagne, par la chancellerie pontificale.

Durant la guerre de Succession, la conduite hostile,

Digitized by Google

que suivit le pape contre Philippe V facilita l'émancipation de ce prince. Celui-ci secoua la tutelle dans laquelle vivaient ses devanciers. Il chassa le nonce et ferma son tribunal. Dès l'année 1714, des négociations furent engagées. Elles aboutirent à des traités tour à tour rapportés et rétablis, essais préparatoires du Concordat de 1753, passé sous le règne de Ferdinand VI, qui resta, jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, la loi fondamentale entre Rome et Madrid.

Le roi devint alors, à la place du pape, le patron de toutes les églises, pendant les huit mois apostoliques. Les clercs, nommés par lui, n'eurent besoin d'aucune confirmation pontificale. Le régime des *cedulas bancarias* fut aboli. Le Saint-Siège ne se réserva que cinquante-deux bénéfices. L'indemnité, payée par la couronne en retour de tous ces sacrifices, s'éleva à 310,000 écus romains. Le tribunal de la nonciature fut rétabli, mais d'une manière précaire et provisoire, qui semblait sous-entendre la révocation possible des privilèges concédés, puisque, chaque fois qu'un nouveau représentant du pape entrait en charge, il devait obtenir du conseil de Castille la confirmation des droits très étendus dont il jouissait encore (1).

Tandis que Charles III, dans ses négociations avec l'Angleterre, voyait ses réclamations repoussées avec hauteur, d'autres sujets de préoccupation le sollicitaient, du côté de la cour de Rome. Entre le Saint-Siège et Madrid, des difficultés surgissaient, à propos de la publication des bulles pontificales dans le royaume.

Les deux souverains furent bientôt l'un contre l'autre tout à fait aigris par l'intransigeance de leurs conseillers respectifs. Le ministre des affaires étrangères, Wall, était un régaliste outré et s'inspirait volontiers des con-

(1) Desdevises du Dézert, *l'Espagne de l'ancien régime, la Société*, p. 99 et *seq.*

Digitized by Google

seils de Tanucci, esprit violent et impie. Le secrétaire d'Etat du pape, le cardinal Torregiani, montrait aussi peu de souplesse que ses adversaires. Wall disait de lui, non sans raison, que le génie batailleur de ce personnage le rendait plus apte à être le ministre du roi de Prusse que celui du vicaire de Jésus-Christ (1). Le cardinal était compatriote et parent du Florentin Lorenzo Ricci, général des jésuites. Il était tout entier dévoué à la Compagnie, et il possédait sur le pape, Clément XIII, un très grand ascendant.

La condamnation d'un ouvrage, composé par un Français, le théologien Mésenguy, fut le prétexte de ce conflit. Ce docteur en Sorbonne avait écrit en, 1748, cinq gros volumes intitulés : *Doctrine chrétienne ou Instruction sur les principales vérités de la religion.* Cette œuvre compacte, imprimée une seconde fois, en 1754, fut traduite en italien et dénoncée à la congrégation du Saint-Office, par le général des jésuites. Malgré une lettre très humble que Mésenguy adressa au pape, malgré les démarches du traducteur romain, faisant valoir l'âge avancé de cet écrivain et la considération que lui avait toujours témoignée Benoît XIV, le livre de la *Doctrine chrétienne* fut condamné à la majorité d'une seule voix. Six cardinaux se prononcèrent contre lui tandis que cinq le jugeaient favorablement (2). Il n'y eut pas de ballottage à cause de l'indisposition de l'un d'entre eux qui envoya son vote par écrit, sans réussir à le faire admettre. Par un bref du 14 juin 1761, les traductions italiennes de cet ouvrage furent prohibées.

Lorsque l'archevêque de Lépante, nonce du Saint-Siège à la cour de Madrid, fut mis au courant de ces nouvelles, il en causa familièrement avec le ministre des af-

(1) Danvila y Collado, t. II, p. 222.

(2) Il est curieux de relever le nom de Ganganelli parmi les cardinaux contraires à Mésenguy. Le futur pape Clément XIV venait d'obtenir de Clément XIII le chapeau et comptait parmi ses créatures.

Digitized by Google

faires étrangères et lui dit qu'il agirait suivant la procédure habituelle en ces matières. Wall instruisit le roi de ces détails et prit les ordres de son maître, qui partait pour Saint-Ildefonse. Le prince donna ses instructions et chargea son ministre de les communiquer verbalement au représentant du pape. Mais celui-ci évita tout entretien; il fit remettre au confesseur royal, le soir du 7 août, par l'entremise de Don Manuel Quintano y Bonifaz, archevêque de Pharsale et chef suprême de l'Inquisition espagnole, plusieurs exemplaires de l'édit pontifical. L'inquisiteur, d'accord avec son conseil, venait d'ordonner de publier, dans le délai de deux jours, la décision de Clément XIII. Différents empêchements retardèrent une entrevue entre Don Joaquim Eleta et son royal pénitent. Il ne vit le prince que le 8 dans la matinée. Charles III manda aussitôt à son ministre des affaires étrangères de dépêcher, sans retard, un courrier à l'archevêque de Pharsale. Il lui ordonnait de suspendre la publication de l'édit et de recueillir tous les exemplaires qui seraient déjà répandus dans le public.

Don Manuel exposa au ministre Wall qu'il n'était pas répréhensible pour s'être conformé aux usages de l'Inquisition espagnole. L'ordre du roi venait trop tard. Déjà la plupart des tribunaux étaient en possession de la décision pontificale; dès le lendemain elle serait distribuée aux couvents et aux paroisses. Il était donc impossible d'obéir; pareille mesure serait aussi scandaleuse que contraire à l'honneur du Saint-Office et à la déférence due au chef suprême de l'Eglise, en matière de dogme. Les fidèles ne manqueraient pas d'accuser Sa Majesté de restreindre les pouvoirs de l'Inquisition suprême. L'archevêque terminait sa réponse par des regrets hypocrites et par des protestations de respect à l'égard du roi, espérant que le souverain ne lui saurait pas mauvais gré de cette humble représentation.

Digitized by Google

Le roi estima que l'inquisiteur se moquait de lui; il soupçonna ce personnage d'avoir comploté toute cette manœuvre avec le nonce pour mettre son souverain dans l'alternative, ou de laisser passer un acte préjudiciable à son autorité, ou de recourir à la violence. Il n'hésita pas devant le seul parti qui lui restait et il fit savoir au conseil de Castille que l'inquisiteur général, ayant encouru sa juste indignation, devait être exilé à douze lieues de la cour et de toutes les résidences royales. On ordonnerait à ce prélat d'envoyer au souverain toutes les pièces de cette affaire, afin qu'il pût l'examiner et prendre, à l'avenir, les mesures convenables au respect de son autorité et à la soumission qu'il professait pour le Saint-Père.

Dès le 12 août, l'inquisiteur partit pour un couvent de bénédictins, situé à treize lieues de la cour, près de Guadalajara. Il n'y était pas depuis vingt jours qu'il changeait complètement de langage. L'archevêque s'humilia par les plus plates excuses : il n'avait jamais eu l'idée de désobéir au roi; il sacrifierait sa vie plutôt que de causer le moindre déplaisir à celui pour lequel il professait la plus grande loyauté, la plus profonde vénération. Si la pénétration royale avait remarqué, dans ses paroles ou ses écrits, la moindre chose contraire aux sentiments qu'il professait, Don Manuel assurait, du fond du cœur, qu'il avait agi sans dessein, que jamais sa timidité n'aurait eu pareille hardiesse. Il espérait que la générosité royale daignerait lui pardonner, comme il l'en suppliait, en invoquant une constante loyauté et un désir ardent d'obéir aux ordres de son maître.

Le monarque se laissa fléchir par tant de soumission. Il expédia au gouverneur du conseil de Castille l'ordre de faire savoir à l'archevêque que le roi daignait le relever de sa peine et lui permettre de vaquer à sa charge. Sa Majesté manifestait son inclination à pardonner, quand on confessait ses erreurs et qu'on implorait sa clémence.

Digitized by Google

Le conseil de l'Inquisition, en apprenant la réhabilitation de son chef, adressa au roi ses remerciements. Ce tribunal reçut cette hautaine et laconique réponse : « L'inquisiteur général m'a demandé pardon et je le lui ai accordé. J'accepte vos actions de grâces et je vous protégerai toujours, mais n'oubliez pas cette menace de ma colère, provoquée par sa désobéissance. »

Le nonce, loin de protester contre l'exil de Don Manuel, ne songea qu'à dégager sa responsabilité et à se disculper. Dans ce dessein, il se rendit à la Granja et se présenta chez Wall. Celui-ci, ayant écouté ses explications, lui conseilla de les écrire et promit de remettre son mémoire au souverain. Le nonce se conforma à cet avis et s'efforça de prouver qu'il avait suivi la coutume, en envoyant le bref à l'inquisiteur afin que celui-ci le transmît à son gouvernement. Il rapporta les conversations, échangées entre lui et ce prélat, qu'il chargea le plus qu'il put. Il termina cette apologie, en déclarant que cette explication dissiperait sans doute dans l'âme royale le nuage qui s'y était élevé, à la suite de faits, ne méritant aucun reproche.

Le roi ne se laissa pas toucher par ces explications. Sur son ordre, Wall pressa le gouverneur du conseil de Castille afin que cette assemblée trouvât le moyen d'éviter à l'avenir un pareil éclat. La délibération qu'il rendit à cette occasion servit de base à la Pragmatique sanction du 18 janvier 1762 (1). Il fut établi que désormais les bulles, brefs, rescrits ou lettres pontificales adressés de Rome à un tribunal, à une junte, à un juge ou à un prélat, devraient, avant de parvenir à leur destination, être soumis au conseil de Castille, qui examinerait s'il était porté atteinte au Concordat, aux droits régaliens, aux bons usages, aux légitimes coutumes et au repos du royaume. Demeuraient exceptées de cette enquête les dispenses

(1) On la désigne couramment dans l'argot judiciaire sous le nom d'*Exequatur de* 1762.

Digitized by Google

relatives aux cas de conscience, expédiées par la sacrée pénitencerie.

Par une royale cédule il fut défendu à l'inquisiteur, de publier aucun édit émané d'une bulle ou d'un bref, sans l'ordre exprès du souverain. S'il s'agissait d'interdire un livre, il aurait soin de le faire examiner de nouveau et le prohiberait, s'il le jugeait opportun, de sa propre autorité, sans mentionner le bref pontifical. Il ne publierait ni édit ni index général ou expurgatoire, avant de le communiquer d'abord au roi, d'obtenir son consentement et d'écouter la défense des auteurs incriminés, convoqués au préalable, selon la règle qu'avait imposée, même à l'Inquisition romaine, la constitution *Solicita ac provida* de l'illustre Benoit XIV (1).

Tanucci, mis au courant de la préparation de ces mesures, exulta. Sa joie se manifesta dans les lettres qu'il adressa à son homme de confiance, l'avocat Centomani, et au duc de Losada. Il déclarait au premier que Charles III s'était conduit envers la nonciature et l'Inquisition comme Charlemagne et Justinien. A l'exemple de Jésus-Christ, le souverain avait pardonné à ceux qui jouaient le rôle de nonce et d'inquisiteur; car, en vérité, comme disait le divin Maître, ils ne savaient ce qu'ils faisaient. Il écrivait au duc de Losada que jamais les princes catholiques ne prendraient trop de précautions contre la cour de Rome, monstre aux cent yeux et aux cent mains, toujours prêt à tendre des embûches, à usurper les droits régaliens et les juridictions, à saisir l'argent des sujets. L'unique remède à tout ceci était cette Pragmatique sanction, qui serait une véritable victoire (2).

(1) Ferrer del Rio, *op. cit.*, t. Ier, p. 396.

(2) Danvila y Collado, t. II, p. 229. Lettre de Tanucci à Centomani, 12 décembre 1761, Simancas Estado, leg. 5971, et lettre à Losada du 22 décembre 1761.

Digitized by Google

Le roi apprit avec plaisir les éloges que Tanucci donnait à sa conduite. Wall écrivit au ministre napolitain que le pouvoir des confesseurs royaux, en particulier de ceux qui faisaient au pape le quatrième vœu, avait rendu inutile jusqu'alors toute velléité louable. Les circonstances permettaient que l'Espagne possédât, à l'heure présente, un prince digne de rendre son règne mémorable par la mesure actuelle et par d'autres encore qu'il prescrirait, à l'avenir, en faveur de son peuple (1).

Il y avait une année et demie que la Pragmatique sanction était en vigueur, lorsqu'elle fut rapportée par ordre du roi, à la suite d'une démarche de son confesseur. Frère Joaquin Eleta avait été ébranlé et gagné par une lettre que lui adressa directement le pape Clément XIII (2). Le souverain pontife réussit à émouvoir l'esprit peu solide du moine, en lui représentant le danger que courait le salut éternel de son royal pénitent. D'après le Saint-Père, ce prince manquait à la mémoire de son glorieux prédécesseur, Philippe V. On ignore de quels arguments se servit le frère Joaquin; quoi qu'il en soit, il réussit à persuader Charles III et obtint de Clément XIII des remerciements pleins d'effusion et de joie. « Que soit béni, écrivait le pontife, le Dieu, père de N.-S. J.-C., auteur de toute miséricorde, Dieu de toute consolation, qui nous soulage dans toutes nos tribulations. »

Tandis que Rome triomphait par de tels accents, Don Ricardo Wall donnait sa démission. Celui-ci avait été blessé de ce que le roi ne l'avait pas consulté. Charles, honteux sans doute de se déjuger devant son ministre, avait eu recours, pour l'expédition de ses ordres, au premier commis des affaires étrangères, Don Augustin de Llano. La santé de Wall était depuis longtemps compro-

(1) Wall à Tanucci, 2 janvier 1762.

(2) Madrid, archivo historico Estado, leg. 2854. Lettre du pape au confesseur du 2 juin 1763, et du 4 août de la même année.

Digitized by Google

mise (1). Pour alléguer un prétexte à sa retraite, sans se brouiller avec le roi, il exagéra encore ses infirmités, se plaignit de la faiblesse de ses yeux, porta un abat-jour vert et feignit de ne plus pouvoir lire ses papiers. Il obtint congé du prince. Les intimes, d'ailleurs, connaissaient le véritable motif de son départ et il ne s'en cachait guère auprès d'eux, car il leur disait avec sa jovialité accoutumée : « Je sais que je suis à la veille de radoter. Si je ne m'en apercevais pas, les autres le reconnaîtraient pour moi et le mal serait sans remède. »

Le parti régaliste perdait en lui un de ses principaux chefs. Aussi Tanucci se dépitait de cet échec. « Le clergé de Rome, mandait-il à Losada, se vante de ce que le seigneur Wall, par ses artifices, s'est vu contraint de tout quitter. J'augure un grand changement dans la marche des affaires; cela m'effraie. Je compatis au chagrin de V. E. lorsqu'elle constate le terrain qu'a perdu le roi dans le sentier de la gloire (2). »

L'ambassadeur en France, Grimaldi, fut nommé, à la place de Wall, ministre des affaires étrangères (3). Le portefeuille de la guerre, que ce dernier avait également

(1) Ferrer del Rio, t. Ier, p. 399, et Danvila, t. II, p. 236 et 240.

(2) Ferrer del Rio, *op. cit.*, t. Ier, p. 401, lettre du 27 septembre 1763.

(3) Grimaldi se rangea vite parmi les régalistes les plus acharnés. Voir sa correspondance avec Tanucci, Simancas Estado, leg. 6096, cité par Miguelez, p. 294, 15 mars 1764. « Le jour où les princes ouvriront les yeux, ils confesseront que ce sont eux qui ont le droit de réduire la cour de Rome à leur restituer ce qu'elle leur a injustement usurpé, tandis que maintenant, parce que les choses vont au rebours, nous voyons que le possesseur poursuit de nouvelles prétentions contre celui qu'il a dépouillé. Dieu veuille qu'arrive le moment heureux où le parti catholique de l'Europe rompra la chaîne avec laquelle, depuis tant d'années, on a été *opprimé par l'ignorance.* » (Le style est défectueux, mais la pensée est claire.) Au même 26 juin 1764, Danvila, t. II, p. 244 : « L'Europe catholique avait été aveuglée pendant bien des siècles, laissant se propager ce mal qui la rongeait intérieurement, et peut-être quand elle voudrait l'exterminer, elle n'y réussirait pas... Si nous n'avons ni habileté ni valeur pour exécuter l'entreprise, ayons au moins la patience et guérissons les plaies que nous fait la cour de Rome avec des onguents et des emplâtres, comme dit un avocat, homme de bien de ce royaume. »

Digitized by Google

possédé, fut dévolu à Esquilache en même temps que la gestion des finances.

Cette défaillance dans la politique de Charles III n'eut pas de lendemain. Il reprit bien vite une conduite hostile à la papauté. Mais tandis que ses prédécesseurs s'étaient bornés à s'assurer l'obéissance du clergé séculier, à devenir les patrons de l'Eglise d'Espagne, le nouveau roi, considérant que les jésuites étaient les principaux inspirateurs de Clément XIII, dirigea ses coups contre la compagnie de Jésus, dont le pouvoir était formidable, dans ses Etats d'Amérique et d'Europe.

II

Les ordres religieux avaient jusqu'alors échappé à la plupart des réformes. A la fin du dix-huitième siècle, les moines comptaient, en Espagne, plus de 62,249 personnes, dont 37,550 profès, répartis en plus de 40 ordres différents (1). Les femmes relevaient de 29 ordres (2), habi-

(1) Il ne s'agit ici que des moines de la péninsule. V. DESDEVISES DU DÉZERT, *l'Espagne sous l'ancien régime, la Société*, p. 39 : bénédictins, bernardins, hiéronymites, chartreux, basiliens, dominicains, franciscains, récollets, tiers ordre, capucins, augustins chaussés et déchaux, carmes chaussés et déchaux, trinitaires chaussés et déchaux, moines de Saint-Pierre d'Alcantara, de Saint-Jean-de-Dieu, de la Merci chaussés et déchaux minimes, servites, chanoines réguliers de Saint-Augustin, de Saint-Antoine-Abbé, prémontrés, théatins, mineurs, agonisants, frères des Ecoles chrétiennes, de Saint-Vincent de Paul, de Malte, de Saint-Jacques, de Calatrava, d'Alcantara, de Montesa, du Saint-Esprit, congrégation de Saint-Philippe-Néri, missionnaires, hospitaliers, ermites.

(2) Bénédictines, bernardines, hiéronymites, dominicaines, franciscaines, clarisses, récollettes, filles du tiers-ordre, capucines, augustines chaussées et déchaussées, carmélites chaussées et déchaussées, brigites, minimes, servites, filles de Saint-François de Sales (Salesas), sœurs de la Doctrine chrétienne, du Saint-Sépulcre, de Saint-Laurent-Justinien, de Nazareth, de l'ordre de Prémontré; commanderesses de Malte, de Saint-Jacques, de Calatrava, d'Alcantara et du Saint-Esprit; béates et béates hospitalières.

Digitized by Google

taient 1,122 couvents, peuplés de 33,630 personnes, dont 24,348 religieuses professes. Tout ce monde vivait du produit de ses biens fonds, de ses dîmes et de ses quêtes. Les moines mendiants allaient frapper de porte en porte, arrêtant les passants et leur offrant à baiser une madone de cuivre, de bois ou de plâtre, un christ, un reliquaire ou un chapelet. Les autres maisons qui ne demandaient pas publiquement l'aumône recouraient à la bienfaisance des municipalités ou *ayuntamientos*, soit pour décorer leurs églises, soit pour acheter du poisson, de l'huile, du vin ou du bois. Tout était prétexte à générosité de la part des Espagnols : une grâce reçue ou à obtenir, la commémoration des défunts. Quelquefois même, la vanité ou l'ostentation provoquaient la constitution d'une rente ou d'une libéralité en argent comptant. Certains couvents, recueillant en nature plus qu'ils ne pouvaient consommer, avaient établi des débits de viande et de vin, tenus par des frères lais, gens grossiers et d'ordinaire assez peu édifiants (1).

Tel était, en 1787, l'aspect du clergé régulier de l'Espagne, quand depuis vingt ans déjà en avaient disparu les disciples de saint Ignace de Loyola. Ceux-ci, par leur richesse et leur crédit, avaient figuré parmi les plus puissantes congrégations.

Groupés dans la péninsule en quatre provinces (2) :

(1) Desdevises du Dézert, *ouv. cité*, p. 52.

(2) Ces renseignements sont dus à la bienveillance de M. Gazier, qui a bien voulu me communiquer des documents appartenant jadis à la riche bibliothèque de Louis-Adrien Lepaige, avocat au Parlement et bailli du Temple. Cet érudit (voir Gazier, *les Dernières années du cardinal de Retz*, avant-propos, p. IX), né en 1712 et mort en 1802, petit-neveu d'un appelant célèbre, le docteur Hideux, curé des Saints-Innocents, et fort mêlé lui-même aux querelles religieuses du dix-huitième siècle, avait réuni, pendant soixante-dix ans, une infinité de gravures, d'estampes et de brochures, de copies manuscrites et d'autographes, concernant les affaires du temps. Les pièces qui vont être citées sont renfermées dans deux volumes intitulés *Jésuites d'Espagne*, et se trouvent dans le t. Ier, 1re partie, p. 54, et 2e partie, p. 21.

Province de Castille : Arevalo, Avila, Azcoitia, Bilbao, Burgos, Corogne,

Digitized by Google

celles de Castille, d'Aragon, de Tolède et d'Andalousie; dans les colonies, en sept provinces : du Pérou, du Chili, du Nouveau-Royaume, du Mexique, des Philippines, du Paraguay, de Quito, ils ne possédaient en tout que 5,114 jésuites dont 2,620 prêtres; personnel relativement restreint pour l'étendue de leurs possessions et le nombre de leurs maisons.

Léon, Laquejtio, Logrono, Loyola, Medina del Campo, Montforte, Monterrei, Oñate, Orduña, Orense, Oviédo, Palencia, Pampelune, Pontevedra, Salamanque, Santander, Santiago de Galice, Saint-Sébastien, Ségovie, Soria, Tudela, Valladolid, Vergara, Vitoria, Villafranca, Villagarcia, Zamora. — *Province d'Aragon :* Alicante, Barcelone, Calatayud, Gandia, Gérone, Graos, Saint-Guillaume, Huesca, Lérida, Majorque, Minorque, Onteniente, Orihuela, Pollenza à Majorque, Saragosse, Ségorbe, Tarazone, Tarragone, Téruel, Tortose, Valence, Vique, Urgel, Ybiza. — *Province de Tolède :* Albacete, Alcala de Hénarès, Alcaras, Almayro, Almonacid, Badajoz, Belmonte, Caceres, Carabaca, Carthagène, Saint-Clément, Cuenca, Daymiel, Fuente del Maestre, Guadalaxara, Huete, Jésus del Monte, Llezena, Lorca, Madrid, Murcie, Navalcarnero, Ocaña, Oropesa, Plaisance, Segura de la Sierra, Talavera de la Reyna, Tolède, Villarejo de Fuentes, Yebenes. — *Province d'Andalousie :* Andujar, Antequera, Arcos, Baena, Baeza, Cazorla, Cadix, Canarie, Carmona, Cordoue, Ecija, Fregenal, Grenade, Guadix, Higuera la Real, Jaen La Languna de Ténériffe, Malaga, Marchena, Montilla, Moron, Motril, Ubeda, Utrera, Xérès de la Frontière. — COLONIES. — *Province du Pérou :* Arequipa, Cochabamba, Santa-Cruz de la Sierra, Cusco, Guamanga, Guancabellica, Ica, Lima, Moquegua, En los Moxos, Oruro, la Paz, Pisco, Plata, Potosi, Truxillo. — *Province de Chili :* Aconcagua, Arauco, Bona-Esperanza, Bucalemu, Chillan, Chiloe, San-Christoval, Conception, San-Jago du Chili, Saint-Jean, Saint-Jean-Népomucène de Santa-Fé, Santa-Joanna, Mendoza, Mocha, Punta, Quillota, Valdivia, Valparaiso. — *Province du Nouveau-Royaume, Amérique méridionale :* Antiochia, Carthagène, Saint-Domingue, Hontibon, Honda, Los Llanos, Merida, Mompox, Pamplona, Rio-Orinoco, Rio-Meta, Santafé (2 coll. et sém.), Tunja. — *Province du Mexique :* Puebla de los Angeles (3 coll. et 2 sém.), Campêche, Californie, Celaya, Chyapa, Chiguagua, Cinaloa, Durango, Guatimala, Guadalaxara, Guanaxato, Habana, Léon, Saint-Louis de la Paix, Saint-Louis de Potosi, Santa-Maria de las Parras, Merida, Mexico, Najarit, Oaxaca, Parral, Patsquaro, los Pimas, Cretaro, Sierra de Piastla, Sonora, Tara-Homares, Tepehuanes, Tepotzotlan, Valladolid, Vera-Cruz, Zacatecas. — *Province des Philippines :* Antipolo, Arevalo, Bohol, Carigara, Cathologan, Cavite, Dagami, Dapitan, Iles Marianes, Iles des Nègres, Manila, Marinduque, San-Miguel, Palapag, Samboagan, Santa-Cruz, Silang, Zebu. — *Province du Paraguay :* Assomption, Buenos-Aires, Catamarea, Chiquitos, Chiriguaios, Cordova de Tucuman, Corrientes, San-Iago, Lulos, Moscovies, Pampas, Rio-Parana, Rioxa, Salta, Santa-Fé, Tarixa, Tucuman, Rio-Uruguay. — *Province de Quito :* Archidona, Buga, Cuenca, Darien, Guayaquil, Guamies, Hambato, Ibarra, Loxa, Maynas, Panama, Pasto, Popajan, Quito, Riobamba, Tacunga.

Digitized by Google

Par suite de leur persévérance et de leur habile administration, ils prospérèrent et leurs ennemis les représentèrent comme des marchands, des usuriers, des usurpateurs, dédaigneux d'initier à la doctrine chrétienne les malheureux Indiens qu'ils exploitaient, leur donnant à peine le nécessaire pour leur subsistance et les laissant croupir dans l'ignorance, afin de mieux les dominer. Ce furent surtout les missions du Paraguay, qui excitèrent l'imagination des auteurs de pamphlets. On répandit le portrait d'un certain Indien, appelé Nicolas, que l'on fit passer pour l'empereur de cette région, misérable fantoche, d'après les libelles, soumis à la Compagnie, et chargé de transmettre ses ordres aux populations qu'elle avait asservies.

Ce n'est pas à de pareils documents qu'il faut recourir, pour connaître la vérité, et il est nécessaire de s'inspirer d'écrits plus sérieux que ces récits fantaisistes et haineux (1).

(1) Pamphlet sur les jésuites marchands, usuriers et usurpateurs, volume publié à la Haye, chez les frères Vaillant, MDCCLIX. *Jésuites d'Espagne*, t. Ier, collect. Lepaige, communiquée par M. Gazier. T. Ier, 6e partie, p. 185. Extrait d'une lettre de Tepic, ville du Mexique, sur la côte occidentale, 30 septembre 1767 : « Bien loin d'avoir réuni les peuples de la Californie en villages, et de leur avoir donné, ainsi que la loi l'ordonne, des terres en propriété, les jésuites se sont emparés de tout et s'en sont faits maîtres despotiques, de sorte qu'une mission est une grande ferme où on laboure, où on nourrit des troupeaux, où on cultive tout ce que la terre peut produire et qui s'étend aussi loin que peut aller le travail des Indiens, qui l'habitent. Ces pauvres gens reçoivent, pour prix de leurs peines, une ration de maïs, de viande ou de légumes, que leurs maîtres usurpateurs leur donnent, mais seulement pendant le temps que durent les travaux, car, ce temps passé, on ne leur donne plus rien et ils sont obligés d'aller chercher leur vie à la chasse ou à la pêche... La pêche et la recherche des perles est pour eux (les jésuites) d'un produit immense. C'est un très grand crime d'en aller pêcher ou chercher, dans les plages, aux lieux qu'ils se sont appropriés. Ils exploitent ou font exploiter, pour leur compte, les plus riches mines du pays et il est difficile de savoir le profit qu'ils en tirent.

« Sur les côtes, ils ont des barques, au moyen desquelles ils font leur commerce, faisant venir de Guadalajara et du Mexique toutes sortes d'étoffes de ce royaume et d'Europe, qu'ils vendent dans leurs mines et aux troupes que le roi entretient dans le fort de *Loreto* pour garder cette presqu'île. »

Le reste du pamphlet traite d'une spéculation des jésuites, retenant l'ar-

Digitized by Google

En 1580 (1), les jésuites furent invités à se rendre dans le bassin du Parana et du Paraguay. Des aventuriers espagnols les y avaient précédés, espérant trouver, près de ces fleuves, des métaux précieux ou rejoindre, par un chemin nouveau, leurs compatriotes, établis au Pérou. Ils se rebutèrent devant les difficultés de la route, ils se lassèrent de lutter contre les tribus belliqueuses des Querandis, Guaycurus et Payaguas, et se groupèrent autour d'un homme remarquable, Martinez de Irala, qui fonda, sur la rive gauche du Paraguay, la ville de l'Assomption. Certains Indiens, d'un tempérament plus doux, les Guaranis, vinrent demander aux Européens de les protéger. Ceux-ci les accueillirent et vécurent du travail de cette population, qu'ils répartirent en *encomiendas de yanaconas* ou commanderies de serfs. Le chef de ces établissements avait, à son service, une foule d'Indiens, qu'il pouvait employer, suivant sa volonté; mais il lui était défendu de les vendre, de les maltraiter, de les abandonner, en cas de mauvaise conduite, de vieillesse ou de maladie. Il était tenu de les soigner dans leurs indispositions, de les nourrir, de les vêtir, de leur apprendre quelque état et surtout de les instruire dans la religion chrétienne.

On adopta également un autre régime, qui laissa à la population indigène plus d'autonomie. Les *encomiendas mitayas* furent créées, avec un chef ou cacique, des alcades et autres officiers municipaux. Ces sections étaient mises au service d'un Espagnol, comme récompense nationale. Mais le titulaire d'une *encomienda mitaya* ne disposait que du service des Indiens de dix-huit à cinquante ans, pendant deux mois de l'année.

gent du roi, pour payer en nature les soldats, auxquels ils fournissent des vivres, des vêtements et des boissons.

(1) Se reporter au *Mémoire historique sur la décadence et la ruine des missions de jésuites dans le bassin de la Plata*, par MARTIN DE MOUSSY, p. 3-10, *passim*, édit. de 1865, Paris, Charles Douniol.

Digitized by Google

Les aventuriers, qui s'étaient réunis autour d'Irala, se mirent à vivre paresseusement, dans un pays où le travail des Guaranis leur fournissait très largement le nécessaire. Beaucoup adoptèrent la polygamie. Le clergé, qu'ils avaient amené avec eux, se réduisait à une vingtaine d'ecclésiastiques, notoirement insuffisants pour évangéliser les nombreuses peuplades, qui s'étaient soumises aux Européens. La présence de missionnaires était nécessaire et des jésuites furent envoyés, dans cette partie de l'Amérique.

On les établit dans la province de la Guayra, sur la rive gauche du fleuve Parana, au-dessus de la rivière Y-guazu. Bien accueillis par les Indiens, les jésuites se heurtèrent à la mauvaise volonté des possesseurs d'*encomiendas*. Par leur influence, en effet, les jésuites limitaient le despotisme des Espagnols; ils critiquaient leur libertinage, leur paresse et l'absolu pouvoir qu'ils exerçaient sur leurs serfs. Aussi ces religieux occupèrent difficilement les différents villages, qu'on leur avait donnés à instruire. Grâce à l'appui de la métropole, ils purent éloigner les Espagnols, supprimer les commanderies de *yanaconas* et de *mitayas*, faire le vide autour d'eux et gouverner les Indiens suivant le système, qui parut convenir le mieux à ces gens simples et d'intelligence peu développée.

Ces missions progressaient, quand de nouvelles difficultés entravèrent leur développement. Les adversaires que les jésuites rencontrèrent furent les *mamelucos*, hommes à peau basanée, qui étaient nés de l'union de colons brésiliens avec des négresses, importées d'Afrique. Dès l'année 1631, ces hordes, jointes à celles des Indiens Tupis, détruisirent les treize bourgades, fondées par les disciples de saint Ignace.

Ceux-ci, incapables de résister, abandonnèrent leurs anciens établissements de la Guayra et se concentrèrent sur le Parana inférieur. Comme ils n'avaient rencontré

Digitized by Google

que mauvaise volonté et défiance de la part des colons espagnols et que ceux-ci avaient refusé de les secourir, quand ils furent attaqués par les Brésiliens, ils s'isolèrent de plus en plus, exclurent tout laïque européen de leurs missions, obtinrent, en 1648, de Madrid, la permission d'armer les peuplades qu'ils avaient converties, pour résister aux incursions des *mamelucos* et des Tupis. Dès lors ils purent se développer en toute sécurité et fondèrent trente-trois bourgades ainsi réparties :

Sur la rive droite du Parana : Jésus, Trinidad, Santa-Maria-de-Fé, San-Ignacio-Guazu, San-Cosme, Itapua, Santa-Rosa, Santiago. Au nord du Rio Tebicuari et au nord-est de la province du Paraguay (1) : San-Joaquin, San-Estanislao, Belem.

Entre les fleuves Parana et Uruguay, dans le grand triangle dont la rivière Miriñay, déversoir de la lagune Ibera, forme le côté occidental, on comptait quinze villages : Yapeyu, la Cruz, San-Tome, Concepcion, Apostoles, Martires-del-Japon, Candelaria, Santa-Ana, Loreto, Corpus, San-Ignacio-Mini, San-Xavier, San-Carlos, San-José, Santa-Maria-la-Mayor.

Sur la rive gauche du fleuve Uruguay : San-Borja, San-Nicolas, San-Luis-de-Gonzaga, San-Lorenzo, San-Angel, San-Miguel, San-Juan.

Ce pays, compris entre le 26° et le 30° de latitude sud et les 56° et 60° de longitude ouest du méridien de Paris, avait pour limites : au nord, le Tebicuary (2) qui se jette dans la rivière du Paraguay; à l'ouest, la lagune Ibera et le Miriñay; au sud, l'Ibicuy; et à l'est la chaîne des montagnes, désignées sous le nom de *Sierras do Herval* et *do Tape*. C'était une superficie de terrain de près de 6,000 lieues carrées.

(1) Ne pas confondre la *province* avec la *mission* du Paraguay.

(2) Ne sont pas comprises, dans ces limites, les trois bourgades de San-Joaquin, San-Estanislao et Belem.

Digitized by Google

Deux importantes rivières traversaient ce territoire, le fécondaient de leur cours et des eaux de leurs nombreux affluents. Le sol, sans être coupé par des montagnes élevées, laissait croître de grands bois, qui fournissaient, en abondance, la matière nécessaire à la construction d'embarcations, d'édifices, de meubles, en même temps qu'ils produisaient cette plante appelée la yerba maté que l'on consommait en grande quantité alors et dont le commerce n'a fait que s'accroître (1). Un climat doux et salubre, où l'on ne souffrait ni d'une chaleur ni d'un froid excessifs, facilitait les efforts des colons, en leur épargnant les maladies, suites ordinaires des brusques changements de température. La terre fertile se prêtait aux cultures les plus variées et récompensait largement le travail; des pâturages admirables nourrissaient des milliers de bestiaux

Les Indiens, qui peuplaient cet empire, habitaient des villages, offrant tous le même aspect. De forme rectangulaire, chaque localité orientait ses rues du nord au sud et de l'est à l'ouest. Au centre, s'ouvrait une place et au chevet septentrional du bourg se trouvaient invariablement l'église, l'école et le cimetière. Les bâtiments étaient construits d'après un modèle uniforme. Les églises contenaient de trois à cinq nefs, soutenues par des piliers de bois, quelques-uns de style ionique. Une coupole dominait l'ensemble de l'édifice. Les écoles, placées toujours de façon à jouir d'une vue agréable, renfermaient les magasins du village ainsi que les ateliers (2).

Deux jésuites gouvernaient chacune de ces agglomérations. En théorie, d'après un décret du 15 juin 1654, le choix de ces deux religieux appartenait au gouverneur de

(1) En 1865, Buenos-Aires et Montevideo en importaient deux millions de kilogrammes annuellement. La yerba maté est désignée vulgairement sous le nom de thé du Paraguay.

(2) Blas Garay, *El Comunismo de las misiones de la compañia de Jesus en el Paraguay*, p. 29 et 39.

Digitized by Google

Buenos-Aires, qui autorisait ensuite l'évêque à leur conférer les pouvoirs canoniques. De fait, cette coutume n'était point observée et tout dépendait de la volonté du provincial, qui résidait à Cordova de Tucuman. Les jésuites ne supportaient pas l'ingérence des fonctionnaires royaux ou des prélats, dans leurs affaires, et entendaient rester maîtres chez eux.

Leur autorité s'exerçait donc sans contrôle sur la population indienne. En résulta-t-il des abus? On leur a reproché souvent (1) l'état d'oppression où ils tenaient les Indiens, ne leur laissant aucune liberté, aucune émulation, aucune initiative. Mais ces derniers étaient-ils capables de profiter de cette liberté que l'on souhaitait pour eux et dont peut-être ils ne se souciaient guère? Les jésuites les ont représentés comme de grands enfants, incapables de prévoyance, qu'il fallait toujours maintenir en tutelle, forcer à travailler, sauf à les récompenser par de belles fêtes religieuses, par de la musique ou des feux d'artifice (2). Pour encourager leurs efforts et leur inspirer moins de répugnance à la tâche quotidienne, on partait pour les champs au bruit du tambour et de la flûte. Une image de sainteté précédait le cortège. Arrivés à l'endroit désigné, la statue placée sous une voûte de feuillage, la journée commençait, après une courte oraison.

On n'est pas bien fixé sur le nombre d'heures exigées des travailleurs. De Moussy soutient que l'on ne réclamait d'eux qu'un temps très limité, eu égard à leurs habitudes invétérées de fainéantise (3). Garay, au contraire, prétend que leur labeur était fort lourd, qu'ils y restaient

(1) Garay, *ouv. cité*, p. 59, 61, 63, 66.

(2) Voir de Moussy, *brochure citée*, p. 17 et p. 11.

(3) De Moussy, p. 17 : « Dans un pays où la fainéantise et le gaspillage constituaient le caractère principal des habitants, les jésuites étaient parvenus à faire travailler les Indiens de telle sorte que, sans jamais durer plus d'une demi-journée, leur travail fût très productif. »

Digitized by Google

appliqués depuis le matin jusqu'au soir, sauf deux heures de repos, pour manger et faire la sieste (1). C'était surtout à l'agriculture et à l'élevage du bétail que s'adonnaient les Indiens dans les estancias ou fermes de Tambuineta, de San-Agustin, de San-Xavier, de San-Clemente, le long de la lagune Ibera; de San-Miguel, San-Estanislao, San-Geronimo, Conception, Tatarahy, sur la rive droite de l'Aguapey (2); de Jésus-Nazareno, Santa-Rosa, San-Isidro, Nuestra-Señora-de-Mercedes, Casa-Pava, San-Alonzo, Santa-Maria, Santa-Marta, San-Tomas, entre cette rivière et l'Uruguay; — de San-Borgita, Curupay, Santa-Tecla, San-Gonzalo, Santa-Maria, Rosario et Caraguaty, sur la rive méridionale du Parana, entre l'Ibera et ce fleuve.

Indépendamment de l'élève du bétail, les pères avaient su perfectionner la culture de la *yerba maté;* ils en avaient planté des bois entiers autour de toutes leurs missions, voisines de la Sierra.

Quant aux religieux qui dirigeaient ces peuplades, ils vivaient, sans aucune espèce de confortable, dans des maisons ne différant guère de celles des Indiens. Le seul luxe qu'ils se permettaient était celui d'un beau jardin, bien planté d'orangers, de vignes, de figuiers, de pêchers, de grenadiers.

Une pareille exploitation ne pouvait manquer de rapporter de gros bénéfices, même en l'absence de ces riches mines d'or, qu'on accusait les jésuites d'exploiter en

(1) GARAY, *ouv. cité*, p. 61. Il s'appuie sur l'autorité d'une lettre du provincial Gregorio Horozco, du 6 février 1689, dont je joins le texte : « No permita que los nuestros ocupen demasiado a los Indios, assi porque tengan lugar para beneficiar sus tierras y atender a sus labores, como porque no seamos ocasion de reparo y murmuracion a los seglares, que atribuien las diligencias con que en Indias y Europa se ha procurado esten essentos del servicio tan pretendido, no a zelo de su bien, sino a nuestra conveniencia e interes... »

Il semble résulter de ce texte qu'il a pu y avoir des excès en 1689, mais il resterait à prouver que les ordres du provincial, prescrivant de ne pas exposer l'ordre aux critiques et aux murmures des laïques, n'ont pas été écoutés.

(2) Affluent de l'Uruguay.

Digitized by Google

secret. Cette fable avait été inventée par la malveillance et fut propagée par la crédulité et la jalousie. Mais comment n'auraient-ils pas prospéré, quand tous les objets nécessaires à leur exploitation se fabriquaient dans les ateliers des missions, quand ils n'achetaient rien et vendaient toujours? Leurs seuls frais consistaient à nourrir et à vêtir leurs sujets, ce qui ne leur coûtait pas cher, malgré le grand nombre des Indiens; les hommes n'ayant, pour tout vêtement, qu'une chemise et un caleçon de fil grossier, les femmes, une simple chemise. Aussi de nombreuses flottilles d'embarcations parcouraient les fleuves et leurs affluents, portant des cargaisons d'herbe maté, de toiles, de peaux, de blé, de cannes à sucre, de tabac, de maïs, denrées destinées à Buenos-Aires, à Santa-Fé, au Pérou, au Chili et au Brésil (1). Ces chargements s'écoulaient plus facilement que d'autres, parce qu'ils pouvaient se vendre à meilleur compte; ceux qui les négociaient ne payant aucun droit d'*accise* ou d'*alcabala* (2). Dans ces conditions les jésuites restaient les maîtres des marchés, où ils tuaient toute concurrence (3).

A combien se montaient par an les bénéfices réalisés par la Compagnie dans le Paraguay? On ne peut les évaluer que d'une manière très approximative. M. Garay (4)

(1) Garay, *ouv. cité*, p. 95.

(2) Taxe de 10 0/0 sur la valeur de tout objet vendu.

(3) S'il ne faut pas tomber dans l'exagération du pamphlet précédemment cité sur les *Jésuites négociants, usuriers et usurpateurs*, il faut convenir cependant qu'ils n'étaient pas à l'abri de tout reproche et que leur ordre était trop préoccupé d'affaires commerciales. Ce fut la conclusion du cardinal Saldanha, à l'égard des jésuites portugais, qui déclara qu'ils exerçaient un trafic prohibé par les canons. Ce cardinal avait été, par Benoît XIV, dans un bref du 1er avril 1758, chargé de visiter tous les établissements de la Compagnie dans le royaume du roi Très Fidèle.

Cette investiture du cardinal Saldanha a été pour le P. Miguelez, p. 259 et suiv., l'occasion de réfuter victorieusement les assertions de Crétineau-Joly. Cet historien partial prétendait que cette décision avait été arrachée au pape, à son lit de mort le 1er *avril* et que le souverain pontife *aurait expiré le* 3 *mai*, tourmenté de remords *d'avoir excédé ses pouvoirs*.

(4) *Ouv. cité*, p. 100.

Digitized by Google

les estime bruts à un million de pesos (1), dont il fallait déduire 100,000 pesos de frais. Les procureurs généraux de l'ordre, envoyés tous les six ans vers le vieux continent, apportaient toujours, avec eux, des sommes importantes, sans compter celles que l'on envoyait à Rome, par l'intermédiaire des Anglais et des Portugais. En une seule fois, en 1725, on expédia 400,000 pesos.

Les jésuites dissimulaient avec soin de pareilles richesses et ne voulaient pas en convenir. Dans sa correspondance avec le Père Nectoux, provincial d'Aquitaine, le général Laurent Ricci réprimandait ce religieux de ce qu'il ajoutait foi aux bruits qui couraient sur l'opulence de la Compagnie (2). « Je voudrais, lui écrivait-il, que Votre Révérence renonçât à l'erreur qu'elle a exprimée et dans laquelle elle est tombée au sujet des millions amassés par les nôtres en Amérique... car je ne puis me persuader que tout ce que m'ont écrit jusqu'ici les pères espagnols fût mensonger et que j'aie été trompé par les procureurs de l'Amérique méridionale qui se sont adressés à Rome. Ils me paraissent tout à fait étrangers à l'art de dissimuler et ont donné des preuves éclatantes de l'excellence de leurs vertus religieuses (3). »

(1) Un million de pesos españoles de plata. Entend-il par pesos españoles el peso fuerte qui serait de 5 francs, tandis que el peso simple serait de 3 fr. 75?

(2) Archivo historico de Simancas, Gracia y Justicia, legajo 690. Le P. Nectoux au général Ricci, 16 novembre 1765 : « ... At alta mente reppositum manet (nec nisi ex mente et animo licet mihi loqui). Societatem nostram non decere, nocere imo Societati nostræ in arca et alibi a nostris hominibus tot milliones congestos et acerbatos. »... (Cette lettre fait partie d'une collection copiée par Antoine Gallardo, *in regiis consiliis causarum patronus;* elle a été trouvée dans le collège de Saint-Sébastien.)

(3) Archivo historico de Simancas, Gracia y Justicia legajo 666. Ricci à Nectoux, 26 décembre 1765. « At velim prorsus ut verba sibi dari non pateretur R^a V^a et ut errorem in quo versatur, millionum a nostris in America meridionali congestorum sermonem mecum instituens deponeret. Fidem apud me certe non habituri sunt ficti illi milliones, quando quidem impetrare a me non possum ut credam falsa ad me a Patribus Hispanis hactenus scripta fuisse, mihique illudi a Procuratoribus ex America meridionali Romam appellentibus, qui ab arte simulandi videntur omnino

Digitized by Google

La Compagnie, disposant de ressources aussi grandes, avait à sa discrétion les fonctionnaires espagnols. Ceux-ci venaient au nouveau monde pour y faire rapidement fortune, et leur vénalité était un des abus les plus criants de leur administration. En y mettant le prix, il était donc facile aux jésuites d'acheter la connivence des gouverneurs ainsi que de leurs subordonnés, et de s'affranchir ainsi, presque entièrement, de la souveraineté du roi Catholique, auquel la Compagnie ne payait qu'un infime tribut. Ainsi, une royale cédule du 2 novembre 1679 avait arrêté à 10,505 le nombre des contribuables. Bien qu'il eût depuis dépassé 100,000, les rôles ne furent jamais revisés (1). Quant aux Indiens, soumis à l'autorité des jésuites, à peine connaissaient-ils de nom le monarque dont ils étaient officiellement les sujets, puisque toute communication avec les Espagnols ou les étrangers leur demeurait interdite, puisqu'ils ne parlaient que l'idiome guaranis et n'entendaient pas le castillan qu'on leur défendait d'apprendre.

alieni, quique se viros esse religiosissimos clarissimis argumentis comprobant. »

(1) GARAY, *ouv. cité*, p. 139. « Aumentaron los pueblos jesuiticos hasta el numero de treinta y tres; pasaron sus habitantes de 100,000, segun confesion de los mismos religiosos; mas por algo que no es posible explicar satisfactoriamente, el incremento de la poblacion no agrego un solo tributario mas a los que la tasa primitiva señalaba. Sobrabale razon al consejero Alvarez Abreu, cuando se maravillaba de que los jesuitas « no solo se hayan excusado « y resistido a la numeracion de los pueblos, tantas veces encargada por « S. M., sino es tambien el que los Obispos no hayan podido tener la noticia « de las almas de su grey por otro medio que por el de los propios Padres « y lo mismo los governadores. »

Sur l'indépendance des jésuites à l'égard des évêques, se reporter à la lettre qu'adressa au comte d'Aranda, le 1er avril 1768, l'évêque de Buenos-Aires (BRABO, *Coleccion de Documentos relativos a la expulsion de los Jesuitas de la Republica Argentina y del Paraguay en el reinado de Carlos III*, p. 110) : « On bâtit actuellement une église cathédrale; on ne peut venir à bout de l'achever à cause de la rareté des fonds. De cette pauvreté résulte le peu de vases sacrés et d'ornements nécessaires à la décence du culte. » La principale cause du dénuement de cette église provenait de ce que les jésuites, invoquant des privilèges supposés, avaient non seulement refusé de payer, à l'évêque, les dîmes de leurs innombrables troupeaux et de leurs fruits, dans les missions guaranis, mais encore de celles qui se rapportaient à leurs collèges.

Digitized by Google

Ainsi, au delà des mers, existait une puissance formidable, bien organisée, compacte, armée, presque indépendante de la suzeraineté du roi Catholique. L'ordre qui exploitait cet empire avait une foule de sujets, d'autant plus dévoués qu'ils étaient ignorants, éloignés de tout contact, pouvant éveiller leur esprit ou stimuler leur initiative. La Compagnie, par son argent, avait acheté la complicité des fonctionnaires royaux.

En Europe, dans la péninsule, le pouvoir des jésuites était également considérable, mais il s'exerçait d'une manière différente : par l'enseignement et par la direction spirituelle.

Les anciennes universités espagnoles, autrefois florissantes, végétaient au dix-huitième siècle et ne gardaient plus qu'un lointain souvenir de leur ancienne gloire. Peu à peu, les abus s'étaient introduits et le personnel enseignant, recruté par l'intrigue, s'était peuplé d'ignorants ou d'aventuriers. Le temps se passait en cérémonies fort coûteuses, en examens ridicules, en procès pour la défense des privilèges de la maison. L'apathie, trop naturelle aux Espagnols, ne réagissait pas contre les conséquences funestes de ce laisser-aller. La méfiance soupçonneuse de l'Inquisition ne restait pas étrangère à la confection de programmes trop imbus de l'esprit du moyen âge et où prédominaient les études métaphysiques au détriment des sciences modernes (1). On délaissait, pour des subtilités théologiques, des questions d'un intérêt plus pratique, mais les sciences physiques ou naturelles paraissaient entachées d'hérésie et contraires aux livres saints. Même après l'expulsion des jésuites, en 1768, des professeurs

(1) TICKNOR, *Histoire de la littérature espagnole*, traduction de Magnabal, t. III, p. 105. Voir également, sur l'éducation en Espagne, DESDEVISES DU DÉZERT, *Revue hispanique*, t. VII, 1900, et *Revue d'Auvergne*, mai-août 1901, article intitulé *l'Enseignement public en Espagne au dix-huitième siècle*. Voir également REYNIER, *la Vie universitaire dans l'ancienne Espagne*, Paris, 1902, p. 171 et *seq.*

Digitized by Google

de Salamanque rejetaient Newton qui, à les entendre ne servait à rien pour former de bons logiciens. Ils proscrivaient Gassendi ainsi que Descartes, parce que ces philosophes ne s'accordaient pas autant qu'Aristote avec la vérité révélée (1).

Un mémoire du marquis de la Ensenada, rédigé quelques années avant l'avènement de Charles III, souligne les lacunes de cet enseignement. « Je ne crois pas, écrivait-il, qu'il existe (dans le royaume) une chaire de droit public, de physique expérimentale, d'anatomie et de botanique. Il n'y a pas de cartes géographiques exactes du royaume et de ses provinces, ni d'ouvriers capables de les graver. Nous ne possédons que les cartes imparfaites, venues de France et de Hollande; nous ignorons la véritable situation des villes et leurs distances. »

La Compagnie de Jésus n'avait pas été étrangère, par la concurrence de ses établissements, au déclin des universités. En 1544, elle fonda à Valence sa première maison d'enseignement. Elle éleva ensuite, à Alcala, un superbe collège, aux vastes proportions, dont la façade fut décorée de statues et de colonnes. A Séville, elle établit deux collèges; à Salamanque, elle triompha avec plus de peine. Elle commença par bâtir un collège dans les environs, à Villamayor, puis se rapprocha jusqu'aux faubourgs, à Villasendin; enfin, malgré la résistance du recteur, du chapitre et du corps municipal, les jésuites, appuyés par le roi Philippe III, faisaient démolir, dans la ville même, deux rues pour édifier, sur leur emplacement, leur collège des *Conchas* qui coûta 27 millions de réaux, compta plus de 500 portes, plus de 1,000 fenêtres, et logea au moins 300 écoliers. A Madrid, en 1625, Phi-

(1) Il n'est question ici que de la décadence universitaire; si les Espagnols ne comptèrent parmi eux ni un Galilée, ni un Newton, ni un Lavoisier, ils suivaient avec intérêt les découvertes scientifiques des étrangers et quelques-uns d'entre eux en furent les vulgarisateurs dans leur pays,

Digitized by Google

lippe IV autorisa la fondation du collège impérial de San-Isidro. Il fut bientôt l'établissement à la mode où, loin des prosmiscuités fâcheuses, la fine fleur de la noblesse vint se former aux belles manières. Non seulement les jésuites y professaient les humanités, mais ils apprenaient à leurs élèves les mathématiques, la physique, voire même la nautique et la balistique. Ils ne négligeaient rien de ce qui pouvait former un cavalier accompli, réservant du temps pour la danse, l'escrime et même l'art de découper à table (1). L'uniforme flattait la vanité des parents. Les jeunes gens portaient l'épée, la perruque poudrée, le chapeau galonné et une écharpe bleue, sur laquelle était brodé le chiffre de l'Immaculée Conception. En outre de ces collèges de premier ordre, il y en avait d'autres moins importants, tels que le séminaire des nobles à Madrid, ceux de Saint-Sébastien, d'Orense, Valladolid, Baeza, Alicante, Ségorbe, Vich, Manrese, Calatayud et Barcelone (2).

Malgré la supériorité incontestée de leurs études sur celles des universités, leurs programmes étaient encore extrêmement routiniers et se réduisaient en général à farcir la mémoire de règles de grammaire, de rhétorique et de poétique, empruntées à des manuels ou à des formulaires. Mais leurs professeurs, soumis à la rigoureuse discipline de la Compagnie, connaissaient tout au moins les matières qu'ils professaient. Dans la liste de leurs religieux, au dix-huitième siècle, que donne Mr Menendez y Pelayo, on relève les noms d'hommes distingués dans la littérature, la science et la critique. Parmi les personnalités les plus marquantes, on citera Hervas y Panduro, qui se consacra à la philologie comparée, à l'ethnographie et à l'anthropologie; Nuix, un des adversaires de l'abbé

(1) Desdevises du Dézert, *Revue d'Auvergne* citée, p. 13 (arte cisoria).
(2) Pour la liste complète, v. Desdevises du Dézert, l'*Espagne de l'ancien régime*, t. III, p. 177.

Digitized by Google

Raynal, au sujet de la conquête espagnole en Amérique; Eximeno, philosophe et mathématicien; Arteaga, dont Schlegel adopta les jugements sur Métastase et Alfieri; Clavijero, historien du Mexique; Molina, naturaliste, et enfin le plus populaire, par ses satires, contre le mauvais goût des prédicateurs espagnols, le père Isla, auteur d'un roman burlesque intitulé *Fray Gerundio* (1).

L'habileté ordinaire des jésuites, la beauté de leurs collèges, la tenue de leurs élèves, la supériorité de leurs professeurs sur leurs rivaux, la meilleure intelligence des programmes d'enseignement, et enfin, par-dessus tout, la faveur royale, expliqueront suffisamment la prospérité de la Société de Jésus en Espagne, au détriment des universités.

La bienveillance des souverains catholiques leur valut également un privilège fort envié, celui de diriger la conscience du monarque et des membres de sa famille. Pour ne citer que les princes de la maison de Bourbon, on trouvera, comme confesseur de Philippe V, le P. Daubenton, le P. Rabago, auprès de Ferdinand VI; un Parmesan, le P. Bramieri, auprès de la reine mère Elisabeth Farnèse. Du temps de Charles III, il y avait dans son palais des confesseurs jésuites, auprès du prince des Asturies et des infants, ses frères (2). Outre l'ascendant que donnait sur le souverain un pareil ministère, le religieux, qui remplissait de semblables fonctions, était une sorte de ministre des cultes, disposant de la feuille des bénéfices.

Il n'est pas étonnant que la situation privilégiée de la Compagnie ait inspiré bien des jalousies aux autres ordres, qui habitaient l'Espagne. Parmi ces moines, les jésuites avaient provoqué des haines et comptaient des ennemis acharnés.

(1) Menendez y Pelayo, *Historia de los heterodoxos españoles*, t. III, p. 145.
(2) Ferrer del Rio, t. Ier, p. 397.

Digitized by Google

CHAPITRE V

ATTEINTES PORTÉES A LEUR PUISSANCE

I. Querelle avec les augustins, les œuvres du cardinal Noris, le P. Rabago, affaire de l'*Index*, Benoît XIV et l'inquisiteur Perez de Prado, le P. Rabago conseille la résistance, la transaction du cardinal Porto-Carrero, les jésuites régalistes. — II. Le roman du P. Isla, colères et accusations, condamnation de l'Inquisition. — III. Echange de la colonie du Sacramento contre les territoires des missions, disgrâce de la Ensenada, le P. Altamirano, conduite du P. Rabago, campagnes de Valdelirios et de Gomez Freyre, disgrâce de Rabago. — IV. Espérances des jésuites à l'avènement de Charles III, influence de Tanucci, retour de la Ensenada, critiques contre Esquilache; nomination de Roda, ses amitiés; le P. Vasquez, opinions personnelles de Charles III, son admiration pour Palafox. — V. La franc-maçonnerie, influence de l'encyclopédie, voyage du marquis de Mora à Ferney, tratado de la regalia de amortizacion, admission en Espagne des jésuites français, correspondance du P. Ricci et du P. Nectoux, nouvelles imprudences, la bulle *Apostolicum pascendi*, l'épreuve imminente.

I

Cette hostilité se manifesta tout d'abord à propos de querelles théologiques et, dans cette lutte, les adversaires de la Société furent les religeux augustins.

En 1650, trois ans avant que les cinq propositions de Jansénius fussent condamnées, le jésuite Schinkel publia une brochure contre l'autorité de saint Augustin (1).

(1) P. Manuel F. Miguelez, *Jansenismo y Regalismo en España*, p. 31 et *seq.* Voici la traduction de la citation de cet historien : « Le jésuite Schinkel reproduisait vingt-deux propositions contre l'autorité de St Augustin, d'une manière hardie et scandaleuse, comme on peut en juger par ce que je consigne ici : « Quelques décisions de St Augustin ont enfin été condamnées par le

Digitized by Google

On sait l'application que Jansénius avait apportée à l'étude de ce Docteur, puisqu'il avait lu ses œuvres entières plus de dix fois. Il sembla donc au P. Schinkel qu'en s'attaquant à saint Augustin, il frappait au cœur l'hérésie naissante.

Les religieux augustins, furieux de cette outrecuidance, portèrent plainte à l'inquisiteur. Le 18 mars 1650, ils obtinrent la condamnation de ce libelle. Mais la Société, afin d'épargner à l'Ordre la honte qui résultait d'une pareille sentence, réussit, par ses intrigues, à empêcher que la condamnation ne fût publiée dans toutes les villes d'Espagne, à l'exception de Valladolid.

Une nouvelle imprudence des jésuites, dans cette même année 1650, les compromit de nouveau; ce fut l'apparition d'une œuvre intitulée ; *Calvinus a se ipso et armis Sancti Augustini, quæ injuste usurpat, jugulatus.* Elle avait été composée par un jésuite français, le P. Adam, et fut répandue en Espagne. Le titre prêtait à équivoque. Il pouvait sembler que l'auteur réfutait les protestants avec les armes de Saint-Augustin, injustement dérobées par Calvin. Mais les phrases suivantes dissipaient tout malentendu et ne révélaient que trop les opinions du P. Adam, à l'égard de l'évêque d'Hippone : « Les armes de saint Augustin, écrivait ce jésuite, ne servent pas à désarmer les calvinistes... Si je m'attachais aux paroles de saint Augustin, je me ferais calviniste. » Parlant du péché originel et de la damnation des impies, il ajoute : « Il est

« St-Siège. L'Eglise serait misérable si elle restait attachée aux opinions de « St Augustin; il est important de la tirer de sa tutelle et de ses enseigne- « ments. St Augustin expose l'autorité de l'Ecriture Sainte à la risée et aux « sarcasmes des hérétiques. Cheminant dans les ténèbres, il ne peut atteindre à la vérité, que les modernes ont trouvée. Il a troublé beaucoup de « fidèles en les portant au pélagianisme et il ne faut pas s'étonner que ceux- « ci aient jugé que l'opinion de ce Docteur était très dure et indigne de « la miséricorde ainsi que de la puissance divines. Peu importe d'examiner « (disaient plusieurs docteurs molinistes de Louvain) si Augustin opine en « contradiction de ce que nous défendons, car ces expressions, vraies dans « un certain sens, sont impropres et ne doivent pas être suivies. »

Digitized by Google

permis, en ce point, de se séparer avec horreur de la décision et de l'avis d'Augustin, parce que ce fut l'origine et la source de ce qu'avec tant d'impiété et de rage, Calvin écrivit contre l'Eglise... » « En vain, disait-il ailleurs, les insensés admirateurs de saint Augustin affirment qu'il fut l'oracle de la grâce et la lumière du concile de Trente (1). »

Cette fois, les moines augustins ne portèrent pas leur cause devant l'Inquisition, mais devant le pape lui-même. Innocent X répondit que : « *Ubi est Augustinus, ibi est Ecclesia.* » Les jésuites observèrent la même tactique que précédemment et dissimulèrent le plus qu'ils purent leur échec auprès du Saint-Siège.

D'autres conflits survinrent à propos des œuvres du cardinal Henri Noris. On connaît la valeur de cet érudit, sa force de travail qui lui permettait une application de quatorze heures par jour. Professeur de théologie à Pesaro, à Pérouse et à Padoue (2), il appartenait à l'ordre

(1) MIGUELEZ, *op. cit.*, p. 35 : « *Las armas de San Agustin no sirven para desarmar a los calvinistas.* » En otrà parte dice de si mismo el autor : *si yo me atuviese a las palabras de San Agustin me haria calvinista*, y con un atrevimiento que traspasa los limites de la calumnia y de la pedanteria añade : Orbi Universo notum est inter omnes Patres unum Augustinum Eucharistiæ mysterium maxime confudisse (cap. XVI, p. 760). Habla luego el autor del pecado original y la reprobacion de los impios y dice : *licito es en este punto apartarse con horror de la sentencia y parecer de Agustin porque fue madre y origen de lo que, con tanta impiedad como rabia, Calvino escribió contra la Iglesia* (cap. X, p. 667). En vano afirman (decia en otro lugar) los insensatos admiradores de San Agustin, que este fué el oraculo de la gracia y luz del Concilio Tridentino! »

(2) Extrait de la table des *Nouvelles ecclésiastiques*, t. II, 1728-1760, art. Noris : « Cardinal de l'ordre des Hermites de St Augustin, né à Vérone en 1631, l'un des plus célèbres auteurs de son siècle, cardinal en 1695, théologien du grand-duc de Toscane, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université de Pise, qualificateur du St Office, s. bibliothécaire puis bibliothécaire du Vatican, nommé en 1702 pour travailler à la réformation du calendrier, mort en 1704; auteur de plusieurs ouvrages, entre autres d'une histoire Pélagienne, d'une dissertation sur le 5e concile œcuménique... L'histoire pélagienne de cet illustre cardinal fut mise au nombre des livres prétendus jansénistes par les jésuites dans leur bibliothèque janséniste en 1744, au catalogue des livres ne renfermant, selon eux, que l'Evangile du démon. » (Communication de M. Gazier.)

Digitized by Google

des augustins. Il s'occupait à corriger les *Annales* de Baronius et à mettre la dernière main à son œuvre capitale, *les Epoques syro-macédoniennes*, lorsque ses supérieurs lui ordonnèrent de se porter à la défense de leur Ordre, outragé dans la personne de leur saint patriarche. Noris obéit; il écrivit l'*Histoire Pélagienne*, œuvre ayant pour but de traiter des questions de la grâce et de réfuter les erreurs semi-pélagiennes. Enfin, il publia un autre livre intitulé : *les Vengeances augustiniennes*.

En 1732, à l'occasion d'une nouvelle édition des œuvres de ce cardinal, les jésuites qui, jusqu'alors, s'étaient contentés d'en combattre les opinions, par les écrits de leurs confrères J.-B. Requesens et Ignace Ossorio (1), recommencèrent une vigoureuse campagne et répétèrent avec plus d'âpreté que les œuvres de Noris devaient être combattues plus que celles de Jansénius lui-même, parce que ce dernier n'avait pas eu le temps de rectifier ses erreurs, tandis que le cardinal, plus dissimulé, faisait revivre l'esprit janséniste et cachait le poison dans les fleurs de son style.

Un père de la Compagnie écrivit un livre intitulé : *Noris Jansenianus*, divisé en deux parties. Dans la première, il examinait les erreurs de Jansénius, et, dans la seconde, il montrait la coïncidence de pareilles doctrines avec celles du cardinal. L'auteur commençait chevaleresquement par confesser qu'il n'entreprenait pas de défendre ses confrères, au sujet de leurs attaques maladroites contre saint Augustin. Il reconnaissait qu'elles avaient fourni à Noris des motifs plus que suffisants de railler, avec dureté, ces controversistes, dans ses *Vengeances augustiniennes*. Mais, après cette concession, le jésuite insistait sur le caractère janséniste de ce prélat, malgré les déclarations du Saint-Siège, en sa faveur.

(1) MIGUELEZ, *ouv. cité*, p. 80 et 81. Ouvrage de REQUESENS, *Opuscula Theologica*, et OSSORIO, *Artificios de Noris y Breve insinuacion de los motivos suficientes para prohibir a Noris*.

Digitized by Google

Jusqu'ici, la querelle, purement théologique, n'intéressait guère les profanes. L'intervention du confesseur de Ferdinand VI, le jésuite Rabago, lui imprima un tout autre caractère. Ce personnage avait obtenu ce poste envié par l'appui du ministre Carvajal. Il a été diversement jugé. L'historien anglais Coxe l'a représenté comme un homme sans aucun artifice, qui se laissait conduire par un comité composé de ses confrères, plus experts que lui en diplomatie. Ce serait à leurs sages conseils qu'il dut la bonne fortune de maintenir l'Espagne en équilibre entre Paris et Londres. Le P. Miguelez a réfuté cette erreur dans son livre, et a publié en appendice des lettres de Rabago qui prouvent amplement que ce religieux était loin d'être « un conscrit en matière politique ». Il savait manœuvrer avec beaucoup de dextérité à la cour et au milieu des intrigues suscitées par les ministres, le nonce, l'inquisiteur. Ce dernier était alors le faible et irrésolu Perez de Prado, homme pieux, sans contredit, mais d'un talent fort médiocre et de peu d'initiative, qui devint un véritable jouet entre les mains habiles du P. Rabago (1).

En prenant possession de sa charge, au mois de septembre 1746, Don Francisco Perez de Prado fut frappé de la grande quantité de livres prohibés qui circulaient en Espagne, depuis la dernière impression de l'*Index*, faite en 1739. Le P. Joseph Cansani, de la Compagnie de Jésus, en préparait une nouvelle édition; le travail était achevé et sur le point d'être donné à l'imprimeur, quand parurent deux tomes in-8° d'un ouvrage anonyme, intitulé : *Bibliothèque janséniste*. On y fit d'abord peu d'attention. Mais cette impression première fut modifiée lorsqu'on apprit combien cet ouvrage était estimé en France des *bons catholiques*, où l'avait publié un savant et ardent jésuite, le P. Colonia (2).

(1) MIGUELEZ, *ouv. cité*, p. 87 et 89.
(2) L'œuvre du P. Colonia se publia à Bruxelles sous le titre de *Biblio-*

Digitized by Google

Quelques jésuites furent d'avis qu'il fallait ajouter à l'*Index* expurgatoire les auteurs accusés de jansénisme par le P. Colonia. Deux religieux de la Compagnie, les PP. Casani et Joseph Carrasco, procédèrent à un examen très rapide du livre en question. Pourtant il eût mérité d'être étudié avec plus de soin, car en 1759 l'Inquisition romaine le condamna. Le P. Colonia qualifiait de jansénistes des auteurs purs de pareilles erreurs. C'est ainsi que, dans le supplément de l'*Index*, furent rangées les œuvres du cardinal Henri Noris.

Les augustins se plaignirent au conseil de l'Inquisition. Mais, comme ils craignirent de ne pas réussir, parce que les jésuites dominaient dans cette assemblée, ils écrivirent au Saint-Père et confièrent leur requête au nonce, le cardinal Henriquez.

Comme ils l'avaient prévu, la démarche auprès de l'Inquisition espagnole n'aboutit pas, bien qu'ils eussent offert de répondre aux critiques que ce conseil signalerait dans les œuvres de Noris, bien qu'ils eussent produit un bref du pape Benoît XIV, daté du 31 mars 1745, dans lequel le souverain pontife faisait l'éloge de ce cardinal, le qualifiant de flambeau splendide de l'Eglise romaine (*Romanæ Ecclesiæ splendidissimum lumen.*)

Il en fut tout autrement à Rome. Benoît XIV, par un bref adressé à l'inquisiteur, en 1748, et qui commence par ces mots : *Dum præterito mense Junio*, s'étonnait que l'on plaçât dans l'*Index* les œuvres du cardinal Noris,

thèque janséniste ou Catalogue alphabétique des livres jansénistes, quesnellistes, baianistes ou suspects de ces erreurs, Bruxelles, 1744. En septembre 1749, elle fut interdite par l'Inquisition romaine « pour contenir beaucoup de choses fausses, téméraires et injurieuses non seulement relatives aux Ecoles (Escuelas) et aux écrivains catholiques, mais aussi contraires à la dignité ecclésiastique et aux décrets du St Siège Apostolique ». L. P. Colonia avait introduit dans son catalogue toutes les œuvres qui lui parurent contraires à la Compagnie et les pères jésuites qui formaient le conseil de l'Inquisition espagnole, ou ne virent pas, ou ne condamnèrent pas les erreurs du P. Colonia.

Digitized by Google

trois fois revisées et trois fois approuvées par l'Inquisition de Rome. Il ordonnait, en conséquence, de les effacer de la liste des livres prohibés.

L'inquisiteur usa de faux-fuyants pour ne pas obéir. Il déclina d'abord la responsabilité de la faute que lui reprochait le Saint-Père. Il ne savait rien, prétendait-il, au sujet du cardinal Noris, jusqu'au jour où les PP. augustins avaient porté devant lui leurs plaintes. Il estimait très difficile et fort périlleuse à l'Eglise d'Espagne de se déjuger, en corrigeant l'*Index*. En un mot, malgré ses protestations d'obéissance, l'inquisiteur refusait de se soumettre.

Cette correspondance entre le pape et Perez de Prado était secrète, lorsqu'une indiscrétion la rendit publique. L'assistant général des augustins, à Rome, réussit à se procurer, à la curie, la lettre pontificale et l'envoya aussitôt à Madrid.

L'inquisiteur, fort mécontent, se plaignit à Benoit XIV, le 16 septembre 1748, dans une longue épître, de ce que tout le monde et jusqu'à des laïques ignorants fussent maintenant saisis d'une affaire aussi délicate, livrée désormais aux discussions et aux criailleries de la rue. Il en référa au roi, au marquis de la Ensenada et au P. Rabago. Ferdinand VI, à l'instigation de son confesseur, publia un décret, adressé à l'évêque d'Oviédo, gouverneur du conseil de Castille, et défendit, par son intermédiaire, aux universités, de rien publier sur la question. Mais on ne prenait pas les mêmes précautions à l'égard des auteurs de libelles. On envoya à Perez de Prado, d'Italie, de France, d'Allemagne, des lettres de félicitations, où on le louait de sa conduite. On lui disait que *les bons catholiques* se réjouissaient de ses procédés, tandis que le renom et les opinions de Sa Sainteté étaient très compromis. Un pamphlet, venu de Paris, traitait le pape de *janséniste*, parce que le souverain pontife avait écrit

Digitized by Google

à Voltaire, pour le remercier d'un poème sur la bataille de Fontenoy. De Lorette, on adressa à l'inquisiteur un écrit intitulé : *Réflexions sur un libelle de dix pages in-quarto en date du 4 mars* 1748, *qui a pour tittre* (sic) : *Observations sur le bref de N. S. P. le Pape Benedicti XIV au grand Inquisiteur d'Espagne* (1), etc. On y soutenait que le pontife se proposait, par cet acte, de détruire la bulle *Unigenitus*. Don Ignacio de Luzan, secrétaire d'ambassade à Paris, écrivit au marquis de la Ensenada qu'un janséniste avait publié ce bref avec des notes, par lesquelles il prouvait que cette décision correspondait à la révocation de la bulle *Unigenitus*. Aussi le roi de France avait-il envoyé à la Bastille ce personnage.

Le pape, le 9 octobre, répondit à l'inquisiteur. Il lui annonça le châtiment de l'assistant général des augustins, mais l'imprudence de ce religieux ne nuisait en rien à la cause de Noris. Le Saint-Père était disposé à défendre l'innocence de ce dernier contre toute attaque de l'Inquisition espagnole, après les examens réitérés de celle de Rome.

Pour encourager Perez de Prado à obéir, Sa Sainteté rappelait la propre conduite d'un pape au sujet des œuvres de Marie d'Agréda. Innocent XI les avait interdites, lorsqu'il fut instruit du mécontentement des Espagnols. Il fit effacer de l'*Index* le livre de Marie d'Agréda, sous prétexte que la cause était encore *sub judice*. Quand le souverain pontife se montrait aussi accommodant, ne convenait-il pas à l'inquisiteur espagnol de suivre un pareil exemple? Refuser, ce serait élever la prétention de s'ériger en juge des décisions romaines (2).

(1) Miguelez, p. 107.

(2) Extrait de la lettre de Benoît XIV à l'inquisiteur, 9 octobre 1748. Miguelez, p. 395 et *seq* : « Ne fallimur, habes, Venerabilis frater, exemplum tuis circunstantiis consonum et conforme. Ex eo aurire poteris, quid a te, in presenti rerum anfractu, agendum sit. Caveas tamen a novo examine indicendo de operibus Norisii. Potuit id facere summus Pontifex, dum age-

Digitized by Google

Perez de Prado, fort embarrassé, recourut au P. Rabago. Celui-ci lui répondit : « qu'il ne pouvait obéir au pape sans blesser le roi, qu'il ne pouvait résister au pape sans l'appui du roi (1). »

L'inquisiteur écrivit à Benoît XIV que Sa Majesté était saisie de l'affaire et qu'il répondrait à Sa Sainteté ce que lui ordonnerait le souverain.

Il s'écoula quelque temps, et le pape, voyant que le roi ne se mêlait pas de cette question, ainsi que l'avait affirmé l'inquisiteur, fit remettre à ce prélat, au commencement de l'année 1749, un décret annulant la prohibition des œuvres de Noris. Cette décision était accompagnée d'une lettre secrète, dans laquelle Benoît XIV lui déclarait qu'il lui envoyait un décret dont il n'avait été tiré que trois exemplaires, un pour le pape, un pour l'inquisiteur, un pour le nonce. Ce dernier avait la faculté de le déchirer si l'inquisiteur consentait à publier, de lui-même, cet acte, dans les mêmes termes. S'il s'y refusait, le nonce publierait le décret pontifical. Benoît XIV adjurait l'inquisiteur d'obéir à ce que lui demandait le Vicaire du Christ, auquel il devait l'obéissance, ainsi qu'il en avait prêté le serment le jour de sa consécration. Le pape terminait sa lettre en disant que « si, pour ses péchés, ses avertissements restaient méprisés, non seulement il mandait au nonce de publier le décret, mais qu'en cas d'obstacle il était prêt

batur, de operibus Sororis Mariæ de Agreda; sed ita a te fieri non potest in re de qua nunc agitur, esset enim error pejor priore, te quippe in censorem et appellationis Indicem de Rebus Romæ statutis exigeres; quod profecto tollerari non posset. »

Au sujet de Marie d'Agreda, se reporter aux *Mémoires de Saint-Simon*, édition des grands écrivains de la France, par M. A. DE BOISLISLE, t. VI, p. 373, note 7. Marie Coronel, née à Agreda, dans la Vieille-Castille, en 1602, entra avec sa mère et sa sœur, en 1619, dans un couvent qu'elles venaient de fonder en l'honneur de l'Immaculée Conception. Elle composa un certain nombre d'ouvrages mystiques, imprimés après sa mort, en 1680. La traduction française fut déférée à la Sorbonne, qui y censura beaucoup de propositions, malgré l'intervention des cordeliers et des jésuites.

(1) Ni con perjuicio del Rey podia obedecer al Papa, ni sin la mano del Rey, resistirle. (MIGUELEZ, p. 110.)

Digitized by Google

à faire tout ce que doit le Pontife romain pour venger l'injure faite au siège Apostolique ».

Le roi Ferdinand VI se montra d'abord beaucoup plus sage que ses conseillers et voulut obéir au pape; mais son confesseur, le P. Rabago, ne tarda guère à le débarrasser de ses scrupules.

Stylé par ce jésuite, l'inquisiteur répondit à Benoît XIV en termes vagues. Il affecta de dégager sa responsabilité, en soutenant que, l'affaire étant portée devant le roi, il n'avait plus qu'à attendre la décision de son maître. Il laissa entendre également que sa qualité de chef de l'Inquisition espagnole lui imposait le devoir de sauvegarder les privilèges de la monarchie, acquis, jadis, en retour des grands services rendus à la papauté. Il suppliait le Saint-Père de comprendre la situation difficile où il se trouvait et de le prendre en pitié. Le cœur transpercé d'une peine profonde par les événements présents, il demandait que l'on le laissât porter, jusqu'au tombeau, une vieillesse sans tache.

Benoît XIV, n'obtenant rien par cet échange de lettres, voulut tenter une autre voie d'accommodement. Le cardinal Porto-Carrero, ambassadeur espagnol à Rome, retournait en congé. Le pape s'entretint avec ce personnage, qui se rendit à Aranjuez, où se trouvait la cour et le P. Rabago. Le jésuite ne voulut rien entendre et renvoya l'ambassadeur à l'inquisiteur, tout en prévenant secrètement ce dernier de ne rien conclure, sans l'avis du confesseur royal.

Jusqu'alors, Perez de Prado s'était montré docile et se livrait tout entier aux mains du P. Rabago. Il eut un éclair de clairvoyance, avant d'entamer les pourparlers avec l'ambassadeur. Il comprit que les jésuites se cachaient derrière lui pour arriver à leurs fins; qu'il n'était que leur instrument, dont ils se servaient, sous prétexte de défendre les privilèges du royaume. Aussi écrivit-il

Digitized by Google

à Ferdinand VI, le suppliant de tout terminer. Mais le prince ne lui répondit pas.

Obligé de se résigner au rôle qui lui incombait, l'inquisiteur étudia avec Porto-Carrero les termes d'une transaction. Mais, comme il arrive toujours en pareille occurrence, il mécontenta les deux parties qu'il voulait ménager. Les deux négociateurs rédigèrent l'accord suivant : « Par tolérance du gouvernement suprême, pour la paix de toute l'Eglise, les œuvres de Noris, suivant l'ordre de S. Sainteté, demeureraient libres jusqu'à ce que, examinées de nouveau en présence du pape, S. S. en décrétât définitivement; en attendant, la doctrine du cardinal resterait à la discrétion de l'Inquisition espagnole, pour que, si elle (la doctrine) se trouvait dans les écrits d'un auteur quelconque, ou si, d'une manière quelconque, on invoquait son autorité, ladite Inquisition pût poursuivre et juger lesdits écrits, suivant sa procédure (1). »

Il n'est pas besoin d'insister pour saisir combien ce compromis était maladroit et combien il dut blesser Benoît XIV. Ainsi, des livres, approuvés déjà trois fois par le pape, devaient être soumis à un nouvel examen. C'était mettre en suspicion les décisions antérieures de Rome. Que signifiait cette faculté que s'arrogeait l'Inquisition de condamner les œuvres qui s'appuieraient sur l'autorité de Noris? A Madrid, on préjugeait donc la sentence future du pape? Prétendait-on lui dicter sa conduite?

Porto-Carrero, dans tout ce litige, ne cherchait qu'à obtenir la correction de l'Index. Il voulait bâcler un accommodement tel quel et en obtenir un profit immédiat pour sa réputation, afin d'échapper aux objections que le nonce ne manquerait pas de soulever. Perez de Prado imagina l'expédient suivant. Son confesseur, le P. Ridolfi, se

(1) Miguelez, p. 125.

Digitized by Google

présenta chez l'envoyé du Saint-Siège, lui lut à haute voix la transaction de Porto-Carrero, mais se refusa à lâcher la minute qu'il tenait à la main. Le nonce protesta contre un pareil escamotage!

Quant au P. Rabago, il ne voulait pas triompher à demi. Aussi montra-t-il beaucoup de dédain pour cette conduite tortueuse et inhabile. Perez de Prado fut laissé de côté comme un instrument inutile. Quand il demanda des instructions, on lui répondit évasivement, et l'affaire se poursuivit sans sa collaboration. Un jour, Ferdinand VI lui apprit qu'il plaçait sous sa protection royale les jésuites, qu'il se chargeait de satisfaire le pape, sans permettre les nouveautés que recherchait Rome : « Le souverain reconnaissait devoir ce succès au zèle religieux et aux soins habiles du P. Rabago qui, dans sa conscience, avait estimé juste la prohibition, et regardait comme impossible d'admettre un accord ou un tempérament quelconque en cette matière. »

Ce jésuite, par son opposition ouverte contre Benoît XIV, devint en réalité, malgré le dévouement que professent d'ordinaire les jésuites à l'égard de la papauté, le chef des régalistes. Ceux-ci remuèrent les archives de l'Inquisition, pour mettre aux mains du roi les titres des privilèges, acquis par le Saint-Office, depuis 1647. Perez de Prado joignit à ces documents une note dans laquelle il traitait de l'indépendance de l'Inquisition espagnole, pour la condamnation des livres suspects d'hérésie.

Porto-Carrero changea brusquement de rôle; il cessa d'être le porte-parole de Benoît XIV pour devenir celui du P. Rabago, et il repartit à Rome avec les instructions du confesseur. Ce dernier lui avait fait la leçon. D'après le P. Rabago, la lutte engagée entre l'Espagne et Rome réjouissait les jansénistes. Ceux-ci concluaient des lettres, écrites par Benoît XIV à l'inquisiteur, et dans lesquelles Sa Sainteté prodiguait les éloges au cardinal de

Digitized by Google

Noris, qu'Elle reconnaissait comme nulle et injuste la bulle *Unigenitus*. Le pape allait fournir à la postérité un nouvel argument contre l'infaillibilité pontificale, parce que peu de gens distinguaient la différence qu'il y a entre le pontife, parlant comme chef de l'Eglise, au nom de l'Esprit-Saint, ou comme simple particulier. Les papes Libérius et Honorius, ajoutait Rabago, furent déclarés anathèmes, dans un synode, pour des soupçons moins grands. Il serait honteux à l'honneur du Saint-Père qu'il lui arrivât le même malheur. L'Espagne ne voulait pas compromettre la pureté de sa foi, à propos de Noris. Le crédit et la réputation de l'Inquisition espagnole avaient plus d'importance que celle de ce cardinal. L'Inquisition *ne devait* pas savoir si, à Rome, Noris avait été absous. Quand même l'eût-il été, l'Inquisition espagnole pouvait l'interdire. Elle était antérieure à celle de Rome et indépendante d'elle. Le roi ne permettrait pas qu'on le dépouillât de ses droits. Elle était la première à croire et à obéir, quand le Saint-Père parlait *ex cathedra*, au nom de l'Esprit-Saint; mais, pour tout ce qui concernait la discipline et le gouvernement, elle restait indépendante du Saint-Siège et le roi ne souffrirait pas qu'on portât préjudice à ses droits régaliens.

Nous n'avons pas à poursuivre plus loin ces débats qui se termineront par la signature du Concordat de 1753, dont nous connaissons les clauses. Ce qu'il importe de retenir de cette longue querelle, c'est l'esprit intransigeant de la Compagnie, c'est la solidarité que montraient les jésuites d'Espagne à l'égard de quelques confrères maladroits ou peu scrupuleux. Plutôt que de les désavouer, ils pousseront la dispute et l'envenimeront, y mêlant le pape, le roi, l'inquisiteur. Brouillés avec les augustins, ils se feront même les champions du régalisme. Mais ces contestations étaient alors circonscrites. La nouvelle querelle qui surgit se généralisa beaucoup plus facilement,

Digitized by Google

par la matière qui en était l'objet, par le nombre plus grand de gens qu'elle atteignit, puisqu'il s'agissait non plus de saint Augustin ou des pouvoirs de l'inquisiteur, mais de critiques littéraires, élevées contre le mauvais goût des prédicateurs espagnols, par un jésuite, le P. Isla, dans un roman burlesque, intitulé *Fray Gerundio.* Le succès de cet ouvrage fut d'autant moins pardonné que les railleries portaient juste et qu'elles étaient spirituelles.

II

« Le prédicateur, a dit La Bruyère (1), n'a besoin que d'une noble simplicité, mais il faut l'atteindre; talent rare et qui passe les forces du commun des hommes. Ce qu'ils ont de génie, d'imagination, d'érudition et de mémoire ne leur sert souvent qu'à s'en éloigner. »

Cette citation résume l'histoire exacte des prédicateurs espagnols. Leur érudition théologique, dit le P. Gaudeau (2) dans son livre sur *les Prêcheurs burlesques,* « les jeta dans un fatras de questions impertinentes et d'arguments subtils, leur imagination enfla la métaphore jusqu'à l'emphase et au galimatias, leur envie d'être clairs et populaires les fit verser dans la grossièreté et le burlesque. »

Il ne m'appartient pas d'étudier en détail cette question. D'après le livre intéressant qui en traite, une des principales causes de cette corruption du goût fut l'influence du gongorisme. Les orateurs sacrés parèrent leur langage de mots éclatants et barbares forgés du latin et du grec, recherchèrent des constructions et des inversions

(1) De la chaire, éd. Hémardinquer, p. 412.

(2) *Les Prêcheurs burlesques,* par le P. Bernard GAUDEAU; se reporter aux p. 180, 192, 197, 201, 261 et 268. Paris, 1891.

Digitized by Google

violentes, entassèrent les métaphores et les couleurs incohérentes. Les adeptes de pareilles extravagances se décernèrent le titre d'élégants ou *cultos*.

Les exemples de leurs principaux traits foisonnent et l'on n'a que l'embarras du choix; qu'il nous suffise d'en recueillir deux parmi les plus caractéristiques. Voici comment fray Hortensio-Felix Paravicino y Arteaga, de l'ordre des trinitaires chaussés, prédicateur fort apprécié de Philippe III et de Philippe IV, expliquait pourquoi le prophète Elie avait pu être enlevé sur un char de feu, sans être brûlé : « C'est qu'il avait l'habitude de jeûner, et, dompté par l'efficacité du jeûne, le feu, cet élément insatiable, dut jeûner à son tour et s'abstenir de le dévorer. »

Le jésuite Augustin de Castejon, dans son oraison funèbre de Marie-Anne d'Autriche, mère de Charles II, remarquait que la reine était morte au moment de la nouvelle lune, ce qui inspirait au prédicateur cette trouvaille : « L'astre s'était mis en grand deuil afin de laisser aux créatures de notre hémisphère de quoi se tailler des habits noirs. »

De pareilles sottises ne pouvaient manquer de choquer un homme nourri de nos classiques, comme le P. Isla, qui comptait Molière et Bourdaloue parmi ses auteurs favoris, qui avait traduit, en espagnol, les œuvres de Fléchier. Nos comédies, en aiguisant chez lui le sens naturel du ridicule, qu'il possédait, le rendit apte à mettre en valeur les travers de ses contemporains.

Il fallait aussi, pour saisir ses plaisanteries, que le goût public se fût modifié, mais non point corrigé. Dès avant le dix-huitième siècle, l'influence française s'était glissée dans la péninsule, provoquant des disputes entre les adorateurs obstinés du passé et les partisans des modes, des journaux, des théâtres et de la littérature française, *les petits-maîtres*, comme on les appelait par

Digitized by Google

dérision. Un gentilhomme aragonais, Don Ignacio de Luzan, devint le propagateur des théories *classiques*, encourageant la naissance de tragédies et de comédies *à la française*. Ces essais étaient souvent gauches et maladroits. Aussi les défenseurs de la tradition ne manquaient pas de s'en moquer.

C'était parmi les novateurs que se rangeait le P. Isla.

Je n'ai pas l'intention d'analyser son roman; je me bornerai à en indiquer brièvement le thème.

Catanla, femme d'un laboureur appelé Anton Zotes (ou le sot), met au monde un enfant, frais comme une fleur, le petit Gerundio, le héros de cette histoire. La merveilleuse précocité de ce prodige se révèle, dès ses premières années. Quand le soir, au souper, un moine voyageur avait régalé ses hôtes d'un de ses plus beaux sermons, le lendemain matin, Gerundio, les yeux encore tout brouillés de sommeil, se mettait debout en chemise sur son lit et répétait le discours, en bégayant.

Tout en poursuivant l'intrigue de cette histoire, l'auteur distribuait à droite et à gauche des coups de patte, soit contre des habitudes fort en honneur parmi le peuple (1), soit contre la légèreté des vocations monastiques, en Espagne. Ainsi, Gerundio entre au couvent, séduit par la peinture que lui fait un frère lai de la vie tranquille et joyeuse que l'on y menait. Il y reçoit un enseignement philosophique insensé du *predicador mayor*, fray Blas, gaillard de haute taille, robuste et corpulent. Ce moine marchait le ventre en avant et la tête rejetée en arrière, la tonsure couverte d'une certaine calotte de soie brodée à l'aiguille par des béates, qui se consumaient pour le prédicateur. Les progrès de l'élève furent bientôt si rapides que le maître en devint presque jaloux.

(1) Il s'agit de ces compagnies de flagellants qui paraissaient demi-nus, dans les processions et que les femmes venaient regarder, dans un autre but que celui de s'édifier.

Digitized by Google

Gerundio, éduqué de la sorte, retourna triompher dans son village. Il assista à la fête patronale, prêcha, à la grande joie de son père, ravi d'avoir donné naissance à un si merveilleux génie. Il fit l'oraison funèbre du notaire. Tout cela se déroulait au milieu de bouffonneries et de charges, qui mettaient en joie ceux qu'elles ne blessaient pas. A peine le roman était-il en vente à Madrid, le 23 février 1758, dans la rue d'Atocha, qu'il s'en vendait huit cents exemplaires, en vingt-quatre heures. Les acheteurs s'en disputaient, à prix d'or, les derniers volumes; l'un d'entre eux en offrit jusqu'à vingt-cinq louis. La reine Barbara et Ferdinand VI lurent l'ouvrage et s'en divertirent. La reine, avec un engouement bien féminin, ordonna de rassembler, dans sa chambre, tout ce qu'avait produit le P. Isla, ne voulant pas, pour l'instant, d'autres écrits que les siens. Le nonce du pape, Mgr Spinola, envoya au Saint-Père ce livre qui faisait tant de bruit. Benoît XIV s'en amusa et finit par dire que le seul défaut de cette œuvre était de n'avoir pas paru plus tôt.

On achevait la réédition du tome Ier, à laquelle travaillaient à la fois six imprimeurs, on allait se mettre au second tome, quand, le 14 mars, vingt jours après l'apparition de ce roman, survint un décret du conseil de la suprême Inquisition, enjoignant de tout suspendre jusqu'à nouvel ordre. Un procès commença, qui devait durer deux ans.

Les principales accusations, dirigées contre Isla, sont contenues dans un dossier que possède la bibliothèque de l'Académie de l'histoire, à Madrid. Un des mémoires les plus complets et les plus agressifs est celui de fray Cristobal Manuel Ximenez, de l'ordre de la Merci. Les griefs sont distribués en quatre articles :

« Article premier. — Doctrines et propositions malsonnantes, périlleuses, téméraires, arrogantes, irrévérentes, scandaleuses, impies, qui se trouvent dans le titre,

Digitized by Google

l'idée et le sujet de l'ouvrage, et dans le texte des approbations qui l'accompagnent.

« Art. 2. — Propositions et doctrines médisantes, contenant détraction, dénigrement ou injures à l'égard des ministres sacrés de l'Eglise, et souverainement scandaleuses, soit par la substance des choses, soit par le ton sarcastique de l'auteur et de ses approbateurs.

« Art. 3. — Des abus de l'Ecriture Sainte. » Fray Cristobal reprochait à Isla d'avoir fabriqué lui-même et inséré dans son ouvrage des fragments de sermons, beaucoup plus audacieux et scandaleux que tous ceux qui avaient jamais été prêchés en Espagne.

« Art. 4. — Des ordres religieux. » Ce livre n'avait qu'un but, d'après fray Cristobal : se moquer des moines, les rendre ridicules et odieux.

En même temps, se poursuivait contre Isla une campagne extrajudiciaire, guerre de pamphlets grossiers, parfois ignobles, intitulés, pour ne citer que les principaux, *la Confession générale d'Isla, la Vie du célèbre bouffon de l'Evangile, le Père Supino Isla.* Un religieux, des plus en vue à Madrid, apporta l'ouvrage en chaire, et là, en guise d'*Ave Maria*, avec des paroles, ou plutôt des cris de rage, le mit en morceaux et en jeta les débris sur la tête des auditeurs.

Le 10 mai 1760, le conseil suprême de l'Inquisition condamna le livre du P. Isla.

Le P. Gaudeau, auquel ces détails ont été empruntés, reconnaît lui-même que le temps était mal choisi, pour un jésuite, de publier de semblables écrits. Sans doute il faut juger ce livre non pas avec la sévérité ou la pruderie d'hommes du Nord, mais avec la liberté et la naïve audace des gens du Midi, habitués aux *galéjades.* Ces *charges*, toutefois, parurent à un moment inopportun. On n'était plus aux âges de foi, mais au dix-huitième siècle, à l'époque de Voltaire et de Rousseau. C'était prêter le flanc

Digitized by Google

à l'impiété que de lui fournir soi-même des armes. D'ailleurs, les rapports tendus, qui existaient avec d'autres ordres religieux, recommandaient la circonspection et il eût été préférable, pour la Société de Jésus, qu'un de ses membres n'eût pas remporté un si éclatant succès.

III

Quand le roman du P. Isla parut à Madrid, le P. Rabago n'était plus confesseur royal. Cette disgrâce avait eu pour origine une intrigue de cour, que dirigea l'ambassadeur anglais Keene auprès de Ferdinand VI. Ce diplomate circonvint l'épouse de ce roi, la reine Marie-Barbe, fille de Jean V de Portugal. Mariée à un prince d'une humeur bizarre, privée d'enfants, elle demeura une étrangère sur le trône d'Espagne, et, redoutant le sort précaire, réservé aux reines douairières, elle cherchait à s'enrichir par les présents qu'elle recevait. On a vu, au commencement de ce volume, quelle était l'importance de son trésor particulier. Elle reportait également toutes ses affections vers son pays d'origine. Aussi elle se prêta volontiers à tout ce qui pouvait favoriser la fortune de son ancienne patrie. On a déjà exposé précédemment les détails du traité, qui fut passé avec les Portugais en 1750, et qui eut pour résultat de leur donner, en échange de la colonie du Sacramento, des territoires voisins de leurs possessions du Brésil. Par l'article 16 de cette convention (1) l'Espagne cédait, sur la rive orientale de l'Uruguay, une partie des missions. Les jésuites devaient en sortir,

(1) 13 janvier 1750. Les signataires de ce traité furent, pour l'Espagne, le secrétaire d'Etat Don José de Carvajal, et, pour le Portugal, Don Thomas de Silva Telles.

Digitized by Google

emmenant avec eux les Indiens qu'ils établiraient ailleurs.

On n'a pas besoin d'insister pour montrer combien ces clauses étaient désavantageuses à l'Espagne, puisque, sous prétexte d'empêcher la contrebande à Buenos-Aires, on gratifiait les Portugais de tout le pays compris entre la Sierra do Herval, l'Uruguay et l'Ibicuy, c'est-à-dire d'une contrée équivalant, comme étendue, aux deux tiers du territoire qui forme aujourd'hui la province brésilienne du Rio Grande do Sul. De plus, on abandonnait la possession du haut Paraguay, qui était restée en litige jusqu'alors entre les deux couronnes.

Dès qu'il fut connu, ce traité excita en Europe un étonnement universel. Mably le jugea ironiquement, disant que l'Espagne « fermait une fenêtre pour se garantir des voleurs et ouvrait toutes les portes ». En effet, la contrebande, du côté de la colonie du Saint-Sacrement, était relativement restreinte; on pouvait l'empêcher avec peu de monde; tandis que les points de contact des Espagnols et des Portugais, étant rendus plus faciles, par l'échange effectué, la contrebande ne serait évitée que par la construction de nombreux forts, et par l'entretien d'une grande quantité de troupes (1).

Ce traité avait été négocié dans le plus grand secret, comme si le cabinet de Madrid avait honte de son ignorance et de sa faiblesse. Cependant, l'ambassadeur Keene, zélé partisan des desseins portugais, auxquels les intérêts anglais se trouvaient mêlés, rencontra un adversaire, à la cour de Ferdinand VI, dans le ministre des affaires étrangères et des Indes, le marquis de la Ensenada. Celui-ci, bien au courant des affaires d'Amérique, fut effrayé du désavantage qui résulterait pour son pays de pareilles concessions. Dans le conseil, il ne combattit pas ouvertement l'avis du reste de ses collègues, mais il fit venir

(1) Du Moussy, *Mémoire cité*, p. 14.

Digitized by Google

secrètement, chez lui, un des secrétaires de l'ambassadeur napolitain, l'instruisant de tout, afin que le prince de Yaci expédiât aussitôt un courrier à Don Carlos, roi des Deux-Siciles. La protestation de ce prince contre un pareil marché surprit la reine d'Espagne, car elle croyait le secret soigneusement gardé. Elle s'écria qu'il y avait un traître, dans le conseil, et ses soupçons tombèrent sur le marquis de la Ensenada, qui paya, d'un exil à Grenade, sa patriotique clairvoyance (1).

Ces nouvelles parvinrent aux jésuites, qui se remuèrent et allèrent trouver le gouverneur de Buenos-Aires, bien disposé en leur faveur. Ce fonctionnaire appuya la démarche du procureur général de la Compagnie, auprès de Ferdinand VI. Ce religieux représenta, en vain, au roi d'Espagne qu'il introduisait les Portugais, au cœur de son empire, et qu'il perdait encore plus de peuplades qu'il ne le croyait. Tous les habitants des montagnes, en effet, ne pouvaient vivre, qu'à la condition d'ensemencer ou de conduire leurs troupeaux dans les plaines, cédées au roi Très Fidèle. Ces colons seraient, par suite, à la discrétion de ce prince et deviendraient, en réalité, ses sujets.

Malgré leurs protestations, les jésuites ne furent pas écoutés. Au commencement de 1752 (2), débarqua à Buenos-Aires le marquis de Valdelirios, commissaire royal, chargé de délimiter, avec un envoyé du roi de Portugal, les territoires cédés. Le général de la Compagnie envoya également, avec de pleins pouvoirs, sur les provinces religieuses de Quito, du Pérou et du Paraguay, le P. Louis Altamirano. Mais ce religieux ne put se faire obéir, car les missionnaires étaient soutenus dans leur opposition par leur provincial, le P. Barreda. A peine

(1) Aff. étr., Mém. et Doc., Portugal, n° 91, f° 56. Connaissances, anecdotes de ce qui s'est passé de plus remarquable touchant les affaires du Paraguay et les persécutions des révérends pères de la Compagnie de Jésus, depuis 1755 à 1759.

(2) Blas GARAY, *ouv. cité*, p. 150.

Digitized by Google

Valdelirios entrait-il à Buenos-Aires, qu'il se vit accablé de libelles, contre le traité. Il lui fallut se résigner à de lentes négociations avec le provincial, qui désirait traîner l'affaire en longueur, dans l'espoir que Ferdinand VI reviendrait peut-être sur sa décision, ou qu'il surgirait quelque obstacle imprévu. Ce jésuite réussit, en partie, et obtint des délais, sous prétexte de la rentrée des récoltes et des préparatifs, indispensables à l'émigration des Indiens.

Fatigué de tous ces atermoiements, ennuyé de la guerre de pamphlets dont il était assailli, Valdelirios résolut de commencer son travail, sans attendre davantage et requit le P. Altamirano de faire usage de ses pouvoirs. Mais celui-ci dut s'enfuir devant la révolte. Il quitta brusquement le village de Saint-Thomas et se réfugia à Buenos-Aires, menacé de mort par 600 indigènes, qui prirent les armes, à la voix du cacique Sepé. Les commissaires, chargés de la démarcation, furent également forcés de suspendre leur travail et de quitter le village de Sainte-Tècle, devant l'opposition armée qu'ils rencontrèrent.

Les pères affectaient (1) la résolution de respecter la

(1) Royale Académie d'Espagne, à Madrid; communication de Don Miguel Mir, son savant bibliothécaire. Extrait du mémoire que le P. provincial adressa au marquis de Valdelirios le 19 juillet 1753. Il représente au commissaire qu'il faut faire sortir les Indiens de ces territoires, les transporter ailleurs pour qu'ils se construisent de nouvelles maisons et des églises. Il a fait toutes les diligences possibles pour exécuter les ordres, mais le temps lui a manqué. On ne lui avait donné que six mois pour cela. Il lui faudrait, au moins, trois ans. Il essaye, lui et ses confrères, d'user de menaces. Parmi les Indiens, quelques-uns déclarent qu'ils préféraient rester sous le pouvoir des Portugais. D'autres ne peuvent croire que le roi, qui, par tant de cédules, leur avait promis de les maintenir dans leurs terres, manquât à ses engagements et les obligeât à quitter ce qu'ils occupaient depuis cent trente ans. Ils se révoltent contre les pères, disant que ce ne peut être la véritable volonté du souverain, mais une invention des jésuites. Certains Indiens soutiennent que l'un de ces religieux était vêtu en séculier à Rio-Janeiro et devait y intriguer. Les jésuites réunissent à l'église leurs néophytes, s'agenouillent, leur montrent un crucifix, versent des larmes et les menacent des châtiments de Dieu et du roi, s'ils n'obéissent pas aux ordres de leur souverain. Les Indiens demandent pardon et on se met en route, sur-le-champ. Mais, après peu de jours de chemin, ils abandonnent les pères et retournent à leurs

Digitized by Google

volonté du roi, et, quand ils parlaient de ces soulèvements, ils se défendaient d'en être les instigateurs. A les entendre, la docilité de leur conduite leur enlevait toute autorité sur les Indiens; leurs prières auprès des révoltés restaient inefficaces et provoquaient l'indignation de leurs néophytes. Ceux-ci, d'après le témoignage des jésuites, menaçaient la vie de leurs curés, qui se montraient, à leur gré, trop fidèles sujets de Sa Majesté Catholique.

Le confesseur du roi, le P. Rabago, avait approuvé le traité. Il changea d'avis, lorsqu'il fut instruit du mécontentement de ses confrères à Buenos-Aires, dans le Tucuman et le Paraguay. Il reçut une lettre de l'évêque de Buenos-Aires, Cayetan, qui lui adressa, le 26 avril 1752, un mémoire, le priant de le placer sous les yeux du roi. Le père transmit cette requête au ministre Carvajal, la recommandant, par une note, à son attention (1). On croit également qu'il soutint la résistance du P. Barreda. Ce n'est pas que l'on ait retrouvé la lettre, mais, si telle n'avait pas été sa conduite, on ne comprendrait pas les passages suivants, que l'on relève dans la réponse de ce religieux, au confesseur royal, le 2 août 1753 (2) : « Comme Votre Révérence me l'assure, ce qui, dans mon anxiété, me console beaucoup, dans de semblables périls, nous ne sommes pas obligés d'obéir, ni même nous ne pouvons licitement coopérer (à l'exécution de ce traité),

maisons, puis menacent de mort le père curé de San-Miguel et un autre religieux, son vicaire. Ces jésuites sont obligés de s'enfuir et un de leurs domestiques est frappé à coups de lance. Le père provincial demande le retrait de pareils ordres, qui exposent les âmes des Indiens. Ils augmenteront sans doute le nombre des rebelles qui se trouvent maintenant dans le Chaco. Il conclut que, sans doute par la considération de ces maux présents et par ceux qui sont à prévoir, les rois d'Espagne et de Portugal reviendront sur leur résolution. (Il s'agit ici des peuplades, situées entre l'Ibicuy et l'Uruguay.)

(1) MIGUELEZ, *ouv. cité*, p. 226. Extrait de l'archivo de Simancas Estado, leg. 7377.

(2) Simancas Estado, leg. 7381. MIGUELEZ, p. 229.

Digitized by Google

bien que pleuvent sur nous les ordres, les conseils, voire même les excommunications...

« ...Dans les circonstances douloureuses, dans lesquelles il ne nous restait d'autre soulagement que de crier vers Notre Seigneur, pour lui demander le remède, la lettre de Votre Révérence m'est parvenue et nos cœurs ont respiré. »

L'appui du P. Rabago annulait les efforts du P. Altamirano. Tout n'était que confusion, les ordres et les contre-ordres se croisaient. Ce dernier, après les instructions qui lui avaient été remises, s'étonnait de la résistance qu'il rencontrait et recourait au confesseur, dont la mobilité le déroutait.

« Ces PP. et spécialement les étrangers (1), lui écrivait-il, ne peuvent se persuader, ni ne veulent, pour leurs intérêts particuliers, que le traité se réalise. Confiants dans la piété du Roi, ils entendent user d'elle, pour obliger S. M. à ne pas suivre sa volonté et à manquer à sa parole. Ils se flattent qu'il en sera ainsi, par suite de l'efficace médiation de V. R^e^... et parce que, dans ce dessein, ils ont remué toute cette Amérique, afin que les villes, ainsi que les évêques, écrivent et poussent des cris contre cette convention, que ces PP. qualifient de notoirement injuste et contraire à toutes les lois divines et humaines.

« ... Ils partagent tous cette erreur que les ordres de notre P. Général ne les obligent pas et encore moins les miens.

« Comme ce sont mes frères, je ne cesse de les couvrir devant le Roi et devant les commissaires, mais en vain, car ils ne font rien, qui ne soit à leur déshonneur et au mien. »

Les deux commissaires espagnol et portugais, Valdelirios et Gomez Freyre, jugèrent opportun de recourir

(1) Il y avait, en effet, peu d'Espagnols parmi les curés du Paraguay; les jésuites des missions comptaient des Allemands, des Irlandais, etc.

Digitized by Google

aux armes. Les débuts de la campagne ne furent pas heureux. Le général portugais, constamment harcelé par les Indiens, depuis son entrée dans le territoire des missions, fut contraint d'accepter une trêve, le 16 novembre 1754, en attendant les ordres de sa cour (1). L'armée espagnole, commandée par Andonaegui, gouverneur de Buenos-Aires, avait battu en retraite, la première, accablée par la supériorité numérique de l'ennemi.

Les deux armées se réunirent de nouveau, pour une autre campagne, dans le village de Saint-Antoine, le 16 janvier 1756. Le cacique Sepé, chef des rebelles, périt dans la nuit du 7 février et fut remplacé par Nicolas Nenguiru (2) que, dans les libelles, écrits contre les jésuites du Paraguay, on décora du titre d'empereur. Il essuya à Caybaté, le 10, une première défaite, perdant 600 hommes, 6 drapeaux, 8 canons, et laissant 150 prisonniers aux mains des alliés. Il ne fut pas plus heureux, le 10 mai, aux environs de Saint-Michel. Cet échec termina la campagne, sans mettre fin à la rébellion, mais il n'y eut plus, désormais, d'action décisive.

Les Indiens construisirent quelques pièces de canon en bois dur, entouré de cuir de taureau, ou en énormes bambous, également cerclés de cuir. Ils se perfectionnèrent dans le maniement de l'arc et des quelques fusils, qu'ils possédaient. Avec ces faibles moyens, ils disputèrent, à l'armée combinée, tous les passages des bois et des montagnes, ils entravèrent sa marche, par les plus grandes difficultés. Les Européens occupèrent les missions de Saint-Louis, de Saint-Michel, de San-Lorenzo, de San-Angel, de San-Juan, de San-Nicolas. Ils firent prisonnier le P. Laurent Balda, que l'on considérait comme le promoteur de la résistance armée.

(1) GARAY, *ouv. cité*, p. 158.

(2) *Histoire de Nicolas Nenguiru, roi du Paraguay et empereur des Mamelus*. A Saint-Paul, 1756. M. Garay n'est pas sûr de l'origine de ce pamphlet: il ne sait s'il faut l'attribuer aux ennemis de la Compagnie ou aux jésuites eux-mêmes.

Digitized by Google

Ce n'étaient que de faibles succès, pour tant d'efforts. Les Indiens Guaranis s'étaient réfugiés dans les bois, d'où ils guettaient les troupes des envahisseurs. Ils enlevaient les soldats isolés et jusqu'à des détachements entiers, ils détournaient le bétail et coupaient les vivres à leurs ennemis. Les Espagnols se montraient pleins de dégoût et de lassitude. La mésintelligence se mettait entre eux et leurs alliés. La mauvaise humeur des soldats gagnait les commissaires, chargés de la délimitation. Un jésuite allemand, le P. Taddée Henis (1), entretenait ces chicanes, par les renseignements qu'il fournissait au représentant du roi Très Fidèle. Il lui remit une carte du pays et lui indiqua les points litigieux du traité. Cette guerre coûtait fort cher; le Portugal, paraît-il, y dépensa plus de 156 millions de francs. Pombal, furieux de tous les ennuis, qu'elle lui avait causés, se vengea en Europe, sur les jésuites, et on doit attribuer, en partie, à sa colère, leur expulsion du Portugal.

On a beaucoup reproché à ces missionnaires cette guerre contre leur souverain légitime, le roi d'Espagne. Problème qu'il est facile de trancher, quand on n'entre pas dans l'examen complexe de tous les éléments dont il se compose. Ces religieux avaient pitié du sort de leurs néophytes, ils regrettaient l'abandon d'établissements prospères, ils redoutaient le voisinage des Portugais. Ces craintes, ces sentiments étaient, si l'on veut, personnels, presque égoïstes, mais cependant légitimes. Tant de peines, tant d'efforts ne méritaient pas d'être sacrifiés, avec une pareille légèreté. D'ailleurs, il est à remarquer que l'intérêt bien entendu de l'Espagne se confondait, au Paraguay, avec celui de la Compagnie. De ce que Ferdinand VI se laissa abuser par de pernicieux conseils, devait-il en résulter que l'aveuglement du roi justifiait la résistance

(1) Arch. Simancas Estado, Portugal, leg. 7405, Mémoire de Valdelirios à Cevallos, 2 septembre 1759.

Digitized by Google

armée à ses ordres? Evidemment rien n'autorise une pareille théorie. Mais à la décharge des religieux, qui se laissèrent emporter à de semblables excès, on peut se demander s'ils distinguaient nettement le devoir, qui s'imposait à eux, au milieu de l'entre-croisement des ordres contradictoires émanés, soit du P. Altamirano, soit du P. Rabago. Il est inutile, pour notre sujet, de débattre une pareille question, qu'il suffise de remarquer la conséquence, qu'entraîna, pour les jésuites, l'affaire des missions et du traité de 1750. Elle aboutit à la disgrâce de deux puissants protecteurs de la Compagnie, le marquis de la Ensenada et le confesseur Rabago.

IV

Les jésuites ne parurent pas, tout d'abord, s'alarmer d'avoir perdu la direction royale. Ils considérèrent cette disgrâce comme passagère et ils crurent à un retour de faveur, lorsque Charles III monta sur le trône d'Espagne. Leurs calculs se fondaient sur le crédit plus grand dont jouirait, avec ce prince, la reine Elisabeth Farnèse, presque disgraciée, au temps de Ferdinand VI, et reléguée à Saint-Ildefonse. On a vu, dans d'autres chapitres, les causes, qui déjouèrent ces espérances. Tout en montrant pour sa mère une sincère tendresse, Charles III ne subissait pas son ascendant et d'autres esprits avaient plus de crédit auprès de lui, parce qu'ils savaient flatter ses tendances absolutistes. Ainsi Tanucci, auquel le roi avait laissé, à Naples, une mission de confiance, celle de servir de mentor au jeune monarque, Ferdinand IV, entretenait avec son ancien souverain une correspondance régulière. De sorte que l'influence de ce personnage, ennemi de la

Digitized by Google

Compagnie de Jésus, comme de toute espèce de congrégation religieuse, s'exerçait, aussi forte que par le passé. Charles III avait gardé, auprès de lui, le ministre Wall, déterminé régaliste et successeur du marquis de la Ensenada, auprès de Ferdinand VI. Deux amis de la Compagnie faisaient néanmoins partie du conseil : c'étaient le ministre de la marine, Arriaga, et le ministre de grâce et de justice, Campo-Villar. Si la Ensenada rentrait en grâce, la majorité, ou tout au moins l'égalité des suffrages appartiendrait, dans le gouvernement, aux amis des jésuites (1). On croyait que le souverain récompenserait la Ensenada des avertissements qu'il lui avait fait parvenir lors du traité de 1750, par l'intermédiaire du prince de Yaci. Personne ne douta de sa prochaine élévation à un poste de secrétaire d'Etat, quand on vit la Ensenada paraître au baise-main royal et qu'on entendit Charles III lui adresser ces paroles, d'une bienveillance assez banale, il est vrai, mais les mots les plus insignifiants ont un prix singulier, dans la bouche des rois : « Eh bien, marquis, s'écria-t-il, il y a longtemps que nous ne nous sommes vus ! » Le monarque passa à table; tout en soupant, il plaisanta avec lui : « Vous êtes engraissé, dit-il, entre autres choses. Cela ne m'étonne point : rien n'est favorable à l'embonpoint, comme une conscience tranquille (2). » Le sommelier de corps Losada et Esquilache ne doutèrent point qu'un homme gratifié de pareilles attentions ne fût le favori du lendemain; aussi l'accablèrents-il de politesses. Quelques jours plus tard, on apprenait que Sa Majesté avait daigné accepter un magnifique présent dont la Ensenada lui fit hommage; il consistait en trente chevaux andalous et en vingt-quatre fusils des meilleurs armuriers de la péninsule. Cette nouvelle fut commentée, comme on peut le penser,

(1) Il faut, en effet, tenir compte d'Esquilache qui avait remplacé Valparaiso, le ministre des finances.

(2) Ferrer del Rio, t. II, p. 49 et *seq.*

Digitized by Google

et, plus que jamais, la fortune du donateur parut assurée. Cependant, comme Charles III avait pénétré les visées ambitieuses du marquis, il se fit un malin plaisir de le voir venir avec assiduité au palais, et se garda bien de lui rien accorder. Il cessa même de lui adresser la parole, pendant ses repas, auxquels la Ensenada assistait régulièrement, et le malheureux, pour se donner une contenance, en était réduit à jouer avec les chiens du roi.

Cet abandon d'un personnage, sur lequel le parti jésuite fondait quelque espérance, aigrit les esprits mécontents et les porta davantage à critiquer les mesures prises par l'Italien Esquilache. On sait déjà combien ce ministre, qui ne manquait pas de valeur, prêtait aux médisances, par l'avidité insatiable de sa famille. De sorte que l'on blâma indistinctement tout ce qu'il ordonnna : éclairage de la ville de Madrid, par des réverbères, surveillance des vagabonds, interdiction de porter des armes à feu et des poignards, abaissement des taxes pour le commerce des grains, renvoi, dans leurs paroisses, des prêtres qui venaient intriguer à Madrid, payement des impôts fixés, par le concordat de 1753, pour les biens de main-morte, fondation du collège d'artillerie, à Ségovie. Au lieu de reconnaître, loyalement, les améliorations qu'on devait à l'activité de ce secrétaire d'Etat, on exagéra encore ses défauts et on ne parla plus que de l'avancement scandaleux de son fils aîné, élevé au grade de maréchal de camp, de la concession d'un riche bénéfice ecclésiastique à son fils cadet, de la nomination, comme administrateur des douanes, à Cadix, d'un enfant, encore au berceau. Lui, l'ancien fournisseur aux armées, qui n'avait jamais servi, voulut s'affubler de l'uniforme de lieutenant général. Elevé au ministère de l'Hacienda, il devint, soit par la démission de ses collègues, soit par leur mort, le personnage essentiel du conseil. Ainsi, après la retraite de Wall, il prit le portefeuille de la guerre, et, après le décès de Campo-Villar,

Digitized by Google

celui de la justice, en attendant que le roi eût fait son choix. C'était donc autour de lui que tournaient les gens, en quête de places et de faveurs, c'était lui que visaient les calomnies des jaloux et des mécontents. On ne manqua pas de salir sa vie privée et de remarquer que sa femme donnait tous les ans un enfant à un mari, déjà vieux, tandis que le roi était vigoureux et veuf (1).

De pareilles maladresses ne servaient qu'à indisposer Charles III contre ceux qu'il soupçonnait d'en être les inspirateurs. Aussi, de plus en plus, le conseil se peuplait-il d'adversaires de la Compagnie. Après la mort de Campo-Villar, sa place fut dévolue au janséniste, Don Manuel de Roda y Arrieta (2). Le nouveau secrétaire d'Etat détestait les jésuites. Il connaissait bien les affaires ecclésiastiques, ayant résidé à Rome, où il remplissait l'office *d'agente de preces*. Là, il y avait noué des amitiés, avec des personnages importants, avec le cardinal Ganganelli, le futur pape Clément XIV, et avec le général des augustins, le P. Vasquez, un des plus fougueux ennemis de la Société de Jésus. Il resta en correspondance suivie avec ce dernier, et, d'après les confidences que lui faisait Vasquez, on pourra estimer les dispositions du nouveau ministre, à l'égard de la Compagnie. « Je considère la Société de Jésus comme une hydre, écrivait-il à Roda. Chaque fois que l'on coupe la tête à ce monstre, il en pousse aussitôt une autre. » Il trouvait les jésuites aussi orgueilleux que Lucifer et il citait, à l'appui de pareils jugements, une

(1) S'il faut en croire le diario du P. Luengo, t. XIX, octobre 1785, que cite Pignatelli, t. Ier, p. 130, Esquilache n'aurait pas voulu se ranger parmi les ennemis de la Compagnie, malgré les démarches du duc d'Albe.

(2) Ferrer del Rio, t. Ier, p. 425. Lettre de Charles III à Tanucci, 22 janvier 1765 : « Je ne veux pas manquer de te dire que mon secrétaire d'Etat de grâce et de justice, Muñiz (comte de Campo-Villar), *colegial* (c'est-à-dire ancien membre d'un collège majeur), étant mort, j'ai nommé à cet emploi D. Manuel de Roda, ce qui, je crois, ne te paraîtra pas mal. J'espère qu'il me servira bien, comme il l'a fait à Rome. Je ne sais si Elle goûtera autant ce choix. »

Digitized by Google

foule d'anecdotes. Ainsi, au temps de la canonisation de saint Ignace, la Compagnie avait répandu une estampe, représentant Jésus-Christ, une brebis sur les épaules, saint Pierre, derrière le Sauveur et saint Ignace à genoux, devant lui. Au bas de l'image, se trouvaient ces paroles, qui pouvaient s'appliquer aux deux serviteurs du Christ, et qui paraissaient s'adresser plus spécialement au fondateur des jésuites : *Pasce oves meas, pasce ore, pasce opere, pasce exemplo!* — Sur le pont de Prague, les pères avaient placé sa statue; il foulait aux pieds un globe sur lequel étaient gravés ces mots : *Hic stat, per quem orbis stat;* comme si le monde ne pouvait se soutenir sans les jésuites (1).

Les conseillers de Charles III n'avaient pas de peine (2) à l'indisposer contre la Société, car il ne l'aimait pas. Il appartenait à une autre famille religieuse, celle de Saint-François. Il était membre de son tiers ordre et avait choisi un franciscain pour directeur de sa conscience. De plus, il vénérait la mémoire de Palafox y Mendoza, de son vivant évêque de la Puebla de los Angeles, dans la Nouvelle-Espagne. Ce prélat avait eu de nombreuses querelles avec la Compagnie, à propos de dîmes, qu'il entendait percevoir et que lui refusaient les jésuites. Les choses même allèrent si loin que Palafox écrivit au pape Innocent X, des lettres dans lesquelles il se plaignait, avec amertume, de la Société, l'accusant d'accabler et de faire

(1) Madrid, Archives de la bibliothèque de San Isidro, correspondance du P. François-Xavier Vasquez. La première lettre n'est pas datée, mais écrite au moment de l'expulsion des jésuites, et commence par ces mots : « Cantemus Domino, gloriose enim magnificatus est. » La deuxième est du 16 juin 1768.

(2) On publia un livre intitulé *Compte rendu des constitutions des jésuites, au Parlement de Bretagne.* Tanucci le qualifiait d'ouvrage magistral et recommandait à Wall de l'indiquer au roi, « comme une excellente lecture pour un *prince sage*, qui haïssait la malice et l'hypocrisie. » Pour exciter la curiosité de Charles III, il indiquait spécialement la partie, où il était traité du régicide, conséquence nécessaire, d'après le ministre napolitain, des constitutions de la Compagnie. (MIGUELEZ, p. 297.)

Digitized by Google

gémir l'Eglise sous le poids de sa grandeur, d'abaisser et de persécuter les évêques, d'exciter des émotions et des troubles, parmi les peuples, d'entrer dans le secret des maisons, sous prétexte de gouverner les âmes, de se mêler d'affaires étrangères à la religion et de passer ainsi scandaleusement des choses spirituelles aux politiques, des politiques aux profanes, des profanes aux criminelles (1). La préoccupation constante du roi était

(1) Archives nationales, AD113, t. XVII, n° 23, Lettre de Palafox du 8 janvier 1649. — Communication de M. Gazier, bibliothèque de Lepaige, bailli du Temple. Extrait du pamphlet *les Jésuites marchands, usuriers et usurpateurs, etc.* Lettre de Palafox au pape Innocent X, du 24 mai 1647 : « J'ai trouvé, rapporte ce prélat, entre les mains des jésuites presque toutes les richesses, les fonds, l'opulence de ces provinces d'Amérique, et ils en sont encore aujourd'hui les maîtres. Deux de leurs collèges possèdent présentement près de 300,000 moutons, sans le gros bétail. Et au lieu que toutes les cathédrales et ordres religieux ont à peine trois sucreries, la Compagnie, seule, en possède six des plus grandes dans leur province du Mexique, où ils n'ont que dix collèges. Or, une de ces sucreries, T. S. P., est estimée, ordinairement, cinq cent mille écus et même plus, et quelques-unes approchent d'un million d'écus et il y en a telle qui rapporte cent mille écus par an. Par-dessus cela, ils ont des fermes où on sème du blé et d'autres grains, d'une si prodigieuse étendue, qu'étant éloignées l'une de l'autre de 4 et même 6 lieues, les terres se touchent. Ils ont aussi des mines d'argent fort riches. Ils augmentent si démesurément leur puissance et leurs richesses que, s'ils continuent de ce train, les ecclésiastiques seront nécessités (*sic*) *de devenir les mendiants de la Compagnie, les séculiers, leurs fermiers, et les religieux d'aller demander l'aumône à leur porte*... Il faut ajouter à l'opulence de leurs biens, une merveilleuse adresse à les faire valoir et à les augmenter toujours, et l'industrie du trafic, tenant des magasins publics, des marchés de bêtes, des boucheries, des boutiques, pour les commerces les plus bas et les plus indignes de leur profession, envoyant une partie de leurs marchandises à la Chine, par les Philippines et faisant croître de jour en jour leur pouvoir et leurs richesses, en les mettant à profit et causant, en même temps, la ruine et la perte des autres. » — Extrait du même volume, p. 229 : « Palafox avait publié une ordonnance, défendant aux fidèles de son diocèse d'entendre les sermons des Jésuites et de se confesser à eux. Les Jésuites intriguent contre lui auprès du vice-roi, achètent le témoignage de deux dominicains contre l'évêque d'Angelopolis, donnent à l'un 4,000 écus, font une mascarade infâme, où les écoliers parodient Palafox. L'un des acteurs de cette farce avait une crosse attachée à la queue de son cheval et une mitre aux étriers. »

Fonds Lepaige, *Jésuites d'Espagne*, t. II, p. 16. Extraits de la lettre de Don Francisco Fabian y Fuero, évêque d'Angelopolis, 28 octobre 1767 : « En l'année 1647, notre vénérable prédécesseur l'illustrissime Sgr D. Juan Palafox y Mendoza, étant cruellement persécuté, les PP. de la Cie affichèrent des placards imprimés... dans lesquels on lisait en gros caractères

Digitized by Google

d'obtenir du pape la canonisation de ce prélat. Il s'édifiait à lire le recueil de ses écrits, il distribuait cet ouvrage aux membres de sa famille. Quelques jésuites, tolérés encore auprès de la personne des infants, s'empressèrent de le faire disparaître. Charles III, irrité, les chassa de son palais, et désormais, excepté pour sa mère, Elisabeth Farnèse, il n'y eut plus de confesseur de cet Ordre, dans son entourage.

V

Les faits, qui viennent d'être exposés, suffisent pour expliquer l'orage qui s'amassait contre la Société de Jésus, sans qu'il soit nécessaire d'attribuer à la franc-maçonnerie les malheurs qui fondirent sur cet institut. Elle existait, en Espagne, avant Charles III, puisque le P. Rabago conseillait à Ferdinand VI de prohiber les sociétés secrètes et de punir sévèrement les marins ou les militaires qui s'y feraient affilier. Mais on soupçonnait l'existence de ce danger plus qu'on ne le connaissait. Les procès, intentés pour de tels motifs, par l'Inquisition, étaient assez rares; le père confesseur ignorait le chiffre

que tout le monde tienne le P. Dn Juan Palafox y Mendoza, etc., comme rebelle et désobéissant aux ordonnances et bulles apostoliques, etc... Au mois de juin de la même année 1647, ces PP. avaient pris la sacrilège résolution de se saisir, pendant la procession même de la Fête-Dieu, de la personne de notre vénérable prélat, pour le chasser de ces royaumes et même de lui ôter la vie, s'ils ne pouvaient réussir à le jeter en prison... » Palafox prit la fuite et se cacha dans des mines abandonnées, où il composa des mémoires, pour la défense de sa dignité. Il vivait au fond d'une petite caverne, près de la croupe occidentale du volcan d'Orizaba.

(Je ne garantis nullement le bien fondé des accusations, échangées entre partisans ou adversaires de Palafox; j'ai voulu seulement, par ces détails, montrer combien la lutte avait été chaude, entre cet évêque et les jésuites. Ceux qui étaient ses admirateurs ne pouvaient manquer de haïr la Compagnie.)

Digitized by Google

de ses adhérents, supérieur, d'après lui, à un million, mais inférieur à quatre. Il lui imputait des desseins fort incohérents, l'accusait de déisme et proclamait que son idéal politique était de soumettre l'Europe à Frédéric II. Un franciscain, le P. Torrubia, traita plus pertinemment la question, parce qu'il lut deux ou trois rituels de la secte. Il comptait cent vingt-neuf loges, mais affirmait, qu'en Espagne, il n'en exisait guère que deux : une à Gibraltar, fondée en 1727, et une autre à Cadix.

D'autres renseignements, moins précis encore que ceux du P. Torrubia, se trouvent dans le P. Feijoo, moine bénédictin. Ses considérations paraîtront assez hypothétiques, puisqu'il déclarait la Société éteinte, à la suite d'une bulle de Benoît XIV. Le jésuite Hervas y Panduro, dans son livre des *Causes de la Révolution française*, rapporte, qu'en 1748, on découvrit, à Vienne, un manuscrit intitulé *Flambeau resplendissant*, qui contenait la liste des sociétés secrètes. Celle de Cadix possédait, paraît-il, huit cents adeptes. Les progrès sensibles de la franc-maçonnerie ne semblèrent se réaliser qu'au contact des Anglais et des armées impériales, pendant l'invasion de la péninsule, par Napoléon (1).

Il est incontestable, cependant, que l'influence de l'encyclopédie se faisait sentir dans la péninsule, mais seulement dans les classes relativement élevées ou tout au moins instruites, capables de parcourir nos livres, soit dans le texte français, soit dans les traductions. Ce n'était donc qu'une minorité de la nation, qui était atteinte d'idées contraires aux doctrines orthodoxes. Nous avons déjà remarqué quels étaient les sentiments des conseillers de Charles III, appartenant à la classe des *golilles* (2) ou des robins. A la cour, les nobles se partageaient entre

(1) MENENDEZ Y PELAYO, *Historia de los heterodoxos españoles*, t. III, p. 86 et *seq.*

(2) C'est le collet que portaient les gens de robe.

Digitized by Google

deux tendances. Les uns s'abandonnaient complètement à leur apathie, à leur ignorance, uniquement occupés de courses de taureaux, d'attelages, de luttes, de sports (1); flatteurs du prince des Asturies, brute colossale, se colletant avec ses palefreniers ou mangeant avec voracité. D'autres, d'un goût plus relevé, voyageaient, fréquentaient Londres et Paris, s'entretenaient avec Diderot, d'Alembert, Condorcet; se faisaient admettre chez Mme Du Deffand, chez Mme Geoffrin, chez Mlle de Lespinasse, et entreprenaient parfois le pèlerinage de Ferney. Quelques-uns de ces personnages nous sont connus, comme Fernan Nuñez, le duc de Villahermosa, le marquis de Mora. Ces deux derniers s'étaient rendus chez Voltaire. On les introduisit dans la chambre du patriarche, qui était malade. « Venez, s'écria-t-il, assister à ma mort ou à ma guérison, causée par la joie de votre venue. » Une brusque réaction nerveuse rendait au vieillard toute sa vigueur. Il s'habillait, promenait ses hôtes dans son parc, leur montrait le temple élevé à la Divinité, déployait enfin toute la grâce de son merveilleux esprit à séduire ces deux étrangers « éclairés ». On représentait en leur honneur, sur le théâtre du château, les principales tragédies du poète. Lekain y jouait son rôle; malheureusement, pour les assistants, Mme Denis lui donnait la réplique, et, quoique dressée par son oncle, cette vieille femme, laide et maniérée, n'avait point de talent. Voltaire, cependant, la jugeait avec des yeux prévenus, puisqu'il la proclamait égale à la Clairon. Néanmoins, l'influence exercée sur des Espagnols, par de tels milieux, n'était souvent que superficielle. Les hommes foncièrement irréligieux, comme le comte d'Aranda, en 1780 grand maître de la franc-maçonnerie, étaient rares. En retournant dans leur pays, ces jeunes gens, provisoirement émancipés, se trouvaient

(1) Voir Jovellanos, *la Satire à Ernesto.*

Digitized by Google

ressaisis par des habitudes d'éducation première, plus fortes, plus puissantes que ces idées étrangères, qu'ils avaient adoptées par vanité, par souci du *bel air*. Elles étaient combattues soit par la piété d'une femme, soit par l'amitié de parents, engagés chez les jésuites, soit par une crainte héréditaire de l'Inquisition, bien déchue pourtant de son ancienne sévérité (1). Quand ce n'était pas une folie amoureuse qui les grisait et les rendait sourds à toute exhortation, comme le marquis de Mora, passionné pour Mlle de Lespinasse, le retour à l'orthodoxie s'opérait et quelquefois même, comme il arriva pour le duc de Villahermosa, la volte-face était complète, après la dissipation de la jeunesse. Au temps même où il jouait le rôle de Mécène, quand il chargeait le premier secrétaire d'ambassade à Londres, d'Escarano, de lui procurer des livres, quand il avait comme bibliothécaire un ancien jésuite, l'abbé Casalbon, renvoyé de l'institut à cause de ses mœurs, Villahermosa faisait demander à Rome l'autorisation de lire les ouvrages condamnés par l'*Index*, démarche bien timide et pleine de soumission chez un adepte des idées nouvelles et de la libre pensée. Si la Compagnie de Jésus n'avait eu à craindre que les sociétés secrètes ou l'impiété de la nation, le danger pouvait paraître encore bien éloigné. Ce qu'elle avait surtout à redouter, c'étaient les tendances absolutistes du roi Catholique.

Les progrès du souverain, dans ce sens, semblèrent un moment entravés. Après le retrait de l'*Exequatur*, obtenu sur les instances du confesseur, le pape s'était félicité d'une pareille victoire. Il ne devait pas longtemps s'en réjouir et l'on pouvait prévoir que les querelles reli-

(1) Sur le comte de Villahremosa, voir l'ouvrage de D. Vicente Orti y Brull, *Doña Maria-Manuela Pignatelli Duquesa de Villahermosa, passim*, t. Ier, et *le Marquis de Mora*, par le P. Coloma, p. 13, 17, 31. Villahermosa était le gendre du comte de Fuentes et beau-frère de Mora. Les Fuentes comptaient deux jésuites dans leur famille.

Digitized by Google

gieuses ne tarderaient pas à renaître. Déjà certaines publications portaient la trace des projets réformateurs, qui mûrissaient dans l'esprit de Charles III. Un de ses fonctionnaires, le fiscal (1) du Conseil de Castille publiait, en 1765, un ouvrage intitulé : *Tratado de la regalia de amortizacion*. Cette compilation juridique, très diversement jugée, louée outre mesure par Ferrer del Rio, traitée avec dédain par Menendez y Pelayo ou le P. Miguelez, ne visait pas spécialement la Compagnie. Elle avait pour but d'exposer les empiétements économiques de l'Eglise et de montrer comment on limiterait les richesses des ordres religieux, dans la transmission des biens de main-morte. Par conséquent, les autres couvents se trouvaient, par ces théories, autant menacés que les jésuites, et il eût été, pour eux, de la plus élémentaire tactique de se solidariser avec les autres congrégations.

D'ailleurs, le roi semblait ne pas concevoir contre eux de dessein particulier, malgré l'exemple que lui donnaient les rois de Portugal et de France, malgré les calomnies, qui ne manquaient pas de se répandre contre leur prétendue doctrine du régicide, à propos des cinq jésuites écartelés à Lisbonne, sous l'inculpation d'avoir tenté d'assassiner le roi Joseph Ier. Charles III se réservait et même témoignait quelque bienveillance aux membres de la Compagnie qui, sortant de France, sollicitaient d'être admis en Espagne. Ainsi les PP. Raynal, de Gache et Noelle demandèrent, au nom de leurs confrères de la province de Toulouse, de demeurer aux environs de Figuières. L'évêque de Girone, du diocèse (2) duquel dépendait cette ville, donna un avis défavorable, et le fiscal, Campomanès, dans son rapport au Conseil de Castille, accumula les arguments pour prouver que, s'ils étaient

(1) Chef du ministère public.

(2) *Jésuites d'Espagne*, t. Ier, 1re partie, p. 1, 11 juillet 1764. Communication Gazier et *Nouvelles ecclésiastiques* du 13 mars 1765.

Digitized by Google

introduits dans la péninsule, ce serait contrevenir aux circulaires de 1762, interdisant aux religieux *de résider hors de leurs couvents* (comme s'il leur était possible d'y retourner), et mépriser la décision des tribunaux français. Néanmoins le roi Catholique passa outre et accueillit les exilés, ce qui n'annonçait pas, de sa part, des vues contre la Compagnie ni bien arrêtées, ni bien redoutables; car, si le souverain avait conçu, dès cette époque, le projet de chasser de ses Etats les jésuites d'Espagne, il était inutile d'y faire entrer ceux de France.

Le général de la Société, le P. Ricci, qui recevait, à Rome, les nouvelles des épreuves, affligeant la Compagnie, soit en Portugal, soit en France, échangeait à cette occasion des lettres avec le P. Nectoux, d'abord provincial d'Aquitaine, et ensuite de Castille. Il voyait, dans ces malheurs, le doigt de Dieu, indiquant à lui et à ses frères le chemin de la persécution, et il exhortait ceux d'Espagne à la prudence, à la circonspection, afin que personne ne trouvât l'occasion de censurer leur conduite. Plût à Dieu qu'ils se fussent rangés à des conseils si sages et si opportuns! Mais il se trouvait, parmi eux, des gens si orgueilleux, si pleins d'eux-mêmes, qu'en dépit des circonstances critiques, ils eurent la maladresse de renouveler ces disputes avec les augustins, qui avaient commencé, dès le dix-septième siècle. Dans une soutenance de thèse à l'Université de Salamanque, devant les docteurs et les représentants de tous les ordres religieux, ils eurent l'audace de traiter le fameux cardinal de Noris, non seulement de janséniste, mais de calomniateur des saints et spécialement de saint Jean Chrysostome. Aussi le général des augustins ordonna à ses religieux de rompre avec les jésuites, malgré les tentatives de l'inquisiteur général, Don Manuel Quintano y Bonifaz, qui s'efforça de calmer les colères et de négocier une conciliation (1).

(1) MIGUELEZ, p. 310, citation d'une lettre de Vasquez du 28 mars 1765 : « Tous ces événements... me causèrent une grande douleur, mais ce qui est

Digitized by Google

En même temps qu'ils irritaient contre eux une partie des congrégations espagnoles, disposées, par suite, à approuver toutes les mesures qui rabattraient l'orgueil d'un Ordre aussi superbe et aussi encombrant, le pape Clément XIII semblait, par sa bulle *Apostolicum pascendi*, marquer une prédilection singulière, pour la Société de Jésus. Le nonce d'Espagne, Mgr Pallavicini, dans une lettre du 17 mars 1765, informait le cardinal secrétaire d'Etat, Torregiani, de la mauvaise impression, qu'avait laissée à Madrid la constitution pontificale. « On la trouve généralement, écrivait-il, inopportune et nuisible. Les amis du St Siège, eux-mêmes, et tous les partisans des jésuites avouent que, dans l'état actuel des choses, elle ne peut être d'aucune utilité à la Société... *Dans les pays où la Société existe encore, au lieu d'en être consolidée, elle pourra plutôt y perdre qu'y gagner.* Cette opinion est fondée sur le soupçon que cette constitution a été faite à l'instigation des jésuites, eux-mêmes, parce qu'ils se sont donné toutes les peines du monde pour détruire cette croyance. On conclut seulement de cette circonstance que les jésuites jouissent à Rome d'une immense autorité et que Rome, dans cette question, méconnaît sa véritable situation (1). »

Les hommes clairvoyants de la Compagnie, découragés par ce qui s'était passé dans les pays voisins, s'attendaient, en Espagne, à de grands malheurs, pour leur institut.

advenu à Salamanque l'a augmentée jusqu'au dernier degré... Je croyais que le cardinal de Noris reposerait perpétuellement en paix, lorsque je le vis de nouveau inquiété par la calomnieuse imputation d'avoir parlé avec dédain de St Jean Chrysostôme. Tandis que moi j'ai toujours parlé avec une admirable modération de personnages qui n'étaient pas saints, qui ont imprimé, dans leurs livres, des injures contre mon Père St Augustin. Désirant éviter que mes religieux soient témoins de pareilles calomnies, qui entraînent avec elles la discorde, ennemie de la charité chrétienne, que je souhaite pour ma religion, j'ai cru juste et raisonnable d'ordonner à mes religieux, afin d'éviter des affronts semblables à ceux qu'ils viennent d'essuyer, de ne plus participer aux assemblées littéraires des PP. de la Compagnie. »

(1) THEINER, *Histoire du pontificat de Clément XIV*, t. Ier, p. 65 et *seq.*

Digitized by Google

S'ils ne prévoyaient pas toutefois l'instant précis d'une catastrophe, ils la croyaient néanmoins inévitable. « Je vois que Roda appartient à ce parti infâme qui vendra l'Eglise pour quelques maravédis, sous prétexte de réformer les jésuites, » écrivait le P. Lopez au P. Idiaquez (1). D'autres, plus aveuglés ou plus optimistes, espéraient dans l'appui du pape, dans l'influence d'Elisabeth Farnèse. A les en croire, tant que vivrait sa mère, le roi s'abstiendrait de toute violence. Quand les principaux dignitaires de l'Ordre recouraient à leur général, pour obtenir de lui quelque éclaircissement, quelque règle précise de conduite, ils trouvaient dans le P. Laurent Ricci, non pas l'homme machiavélique, que les ennemis de la Société ont imaginé, mais un religieux de grande piété, fort ému de l'immense responsabilité, qui pesait sur ses épaules, se répandant en prières, en lamentations et en pieuses exhortations. Dans sa modestie, le chef de la Société de Jésus déplorait son insuffisance. « Il eût été préférable, d'après ses aveux, « que la Compagnie eût choisi un autre général... Si Dieu veut éprouver les frères d'Espagne, comme ceux de France, que le Seigneur nous octroie, disait-il, une patience invincible pour supporter les maux qu'il nous réserve. Je prie Sa divine Bonté, ajoutait Ricci, de vous pourvoir, au moment de la tentation, d'une plus riche provision de vertu. »

L'épreuve était plus prochaine encore que ces religieux ne le croyaient. Les émeutes qui éclatèrent en Espagne, en 1766, effrayèrent Charles III et précipitèrent la crise (2).

(1) 27 février 1765, Simancas Gracia y Justicia, leg. 688.

(2) Ricci à Nectoux, à Saint-Sébastien, sans date, post-scriptum de sa main : « Familiæ nostræ bono consuleret maxime et compendiario Deus si alium illi daret Præpositum qui uberiori lumine illustrari et virtuti ex alto indui mereatur, aut saltem illi calamitates accerseret peccatis suis. »

Ricci à Nectoux, 21 mars 1765 : « ... Si quibus probare socios gallos supremum Numen voluit, iisdem exagitari infortunis socios hispanos et quosvis alios permittat ab ipsis utique invicta cum patientia, humilique animi demissione toleranda erunt mala quæ fecerit Dominus. Interim divinam obsecremus benignitatem ut cum tentatione uberiorem apud vos virtutum omnium proventum faciat. » (Simancas Gracia y Justicia, leg. 666.)

Digitized by Google

CHAPITRE VI

ÉMEUTE DE MADRID

I. Soulèvement de Madrid. La disette, la réforme des vêtements, concessions royales, départ de Charles III pour Aranjuez, exil d'Esquilache, soulèvements dans les provinces, émotion du roi, les cabales, paroles d'Elisabeth Farnèse. — II. Nomination du comte d'Aranda, président du Conseil de Castille; ses réformes; démarches pour apaiser le roi. — III. Tendances irréligieuses de d'Aranda, le procès de l'évêque de Cuenca. — IV. La pesquisa secreta, Consejo de Castilla en el extraordinario, enquête de Campomanes, rôle des jésuites pendant l'émeute, les imprimeries secrètes, les procès de la Gandara, Hermoso et Navarro, avis du Consejo en el extraordinario, disparition d'une partie de la procédure, le secret de Charles III, la lettre de Ricci.

I

La sécheresse sévissait en Espagne depuis 1760; les récoltes étaient mauvaises; le prix du pain, de l'huile, du vin, augmentait. La population, loin de rechercher les véritables causes de cette disette, trouvait plus simple d'en attribuer la responsabilité à l'administration d'Esquilache. Les médisances, que Tannucci répandait, si légèrement, dans sa correspondance, fortifiaient les accusations dirigées contre ce ministre (1). Sa qualité d'étran-

(1) Danvila, t. II, p. 304. Lettre de Tanucci à Yaci, 22 janvier 1760. Il accuse Esquilache de parler de choses qu'il ne comprend pas. 20 mai 1760. Il lui attribue le retour de la Ensenada et dit que dans les conférences entre Esquilache, Castropiñano et la Ensenada, il ne pouvait être question que d'af-

Digitized by Google

ger blessait l'amour-propre espagnol, comme si le pays, ne renfermait pas des gens capables de le gouverner! Esquilache s'était attiré, en outre, le mécontentement de la partie la plus turbulente du clergé, en obligeant les prêtres, qui résidaient à la cour, sans occupation déterminée, et qui y intriguaient, à retourner dans leurs paroisses. Il avait restreint le pouvoir des juges ecclésiastiques, leur interdisant de confisquer les biens des laïques, sans l'intervention du bras séculièr, et avait rappelé les établissements de main-morte à l'observation du concordat, pour le payement de contributions, tombées en désuétude.

Il suffisait donc de la moindre maladresse pour exaspérer des esprits déjà échauffés. Un ordre malencontreux fut publié du 10 au 11 mars 1766. Il interdisait de porter, dans toutes les résidences royales, le chapeau rond et ces larges capes qui, rejetées sur l'épaule, permettaient de se cacher le visage. Tous ceux qui vivaient de leurs rentes ou de leurs propriétés, du traitement de leurs emplois ou de leurs charges, ainsi que leurs domestiques, quand ils ne porteraient pas la livrée, devaient revêtir l'habit à la française, la perruque et le chapeau à trois cornes. Quant aux artisans, qui ne pouvaient adopter de tels vêtements, bien qu'ils se servissent de la cape, on leur interdit l'usage de ce manteau et on ne les autorisa à porter que le chapeau à trois cornes ou un bonnet. La peine, pour une première infraction, était de six ducats ou de douze jours de prison; pour la deuxième, du double, et, pour la troisième, de quatre années d'exil. Les affiches, apposées dans les différents quartiers, disparurent la nuit

faires malpropres. — 20 janvier 1761. Comme les revenus royaux n'augmentaient pas, Tanucci disait qu'Esquilache avait pratiqué, en Espagne, la même chose qu'en Italie, concédant les emplois et les pensions à des personnes ineptes, répandant d'une main ce qu'il rattrapait de l'autre. — 26 juillet 1760. A propos des banquets que donnait Esquilache : c'était soi-disant par pure vanité; il se montrait d'autant plus généreux avec les particuliers qu'il s'était révélé plus incapable, dans les affaires publiques.

Digitized by Google

même; le matin, on trouva, à leur place, des placards avec ces mots : « Cinquante hommes sont prêts à défendre la cape et le chapeau à larges bords. Tout individu, qui serait véritablement Espagnol et voudrait s'affilier à ce parti, sera pourvu d'armes, de munitions et de tout le nécessaire. »

La circulaire royale causa beaucoup d'effervescence dans les quartiers populeux de Madrid, où résidaient les *majos*, sortes d'élégants de bas étage, que les littérateurs et les artistes avaient rendus célèbres et dont certaines personnes de l'aristocratie s'étaient engouées, imitant leurs costumes et leurs allures. De tels gens étaient des recrues toutes trouvées pour une émeute.

Une mesure pareille, déjà fâcheuse par elle-même, fut, de plus, maladroitement exécutée. Quand les magistrats parcoururent la ville, exhortant la population à l'obéissance, on se moqua d'eux; quand l'autorité, perdant son sang-froid, dépêcha des commissaires, avec des tailleurs, qui pénétrèrent chez les délinquants, coupant sur place les manteaux et relevant les bords des chapeaux, la foule commença à gronder. Enfin, ce qui amena l'explosion fut l'intervention d'une troupe détestée à Madrid, celle des gardes wallonnes. Ces soldats étaient devenus tout à fait impopulaires, parce que, lors des fêtes données pour le mariage de la fille du roi, Marie-Louise, avec Léopold, duc de Toscane, au moment du feu d'artifice, chargés de faire la police et de maintenir la foule, ils avaient écrasé une vingtaine de personnes, en refoulant la multitude avec trop de brutalité (1). Aussi, beaucoup de gens affectèrent de braver les gardes et se promenèrent, devant les postes, en enfonçant leur chapeau ou en rejetant leur manteau sur l'épaule.

Le 23 mars 1766, dimanche des Rameaux, à quatre

(1) Esperanza, p. 128, février 1764.

Digitized by Google

heures de l'après-midi, deux hommes se tenaient devant la caserne de la petite place Antoine-Martin, à Madrid, enveloppés dans leur cape (1). Des soldats s'approchèrent et reprochèrent à l'un d'eux de ne pas observer les règlements. « Laissez-moi tranquille, répondit-il. Vous voyez bien par mon costume que je ne veux pas obéir. » Comme on chercha à le saisir, il roula son manteau autour de son bras, dégaîna son épée et déchargea un tel coup, sur l'un des gardes, qu'il le fit tomber à ses pieds. Puis il siffla, et, à ce signal, d'une des rues voisines, débouchèrent une trentaine d'hommes armés qui, se jetant sur les soldats, leur arrachèrent facilement leurs fusils. Avec ces trophées, ils remontèrent la rue d'Atocha aux cris de : « Vive le roi! Mort à Esquilache! » et, proférant des insultes contre sa femme. Lorsqu'ils arrivèrent à la place de l'Ange, leur nombre s'était grossi de beaucoup de curieux; une berline, attelée de deux mules, se mit en travers de leur chemin et s'arrêta quelques instants. Un inconnu passa la tête par la portière et jeta des papiers portant ce titre : « Constitutions et ordonnances faites par l'amour du peuple espagnol, en défense du roi et de la patrie, afin de chasser l'oppression. » Il ajouta ensuite à haute voix : « Poursuivez le lièvre jusqu'à ce qu'il n'en puisse plus. »

Il n'y avait pas moins de trois mille personnes à la porte de Guadalajara, lorsque le duc de Medinaceli, grand écuyer, prit congé du roi. Charles III revenait de la chasse et se montra très ému de ce désordre inaccoutumé. Il chargea donc le duc d'aller parler au peuple et d'essayer de le calmer. Ce seigneur était populaire, à cause de sa générosité. Sa voix, cependant, ne fut pas écoutée, et il dut renoncer à dominer tout le tapage : les uns l'acclamaient, les autres rugissaient, en demandant la tête d'Esquilache. Finalement, quelques-uns ouvrirent son car-

(1) Danvila, t. II, p. 318 et *seq.*

Digitized by Google

rosse et, le prenant sur leurs épaules, le portèrent au palais du roi. Il raconta au prince ce qui s'était passé; aussitôt le duc d'Arcos fut délégué à sa place et engagea les séditieux à se retirer. Ceux-ci obéirent à sa voix, parce que, tout à coup, la foule eut l'envie de surprendre Esquilache, dans sa maison, et de l'y tuer. Elle n'y trouva que le portier et un palefrenier, qu'elle assomma. Esquilache avait passé la journée dans la résidence royale de San-Fernando. Il apprit la révolte, en arrivant à la porte d'Alcala. Il se déguisa et gagna, par des rues détournées, le palais du souverain. Sa femme était à la promenade des *Délices*. Aux premiers bruits de l'émeute, elle courut chez elle, prit ses bijoux et se réfugia dans un couvent, où étaient élevées deux de ses filles. La populace envahit l'hôtel et lança, par les fenêtres, les meubles, dont on forma un bûcher. Quelques-uns proposèrent même d'incendier la maison; d'autres représentèrent que cette demeure n'appartenait pas à Esquilache, mais au marquis de Murillo. La foule fut encore assez calme pour entendre ce raisonnement; elle se gorgea de jambon et de vin, chacun remplit ses poches de tabac ou d'autres objets, à sa convenance, et l'on partit, après ce pillage, vers l'habitation de Grimaldi, détesté aussi du peuple, à cause de son origine génoise. Les insurgés se contentèrent d'en briser les vitres. Ils cassèrent également tous les réverbères, en haine d'Esquilache, auteur de cette innovation. Tous ceux, que les rebelles virent sur leur passage, furent contraints d'abaisser les bords de leurs chapeaux. A la fin, lassés de crier, ennuyés d'un succès aussi facile, les insurgés se calmèrent d'eux-mêmes et se dispersèrent, au milieu de la nuit, après avoir brûlé, sur la plaza Mayor, le portrait d'Esquilache.

Le lundi 24, comme ce ministre se cachait toujours dans le palais du roi, une troupe d'hommes, de femmes et d'enfants se dirigea de ce côté et essaya de franchir les grilles.

Digitized by Google

Les soldats exécutèrent quelques décharges, en ayant soin de tirer trop haut, afin d'effrayer seulement par le bruit de la fusillade. Malgré cette précaution, il y eut quelques individus atteints par les projectiles. Les gardes wallonnes blessèrent une femme et en tuèrent une autre. La foule, qui haïssait cette troupe, plaça le cadavre sur une claie et le traîna au bruit des vociférations contre Esquilache, son épouse et les Wallons. On insulta un détachement, qui occupait la Puerta del Sol. Il resta impassible. Ceux qui se trouvaient à la plaza Mayor montrèrent moins de sang-froid. Leur chef commanda de préparer les armes. En entendant cet ordre, la foule hurla : « Tirez; il tombera ce qui tombera, mais vous verrez ensuite. » Comme on pavait la voie publique, ces cailloux pointus, qu'on emploie à Madrid, pour garnir les chaussées, servirent de munitions à la populace, et elle en accabla les soldats, lorsqu'ils eurent tiré une première salve, les dispersa, se saisit de quelques fugitifs qu'elle tua, mutila et traîna avec de grands cris.

Les ducs de Medinaceli et d'Arcos essayèrent de nouveau de parlementer, mais sans succès. On leur répondait : « Vous voulez nous engager à nous retirer et, après, on ne nous accordera rien. Nous ne croirons personne, excepté Sa Majesté. »

Les PP. de Saint-Philippe de Néri et de Saint-Gilles, le crucifix à la main, essayaient de contenir le peuple par des exhortations pieuses. Mais les insurgés criaient que le moment n'était pas de prêcher, qu'ils étaient chrétiens et qu'ils ne voulaient écouter que le roi. Parmi les religieux qui s'efforçaient de calmer les mutins, se trouvait le P. Cuenca, prieur de Saint-Jean, dans la Manche. Il conseilla au peuple de rédiger une pétition, qui fut écrite, dans une taverne et signée de ceux qui le voulurent. Elle contenait, après une invocation préalable à la Très Sainte-Trinité et à la Vierge Marie, les demandes

Digitized by Google

suivantes : exil d'Esquilache et de sa famille; renvoi des ministres étrangers et leur remplacement par des Espagnols; suppression du comité d'approvisionnement de la ville de Madrid, rendu responsable de la hausse des comestibles; liberté de se vêtir à son gré. Le roi était invité à venir sur la plaza Mayor, afin d'y approuver cette requête. On le menaçait, en cas de refus, de détruire, au bout d'un délai de deux heures, le palais neuf. Muni de cette insolente mise en demeure, le P. Cuenca, la tête couverte de cendres, la corde au cou et un crucifix dans la main, se rendit auprès du souverain. Charles III se sentait porté à la clémence, mais ceux qui l'entouraient lui représentèrent le danger qu'il y aurait, pour lui, à se rendre au milieu des révoltés. Le P. Cuenca le rassura. A l'entendre, ses sujets ne désiraient autre chose que de le voir parmi eux. « J'offre, ajouta-t-il, ma tête au couteau, s'il se produit le moindre désordre; Votre Majesté n'entendra sur son passage que des acclamations. » Charles III, néanmoins, ne céda pas à ses instances; il chargea seulement le P. Cuenca d'exprimer au peuple sa bienveillance et le parlementaire quitta le palais.

Le roi, avant de prendre une résolution, désira consulter quelques personnes. Il appela auprès de lui le duc d'Arcos, les comtes de Gazzola et de Priego, le marquis de Sarria et les comtes de Oñate et Revillagigedo, et leur demanda leur avis (1). Les trois premiers opinèrent pour la résistance et l'emploi de la force, les trois derniers furent pour la clémence et le pardon, le comte d'Oñate allant jusqu'à dire que les insurgés pouvaient être, d'une certaine manière, excusés par les excès d'Esquilache, et le comte de Revillagigedo rappelant les brutalités des gardes wallonnes, dans la nuit du 4 février 1764. Ce souvenir émut e roi. Il ordonna de laisser entrer, dans la cour du palais,

(1) Danvila, t. II, p. 330.

Digitized by Google

tous ceux qui voudraient. La multitude s'y précipita, à flots pressés, et le P. Cuenca présenta au prince la pétition, le suppliant, à genoux et avec larmes, d'user de son inépuisable bonté, pour accorder au peuple ce qu'il demandait. Le roi acquiesça à tout; ce qu'annonça le P. Cuenca, exhortant la multitude à se retirer. Elle se dispersa, pour revenir peu après, escortant, en procession, une statue de Notre Dame du Rosaire, portée par quatre religieux de l'ordre de Saint-Thomas. La foule avait détaché des fenêtres les palmes, qu'il est d'usage, en Espagne, d'y suspendre pendant les jours saints, et mêlait aux cantiques le bruit des tambours de basque.

Il ne manqua pas de courtisans pour représenter au roi qu'il n'était pas en sûreté à Madrid et qu'il ferait mieux de se réfugier dans une de ses résidences, où il passait successivement une partie de l'année, comme Aranjuez, l'Escurial ou Saint-Ildefonse. On se décida pour Aranjuez. Charles III partit la nuit, par les caves du palais, et gagna la porte de Saint-Vincent, où l'attendaient des carrosses. Seule, la reine mère s'opposa, de toutes ses forces, à cette fuite. Mais, quand elle vit qu'on ne l'écoutait pas, elle ne voulut pas quitter le roi, malgré l'état précaire de sa santé. Comme les passages des souterrains étaient trop étroits, on dut couper les bras de sa chaise à porteurs.

Le peuple, dans la matinée du 25, préparait une fête pour remercier le roi, lorsqu'il apprit le départ clandestin de la nuit. Il s'irrita et se crut trompé. Les gens se demandaient les uns aux autres si ce voyage n'avait pas pour but de concentrer les troupes de Castille autour de Madrid, d'annuler les grâces octroyées et de châtier les révoltés. Les insurgés fermèrent les portes de la ville, retinrent les effets royaux et empêchèrent la sortie des fonctionnaires ou des serviteurs, qui voulaient rejoindre le souverain. On parla même de se porter en masse jusqu'à

Digitized by Google

Aranjuez, afin d'y enlever le roi. On consulta, à cet effet, le gouverneur du Conseil de Castille, Don Diégo de Rojas y Contreras, évêque de Carthagène, et la multitude assiégea sa demeure. Ce prélat essaya de mettre sa personne en sûreté. Il offrit de se charger du message des habitants de Madrid au roi, et monta aussitôt en voiture. Arrivé au pont de Tolède, la foule, qui l'escortait, changea d'avis. Elle préféra le garder en otage et lui ordonna de retourner sur ses pas. Rentré dans son palais, il dut rédiger et signer un mémoire, destiné au souverain. Don Diégo se prêta à tout ce que l'on voulut et, avec une faiblesse qui n'était digne ni de sa personne, ni de son caractère épiscopal, ni du haut rang qu'il occupait dans l'Etat, il composa un écrit des plus violents contre Esquilache, le représentant comme un monstre, responsable de tous les malheurs de l'Espagne : il lui imputait la guerre contre l'Angleterre, la disette des grains, les malversations financières, et, trop fidèle écho des sottes récriminations populaires, il alla jusqu'à lui reprocher d'avoir éclairé et nettoyé Madrid. Un enfant de huit ans, car on se défiait d'une personne plus âgée, lut à la foule le mémoire de Don Diégo. Il fut porté à Aranjuez par un nommé Avendaño, forçat en rupture de ban.

Madrid se trouva donc abandonnée aux rebelles. Les insurgés se pourvurent d'armes et de munitions, et ouvrirent la prison des filles publiques. Il y eut beaucoup de tapage, mais il ne se commit pas les excès que l'on pouvait attendre d'une populace livrée à elle-même. Avendaño revint d'Aranjuez; le roi l'avait accueilli avec bonté, lui accordant la remise de sa peine et même un emploi. Le messager se fraya lentement un passage, à travers la foule. Le gouverneur parut sur un balcon et lut la réponse de Charles III. On l'écouta dans le plus grand silence, on la lui fit répéter plusieurs fois. Le roi concédait tout ce qu'on lui avait déjà demandé, à la condition que la tranquillité

Digitized by Google

se rétablirait et que chacun vaquerait à ses affaires habituelles. Le peuple, tout joyeux, obéit aussitôt, et rendit les armes dont il s'était emparé.

Esquilache avait suivi le roi à Aranjuez. Il quitta cette résidence, le 27, et prit la route de Carthagène, comme un prisonnier, escorté de six gardes du corps et de deux officiers. Ces soldats avaient surtout pour mission de protéger, contre toute insulte, le ministre disgracié. Avant de s'embarquer, il écrivit à Roda. Dans cette lettre, il déclarait, en bon courtisan, que le malheur, qui le touchait le plus, était d'être éloigné du roi, son maître. Il sollicitait l'ambassade de Naples, ou, de préférence, celle de Rome. Ces grâces lui paraissaient faciles à obtenir et une juste compensation de son exil. Que désirait en effet le peuple? son éloignement et rien de plus. « Qu'ai-je fait aux habitants de Madrid, ajoutait-il, en terminant, pour m'attirer leur haine? Je suis le seul ministre qui ait pensé à leur bien; j'ai nettoyé la ville, je l'ai pavée, j'y ai créé des promenades, j'y ai maintenu l'abondance, pendant deux années de disette. Je mériterais une statue et l'on m'a indignement traité! Mais ne revenons pas là-dessus. Je sais que V. E. est mon ami de cœur, qu'elle connaît la justice de ma cause, et j'espère en son appui. » Un navire l'emporta le 24 avril; il se fixa en Sicile, d'où il ne cessait de réclamer sa réhabilitation. Enfin, au bout de six ans, on le nomma à l'ambassade de Venise (1).

L'émeute de Madrid ne fut pas un fait isolé, dans le royaume. Il y eut des soulèvements à Barcelone, à Saragosse, Cuenca, Guadalajara, Saint-Ildefonse, Salamanque, Daroca, Murcie, Sanlucar, Huesca, Borja, Azcoytia, Villena, Ciudad-Real, la Corogne, Alcaraz, etc. On connaît mal la cause qui les provoqua; il est vraisemblable que la disette n'y fut pas étrangère, puisque les cris, poussés

(1) Ferrer del Rio, t. II, p. 37.

Digitized by Google

par les insurgés, étaient : « Mort aux usuriers, mort aux accapareurs! » L'émeute, à Saragosse, fut particulièrement violente, et le capitaine général, marquis de Castelar, ayant complètement perdu la tête, ne serait jamais parvenu à rétablir l'ordre, sans l'intervention d'une trentaine de paysans qui, armés d'épées et de boucliers, surprirent les séditieux dans les tavernes, en tuèrent deux et en blessèrent deux cents. Il y eut, comme à Madrid, au début de l'émeute, des papiers répandus dans la foule ou affichés. Un des plus singuliers était ainsi libellé : « Nous, la Charité et le Zèle publics de cette ville, à quiconque désire soutenir les prérogatives et prééminences qui, en vertu du droit civil et du droit des gens, nous appartiennent, contre les cruels ennemis, thésaurisant le bien des pauvres, dont le Christ est le représentant, faisons savoir que pour avoir par trois fois averti formellement l'intendant et ceux qui l'entourent, sans en obtenir aucun soulagement, voyant qu'ils persistent dans leur dépravation, ordonnons une dernière fois que si, depuis la date de notre première mise en demeure, jusqu'au 8 du présent mois, il n'est rien fait en faveur du bien public, si ardemment souhaité par nous, mandons, aux personnes qui nous sont dévouées, de courir, au signal convenu, au poste fixé, pour exécuter les pillages et les hostilités qui, en toutes choses, nous sont permises; et pour que l'on n'allègue pas l'ignorance comme excuse, nous ordonnons de fixer, dans les lieux accoutumés, cet écrit, signé de notre main et contresigné de notre secrétaire. A Saragosse, le 4 avril 1766, Nous, la Charité et le Zèle publics. — Par son ordre, le Jugement chrétien et politique, secrétaire (1). »

L'affichage de circulaires semblables à celle-ci, la discipline relative, observée par les insurgés dans leurs actes à

(1) Ferrer del Rio, t. II, p. 60.

Digitized by Google

Madrid, la quiétude de beaucoup de personnes distinguées ou riches, que la colère de la foule ne semblait pas émouvoir et qui ne redoutaient pas le pillage, l'unanime et profonde haine, qui paraissait animer les gens des conditions les plus différentes contre Esquilache, tous ces indices tendaient à prouver que les émeutes provenaient, non pas d'une explosion de fureur chez le peuple, las des injustices ou de la famine, dont il se plaignait, mais d'un pouvoir occulte, dirigeant les coups. Même après les concessions royales, la fermentation ne s'apaisa pas et de nombreux placards furent apposés, jusque sur les murs de la résidence du souverain.

Charles III, resté à Aranjuez, était très ému des nouvelles qu'il apprenait. Il voyait l'esprit de révolte gagner les provinces; sa santé fut altérée par toutes ces secousses. En un seul jour, il se fit saigner deux fois. Il gardait rancune à Madrid du mauvais exemple qu'elle avait donné, provoquant ainsi la rébellion des autres villes du royaume. Aussi, bien qu'il eût promis de n'en pas châtier les habitants, ne voulait-il pas, en retournant au milieu d'eux, paraître leur octroyer, par sa présence, un gage d'oubli et de pardon absolus. On parlait même autour de lui de transférer ailleurs le centre du gouvernement. L'Espagne (1), au dire de quelques-uns, ne deviendrait jamais une grande puissance navale, si le siège de l'administration restait au centre des terres, sur un plateau. Il fallait que Séville héritât des privilèges de Madrid et qu'elle devînt désormais la capitale. Différentes cabales s'agitaient autour du monarque. Charles III laissait dire et se réservait.

Le parti le plus en faveur semblait être celui du duc d'Albe. Grimaldi était très compromis (2), par la haine dé-

(1) Record office State papers, foreign, Spain, De Visme à Shelburne, Escurial, 17 novembre 1766.

(2) Aff. étr., Espagne, t. DILV, Ossun à Choiseul, 10 avril 1766 : « Il pleut ici des lettres anonymes au roi et à ses ministres. » Le marquis de Grimaldi était particulièrement maltraité dans ces pamphlets. On a été jusqu'à

Digitized by Google

chaînée, alors, en Espagne, contre les étrangers. On le rendait responsable du rôle assez médiocre, joué par le souverain, pendant les émeutes. On lui reprochait, ainsi qu'à Esquilache, d'avoir conseillé la fuite. On escomptait sa disgrâce, en songeant à la mollesse qu'avait montrée le prince, à l'égard de son ancien serviteur sicilien. N'avait-il pas déclaré jadis que, s'il ne lui restait qu'un morceau de pain, il le partagerait avec Esquilache? Au moment du danger, de telles promesses avaient été aussitôt oubliées. Cela indignait la reine Elisabeth Farnèse, qui, s'abandonnant à la violence, raillait publiquement ce qu'elle appelait une lâcheté et disait aux ambassadeurs étrangers : « Mon fils tombera dans le même état que Philippe V; je ne vivrai pas pour voir cela, mais vous, vous le verrez. » Le choix du roi, la désignation des nouveaux ministres, successeurs d'Esquilache, entretenait les espérances des partisans du duc d'Albe. Don Miguel Muzquiz fut nommé secrétaire d'Etat de l'Hacienda et Don Gregorio Muniain eut le portefeuille de la guerre. Le premier comptait vingt-sept ans de services dans les finances; le second était un ancien ministre de l'infant de Parme, Don Philippe. Le représentant de l'Angleterre se félicitait, en particulier, des sentiments antifrançais d'un pareil secrétaire d'Etat, à la direction de l'armée. Il espérait que son influence contrebalancerait celle de Grimaldi, qu'il accusait d'entretenir une correspondance secrète avec Choiseul (1).

Le duc d'Albe (2) vivait dans ses terres, depuis l'avène-

lui écrire que, s'il ne quittait pas le ministère, le fusil, qui devait le tuer, était déjà chargé.

(1) Record office, State papers, foreign, Spain, 17 novembre 1766, De Visme à Shelburne.

(2) Aff. étr., Espagne, t. DILV, 17 mai 1766, l'abbé Béliardi à Choiseul : « Le roi consulte un comité composé du duc d'Albe, du comte de Fuentes, M. Wall, le duc de Sotomayor, M. de Masonès, son frère, le Mis de Grimaldi, M. de Roda, M. Muniain, M. de Muzquiz et M. d'Arriaga. Celui qui jouit de tout le crédit dans ces assemblées est, sans contredit, le duc d'Albe. Caractère violent... plein d'ambition de jouir, seul et sans concurrents, des

Digitized by Google

ment de Charles III. Très vieilli, très cassé dans cette retraite, l'espoir de devenir le chef du gouvernement l'avait, au dire de lord Rochford, subitement rajeuni. C'était lui qui engageait surtout le roi à ne pas retourner à Madrid. Toute sa politique tendait à accaparer Charles III et il lui paraissait que ce prince serait, ailleurs que dans sa capitale, moins accessible à des influences rivales, qu'on pourrait facilement écarter ou même briser (1).

Toutes ces machinations s'écroulèrent, par l'élévation du comte d'Aranda au poste de président du Conseil de Castille.

II

La conduite de Don Diégo de Rojas (2) avait paru trop équivoque, pendant l'émeute, pour qu'on ne songeât pas à le destituer. Mais le duc d'Albe ne voulait pas d'un

bontés et de la confiance de son maître... Toute son occupation sera d'observer et de détruire quiconque pourra lui faire ombrage ou partager la confiance du roi. Il commencera par l'ambassadeur de France et par inspirer à S. M. C. de la méfiance pour notre cour... Il s'occupera principalement à attaquer votre crédit, auprès du roi d'Espagne — (Relativement à Grimaldi). J'ai observé que ce ministre se cache de M. l'ambassadeur et de moi et qu'il n'a plus avec nous les mêmes épanchements de cœur qu'il avait auparavant... Le marquis de Grimaldi, agité alternativement par des sentiments de honte et de haine, que les cris contre les Italiens lui ont inspirés, se prête, sans s'en apercevoir, à toutes les impressions cachées de M. le duc d'Albe, qui est suivi aveuglément par M. Wall, par M. Masonès et par M. le duc de Sotomayor. » (L'abbé Béliardi était chargé par Choiseul de négociations commerciales à Madrid.)

(1) Aff. étr., Espagne, t. DILV, Béliardi à Choiseul, 17 mai 1766 : « Un des principaux soins du duc d'Albe doit être de diminuer le mérite de M. le comte d'Aranda, dont il est jaloux uniquement parce qu'il sent intérieurement la supériorité des talents de celui-ci aux siens et que, si le roi rentre une fois à Madrid, il court risque de voir tout son système renversé et sa personne, ainsi que celle de M. Wall, devenir très indifférentes à la cour... »

(2) *Id.*, Ossun à Choiseul, 14 avril 1766 : « L'évêque de Carthagène, qui a été remercié n'avait que le titre de *gouverneur*. Il était amovible, à la volonté de la cour. L'Etat d'un *président* est différent, puisqu'il faut, pour le destituer, lui faire son procès et qu'il soit jugé digne de mort. »

Digitized by Google

homme aussi capable et aussi autoritaire que le comte d'Aranda. La venue d'un tel personnage serait, il le sentait bien, le signal de sa propre ruine. Aussi s'opposa-t-il de toutes ses forces à ce qu'un militaire, comme le comte, fût revêtu des immenses pouvoirs, qui appartenaient au président du Conseil de Castille. Il invoqua, sans succès, les précédents, qui semblaient réserver cette charge à un homme de robe. En réalité, ce fonctionnaire était, après le roi, le premier personnage du royaume, comme semblait vouloir le prouver la minutieuse étiquette, imposée à lui et à tous ceux qui l'approchaient. Quel que fût le rang du visiteur, jamais le président du Conseil ne le reconduisait. Aussi, les grands, pour éluder, autant que possible, cette coutume qui les blessait, n'entraient-ils chez lui que par un escalier secret et comme à la dérobée. Pour ménager la susceptibilité des cardinaux et des ambassadeurs, choqués par la rigueur de ce formalisme, on avait imaginé l'expédient suivant, véritable trouvaille protocolaire : lorsqu'il leur donnait audience, le président se couchait et les recevait au lit. De cette manière, son indisposition prétendue le dispensait d'accompagner ces personnages, jusqu'à la porte; les prérogatives de la couronne, celles du Saint-Siège et des autres souverains se trouvaient ainsi ménagées. De telles puérilités devenaient souvent gênantes pour celui qu'elles prétendaient honorer. Ainsi, il ne devait paraître, en public, qu'à la tête du Conseil; dans les rues, les rideaux de sa voiture étaient toujours baissés; il ne pouvait aller au théâtre ou aux courses de taureaux. En revanche, il jouissait du privilège de conférer seul à seul avec le prince, une fois par semaine. On désignait cette conversation particulière sous le nom de *séance de l'escabeau*, à cause du siège occupé, par le président, en présence du souverain (1).

(1) Ces détails sont empruntés à M. Desdevises du Dézert, *Revue his-*

Digitized by Google

Connaissant la capacité et l'énergie du comte d'Aranda, on avait voulu, en l'appelant de Valence, où il occupait le poste de capitaine général, ne lui confier que le commandement militaire des deux Castilles et la police de Madrid. Mais il déjoua cette manœuvre et, se sentant indispensable, imposa ses conditions. Il s'excusa d'accepter la mission, qu'on voulait lui confier, sous prétexte des conflits certains, qui s'élèveraient entre lui et les tribunaux. Il n'entendait entreprendre la lourde tâche de pacifier Madrid que si on lui confiait une autorité capable d'anéantir tout obstacle à ses desseins (1). Quand le roi eut agréé ses prétentions, d'Aranda n'opposa plus d'objections et se sentit de taille à renverser ses adversaires politiques. Il avait de solides appuis, auprès du prince, dans la personne du confesseur, de Roda, de Muzquiz de Muniain et même de Grimaldi, qui, au fond, ne cherchait qu'à rester au pouvoir et ne comptait guère sur la bonne volonté du duc d'Albe.

Le 8 avril, entre cinq et six heures du matin, le comte d'Aranda arrivait à son poste. A sept heures, l'évêque Rojas le mettait au courant du service; à huit, il prêtait serment, devant le conseil de Castille et, vers la fin du jour, il recevait une députation de *majas* qui venait le féliciter, au bruit des tambours et des castagnettes. Le vent de la popularité le poussait, et l'un des membres les plus ardents, parmi les séditieux, écrivait ces paroles : « Le comte d'Aranda est une forte tête, mais il rend justice à tout le monde, sans acception de personnes. » Le peuple, toujours ami de la nouveauté, se félicitait de ce qu'un officier d'un caractère aussi vivant et aussi actif fût substitué à ces évêques, que l'on apercevait à peine entre les rideaux de leurs carrosses. En effet, le nouveau président

torique, t. LXXIX, année 1902, article sur le *Conseil de Castille au dix-huitième siècle* et l'*Espagne sous l'ancien régime : Institutions*, p. 63.

(1) Record office, même source, 24 janvier 1767, De Visme à Shelburne.

Digitized by Google

en prit à son aise avec l'ancienne étiquette; il n'entendit pas, comme ses prédécesseurs, se cacher au fond d'une voiture et se confiner dans la retraite. Il fréquenta, à découvert, les rues et les promenades, se rendit aux théâtres et aux courses de taureaux, et sut concilier adroitement ses habitudes de militaire et de grand seigneur avec celles que lui imposait sa nouvelle dignité. Sa diligence suffisait à tout; il admettait, en sa présence, à toute heure, ceux qui sollicitaient une audience; il accueillait avec prévenance jusqu'aux plus humbles, sans que sa bienveillance portât atteinte à la fermeté et à la vigueur nécessaires pour extirper les derniers vestiges de la rébellion (1).

Il s'occupa de débarrasser Madrid des vagabonds, soldats tout trouvés pour les émeutes. Il divisa la ville en quatre régions, subdivisées en soixante-quatre quartiers, chacun d'eux sous l'autorité d'un alcade, élu par les habitants et chargé à la fois de leur surveillance et de leur protection. Pour être tenu au courant de ce qui se disait ou se faisait par la ville, il envoya, dans les lieux publics, des soldats déguisés. Il chassa les femmes de mauvaise vie; il enferma, dans les maisons de réclusion, les coureurs de tripots et tous ceux qui, sans être infirmes, vivaient d'aumônes. Il les soumit au travail, dans leur prison. Enfin, il remit en vigueur les règlements d'Esquilache, contre les prêtres, abandonnant leurs paroisses, pour séjourner à Madrid, afin d'y quêter. Sur son ordre, un caporal d'un régiment de Galice fut passé par les verges

(1) Ferrer del Rio, t. II, p. 87. Le 3 mai 1766, Aranda, par l'intermédiaire de Roda, présenta deux requêtes : la première, de pouvoir changer l'ancienne coutume d'aller les rideaux baissés; la seconde, qu'il lui fût permis de fréquenter les comédies ou les courses de taureaux, dans ses moments de loisir. Comme distinction équivalente à celle des rideaux, il proposa d'atteler six mules à son carrosse; quand il se rendrait à la comédie, d'orner la balustrade de sa loge d'un tapis de velours, garni d'une bordure. On lui refusa les six mules, pour éviter des contestations avec les ambassadeurs, qui réclamaient, depuis longtemps, ce privilège, comme représentant, à l'étranger, la personne de leurs souverains.

Digitized by Google

parce qu'étant à Gétafe, il avait crié : « Vive le roi, mort à Esquilache! » Comme il fut prouvé que ce soldat était ivre, lorsqu'il se livra à cette manifestation, on le sauva de la corde, mais un habitant de Murcie, personnage d'une assez bonne éducation, appelé Don Juan Francisco Salazar, n'eut pas la même chance. Il fut pendu pour avoir dit « que la révolte ne s'arrêterait pas, avant que le sang des Bourbons n'eût coulé ». Malgré sa sévérité, Aranda avait le secret de s'attacher la population. Ainsi, dix-sept hommes s'échappèrent de prison et se réfugièrent dans les églises de Saint-Thomas, de Sainte-Croix et de Saint-Philippe. Le président envoya, pour les reprendre, le poste même de la prison, disant à haute voix : « Pour garder ceux qui restent, le peuple me suffit. » Beaucoup de monde l'entourait, quand il prononça cette parole. Elle flatta la multitude qui salua Aranda de bruyantes acclamations. Tout ému de pareils témoignages, il écrivit, dans le rapport qu'il adressa à la cour, cette phrase : « Je crois que si le roi laissait le peuple venir à Aranjuez, se prosterner à ses pieds, Madrid se viderait aussitôt, si grand serait le concours des habitants, pour témoigner à S. M. leur respect et leur amour. »

Il lui semblait que, si les grâces octroyées, pendant l'émeute, subsistaient, la rébellion pourrait se considérer comme victorieuse. Aussi, sur son initiative, le Conseil de Castille proposa-t-il de revenir sur ses décisions. Les ministres se rangèrent à cet avis, à l'exception d'Arriaga, qui reprochait à ses collègues « d'attiédir la clémence royale ». Il résulta de cette délibération, une ordonnance du Conseil, célèbre dans l'histoire administrative, parce qu'elle rétablit l'élément populaire au sein des corporations municipales. Un des prétextes de la rébellion avait été l'enchérissement des denrées. Pour éviter, à l'avenir, la mauvaise administration de telles assemblées, en matière d'approvisionnements, il fut décidé que les localités,

Digitized by Google

s'élevant à deux mille habitants, auraient quatre députés, qui nommeraient, avec les échevins, une représentation de paroisse et de quartier; les élus pourraient convoquer des réunions et assisteraient aux délibérations du conseil municipal. Pour les agglomérations inférieures en nombre, le chiffre des députés serait réduit de moitié. On prit également des précautions à l'égard des villes où la charge de procureur syndic était aliénée, ou perpétuée dans une même famille. Il y eut un nouveau syndic élu, qui siégea à côté (1) du magistrat héréditaire ou propriétaire de sa fonction.

Comme le parti du duc d'Albe cherchait à éloigner le roi de Madrid, il était naturel que le parti du comte d'Aranda se prononçât en faveur d'un dessein tout opposé. Mais le roi était partagé entre deux sentiments contradictoires. Il lui en coûtait de maintenir les grâces, que lui avait arrachées l'émeute et, en même temps, leur révocation lui paraissait un manquement à sa parole. Aranda s'appliqua à le tirer de cet embarras. Il obtint une démarche collective des classes les plus importantes de la population de Madrid. Les gremios (2), la noblesse, le conseil municipal, tous insistèrent pour ne pas vouloir observer des décisions, obtenues par la violence; ils suppliaient le roi de les révoquer et de revenir au milieu d'eux. Mais Charles III ne voulut pas être juge lui-même dans sa propre cause et en renvoya l'examen au Conseil de Castille.

Cette assemblée se conforma aux rapports de ses fiscaux et qualifia tout ce qui s'était passé, pendant les jours d'émeute à Madrid, de nul, d'illicite, d'insolite, de défectueux, de pernicieux. Elle conclut donc à la révocation des grâces, laissant le prince libre de maintenir le pardon octroyé.

Parmi ces concessions, il fallait distinguer celles qui

(1) Ferrer del Rio, t. II, p. 87 et *seq.*
(2) Corps de métiers.

Digitized by Google

portaient atteinte à l'honneur royal, de celles qui étaient seulement contraires à une bonne police. Aranda se guida, d'après ce principe, pour déclarer que les premières devaient être rapportées sans retard, mais que, pour les autres, on pouvait agir lentement et avec maturité. Ainsi, il voulut que les gardes wallonnes rentrassent à Madrid, dès le 6 juillet. Mais il demandait que le roi ajournât la réforme du costume et laissât subsister les capes et les chapeaux à larges bords. Comme le temps habituel du séjour à Aranjuez tirait vers sa fin, il pria Charles III de rentrer dans sa capitale pendant quelques jours, avant de partir à Saint-Ildefonse. On considérait déjà ce retour comme prochain, lorsque le prince se rendit à cette résidence, sans passer par Madrid. Il se détourna de cette ville, à cause de la mort d'Elisabeth Farnèse, survenue le 10 juillet. On prit le deuil dans la capitale, et les théâtres, ainsi que les autres lieux de divertissement, demeurèrent fermés. Le comte d'Aranda, qui considérait comme nécessaire d'amuser le public, pour mieux s'en faire obéir, avait jusqu'alors veillé à l'amélioration des salles de spectacle, ainsi qu'à la tenue de ceux qui les fréquentaient. Le peuple n'eut, pour se distraire, qu'à regarder le cortège luxueux de Sidi Hamet Elgazal, venu en ambassade, auprès de Charles III, au nom de l'empereur du Maroc.

III

Remarquable par ses qualités administratives, Aranda se distinguait encore de ses contemporains, par la violence et la ténacité de ses opinions antireligieuses. S'il avait profité beaucoup de ses voyages, en Europe, pour s'instruire au point de vue militaire et gouvernemental, il

Digitized by Google

avait aussi fréquenté les philosophes et comme leurs idées correspondaient aux tendances de son esprit, l'empreinte, qu'il garda de leurs leçons, fut durable. Il ne rapporta pas, de Prusse ou de France, cette impiété toute de surface, que perdaient, assez promptement, les jeunes gens à la mode, hôtes passagers de Mme Geoffrin ou de Mlle de Lespinasse. En relations suivies avec Voltaire, il lui adressait des présents, auxquels le patriarche répondait par des compliments, en prose ou en vers. Un jour qu'Aranda avait envoyé, à Ferney, des vins d'Espagne, Voltaire le remerciait, en lui écrivant : « On (1) a porté votre santé, jugez avec quelle ardeur de la part de gens habitués à boire des vins de Suisse. Si ces vins viennent de vos terres, sûrement elles sont voisines de la Terre Promise. » Mais le comte s'attirait des éloges plus hyperboliques; il (2) méritait d'être comparé à Hercule, nettoyant les étables d'Augias, ou limant les dents au monstre de l'Inquisition. Dans une pièce de vers intitulée *Ode à mon vaisseau*, Voltaire s'écriait (3) :

Va plutôt vers ces monts, qu'autrefois sépara
Le redoutable fils d'Alcmène,
Qui dompta les lions, sous qui l'hydre expira,
Et qui des dieux jaloux brava toujours la haine;
Tu verras, en Espagne, un Alcide nouveau,
Vainqueur d'une hydre plus fatale,
Des superstitions déchirant le bandeau,
Plongeant dans la nuit du tombeau,
De l'Inquisition la puissance infernale!

Ce ne fut pas avec l'Inquisition qu'Aranda entra en lutte. Sans doute ce mot est choisi par Voltaire pour désigner, en style noble et imprécis, la conduite que tint le président, à l'égard du clergé et des disciples de Saint-Ignace. C'est dans le détail de ces affaires que l'on va

(1) *Œuvres de Voltaire*, édit. de 1820, t. LIV, p. 342.
(2) *Id., ibid.*, t. XXXIII, p. 421.
(3) *Poésies de Voltaire*, t. IV, édit. de 1821, p. 172 et 173.

Digitized by Google

entrer, en examinant successivement le procès dirigé contre l'évêque de Cuenca et l'enquête secrète, instruite contre les jésuites, avant leur expulsion.

Don Isidro Carvajal y Lancaster, évêque de Cuenca, frère de l'ancien ministre de Ferdinand VI, avait écrit, le 15 avril 1766, une lettre au confesseur Eleta, dans laquelle il se lamentait de la persécution que souffrait l'Eglise. L'Espagne, selon lui, *humainement perdue, ne courait pas, mais volait vers sa ruine.* Il regrettait que la vérité ne parvînt pas aux oreilles de Charles III. L'impie Achab, plus heureux en cela que le roi Catholique, entendait au moins les rudes leçons des prophètes. Il voyait avec douleur que le nom du P. Eleta devenait aussi odieux que celui d'Esquilache. Aussi exhortait-il ce moine à se montrer aussi courageux, auprès du souverain, que le cardinal Baronius, auprès du pape Clément VIII. Celui-ci avait osé dire au Saint-Père : « Si Votre Sainteté ne lève pas la censure dont le roi de France est frappé, qu'elle cherche une autre personne pour l'absoudre de ses péchés; quant à moi, je ne le peux pas. D'après le sentiment de Carvajal, la perte de l'Espagne résultait de la persécution de l'Eglise, pillée dans ses biens, outragée dans ses ministres, attaquée dans ses immunités. Ces choses étaient suffisamment claires, pour ceux qui vivaient loin de la cour et qui n'étaient pas aveuglés par les exécrables blasphèmes, répandus dans les gazettes et les journaux.

Un écrit aussi violent venait à un moment d'autant moins opportun que, depuis neuf jours à peine, des émeutes avaient éclaté, dans le diocèse de cet évêque. C'était une coïncidence fâcheuse. Le P. Eleta n'osa pas garder pour lui seul une pareille lettre et la communiqua au roi. Celui-ci fut tout surpris d'apprendre qu'on le considérait comme un persécuteur de l'Eglise et, le 9 mai, adressa à Don Isidro le billet suivant : « De toutes les épreuves qui pourraient m'advenir, mon cœur serait moins ému que

Digitized by Google

du malheur de mes sujets, confiés à moi par Dieu, aimés par moi, comme mes enfants. Je ne désire rien tant que leur bien, leur soulagement et leur joie; mais, par-dessus tout, ce qui m'afflige, c'est que vous disiez à mon confesseur que, dans mon royaume catholique, l'Eglise souffre la persécution; qu'Elle est pillée dans ses biens, outragée dans ses ministres, atteinte dans ses immunités. J'estime au plus haut prix d'être le fils aîné d'une si Sainte et si Bonne Mère, je ne me fais gloire davantage d'aucun titre que celui de Catholique. Je suis prêt à répandre mon sang, pour le conserver. Mais vous dites que la lumière n'est pas parvenue à mes yeux. Vous pouvez vous expliquer loyalement et librement, avec une sainte ingénuité, pour approfondir cette grave matière, afin que j'accomplisse, comme il convient, le devoir que Dieu m'a confié. »

Quand l'évêque de Cuenca vit le roi tout disposé à l'entendre, il lui adressa, le 23 mai, l'énumération de ses plaintes dont voici l'analyse : l'Eglise était pillée dans ses biens, parce que l'*Excusado* (1) autrefois recouvré, selon certaines conventions, était administré à l'heure présente par des fonctionnaires du Trésor royal. Il en résultait que le clergé payait davantage; les Tercias Reales (2) ne contribuaient pas à la réparation des temples; les conventions relatives à l'Excusado étant abolies, beaucoup d'ecclésiastiques se trouvaient sans revenu et l'on ne réparait que lentement de telles injustices. L'impôt des Diezmos Novales (3) avait été

(1) Aff. étr., Espagne, t. DILV, f° 371. La cour de Rome avait accordé à Philippe II, sous prétexte de combattre les Maures, le droit de percevoir, dans chaque province, la dîme entière sur les propriétés. Le clergé d'Espagne, trouvant cette concession excessive, passa une transaction avec le roi. Les chapitres et les évêques s'engagèrent à lui verser annuellement deux millions de réaux.

(2) Tercias Reales ou les deux neuvièmes des dîmes perçus par le Trésor royal.

(3) Cette contribution était relative aux canaux d'arrosement. Le pape avait concédé au roi d'Espagne, qui en devait faire la dépense, la dîme des terres arrosées, qui seraient annuellement défrichées. C'était une matière

Digitized by Google

mis en pratique tout récemment avec de grands abus. On ne pouvait espérer qu'ils seraient corrigés, car les ministres accablaient de contributions les biens transmis aux établissements de main-morte, depuis le Concordat de 1737; car les ecclésiastiques séculiers qui, se conformant aux canons, vendaient soit les produits de leur industrie, soit les fruits des biens qu'ils prenaient à ferme pour les cultiver ou les administrer, étaient frappés des impôts de Cientos y Alcabalas (1).

« La connaissance que j'ai de ces maux, ajoutait l'évêque, me fait crier vers V. Majesté, comme à mon Roi, Juste et Catholique, afin d'y remédier... La félicité des Etats ne consiste pas, Sire, à grossir le Trésor royal, car il n'est pas puissant le souverain dont les sujets sont obérés et sans richesses... » Carvajal prenait à partie Campomanès, déclarant que, par toutes ses manœuvres, cet homme avait réussi à persuader que le clergé était un membre pourri de la République, son ennemi et son tyran.

Il se plaignait de ce que les sacristains et les bedeaux fussent pris par le service militaire; que des tonsurés et des clercs, engagés dans les ordres mineurs, fussent, avec leurs habits, conduits à la prison; que les coupables de crimes ou de délits fussent arrachés des églises où ils invoquaient le droit d'asile; qu'Esquilache, dans la crainte de la disette, eût exigé du clergé non seulement ses provisions de grains, mais l'eût obligé même à prêter ses bêtes de somme pour le transporter.

« Depuis six années que V. M. a commencé son règne

féconde en procès, entre l'administration et le clergé, parce que les canaux ne furent qu'imparfaitement exécutés. Cependant, Esquilache voulait percevoir les novales non seulement sur les terres indiquées par la bulle de concession, mais aussi sur toutes celles qui avaient été défrichées, en Espagne, depuis la date de la bulle et encore sur celles qui seraient défrichées à l'avenir. (Aff. étr., Espagne, t. DILV, f° 371.)

(1) Cientos y Alcabalas. Droits perçus sur la vente des marchandises.

Digitized by Google

et que tout ce que je viens d'énoncer s'est produit en Espagne, Dieu a permis que les ennemis de l'Eglise se soient emparés de l'importante place de la Havane, qu'il ait fallu céder aux hérétiques une partie des domaines catholiques, que vos nombreuses flottes et les produits des Indes soient tombés entre leurs mains, que beaucoup de navires aient été détruits sans combat, que votre armée se soit épuisée, presque dans son propre pays, sans bataille, que le peuple se soit soulevé, que le royaume se trouve sans défense suffisante, que la Nation espagnole soit le jouet de ses ennemis, que l'hérésie se propage et que l'Eglise soit opprimée, douloureusement affligée de se voir disputer ses droits les plus sacrés dans des états catholiques. »

La virulence de ces récriminations blessa le roi; ses conseillers, et en particulier Campomanès, si malmené par l'évêque, n'étaient que trop disposés à suggérer des mesures violentes. Ce dernier ne voulait rien moins que chasser le prélat du royaume, comme un criminel d'Etat.

Le rôle d'Aranda, dans toute cette affaire, paraît avoir été assez effacé. Il y fut mêlé en qualité de président du Conseil de Castille, mais la tâche principale revenait aux fiscaux Don José Moñino et Don Rodriguo Campomanès. C'étaient eux qui avaient à réfuter, d'après les documents juridiques, les allégations de l'évêque de Cuenca. Le P. Miguelez fait allusion à l'intervention d'un personnage, qui empêcha l'exil de Carvajal, « afin que le fanatisme ne le vénérât pas comme un martyr ». L'auteur de *Jansenismo y Regalismo* ne nomme pas celui qui s'opposa aux violences de Campomanès, et il se pourrait que ces conseils eussent été donnés par le comte d'Aranda. On choisit une méthode plus habile, celle de compromettre ce prélat vertueux, mais naïf et imprudent, dans un long procès devant le Conseil de Castille où il eut à se débattre contre des juristes aussi experts que Don José Moñino. Celui-ci s'efforça de prouver

Digitized by Google

l'inexactitude des faits invoqués et le bon droit de la couronne pour la perception des impôts, contre lesquels s'élevait Don Isidro. Sans entrer dans la discussion ardue de ces questions administratives, on peut reconnaître que la contribution de l'Excusado, établie en 1572, ne correspondait plus, en 1761, à la valeur des biens du clergé, celui-ci ayant accru ses revenus. Quant aux *diezmos novales*, la plainte de Carvajal était d'autant moins opportune qu'une junte avait été réunie pour en réformer les abus. Enfin, il avait protesté contre les mesures prescrites par Esquilache, pour le transport des grains, au moment de la disette. On prouva que le clergé s'était dérobé aux ordres du ministre. Mais ces critiques contre l'administration de l'ancien ministre des finances permirent d'englober l'évêque parmi les mécontents, instigateurs des soulèvements en Espagne. Au cours du procès, il lui échappa un aveu. Il reconnut qu'il n'était pas l'auteur du mémoire incriminé; qu'il avait confié cet ouvrage à son secrétaire, son homme de confiance. Don Isidro fut considéré alors comme l'instrument inconscient d'un parti; aussi on le traita avec une dédaigneuse indulgence et on se borna à l'humilier. Cité à comparaître devant le Conseil de Castille, dans l'hôtel du comte d'Aranda, Carvajal essaya de se dérober à cette injonction, sous différents prétextes; mais enfin il dut obéir. Le 14 juin 1768, il s'assit sur un tabouret, en face du président, le Conseil étant présent. D'Aranda lui commanda de se lever et lui adressa la mercuriale suivante que le prélat entendit debout : « Votre Seigneurie Illustrissime comparait devant le Conseil afin d'entendre l'expression du déplaisir royal pour les motifs que vous savez et que je ne répéterai pas, Votre Seigneurie les connaissant. Le greffier du Conseil vous remettra une circulaire, qui est adressée à tous les évêques, et à laquelle vous répondrez lorsque vous aurez regagné votre diocèse. » On lui présenta la cir-

Digitized by Google

culaire, et, sur-le-champ, Carvajal déclara qu'il ressentait la plus amère douleur d'avoir déplu au roi; maintenant, ajouta-t-il, puisque Votre Altesse « m'indique, dans cet écrit, ce que je dois faire, je tâcherai, à l'avenir, d'y conformer ma conduite et ma respectueuse obéissance ». Ce fut avec cette attitude contrite qu'il prit congé du président, lui faisant une profonde révérence et montant aussitôt en voiture (1). La conduite du comte d'Aranda fut beaucoup plus active dans l'instruction de ce qu'on appelle la *pesquisa secreta.*

IV

On désigne, sous ce nom, l'enquête, qui eut pour but de découvrir les auteurs de la révolte de Madrid. On a reproché, non sans fondement, au comte d'Aranda de s'être laissé emporter par son zèle antireligieux et par sa haine contre la Compagnie. Des arrestations furent opérées. On prétendit découvrir que les jésuites avaient provoqué les émeutes dans la capitale afin de ramener au pouvoir l'ancien ministre de Ferdinand VI, la Ensenada. La procédure, dirigée contre les inculpés, fut trop partiale pour qu'on puisse accepter, sans réserve, la sentence du tribunal d'exception devant lequel on les traduisit.

On connaît l'autorité morale dont jouissait le « Royal et Suprême conseil de Castille (2) ». C'était le premier corps de l'Etat espagnol, l'organe essentiel de la vie politique dans la péninsule. Il se composait d'une trentaine de

(1) Ces détails ont été empruntés au P. Miguelez, *ouvr. cit.*, p. 331; Ferrer del Rio, t. II, p. 201, et *Coleccion de Rivadeneyra*, t. LIX, *Obras originales del Conde de Florida Blanca, expediente del obispo de Cuenca.*

(2) Desdevises du Dézert, *le Conseil de Castille au dix-huitième siècle. Revue historique*, t. LXXIX, année 1902.

Digitized by Google

magistrats, qui élaboraient et promulguaient les lois, nommaient aux emplois civils, contrôlaient l'administration et rendaient la justice en dernier ressort. Les hommes qui y siégeaient se recommandaient, en général, au respect, par leurs vertus privées, la noble simplicité de leurs manières et la régularité de leurs mœurs. Aranda voulut couvrir ses actes du prestige, qui s'attachait à toutes les décisions, émanées de ce conseil. Mais, comme il n'était pas assuré de son obéissance, il préféra s'adresser à une juridiction exceptionnelle où figuraient des gens, au dévouement desquels il pouvait se fier et qu'il dénomma Consejo de Castilla en el extraordinario. Le titre de Conseil de Castille figurait en tête de toutes les sentences, rendues par cette commission. C'en était assez pour leurrer l'opinion publique, par cette subtilité administrative. En réalité, les inculpés furent traduits devant un tribunal d'exception, dont la procédure inquisitoriale ne permettait pas de confondre les dénonciations anonymes ou de démentir les témoins suspects, avec lesquels les prévenus étaient rarement confrontés (1).

Aranda choisit pour le seconder Don Miguel-Maria de Nava et le fiscal Campomanès. Il réclama un peu plus tard le concours de Don Pedro Ric et de Don Louis del Valle Salazar. Le 16 octobre, comme la tâche, qui incombait à chacun, devenait de plus en plus considérable, d'autres

(1) Archivo de Simancas Gracia y Justicia, leg. 1009 : « Le 21 avril 1766, S. M. ordonne au comte d'Aranda de procéder à la Pesquisa secreta, et l'autorise à se faire aider du conseiller qu'il voudrait choisir ainsi que d'un des fiscaux. Conformément à ce décret, le comte d'Aranda prend comme auxiliaires D. Miguel-Maria de Nava et le fiscal Campomanès. Le 8 juin, après une délibération de ces trois personnages, une requête est adressée au roi pour la formation d'un tribunal qui procédât avec l'autorité ordinaire du Conseil. Sont nommés : D. Pedro Ric et Dn Louis del Valle Salazar. Le 16 octobre, le comte d'Aranda, par un office, demande que l'on définisse l'autorité de ce Consejo extraordinario et S. M., le 19, déclara qu'il voulait que ce tribunal procédât à la Pesquisa secreta et qu'il exécutât tout ce qu'il estimerait nécessaire au but que S. M. se proposa et développa dans son 1er décret du 21 avril 1766. »

Digitized by Google

conseillers furent appelés pour aider les premiers. Ce furent le comte de Villanueva, Don Andres de Moraver y Vera, Don Bernardo Cavallero, etc.

On exigea de tous ces personnages, par décret du 31 octobre 1766, le serment de garder le plus profond secret sur le nom des témoins, les pièces produites dans le cours de l'instruction et, en général, sur tout l'ensemble de la procédure. La violation de cet engagement serait considérée comme un crime d'Etat. Les ecclésiastiques, qui éclairèrent de leurs conseils les juges laïques, ne furent nommés que lorsque la besogne était terminée et l'expulsion des jésuites en voie d'exécution. Le 9 novembre 1767, en effet, l'archevêque de Burgos, celui de Saragosse, les évêques de Tarragone, d'Albarracin et d'Orihuela furent consultés, mais n'eurent à se prononcer que sur la destination des biens, ayant appartenu à la Compagnie, et particulièrement sur les objets du culte, tels que vases sacrés, argenterie des églises, ornements sacerdotaux, etc. (1).

Dès le 8 juin, avant que le tribunal se fût constitué, parut le rapport de Campomanès. Après quelques phrases préparatoires sur la délicatesse de sa tâche, puisque du soin plus ou moins grand, apporté à l'examen des causes d'une émeute aussi étrange, dépendrait la connaissance des mesures nécessaires pour mettre à l'avenir le gouvernement à l'abri de semblables convulsions, le fiscal continuait en ces termes : « Si le peuple a été séduit, il ne s'est agi, à son égard, que des idées qu'on lui a suggérées sur la vente des comestibles. Il a attribué au gouvernement ce qui est l'effet de la disette et de la stérilité, pendant les

(1) Simancas Gracia y Justicia, leg. 1009, décret du 9 novembre 1767 D'après le P. Antonio ZARANDONA, *Historia de la Extincion y Restablecimiento de la Compagnie de Jésus*, Madrid, 1890, édit. du P. Ricardo CAPPA, t. Ier, p. 272. Dans ce conseil de théologiens figurèrent : Merino, évêque d'Avila, ami du confesseur et ennemi des jésuites; le P. Basilio de Santa-Justa y Rufina, archevêque de Manille, client des Campomanès, et Pinillos, religieux augustin.

Digitized by Google

années antérieures. Mais on peut observer également qu'il a montré la plus grande docilité, lors de la hausse des prix dont on avait obtenu l'abaissement, par la violence... Il n'y a rien chez le peuple qui ne respire le patriotisme et l'amour pour la personne sacrée de V. M.... On observe en même temps que les idées mauvaises, répandues contre l'autorité royale, de la part des ecclésiastiques, leur ont donné un ascendant notable sur le vulgaire; par suite du fanatisme qu'ils ont répandu incessamment chez lui, depuis plusieurs siècles, ils ont plus de pouvoir qu'il ne convient, pour abuser des esprits simples et pour leur peindre les choses à leur guise... Les pamphlets et les satires émanent de personnes privilégiées ou de leurs subordonnés... Dans tout le royaume, il est constant que des semences de révolte ont été répandues, avant les événements; de pareils propos ont été proférés par des ecclésiastiques qui furent seuls les auteurs de ces émeutes. On se faisait un mérite de secouer le respect dû à l'autorité légitime; ces faits ne pouvaient atteindre le peuple, plus disposé à souffrir le despotisme que l'anarchie. On le vit bien quand le marquis d'Esquilache, cet objet de la haine publique, contre lequel s'élevèrent les cris des insurgés, fut déposé. La propagande des prêtres ne cessa pas pour cela, ni les mensonges, ni les pasquinades, ni les satires, ni les déclamations, jusqu'à ce que le gouvernement eût détrompé le peuple qui, docile, rentra en lui-même à la moindre parole de ses magistrats (1). »

Quand le tribunal se fut composé de ses premiers conseillers, Campomanès produisit un nouveau mémoire. « L'enquête, dit-il, est assez avancée maintenant pour que l'on puisse concevoir quelles instigations fomentèrent, animèrent et ordonnèrent, sous le manteau de la religion, sous le couvert de la vertu et même du martyre, une révolution si menaçante, par l'extraordinaire secret, l'ordre et

(1) Ferrer del Rio, t. II, p. 126 et *seq.*

Digitized by Google

la mesure qui furent gardés, au milieu même du tumulte, ce qui provoque l'étonnement de tous ceux qui y réfléchissent. Le procureur fiscal remarque, dans toutes les ramifications compliquées de cette vaste affaire, un corps religieux qui ne cesse de répandre, même durant la présente enquête, tout ce qui peut attirer à lui les ecclésiastiques et les autres corporations, dans le but d'inspirer une aversion générale contre le gouvernement et contre les maximes, qui contribuent à réformer les abus... Par le système artificieux de caresser chaque classe avec des paroles qui correspondent à leurs intérêts particuliers et à leurs mécontentements, l'émeute s'est préparée, impressionnant cauteleusement les âmes simples et leur faisant croire que de la chambre de la Reine-Mère sortait l'argent destiné à payer ceux qui se mêlaient aux insurgés, pour les exciter. On ne cessait pas, par d'autres récits, aussi fabuleux, de rendre odieux ou déplaisants les personnages de la famille royale, afin d'animer et d'entretenir, dans leur révolte, les faibles et les fanatiques qui servirent d'instrument à cette catastrophe préméditée, et afin également de dépister les recherches, en dissimulant le comité central, duquel purent surgir ces plans si étudiés et une si grande quantité d'argent. » L'unique remède que proposait Campomanès était d'enlever la liberté de répandre de semblables impostures, dont on avait pu constater les prodigieux résultats, en les entendant sortir de la bouche de personnes vouées à Dieu par leur état. En éclairant le peuple, on l'empêcherait d'être le jouet d'une crédulité si pernicieuse, et les ecclésiastiques ne se prêteraient plus à colporter de telles calomnies. Privé de tels auxiliaires, réduit à lui-même, ce corps, qui cherche de toute part à subjuguer le trône, qui se croit tout permis, pour arriver à ses fins, cesserait d'être dangereux (1).

(1) Ferrer del Rio, t. II, p. 128 et *seq.*

Digitized by Google

Ces citations de Campomanès ont été reproduites, en grande partie, parce qu'elles montrent, mieux que tout commentaire, l'esprit qui animait le tribunal, auquel ce procureur adressait de semblables rapports. A travers ce style diffus et emphatique, apparaît une haine violente contre la Compagnie, qu'elle charge et rend responsable de toutes les émeutes survenues en Espagne et particulièrement à Madrid.

Qu'avaient de fondé ces dénonciations? On peut contrôler de telles assertions par d'autres témoignages. Le corrégidor de Madrid, Don Alonso-Perez Delgado, ne considérait pas les jésuites comme les auteurs du soulèvement, dans la capitale (1). Il niait même qu'ils eussent écrit les pamphlets, répandus par la ville, et les attribuait à de simples oisifs. Le nonce, dans ses dépêches au cardinal secrétaire d'Etat, Torregiani, lavait de tout soupçon l'ensemble du clergé, en y comprenant les jésuites. Aranda lui-même déclarait à Roda que la haine seule contre les Italiens et contre Esquilache, en particulier, avait provoqué l'émeute! Il prétendait savoir, par ses espions, que des hommes du peuple voulaient tuer ce ministre, le jeudi saint et s'étaient accusés de ce projet, à confesse. Le marquis d'Ossun, observateur peu clairvoyant, il est vrai (2), ne parle que de dominicains ou de franciscains, circulant parmi les insurgés. Il loue les moines de leur zèle pacificateur et les représente, le crucifix à la main, calmant les colères et entraînant quatre mille personnes autour d'une statue de la Vierge, portée en procession, au bruit des cantiques, sous les fenêtres du roi.

Les jésuites furent-ils les instigateurs des émeutes espagnoles et leur influence s'exerça-t-elle particulièrement à Madrid? C'est ce qu'il est bien difficile de prouver. Ces religieux étaient trop prudents pour aller se mêler

(1) Danvila, t. III, p. 9.
(2) Aff. étr., Espagne, t. DILV, f° 227.

Digitized by Google

à la canaille et l'exciter dans les rues, bien que certains dénonciateurs aient rapporté qu'ils avaient vu au milieu des mutins le P. Isidore Lopez, acclamant le marquis de la Ensenada. Il est plus probable qu'ils agirent sur les esprits d'une manière beaucoup plus cauteleuse; par des conversations privées, par des plaisanteries, dirigées contre le gouvernement, qu'ils sentaient leur être hostile et échapper de plus en plus à leur influence. Leurs interlocuteurs consignaient leurs paroles dans des écrits qu'ils répandaient dans le public; quelquefois même, ces religieux rédigeaient eux-mêmes les libelles contre le roi et ses ministres. Pourtant il n'est pas à présumer qu'ils s'attaquèrent à Esquilache, ce personnage n'étant pas hostile à la Compagnie. Mais il paraît très vraisemblable que certains jésuites se compromirent et que leur institut essaya de dégager sa responsabilité, en les désavouant. On ne comprendrait pas sans cela la démarche de l'un des plus illustres membres de la Société, apparenté au duc de Grenade, le P. Idiaquez. Le 20 septembre 1766, ce jésuite adressa à l'un des ministres une lettre pour déclarer qu'il était très soucieux et très mortifié d'excès, commis par ses subordonnés; qu'il avait destitué de son emploi le plus coupable et qu'il était résolu à punir les autres, suivant l'importance de leur faute (1). Mais il suppliait le roi, dans sa piété, de ne pas confondre l'innocence du corps tout entier avec la culpabilité de quelques individus, emportés peut-être par un excès de zèle pour défendre l'honneur de leur Ordre. Il y eut des imprimeries clandestines, découvertes à Vitoria et des manœuvres pour soustraire les inculpés au tribunal d'Aranda. Ainsi, le recteur du collège des jésuites envoya à un de ses confrères de Saragosse, le P. Mauro de la Fuente, les *Lettres du docteur de la sagesse*, avec d'autres papiers. Lorsque Don

(1) Danvila, t. III, p. 23, Simancas Estado leg. 7911.

Digitized by Google

Juan-Francisco Venero, juge d'instruction, vint pour les saisir, il se trouva devancé par le tribunal de l'Inquisition. Le P. Mauro, usant d'un artifice, avait dénoncé ces œuvres au Saint-Office, comme n'ayant pas l'autorisation nécessaire, et il les avait remises à son père, Don Andrès, secrétaire de ce tribunal (1). A Pampelune, Don Francisco-Ramon Solano, curé et parent du recteur du collège des jésuites dans cette ville, se prétendit revêtu d'une mission, par le tribunal de l'Inquisition et enleva de la boutique d'un libraire appelé Domech un ouvrage intitulé *Annales des jésuites*.

Un imprimeur de Bayonne (2), nommé Trébos, était accusé de répandre, en Espagne, des livres français, traduits en castillan, sur le procès des jésuites devant les Parlements de France. Le P. Joseph Martinez, de la province d'Aragon, faisait venir au collège de Saragosse des livres de France, relatifs à la cause de ses confrères, dans ce royaume, et pleins d'insultes contre Choiseul. Dans ce même collège se gardaient d'autres ouvrages, venus d'Italie, sur les événements de Portugal et de France concernant la Compagnie. On les conservait, en attendant l'occasion favorable de les publier. Cette collection d'écrits suspects avait été faite de l'aveu du recteur, le P. Juan-Antonio Arnal.

Les jésuites ne niaient pas l'existence de pareils dépôts. Ils alléguaient seulement qu'il était tout naturel de connaître les accusations dont on les chargeait et ce qui était écrit, pour leur apologie. Ils ajoutaient qu'on se montrait bien sévère pour de pareils livres, tandis que ceux, composés contre la religion, ou même la monarchie, circulaient impunément.

Au courant de toutes ces nouvelles, Tanucci ne s'em-

(1) Ferrer del Rio, t. II, p. 132.
(2) Simancas Gracia y Justicia, leg. 1009, billet de Roda à Aranda, sans date, et une lettre du 15 septembre 1766.

Digitized by Google

barrassait guère de distinguer les innocents des coupables. Il accusait en bloc la Société et ne doutait pas que les satires ainsi que les pamphlets ne fussent un *poison jésuitique* (1). N'importe quel souverain n'en attendrait pas davantage pour chasser cet ordre de son royaume. On savait bien que ces religieux, partout les mêmes, étaient des séditieux, ennemis des rois et des nations, des voleurs publics, pleins de vices, et des athées. Il craignait seulement que, pour prendre une résolution grande et générale comme celle du roi de France, « les bras ne manquassent au roi Catholique ». Le confesseur lui paraissait insuffisant et Grimaldi n'était qu'un Génois disposé à tous les compromis (2).

Plusieurs arrestations furent opérées; parmi les procès les plus importants, on citera celui de Don Miguel-Antonio de la Gandara, de l'abbé Hermoso et de Don Benito Navarro.

Le premier, accusé d'avoir été compromis dans la révolte de Madrid et d'être complice des jésuites, fut enfermé dans la citadelle de Pampelune. Il y mourut le 5 octobre 1783.

L'abbé Hermoso était prévenu d'avoir entretenu une correspondance séditieuse et satirique contre le ministère et le gouvernement, ainsi que d'avoir joué un rôle important dans l'insurrection. Ce fut par sa permission que le carrosse du cardinal-patriarche put franchir la porte de Ségovie, à Madrid, et se rendre à Aranjuez. Hermoso n'eut qu'à dire quelques mots à l'oreille du chef, qui commandait le poste de garde. Etait-il vraiment coupable? C'est ce qu'il est presque impossible de contrôler; mais on relève dans son procès des détails bien particuliers et bien caractéristiques, qui vicient l'équité de la sentence, rendue contre lui. On lui interdit de parler en secret avec

(1) Lettre à Centomani, 2 juillet 1766.

(2) Lettre à Azara, 9 août 1766; *id.*, 15 août. Ces citations sont empruntées à Danvila, t. III, p. 14, 15, 16.

Digitized by Google

son avocat, il y eut toujours un commissaire présent pendant leur entretien, l'avocat ne lut qu'une fois au greffe la déposition des témoins, et on refusa de lui en laisser prendre un extrait. Il était impossible de tout retenir de mémoire et d'y répondre pertinemment (1).

Enfin, un des procès les plus curieux qui furent instruits est sans contredit celui de Benito Navarro (2).

Avant d'être reconnu coupable, Benito avait été dénonciateur. Le 28 octobre 1766, il signalait au comte d'Aranda un certain Baranchan qu'il disait l'auteur de différents pamphlets. Cet individu était, comme il en existait beaucoup en Espagne, un étudiant pauvre qui servait de domestique à un nommé Flores, tout en continuant tant bien que mal ses études. Au dire de Navarro, Baranchan avait rédigé ces libelles, dans une cellule du couvent de la Rédemption, appartenant aux Trinitaires chaussés. Il avait inséré, dans le texte, des expressions qui pouvaient les faire attribuer au marquis de Valdeflores. Enfin, toujours d'après Navarro, Baranchan s'était mon-

(1) Archivo de Simancas Gracia y Justicia, leg. 582, aff. Hermoso, rapport de Don José Payo Sanz à Don Manuel Ventura Figueroa, 30 décembre 1780; les détails sur la Gandara sont empruntés au même legajo. Voir dans ZARANDONA, *ouvr. cité*, t. Ier, p. 279, les détails suivants sur Hermoso. Il y eut quatre témoins à charge : l'un se disait serviteur du P. Lopez, et les autres, domestiques dans le même collège. Hermoso soutint qu'il n'avait pas été, pendant l'émeute, au milieu des insurgés, mais qu'il était resté dans l'appartement du roi, où tout le monde avait pu le voir. Il déclara qu'il ne visitait aucun jésuite. Un des témoins cités, qui se donnait pour domestique de Lopez, avoua s'être trompé, en confondant Hermoso avec un abbé Juarez. La Gandara était archidiacre de Murcie. Trois chefs d'accusation furent dirigés contre lui : 1° de résider à Madrid, malgré l'ordre du président Aranda; 2° son amitié avec le P. Lopez; 3° ses conférences secrètes avec ce jésuite. Il se justifia de la première accusation, reconnut être l'ami du P. Lopez, mais nia les conférences secrètes. Celui qui venait le visiter était son confesseur, le P. Ferrer, moine augustin. Le Conseil l'exila à quarante lieues de la cour; pendant son voyage, sous prétexte qu'il cherchait à gagner le Portugal, on l'enferma au château de Pampelune, où sa captivité fut si étroite qu'on lui interdisait même de lire son bréviaire.)

(2) DANVILA Y COLLADO, t. II, p. 389; biblioth. Lepaige, *Nouvelles ecclésiastiques*, du 6 juin 1768. (Aff. étr., Espagne, t. DL, f° 142, et Aff. étr., Mémoires et Documents, Espagne, t. CLVI, f° 111.)

Digitized by Google

tré un des plus actifs parmi les émeutiers, brisant les vitres d'un sieur Hermosilla, cherchant même à brûler sa maison, délivrant les filles publiques de leur prison, composant le *Contre-Edit*, circulaire adressée aux insurgés afin de les exhorter à ne pas observer les ordres royaux, lorsque les alcades eurent affiché un décret du souverain, interdisant d'écrire des pamphlets.

Interrogé sur ces faits, Baranchan répondit en dénonçant à son tour Navarro, qu'il accusa d'être tout dévoué aux jésuites. Il était lié avec le P. Benavente, avec le P. Lopez et d'autres religieux dont il ignorait les noms, mais qui avaient apporté de Rome, à Navarro, plusieurs reliques, parce qu'il faisait partie de leur congrégation. Il lui avait souvent entendu dire que la Société l'avait récompensé de ses peines, au Paraguay. Baranchan avait vu, entre ses mains, une estampe enluminée, qui représentait un arbre. Les différentes provinces de la Compagnie en étaient les branches, et chaque feuille portait l'indication d'une maison de la Compagnie et des membres qui y logeaient. La branche du royaume de Portugal était entièrement coupée, celle de France ne tenait plus au tronc que par l'écorce. Il n'y avait que les branches d'Allemagne et d'Italie qui conservaient toute leur sève et leur verdeur.

Il est à remarquer que Navarro ne fut pas confronté avec Baranchan, mais avec le patron de celui-ci, nommé Florès. Celui-ci indiqua l'emploi du temps de son domestique pendant l'émeute. Sa déposition concordait mal avec la délation; aussi Navarro parut-il très troublé. Il avoua qu'il devait changer ses déclarations; et, comme le commissaire chargé de l'instruction le pressait davantage, il confessa avoir menti et s'informa si sa peine serait adoucie, en cas d'aveu. Le commissaire n'osa rien promettre; alors Navarro se refusa à répondre aux autres questions, alléguant qu'il était trop ému pour en dire davantage.

Digitized by Google

Enfermé en prison, ainsi que Baranchan, il montra beaucoup d'agitation, fit appeler le commissaire et demanda à être conduit devant le président du Conseil de Castille; enfin, comme s'il ne pouvait porter plus longtemps le poids de sa faute, il avoua que, s'il avait dénoncé Baranchan, c'était conformément aux injonctions des PP. Benavente et Gonzalez. Là s'arrêtèrent ses déclarations. On le mit aux fers, parce qu'il s'obstinait dans son silence. Ces mauvais traitements le décidèrent enfin à parler.

Navarro raconta qu'il allait fréquemment voir le P. Benavente dans sa chambre. Un jour ce jésuite lui dit : « Vous pouvez faire quelque chose d'avantageux pour la Compagnie et qui soulagerait plusieurs innocents. » Comme Navarro se montrait bien disposé, le père ajouta : « Vous n'êtes pas lié d'amitié avec un ecclésiastique appelé Don Sylvestre Palomarès, ni avec Don Juan Baranchan. Vous devriez déposer contre eux devant le président du Conseil de Castille, car ces gens nous ont sans doute dénoncés. Ce sera un moyen de les discréditer dans l'esprit de Son Excellence et de leur faire attribuer la responsabilité des pamphlets. » Le P. Benavente endoctrina Navarro, lui enseigna ce qu'il devait dire, lui recommandant surtout de charger Baranchan et Palomarès. Devant l'hésitation de Navarro, le jésuite le fortifia contre ses troubles de conscience. Il ne péchait nullement, par cette dénonciation. Elle tendait à la plus grande gloire de Dieu, à l'honneur de la Compagnie et à l'avantage de plusieurs. Le père ajouta que, si son habit ne le rendait pas suspect, il aurait agi lui-même. Il cita à l'appui de sa thèse quelques textes latins, entre autres le suivant : *Majorem charitatem nemo habet ut animam suam ponat quis pro amicis suis.* (Il n'y a pas de plus grande charité que de sacrifier sa vie pour ses amis.) Comme Navarro restait inébranlable, le P. Benavente le conduisit à la chambre du P. Ignace Gonzalez et dit en y entrant : « Il ne veut pas. » Gonzalez,

Digitized by Google

sans aucune question et, comme un homme déjà au courant de l'affaire, se tourna vers Navarro, et s'adressant à lui : « Soyez sûr qu'il ne vous arrivera rien de fâcheux, car je parlerai de vous à Son Excellence lorsque ce sera nécessaire. » Navarro se défendait toujours et demandait, tout au moins, d'être accompagné par le P. Martinez, qui fréquentait la maison du comte d'Aranda. Le P. Gonzalez refusa et Navarro finit par obéir.

Le jour de la dénonciation, il revint, la chose faite, dans la chambre du P. Benavente, et ils prirent ensemble du chocolat, tout en causant de ce qui était advenu. Navarro rapporta que le président l'avait interrogé sur un papier intitulé : *le Tribun du peuple.* A ces mots, le père se mit à sourire, en disant : « Oui, c'est un écrit au sujet duquel on fait des perquisitions. » Comme Navarro devait retourner le lendemain chez le président, le jésuite lui ordonna de déclarer que *le Tribun du peuple* avait été vu entre les mains de Baranchan.

Le commissaire demanda alors à Navarro quelques renseignements sur d'autres pamphlets intitulés : *Lettres au duc d'Hijar, au comte Altamira, au corrégidor, le Contre-Edit.* Navarro attribua la plupart d'entre eux au marquis de Valdeflores, fondant sa conjecture d'après des expressions contenues dans le texte et familières à ce personnage. Il se rappelait une parole échappée au P. Benavente : « Je sais bien les affaires du marquis. » En effet, ce religieux le voyait tous les soirs. Quant au *Tribun du peuple*, Navarro en ignorait l'auteur.

Le lundi et le mardi saints, Navarro avait remarqué parmi les pères, et en particulier parmi ceux du collège impérial, qui se tenaient dans la chambre du P. Lasarte, une satisfaction singulière. Il avait entendu le P. Benavente, parlant du renvoi d'Esquilache, dire que cela était très bien, mais que, tant que le confesseur garderait

Digitized by Google

son poste et tant que le Pacte de famille subsisterait, il n'y aurait rien de gagné.

Après les aveux de Navarro, l'innocence de Baranchan paraissant prouvée, on mit ce dernier en liberté. Un mois plus tard, dans la rue de l'Azotado, deux hommes l'assaillirent, le lièrent, lui bandèrent les yeux avec un mouchoir et lui demandèrent ce que devenait le pauvre Navarro. Baranchan répondit qu'il était en prison. Alors on approcha de ses lèvres un verre dont on voulut lui faire avaler le contenu; mais il serra les dents et la plus grande partie de la liqueur se répandit sur ses habits. Les agresseurs le laissèrent étendu par terre et garrotté. A la fin, des passants le délivrèrent et on lui donna, sur sa demande, un verre d'huile, pour le faire vomir. Un pharmacien, en voyant les taches de ses vêtements, reconnut qu'on avait voulu lui ingurgiter de l'eau-forte (1).

Ces détails fort dramatiques prouvent que Navarro avait des amis dévoués, soucieux de le venger; mais il n'en résulte pas que les jésuites aient ordonné cette tentative d'assassinat. Quant aux dépositions de cet homme, elles ne doivent être acceptées qu'avec la plus grande réserve. Cet individu s'était discrédité, par les contradictions de son langage, tour à tour dénonciateur de Baranchan et ensuite des jésuites, ses bienfaiteurs. Ses antécédents le disqualifiaient. A dix-huit ans, il avait fait des faux et trompé la fille d'un homme distingué de Madrid. Malgré d'aussi tristes précédents, il s'était glissé dans la suite de Don Pedro Ceballos, gouverneur de Buenos-Aires, et avait gagné l'Amérique, où il résida longtemps. Son instruction rendait sa responsabilité d'autant plus lourde, et les séductions grossières qu'il prêta au P. Benavente ne pouvaient avoir prise sur un esprit aussi cultivé que le sien. Il était avocat, membre de l'Académie de l'his-

(1) Danvila, t. II, p. 391.

Digitized by Google

toire, érudit et versé dans les sciences, puisqu'il avait rédigé un traité assez curieux sur l'électricité. A Buenos-Aires, il avait siégé comme assesseur du gouverneur. Un homme tel que lui n'était pas assez simple, malgré les conseils de tous les religieux du monde, pour croire que la dénonciation d'un innocent fût licite, s'agît-il même de sauver ses amis (1).

Il restait un moyen bien simple de contrôler les assertions de Navarro : c'était d'interroger les PP. Benavente et Gonzalez. Mais il ne semble pas que ces religeux aient comparu devant le tribunal extraordinaire de Castille.

Enfin, cette assemblée, le 29 janvier 1767, formula son avis, qu'elle soumit au roi Catholique. Ce travail comprenait deux chapitres : l'un, relatif à l'historique de la procédure, dans lequel étaient contenus les motifs et considérations légales sur lesquels cette juridiction fondait la justice et l'opportunité de la mesure qu'elle conseillait; l'autre, consacrée aux détails de l'exécution. La première partie a disparu des dossiers, et le fiscal Gutierrez de la Huerta (2), lorsqu'il fut question, en 1815, de rétablir les jésuites espagnols, ne put la découvrir. Cette perte, selon toute vraisemblance, ne doit pas être attribuée à une négligence, mais à un dessein prémédité. Ce qui confirmerait cette hypothèse, ce sont les lignes suivantes, relevées dans une lettre de d'Aranda au ministre Roda, le 11 septembre 1766, quelques mois avant la *consulta* du Conseil extraordinaire (3). « Nous sommes d'avis, écrivait Aranda au secrétaire d'Etat de grâce et de justic, que si S. M. se résout à rendre ce royal décret, elle n'indique pas l'avis du conseil, mais qu'elle le rende comme de son propre mouvement, au nom de son autorité

(1) *Coleccion de los articulos de la Esperanza sobre la historia de Ferrer del Rio*, p. 325, Madrid, 1859.

(2) Danvila, t. III, p. 39.

(3) Simancas Gracia y Justicia, leg. 1009.

Digitized by Google

royale. » Au contraire, les détails pour l'exécution abondent, et Gutierrez de la Huerta les a consignés au paragraphe 7 de son remarquable rapport. Il mentionne qu'une commission réunie le 20 février 1767, dans laquelle siégèrent le duc d'Albe, Don Jaime Masones, le marquis de Grimaldi, le P. confesseur, Don Miguel Muzquiz, Don Gregorio Muniain et Don Manuel de Roda, examina avec attention l'avis du Conseil extraordinaire, sa sentence et le plan d'exécution. A l'instigation de Roda, elle déclara estimer convenable qu'en publiant le décret, Sa Majesté énonçât qu'elle réservait dans son âme royale les motifs de sa décision. Quant à l'occupation des biens de la Société, leur inventaire et leur séquestre s'exécuteraient avec le concours du pouvoir ecclésiastique, conformément aux lois du royaume (1). Les simples profès suivraient le sort des religieux revêtus des ordres sacrés; on leur accordait 80 piastres par an. Les novices seraient libres de rentrer dans leurs familles, mais, s'ils ne profitaient pas de cette faculté, ils ne recevraient point de pension alimentaire. On s'en rapportait à la sagesse du président de Castille pour les détails que l'on ne prévoyait pas.

Depuis l'avis du Conseil, en date du 29 janvier, jusqu'à l'expédition du royal décret, le 27 février, communiqué au comte d'Aranda le 1er mars et exécuté le 2 avril, un profond silence fut gardé. Seuls connurent le secret des dernières mesures Roda, les deux fiscaux Campomanes et Moñino, ainsi que le président du Conseil de Castille. La copie des dispositions royales fut confiée à des enfants, incapables de comprendre ce qu'ils écrivaient; les protes, les compositeurs de l'imprimerie furent gardés par la force armée jusqu'à l'achèvement de leur tâche.

Néanmoins, on se doutait qu'il se préparait quelque

(1) DANVILA, t. III, p. 40 et *seq.*

Digitized by Google

chose de grave contre les jésuites. Trop de gens, ne fût-ce que dans l'assemblée du 20 février, avaient été dans la confidence pour qu'il ne transpirât pas au dehors quelque nouvelle. Avant l'exécution, Tanucci, dans une lettre du 7 mars, adressée, à Paris, à Castromonte, saluait d'accents enthousiastes l'aurore des temps nouveaux, la ruine des sciences gothiques et monacales, la supériorité prochaine de l'Espagne sur la France et l'Angletrre, nations vaines de leur principauté intellectuelle. Mais il laissait entendre que l'expulsion des jésuites ne lui suffisait pas. Il espérait qu'Aranda, comparé à Hercule, détruirait tous les monstres qui peuplent les cloîtres.

Dans sa pragmatique sanction, Charles III se taisait sur les motifs qui avaient inspiré sa résolution. Par cette réserve, il voulut, sans doute, éviter de donner prise à une contestation que le Saint-Siège n'eût pas manqué de soulever, en discutant la valeur de ses accusations, contre la Société de Jésus. Ce silence et la disparition d'une partie de la procédure, poursuivie devant le Conseil extraordinaire, ne permettent pas de déterminer d'une façon précise la cause d'une mesure aussi violente et aussi générale. Certains historiens ont vu, dans l'obstination implacable que montra Charles III à détruire la Compagnie de Jésus, une haine provoquée par une injure dirigée contre sa mère. On lui aurait montré une prétendue lettre du général Laurent Ricci, dans laquelle la légitimité du roi d'Espagne était mise en doute, et où on soutenait qu'il était le fils d'Albéroni (1). Ces histoires scandaleuses

(1) Voir la *Vie du P. Pignatelli*, par le P. NONELL, t. Ier, p. 158. L'auteur attribue l'histoire de la bâtardise à un Portugais nommé Perez; son traducteur serait un Espagnol, nommé Mañalic. On soutint que ce papier avait été trouvé dans la cellule du P. Joaquin Navarro, recteur du collège impérial de Madrid, où on l'aurait glissé pendant que les religieux étaient à la chapelle. Dans *Esperanza*, p. 341, cette prétendue lettre de Laurent Ricci, qui est fabriquée par un Portugais, serait l'ouvrage du duc d'Albe. On voit par ces contradictions combien il faut se tenir en garde contre une semblable explication, aussi peu fondée. On retrouve une autre anecdote sur la bâtar-

Digitized by Google

n'ont jusqu'à présent aucune valeur historique et ne s'appuient pas sur des documents authentiques.

Quand on parcourt un billet de Charles III à Tanucci, daté du 23 juin 1767 (1), on croit être sur la piste d'une découverte. Le roi fait allusion à des révélations, à des confidences que le ministre a divulguées à Ferdinand IV. « Je vois, d'après ce que tu me dis, écrit Charles III, que tu as confié en secret au roi, mon très aimé fils, ce que je t'ai écrit le 12 du mois passé relativement aux jésuites, et ce que tu me cites me montre que tu l'as compris dans le sens que j'entendais t'écrire. Je t'approuve beaucoup de l'avoir dit... Tout est ainsi, il n'y a rien de plus certain et je vois bien que les choses ne peuvent demeurer dans le même état; car, pour beaucoup de raisons, rien de bien n'est à espérer et tout mal est à prévoir. Non seulement il est prudent mais encore nécessaire de le prévoir pour éviter ce dont je t'ai parlé. Le Roi veut connaître mon avis; tout ce qui devrait être dit à ce sujet est trop long et trop nombreux sont les documents qu'il faudrait lui mettre sous les yeux, au sujet de la conduite à tenir à Naples et de celle observée ici. Comme on a découvert et qu'on recueille encore une multitude de papiers dans leurs collèges, j'ai ordonné à Roda de t'écrire. Il te mandera tout le nécessaire; sur cette matière, tu peux correspondre avec lui et Grimaldi. Ils sont informés de tout ce qui se passe ici. »

Nulle trace de cette lettre confidentielle à laquelle le roi fait allusion. M. Danvila y Collado cite comme trou-

dise de Charles III dans la *Vie du P. Pignatelli*, t. Ier, p. 163. Deux jésuites, les PP. Bernard Ricio et Tomas Larrain, procureurs de la province de Quito, furent envoyés à Rome; avant de quitter l'Espagne, le P. Mourin leur confie une lettre qu'un personnage de distinction l'a prié, au nom du nonce, de remettre au cardinal Torregiani. Ce papier était scellé aux armes de l'ambassadeur du Saint-Père. A Figuières, les bagages des jésuites sont ouverts, on décachete la lettre et on découvre que ce n'est autre chose que le pamphlet sur le commerce adultérin d'Elisabeth Farnèse et d'Albéroni.

(1) Danvila, t. III, p. 70.

Digitized by Google

vaille une dépêche de Roda. datée du 23 juin. Elle ne contient qu'un long réquisitoire contre le mauvais esprit des jésuites, leurs critiques perpétuelles des mesures gouvernementales et leur attachement à l'Angleterre. Le ministre ajoutait que, pour éclairer le jeune roi, il lui ferait transmettre *les instructions secrètes des jésuites*, et que Sa Majesté constaterait ainsi leur impiété, leur irréligion, leur politique perverse. Tanucci remerciait Roda et lui disait qu'il possédait ces instructions, trouvées, paraît-il, dans la chambre du P. Mota, recteur du collège de Vitoria. Dans cette correspondance, en dehors d'accusations vagues, on ne rencontre rien de précis contre la Compagnie. Cependant, d'après l'ensemble des faits qui ont été exposés, il paraît vraisemblable de croire que Charles III fut très fortement ébranlé par les émeutes qui éclatèrent en Espagne. Depuis longtemps hostile et défiant à l'égard de la Compagnie, il ne fut pas difficile d'agir sur son esprit. Certaines imprudences commises furent habilement grossies aux yeux du monarque; son entourage exploita adroitement sa frayeur. Il imputa à l'Ordre entier des fautes particulières, le considéra comme une société de conspirateurs dont il fallait débarrasser l'Espagne. La cause des ennemis de la Société était gagnée d'avance auprès du roi. Sa mère, Elisabeth Farnèse, un des derniers appuis qui restât aux jésuites, à la cour de Madrid, venait de disparaître; le souverain s'abandonna sans réserve à l'influence de ses conseillers.

Digitized by Google

CHAPITRE VII

L'EXPULSION

I. Exécution du décret dans la péninsule. — II. Dans les colonies : difficultés rencontrées par Bucareli, convocation des caciques, expulsion du collège de Cordoue, au Chili : opposition du clergé dans le Tucuman, visite de Bucareli dans les missions, présentation de Nicolas, le cacique, témoignages de sympathie, exaltation de religieuses, la lettre de d'Alembert. — III. Notification de la Pragmatique sanction au pape, maladie de Pallavicini, refus du pape de recevoir les jésuites dans ses Etats, débarquement en Corse, souffrances des bannis, admission des jésuites dans les Etats pontificaux, intrigues de la cour de Clément XIII.

I

Revêtu de pouvoirs illimités, Aranda put se livrer à l'activité de son zèle, en veillant à l'exécution du décret royal dans la péninsule et les colonies. Il employa tout le mois de mars à ses préparatifs et adressa aux fonctionnaires, chargés de le seconder, une enveloppe fermée, dont ils ne devaient rompre le cachet que le 2 avril, sous peine de forfaiture. Exception fut faite toutefois pour la cour et les circonscriptions voisines, où l'ordre devait s'accomplir dans la nuit du 31 mars au 1er avril. La veille du jour fixé, ainsi le prescrivait l'instruction du comte d'Aranda, jointe à la copie de la pragmatique sanction, on occuperait militairement les accès des collèges et des maisons, habitées par les jésuites; la cloche réunirait la

Digitized by Google

communauté, sans en excepter le frère cuisinier, pour entendre la lecture des ordres royaux; les noms et les titres des religieux seraient consignés par écrit; on procéderait à la saisie des archives, des papiers, de la bibliothèque, des livres, des écritoires. Tout serait enfermé en lieu sûr; un inventaire serait dressé des biens meubles et du trésor de la sacristie. Le président de Castille indiquait ensuite les étapes des différents convois, les localités où ils se concentreraient, les ports où ils s'embarqueraient. Pour les jésuites d'outre-mer, il dicta, à l'intention des vice-rois, présidents ou gouverneurs des colonies, des ordres détaillés et marqua le port de la péninsule où les bannis viendraient provisoirement relâcher, en attendant leur destination définitive.

A Madrid, le 31 mars, à onze heures et demie du soir, les alcades furent prévenus d'avoir à revêtir leurs robes. Déjà, dès l'*Angelus*, un ordre de la police interdit à toute voiture de quitter la ville. Des piquets d'infanterie et le régiment de Bourbon-cavalerie quittèrent leurs quartiers. Ils furent massés sur les places voisines des six établissements que les jésuites possédaient dans la capitale. A minuit, un alcade se rendit à chacune de ces demeures, heurtant avec fracas et commandant d'ouvrir, au nom du roi. La porte, les issues et le clocher occupés par les troupes, il fut enjoint au supérieur de réunir ses religieux dans le réfectoire. Après la lecture de la pragmatique sanction, les alcades permirent aux jésuites de se rendre, dix par dix, dans leurs chambres, pour y prendre leurs chapeaux, leurs manteaux et leurs bréviaires. Des voitures les attendaient, escortées de cavaliers. Ils y montèrent et partirent. Les novices, qui désirèrent accompagner les profès, les suivirent; les autres furent conduits chez les bénédictins du Montserrat, en attendant qu'il fût pourvu à leur sort.

Ce qui se passa dans les autres maisons de la péninsule ne présente pas de détail qui mérite d'être particulière-

Digitized by Google

ment signalé. Partout on rencontra des gens dociles, prompts à obéir aux ordres royaux.

II

Dans les colonies, l'expulsion offrait plus de difficultés, en raison de l'éloignement, du peu de solidité des troupes, du dévouement incertain des fonctionnaires, parmi lesquels se trouvaient encore un assez grand nombre de créatures de la Compagnie.

A Buenos-Aires, par exemple, le gouverneur, Don Francisco Bucareli y Ursua, succédait à Don Pedro Ceballos, homme tout dévoué à la Société de Jésus. Ce dernier avait caché à ses lieutenants la véritable cause de son rappel. Il leur avait persuadé qu'il partait pour l'Europe, avec la certitude d'être nommé ministre de la marine et des Indes. Aussi ses partisans se montraient-ils très indociles et très excités. Bucareli se plaignait d'affronts qu'on ne lui avait pas épargnés, pendant les dix premiers mois de son séjour, d'ennuis de toutes sortes dont il avait été l'objet et qui l'avaient rendu malade (1).

(1) Se référer au recueil de Brabo, *Coleccion de documentos relativos a la expulsion de los Jésuitas*, p. 27, lettre de Bucareli au comte d'Aranda, 4 septembre 1767 : « Quand j'ai pris le commandement, écrit ce fonctionnaire, tout périclitait et seuls, dans la colonie, les Pères demeuraient riches, absolus et insupportables. » L'évêque de Buenos-Aires confirmait ces déclarations et se plaignait de la tyrannie que les jésuites exerçaient sur les consciences, du luxe de leurs églises, du dénuement des paroisses. Dans une lettre du 5 septembre 1767, ce prélat se félicite de l'expulsion : d'après son témoignage, tout était soumis aux jésuites et il n'y avait pas moyen d'obtenir justice des magistrats civils, tous gagnés à la Compagnie. Il parle du monopole des confessions, accaparées par ces religieux; du discrédit dans lequel étaient tombés les autres Ordres, moins puissants. — Dans une visite qu'il fait à un couvent, une religieuse lui réclame un confesseur *extraordinaire*, en lui glissant un billet, qu'il cache dans son gant. La malheureuse prétendait que depuis des années elle se confessait et communiait sacrilègement. (Recueil cité, p. 32.)

Digitized by Google

Les ordres du roi, apportés par le paquebot *le Prince*, étaient arrivés à Montevideo le 31 mai 1767. Ils ne furent transmis au gouverneur que le 7 juin. Les troupes, mal payées, montraient peu de dispositions à obéir; l'argent manquait et les désertions se multipliaient. Pour donner satisfaction aux soldats et les contenir dans le devoir, il fallut emprunter de l'argent à des particuliers (1). Restaient les dangers extérieurs, les complications à craindre de la part des Anglais. Ceux-ci, établis non loin de l'embouchure de la Plata, dans les îles Malouines ou Falkland, en disputaient la possession aux Espagnols; contestation interminable, prétexte tout trouvé pour exciter l'orgueil britannique au sein du Parlement, voisinage dangereux, tout au moins, au moment des agitations provoquées dans le pays, par les ordres de Charles III, à l'égard des jésuites.

Il y avait, en outre, d'autres difficultés d'ordre purement matériel : les longues distances à franchir, la multitude des Indiens soumis à la Compagnie. De Cordoue de Tucuman jusqu'aux missions des Chiquitos, on comptait plus de 600 lieues. Les peuplades étaient réparties en dix villages qui abritaient 20,000 Indiens; celle de Chacos en comptait quinze, habités par 10,000 individus; celle de Guarani, 93,000. Lorsque Bucareli envoya un officier au Chili porter les ordres du comte d'Aranda, ce messager eut à franchir les Cordillères, alors couvertes de neige. A deux reprises successives, cet homme tenta, sans succès, le passage, et ne réussit, une troisième fois, qu'à force d'obstination.

Avant de rien entreprendre contre les missions du Paraguay, Bucareli convoqua à Buenos-Aires les caciques des Indiens. C'était un moyen d'avoir entre ses mains des otages qui répondraient de la soumission des peuplades.

(1) Brabo, même recueil, p. 41, lettre de Bucareli à Aranda, 6 septembre 1767.

Digitized by Google

Ils vinrent en assez grand nombre à son palais, accompagnés de jésuites, que l'on retint à la porte. Le gouverneur, seul avec ces indigènes, leur parla en ces termes : « Enfants, le roi, mon maître, mon souverain et le vôtre, a appris, avec douleur, dans quel esclavage les pères vous tiennent, se rendant maîtres de toutes vos terres, de tous vos biens, et en vous privant de ce que Dieu vous a donné. Il m'envoie ici pour vous mettre, par le secours de ses armes, en possession de ce qui vous appartient et pour vous rendre justice, Sa Majesté voulant que vous soyez libres, dans vos maisons et affranchis de l'esclavage où vous avez été tenus, jusqu'à présent, comme des bêtes de somme. Soyez tranquilles, je vous rendrai justice et ferai en sorte que vous soyez contents (1). »

Comme Aranda le laissait maître de ses actes, il parut préférable au gouverneur de détruire, préalablement, les principales agglomérations, qui pouvaient devenir des foyers de révolte, comme les collèges de Cordoue de Tucuman, de Corrientes, de Santa-Fé et de Buenos-Aires. Le P. Joseph Peramas, natif de Mataro en Catalogne et profès des quatre vœux au grand collège de Cordoue, dans le Tucuman, a laissé un journal rédigé en latin, qui contient les détails de cette expulsion (2).

Quatre heures après le coucher du soleil, le 12 juillet 1767, on entendait un homme crier, à la porte du collège de Cordoue, qu'un moribond réclamait l'assistance d'un prêtre. On ouvrit; la force armée pénétra dans la chambre du recteur, qui se leva et réunit ses religieux, dans le réfectoire. Ils demandèrent, après que leurs noms eurent été pris, la permission de célébrer la messe, car c'était un dimanche. Cette autorisation leur fut refusée. Ils firent

(1) Aff. étr., Amérique, Mémoires et Documents, t. XXXIII, f° 66, lettre signée Molina du 5 janvier 1768.

(2) Journal commencé au mois de juillet 1767 et publié en 1867, cité par Danvila, t. III, p. 140.

Digitized by Google

eur oraison habituelle et attendirent leurs confrères, disséminés dans le voisinage. Le 22 juillet, dans la nuit, ils reçurent l'ordre de monter en voiture. Pendant tout le voyage, ils ne mangèrent, chaque jour, qu'une fois et un repas assez médiocre. Ils marchaient une bonne partie des nuits; enfin, après de grandes fatigues, ils arrivèrent, le 18 août, à l'embouchure du Rio de la Plata, où de petites barques les conduisirent à un navire. Ils s'y entassèrent et l'on ne mit à la voile que le 29 septembre. L'auteur du journal se loue de l'humanité que leur témoignèrent Bucareli et les habitants de Buenos-Aires. Tous, les prenant en pitié, firent passer aux bannis des provisions en abondance ainsi que beaucoup de tabac.

Au Chili (1), au moment de l'expulsion, l'évêque de Santiago convoqua son clergé ainsi que ses chanoines et commença une harangue, qu'il ne put achever, parce que les sanglots l'étouffaient (2). La foule se pressait dans la

(1) Ces détails sont empruntés, en partie, aux journaux rédigés par les jésuites expulsés. Ils ont été réunis, par le P. Carayon, dans son livre intitulé *Charles III et les jésuites de ses Etats d'Europe et d'Amérique*. Se reporter aux p. 213, 307 et 356.

(2) A côté de ces documents, tout à l'éloge de la Société, il est nécessaire de reproduire les idées essentielles que contenaient certaines lettres d'évêques, hostiles à la Compagnie. Ainsi Brabo, *ouvr. cité*, p. 110, lettre de l'évêque de Buenos-Aires au comte d'Aranda, du 1er avril 1768. Cette pièce est un long développement sur la pauvreté des paroisses de son diocèse, tandis que les chapelles des jésuites avaient en abondance des vases sacrés et des ornements nécessaires à la décence du culte. Il attribuait aux jésuites ce dénuement, parce que ces religieux, invoquant de *prétendus privilèges*, refusaient non seulement de payer à l'évêque les dîmes de leurs innombrables troupeaux, dans les missions, mais encore celles qui se rapportaient à l'établissement de leurs collèges. Ils avaient transigé cauteleusement pour une somme de 500 pesos, qui était à peine la dixième partie de ce qu'ils devaient payer, et il y avait de nombreuses années qu'ils n'acquittaient pas cette modeste contribution. Brabo, p. 131, lettre de l'évêque de Tucuman au roi, 7 juin 1768. Il indique que les jésuites s'étaient rendus maîtres de cette province et que si Bucareli et son lieutenant, Don Fernando Fabro n'eussent pas surpris avec tant de hâte les grands collèges de Buenos-Aires et de Cordoba, empêchant que les pères, habitant ces résidences, ne donnassent avis de ces événements à ceux des autres localités, en un moment, la province se fût soulevée. Mais, ces deux collèges surpris, *l'esprit de vie* manqua au reste, qui resta sans haleine.

Digitized by Google

chapelle de la Société, où le Saint-Sacrement était exposé. Les carmélites, dirigées par les jésuites, exprimaient leur douleur par des actes étranges et quelque peu ridicules. Dans leur exaltation, ces femmes couvraient d'un voile noir la statue de sainte Thérèse, adressaient, à leur fondatrice, des supplications mêlées de menaces, pour qu'un miracle s'accomplît et empêchât pareille iniquité. Les Mexicains proclamaient que les jésuites étaient des anges plutôt que des hommes. L'Inquisition, dans cette colonie, loin d'être domptée par le pouvoir royal, comme celle de la péninsule, toléra les libelles, publiés contre Charles III et ses ministres. Plusieurs prélats se crurent excommuniés parce qu'ils laissèrent circuler, dans leurs diocèses, la pragmatique sanction.

Les expulsions s'effectuèrent, sans incident notable, dans les autres colonies, telles que le Pérou, la Californie, Cuba, Saint-Domingue et les Philippines. En Europe, on n'était pas sans inquiétude sur les événements d'Amérique et l'on redoutait des complications, fort vraisemblables, si l'on considère l'immense pouvoir dont la Compagnie disposait au delà des mers. Il y eut quelques mouvements au Paraguay, à Salta y Jujuy; une tentative de rébellion au village de San-Lucas, provoquée par le jésuite Don Francisco Oroño. En général, on eut facilement raison des Indiens, en leur promettant la libre disposition des récoltes, fruits de leur travail, et dont les jésuites étaient, jusqu'alors, les dispensateurs (1).

Le clergé de la province de Tucuman refusa l'obéissance à son évêque, que l'on savait hostile à la Compagnie, et fut soutenu dans sa résistance par le métropolitain de Charcas. Ce dernier, âgé de quatre-vingts ans, réclamait, à grand bruit, « sa mère bien-aimée, la Société de Jésus ». Il était devenu le chef de tous ceux qui se révoltaient contre

(1) Brabo, *ouvr. cité*, p. 83.

Digitized by Google

leurs prélats diocésains. Dans la province de Buenos-Aires, un avocat, Don Miguel Rocha, répandit des écrits séditieux contre le gouvernement de Charles III (1).

Il faut reconnaître qu'en général, les soulèvements, en faveur de la Compagnie, furent relativement insignifiants. Cette modération, quand la Société disposait d'une puissance formidable, pouvait étonner, surtout ceux qui avaient écrit contre les jésuites et leur empire. Mais la violence n'était pas dans les habitudes de cet Ordre habile et politique. Par une rébellion, il donnait raison à ses ennemis, il rompait avec le roi d'Espagne; tandis que la partie, provisoirement compromise, se regagnerait peut-être avec le temps, grâce au prestige de la persécution et au résultat d'adroites négociations. On a vu précédemment, lors de l'affaire du Sacramento, combien les jésuites étaient divisés entre eux. La Société ne voulait pas renouveler de pareilles querelles, au sein de son Ordre; d'ailleurs elle sentait que les peuplades soumises à son autorité et autrefois si dociles, se laissaient envahir par un esprit d'émancipation, jusqu'alors inconnu. Les imaginations crédules des Indiens se figuraient, dans leur simplicité, des rêves de bonheur, de richesse et de fainéantise, une fois débarrassés de ces maîtres, qui les tenaient sous une étroite

(1) Brabo, *ouvr. cité*, p. 79, lettre du 6 septembre 1767. Don Miguel Rocha fut exilé dans le royaume du Chili. — *Id.*, p. 121, lettre du 8 avril 1768 : « Les partisans de la Cie répandent des idées préjudiciables au repos public et à l'autorité royale. Ils assurent et font courir le bruit que, dans trois ans, les jésuites reviendraient; ils forment des juntes nocturnes, ils propagent des papiers anonymes, montrent beaucoup d'effervescence... » (Pour couper court à tout ceci, Bucareli se détermine à exiler le trésorier Don Pedro Medrano, le lieutenant-colonel Don Joseph Nieto, Don Domingo Ucedo, Don Manuel Warnes, Don Isidro Balbastro.)

« Le nommé Medrano avait été secrétaire de mon prédécesseur, et, bien que je connusse la perversité de son génie et les délits graves qu'il avait commis, néanmoins je lui confiai la charge de trésorier. »

Bucareli découvre son ingérence dans des opérations de contrebande et le fait transporter à Maldonado.

Don Joseph Nieto était un mécontent; proposé pour le poste de gouverneur de Montevideo et appuyé par les jésuites, il n'avait pu obtenir cette place.

Digitized by Google

surveillance. Les gouverneurs les berçaient de semblables illusions par leurs discours (1). Dans sa correspondance avec Aranda, Bucareli raconte qu'un corrégidor indien, appelé à Buenos-Aires, retourna au village del Corpus, où était sa maison. Il ne se tenait plus de joie, au souvenir de ce qu'il avait entendu, et, à peine arrivé, il s'empressa de courir chez un de ses amis, pour lui confier ce que le gouverneur lui avait dit ainsi qu'à ses collègues : « Il n'avait pas d'autre roi que Charles III; le fruit des terres lui appartiendrait, parce que désormais il ne serait plus l'esclave de la Compagnie. » Dans sa naïveté, il fut trouver le curé, qui était un jésuite, et lui répéta les mêmes paroles. Celui-ci haussa d'abord les épaules, puis essaya de le détromper; mais, comme il perdait son temps et ses raisonnements, il finit par lui imposer silence, en menaçant ce malheureux d'un châtiment.

Ce qui se passait pour ce corrégidor, se répétait à l'égard de beaucoup d'autres. Bucareli, dans ses rapports au président de Castille, donne des détails très circonstanciés sur les présents qu'il faisait aux caciques, sur les spectacles militaires et religieux dont il frappait leur imagination. « Lorsque j'eus débarrassé le Yapeyu (2) des jésuites, écrivait-il, je fis mon entrée, à la tête de mes troupes, et les Indiens furent remplis d'admiration, par les bonnets de mes grenadiers. » Les Pères, d'après le gouverneur, n'assistaient pas les Indiens malades dans leurs maisons, mais on les transportait dans une chambre, en face de l'église et on les y laissait mourir. Prévenu qu'il y avait deux Indiens, en péril de mort, dans le village, Bucareli leur fait porter le viatique, en grande pompe, avec le dais qu'escortent tous ses officiers. Lui-même

(1) Brabo, p. 81, lettre du 14 septembre 1767.

(2) La ville de Yapeyu était située sur la rive droite de l'Uruguay, au-dessous de l'affluent l'Ibicuy; elle était sur la rive droite du fleuve; sur la rive gauche s'étendait le territoire de Yapeyu, tout peuplé de fermes.

Digitized by Google

suivit le Très Saint-Sacrement. Dans ce rapport, qui porte la marque trop évidente d'un fonctionnaire désireux de complaire à son chef, Bucareli insiste sur les transports de joie que manifestait la population; sur les remerciements qu'elle adressait, avec larmes, à Dieu, parce qu'Il avait daigné entrer dans leurs demeures (1). Dans chaque localité, il plaça un portrait du roi, au bruit du canon et des décharges de mousqueterie. Il se fit présenter (2) le fameux Nicolas, ce chef indien, qui avait joué un des principaux rôles, pendant la révolte contre les Espagnols, après le traité de 1750. Il vit venir à lui un homme d'une cinquantaine d'années, qui se présenta sans embarras et que les Indiens entouraient de respect. Ainsi, quand il mettait pied à terre, les caciques présents s'empressaient de lui tenir l'étrier. Comme gage de soumission de ces peuples, Bucareli adressa au roi une lettre de leurs principaux chefs, rédigée en langue guarani, avec une traduction espagnole, en regard du texte (3). Elle contenait, en substance, des protestations d'obéissance et des actions de grâces, parce que des prêtres prenaient soin de leurs âmes et venaient leur enseigner la doctrine chrétienne. Cette belle épître fut très probablement dictée et corrigée par le gouverneur, qui en contrôla les expressions; elle n'eut rien de spontané et doit être rangée dans la catégorie classique des adulations officielles. Quoi qu'il en soit, et bien que Bucareli ait mis tout en œuvre pour se faire valoir auprès du comte d'Aranda, il s'acquitta avec zèle de sa tâche, puisque, en dépit de la distance, des passages de rivière, de l'encombrement d'un convoi, composé de plus de 180 charrettes, qu'il traînait à sa suite, d'un troupeau de 2,000 bœufs, pour nourrir ses hommes, Bucareli vint, en quatre mois d'efforts, au bout de son entre-

(1) Brabo, p. 185, lettre du 14 octobre 1768.
(2) *Id.*, p. 176, 1er octobre 1768.
(3) *Id.*, p. 102.

Digitized by Google

prise. Il parcourut, en triomphateur, le pays des missions, après en avoir chassé les jésuites (1).

Il reste, pour achever l'histoire de cette expulsion, à relever les marques de sympathie qui furent données à la Compagnie, en Europe. Les journaux, précédemment cités, contiennent les témoignages d'attachement que cet institut reçut aux Indes. Dans la péninsule, où la Société était moins puissante que dans les colonies, la pragmatique sanction de Charles III souleva peu de protestations. En général, comme nous l'avons constaté, les disciples de saint Ignace étaient fort jalousés et peu aimés (2). Il y eut toutefois l'archevêque de Tolède, le cardinal de Cordova, qui adressa au souverain pontife un éloge des jésuites et avertit officieusement Clément XIII de ce que le roi prescrivait contre cet Ordre. La satisfaction manifestée par le Saint-Père, après la lecture de cette dépêche, fut remarquée des ambassadeurs de France et d'Espagne, qui en recherchèrent la raison. Ils ne tardèrent pas à la découvrir. Le cardinal fut exilé de Madrid et de toutes les résidences royales. On punit également son secrétaire Varrones, qui fut exilé à quarante lieues de la capitale (3).

Les plus bruyantes des manifestations, favorables aux jésuites, sortirent des couvents de femmes, autrefois dirigées par ces religieux. Plusieurs d'entre elles rapportèrent de prétendus miracles, des entretiens mystiques avec Jésus-Christ. Ces prodiges annonçaient la chute prochaine des Bourbons, ainsi que de grands malheurs. Cette exaltation, provoquée par des confesseurs, partisans secrets des exilés, tomba dès que ceux-ci eurent été éloignés, à la suite d'un

(1) Brabo, lettre du 14 octobre 1768, p. 185.

(2) Surtout des dominicains et des augustins.

(3) Simancas, lettre du ministre d'Espagne à Rome, Azpuru à Roda. Gracia y Justicia, leg. 667, 28 mai 1767; *id.*, 6 juillet 1767, délib. du Consejo extraordinario et condamnation de l'archevêque. — Aff. étr., Rome, t. DCCCILIII, f° 234, lettre d'Aubeterre, 27 mai 1767. — Procès de Varrones, Simancas Gracia y Justicia, leg. 688, Délib. du Consejo extraord., 25 mai 1770.

Digitized by Google

édit du 23 octobre 1767 (1). Ce qui contribua d'ailleurs à laisser indifférentes sur le malheur des jésuites les autres congrégations, c'est que Roda eut la précaution de les tranquilliser et de leur assurer qu'elles ne seraient pas solidaires d'une pareille mesure. Le ministre leur prodigua, au nom du roi, des éloges sur leur patriotisme et leur bon esprit. L'égoïsme et la sécurité étouffèrent donc des protestations que l'attente d'un traitement analogue eût peut-être provoquées. Cette attitude frappa les philosophes, comme en témoigne ce passage méprisant d'une lettre de d'Alembert à Voltaire : « Que dites-vous des compliments que fait le roi d'Espagne à tous les autres moines, prêtres, curés, vicaires et sacristains de ses Etats, qui ne sont, à ce que je crois, moins dangereux que les jésuites que parce qu'ils sont plus plats et plus vils (2)? »

III

Le 31 mars 1767, le roi écrivait au pape pour l'informer de sa décision, contre la Société de Jésus. Le ministre d'Espagne, Azpuru, chargé de communiquer au Saint-Père cette lettre, a rapporté que le pontife demeura tout interdit, en apprenant ces nouvelles, et versa des larmes. Dans sa réponse autographe du 16 avril, Clément XIII invoqua, auprès du roi d'Espagne, les raisons les plus tou-

(1) Simancas Gracia y Justicia, leg. 688, Délib. du Consejo extraord., 30 novembre 1767. Affaire de vingt-sept religieuses dominicaines. Des documents produits, il résultait que l'auteur de toute cette sédition monastique était un prêtre, Don Juan-Antonio de los Fueros, et Don Francisco Jarillo, et qu'ils s'entendaient avec le P. Blanco, jésuite.

Id., leg. 582. Affaire Uriarte : religieuses de San-Torquato de la ville de Tolède, dirigées autrefois par les jésuites. L'inquisiteur Uriarte était resté en correspondance avec eux. (Consejo extraord., 17 novembre 1767.)

(2) *Œuvres de Voltaire*, t. XVI, p. 11, lettre du 4 mai 1767.

Digitized by Google

chantes, pour le détourner d'un pareil dessein. Il l'adjura au nom de sa piété, au nom du culte qu'il vouait à la Vierge Marie, de ne pas punir tous les jésuites espagnols des fautes commises, peut-être, par quelques-uns d'entre eux; de contremander ses ordres; de se conduire comme Assuérus, à l'égard des juifs; de laisser, enfin, « agir la justice et la vérité, afin que les ombres soulevées par la prévention et les soupçons fussent dissipées. Vous aussi, mon fils, ajoutait le Saint-Père, vous remplissez le calice de nos peines et plongez, dans les larmes et la douleur, notre vieillesse malheureuse (1). »

Le 28 avril, le courrier du pape arrivait à Madrid. Comme le cardinal Pallavicini, nonce apostolique, était malade, le comte Hipolito Vincenti, prêtre et auditeur de la nonciature, sollicita, à plusieurs reprises, une audience. Il ne fut reçu que par Grimaldi, qui l'accueillit par ces paroles : « Sa Majesté connaît l'objet de votre venue, qui est sans doute de remettre, entre ses mains royales, la réponse du pape, au sujet de l'exil des jésuites; peut-être Sa Sainteté se flatte que le roi annulera les mesures prescrites ou tout au moins qu'il en suspendra l'exécution. Je dois vous assurer qu'il est fermement résolu à ne rien consentir ni dans un sens, ni dans l'autre. — C'est en effet pour cela que je viens, répondit l'auditeur Vincenti, et j'espère qu'il n'y a pas lieu de me refuser une audience, puisque le nonce est malade et que je le remplace... » Grimaldi le renvoya à un autre jour; il lui promit de remettre le bref entre les mains du prince, tout en lui faisant observer que toute tentative pour détourner le souverain de sa résolution serait absolument vaine. « Qui sait, reprit l'auditeur, si la voix du pasteur suprême ne fera aucune impression sur son cœur magnanime? — Ne le croyez pas, répliqua Grimaldi; je vous affirme de nouveau

(1) Theiner, *Histoire du pontificat de Clément XIV*, t. Ier, p. 77.

Digitized by Google

que, sur ce point, le roi est inébranlable. — S'il en est ainsi, comme vous me l'assurez, monsieur le ministre, permettez-moi de vous exposer l'autre partie de ma mission, qui a pour but de vous déclarer, au nom de Sa Sainteté, qu'Elle n'accordera jamais, aux jésuites exilés, l'entrée de ses Etats. »

Le 2 mai, Charles III répondit au pape :

« Très Saint-Père,

« Mon cœur a été pénétré de tristesse et de douleur lorsque j'ai pris connaissance de la lettre que m'écrivit Votre Sainteté, à l'annonce de l'expulsion de la Compagnie de Jésus hors de mes Etats; et comment un fils ne s'attristerait-il et ne s'affligerait-il pas lorsqu'il voit fondre en larmes amères un père qu'il vénère et qu'il aime? J'aime la personne de Votre Sainteté, à cause de ses vertus vraiment exemplaires, et je vénère en Elle le vicaire de Jésus-Christ. Considérez donc, Très Saint-Père, combien j'ai dû partager votre douleur, d'autant plus que je m'aperçois que cette douleur prend sa source dans la pensée que j'ai agi, comme je l'ai fait, sans motifs suffisants et sans preuves. Cependant, Très Saint-Père, les motifs étaient plus que suffisants pour dissoudre toute la corporation des jésuites et ne pas restreindre cette mesure à quelques-uns de ses membres. Je le répète à Votre Sainteté, je le lui affirme de nouveau et je prie Dieu qu'Elle veuille ajouter foi à mes paroles; ainsi Votre Sainteté sera aussitôt consolée. La miséricorde divine m'a soutenu et je n'ai pas perdu de vue le compte sévère que je dois rendre à Dieu du gouvernement de mes sujets, non seulement pour leur bonheur temporel, mais encore et surtout quand il s'agit de leur félicité éternelle. C'est dans ce but seul que j'ai pris la résolution mentionnée. Que Votre Sainteté, dans cette affaire qui l'afflige si vivement, veuille donc relever

Digitized by Google

son courage, et qu'Elle ranime aussi le mien, par sa tendresse paternelle et son apostolique bénédiction. Que le Seigneur conserve la personne sacrée de Votre Sainteté, pour le bien et l'heureux gouvernement de son Eglise. »

Malgré les formules respectueuses dont il enveloppait sa pensée, cette lettre du roi d'Espagne était un refus de rien modifier à sa conduite. Suivant sa coutume, ayant une fois pris sa résolution, il y persévérait sans se laisser ébranler. On peut, à ce propos, rappeler une parole que prononça ce prince, un jour qu'il s'entretenait avec le prieur de l'Escurial, sur la lourde responsabilité qui incombait aux rois : « Vous avez raison, mon père, dit Charles III; je crois m'être trompé bien souvent, mais je peux vous affirmer, comme si j'étais au tribunal de Dieu, que je n'ai jamais rien fait sinon ce que je croyais le plus juste et le plus utile. » Contre un caractère de cette trempe, les objurgations du Saint-Père demeuraient inutiles, et il était à prévoir qu'un conflit allait éclater entre le pape et le roi Catholique.

Charles III voulait que le Saint-Père reçût dans ses Etats les jésuites espagnols. Clément XIII refusait. « Pourquoi, disait le Saint-Père, ce prince veut-il imposer, à un autre souverain, des sujets qu'il juge dangereux? » Grimaldi répondait à cet argument : « On comprendrait le langage du souverain pontife, s'il s'agissait d'une troupe d'étrangers ou de suspects; mais ce sont des religieux, les plus dévoués à la cour de Rome, ceux dans lesquels elle met sa plus grande confiance, ceux qu'elle appelle des innocents, des persécutés. La souveraineté, chez le pape, est une qualité accessoire; son principal caractère n'est-il pas d'être le père commun de tous les fidèles et n'est-il pas du devoir d'un père d'ouvrir ses bras et de donner asile à ses enfants innocents et persécutés (1)? »

(1) Simancas archivo hist. Estado, leg. 5044, Grimaldi à Azpuru, 5 mai 1767.

Digitized by Google

De semblables arguties, singulières dans la bouche de Grimaldi, ne touchaient pas Clément XIII. En effet, lorsque, au mois de juin, les deux premières flottilles, chargées des exilés, jetèrent l'ancre à Civita-Vecchia et que les capitaines voulurent débarquer leurs passagers (1), ordre fut donné au convoi de reprendre le large, le cardinal secrétaire d'Etat menaçant de faire tirer le canon si on n'appareillait pas au plus tôt.

Cette conduite du Saint-Père s'expliquait par une légitime défiance; Clément XIII craignait que, s'il admettait les jésuites espagnols dans ses Etats, la pension promise à ces religieux, par Charles III, ne fût irrégulièrement payée. En les affamant, le roi d'Espagne obligerait le pape à se soumettre à toutes ses conditions, peut-être même à supprimer la Compagnie. Tels furent les motifs que fit valoir, auprès du souverain pontife, son ministre Torregiani (2). D'ailleurs Sa Sainteté avait été mal récompensée de sa charité, à l'égard des jésuites portugais, fort ignorants en général, et incapables d'aucun emploi (3). L'oisiveté dans laquelle ils vivaient, à Rome, avait été cause de désordres que Clément XIII entendait éviter, en écartant, à l'avenir, de ses domaines, les religieux espagnols. Il espérait aussi que, les voyant sans asile, Charles III reviendrait sur sa décision, et, par humanité, ouvrirait de nouveau ses Etats à ceux qu'il en avait chassés.

Cette éventualité, sur laquelle comptaient le pape et son

(1) Aff. étr., Espagne, t. DILIX, Ossun à Choiseul, 1er juin 1767. Quant aux menaces du cardinal secrétaire d'Etat contre les navires chargés des jésuites, voir P. Nonell, *El P. Jose Pignatelli y la Compania de Jesus*, t. Ier, p. 246 : « Cuando pensaban recibir orden de saltar en tierra, advirtieron con gran sorpresa que se les cerraban las puertas todas de la ciudad, a excepcion de una, en la cual se agrupaban soldados de todas armas... y lo que les causó aun mayor zozobra y espanto, fue advertir que les cañones de los cercanos terraplenes y baluartes se apuntaron a las embarcaciones que acababan de fondear en el puerto... »

(2) Aff. étr., Rome, t. DCCCILIII, f° 170.

(3) *Id., ibid.*, t. DCCCILII, f° 153.

Digitized by Google

ministre, fut déjouée par l'admission des jésuites exilés en Corse (1).

Cette île appartenait encore à la République de Gênes et était soulevée contre sa métropole. Celle-ci, incapable de réduire Paoli, avait réclamé l'assistance de la France et était à la veille de lui abandonner ses droits. Il semblait donc difficile à Choiseul de recevoir, dans une future dépendance de notre royaume, un Ordre qui en avait été chassé. A supposer même que cette demande du roi d'Espagne fût accueillie favorablement, il n'était ni humain, ni pratique d'y débarquer ces infortunés.

« On ignore donc à Madrid ce que c'est que la Corse? répondait Choiseul à la démarche officieuse de notre ambassadeur, d'Ossun, chargé de le pressentir. Ce malheureux pays ne saurait contenir trois mille étrangers et il vaudrait bien mieux les débarquer, de gré ou de force, sur les côtes de l'Etat ecclésiastique, où ils obtiendraient de la nourriture pour de l'argent. Que feront-ils dans cette île, continuait le ministre, au milieu des troubles et des brigandages les plus affreux? Les places, occupées par les troupes françaises, sont des villages presque sans maisons, avec quelques masures, repaires de la lie du peuple. On a construit des baraques, pour mettre à couvert nos soldats et leurs officiers. Ces derniers se plaignent de ne rencontrer aucune société. Pas de nobles, pas de bourgeois, pas même de marchands pour se procurer le nécessaire. Les farines et les boissons viennent de Marseille; la Sardaigne fournit la viande, mais en si petite quantité que Paoli affecte la courtoisie de laisser passer de temps en temps, dans nos postes, quelque mauvaise vache. Malgré notre détresse, nous nourrissons encore les habitants des trois ou quatre bicoques que nous occupons, pour empêcher ces gens de rejoindre les révoltés (2). »

(1) Simancas Estado, leg. 5045, Azpuru à Grimaldi, 16 juillet 1767.
(2) Aff. étr., Espagne, t. DILVIII, f° 402.

Digitized by Google

M. de Marbeuf, qui commandait en Corse, montrait la plus grande répugnance à accueillir les exilés espagnols. Il avertissait Choiseul que, si les vaisseaux arrivaient, il agirait pour déterminer leurs capitaines à s'en aller à Gênes. « Je leur ferai sentir, ajoutait-il, que la République, consentant à l'établissement des jésuites en Corse, n'est pas dans le cas de les refuser, dans les autres parties de son domaine... Qu'ils aillent donc dans le port d'une grande ville où ils trouveront tous leurs besoins (1). »

Embarqués dans des conditions défectueuses et pour un trajet que l'on croyait de peu de durée, les passagers n'en pouvaient plus. Ils souffraient de vivre dans un espace trop resserré, sans air, mal nourris et incommodés par le mal de mer. Le P. Isla (2), dans un journal qu'il rédigea, a marqué les différentes étapes de son voyage, avant qu'il lui fût permis de débarquer. Obligé de quitter Civita-Vecchia, le convoi dont il faisait partie, ne sachant où se réfugier, se rendit à San-Stephano, petit port à l'entrée de la baie d'Orbitello. Le convoi de la province de Castille les y rejoignit et, de là, ils firent voile ensemble vers Bastia. Le commandant du *Saint-Janvier*, navire de guerre, chargé de les escorter, y trouva des dépêches. On l'avertissait que les difficultés, pour l'établissement des jésuites, en Corse, n'étaient pas terminées. Quant à ses instructions, elles restaient extrêmement vagues, puisqu'on lui recommandait seulement de prendre toutes les précautions nécessaires à la sécurité des vaisseaux et d'agir le plus économiquement possible.

(1) Simancas leg. Estado, Francia, 4565, Marbeuf à Choiseul, 16 mai 1767 : « Mr Boyer me mande que dans la crainte où l'on est que le Pape ne veuille pas recevoir les jésuites, renvoyés d'Espagne, on s'est adressé à la République de Gênes, qui a consenti à les recevoir dans les places de Corse; qu'il est parti en conséquence un courrier pour Versailles et que la liaison intime, qui est entre la cour de France et celle d'Espagne, ne lui laisse aucun doute sur les ordres que j'aurai incessamment d'établir les jésuites ici. »

(2) *Memorial en nombre de las cuatro provincias de España, etc.* Madrid, 1882.

Digitized by Google

Après la lecture de ces ordres, cet officier, jugeant que les navires n'étaient pas en sûreté, résolut de gagner un autre port de l'île, San-Fiorenzo. D'ordinaire, il ne faut que quelques heures pour accomplir le trajet. Mais on mit huit jours à franchir cette distance, à cause du mauvais temps et des courants, qui entraînèrent les bâtiments, jusqu'à deux fois, sur les côtes de la République de Gênes, à la hauteur de la Spezia. Arrivés enfin à destination, on resta dix-sept jours en rade. Les capitaines étaient aussi exaspérés que leurs passagers. Ils trouvaient que le voyage durait trop longtemps et que les intérêts de leurs armateurs étaient compromis; aussi voulaient-ils, à tout prix, se débarrasser des jésuites. Une lettre de M. de Marbeuf parvint enfin au commandant du *Saint-Janvier*, Don Diégo de Argote. Le chef des forces militaires françaises désignait comme résidences, aux quatre provinces religieuses d'Espagne, les garnisons d'Algajola, de Calvi, d'Ajaccio et de San-Bonifacio. Les ennuis paraissaient terminés, il semblait que le débarquement dût s'effectuer sans retard, lorsqu'un des capitaines chargés d'escorter les convois, avec le *Saint-Janvier*, s'avisa d'un scrupule. Il observa à ses collègues que M. de Marbeuf obéissait à des instructions, transmises par la cour de France, que de pareils ordres ne les regardaient pas et qu'il fallait en attendre d'autres, émanés de Madrid. Il parla avec tant de force que Don Diégo n'osa pas prendre sur lui une telle responsabilité. Mais comme il voyait l'exaspération des préposés aux bâtiments de transport, comme on dépensait de l'argent, à rester ainsi sans rien résoudre, il proposa à ses collègues de consulter le résident espagnol, à Gênes. Mais avant que son courrier y fût parvenu, il reçut des lettres de ce ministre ainsi que d'Azpuru. Ces deux personnages s'accordaient à conseiller le débarquement (1).

(1) *Mémorial* du P. Isla, p. 162.

Digitized by Google

On peut concevoir à quelles privations furent soumis les exilés. Un des principaux parmi les jésuites, le P. José Pignatelli, frère du comte de Fuentes, ambassadeur en France, usa souvent du crédit, qu'il devait à sa haute naissance, pour améliorer le sort de ses confrères ou pour rappeler au respect, que mérite le malheur, des fonctionnaires trop zélés. Leur séjour en Corse ne fut pas de longue durée. A la fin d'avril 1768 (1), ils apprirent que la cession de la Corse à Louis XV s'était effectuée, un mois auparavant, et qu'il faudrait abandonner cet asile, devenu une terre française. Ils quittèrent l'île, au mois de septembre de la même année. On n'insistera pas sur toutes les souffrances qu'ils eurent à endurer. La République de Gênes refusait de les recevoir, le pape demeurait toujours inflexible. Enfin, après bien des négociations, bien des contretemps, on trouva ce biais, qui sauvegarda à la fois l'amour-propre de Clément XIII et sa charité. La République de Gênes consentit à laisser débarquer les jésuites, à la condition qu'ils traverseraient son territoire, sans y séjourner. Ils gagnèrent les Etats de Parme, aux mêmes conditions, puis ceux du duc de Modène, et entrèrent enfin, après ce détour, dans les domaines pontificaux. Le Saint-Père, par cet artifice diplomatique, ne paraissait pas céder à Charles III, lorsque ce prince entendait brutalement forcer les Etats du pape et décharger, à Civita-Vecchia, la troupe de *conspirateurs*, qu'il redoutait dans son royaume (2).

Les jésuites furent répartis de la manière suivante : dans les campagnes de Bologne, toute la province de Castille et la plus grande partie de celle du Mexique; à Ferrare, les provinces d'Aragon, du Pérou et le reste de celle du Mexique; à Imola, la province du Chili; à Faenza, celle du Paraguay; à Forli, celle de Tolède; à Rimini, celle

(1) *Vie de Pignatelli*, par le P. NONELL, t. Ier, p. 301; traité de Compiègne du 15 mars 1768.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 313.

Digitized by Google

d'Andalousie. Les provinces de Santa-Fé et de Quito s'établirent dans quelques petites localités de la Marche d'Ancône et du duché d'Urbin, comme Pesaro, Fano, Sinigaglia, Gubio, etc. Celle des Philippines se logea à Bagnacavallo (1).

En accueillant les exilés, le Saint-Père abandonnait la tactique conseillée par Torregiani. L'*agente de preces* à Rome, Azara, transmettait à son ami Roda les nouvelles de la cour pontificale. Il lui dépeignait, avec sa verve endiablée, les ennuis du tout-puissant ministre, quand le faible Clément XIII ne répondait pas à son énergie. La scène décrite se passait chez la princesse de Palestrina, l'amie du cardinal. L'Eminence, après un long monologue dans lequel elle exhalait ses plaintes, énervée, agacée, fondait en larmes et paraissait prête à s'évanouir. La dame, tout effrayée, voulait appeler ses valets. Le cardinal l'arrêtait du geste. La princesse s'approchait, essayait de le consoler, l'engageait à prendre quelque repos, à ne pas se surmener. Torregiani interrompait ses sanglots, avouait qu'il serait sage de suivre de semblables conseils, mais les charmes du pouvoir l'attachaient à sa place, par des liens indissolubles (2).

Pour rassurer le pape et pour l'enhardir, on répandait, à Rome, les bruits les plus absurdes, sur le roi d'Espagne. Azara, au courant de tous ces commérages, les rapportait fidèlement au ministre de grâce et de justice. « Il paraît, lui écrivait-il, que Sa Majesté se consume d'hypocondrie (3), qu'elle ne se fait plus la barbe, qu'elle ne sort plus de son palais; d'autres répandent qu'elle a des visions épouvantables parce qu'elle a porté les mains sur les jésuites, qu'elle déteste les ministres qui lui ont donné pareil conseil, et vous, en particulier, et qu'elle ne veut plus vous voir; et cent mille sottises de cette sorte. »

(1) NONELL, *Pignatelli*, t. Ier, p. 330.
(2) *El Espiritu de Azara*, etc. Madrid, 1846, t. Ier, p. 98.
(3) *Id.*, *ibid.*, p. 142, 6 octobre 1768.

Digitized by Google

La cour pontificale était le foyer de multiples intrigues. En outre des ministres, chargés de représenter leurs Etats respectifs, il y avait toute une tourbe d'espions, qui gravitaient autour des ambassades et y apportaient des renseignements, plus ou moins controuvés. L'ambassadeur espagnol avait à ses ordres un certain Mariano Miner qui se glissait au Gesu et affectait le plus grand attachement à la Société. Par ses délations, il apprenait quels étaient les correspondants des expulsés. A côté de personnages aussi importants que l'archevêque de Tolède, ou l'inquisiteur Uriarte, ou d'hommes d'une condition plus modeste, comme l'abbé Don José de la Torre, il y en avait de tout à fait obscurs. Ainsi, un pauvre laïque catalan, nommé Nadolet, se montra d'un dévouement absolu à la Compagnie, servit de courrier aux jésuites et porta leurs lettres à un marchand de Cadix dont je n'ai pu retrouver le nom.

Tous, unis dans un même sentiment, offrent, au milieu des bassesses qu'il nous faudra relever, un réconfortant spectacle d'abnégation et de courage (1).

(1) Simancas Estado, leg. 5045, Azpuru à Grimaldi, 17 septembre 1767.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

LE MONITOIRE DE PARME

I. Contestations territoriales entre le pape et le duc de Parme. — II. Conduite régaliste de Du Tillot, lettre de l'infant à Charles III, état de la Société de Jésus dans les Etats de Parme, commission nommée par le Saint-Siège, les cardinaux Ferroni et Fantuzzi, validité d'un mariage. — III. Conseils de Choiseul, conduite du Parlement, formalisme de la cour romaine, représailles de Charles III, le juicio imparcial de Campomanès, les jésuites compromis, variations des ministres sur la conduite à tenir à l'égard de la Compagnie, démarches du P. Ricci; occupation de Bénévent, de Pontecorvo, d'Avignon; émotion du pape, mésintelligences entre les cours bourboniennes, dernières sommations, mort de Clément XIII.

I

Jusqu'à l'année 1768, chacun des royaumes de la maison de Bourbon poursuit isolément sa lutte contre le Saint-Siège et la Société de Jésus. Expulsés de France et d'Espagne, les jésuites sont, au mois de novembre 1767, chassés également du royaume des Deux-Siciles. Auprès de Ferdinand IV, le marquis de Campoflorido remplit le même rôle que d'Aranda, auprès de Charles III. Une maladresse de Clément XIII eut pour conséquence de grouper contre la papauté tous les souverains de cette famille. La cause de cette coalition fut la publication par le Saint-Père, le 30 janvier 1768, d'un bref contre le duc de

Digitized by Google

Parme. Les conseillers de ces différents monarques eurent beau jeu à représenter ce décret comme une atteinte aux droits régaliens du plus faible d'entre ces princes. Ce fut un nouveau prétexte pour se venger des jésuites, accusés par eux d'être les instigateurs de cette violence. Mais, pour comprendre quelle fut l'occasion de pareils débats, il est nécessaire de remonter en arrière et d'examiner brièvement l'objet des contestations, entre la papauté et le duc de Parme.

Le Saint-Siège, en effet, ne voulait pas reconnaître le traité d'Aix-la-Chapelle, par lequel il avait été pourvu à l'établissement de l'infant Don Philippe, fils du roi d'Espagne Philippe V et gendre de Louis XV. Les Etats de Parme et de Plaisance étaient, en effet, une « ancienne mouvance » du Saint-Siège.

Alexandre Farnèse, élevé à la dignité pontificale, sous le nom de Paul III, conféra en 1545, l'investiture de ces duchés à son fils Pierre-Louis Farnèse (qu'il avait eu avant d'embrasser l'état ecclésiastique) et à ses descendants mâles, sous la condition de payer, tous les ans, à la chambre apostolique, un tribut annuel de 9,000 ducats, comme témoignage de dépendance, vis-à-vis du Saint-Siège. Cette famille s'éteignit, le 20 janvier 1731, dans la personne d'Antoine-François Farnèse. La maison d'Autriche et l'Espagne se disputèrent sa succession, jusqu'à ce que les droits de l'infant Don Carlos prévalussent, en considération de ses liens de parenté avec le feu duc Antoine, puisque Philippe V avait épousé Elisabeth Farnèse, fille d'Odoardo II, duc de Parme.

En 1738, Don Carlos monta sur le trône de Naples, et le traité d'Aix-la-Chapelle du 18 octobre 1748, négocié par Saint-Séverin, fit reconnaître l'infant Don Philippe, duc de Parme, à la place de son frère.

Le pape s'éleva toujours contre cette transaction diplomatique. Tous les ans, à une date fixe, dans l'église de

Digitized by Google

Saint-Pierre, à Rome, on lisait, après vêpres, une protestation contre cette usurpation du domaine pontifical.

II

A ces questions purement territoriales, s'ajoutaient d'autres débats que l'esprit intransigeant de Du Tillot (1), principal ministre de l'infant, devait contribuer à aigrir. Ce personnage, d'une naissance obscure, puisque son père, Nicolas, n'était qu'un simple garçon de garde-robe, attaché à la personne de Philippe V, était devenu l'homme de confiance de Louise-Elisabeth et le dépositaire de toute l'autorité, dans l'Etat de Parme. Il appartenait à l'Encyclopédie, correspondait avec Voltaire, était l'ami du ministre Roda. Il présida à l'éducation du prince Ferdinand, fils de l'infant Don Philippe, et le confia au philosophe Condillac et à Keralio (2). Le résultat de leurs soins ne fut guère brillant. Il est vrai qu'ils avaient pour élève une pauvre créature, destinée à être menée toute sa vie; d'abord par Du Tillot, ensuite par sa femme Marie-Amélie de Lorraine, sœur de la reine de France, Marie-Antoinette. Les leçons de Condillac ne lui ouvrirent guère l'esprit. Irresponsable de la guerre soutenue contre le Saint-Siège, il n'en comprenait pas la portée et s'adonnait à des pratiques de dévotion, qui provoquaient les railleries de Choiseul. Ce ministre disait en effet : « qu'un prince devait être religieux *noblement* et non comme une servante. »

Du Tillot voulait que les duchés de Parme et de Plaisance obtinssent, du Saint-Siège, les mêmes concessions que

(1) Ch. Nisard, *Un Valet ministre*, Paris, 1887, p. 5 et *seq.*

(2) Louis-Félix Guinement de Kéralio, historien et littérateur, né à Rennes en 1731, mort en 1793.

Digitized by Google

la cour d'Espagne, dans les concordats de 1737 et de 1753. Il prétendait réduire la richesse du clergé, qu'il trouvait excessive, car, depuis deux siècles, les congrégations religieuses étaient devenues propriétaires des deux tiers des biens immobiliers. Mais le pape ne voulut se prêter à aucune transaction de ce genre; aussi le ministre parmesan prit-il différentes mesures, destinées à limiter les propriétés de mainmorte. Le 25 octobre 1764, tandis que l'infant Don Philippe vivait encore, il rendit un décret dans ce but; le 13 janvier 1765, il frappa d'impôts les propriétés ecclésiastiques; le 8 février 1766, il créa un tribunal, chargé de veiller à l'exécution de ces mesures et devant lequel devaient être portées toutes les infractions aux prescriptions précédentes (1).

Quand le roi d'Espagne chassa les jésuites de ses Etats, le prince Ferdinand consulta son oncle Charles III, sur la conduite qu'il devait tenir, à l'égard de ces religieux, dans une lettre où, parmi beaucoup d'expressions naïves, se reconnaît cependant la griffe de Du Tillot.

« Parme, le 16 mai 1767 (2).

« Mon âge ne m'a point empêché de connaître la conduite et les maximes des jésuites. Je suis le plus faible des enfants de notre maison, mais je me crois obligé de suivre toute ma vie, tant que je pourrai, l'exemple des chefs augustes de ma famille. Cette Société a été proscrite, en France; elle y a été coupable; elle doit, sans aucun doute, l'avoir été encore plus en Espagne. Je ne dois pas attendre que l'occasion les rende tels ici, un jour, à mesure qu'ils acquièrent de l'empire sur les esprits. Tout cela me suffit. Il serait scandaleux et à ma confusion de les garder dans mon Etat. J'ai, de mon côté, à me plaindre d'eux; du

(1) Ferrer del Rio, t. II, p. 225.
(2) Simancas archivo Estado, leg. 5055.

Digitized by Google

moins j'ai bien des raisons pour le croire. Leurs torts pourraient augmenter un jour plus dangereusement. Leur expulsion donnera lieu à des établissements utiles à l'Etat et honorables pour moi. Dès le premier moment de la résolution qu'a prise V. Majesté, j'ai cru qu'il était dans mes devoirs de lui donner ce témoignage d'amour et de respect. L'opération sera faite ici. Du Tillot, que je charge d'en écrire à M. de Grimaldi, donnera les dispositions promptes et convenables; mais, avant tout, j'ai besoin de l'approbation et de la permission de V. M., qui, dans cette action et dans toutes celles de ma vie, reconnaîtra combien j'ai de tendresse et de vénération pour les chefs augustes à qui j'appartiens et à qui je dois tout (1). »

Du Tillot, dans sa lettre à Grimaldi, datée du même jour, fournissait au ministre de Charles III les renseignements suivants sur la Société de Jésus (2) : « Leur nombre est ici à peu près de 170 profès, pères, jeunes religieux et frères. Mais leurs biens y sont assez considérables, en proportion de leur nombre. Ils ont l'université, les collèges et presque toutes les écoles. On ne détruirait pas la qualité de leurs biens, relativement aux fondations pieuses, destinées au culte et aux autels. Le reste serait abondant pour les établissements les plus utiles... soit pour l'éducation, soit pour le rétablissement et le lustre des universités languissantes, soit pour le soutien de plusieurs hôpitaux, tombés faute de moyens, soit pour l'avantage des peuples et de l'Etat. On cherchera la gloire de Dieu, le bien public et l'honneur du souverain... A peine comptons-nous dix sujets de ces Etats, jésuites. Tous les autres sont de différents domaines de l'Italie : Vénitiens, Génois, Romains, Toscans, Milanais, Modénais. Il n'y a

(1) Les liens entre le roi d'Espagne et le duc de Parme, déjà fort étroits, s'étaient encore resserrés par l'union du prince des Asturies avec l'infante Marie-Louise, fille de Don Philippe et sœur de Ferdinand.

(2) Simancas, leg. 5055.

Digitized by Google

pas quatre nationaux actuellement dans l'Etat; l'opération sera facile... Le peu de nationaux aura, pour la vie, une pension de subsistance. Le P. Fumeran, ancien précepteur, conservera celle dont il jouit. Il en sera de même du P. Belgrado, Frioulais, ancien confesseur. »

Malgré la prétendue facilité de cette expulsion, elle n'était pas terminée au mois de janvier 1768, puisque, à cette époque, on trouve, le 12 de ce mois, une dépêche de Grimaldi, pleine de récriminations contre Du Tillot (1). Il lui reprochait, particulièrement, d'avoir suspendu le bannissement des jésuites. Il ne semble donc pas que ce soit le prétexte du renvoi de la Société qui ait déterminé Clément XIII à lancer contre le duc de Parme son monitoire du 30 janvier. On trouve dans la correspondance d'Aubeterre, notre ambassadeur à Rome, l'exposé des faits qui décidèrent le pape à cet éclat.

Les décrets publiés par les ducs de Parme depuis 1764, contre le clergé et les biens de mainmorte, avaient profondément blessé la cour pontificale. Elle essaya, toutefois, d'accommoder, à l'amiable, le débat et désigna, en qualité de commissaires, les deux cardinaux Ferroni et Fantuzzi. Mais, brusquement, elle les désavoua et se refusa à tout arrangement. L'infant, sans se préoccuper du mécontentement du pape, continua ses réformes, lorsqu'un procès sur la validité d'un mariage, contracté devant l'évêque de Parme, fit éclater une colère qui couvait depuis longtemps. Un fou, nommé Descalonne, prétendait qu'on avait autorisé sa femme à se remarier, bien qu'il eût con-

(1) Simancas, archivo Estado, leg. 5055, 12 janvier 1768 : « ... Comme le roi n'a pas trouvé que les mesures que vous proposez pour faire sortir les jésuites de l'Etat de l'infant soient, à son avis, les plus convenables, et comme le roi n'a pas approuvé la lettre que vous avez écrite au comte de Firmiain. S. M. a commencé par dire qu'il était inutile de la consulter après coup et qu'ayant déjà fait vos démarches, il ne sait pas ce que vous lui demandez. Qu'il aurait autant valu ne rien dire à cette heure, comme vous ne dites rien, lorsque vous résolûtes de suspendre l'expulsion, que vous aviez annoncée imminente, dans votre première lettre, etc. »

Digitized by Google

tracté un mariage valide devant l'évêque. Ce prélat fournit au Saint-Siège tous les renseignements nécessaires, pour démontrer la fausseté de pareilles allégations, et prouva la folie de l'homme, qui les soutenait. Néanmoins, l'affaire fut évoquée à Rome, malgré les protestations de l'ordinaire, qui produisit un indult du pape Paul III, conférant à l'évêque de Parme l'autorité de juger, en dernier ressort, et sans qu'on pût en appeler au souverain pontife, toutes les causes ecclésiastiques de son diocèse; indult reconnu solennellement par Benoît XIV. Clément XIII n'admit pas ces prérogatives et nomma une congrégation, pour examiner ces droits. Cette commission déclara que l'indult de Paul III n'interdisait pas les appels à la cour de Rome, quand une des parties voulait y recourir.

L'infant rendit alors un édit, du 16 janvier 1768, contre l'évocation des causes, devant la curie romaine. Aussitôt, le pape réunit une congrégation de cardinaux et de prélats, auxquels il imposa le secret du Saint-Office. Leur délibération inspira au Saint-Père la lettre, en forme de bref, du 30 janvier 1768, que l'on afficha dans les rues. Elle énumérait les édits publiés, dans les duchés de Parme et de Plaisance, par une autorité qualifiée d'*illégitime*. Ces actes étaient déclarés schismatiques, contraires aux droits du Saint-Siège et aux immunités de l'Eglise. Le pape les condamnait et les annulait. Tous ceux qui y avaient participé étaient frappés des peines ecclésiastiques, portées par la bulle *In Cœna Domini*, dont le souverain pontife se réservait seul l'absolution. Défense était faite aux évêques, aux ecclésiastiques et aux religieux d'obéir à ces décrets, sous peine d'excommunication (1). « Cet écrit, ajoutait d'Aubeterre, est conçu dans les termes les plus violents, et il n'y manque que de délier les sujets de l'infant de leur serment de fidélité. »

(1) Simancas, archivo Estado, leg. 4565, Aubeterre à Choiseul, 8 février 1768. — La bulle *in Cœna Domini* dont les pénalités s'appliquaient au duc

Digitized by Google

III

Choiseul, lorsqu'il eut pris connaissance du monitoire, le considéra « comme une démarche folle, inouïe... » « Le pape régnant, s'écriait-il, est totalement imbécile, mais son ministre est un fou de premier ordre... Cette insulte n'est pas particulière au duc de Parme, mais vise la maison de Bourbon tout entière... C'est une vengeance, c'est une représaille contre les souverains, qui ont chassé les jésuites... Si l'on souffre cette odieuse première démarche, la cour de Rome, menée par un homme sans frein, ne s'arrêtera pas, et, avant de pouvoir réprimer ses excès, nous souffrirons des inconvénients que ces entreprises causeront, dans les royaumes de France, d'Espagne et des Deux-Siciles (1). » Il insistait enfin sur la nécessité de ne pas laisser opprimer un prince de leur maison. Azara estimait que les jésuites avaient suivi leur système habituel, en confondant leur cause avec celle de l'Eglise. « Ils ont peint, ajoutait-il, le roi comme un bon chrétien qui, aux premières paroles d'excommunication, se mettrait à genoux et contraindrait son neveu à aller à Rome, la corde au cou (2). Voilà où nous a conduits notre mollesse, depuis l'expulsion. Nous leur donnons lieu de croire que nous avons peur! » — Tanucci, de son côté, s'abandonna à l'intempérance habituelle de son langage. Il vomit un flot

de Parme et à ses ministres était ainsi appelée parce qu'on la lisait à voix haute le jeudi saint, le jour de l'institution de l'Eucharistie, dans les églises de Rome. Cette bulle avait été la cause de conflits entre le pape Grégoire XIII et Philippe II. Les rois Charles Ier, Charles II, Philippe III, Philippe IV et Philippe V s'étaient opposés à son accomplissement. (Fernan Nuñez, t. Ier, p. 214.)

(1) Aff. étr., Espagne, t. DLI, Choiseul à Grimaldi, 19 février 1768.

(2) *El Espiritu de Azara*, t. Ier, p. 10, Rome, 4 février 1768.

Digitized by Google

d'injures contre le pape, dans sa correspondance avec l'abbé Galiani, résidant alors à Paris : « Tant que les Bourbons ne s'uniraient pas, mandait-il à ce personnage, pour détrôner le pape et partager ses Etats, entre Venise, Modène, Parme et les Deux-Siciles, il faudrait garder un silence dédaigneux. » Il ne comprenait pas la conduite des cabinets catholiques. « Si un évêque se montrait quelque peu insolent, on le chassait de son diocèse. Le pape était l'être le plus insidieux, le plus insolent, le plus ami des inimitiés, le plus hostile à tous les souverains, et, néanmoins, on ne songeait pas à le priver de ses biens temporels, qui avaient été cause de l'abandon de la loi de Jésus-Christ, de sa doctrine et de celle des apôtres (1). »

Ce n'était pas à des moyens aussi chimériques que s'arrêtait l'esprit de Choiseul. Il insista d'abord sur la nécessité d'une démarche collective des souverains de France, d'Espagne et de Naples, auprès du pape. « Que les ministres des trois couronnes présentent, de la part de leur cour, un mémoire au St Père, par lequel ils diront qu'ils ont appris avec surprise que, sans discussion préalable, sans avertissement quelconque, le St Père s'est porté à l'extrémité de rendre, de publier et de faire afficher un décret contre le duc de Parme, injurieux à ce prince, injuste, sur ce qu'il semble lui faire encourir des censures ecclésiastiques, pour une matière purement temporelle... Que les liens qui unissent la maison de Bourbon ne permettent pas, aux souverains qui la composent, de ne pas marquer l'intérêt le plus actif, en faveur d'un des princes de cette maison, offensé par le pape, et de ne pas exiger, par les voies que Dieu leur a mises en main, la réparation la plus solennelle de celui qui a été offensé. LL. MM. supplient (en conséquence) le St Père de retirer et de rétracter publiquement son décret, bref ou lettre,

(1) 6 février 1768, Danvila y Collado, t. III, p. 184.

Digitized by Google

commençant par ces mots : *Alias ad apostolatus*... Les ministres des trois couronnes, à la cour pontificale, auront ordre de dire verbalement que si le pape, dans l'espace de huit jours, n'a pas eu la bonté d'adhérer, avec complaisance, à la demande des trois rois, en faisant afficher et publier, dans Rome, la révocation absolue de son décret du 30 janvier, LL. MM. ont ordonné, à leurs ministres respectifs, de se retirer de Rome et des Etats du pape et sont dans l'intention de renvoyer, à S. Sainteté, les nonces, qui résident à leurs cours (1). »

Choiseul trouvait modérée et pleine de douceur la conduite qu'il conseillait. Il la comparait à celle de Louis XIV, à propos de la réparation exigée par ce prince, pour les excès de la garde corse. Au dire du ministre, l'aïeul de Louis XV eût fait venir le cardinal Torregiani, à Versailles, pour lui demander pardon.

« Si le pape, ajoutait-il, comme je pense que cela arrivera, refuse de révoquer ses lettres, alors la correspondance cessera avec Rome, le reste de ce pontificat. Les affaires d'expédition iront toujours, mais nous malmènerons la cour de Rome, de tant de manières, que certainement nous deviendrons les maîtres du conclave futur et que le prochain pape n'aura rien de plus pressé que de réparer les sottises de son prédécesseur. »

Que pouvait perdre la maison de Bourbon à une rupture? Rien que quelques chapeaux de cardinaux. Il fallait voir avec quel dédain Choiseul parlait de cette dignité, considérée par lui comme plus incommode qu'utile à l'Etat. Les cardinaux des couronnes (2), d'après lui, quand ils venaient à Rome, s'empêtraient dans les intrigues qu'on leur dressait. Avec de l'argent, il était facile d'acheter des membres italiens du Sacré Collège, qui ne se laisseraient pas duper. Si le pape s'obstinait, on s'empare-

(1) Aff. étr., Espagne, t. DLI, lettre de Choiseul à Grimaldi, 19 février 1768.
(2) Aff. étr., Espagne, t. DLI, Choiseul à Ossun, 8 mars 1768.

Digitized by Google

rait des possessions que le Saint-Siège détenait injustement : Avignon, Bénévent, Pontecorvo, Castro et Ronciglione. Restait une difficulté secondaire à vaincre, la question d'étiquette. La cour pontificale, très formaliste, y rencontrerait des prétextes à de nouveaux délais. Par qui ferait-on valoir les déclarations du duc de Parme? Il ne pouvait les présenter lui-même, puisqu'il n'avait pas de ministre, auprès du Saint-Siège, puisque sa souveraineté n'était pas reconnue, par le pape, et qu'il était excommunié. Il faudrait employer, à cet office, les ministres de France, d'Espagne et des Deux-Siciles. Des précédents existaient. Ainsi le cardinal Porto-Carrero, ambassadeur espagnol, avait bien souvent, autrefois, remis, au pape, les dépêches de la France, et, à l'heure présente, le cardinal Orsini, ambassadeur de Naples, parlait pour le roi Louis XV, dans toutes les affaires bénéficiales.

En France, le Parlement s'éleva contre le monitoire et interdit de le recevoir dans le royaume, le 26 février 1768, à la suite d'un réquisitoire, prononcé par l'avocat général Séguier. Dans le même temps, le Conseil de Castille, en comité extraordinaire, se prononçait contre le bref, et Grimaldi, le 23 février 1768, remerciait le comte d'Aranda, au nom du roi, pour le zèle que lui et l'assemblée qu'il présidait avaient montré (1).

Avant d'exécuter les représailles, dont ils menaçaient Clément XIII, les trois souverains voulurent tenter une démarche amiable, auprès de lui. Mais Choiseul voyait juste, quand il annonçait que la cour de Rome soulèverait des questions de forme, pour faire oublier le fond. Le pape refusa de recevoir, simultanément, les ministres des trois cours, en alléguant des difficultés d'étiquette : le cardinal Orsini, représentant du roi de Naples, devait être assis; l'envoyé du roi de France, d'Aubeterre, pouvait se tenir

(1) Danvila y Collado, t. III, p. 187.

Digitized by Google

debout, tandis qu'Azpuru, ministre d'Espagne, se mettrait à genoux. Ce dernier fut chargé de porter la parole, au nom de tous. Les cérémonies de la semaine sainte retardèrent encore l'audience. Enfin, lorsque, admis devant le Saint-Père, Azpuru demanda que l'acte du 30 janvier fût retiré, il entendit Clément XIII, si doux d'ordinaire, répondre avec force qu'il mourrait plutôt mille fois que de révoquer son décret. « Sachez, dit-il encore, que je ne me suis laissé ni entraîner ni surprendre; je n'ai rien fait qu'avec connaissance de cause. Cet écrit est resté deux mois sur ma table, avant d'être publié, et, si j'ai pris cette détermination, j'ai eu tout le temps d'étudier à fond cette affaire (1). » Mais le Saint-Père, en déployant autant de vigueur, faisait violence à son naturel. Quelques jours plus tard, recevant d'Aubeterre, il voulut montrer la même énergie qu'à l'égard d'Azpuru. Quand l'ambassadeur parla de la vengeance de son maître, le pape fut pris d'un tremblement convulsif et la parole lui manqua (2).

Ce n'était pas le roi de France qui était le plus animé contre le Saint-Siège. Charles III, au contraire, se prépara à employer tous les moyens de contrainte dont il disposait. Il confisqua les biens de la Société de Jésus, sans les retenir pour la couronne, et les affecta à des paroisses ou à des établissements d'instruction et de bienfaisance. Il fit revivre également la pragmatique sanction de 1762, relative à l'admission des bulles, expédiées par la cour de Rome. Quelques années plus tôt, sur les instances de son

(1) Aff. étr., Rome, t. DCCCILV, f° 155, 6 avril 1768, Aubeterre à Choiseul; « Il est clair, ajoutait d'Aubeterre en terminant, que cette réponse, qui n'est conforme en rien au caractère du pape, a été dictée par les auteurs violents de cet écrit. »

(2) Aff. étr., Rome, t. DCCCILV, f° 179, Aubeterre à Choiseul, 16 avril 1768. « On n'a cessé tous ces jours-ci d'échauffer le pape; on y a employé toutes sortes de manèges, jusqu'à faire graver le miracle de S. Léon, pape, allant au-devant d'Attila, et on lui a mis deux estampes sur sa table... » Après avoir raconté l'émotion du pape, le ministre ajoutait : « Il m'a même fait de la peine, attendu que c'est certainement un bon homme; mais dès qu'on lui aura parlé et rallumé son zèle, tout sera bien vite effacé. »

Digitized by Google

confesseur, le roi avait consenti à rapporter ce décret, malgré les protestations et la retraite de son ministre Wall. Le P. Eleta ne fut pas médiocrement embarrassé, quand ce prince le consulta de nouveau sur des projets tout contraires à ceux que ce moine avait jadis conseillés. Le religieux se tira d'affaire, avec plus de souplesse que de dignité, par cette phrase, que répétèrent malicieusement ses ennemis : « Il appartient au sage de savoir changer d'avis. » Le souverain profita de la mort du nonce, pour récuser tout nouveau candidat à cette charge et interrompre les instances, soumises à son tribunal. Le fiscal, Campomanès, entreprit de réfuter les principes émis dans le monitoire. Ferrer del Rio n'a pas assez d'éloges pour cette œuvre de jurisprudence intitulée : « Jugement impartial sur les lettres en forme de bref (1) que la curie romaine a publiées contre certains édits du sérénissime seigneur duc de Parme et dans lesquelles elle méconnaît la souveraineté temporelle de ce prince. » Il le qualifie de *monument éternel du véritable esprit de ce royaume, en matière de conflits, entre le sacerdoce et l'empire, miroir de vérité, placé devant ceux qui s'ingénient vainement à susciter la discorde entre la foi orthodoxe et le régalisme* (2). Tel n'est pas l'avis de Menendez y Pelayo ni du P. Miguelez. Celui-ci, s'inspirant du premier, appelle irrévérencieusement ce mémoire « magasin de doctrines régalistes, copiées pêle-mêle dans Febronius, Van Spen et Salgado, sans plan, sans style, sans art, surchargé, dans le texte et sur les marges, d'impertinentes et longues citations, empruntées au *Digeste* et aux conciles; type achevé d'une littérature juridique, qui inspira ces mots à Saavedra

(1) D'après M. Frédéric Masson, *Le Cardinal de Bernis, depuis son ministère*, p. 88, l'auteur du *Jugement impartial* ne serait pas Campomanès, qui se serait contenté de le faire traduire, mais l'abbé de Joubert, fils du président de la Cour des aides de Montpellier, ancien syndic des Etats du Languedoc.

(2) Ferrer del Rio, t. II, p. 235.

Digitized by Google

Fajardo : « O Jupiter, si tu prends souci des choses inférieures, pourquoi ne donnes-tu pas tous les cent ans un « empereur Justinien, ou pourquoi ne répands-tu pas sur « la terre une armée de Goths, pour exterminer cette « engeance (1)? » Il paraît même que la rédaction de Campomanes fut trouvée défectueuse par les archevêques et évêques, qui siégeaient dans le comité extraordinaire du Conseil de Castille. Ceux-ci remarquèrent plusieurs maximes et quelques propositions censurables; après une discussion fort serrée, le travail fut confié à Don José Moñino pour le reviser et pour corriger les critiques faites par les prélats (2). L'œuvre définitive débutait par contredire l'affirmation que chez les papes résidât la suprême puissance, à l'égard des duchés de Parme. Le *Juicio imparcial* considérait, dans le souverain pontife, deux personnes distinctes : le prince temporel et le vicaire de Jésus-Christ, chef visible de l'Eglise. Il niait que le pape eût un pouvoir sans limites, pour disposer des choses spirituelles ou temporelles, des sceptres et des couronnes. Il signalait les attributions des conciles et les considérait commes les légitimes dépositaires de l'infaillibilité; il affirmait que jamais les évêques n'avaient confondu la crosse avec le sceptre, qu'ils avaient reconnu l'incompatibilité du sacerdoce et de la principauté, l'interdiction pour ceux, qui avaient reçu des apôtres le pouvoir sacerdotal, de connaître des affaires temporelles. La thèse du *Juicio imparcial* était que les droits, exemptions et immunités, dont jouissaient personnellement les ecclésiastiques, en matière temporelle, ne procédaient en rien des constitutions divines; quels qu'ils fussent, malgré leur diversité, ils provenaient d'une grâce de souverains pieux, respectueux envers le sacerdoce, ou trouvant leur intérêt à confier ces avantages aux ministres sacrés. Ces

(1) Miguelez, *op. cit.*, p. 338.
(2) Danvila y Collado, t. III, p. 212.

Digitized by Google

arguments étaient appuyés de textes des livres saints : épîtres de saint Pierre et de saint Paul, canons des conciles, doctrines des Pères, auxquels s'ajoutaient des citations, empruntées à l'histoire d'Espagne. Dans cette première partie du mémoire, on étudiait de quelle manière furent évoquées à Rome un grand nombre de causes et comment le concile de Trente fut impuissant pour remédier à cet abus; l'invention du « pouvoir indirect », qui mit, aux mains de la curie romaine, la souveraineté du monde chrétien, conférant aux papes la faculté de décider entre les différends des princes et de disposer des royaumes. Depuis l'époque où Clément V avait révoqué la décrétale de Boniface VIII, par laquelle ce pontife avait voulu établir la monarchie ecclésiastique absolue, on ne pouvait plus invoquer la théorie du « pouvoir indirect » pour affaiblir la puissance temporelle des rois. Les jésuites avaient été les principaux patrons et les propagateurs de cette doctrine, jusqu'au jour où le Conseil de Castille, en comité extraordinaire, par sa décision du 23 mai 1767, conformément aux décisions du concile de Constance, chassa ces pernicieuses doctrines des universités. Les œuvres de Suares, qui les propagèrent, furent brûlées en France par les mains du bourreau; en Espagne, les souverains considérèrent avec indignation le *probabilisme*, et les théories des jésuites furent estimées injurieuses à la majesté royale, séditieuses et perturbatrices du repos public. La curie romaine en avait répandu les derniers restes dans le monitoire du 30 janvier 1768.

La seconde partie, du *Juicio imparcial*, prouvait que les duchés de Parme et de Plaisance n'appartenaient pas au Saint-Siège. Cette prétention avait été repoussée dans le traité de Londres de 1718 et dans celui d'Aix-la-Chapelle de 1748. Les chapitres troisième et neuvième de ce mémoire concernaient les décrets du duc de Parme des 25 octobre 1764, 13 janvier, 8 février 1765 et 16 janvier

Digitized by Google

1768. L'auteur s'efforçait de montrer qu'ils avaient été rendus, par une autorité légitime, qu'ils s'appliquaient à des choses temporelles, relatives au bien public et à l'Etat. Le chapitre dixième traitait des excommunications, de la nécessité de ne pas les prodiguer, et surtout de les faire précéder d'un avertissement, afin que celui, qui en était l'objet, pût se justifier. On proclamait que de pareilles sentences étaient inefficaces en matière temporelle; on en concluait que la bulle *In Cœna Domini* ne pouvait s'appliquer au cas présent, à cause de la question purement temporelle, qui était en litige. Enfin, le dernier chapitre justifiait la résistance à la cour romaine, quand elle usurpait des privilèges régaliens. Plusieurs citations appuyaient cette doctrine, entre autres celle du théologien Melchior Cano, d'après lequel on pouvait, en pareil cas, résister au pape, même les armes à la main.

Le Saint-Père arguait de son côté qu'il n'était pas un roi ordinaire, mais un simple dépositaire, gardien des droits temporels de l'Eglise romaine ainsi que du patrimoine de saint Pierre. Il conformait sa conduite à celle de ses prédécesseurs : Clément XII et Benoît XIV. N'avaient-ils pas toujours protesté contre la violation des droits du Saint-Siège, dans les duchés de Parme et de Plaisance?

Le pape s'était trop avancé pour reculer. Déjà, avant l'acte du 30 janvier, le Saint-Père semblait tout dévoué à la Compagnie, entièrement conduit par elle. Ce qui venait d'arriver ne manqua pas d'être imputé aux intrigues jésuitiques. Depuis longtemps on parlait en France et dans les Deux-Siciles de la nécessité d'éteindre cette Société. D'après Choiseul, Louis XV, Charles III, Ferdinand IV, le roi de Portugal et l'impératrice Marie-Thérèse devaient réclamer la suppression de cet institut (1). Le ministre en prévoyait un grand bien pour la religion, si le Saint-Père

(1) Aff. étr., Espagne, t. DILVIII, Choiseul à Ossun, 11 mai 1767.

Digitized by Google

ne s'acharnait pas à soutenir un Ordre que réprouvaient les princes catholiques. Comment d'ailleurs supposer cette imprudence? L'opinion publique, en effet, confondrait ensemble le protecteur et les protégés, les enveloppant dans une même animosité. Clément XIII, au contraire, par cette mesure opportune, agirait conformément à la raison et à l'humanité. Il permettrait aux princes de recueillir, dans leurs Etats, ces infortunés qui ne seraient plus dangereux, quand ne subsisteraient ni général, ni assistants, ni vœux. Beaucoup de ces religieux, débarrassés des liens qui les retenaient encore, seraient fort heureux de se retrouver au milieu de leur famille, libres de vivre sans crainte, sous les lois de leur patrie.

Choiseul, en soutenant la nécessité d'éteindre la Compagnie, s'appropriait une idée émise déjà par Tanucci, dès l'année 1761 (1). « Les jésuites, écrivait ce ministre italien le 27 janvier, étaient utiles au Saint-Siège, quand ils lui conquéraient peuples et souverains; mais, actuellement, ils ne lui servaient que d'embarras. Rome doit veiller à sa conservation et les forces que possédait jadis Hildebrand lui manquent. Si elle tente de soutenir cet Ordre, tous deux tomberont dans le fossé. » Charles III, jusqu'au mois de juin 1767, n'avait rien répondu à l'insinuation de Choiseul, réservant son opinion. Le 19 juin 1767, lorsqu'il annonça au roi de France le prochain mariage du roi des Deux-Siciles et qu'il adressa, à cette occasion, le collier de la Toison d'or au dauphin et au comte de Provence, il glissa, parmi les compliments officiels, cette phrase décisive : « Je crois qu'il serait très utile que le pape voulût dissoudre entièrement l'ordre des jésuites. » Mais Tanucci, en 1767, se montrait moins confiant que six ans plus tôt (2). « A supposer, dit-il, que le pape cède aux sollicitations

(1) Danvila y Collado, t. III, p. 232.
(2) Aff. étr., Espagne, t. DILIX, f° 271, extrait communiqué à Fuentes par Grimaldi le 14 septembre 1767.

Digitized by Google

des cours, ce qui est douteux, ces religieux, devenus de simples prêtres, rentreront dans leur patrie, munis de dispenses secrètes, et resteront toujours jésuites sous l'habit de prêtres séculiers. »

On retrouve un écho de ces hésitations dans la correspondance de d'Ossun. Ce personnage, par une dépêche du 1er août 1768, rapporte une conversation qu'il eut avec Grimaldi. Ce dernier lui parla de l'extinction. Elle devait être une condition *sine qua non* de la conciliation désirée. Mais dans quel embarras se trouveraient les trois cours si le pape se déterminait à révoquer son bref du 30 janvier (1)! Comment pourraient-elles, en ce cas, se refuser à une transaction, devant cette preuve de la bonne volonté du Saint-Père?

Toutes ces hésitations, toutes ces contradictions de langage décelaient l'embarras où se trouvaient les conseillers de ces divers princes. Choiseul lui-même, d'abord si ardent à réclamer la suppression des jésuites, se décourageait et cessait de croire à l'efficacité d'une démarche auprès du souverain pontife. « Sa Sainteté (2), écrivait-il le 19 juillet 1768, qui s'est si opiniâtrément refusée à la révocation du bref du 30 janvier... se prêtera encore moins à l'abolition et à la sécularisation de l'Ordre jésuitique, et se porterait peut-être au parti extrême de faire prendre au Saint-Siège et à l'autorité pontificale des engagements si forts sur cet objet, que les successeurs de Clément XIII pourraient se croire dans l'impossibilité d'y déroger. » Aussi, tout en déclarant que son maître partageait les vues du roi Catholique, sur la sécularisation, conseillait-il d'attendre le prochain conclave. D'Aubeterre avait un instant fait croire que le pape se laisserait convaincre. Notre ambassadeur rapportait des conversations avec le majordome Rezzonico, le neveu favori de

(1) Aff. étr., Espagne, t. DLIII, 1er août 1768.
(2) *Id.*, *ibid.*, 19 juillet 1768.

Digitized by Google

Clément XIII. Ce personnage racontait à notre envoyé que son oncle s'était procuré deux volumineux ouvrages, publiés en Espagne et en Portugal, contre la Compagnie. Le majordome était chargé de les parcourir et d'en signaler les passages les plus intéressants (1).

Notre représentant tenta la vénalité de ce prélat, en lui offrant cent mille écus, de la part du roi de France et pareille somme, de la part du roi d'Espagne (2). Une congrégation de cardinaux avait été convoquée, le 30 novembre 1767. Ce qui se délibéra dans cette séance, d'une durée de plus de quatre heures, ne fut pas répété au dehors, le pape ayant exigé le secret, sous la foi du serment. Mais d'Aubeterre conjecturait qu'un projet de sécularisation, restreint il est vrai aux jésuites portugais, y avait été soutenu, par les cardinaux Fantuzzi, Stoppani et Jean-François Albani. Tous ces bruits ne relevaient pas les espérances de Choiseul. Il jugeait que l'ascendant du général des jésuites l'emporterait, auprès de Clément XIII sur tous les autres conseils. Il lui échappait des paroles de colère et de dépit contre ce pontife qu'il qualifiait (3) « d'homme vertueux mais borné, incapable d'être persuadé! On ne prend pas, ajoutait-il, ces gens-là par le sentiment, parce que, se rendant le témoignage intérieur qu'ils veulent le bien, rien de tout ce qu'on leur représente ne peut les dissuader de leurs fausses idées; on ne les prend pas par le raisonnement, parce qu'ils n'en sentent ni la solidité, ni la force. »

(1) Aff. étr., Rome, t. DCCCILIV, Aubeterre à Choiseul, 16 décembre 1767. L'un de ces deux ouvrages était l'avis du Conseil de Castille au sujet du bref du pape lors de l'expulsion des jésuites.

(2) Aff. étr., Rome, t. DCCCILIII, Marly, 1er juin 1767, Choiseul à d'Aubeterre : « Vous m'avez mandé qu'il serait intéressant de donner au neveu, majordome du pape, une marque de satisfaction de la part de S. M. Voici une occasion favorable; si le roi d'Espagne demande à la cour de Rome la dissolution de la Société et que le roi appuie cette demande, le roi donnera à Mr le majordome cent mille écus, encore que la proposition du roi d'Espagne réussisse, et je me fais fort que le roi d'Espagne lui en donnera autant. »

(3) Aff. étr., Espagne, t. DLII, 17 mai 1768.

Digitized by Google

Le P. Ricci, général de la Compagnie, entretenait le pape dans ses dispositions intransigeantes. Il combattait, avec énergie, la sécularisation totale ou partielle de son Ordre, il reprochait au Saint-Père d'avoir admis dans ses Etats les jésuites, exilés par les Bragances ou les Bourbons. A son avis, ces souverains voulaient réduire le Saint-Père par la famine; ils suspendraient les pensions, et la Chambre apostolique, incapable de nourrir ces infortunés, devrait capituler. Le général citait, en témoignage, la parole imprudente, échappée à un libre penseur, dans un grand repas. Ce personnage, échauffé par le vin, se serait écrié, en apprenant le renvoi des Espagnols en Corse, que toutes les mesures de son parti étaient rompues et qu'il perdait un des moyens les plus efficaces pour contraindre le pape à séculariser la Compagnie.

Le P. Ricci soutenait, en outre, que le Saint-Père n'avait de pouvoir de supprimer un Ordre que lorsque les membres de cet institut, tombés dans la dissolution, résistaient à toute réforme (1). Les jésuites, selon leur gé-

(1) Aff. étr., t. DCCCILIV, Rome, f° 314, Mémoire adressé au pape Clément XIII par le général des jésuites : « Par deux motifs, on croit que le pape ne doit ni ne peut dispenser de leurs vœux les jésuites portugais, existant dans l'Etat de S. Sainteté, de façon que, *etiam nolentes*, ils se trouvent sécularisés. Le premier est que par une telle dispense despotique les ennemis de l'Eglise parviendraient en partie à leur but. Ils prétendent obliger le Pape à éteindre l'institut de la Cie. Il y a 3 ou 4 mois que l'un des principaux du parti contraire le confirma clairement à Avignon, dans un grand repas, car étant échauffé par le vin, comme il entendait parler des refus qu'avait faits le Pape de recevoir dans ses Etats les jésuites espagnols, il s'emporta beaucoup, disant que par là leurs mesures étaient rompues, puisque le projet était que le Pape ayant reçu les Espagnols, on lui aurait aussitôt envoyé les jésuites des autres Etats avec promesse de payer leur pension, que lorsqu'ils auraient été presque tous rassemblés dans l'Etat de S. Sainteté, on n'aurait pas tardé de lui faire instance pour la destruction de la Cie, et que dans le cas où Elle s'y serait refusé, tous auraient discontinué la pension, et alors, par l'impuissance où aurait été le Pape de les entretenir, il aurait dû supprimer la Compagnie. Or, quoique le Pape, en supposant qu'il ait de très fortes raisons, puisse tolérer en silence et (illisible) certaines démarches qui sont faites contre toute espèce de droit, par les peuples, qui ne sont pas ses sujets, et par les ennemis de l'Eglise, cependant, en conscience, il ne peut jamais faire un acte positif, par lequel il seconderait l'injustice de leurs desseins, tant par la facilité qu'il leur donnerait d'avancer toujours plus dans leur

Digitized by Google

néral, ne méritaient pas un pareil reproche. Il citait l'approbation du Concile de Trente, donné aux disciples de saint Ignace, ainsi que les éloges de plus de vingt papes, y compris Clément XIII lui-même.

Grâce au crédit du P. Ricci et à celui du secrétaire d'Etat Torregiani, l'entourage du souverain pontife était peuplé de partisans de la Société : secrétaires, confesseur, médecins, et jusqu'aux valets de chambre, tous obéissaient à l'influence des jésuites. De quelque côté que se tournât le Saint-Père, il entendait toujours le même langage. Seul, le majordome ne partageait pas les sentiments communs. Son oncle aimait à s'entretenir avec ce bossu malin, d'assez mauvaises mœurs, qui le distrayait par ses plaisanteries et ses commérages. Clément XIII l'écoutait avec plaisir, mais avec distraction. Ce n'était pour lui que les boutades d'un homme relativement jeune et qu'il traitait en enfant gâté. Son autre neveu, le cardinal Carlo Rezzonico, contrebalançait les impressions passagères, que pouvait exercer le majordome, et cette Eminence était un partisan dévoué de la Compagnie (1).

but inique que par le scandale qu'il donnerait aux bons fidèles et par le préjudice considérable qu'il causerait à l'église de Dieu et au salut des âmes. Il n'est pas douteux, qu'en sécularisant l'assistance du Portugal, laquelle existe en entier dans l'Etat du Pape, on détruirait la sixième partie de la Cie qui n'est composée que de six assistances.

« D'après cet exemple, les autres souverains pourraient envoyer sans pension et faire débarquer par force dans l'état du Pape les autres jésuites, et ensuite, vu l'impossibilité de les entretenir, forcer Sa Sainteté à les séculariser; or, en conscience, cela ne peut se faire.

« Le second motif est que le Pape ne peut supprimer un Ordre religieux que lorsque l'institut d'un tel Ordre est mauvais ou que les religieux sont tellement dissolus et scandaleux que, nonobstant tous les efforts employés pendant plusieurs années et en différentes manières pour tâcher de les réformer, on a désespéré d'y parvenir, et que les religieux non seulement se sont rendus inutiles à l'Eglise, mais positivement pernicieux soit par le dogme ou par les mœurs... La raison théologique est que le Pape est infaillible, en approuvant un institut régulier, et, quand il l'approuve, il déclare qu'on observe cet institut *quoad substantialia usque ad mortem*... Or, dans le cas qui nous concerne, l'institut de la Compagnie est très saint, ayant été approuvé au concile de Trente et par vingt Papes, y compris le Pontife actuel. »

(1) Aff. étr., Rome, t. DCCCILV, Aubeterre à Choiseul, 27 avril 1768.

Digitized by Google

Enfin les représailles annoncées par les souverains s'exécutèrent. Le 14 juin 1768, Clément XIII apprenait l'occupation de Bénévent et de Pontecorvo par les troupes napolitaines. Son entourage l'entretenait dans l'illusion que les menaces des princes ne s'exécuteraient pas (1). Aussi demeura-t-il tout surpris, comme effrayé d'un malheur inattendu, lorsqu'il reçut de pareilles nouvelles. Il versa des larmes, ce qui, dans l'état de surexcitation et d'énervement où il vivait, lui arrivait assez souvent. Trois heures plus tard, d'Aubeterre se présentait. A peine l'ambassadeur français venait-il d'être congédié, que le pape mandait les cardinaux Rezzonico et Torregiani. Il leur répétait tout ce qui lui avait été dit, pendant l'audience, puis éclatait en reproches. Torregiani regimba et voulut user de sa brusquerie ordinaire. Mal lui en prit cette fois. Il y eut, entre lui et le Saint-Père, une violente altercation. Le secrétaire d'Etat déclara qu'il donnait sa démission; le pape, qu'il l'acceptait. Clément XIII resta triste toute la journée, ne dîna presque point, contre son ordinaire, et ne sortit pas. Le 19, il apprit encore un événement fâcheux; Avignon était occupé par le gouvernement français.

La colère contre Torregiani (2) s'éteignit vite; la paix se rétablit dans l'intérieur du palais et le cardinal conserva sa charge. D'Aubeterre attribua cette réconciliation au P. Ricci. Il représentait ce jésuite, assiégeant le pape de son assiduité, pour le soutenir et le diriger. Le soir, il allait coucher au noviciat, pour rester dans le voisinage de Monte-Cavallo et pouvoir s'y rendre, au milieu de la nuit, sans qu'on l'aperçût. Presque chaque jour, il avait des entretiens avec les cardinaux Rezzonico et Torregiani. Le cardinal Alexandre Albani se flattait de susciter une intervention de la Grande-Bretagne. Azara rapportait

(1) Aff. étr., Rome, t. DCCCILV, Aubeterre à Choiseul, 22 juin 1768.
(2) *Id.*, *ibid.*, t. DCCCILVI, Aubeterre à Choiseul, 6 juillet 1768.

Digitized by Google

que le logis de ce prélat était assiégé d'Anglais. « Leur royaume (1), écrivait-il, ne se soucie pas de faire la guerre pour protéger les jésuites, mais il a intérêt à occuper la maison de Bourbon, par ces luttes domestiques, pour deux raisons : la première, de discréditer le Pacte de famille, en montrant que les Bourbons ne peuvent vaincre un vieillard désarmé... la seconde, de semer la division parmi nous. Vous savez que Pitt n'a pas de ministre plus fidèle que le cardinal Alexandre Albani... Ainsi, ayez l'œil sur lui. » Ce personnage parlait en effet devant le Saint-Père de déposer le roi des Deux-Siciles et de donner ses Etats au prince de Galles, à la condition qu'il se fît catholique. Des intrigues se nouaient avec la cour de Turin, illusions dont on amusait l'esprit découragé de Clément XIII. Il avait espéré, un moment, dans l'appui de Marie-Thérèse. L'impératrice ne se montrait pas hostile à la Compagnie, mais elle n'entendait lui rien sacrifier de ses intérêts. Les négociations matrimoniales, engagées pour les unions de ses filles avec le roi de Naples et le duc de Parme, refroidirent son zèle, et elle se contenta de promettre, au pape, une platonique intervention (2). Elle blâmait cependant les procédés irrévérencieux que l'on se permettait, à l'égard de Sa Sainteté, lorsque le duc de Parme expédiait par exemple, sur la frontière pontificale, les jésuites qu'il avait chassés, sans daigner en informer le Saint-Père, ou lorsque la fiancée du roi de Naples, l'archiduchesse Marie-Caroline, traversait Rome et allait dîner à la villa Borghèse, sans se présenter au palais de Monte-Cavallo.

Les ambassadeurs des trois cours déclarèrent qu'ils entendaient rompre tout rapport avec le cardinal Torregiani. Le pape délégua à sa place le cardinal Negroni, satisfaction plus apparente que réelle (3). Si, en effet, ce

(1) *El Espiritu de Azara*, t. Ier, p. 62.
(2) Aff. étr., Italie, Mémoires et Documents, nº 28, fº 277.
(3) Aff. étr., Rome, t. DCCCILV, fº 304, et t. DCCCILVI, fº 98.

Digitized by Google

prélat montrait une humeur plus conciliante que le secrétaire d'Etat, il subissait son ascendant et sa direction. Les ordres de Torregiani continuaient à s'exécuter, mais signés d'un autre nom.

Un esprit plus politique que Clément XIII eût bien vite discerné des motifs de mésintelligence, entre les trois souverains, malgré leur union apparente, et se serait appliqué à envenimer leurs querelles. Notre ambassadeur souffrait de constater que des personnages secondaires, délégués par les gouvernements de Madrid ou de Naples, avaient souvent plus de crédit que les représentants officiels de ces divers monarques. Cette diplomatie occulte l'exaspérait : « Je suis fatigué de voir qu'on laisse entrer dans nos affaires, qui ne devraient être connues que des trois ministres... M. Azara, agent d'Espagne, dont je vous ai parlé autrefois, et ..... Centomani, agent de Naples. Ces deux messieurs veulent absolument être des personnages, se mêler de tout et donner à croire que ce sont eux qui ont secrètement la confiance de leurs cours. Ils ne cessent d'écrire et de critiquer tout ce qui se fait et par qui tout passe (1). » Choiseul manifestait la plus grande irritation contre Tanucci et traduisait sa colère par des paroles méprisantes qui visaient ce ministre et l'ambassadeur de Naples, le cardinal Orsini (2). « Des ministres de cette espèce ne sont pas faits pour traiter de grandes affaires, et il faut se borner à mépriser les petits moyens de leur basse et artificieuse politique. » Toujours exagéré dans sa conduite, Tanucci ne jugeait pas suffisantes les représailles exécutées par les trois cours. Il voulait entraîner son maître à occuper Castro et Ronciglione, aux portes de Rome. Il prétendait que si les troupes de Ferdinand paraissaient sur les bords du Tibre, en face du château

(1) Aff. étr., Rome, t. DCCCILVI, Aubeterre à Choiseul, 18 août 1768.

(2) *Id.*, *ibid.*, Choiseul à Aubeterre, 4 octobre 1768.

Digitized by Google

Saint-Ange, le peuple se soulèverait et forcerait Clément XIII à accorder tout ce que réclamait de lui la maison de Bourbon. Pour donner plus de poids à ses conseils, Tanucci déclara (1) à son souverain qu'il agissait auprès de lui, à l'instigation du duc de Choiseul. Celui-ci, furieux de ce que l'on abusât ainsi de son nom, sans le consulter, exigea que le ministre napolitain fût réprimandé et désavoué, par le roi d'Espagne (2).

(1) Aff. étr., Espagne, t. DLVI, f° 138. M. le duc de Choiseul mande au marquis d'Ossun, comme une chose sûre, sans dire par quelle voie il l'a apprise, que, dans les derniers jours du mois d'octobre 1768, la cour étant à Portici, le marquis de Tanucci remit au roi son maître une lettre en chiffres, supposée écrite par M. le duc de Choiseul à l'ambassadeur de France. Qu'elle rendait compte des ordres les plus précis et les plus forts, donnés à M. le marquis de Tanucci, pour l'engager à exécuter, sans perdre de temps, l'invasion de Castro et de Ronciglione; qu'on y lisait ensuite la copie de la réponse de l'ambassadeur de France à M. le duc de Choiseul, qui contenait le détail d'une conversation qu'il avait eue, sur l'objet en question, avec le ministre napolitain et les raisons que ce ministre avait alléguées pour justifier le retard de l'invasion, sur laquelle on le sollicitait; que ces raisons étaient tirées du prétendu silence de l'Espagne sur cette matière.

M. le duc de Choiseul observe au marquis d'Ossun qu'il n'a pas écrit une pareille lettre en chiffres, à l'ambassadeur de France, ni même rien de semblable, et que, conséquemment, ce ne peut être qu'une manœuvre ténébreuse du marquis de Tanucci, pour justifier aux yeux du roi son maître ses vues contraires à l'occupation des duchés de Castro et de Ronciglione, *ou pour donner, sans se compromettre, les impressions qu'il juge à propos à Sa Majesté Sicilienne.*

(2) Aff. étr., Espagne, t. DLIII, Grimaldi au comte de Fuentes, 19 septembre 1768 : « Le marquis d'Aubeterre aura vraisemblablement informé la cour de Versailles de la brouillerie survenue à Rome par l'idée qui est venue en tête, au marquis de Tanucci, de mander au cardinal Orsini qu'il annonçât les représailles de Castro et de Ronciglione et de ce que le cardinal l'ait exécuté ou du moins de l'avoir ainsi assuré, à Rome, en y ajoutant d'abord qu'on avait pris cette détermination, à l'instigation de la France, et ensuite par un ordre qu'on attendait d'Espagne... Le mal étant arrivé, il faut appliquer le remède et, à cet effet, S. M. m'a ordonné d'écrire à M. Azpuru la lettre dont je joins ici la copie, etc. »

Lettre à Don Thomas Azpuru, 20 septembre 1768, même tome, f° 483 : « S. M. a été fâchée que le cardinal Orsini, sans savoir pourquoi ni à quelle fin, eût fait courir le bruit que, si S. M. Sicilienne se déterminait à l'invasion de Castro et Ronciglione, ce n'était point de son propre mouvement ou en conséquence d'un projet arrêté avec les deux monarques ses augustes père et oncle, mais sur les instances de la cour de France, suivant ce que Cavalchini a assuré lui avoir été dit d'abord par Orsini, ou en conséquence des ordres que l'on attendait d'Espagne ainsi qu'Orsini l'a dit depuis à Negroni, en lui montrant la partie de la lettre du Mis de Tanucci où il était question de

Digitized by Google

Le gouvernement de Versailles, comme on l'a vu par les dépêches précédentes, hésitait à pousser à bout le pape, de crainte que ce pontife ne prît des mesures extrêmes et compromettantes pour l'avenir. C'était le roi d'Espagne le plus animé (1). Il envoyait à Louis XV courrier sur courrier pour le presser. Il voulait que les trois cours arrêtassent les termes d'un mémoire, dans lequel ils reproduiraient leurs griefs contre le décret du 30 janvier et sommeraient le Saint-Père de supprimer les jésuites. Le texte en fut communiqué au roi Très-Chrétien par le Roi Catholique, le 14 décembre 1768. Choiseul céda à ses instances, quoique avec certaines restrictions. « Le roi d'Espagne, mandait ce ministre à d'Aubeterre, le 27 décembre 1768, me charge de vous envoyer le mémoire ci-joint, que vous remettrez au pape, dans la forme ordinaire, mais vous attendrez, pour le lui présenter, que M. Azpuru ait reçu les ordres de sa cour et le mémoire que le roi son maître doit lui faire adresser. M. le cardinal Orsini sera sans doute autorisé à agir conjointement avec vous et le ministre d'Espagne, relativement au même objet, et vous concerterez tous trois le langage et la conduite uni-

cette affaire. S. M. juge que les expressions de cette lettre n'ont point été entendues comme elles devraient l'être, etc. »

Aff. étr., Rome, t. DCCCILVI, Choiseul à Aubeterre, 4 octobre 1768 : « Je vous avoue mon étonnement de l'attention trop sérieuse que vous donnez aux plates supercheries de M. de Tanucci et de M. le cardinal Orsini, et aux impostures maladroites dont ils font usage auprès de vous. »

(1) Aff. étr., Espagne, t. DLIV, 5 décembre 1768, Grimaldi au comte de Fuentes : « S. M. croit qu'au lieu de se relâcher en aucune manière, vis-à-vis de la cour de Rome, après le refus réitéré qu'elle nous a fait de la reconnaisnaissance absolue de l'infant duc de Parme et de la révocation du Monitoire contre ce prince (deux des trois propositions essentielles que nous devions lui faire), il serait convenable de lui demander à présent séparément l'extinction de la compagnie des Jésuites. Quoique cette démarche ne produise pas l'effet que l'on désire, il sera toujours très utile d'en avoir porté ce premier coup, afin que le général de cet Ordre et ses partisans se désabusent une fois pour toujours sur toute espérance de réconciliation avec la maison de Bourbon, idée qui les abattra et les confondra certainement et qui les ralentira sans doute sur les cabales qu'ils suscitaient tous les jours, en nourrissant les espérances d'un temps plus heureux, dans l'esprit de leurs partisans. »

Digitized by Google

forme que vous aurez à tenir, soit en remettant les mémoires respectifs dont vous serez chargés, soit après les avoir remis.

« Vous remarquerez que, dans celui que le roi vous prescrit de présenter en son nom, il n'est point parlé de la doctrine et de la morale des jésuites; cette omission est fondée sur un motif particulier à son royaume. S. M. veut prévenir les nouvelles disputes et troubles que la mention que nous ferions à cet égard pourrait réveiller en France, où la fermentation, à ce sujet, n'est pas encore éteinte.

« Vous aurez attention de laisser M. Azpuru remettre au pape le mémoire qu'il recevra de sa cour; et, quoique celui que vous présenterez soit un peu plus doux que l'espagnol, dans la conversation avec le pape et ses ministres, vous direz que le roi adhère au mémoire, présenté par ordre du roi, son cousin. Nous attendons avec impatience le résultat de cette démarche (1). »

Les ambassadeurs (2) remirent successivement entre les mains du souverain pontife les réclamations de leurs maîtres. Lorsque notre représentant obtint son audience (3), il ne présageait aucune catastrophe prochaine. Clément XIII affecta une liberté d'esprit qu'il n'avait sans doute pas; il parla avec une gaieté apparente, de banalités, pendant un quart d'heure. Au bout de ce temps, il congédia son interlocuteur. Celui-ci mettait Choiseul en garde contre une manœuvre de la Compagnie. D'après d'Aubeterre, le pape demanderait aux souverains la communication des preuves, appuyant leurs griefs contre les jésuites. On engagerait ainsi, par écrit, un procès dont on ne verrait jamais la fin et qui userait la patience des rois et de leurs ministres. Quoi qu'il en soit de cet expé-

(1) THEINER, *Vie de Clément XIV*, t. Ier, p. 141, texte vérifié aux Aff. étr.
(2) Aff. étr., Rome, t. DCCCILVIII, 18 janvier 1769, Aubeterre à Choiseul.
(3) *Id.*, *ibid.*, 25 janvier 1769, Aubeterre à Choiseul.

Digitized by Google

dient, la situation paraissait fort grave et très tendue. La cour de Rome était brouillée avec la France, l'Espagne, Naples, le Portugal, Venise, le Milanais, Modène, la Pologne. Elle ne pouvait compter sur l'Empire. Il ne restait comme partisan de la cour pontificale que le royaume de Sardaigne (1).

D'Aubeterre traversait l'antichambre de Clément XIII, lorsqu'il croisa le cardinal Negroni. La contenance particulièrement grave de ce prélat le frappa et ce détail se fixa dans sa mémoire. Il apprit, au dehors, la panique, qui se répandait parmi les jésuites. Le P. Delci, vicaire général de la Société (2), était parti, accompagné de deux autres religieux, emportant plusieurs coffres très lourds, à destination de Livourne, pour être expédiés de là en Angleterre. Le P. Ricci avouait à un de ses confidents la situation critique de la Compagnie. Si le pape refusait leur sécularisation et s'il se produisait quelque nouvel acte de violence contre les Etats de l'Eglise, l'occupation militaire de Castro et de Ronciglione, par exemple, le général prévoyait un soulèvement. Le peuple vengerait sur les jésuites ses inquiétudes; ceux-ci ne seraient plus en sûreté, ni quant à leurs biens, ni quant à leurs personnes.

Le cardinal Negroni, dans ses conversations, jugeait que la santé du pape ne résisterait pas au récent assaut qu'il venait de soutenir (3). « La dernière démarche des cours, disait-il, ouvrira la tombe du Saint-Père. »

Le 3 février 1769, d'Aubeterre écrivait à Choiseul (4) : « Le pape est mort cette nuit, entre onze heures et minuit. » Il avait assisté le matin à toute la longue cérémonie de la Chandeleur. Il paraissait seulement un peu enrhumé. Dans l'après-midi, il reçut, au baisement des

(1) Aff. étr., Rome, t. DCCCILVIII, Choiseul à Aubeterre, 31 janvier 1769.
(2) *Id., ibid.*, Aubeterre à Choiseul, 1er février 1769.
(3) Theiner, t. Ier, p. 145.
(4) Aff. étr., Rome, t. DCCCILVIII, f° 51.

Digitized by Google

pieds, tous ceux qui vinrent lui présenter des cierges à bénir, ainsi que le faisait chaque communauté, en ce jour. Le soir, il soupa et causa, avec son neveu le cardinal, jusqu'au moment de se coucher. Sur les onze heures, il appela, déclarant qu'il se trouvait mal et qu'il se mourait. La parole lui manqua presque aussitôt. Il tendit instinctivement son bras à un domestique, afin que celui-ci le saignât; ce que cet homme s'empressa de faire, mais trop tard pour sauver le malade (1). Pendant cette opération, quelques caillots, mêlés d'un peu d'écume, souillèrent ses lèvres, et il expira presque aussitôt. Quand on ouvrit son corps, on constata qu'il avait succombé à une rupture de l'aorte.

Cette fin parut plus opportune que fâcheuse. Si la vie du pontife se fût prolongée, sa ténacité à défendre ses droits territoriaux, la fortune de l'Eglise confondue, par lui, avec celle des jésuites, tout laissait craindre de nouvelles représailles de la part de l'Espagne, des Deux-Siciles et peut-être de la France. Un schisme même eût été possible. La mort de Clément XIII ajournait provisoirement cette extrémité; elle l'écartait même définitivement, si le scrutin du prochain conclave désignait, au pape défunt, un successeur plus conciliant.

Les jésuites manifestèrent le plus grand chagrin, en perdant celui qui les avait soutenus avec tant de vaillance. Plusieurs d'entre eux (2), chargés de le revêtir de ses ornements sacerdotaux, publièrent certains détails qu'ils représentèrent comme miraculeux, voulant accréditer que Clément XIII était un saint et une victime de l'injustice humaine. Son corps, d'après leur témoignage, n'offrit pas la rigidité cadavérique; ses membres gardèrent leur souplesse, et ses mains, quand on leur mit des gants, laissèrent échapper des gouttes de sang (3).

(1) Simancas Estado, leg. 5012, Azpuru à Grimaldi, 3 février 1769.
(2) Aff. étr., Espagne, t. DLVI, Aubeterre à Choiseul, 9 février 1769.
(3) Simancas Estado, leg. 5012, Azpuru à Grimaldi, 9 février 1769.

Digitized by Google

Digitized by Google

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE IX

LE CONCLAVE

I. Mesures provisoires des ministres des trois cours, impertinences d'Azara, groupement des partis dans le conclave, intrigues du cardinal J.-F. Albani et d'Azara, tactique d'Orsini, Sersale, instructions de Madrid et de Versailles; les cardinaux bons, mauvais et indifférents; visite de Joseph II. — II. Entrée des cardinaux français; Bernis, ses scrupules; sagesse de Choiseul, le cardinal Ganganelli. — III. Entrée des cardinaux espagnols, chances de l'élection, démarches d'Alexandre Albani, mémoire du cardinal de Solis, contradictions, le pacte simoniaque, prétentions de Bernis, duplicité de Ganganelli.

I

En attendant les ordres de leurs souverains, les ambassadeurs des trois cours, d'Aubeterre, Azpuru et Orsini, prirent leurs dispositions pour qu'un nouveau pontife, imbu des mêmes idées que le précédent, ne fût pas élu, par surprise. Une heure après le décès, ils se concertèrent et convinrent que, si les cardinaux présents procédaient seuls à la nomination du pape, ils sortiraient aussitôt des Etats ecclésiastiques. Ils n'eurent pas, d'ailleurs, à recourir à cette mesure.

En même temps que la correspondance officielle de

Digitized by Google

ces ministres, il est curieux de feuilleter les lettres d'Azara. adressées au ministre de grâce et de justice, Roda. Elles sont très irrévérencieuses, à l'égard des cardinaux, très impertinentes, également, envers les ambassadeurs. Il est vrai que les rodomontades soldatesques du marquis d'Aubeterre, les préoccupations égoïstes d'Azpuru et les maladresses d'Orsini, le peu spirituel représentant de Naples, offraient une riche matière pour un esprit caustique. En voyant l'air affairé des ambassadeurs, leur empressement à visiter les cardinaux, avant leur entrée au conclave, Azara haussait les épaules. Tant de démarches, tant d'agitations étaient, selon lui, inutiles; il lui échappait des boutades dans le genre de celles-ci : « Il ne faut pas faire plus de cas du conclave que s'il se passait à Constantinople, pour l'élection du Muphti... Il ne serait pas difficile de faire signer, à un cardinal, un écrit, scellé de ses armes, par lequel il promettrait d'éteindre la Compagnie; car, pour être pape, tous passeraient par les conditions que l'on voudrait. Savez-vous que l'un d'eux m'a adressé des propositions, mais que je n'ai pas répondu? Pensez-vous parler de quelque chose dans le conclave? Pour Dieu, que l'on ne fasse rien, sans être assuré du succès, afin de ne pas exposer nos maîtres à une ignominie (1). »

Lorsque, dans l'après-midi du 15 février 1769, les cardinaux se furent rendus, processionnellement, au Vatican, où se tenait le conclave, Azara, qui avait assisté à ce spectacle, se permet des réflexions d'un goût douteux, sur cette assemblée, qu'il juge bruyante et ridicule. Il insiste de nouveau sur l'inaction qui, à son sens, est le seul parti que l'on ait à prendre. « Le conclave, ajoutait-il, n'est pas un animal si féroce qu'il ne se puisse domestiquer. Il est seulement un peu plus propre qu'un chapitre de moines (2). »

(1) *El Espiritu de Azara*, t. Ier, p. 212, 9 février 1769.
(2) *Id., ibid.*, p. 219, 16 février 1769.

Digitized by Google

Comme Orsini avait été provisoirement désigné pour représenter l'Espagne, dans cette assemblée, et qu'il se montrait très fier de cette confiance, Azara, dans cette même lettre, se moquait de la joie de cette Eminence et disait qu'Elle avait gardé, pour elle seule, tous les dons de l'Esprit-Saint, sans rien laisser à ses collègues.

En préconisant l'inaction, le correspondant de Roda était presque seul de son avis; ni Tanucci, ni d'Aubeterre ne le partageaient. Ce dernier, emporté par sa fougue habituelle, déclarait même qu'il fallait préparer d'avance la minute de la bulle d'extinction et n'élire pour pape que le cardinal qui jurerait de la publier telle quelle. Azara, qui connaissait mieux Rome que ces deux personnages, critiquait une pareille conduite : « Imaginons, écrivait-il à Roda, un pape fait de notre main, bien intentionné, résolu à nous plaire. S'il veut éteindre la Compagnie, je certifie qu'il suera plus d'une fois et qu'il passera plus d'une nuit, sans dormir, avant d'exécuter le coup... Il n'y a pas à parler de Templiers; je nie la comparaison. Nous sommes de l'autre côté des monts; les jésuites de Rome ne ressemblent en rien à ceux d'Espagne ou de France, ni le pouvoir du pape à celui de ces princes. Si le *sanhédrin* sent la mèche, un poison ne manquera pas, ou, pour le moins, une crainte bien appuyée d'exemples (1). »

Azara ne voit qu'un seul moyen de réussir : *la force, l'accord de tous les souverains.* « Ah! soupire-t-il, qu'il est à regretter que notre maître soit si pieux. Avec un peu de bâton, on obtiendrait tout! »

Tandis que s'échangeaient de pareilles réflexions et que les cours hésitaient sur la conduite à tenir, les cardinaux du conclave perdaient leur temps en discussions. Le parti des jésuites, à la tête duquel se trouvait Rezzonico, le cardinal neveu du pape défunt, aurait voulu

(1) Azara, t. Ier, p. 223, 23 février 1769.

Digitized by Google

procéder à l'élection, avant la venue des cardinaux étrangers. On ne prévoyait pas l'arrivée de ceux d'Allemagne, de France et d'Espagne, avant le courant de mars. Cependant, quelques esprits plus circonspects, bien que dévoués à la Société, tels que Lante et Pirelli, représentèrent qu'un choix hâtif exciterait le mécontentement des souverains et ne rétablirait pas, dans l'Eglise, la paix désirée. Ces raisons, appuyées par les cardinaux d'York et Orsini, prévalurent. Ce dernier écrivait à notre ambassadeur deux fois par jour, après chaque scrutin, et c'est par son concours que d'Aubeterre renseignait Choiseul (1). Cette correspondance commence le 14 février 1769 et se termine avec le cent soixante-dix-neuvième scrutin, qui eut lieu le matin du 16 mai. A partir de cette date, Orisini interrompit ses rapports, parce que, sans doute, dès ce moment, l'élection du pontife ne lui parut plus douteuse. Le P. Theiner a comblé cette lacune, en examinant les scrutins suivants, dans les actes originaux, conservés aux archives du consistoire.

Les cardinaux se répartirent en trois groupes d'inégale importance : les zélés ou partisans des jésuites, les prélats des couronnes et les indifférents. La conduite du cardinal Orsini paraîtra, sans doute, assez peu conforme aux règles fixées par Pie IV, Grégoire XV et Urbain VIII sur la tenue des conclaves, puisque ces papes interdisaient de rien communiquer, au dehors, des progrès de l'élection (2). Theiner a essayé de justifier cette infraction, en montrant le rôle délicat qui incombait à Orsini, par suite de son double caractère de cardinal et d'ambassadeur, obligé à la fois de participer aux travaux de l'assemblée dont il était membre et de renseigner son gouvernement.

(1) THEINER, t. Ier, p. 155.

(2) Constitution de Pie IV, 9 octobre 1562; Grégoire XV, Æterni patris filius, 15 novembre 1621; et Decet Romanum Pontificem, 12 mars 1622; Urbain VIII, ad Romani Pontificis, 28 janvier 1625; THEINER, t. Ier, p. 159.

Digitized by Google

Rien cependant n'empêchait le roi des Deux-Siciles de nommer un autre représentant, si les scrupules d'Orsini ne lui eussent pas permis de violer le secret auquel il était tenu. Ce qui l'excusera peut-être, c'est que les adversaires de ce cardinal agissaient avec aussi peu de discrétion, puisque Torregiani et J.-F. Albani informaient ceux des cardinaux *zélés*, encore absents, de tout ce qui se passait, les conjurant de hâter leur venue. Ainsi, Torregiani aurait écrit à Parraciani, archevêque de Fermo; à Buffalini, évêque d'Ancône; tandis que J.-F. Albani aurait correspondu avec Oddi, évêque de Viterbe (1). Quoi qu'il en soit, la sévérité des règles, qui ont été citées, s'était bien relâchée, et l'on ne saurait comparer la tenue de cette assemblée avec celle qui eut lieu, après la mort de Léon XIII, entourée d'un luxe de précautions que le cardinal Mathieu a rapportées, non parfois sans quelque malice (2).

F.-J. Albani paraissait jouer un double jeu. Il avait noué de secrètes intrigues avec Azara (3), car il supposait que la longueur du voyage empêcherait les cardinaux

(1) THEINER, t. Ier, p. 191.

(2) Se rappeler dans *les Derniers jours de Léon XIII et le conclave*, par un témoin, p. 76, cette anecdote : « L'archevêque de Lyon, Mgr Coullié, disait paisiblement son bréviaire, dans sa cellule, quand arrive un Monsignor tout essoufflé : « Eminence, il y a un objet blanc qui flotte à votre fenêtre et qui « paraît un signal. » On regarde, et l'on découvre qu'au-dessus logeait un cardinal, sujet à transpirer : c'était une de ses chemises qui séchait au soleil et ne renfermait, dans ses plis, aucun secret coupable. »

(3) Madrid, bibliot. de San Isidro, Corresp. de Vasquez et de Roda, 20 avril 1769 : « Il m'apparaît que l'ambassadeur de France est très intrigué parce qu'il est persuadé que notre Azara communique secrètement avec Jean-François Albani et l'aide à pousser Fantuzzi, lui promettant d'aplanir les difficultés qu'il pourra rencontrer dans notre cour. Bien que l'ambassadeur croie le fait comme un article de foi, je n'y puis souscrire, car D. Nicolas, connaissant le caractère de Fantuzzi, ne peut, même en songe, le juger apte à la papauté. Néanmoins, je me sens obligé de confier à V. E. cette remarque, pour son gouvernement, sans que vraisemblablement elle puisse comprendre que je partage cette opinion. Car l'expérience m'a enseigné que sur les choses les plus innocentes, si elles ne lui plaisent pas, il (d'Aubeterre) fabrique des jugements peu prudents et, ce qui est pire, sans s'inquiéter si ses amis en sont blessés. »

Digitized by Google

espagnols de venir à Rome, et il eût voulu être chargé du secret de la cour de Madrid. Ces démarches déplurent à l'ambassadeur de France, et c'est pour expliquer sa conduite à son ami Roda qu'Azara écrivit l'apologie suivante (1) :

« De Naples, de Paris et de Parme, je tiens la preuve que l'on a reçu des témoignages me représentant comme un imposteur qui cabale à part; on prétend que je m'entends à mentir avec J.-F. Albani, que je conseille des sottises, enfin que je suis le diable ou même quelque chose de plus. Dans mon enfance, il y avait un évêque de Jaca, qui avait été religieux et qui répétait toujours : « Ne vous « fiez pas aux moines; quand je cessai d'être provincial, ils « m'accusèrent d'être sodomite; et le pire, c'est qu'ils me le « prouvèrent. » Je ne sais si cette plaisanterie de son Illustrissime avait quelque fondement, mais, quant aux cabales que l'on me suppose, j'affirme, devant Dieu, qu'elles sont aussi fausses que l'âme de Judas. »

Néanmoins, les deux intéressés prirent peur. Ils convinrent de ne plus se voir et de se servir, pour leurs négociations, d'un prêtre obscur, nommé Ximenes, autrefois très attaché à la Compagnie et devenu, depuis, zélé partisan du roi d'Espagne. Albani s'efforça de persuader l'*agente de preces*, Azara, que si l'élection hâtive, tant souhaitée par les *zélés*, avait échoué, c'était à lui seul, Jean-François, qu'on devait attribuer cet échec des jésuites.

En réalité, ces intrigues étaient plus bruyantes qu'utiles. Si les correspondants d'Azara se divertissaient de ses saillies et de ses bouffonneries, ils n'adoptaient guère ses avis. Ainsi, ce personnage conseillait l'emploi de la force, le déploiement d'un appareil militaire aux portes de Rome, à Castro et à Ronciglione. Grimaldi, dans ses

(1) Azara, t. Ier, p. 257, 27 avril 1769.

Digitized by Google

dépêches, ordonnait tout le contraire. Dans ses instructions, il signifiait que son maître ne voulait pas que l'on poursuivît les satisfactions exigées pour le monitoire de Parme; il semblait en rendre responsable non pas la papauté, mais la personne de Clément XIII, comme le prouve cette phrase de sa lettre : « Celui qui avait fait l'injure n'existe plus (1). » Les ordres de Charles III n'allaient pas jusqu'à prescrire l'évacuation de Bénévent ou de Pontecorvo; il ne se chargeait pas d'engager Louis XV à abandonner Avignon; les souverains conservaient les gages acquis, mais ne cherchaient pas à en prendre de nouveaux.

Le parti Rezzonico était sans contredit le plus fort du conclave, puisqu'il disposait, à lui seul, de seize voix (2). Un des candidats, qu'il soutint d'abord de préférence, fut le cardinal Marc-Antoine Colonna. Rezzonico n'espérait pas parvenir au pontificat, mais il travaillait à la fortune d'un homme, sur lequel il espérait exercer un grand crédit. Colonna était fort jeune pour la tiare, puisqu'il n'avait que quarante-cinq ans. Il devait le chapeau à Clément XIII. Mais les Albani, Alexandre et Jean François, combattaient cette candidature, parce que le personnage appartenait à une illustre maison et qu'ils ne croyaient pas le diriger à leur gré.

La tactique d'Orsini, après avoir évité le danger d'une élection hâtive, fut de soutenir que les cours ne prétendaient pas nommer un pape. Il répondait évasivement aux questions et haussait les épaules, quand on soutenait, devant lui, que l'archevêque de Naples, Sersale, était le candidat préféré du roi d'Espagne.

C'était pourtant ce prélat que la cour de Madrid eût voulu élever au pontificat. Il avait soixante-trois ans. Ancienne créature de Benoît XIV, il passait pour un

(1) Simancas Estado, leg. 5013, Grimaldi à Azpuru, 7 mars 1769.
(2) *Id.*, *ibid.*, 5012, Azpuru à Grimaldi, 9 février 1769.

Digitized by Google

ecclésiastique pacifique et charitable qui, avant d'être promu à Naples, avait gouverné sans bruit les diocèses de Brindisi et de Tarente (1). On le disait peu favorable aux jésuites. Charles III eût sans doute porté ses vues sur Cavalchini, mais ce cardinal avait été exclu, dans le conclave précédent, par la France.

Les souverains, en effet, se défendaient contre les intrigues des Rezzonico et de leurs partisans, en exerçant ce droit ou plutôt cet usage de l'*exclusion*. En réalité, l'opposition des princes à la promotion d'un candidat n'aurait en rien vicié l'élection, mais elle aurait placé le nouveau pontife dans une situation très difficile, et c'est pourquoi s'observait cette coutume, contre laquelle s'élevaient les esprits spéculatifs, mais que respectaient les politiques du Sacré-Collège.

Ces mesures dilatoires se continuèrent jusqu'au moment où des instructions positives arrivèrent de Madrid. Cette cour se concertait avec celle de France et lui communiquait les mémoires rédigés par Grimaldi, mais qui, au préalable, avaient été préparés par Azara et par Centomani, le chargé d'affaires et l'homme de confiance de Tanucci. Les quarante-quatre cardinaux qui siégeaient alors y étaient divisés en quatre catégories : les bons, les mauvais, les douteux et les nuls (2).

La première classe comprenait les *bons* cardinaux, c'est-à-dire ceux agréables aux cours et au sein desquels le pape devait être choisi. Ils étaient au nombre de onze, à la tête desquels était Sersale, dont il a été déjà fait mention; ensuite Cavalchini, âgé de quatre-vingt-six ans; Nerio Corsini, qui en comptait quatre-vingt-quatre; Conti, quatre-vingts; Durini, soixante-seize; Ganganelli, soixante-quatre; Pirelli, soixante et un; Negroni, cinquante-neuf;

(1) Simancas Estado, leg. 5012, note d'Azara sur les cardinaux.

(2) THEINER, t. Ier, p. 198 et *seq.*; DANVILA Y COLLADO, t. III, p. 310.

Digitized by Google

Branciforte, cinquante-huit; Caraccioli, cinquante-quatre, et Andrea Corsini, trente-quatre.

Les mauvais s'élevaient à vingt et un, subdivisés en très mauvais, exclus absolument, et en admissibles sous condition. Les six, rangés dans cette première catégorie, comprenaient : Torregiani, Castelli, Buonacorsi, Chigi, Boschi, Rezzonico. Les autres, au nombre de quinze, étaient : Oddi, Alexandre Albani, Lante, de Rossi, Calini, Veterani, Molino, Priuli, Fantuzzi, Buffalini, delle Lanze Spinola, Paracciani, J.-F. Albani, Borromei et Colonna.

La troisième classe contenait deux cardinaux sur lesquels on ne pouvait se fier, et, pour cela, qualifiés de *douteux :* Stoppani et Serbelloni.

La quatrième classe ou des *nuls* renfermait huit prélats dont voici les noms : Guglielmi, Canali, Pozzobonelli, Perelli, Malvezzi, Pallavicini, Pamphili Colonna et le duc d'York.

Choiseul annota ces listes. En marge du nom de Ganganelli, il plaça le qualificatif de *très bon.* On avait voulu faire passer cette Eminence pour *jésuite.* Le duc protesta contre un pareil jugement. « Quand on a mandé, écrivait-il au comte de Fuentes, que le cardinal Ganganelli était jésuite, on s'est grossièrement trompé; personne n'ignore qu'il est et a toujours été cordelier. Si on a voulu faire entendre qu'il est attaché aux jésuites, c'est encore une erreur; nous croyons être bien assurés du contraire (1). »

La venue de Joseph II à Rome, accompagné de son frère, le grand-duc de Toscane, apporta quelque diversion aux intrigues de l'assemblée. L'empereur voyageait incognito, sans suite, vêtu d'un uniforme militaire, sans décorations. Il se faisait appeler le comte de Falkestein (2)

(1) Lettre de Choiseul à Fuentes, 14 mars 1769, Simancas Est.. leg. 4570, citée par Danvila, t. III, p. 310.
(2) Ferrer del Rio, t. II, p. 267.

Digitized by Google

et descendit, avec son frère, à la villa Médicis, refusant toute députation officielle et uniquement occupé de visiter les curiosités, ainsi que les églises. Il s'entretint avec Azpuru et s'amusa de la conversation d'Azara, pendant une heure et demie. Il lui déclara, entre autres choses, que, personnellement, il n'aimait pas les jésuites, mais qu'il ne pouvait se persuader qu'ils fussent coupables de tous les crimes dont on les chargeait. Azara lui répondit que les jésuites étrangers n'étaient pas ceux de Rome; que dans cette ville se trouvait tout le poison et que les autres membres de la Compagnie n'étaient que des simples exécuteurs des ordres reçus.

Les deux princes se présentèrent aux portes du conclave, le 17 mars, dans l'après-midi. Les cardinaux vinrent au-devant d'eux, le grand chapeau sur la tête et la barrette à la main, en signe de respect. Alexandre Albani introduisit l'empereur, Orsini fit de même, à l'égard du grand-duc, et tous deux pénétrèrent dans une première chambre, où Joseph II voulut ôter son épée. Le cardinal Stoppani le pria de la garder, en sa qualité de défenseur de l'Eglise. Il visita deux cellules, s'agenouilla devant le Saint-Sacrement, qui était exposé, et ordonna que les cardinaux lui fussent présentés. Quand Torregiani s'avança pour le saluer : « J'en ai beaucoup entendu parler, » dit-il. Comme plusieurs membres du Sacré-Collège le priaient d'aider à pacifier l'Eglise, il leur répliqua, avec à propos, « qu'ils pouvaient, en cette matière, beaucoup plus que lui, s'ils nommaient un pape modéré, qui ne pousserait pas les choses à l'extrême. » Parmi les questions qu'il adressa aux cardinaux, il leur demanda s'ils pensaient rester longtemps enfermés. On lui répondit que le dernier conclave s'était prolongé deux mois et six le précédent. « Pour choisir un pape comme Lambertini, s'écria l'empereur, ce ne serait pas perdre son temps que d'y consacrer une année. » Quelques jours après, il s'en-

Digitized by Google

tretint avec Pallavicini et Sersale, qui se mirent à une fenêtre. Il dit à ce dernier, faisant allusion à ses chances de succès, qu'il croyait voir sur son visage quelque reflet de l'Esprit-Saint.

Il eut, avec d'Aubeterre, une longue conférence, qui porta sur deux points : l'alliance autrichienne et la cour romaine. Il prouva qu'il connaissait à fond les Albani et ce qu'ils valaient; quant aux jésuites, il attribuait à Marie-Thérèse leur conservation dans les Etats autrichiens, non pas que cette princesse conçût des illusions sur leur compte, mais sa piété l'empêchait d'agir; et, néanmoins, l'impératrice se réjouirait de leur extinction. Il se rendit à la maison des jésuites et demanda au P. Ricci, qui le recevait : « Quand donc quitterez-vous cet habit? » Il aurait répondu au général, qui lui montrait une statue de saint Ignace, en argent massif, et ajoutait qu'elle provenait des offrandes des fidèles : « Dites plutôt qu'elle a été faite avec les profits des Indes. »

II

Cette visite apporta quelque distraction à la vie monotone que menaient les cardinaux et dont beaucoup commençaient à se lasser, par suite du manque d'air et du défaut d'exercice. Les prélats français, de Luynes et de Bernis, entrèrent vers le milieu de mars. La venue des Espagnols fut retardée jusqu'à la fin d'avril. Leur voyage s'effectua par terre et à petites journées; ils avaient voulu, d'abord, s'embarquer, pour se rendre à Civita-Vecchia, mais la mer les incommoda et les effraya.

Les projets très positifs, qu'ils échangèrent avec le ministre Azpuru et Centomani, portaient que le roi d'Es-

Digitized by Google

pagne attendait, de la part du pape futur, un engagement écrit ou verbal, formulé, en ce dernier cas, devant les cardinaux chargés de représenter la maison de Bourbon, et par lequel il promettrait de détruire la Compagnie de Jésus (1). Les desseins de Charles III trouvèrent aussitôt des contradicteurs dans les cardinaux Luynes et Bernis. Il semblait pourtant que la manière dont ce dernier avait acquis les honneurs de la pourpre dût lui faire agréer les compromis, quels qu'ils fussent. Azara, parlant de sa venue, disait (2) : « Le cardinal de Bernis croyait, en entrant au conclave, pénétrer dans un monde enchanté. » Ces paroles donnaient sans doute à entendre que cette Eminence considérait, avec curiosité, ces mœurs toutes nouvelles pour elle et se félicitait de relever promptement, par ses succès, une fortune politique compromise. Mais Bernis s'aperçut vite qu'on le considérait un peu comme un aventurier, malgré les fonctions de ministre des affaires étrangères qu'il avait remplies, quelques années auparavant. Ses poésies légères, qui lui valurent un fauteuil à l'Académie, la protection de Mme de Pompadour, le surnom de Babet la Bouquetière que lui donna, en plaisantant, Voltaire, ses dettes, jetaient sur lui un discrédit qu'il n'effaça que fort tard. Il y eut, d'après Azara, une assez violente dispute entre lui et le cardinal Rezzonico (3), mais l'agent espagnol, à l'affût pourtant de tous les scandales, ne mentionne pas qu'on ait adressé au cardinal français cette injure, placée par Crétineau-Joly

(1) Simancas Estado leg., 5013, Azpuru au cardinal de Solis, 2 mai 1769, et Aff. étr., Rome, t. DCCCILVIII, Luynes à Choiseul, 2 mai 1769 : « Le cardinal de Solis, chargé du secret de la cour de Madrid, a eu avant que d'entrer au conclave, une conférence avec MM. Azpuru et Centomani. Ce dernier a mandé à M. le Cᵗ Orsini que ce personnage était décidé à ne laisser tomber l'élection que sur un cardinal qui s'obligera auparavant à la destruction des jésuites, par un écrit signé de lui ou qui du moins en donnera la parole précise, en présence des cardinaux nationaux, qui certifieront sur-le-champ à leurs cours que cette parole a été donnée en leur présence. »

(2) *El Espiritu de Azara*, t. Iᵉʳ, p. 249, 6 avril 1769.

(3) *Id., ibid.*, p. 274, 11 mai 1769.

Digitized by Google

dans la bouche d'Alexandre Albani : « Il n'y a rien de commun entre nous, Eminence, car ce ne sont pas les mains d'une courtisane qui m'ont posé, sur la tête, cette calotte rouge. » Il est vraisemblable que jamais on ne se serait permis un pareil éclat, à l'égard d'un représentant du roi de France, et Choiseul était homme à relever vigoureusement une insulte aussi grave! Mais il n'y a pas lieu de s'étonner que Bernis se trouvât perdu au milieu de tous ces gens, rompus aux intrigues de la cour romaine, « leur unique science, et qui bornaient leur horizon à l'enceinte de Monte-Cavallo (1). — « Jamais, ajoute-t-il dans la même dépêche, le Sacré-Collège n'a été composé de sujets plus pieux, ni plus édifiants. Les exceptions que l'on peut faire, à cet égard, se réduisent à un petit nombre. Mais il faut convenir, aussi, que jamais la cour de Rome n'a été moins au fait des grandes affaires, ni plus dénuée de connaissance des cours. Cette ignorance est un des plus grands obstacles au succès des négociations. »

Ce fut pourtant ce prélat, d'une origine si suspecte, qui se montra un des plus scrupuleux défenseurs des règles canoniques. « Un prêtre, un évêque instruits, écrivait-il encore, ne peuvent accepter ni proposer de pareilles conditions... Si un cardinal était capable de faire un tel marché, on devrait le croire encore plus capable d'y manquer (2). » En même temps, tout en demeurant très ferme sur la question de principe, sa prudence évitait de blesser les Espagnols. Il ne partageait pas leur avis, mais il n'entendait pas les critiquer. Le cardinal de Solis, archevêque de Séville, soutenait, ainsi que nous l'avons vu, qu'il était licite d'exiger du pape futur la promesse de détruire la Société de Jésus. « Nous ne pouvons, répondait Bernis, à ceux qui lui rapportaient de pareilles théories, ni agir contre les règles de l'Eglise,

(1) Aff. étr., Rome, t. DCCCILVIII, Bernis à Choiseul, 12 avril 1769.
(2) Même source.

Digitized by Google

ni donner des leçons aux cardinaux espagnols, qui sont évêques comme nous. Après avoir exposé, avec simplicité, nos principes, nous ne nous opposerons pas à leurs démarches, à cet égard, s'ils jugent à propos de les hasarder. Nous les croyons également dangereuses et inutiles (1). » Il ne se laissa pas ébranler par un mémoire que d'Aubeterre fit rédiger par un théologien. Ce docteur établissait, comme un principe incontestable, que l'extinction de la Société de Jésus étant nécessaire au bien de la religion, la promesse que souscrirait le pape futur, comme condition *sine qua non* de son élection, ne devrait pas être regardée comme un pacte simoniaque.

Bernis et de Luynes avaient d'autant plus de mérite à combattre ce qu'ils jugeaient coupable, qu'ils redoutaient le mécontentement de Choiseul, assailli par les lettres de d'Aubeterre. Notre ambassadeur ne s'embarrassait guère de scrupules et ne voyait que le but à atteindre. « Pour moi, écrivait-il, qui ne connais que la théologie naturelle, je n'entendrai jamais qu'un pacte, qui n'a pour objet que la sécularisation d'un ordre religieux, qu'on ne saurait nier devoir entretenir la division et le trouble dans l'Eglise, tant qu'il subsistera, puisse être regardé comme illicite. Au contraire, une telle démarche ne saurait être envisagée que comme méritante et tendant au bien de la religion et du Saint-Siège. D'autant qu'il ne s'agit ici d'aucun avantage temporel, mais absolument d'une pure spiritualité. Je sens bien que deux cardinaux-évêques ne sont pas faits pour s'en rapporter, sur pareille matière, à mes raisonnements, mais je leur propose de s'en ouvrir, confidemment, au cardinal Ganganelli, un des célèbres théologiens de ce pays et qui n'a jamais passé pour avoir une morale relâchée (2). »

(1) Aff. étr., Rome, t. DCCCILVIII, 3 mai 1769, cité par MASSON, *le Cardinal de Bernis*, p. 102.

(2) Aff. étr., Rome, t. DCCCILVIII, fol. 312; MASSON, *op. cit.*, p. 99.

Digitized by Google

Choiseul eut la sagesse de n'exercer aucune pression et finit par imposer silence à ce représentant trop importun : « C'est aux casuistes, lui manda-t-il, à décider s'il y aurait un pacte illicite et simoniaque à exiger, comme une condition *sine qua non*, du sujet qu'on se proposerait d'élire au souverain pontificat, l'engagement formel d'abolir, dans l'univers entier, la Société des jésuites. Mais je suis persuadé que les cardinaux, qui sont les plus dignes de la tiare, s'y refuseraient, si on ne la leur offrait qu'à cette condition, qu'ils regarderaient comme une tache originelle, qui déshonorerait leur personne et leur règne(1).

Ganganelli, dont notre ambassadeur invoquait l'autorité, était un membre du Sacré-Collège, appartenant à l'ordre des Cordeliers. D'une famille honorable, mais pauvre, il s'était distingué de bonne heure dans la philosophie et la théologie. Le pape Benoît XIV le remarqua et, en 1746, le nomma consulteur du Saint-Office. Deux fois son Ordre, en 1753 et 1756, voulut le choisir comme général. Il refusa, vivait à Rome dans la retraite, se délassant de ses études et de ses affaires, par des promenades solitaires. Clément XIII lui conféra le chapeau. Dans le conclave, il figurait parmi les *indifférents*, mais on ne portait pas sur lui un jugement uniforme. Le ministre de grâce et de justice, Roda, le connaissait et l'estimait, bien qu'il trouvât « son crédit diminué, depuis sa promotion au cardinalat » (2). Il lui reprochait sans doute, par cette phrase, d'être devenu une créature du pape défunt. « C'est un pur scolastique, ajoutait-il, mais il pense mieux que ceux qui ont passé leur vie dans de semblables études. Je l'ai fréquenté beaucoup, et il me semble qu'il ferait un pape laborieux, ami des souverains et favorable aux maximes régalistes. Mais, parce qu'il est religieux et âgé

(1) Aff. étr., Rome, t. DCCCILVIII, f° 359; Masson, *op. cit.*, p. 101.
(2) Danvila, t. III, p. 297 : « Tuvo gran credito que, despues de cardinal se le ha disminuido. »

Digitized by Google

seulement de soixante-quatre ans, je ne lui crois pas grande chance de succès. Les cardinaux, en général, n'aiment pas à être gouvernés par un moine et on craindra que son pontificat ne dure trop longtemps. » Tanucci le dépréciait, Azara qualifiait sa conduite d'indéfinissable, ne permettant pas d'apprécier ce cardinal avec certitude; « tantôt, écrit-il, il se montre doux et bénin, tantôt fort et résolu, et ces mêmes variations se remarquent dans sa conduite, à l'égard des partis. Son intention paraît être de plaire à tout le monde, d'être bien vu de tous. Il a beaucoup déchu de la haute opinion qu'on tenait de lui, quand il reçut la pourpre, car on le regardait comme un futur pontife, semblable à Sixte-Quint (1). » Les uns l'appelaient *jésuite* (2), parce qu'il avait été élevé, une partie de sa jeunesse, dans leur collège de Rimini et qu'il avait dédié plusieurs œuvres théologiques à l'un de leurs généraux, le P. Retz; les autres le considéraient comme dévoué au roi d'Espagne parce que, chargé d'instruire le procès du vénérable Palafox, il s'était prononcé en faveur de cette canonisation, si désirée par Charles III (3). Certains *régalistes* le suspectaient pour sa prohibition du catéchisme de Mésenguy, mais il avait combattu le monitoire de Parme et ses conclusions . Des actes si contradictoires déroutaient les esprits. Ce cardinal était-il un caractère indépendant, peu soucieux de réussir, dévoué seulement à la vérité, à l'équité, ou bien tous ces changements provenaient-ils de l'instabilité d'un esprit tortueux, qui

(1) Simancas Estado, leg. 5012, note d'Azara sur les cardinaux.

(2) Bernis se défiait de lui et donnait sur Ganganelli cette note où on relèvera des remarques qui semblent mal se concilier entre elles : « Il a de l'esprit, des connaissances et même un caractère *décidé, mais il a peur de son ombre;* il craint la moindre communication apparente avec les Français. Il vit tout seul dans sa cellule. Cette méthode lui a réussi autrefois, dans son cloître. Depuis qu'il est cardinal, il aurait dû en changer, car elle le fait soupçonner de plus d'ambition qu'il n'en a peut-être effectivement. On le craint et, en général, on ne l'aime pas. » Aff. étr., Rome, t. DCCCILVIII, f° 330. Bernis à Choiseul, 19 avril 1769.

(3) Ferrer del Rio, t. II, p. 283.

Digitized by Google

se perdait en subtiles manœuvres, pour donner des gages à tous les partis? Sa vie solitaire prêtait aux médisances des gens soupçonneux!

III

Les chances de l'élection se balançaient à peu près également entre quatre candidats : Fantuzzi, Colonna, Pozzobonelli et Stoppani. Le nom de Ganganelli, depuis l'ouverture du conclave, ne réunissait d'ordinaire que deux suffrages, rarement trois. Après l'entrée des cardinaux espagnols, dès le 27 avril, Ganganelli obtint cinq voix, le lendemain quatre et jusqu'au 14 mai, de quatre à six. Dans un billet, daté du 16 mai, au matin, et adressé à d'Aubeterre, Orsini informe cet ambassadeur que le parti Rezzonico, n'aboutissant pas dans ses combinaisons, commence à parler du cardinal Ganganelli (1). Le soir du même jour, nouveau billet. Le cardinal Alexandre Albani était venu entretenir Orsini du cardinal Ganganelli, lui disant qu'il pouvait être élu pape d'ici deux à trois jours, si les cours n'y faisaient pas d'opposition. Comme le cardinal napolitain répondait d'une façon évasive, Albani insista et exposa les raisons pour lesquelles les cours devraient adopter un pareil candidat : son opposition aux jésuites, son attachement à Don Emmanuel de Roda et sa qualité de postulateur dans la cause du vénérable Palafox.

D'Aubeterre trouva singulières les paroles d'Albani et se demanda quel pouvait être le but visé par ce personnage (2). A l'égard de Ganganelli l'ambassadeur estimait

(1) Theiner, t. Ier, p. 236.
(2) Billet de d'Aubeterre à Orsini, 18 mai 1769, Theiner, t. Ier, p. 293.

Digitized by Google

que les trois cours devaient le soutenir : « *Le grand point*, ajoutait-il, *est de nous tenir toujours fortement unis et de ne jamais perdre de vue qu'en outre de l'ordre que nous en avons de nos cours, notre union fait toute notre force.* C'est une vérité qu'il est bien essentiel de faire sentir aux Espagnols et que celui, qui manque au concert établi, se rend responsable, vis-à-vis des trois couronnes, de tout le préjudice qui peut en résulter pour le bien de leur service. M. d'Almada (l'ambassadeur de Portugal) doit solliciter les Corsini, pour les engager à aller en faveur de Ganganelli. De mon côté, je compte aussi en parler à M. de Kaunitz, afin qu'il presse Pozzobonelli et les autres cardinaux, sujets de la cour de Vienne. »

Il n'eut point la peine de faire ces démarches, car, le même jour, le cardinal de Solis envoyait au ministre d'Espagne Azpuru ce billet : « Il est dix heures et demie du soir, j'ai le plaisir de vous annoncer que demain matin, au premier scrutin ou au suivant, nous aurons pour pape le cardinal Ganganelli, nous avons assuré les dix-huit de notre parti, les créatures de Rezzonico; Bernis et de la Cerda (son collègue espagnol, le patriarche des Indes) auront les votes des leurs, aussi comptons-nous sur trente-huit voix (1). »

Le succès fut plus grand qu'il ne l'espérait, car Ganganelli obtint l'unanimité de tous les cardinaux présents au conclave.

Le cardinal de Solis a rédigé un mémoire, contenant le récit de la conduite qu'il observa, pendant les journées des 17 et 18 mai. Ce document est reproduit ici dans son intégrité. On a écrit sur l'élection de Ganganelli trop de choses controuvées pour qu'en cette matière la plus scrupuleuse prudence ne s'impose à l'historien. En comparant ensuite les dépositions des Espagnols à celles du

(1) Simancas Estado, leg. 5013, Solis à Azpuru, 18 mai 1769.

Digitized by Google

cardinal de Bernis, on verra quel fut l'instrument de cette nomination et à quelles conditions ce candidat accepta la tiare?

« (1) Les cardinaux des trois couronnes reconnurent l'impossibilité morale d'élever à la papauté Sersale ou Cavalchini. Le cardinal de Solis proposa à la junte royale (2) le cardinal Ganganelli, comme un sujet digne de la tiare. Il représenta que ce personnage, tant par l'ensemble des circonstances présentes que par la sécurité, résultant de sa conduite passée, remplissait sans doute les idées de son souverain et accomplirait ce que voulait obtenir sa cour du nouveau pontife.

Le cardinal de Solis rencontra quelque opposition de la part du cardinal de Bernis. Ce n'était pas, disait celui-ci, pour ne pas se conformer aux instructions, reçues par les cardinaux espagnols, mais la manière de penser des hommes étant différente, il jugeait autrement que le cardinal de Solis du cardinal Ganganelli et craignait que ce personnage ne convînt pas autant qu'on l'affirmait.

« Le cardinal de Solis essaya de dissiper cette idée, chez les deux cardinaux français, et les assura que, par des *rapports secrets*, qu'il avait eus antérieurement avec le cardinal Ganganelli, il savait que personne ne convenait mieux à la chaire de Saint-Pierre. Il leur fit valoir le péril, qui les menaçait, si on ne présentait pas ce cardinal. Il faudrait passer au cardinal Chigi (3), détestable aux cou-

(1) Simancas Estado, leg. 5013, 28 juin 1769, mémoire du cardinal de Solis, cité par Danvila, p. 337, t. III.

(2) Il est sans doute question de l'assemblée des cardinaux représentant la maison de Bourbon.

(3) Le cardinal Chigi appartenait à une maison ennemie de la France. Ce fut sous le pontificat d'Alexandre VII, un de ses parents, que Louis XIV exigea d'humiliantes réparations, à la suite du meurtre, par la garde corse, d'un page appartenant au duc de Créqui. Chigi passait pour très attaché aux jésuites. Son frère, le prince Chigi, avait épousé une nièce du cardinal Alexandre Albani, sœur de Jean-François. (Aff. étr., Espagne, t. DL, f° 214, lettre de Choiseul à Ossun, 10 novembre 1767, et Rome, t. DCCCILVIII, f° 61, Aubeterre à Choiseul, 6 février 1769.)

Digitized by Google

ronnes et, comme ils ne l'ignoraient pas, rangé dans la catégorie de ceux qu'il fallait éviter. Le cardinal de Solis assura toujours qu'il ne ferait aucune démarche en faveur de cette élection, sans le consentement unanime des cardinaux, qui avaient la voix des cours, car telles étaient les instructions que lui avaient communiquées le ministre, Don Thomas Azpuru.

« Ils convinrent d'en référer au cardinal Rezzonico, à cause du risque, où l'on était, qu'il fût proposé quelqu'un de contraire au gré des trois cours. Cette confidence lui fut faite et ce cardinal répondit qu'il la communiquerait à ses créatures et que cela demanderait du temps, pour qu'il y réfléchît avec la plus grande maturité.

Le parti de Rezzonico connut que l'élection du cardinal Ganganelli, au pontificat, serait, en réalité, acceptée de la cour d'Espagne, à sa grande satisfaction. Cette considération détermina le parti du cardinal Jean-François Albani, entraîné aussi par ce motif que les idées des Français, en faveur de Stoppani, n'auraient aucun effet. Ils virent que Stoppani ne pouvait être pape et que les cardinaux espagnols opposaient le cardinal Ganganelli à tout autre, qui ne serait Sersale ou Cavalchini. Ils cédèrent à la pression du cardinal de Solis, qui leur fit voir l'utilité qu'il y aurait à ce que Ganganelli, et non un autre, occupât la chaire de Saint-Pierre.

« Néanmoins, le parti Rezzonico-Albani resta un jour et demi sans répondre, et, dans la dernière réunion des cardinaux nationaux, on pensa, en constatant ce silence, qu'il machinait une intrigue, contraire à nos desseins. On l'obligea à répondre catégoriquement. Dans ces doutes et dans ceux qu'eut toujours Bernis, à la pensée de voir pape le cardinal Ganganelli, Rezzonico annonça de la part de son parti et de celui de Jean-François Albani qu'ils étaient prêts à nommer ce prélat. En conséquence, et après avoir obtenu le consentement du cardinal de

Digitized by Google

Bernis, le congrès royal, ou les cardinaux des couronnes convinrent de porter, au pontificat, le cardinal Ganganelli. »

De ce document important, il y aurait à conclure que le rôle essentiel, dans cette élection, appartint au cardinal de Solis. Bernis semble n'avoir donné son adhésion qu'avec beaucoup de répugnance. Il demeure également établi que le prélat espagnol ne pouvait réussir, sans le concours du parti Rezzonico-Albani. Mais ce mémoire n'est pas le seul écrit où il soit question de cette nomination. Quelques phrases extraites d'une lettre d'Azara embrouillent ce qui, au premier instant, paraissait si clair et si limpide (1). « Ce qui est très faux, écrit ce personnage, c'est de croire que la France ou l'Espagne l'aient fait pape. Cette proposition, un autre que vous la tiendrait pour un blasphème, mais c'est un blasphème que l'on peut prouver, à la barbe de ceux qui nous contredisent. Rezzonico est celui qui a fait tout, tout, entourant le pape nouveau, comme l'ancien. Azpuru a concilié tout.., non pour le bien de nos affaires, directement, mais par ricochet des siennes, tout en publiant qu'il ne veut rien. Solis n'a vu ces choses qu'avec son œil borgne, il a cru servir bien le roi, en contribuant à faire pape un sujet agréable au roi. En tout, il s'est conduit comme un bon sujet, mais de *l'intrigue précédente d'Azpuru avec les Rezzonico*, aujourd'hui même il ne sait rien. Le patriarche (la Cerda), au contraire, sait tout, c'est ma confession générale, gardez-la pour vous seul (2). »

(1) *El Espiritu de Azara*, t. Ier, p. 297, Rome, 29 juin 1769.

(2) Il faut rapprocher de cette lettre si curieuse un document non moins important, rédigé par ce général des augustins, Vasquez, Madrid, bibliot. de San-Isidro, 15 juin 1769 : « Je suis persuadé que notre ministre d'Etat (Grimaldi, sans doute) sert son ami Choiseul avec plus d'attention que le grand monarque, qui l'a tant enrichi et comblé d'honneurs. Pour ce motif et parce que je crois qu'il est aussi ami de Bernis, il n'adviendra que ce que celui-ci décidera, de concert avec Choiseul. Nous tenons une preuve de cette servilité dans le fait d'avoir privé du secret nos cardinaux, tout reposant sur

Digitized by Google

Le ministre d'Espagne aurait donc noué avec Rezzonico une intrigue que Solis poursuivit et dont il s'attribua ensuite tout l'honneur, ainsi que l'en raille Azara, qui accable de plaisanteries « l'ignorante vanité du Sévillien », désignant ainsi Solis, archevêque de Séville (1). Mais quelle fut cette savante manœuvre? C'est ce que les documents ne révèlent pas et comme Azpuru, ainsi qu'on le verra dans la suite de cette histoire, apparaît comme un assez pauvre sire, il faut ou renoncer à voir en lui le machinateur de toutes ces combinaisons ou le considérer comme l'homme de paille d'un personnage plus retors, qui dirige sa conduite et lui souffle ses paroles. D'après la lettre de Vasquez, qui a été citée, ce serait Bernis. Cette conjecture s'accorderait bien avec l'importance de ce cardinal, dans les premiers mois du nouveau pontificat, mais ne concorderait pas avec le mémoire de Solis, dans lequel Bernis apparaît si peu satisfait de la candidature de Ganganelli. D'autres documents, empruntés cette fois à une source française, ont montré également combien cette Eminence se défiait du futur pape. Aussi, jusqu'à preuve du contraire, et malgré les allusions d'Azara ou de Vasquez, paraît-il plus sage de s'en tenir aux pièces authentiques et d'attribuer l'élection de Ganganelli à l'union des cardinaux bourboniens, obtenue par l'archevêque de Séville, qui rallia à lui en outre les factions Rezzonico-Albani.

Les cardinaux espagnols imposèrent-ils à Ganganelli cet engagement préalable dont il a été parlé et dont Cré-

Bernis et obligeant ces prélats à faire la figure des animaux de l'Apocalypse... D'autre part, ajoute-t-il, notre ministre (Azpuru), aveuglé d'ambition, ne chercha, sous le gouvernement passé (Clément XIII), qu'à seconder la volonté du pape au détriment du service du roi, et, aujourd'hui *qu'il se croit l'auteur de l'élection du pape*, il se vante d'avoir réussi, à ce que les cardinaux espagnols fussent tout entiers à la voix de Bernis. Il s'assujétira à la direction de cet habile homme, persuadé que de cette manière il obtiendra le chapeau d'un pape, qui reconnaît devoir son pontificat aux manœuvres de Bernis, aidé des bons offices, qu'il rendit lui-même. »

(1) Azara, *ouvr. cité*, t. Ier, p. 303, 13 juillet 1769.

Digitized by Google

tineau-Joly affirme l'existence? Une phrase d'Azara dans sa lettre du 29 juin paraîtrait le supposer. On y relève, en effet, ces mots : « Le bruit court que S. Sainteté avait promis à Azpuru l'extinction de la Compagnie. » On a remarqué sans doute également, dans le mémoire du cardinal de Solis, quelques mots qui prêteraient à équivoque. *D'après*, dit-il à ses collègues, *les rapports secrets qu'il avait eus, antérieurement, avec le cardinal Ganganelli.* Que s'était-il passé entre eux? S'agit-il d'affirmations vagues, ou d'une promesse ferme? En l'absence de tout document, établissant la culpabilité du nouveau pape, il ne reste qu'à interpréter ces mots de la manière la plus indulgente, et en se guidant d'après ce caractère flottant et incertain, observé chez Ganganelli. Il est donc probable que ce prélat se borna à entrer dans les vues de son interlocuteur. Lorsque Solis parla de l'antipathie de son maître, contre les jésuites, Ganganelli, avec une condescendance tout italienne, dut abonder dans son sens, en évitant, cependant, de s'engager formellement. En effet, si l'archevêque de Séville eût obtenu une promesse positive, enchanté d'un pareil succès, il n'aurait pas manqué de le révéler et de s'en faire honneur, auprès de Charles III. Adopte-t-on, au contraire, la version d'Azara, d'après laquelle le pacte se serait conclu avec Azpuru? Voici un démenti formel signé de ce ministre et adressé à Grimaldi le 25 juin 1769 : « Quant à l'extinction des jésuites, *qui ne se put assurer dans le conclave, puisque nous n'avions pas réussi à persuader les cardinaux français, ni Orsini, ni les tirer de leur opinion... bien que le pape, avant d'être nommé, n'ait pas fait la promesse, ni ne se soit pas refusé à l'extinction*, comme Stoppani, il s'est expliqué en termes tels que le cardinal de Solis ne douta pas qu'il la ferait s'il parvenait au pontificat (1). »

(1) Simancas Estado, leg. 5013, 25 juin 1769.

Digitized by Google

Bernis a prétendu de son côté que le cardinal Ganganelli lui devait la tiare (1). Rien n'est moins prouvé si l'on s'en tient à sa correspondance, où fourmillent les contradictions. Ainsi, le 19 mai 1769, Bernis rapporte que son conclaviste, l'abbé Deshaises, la veille de l'élection, se serait rendu dans la cellule du futur pape et lui aurait déclaré que les trois couronnes et plus particulièrement le roi de France, attendaient, de sa reconnaissance, la destruction des jésuites (2). Ganganelli aurait répondu qu'il était convaincu que la destruction de cet Ordre était nécessaire. Paroles graves, surtout dans un pareil moment, mais qui ne peuvent être regardées que comme une profession de foi, un éclaircissement. On se rappelle, en effet, que Bernis connaissait mal le cardinal, qu'il l'étudiait et essayait, en vain, de pénétrer cet homme réservé, solitaire, indéfinissable. D'ailleurs, après une affirmation aussi ferme, Deshaises releva aussitôt un correctif. Ganganelli se ménagea une retraite, car il ajouta qu'il travaillerait, dans ce sens, en employant *les formes indispensables*, et, comme le conclaviste l'interrogeait sur la portée de ces paroles, le cardinal répondait qu'il entendait, par là, le consentement *des puissances catholiques et de leur clergé*, restriction qui permettait d'ajourner, indéfiniment, la réalisation d'une pareille mesure. Il suffisait d'une objection, d'une mauvaise volonté, dans cet ensemble, pour que le nouveau pape remît à tout jamais l'extinction des jésuites. Le 20 novembre 1769 (3), le cardinal de Bernis se fait valoir, auprès de Choiseul, en dénigrant ses collègues espagnols : « Les explications que j'ai eues avec S. Sainteté dans le conclave ont formé le nœud qui la lie aujourd'hui. Les cardinaux espagnols,

(1) Azpuru à Grimaldi, même source, 15 juin 1769. Bernis lui aurait affirmé, au cours d'une audience, que Ganganelli lui avait offert, deux jours avant l'élection, l'extinction des jésuites.

(2) Aff. étr., Rome, t. DCCCILVIII, Bernis à Choiseul, 19 mai 1769.

(3) Aff. étr., Rome, t. DCCCL, f° 232.

Digitized by Google

dirigés, à l'insu de M. le marquis d'Aubeterre, par M. Azpuru, s'étaient contentés d'un écrit, par lequel le cardinal Ganganelli, en qualité de théologien, disait qu'il pensait que le souverain pontife pouvait, en conscience, éteindre la Société des jésuites, en observant les règles canoniques et celles de la prudence et de la justice. Cet écrit décelait bien la façon de penser du cardinal Ganganelli sur cet Ordre religieux, mais il ne l'engageait à rien; au lieu que ma dernière dépêche (19 mai), écrite au conclave, annonce des promesses réelles et indique, par des détails, la route que le Saint-Père se proposait de tenir dans l'affaire de l'extinction de cette Compagnie intrigante et dangereuse. De ce fait incontestable, il résulte que j'ai posé, le premier, la pierre fondamentale de l'édifice. » Enfin, le 29 novembre 1769 (1), le cardinal français laisse échapper de sa plume un aveu, d'après lequel Ganganelli l'aurait joué, ainsi que les représentants de Charles III. « C'est avec la plus grande surprise, écrit-il, que j'ai vu et reconnu que le pape s'était encore moins engagé du côté de l'Espagne que du nôtre et que nous n'avions d'autre ressource, avec lui, que les espérances *générales*, qu'il m'avait données dans le conclave. »

Ainsi Bernis, ce sont ses propres expressions, n'avait obtenu que des *espérances générales*. D'ailleurs, si le cardinal Ganganelli se fût engagé formellement, pourquoi, ainsi que l'indique Bernis, tant d'efforts, au lendemain du conclave, pour transformer les vagues assurances du pontife « en promesses réelles »?

Doit-on cependant absoudre complètement le nouveau pape et le considérer avec l'admiration partiale du P. Theiner? Ce serait, il me semble, imprudent. L'exposition détaillée qui vient d'être faite montre assez quel esprit cauteleux il manifeste et met l'historien en garde contre un sem-

(1) Aff. étr., Rome, t. DCCCL, f° 257.

Digitized by Google

blable caractère, à la fois ambitieux et timide. Une lettre du P. Vasquez rapporte l'anecdote suivante. Un de ses religieux eut une conversation avec un jésuite, après le conclave (1). Ce dernier dit à son interlocuteur : « Vous savez la confiance qu'avait en moi le cardinal Pirelli. Celui-ci... non content de me dire les choses advenues (au conclave), me lut un journal qu'il avait tenu, en vue de suivre les différentes démarches de Ganganelli, et, dans un de ces derniers jours, il était noté que ce cardinal avait écrit un billet *à Borromei, dans lequel il l'assurait que les jésuites ne seraient pas détruits.* »

Cette dépêche, commentée ensuite par l'ensemble de la correspondance, rédigée par ce général des augustins, signifierait que Ganganelli aurait donné des assurances contradictoires aux amis comme aux ennemis des jésuites. De cette manière s'expliquerait, problème autrement insoluble, l'union des Rezzonico, défenseurs de la Compagnie, avec les cardinaux des couronnes, leurs adversaires. Faut-il traiter le pape de fourbe, de menteur? Cela serait peut-être excessif. On approcherait davantage de la vérité, en le considérant comme un faible et un ambitieux. Il désirait la tiare, et, quand il se trouvait en présence d'un ami ou d'un ennemi de la Société, il se faisait alternativement l'écho de ce qu'il entendait, perdu lui-même dans ses incertitudes. Il trompait d'autant mieux tout le monde qu'il ne savait pas ce qu'il voulait (2).

(1) Madrid, bibliot. de San Isidro, corresp. de Vasquez, t. II, 30 janvier 1772.

(2) Madrid, bibliot. de San Isidro, VASQUEZ, t. Ier, 1er juin 1769. Opinion de Benoît XIV sur Ganganelli : « Quand Benoît XIV lui faisait écrire quelque chose, il le reprenait parce qu'il visait ordinairement le tronc et s'égarait dans les branches... » Vasquez ajoute ensuite des remarques sur sa propension à la flatterie.

Digitized by Google

CHAPITRE X

L'AMBASSADE DE BERNIS

I. Le nouveau pape, les charges pontificales, protestations de Clément XIV, lettre à Charles III, Bernis ambassadeur. — II. Défiances de l'Espagne, le bref *Cœlestium*, démarche collective des cours. Le Saint-Père ne veut traiter qu'avec Bernis. — III. Mésintelligence entre les trois ambassadeurs; intrigues d'Azara, de Vasquez; soupçons de Bernis, la négociation secrète, protestation de l'Espagne, ennuis de Choiseul, le roi d'Espagne veut un gage du Saint-Père, nouvelles brouilles, Centomani, éclat de Grimaldi contre Bernis, apologie de Bernis, lettre du pape à Charles III.

I

Le nouveau pape prit le nom de Clément, comme son prédécesseur. Les ministres des trois cours se préoccupèrent, aussitôt, de la dévolution des charges pontificales. Ces questions provoquèrent des chicanes et des discussions. Grimaldi, par exemple, voulait que le cardinal Pallavicini fût nommé secrétaire d'Etat, parce qu'il était son parent et qu'il avait rempli à Madrid les fonctions de nonce. Bernis proposait, au contraire, Marefoschi (1), alors secrétaire de la propagande, parce qu'il le jugeait habile, très versé dans toutes les questions ecclésiastiques, et, selon lui, « le seul homme qui fût capable d'aider et d'éclairer Sa Sainteté, sur l'affaire des jésuites ». Gri-

(1) Aff. étr., Rome, t. DCCCL, Bernis à Choiseul, 20 novembre 1769 : « Ses maximes, disait-il, au sujet de Marefoschi, sont conformes aux nôtres autant que cela est possible à un Romain. »

Digitized by Google

maldi finit par l'emporter et Pallavicini remplaça Torregiani. C'était un choix malencontreux. Ce personnage passait pour peu intelligent, et, s'il faut en croire Vasquez, on avait de justes raisons de se défier de lui (1). Les Espagnols firent également désigner pour la secrétairerie des brefs le cardinal Negroni, homme sage, mais médiocre, et que Bernis soupçonnait d'être sourdement livré aux jésuites. L'avis des Français ne prévalut que pour assurer la daterie au cardinal Malvezzi, créature de Benoît XIV et franchement hostile à la Compagnie.

Le pape semblait donc mal entouré, par des conseillers en général, ou peu capables, ou suspects. Les esprits clairvoyants en concluaient qu'on essayerait de lasser les négociateurs, par d'interminables lenteurs, puisque le pape ne trouverait, dans ses ministres, personne à qui se fier, ou capable de le seconder. Tout le poids d'une pareille besogne, aussi écrasante, retomberait sur un pontife de son naturel peu expéditif, trop porté aux atermoiements et aux digressions.

Clément XIV avait été moine et connaissait peu le monde politique. Versé dans l'étude de la théologie et de l'histoire ecclésiastique, ce bagage scientifique convenait plus à un professeur de séminaire qu'au chef de l'Eglise catholique, dans des circonstances aussi critiques. De goûts simples et modestes, ses uniques plaisirs consistaient à monter à cheval, à prolonger ses villégiatures dans ses maisons de campagne. Il aimait particu-

(1) Vasquez, Madrid, San Isidro, 8 juin 1769 : « Pallavicini est jésuite jusqu'aux os, » écrivait ce moine. A l'appui de cette opinion, il citait l'anecdote suivante : « Un religieux, le P. Basco, visita ce cardinal avant son entrée au conclave. On parla de la distribution des biens, appartenant jadis aux jésuites et répartis par le conseil extraordinaire. Pallavicini se lamentait de ce que le roi outrepassait ses droits et empiétait sur ceux du Saint-Siège. « Mais, répliqua Basco, il me semblait que le roi pouvait disposer des choses « temporelles, avec le concours de ses ministres. » Là-dessus, Pallavicini furieux s'écria qu'en ce cas, tout était à la discrétion du monarque. Il ajouta, en se reprenant : « Le roi est un saint, mais il se gouverne par ce que lui suggèrent ses ministres et surtout Roda, ainsi que le confesseur. »

Digitized by Google

lièrement Castel-Gandolfo, où il prenait des bains, fort utiles pour combattre une affection herpétique dont il souffrait. Entouré de quelques familiers, il y passait son temps à jouer au billard ou aux quilles (1). Timide par nature, craignant de refuser, il gardait, dans sa nouvelle fortune, ses allures de religieux italien, aux plaisanteries grasses, à la loquacité complimenteuse et sans dignité. Il croyait se tirer d'embarras par de bonnes paroles et des protestations, mais les ruses de l'ancien cordelier n'étaient plus de mise dans le palais de Monte-Cavallo.

Dès le lendemain de son élection, Clément XIV ne parlait que de son désir de rétablir la paix. Il caressait d'Aubeterre, en audience de congé; il accablait de protestations le cardinal Orsini; il ordonnait de frapper une médaille commémorative de son avènement, portant cette légende : *Fiat pax in virtute tua;* il promettait de hâter le procès du vénérable Palafox, de concéder, à l'infant de Parme, la dispense nécessaire à son mariage avec Marie-Amélie de Lorraine. Il envoyait à *l'ordinaire* les pouvoirs nécessaires pour absoudre son maître des peines ecclésiastiques, dont il avait été frappé par le monitoire. Il voulait également définir le dogme de l'Immaculée Conception, à laquelle le roi d'Espagne était si dévot (2). Par cet empressement, par ces promesses, par ces flatteries, par ces multiples affaires, entreprises toutes à la fois, le souverain pontife espérait gagner les princes de la maison de Bourbon et se créer des excuses toutes naturelles, pour différer l'objet essentiel de leur attente ainsi que de leurs démarches.

La lettre qu'il écrivit, de sa propre main, à Charles III, le 30 mai 1769, est un monument curieux et très suggestif par l'exagération de son humilité prolixe et louangeuse. Le Saint-Père voulait exprimer, au roi d'Espagne, la force intime qu'il ressentait en pensant, qu'après Dieu la puis-

(1) Aff. étr., Rome, t. DCCCL, 18 septembre 1769.
(2) Danvila y Collado, t. III, p. 345.

Digitized by Google

sante Vierge Marie et le patriarche saint François, sa misérable personne trouvait, en Sa Majesté Catholique, un avocat bien cher, un prince vraiment pieux et un tout-puissant protecteur, pensées qui adoucissaient ses amertumes et le réconfortaient contre les justes craintes, conçues par lui, dans l'instant qu'il se vit exposé aux accidents, aux épreuves et aux périls de sa nouvelle situation. La sympathie des cardinaux Orsini, de Solis et la Cerda l'encourageait à espérer de Charles III tout son appui. Avec cette assurance et ne pouvant, en personne, aller l'implorer, il se servait de sa propre main et de sa plume pour lui demander son aide; et, si Sa Majesté le permettait, il recourrait à lui, en d'autres circonstances, invoquant son amour filial, édifiant et consolateur. Dans le reste de la lettre, il était question du procès de Palafox, de celui de Marie d'Agréda; mais on doit remarquer que le Saint-Père ne faisait pas la moindre allusion à l'extinction des jésuites. Il terminait, en assurant le roi d'Espagne que, « dans le sacrifice sanglant, au Dieu éternel, le pape implorait tous les bienfaits célestes, en faveur de S. M. C. et de sa royale famille, auxquels il donnait sa bénédiction apostolique. »

La réponse de Charles III, à de pareilles effusions, fut relativement réservée. Ses actes témoignaient de ses désirs pacifiques. Il rendit à Aranjuez un édit, le 9 juin 1769, par lequel il abolissait la pragmatique sanction publiée en 1762 et remise en vigueur, en 1768, après le monitoire. Il accorda aux évêques et aux fidèles la liberté de communiquer avec le Saint-Siège. Il rouvrit le tribunal de la nonciature et rétablit sa juridiction. Cependant, il ne se montrait qu'à moitié satisfait. A Ganganelli, il eût de beaucoup préféré Sersale, sur lequel il savait pouvoir compter. Tandis que le caractère de Clément XIV paraissait, sous bien des rapports, incertain et douteux. Ce que manifestait Tanucci, dans sa correspondance, était de nature à augmenter les soucis du roi. Le ministre

Digitized by Google

napolitain signalait différents actes, qui l'inquiétaient, pour l'avenir. Ce nom de Clément, choisi par le nouveau pontife, ne laissait-il pas présumer qu'il imiterait la conduite de son prédécesseur, comme le confirmaient encore ces nominations aux charges palatines, occupées par les anciennes créatures du pape défunt? Tanucci ajoutait que les attaches du Saint-Père avec les jésuites étaient avérées. Il avait été leur protégé, il était un ami d'Albani (1).

Clément XIV se montra également prodigue de compliments, envers les rois de France et des Deux-Siciles. Le rappel de notre ambassadeur d'Aubeterre et son remplacement, par le cardinal de Bernis, apportèrent quelque retard, à la reprise des négociations. Le nouveau représentant de Louis XV s'occupait de son installation. Il entendait tenir son rang plus dignement que son prédécesseur, accusé d'avarice et de ladrerie. Le luxe de sa table fut vite célèbre, ainsi que les talents de son cuisinier. Quant au cardinal, s'il traitait bien ses convives, sa santé ne lui permettait pas les écarts dans son régime, et il vivait, en anachorète, au milieu de l'abondance, ne touchant qu'à deux petits plats de légumes, tandis qu'on enlevait, dans les marchés, les pièces les plus rares et les plus délicates, destinées à sa table.

Le 25 juin, Bernis obtint sa première audience en qualité d'ambassadeur (2). Clément XIV se révéla à lui tout autre que dans le conclave. A l'embarras, au mystère

(1) Danvila y Collado, t. III, p. 333, et Aff. étr., Rome, t. DCCCILIX, 19 juillet 1769 : « Le marquis de Tanucci écrit tantôt que les Espagnols ont été trompés dans le conclave par les intrigues des Albani et du cardinal Rezzonico et qu'ils ont séduit les cardinaux français, tantôt que les Français ont séduit les Espagnols et les Napolitains.... — ... Je serais fâché d'imaginer que ce peut être à cause de cela que la cour de Naples marque un si grand mécontentement de cette élection et les ministres d'Espagne une si grande indifférence, car le marquis de Grimaldi n'a pas écrit une seule ligne qui indique qu'on ait été sensible à cet événement à Madrid... »

(2) Danvila y Collado, t. III, p. 354.

Digitized by Google

qui se remarquaient autrefois chez le cardinal Ganganelli, avaient fait place la douceur et la cordialité. Le Saint-Père retint Bernis une heure auprès de lui. Ce ne furent, de sa part, que protestations bienveillantes et compliments. Clément XIV se déclarait enchanté des sentiments de Louis XV pour sa personne, le Saint-Siège et la religion. Il répéta, plusieurs fois de suite, qu'il avait une entière confiance dans le cœur du monarque; qu'il se plaçait sous sa protection; qu'il avait un cœur français et espagnol; qu'il mettait sa confiance dans la maison de France, le plus ferme appui de la papauté. Après ce flux de paroles, Bernis, cependant, emportait la promesse que rien ne se ferait, sans lui être au préalable communiqué. Cette prédilection que lui marquait le Saint-Père, au détriment de ses autres collègues, devait attirer bien des dégoûts à notre ambassadeur. Au premier instant, il n'aperçut que les avantages de cette situation privilégiée et ne songea qu'à s'en vanter dans ses dépêches, s'étendant avec complaisance sur l'influence prépondérante que la France exerçait à Rome.

II

Tandis que le pape et Bernis se congratulaient, l'attitude de l'Espagne restait défiante. On a vu ce que pensait Tanucci de l'élection. Dans sa correspondance, le P. Vasquez représentait la France comme peu soucieuse de l'extinction. L'amitié du pape et de Bernis provenait, selon lui, d'une convention secrète. Le Saint-Père abandonnerait Avignon et le Comtat-Venaissin pour une rente annuelle. Moyennant ce marché, Louis XV ne tourmen-

Digitized by Google

terait plus Clément XIV à l'égard des jésuites (1). Comme il était question de rappeler Azpuru et de le remplacer par le cardinal de Solis, Vasquez, qui détestait le premier, intriguait de toutes ses forces contre lui, et le traitait d'homme vendu d'avance à Choiseul, si on lui promettait le chapeau. Cette cabale n'aboutit pas. Mais Azpuru et Orsini en voulaient à Bernis des airs de prééminence qu'il semblait s'arroger. De là des bouderies, des mauvais procédés. Notre ambassadeur, par exemple, conviait-il ses collègues d'Espagne ou de Naples, à se concerter avec lui, ceux-ci alléguaient ne pas avoir d'instructions et restaient chez eux.

Cette tension entre les ambassadeurs arrêtait la mise en train de la négociation. Grimaldi essayait d'un accommodement, en s'adressant à Choiseul, le 8 juillet (2). « J'ai mandé à Azpuru, lui écrivait-il, d'avoir pleine confiance et de tout communiquer au cardinal de Bernis; mais il sera bon que vous fassiez, mon cher confrère, une pareille insinuation à votre cardinal; car dans ce monde, comme vous savez, il faut que chacun y mette un peu du sien; et d'ailleurs je vous assure qu'Azpuru est un homme sage, modeste et qui entend bien les affaires de Rome. » Mais l'heureux effet de cette démarche fut tout gâté par un bref de Clément XIV, du 12 juillet, dans lequel le Saint-Père accordait, à des missionnaires jésuites, certaines facultés octroyées, habituellement, aux prêtres envoyés dans les pays lointains. Les esprits se montèrent, s'irritèrent et se crurent joués par le souverain pontife.

La Compagnie contribua beaucoup à propager cette opinion et s'efforça, par ses manœuvres, de compromettre le pape. Elle fit tirer, à un très grand nombre d'exemplaires, le bref *Cœlestium*, qu'elle répandit à profusion, proclamant

(1) Corresp. de Vasquez, Madrid, San Isidro, juin 1769, *passim*.
(2) Theiner, t. Ier, p. 358. Voir également Aff. étr., Rome, t. DCCCILIX, 13 juillet 1769, Bernis à Choiseul.

Digitized by Google

partout la bienveillance du Saint-Siège, à l'égard de la Société, puisqu'il daignait lui donner de pareils témoignages (1). Peut-être aussi Clément XIV, avec son caractère vacillant, n'était-il pas fâché de tout ce bruit. Il espérait, en caressant alternativement les partis contraires, les maintenir en équilibre, ajourner une solution et se dérober. Mais, si tel fut son calcul, au sujet du bref, il se trompa, car le résultat immédiat de cet acte fut d'interrompre provisoirement les querelles, entre nos représentants, et de provoquer, de leur part, une démarche collective.

Après plusieurs réunions à l'ambassade de France, Azpuru et Orsini chargèrent Bernis de composer un mémoire, qui fut remis à Clément XIV, le 22 juillet (2) et dont voici le préambule :

« Les trois ministres de France, d'Espagne et des Deux-Siciles ont l'honneur de représenter à Votre Sainteté que, pour remplir les ordres et les intentions de leurs cours et vous donner, en même temps, Très Saint-Père, une marque de leur respect, ils ont différé, jusqu'à ce jour, de renouveler, au nom de leurs souverains, l'instance faite (sous le pontificat passé), pour l'entière abolition de l'ordre des jésuites. Il a paru juste et convenable aux trois cours de ne point interrompre les occupations de Votre Sainteté, dans les premiers jours de son pontificat, et de lui donner le temps qu'Elle avait demandé, Elle-même, pour former un plan sur une affaire dont le dénouement est si essentiel à la paix de l'Eglise, à la tranquillité des Etats catholiques et à la bonne harmonie, qui doit régner entre le sacerdoce et l'empire...

« Les trois susdits ministres auraient pris sur eux de ne point mettre sous vos yeux le mémoire transcrit ci-après, adressé au pape Clément XIII et présenté aujour-

(1) Danvila, t. III, p. 357.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 359.

Digitized by Google

d'hui à Votre Sainteté; mais le bref, en date du 12 juillet courant, accordé aux jésuites pour vaquer, comme autrefois et avec les mêmes privilèges, aux fonctions de missionnaires, pendant sept années, ne leur permet pas de garder le silence, plus longtemps.

« Les jésuites et leurs partisans se prévalent de ce bref, ils en tirent des conséquences, qui séduisent les faibles, qui nourrissent le fanatisme et encouragent les protecteurs d'un Ordre, qui a dégénéré de son institut, dont la morale a paru, dans tous les temps, aux plus vertueux et aux plus savants personnages, relâchée et dangereuse, et la théologie peu exacte, en plusieurs points essentiels; qui s'est insinué, contre l'esprit des canons, dans les affaires de commerce, dans les intrigues, dans les cabales, et que quatre souverains respectables, non seulement par la couronne qu'ils portent, mais encore par leur attachement à la religion et par leur respect filial pour le Saint-Siège, ont été obligés de proscrire de leurs Etats, après l'examen le plus réfléchi...

« Les susdits ministres ont donc pensé unanimement qu'ils devaient exécuter les ordres de leurs cours, au sujet de l'extinction de la Société des jésuites, de manière à remplir leur devoir, en assurant Votre Sainteté que les trois monarques persistent à croire cette destruction utile et nécessaire, et de manière encore à ne pas rompre le silence qu'il paraît que Votre Sainteté veut observer, dans la suite de cette affaire importante et délicate... »

Le pape, lorsque Bernis lui remit ce mémoire (1), affecta de considérer cette mise en demeure comme une marque de défiance; il refusait de prendre connaissance de cet écrit, lorsque le cardinal lui représenta qu'en agissant ainsi, il justifierait les soupçons des souverains. Le Saint-Père se rendit à ces raisons et, voulant bien prouver, par

(1) Ferrer del Rio, t. II, p. 304, lettre de Bernis à Choiseul, 26 juillet 1769.

Digitized by Google

son langage, que les jésuites n'étaient pour rien dans la promulgation de son bref, il se mit à parler avec véhémence de cet Ordre, qui avait eu l'insolence (ce furent ses expressions) de se vanter d'une pareille décision, en faveur de ses missionnaires. Il s'excusa de sa lenteur à réaliser la suppression, alléguant les égards qu'il devait à l'empereur, à l'impératrice, à la République de Pologne, au roi de Sardaigne, aux Vénitiens et aux Génois. Malgré les menaces contre sa vie, Clément XIV affirmait que jamais la peur ne l'empêcherait de donner satisfaction aux souverains de la maison de Bourbon. Il promettait, d'avance, aux trois monarques, une approbation pleine et entière de ce qu'ils avaient ordonné dans leurs Etats, contre les jésuites. Il demanderait l'avis du clergé de France, d'Espagne et de Naples. Appuyé de leur adhésion, il agirait avec fondement et avec honneur. Cette manifestation serait le *coup de cloche* pour les autres Etats catholiques. Alors, tous les souverains à la fois, ou du moins la plus grande partie, réclameraient, à leur tour, l'entière abolition des jésuites.

Le Saint-Père ne voulait traiter qu'avec Bernis, se défiant de la discrétion d'Orsini. Il souhaitait que *Notre Roi*, c'est ainsi qu'il appelait Louis XV, daignât écrire à Charles III, afin que toutes les affaires relatives à la suppression passassent par les mains de Choiseul. Ce furent ensuite des protestations, des accolades. Il entendait que Bernis le considérât, lui, fra Lorenzo, comme son ami. En cette qualité, il s'ouvrit confidentiellement au cardinal sur la puissance de la Compagnie. Elle dominait presque tout le Sacré Collège, les principaux prélats; elle soudoyait les domestiques des grands seigneurs; elle avait des hospices; dans presque toutes les terres de la noblesse, les vassaux des princes romains appartenaient plus aux jésuites qu'à leurs suzerains.

Il reconduisit Bernis jusqu'à la porte de son cabinet,

Digitized by Google

l'accablant de politesses exagérées et déplacées qui sentaient le parvenu, gêné par sa nouvelle grandeur, puisqu'il assura le cardinal de *son respect* et le pria de le considérer *comme son serviteur*.

III

La prédilection, que Clément XIV affectait de témoigner à notre ambassadeur, augmentait la mésintelligence, qui subsistait entre les représentants des trois cours. Le Saint-Père espérait, sans doute, que leurs querelles lui permettraient de différer la solution.

Azara, par ses propos, discréditait l'ambassadeur d'Espagne ainsi que le nôtre, auprès de son gouvernement (1). « Bernis, écrivait-il à Roda, s'est présenté au nom du triumvirat Bourbonien, pour demander au pape l'extinction des jésuites. La réponse de Sa Sainteté est amphibologique et en ton d'oracle. Il ne se fera rien, à Rome, avant de mettre d'accord le moine (c'est-à-dire le pape) et le clergé. Ce sera un jeu d'ajourner l'affaire et de se mettre à l'aise. Azpuru a eu l'habileté de se débarrasser de cette commission douloureuse à son cœur et de la passer à Bernis. Mais il recherche les autres (commissions). On veut les (jésuites) égorger avec un couteau de bois. On ne refusera jamais, en face, la suppression, mais il y a une centaine de projets plus inadmissibles l'un que l'autre pour que vous les rejetiez successivement et que, *pendant ce temps, l'âne meure.* »

Ce qui exaspérait surtout Bernis (2), c'était d'entendre, autour de lui, répéter sans cesse que, dans le conclave,

(1) Azara, t. Ier, p. 310, 27 juillet 1769.
(2) Aff. étr., Rome, t. DCCCILIX, 5 juillet 1769.

Digitized by Google

« le parti Rezzonico avait tout fait; » qu'il n'avait été qu'une dupe; qu'il était tombé, ainsi que ses collègues d'Espagne, dans un piège grossier. Il craignait que tous ces propos ne revinssent aux oreilles de Choiseul. Que penserait, de son ambassadeur, le premier ministre? Une obsession le hantait : c'était la crainte d'une négociation secrète, engagée directement entre le pape et le roi Charles III, par l'intermédiaire du confesseur. Ni les conversations particulières, ni les assurances de Choiseul ne le tiraient d'inquiétude. Le cardinal en revenait toujours à son idée fixe de la négociation secrète. Malgré son antipathie pour le P. Vasquez, il se résolut un jour à le questionner. Le général des augustins (1) profita de cette conversation pour glisser, sous forme de flatteries, à l'égard de Bernis, des médisances contre Azpuru, qu'il détestait. Ce religieux, tout en parlant de la vivacité imprudente du cardinal Orsini, ne s'étonna pas que l'ambassadeur de France ne réussît pas dans ses démarches, étant aussi mal secondé par ses collègues, surtout par le représentant espagnol, dont les *lumières étaient peu étendues*. Mais, quant à la négociation secrète, Vasquez affirma ne pas croire à son existence.

Ces dénégations satisfaisaient imparfaitement Bernis, car, tout en vantant, dans sa lettre, la *franchise* de son interlocuteur, il savait bien que ce moine était trop habile pour se laisser surprendre un secret. Alors il se tournait vers Azpuru (2) et le pressait de questions. Celui-ci se justifiait de toute duplicité, en montrant, à son collègue, une lettre de Grimaldi, lui ordonnant de renouveler, sans perte de temps, la demande d'extinction. Revenu chez lui, le cardinal rêvait à ce qu'il avait entendu : Cette lettre, se disait-il, ne s'accorderait guère avec une négociation secrète, Azpuru est un brave homme un peu

(1) Aff. étr., Rome, t. DCCCILIX, 12 juillet 1769.
(2) *Id.*, *ibid.*, 13 juillet 1769.

Digitized by Google

soupçonneux et ombrageux, comme presque tous les Espagnols; il est exact, modeste, il *n'a aucun moyen dans l'esprit* (1). Toutes ces réflexions le rassuraient, mais tout à coup, un soupçon renaissait : « Je m'étonne, se disait Bernis, qu'on n'envoie pas au ministre d'Espagne une instruction sur la manière de traiter cette affaire, qui doit être bien digérée, avant d'être proposée au nouveau pape. »

Choiseul calmait son ambassadeur. « Il s'agit peut-être, lui écrivait-il (2), d'une correspondance avec le confesseur du roi d'Espagne, pour lui promettre la calotte rouge. S'il fallait se méfier de quelqu'un, ce serait moins des Espagnols que du St Père, car il est bien difficile, ajoutait notre ministre, qu'un moine ne soit pas toujours un moine et encore plus difficile qu'un moine italien traite les affaires avec franchise et honnêteté. »

La ténacité, avec laquelle Bernis insistait sur la négociation secrète (3), finit par impressionner Choiseul, qui eut un entretien, à ce sujet, avec l'ambassadeur espagnol, auprès de Versailles, le comte de Fuentes. Grimaldi adressa aussitôt une lettre justificative très vive, grossière même, contre notre représentant. « A l'égard du cardinal de Bernis, mandait-il (4), on doit dire qu'il a travaillé et remis au pape un mémoire très bien écrit, en lui demandant la

(1) Aff. étr., Rome, 2 août 1769.

(2) *Id.*, *ibid.*, 7 août 1769.

(3) Aff. étr., Rome, t. DCCCILIX, 23 août 1769, Bernis à Choiseul : « Tout indique que l'affaire des Jésuites se traitera directement en Espagne, malgré l'assurance du contraire que Grimaldi a donnée à Azpuru. M. Azpuru a remis au Pape une lettre du confesseur, qui portait, entre autres choses, que Sa S^té^ devait regarder le roi d'Espagne comme son meilleur ami. » Il annonçait ensuite que le roi d'Espagne avait écrit au pape : « Cette circonstance singulière, ajoutait-il, confirme encore l'opinion d'une négociation directe, dont j'ai eu, depuis la fin du conclave, un soupçon, qui a été affaibli dans la suite, mais que rien n'a pu détruire. Un confident du cardinal secrétaire d'Etat me disait l'autre jour qu'on croyait que le pape avait envoyé, par un courrier, le plan de la sécularisation en Espagne. »

« Il est à craindre que le pape ne devienne plus Espagnol que Français... »

(4) Aff. étr., Espagne, t. DLVII, 28 août 1769.

Digitized by Google

suppression de la Compagnie. On doit en convenir franchement, mais il faut aussi dire, avec la même franchise, que la manière avec laquelle le cardinal pense traiter cette affaire, soit d'intelligence avec le pape, ou autrement, son sentiment, qui penche toujours du côté des moyens les plus lents, son penchant à s'emparer exclusivement de la négociation et surtout les indignes propos qu'il tient et qui sont certainement inventés par lui, comme par exemple le bruit de la négociation secrète, sans parler actuellement d'autres, qui nous sont parvenus, tout cela, dis-je, nous fait craindre la conduite dudit cardinal...

« Il (*sic*) n'est pas moins grossière l'invention de la négociation secrète. Tout cela marque bien, dans ce cardinal, ou une grande ignorance ou beaucoup de malignité, mêlée d'un intérêt caché; il serait, je crois, mieux pour son Eminence que nous puissions croire qu'il n'agissait en tout cela que comme un sot. »

De son côté, le roi d'Espagne, dans une conversation avec d'Ossun (1), protesta très vivement contre les insinuations de Bernis. « Il est faux, affirmait ce monarque, que je fasse suivre aucune négociation secrète, avec le pape..., je suis incapable d'un pareil procédé vis-à-vis de personne, à plus forte raison vis-à-vis du roi, mon cousin. » A son tour, il accusait notre ambassadeur d'être l'ami des jésuites et de manœuvrer subtilement, pour entraver l'extinction.

En effet, Bernis n'obéissait pas toujours ponctuellement aux instructions de Choiseul et cela pouvait le rendre suspect, aux yeux des Espagnols. Ainsi, quand notre ministre, impatienté des lenteurs pontificales, enjoignait à notre ambassadeur de sommer le souverain pontife de se décider dans le délai d'un mois ou de six semaines au plus, le

(1) Aff. étr., Espagne, t. DLVII, 27 juillet 1769, Ossun à Choiseul.

Digitized by Google

cardinal se gardait bien d'obéir et se faisait, auprès de la cour de Versailles, l'avocat du Saint-Père. Il expliquait le naturel de Clément XIV, les questions de forme, qui arrêtaient cet esprit minutieux et timoré, les nombreux détails dans lesquels il se perdait. « Tout languit, écrivait-il, non par le défaut de bonne volonté, mais parce qu'un prince, livré aux cérémonies et aux audiences, ne peut suffire à tout. »

Ce n'était pas que Choiseul ressentît contre les jésuites une haine irréductible. Son scepticisme ne se prêtait pas à de pareils sentiments. Mais il avait adopté un parti, il était engagé dans une voie et il voulait en sortir, mécontent et irrité des obstacles, auxquels il se heurtait. « Je ne sais pas, écrivait-il à Bernis, s'il a été bien fait de renvoyer les jésuites de France et d'Espagne. Ils sont renvoyés de tous les Etats de la maison de Bourbon. Je crois qu'il a été encore plus mal fait, ces moines renvoyés, de faire, à Rome, une démarche d'éclat, pour la suppression de l'Ordre, et d'avertir l'Europe de cette démarche. Elle est faite, et il se trouve que les rois de France, d'Espagne et de Naples sont en guerre ouverte avec les jésuites et leurs partisans (1). » Ces paroles témoignent de plus de lassitude que de haine. Mais puisque l'on était dans une impasse, il fallait s'en dégager et ne pas exposer la maison de Bourbon à la honte d'une reculade. Aussi il réchauffait le zèle de Bernis et n'admettait pas les plaidoiries de notre ambassadeur, en faveur du pape. Choiseul répondait : « Le St Père est faible ou faux. » Clément XIV entendait consulter la cour de Vienne, la Pologne, la Sardaigne, la Prusse. Prévoyant la réponse probable de chacune de ces puissances, le ministre ajoutait : « Le Pape nous traite comme des enfants, qui n'ont aucune connaissance des hommes, des affaires et des cours. Que voulait dire le

(1) Aff. étr., Rome, t. DCCCILIX, Choiseul à Bernis, 26 août 1769.

Digitized by Google

souverain pontife, *en parlant du consentement du clergé?* Entendait-il la convocation d'un concile? En ce cas, il se moquait de nous. »

Tout en rudoyant ainsi le cardinal, trop complaisant à son gré, Choiseul défendait notre ambassadeur contre les accusations espagnoles. Son apologie, pour n'être pas très chaleureuse, couvrait cependant Bernis et ménageait un rapprochement entre les diplomates, chargés de poursuivre la négociation. S'adressant à d'Ossun, il lui mandait, le 12 septembre 1769 (1) : « Je n'aperçois ni dans les dispositions, ni dans les propos, ni dans les démarches de M. le cardinal de Bernis rien qui puisse justifier les soupçons qu'on a conçus à Madrid. Il faut que le ministère espagnol ait, à Rome, quelque correspondant secret, qui ait formé le projet de nuire à M. le cardinal de Bernis et de lui faire perdre tout crédit. » Ceci désignait évidemment Azara. En post-scriptum se lisait cette phrase, d'après laquelle on pouvait supposer que Choiseul rappellerait peut-être son ambassadeur, si l'apaisement devait en être le prix : « Je suis obligé de soutenir le cardinal de Bernis, tant qu'il reste à Rome, chargé des affaires du Roi... Il y a dans toute cette affaire... un imbroglio difficile à expliquer, mais, sans entrer en détail, vous pouvez assurer M. de Grimaldi que le roi d'Espagne sera content de nous, à Rome, comme partout. Je vais m'appliquer à détruire les soupçons. »

Le roi Catholique se défiait du Saint-Père, autant que Choiseul. Aussi voulait-il obtenir de lui un gage plus certain que des paroles, vite oubliées, ou éludées, au moyen de restrictions. Charles III rappelait une offre spontanée de Clément XIV. Le pape avait proposé de déclarer *motu proprio* que l'expulsion des jésuites, par les Etats de la maison de Bourbon, avait été bien et justement

(1) Simancas Estado, leg. 5036.

Digitized by Google

faite. Grimaldi, dans sa correspondance avec Fuentes, lui notifiait que l'intention de son maître était d'obtenir, de Sa Sainteté, un projet *par écrit* des mesures que le pape voudrait prendre, pour préparer l'extinction. Ce plan servirait au roi *d'instrument authentique pour prouver que Sa Sainteté avait offert la suppression de la Compagnie* (1).

« Le caractère que le S' Père commence à découvrir, ajoutait le ministre, prouve qu'il serait très convenable de nous servir de toutes ces précautions. »

Grâce aux efforts conciliants de Choiseul, les démarches collectives reprirent. Le 18 septembre, Bernis, d'accord avec ses collègues de Naples et de Madrid, remit à Clément XIV un nouveau mémoire, pour obtenir un bref, approuvant tout ce qui avait été fait contre les jésuites. Le cardinal priait Sa Sainteté de lui communiquer, ainsi qu'aux ministres Orsini et Azpuru, la minute qu'Elle se proposait de publier et de proclamer, très haut, qu'Elle la rendait *proprio motu*.

Le Saint-Père parut se prêter à ces désirs. Il réclama seulement, comme preuve de confiance, qu'on lui envoyât un rapport contenant, en termes généraux, les motifs de l'expulsion, non pour les juger, ni les discuter. Ces documents lui serviraient seulement de matière, pour exécuter son travail. Il ne les communiquerait à personne, il ne les soumettrait à aucune congrégation. Clément XIV désirait, en outre, qu'on joignît, à cet écrit, les opinions des évêques des trois royaumes, afin qu'aucun de ses successeurs ne pût détruire le bref, qu'il allait octroyer. En un mot, d'après Bernis, le pape n'opposait aucune difficulté et ne cherchait qu'à mettre à couvert son honneur et sa conscience.

Pour montrer même combien il était désireux de complaire aux souverains, Clément XIV rédigea de sa main

(1) Aff. étr., Espagne, t. DLVII, Grimaldi au comte de Fuentes, 28 août 1769.

Digitized by Google

une lettre en français, adressée à Louis XV. Il dérogeait, ainsi, aux usages de la chancellerie romaine, mais c'était une preuve sensible de courtoisie et d'attention qu'il donnait au roi de France (1).

Tout semblait donc marcher à souhait, lorsque les brouilles recommencèrent. Le cardinal Orsini prit ses vacances, laissant la conduite des négociations à Centomani. Celui-ci négligea de rendre visite à notre ambassadeur et, non content de manquer à des devoirs de courtoisie, il s'oublia jusqu'à proférer, contre le cardinal, des propos indécents, qui exaspérèrent ce dernier. Aussi Bernis, ordinairement si maître de lui, qualifiait-il Centomani « d'homme de néant, encore tout couvert de la boue dont il est sorti (2) ».

Tandis que les affaires se gâtaient à Rome, à Madrid elles n'étaient guère plus brillantes. Grimaldi manifestait avec éclat son mécontentement et voici les circonstances qui le provoquèrent.

Le 24 septembre, Bernis avait écrit au ministre Azpuru, pour lui rendre compte de son audience, auprès du pape. Cette lettre fut communiquée à Grimaldi. Il y releva des expressions qui le choquèrent. Il feignit de croire que la France cherchait à se dérober, ne poursuivait pas l'extinction de la Compagnie et entendait abandonner l'Espagne, à l'animosité de tous les partisans des jésuites. Les griefs qu'énoncait le ministre des affaires étrangères, au nom de Charles III, sont trop importants pour qu'on se contente de les analyser; on citera donc, presque en entier, la lettre, qu'il adressait à Thomas Azpuru, le 17 octobre 1769 (3).

« Le cardinal dit, en parlant du pape : *Il raisonna à*

(1) Cette lettre est citée par M. Frédéric Masson dans son livre sur le cardinal de Bernis, p. 165, d'après le document de Theiner : Clementis XIV Epistolæ et Brevia selectiora n° XXXV, p. 31. Voir Danvila, t. III, p. 380.

(2) Aff. étr., Rome, t. DCCCL, 4 octobre 1769, Bernis à Choiseul.

(3) *Id.*, *ibid.*, f° 151.

Digitized by Google

fond avec moi sur la demande, que fait l'Espagne, de ratifier, sans cependant employer le terme d'approbation, ce qui a été fait en Espagne et dans les Etats des princes de la maison de France, par rapport aux Jésuites. — Il y a ici deux erreurs. Le cardinal sait très bien que l'Espagne n'a pas sollicité ce bref. Nous n'en avions jamais parlé jusqu'au moment que lui-même, dans une lettre qu'il écrivit à sa cour, le 26 juillet, lui manda que lorsqu'il avait présenté au Pape le mémoire, par lequel l'extinction de la Compagnie était demandée, au nom des trois cours, le St Père lui avait dit : *qu'il promettait d'avance aux trois monarques d'approuver ce qu'ils avaient fait dans leurs Etats, à l'égard des Jésuites, et d'en fermer à ces religieux l'entrée pour jamais.* — Le roi n'a fait autre chose qu'accepter cette promesse et charger, en conséquence, les trois ministres d'en solliciter l'effet. Le cardinal n'ignore pas non plus que ce n'est point l'Espagne *seule* qui fait cette demande, comme le donnent à entendre ces mots : *que fait l'Espagne.* Attribuer ces démarches, à l'Espagne *seulement*, c'est vouloir dire l'une de ces deux choses : ou que les cours n'agissent pas aussi unanimement qu'on le suppose, ou que, si elles agissent de concert, c'est pour complaire à l'Espagne; de sorte que, par là, on paraîtrait vouloir imputer à elle *seule* la faiblesse, qu'aurait dénotée une pareille demande et la charger de l'animosité de tous les partisans des Jésuites.

« *Le cardinal continue en disant : que Sa Sainteté observa que pour guérir les scrupules des souverains de la maison de France, dont la religion est connue, il était nécessaire que lui, pape, agît dans cette affaire, selon les règles et les formes et il ajoute plus bas que, sans ces circonstances, la conscience délicate des souverains ne serait pas suffisamment tranquillisée.* — Jamais aucun des trois souverains n'a dit ou fait entendre que ce bref fût nécessaire à la tranquillité de leurs consciences. Le roi, pour ce qui le regarde, est

Digitized by Google

très sûr de la sienne, dans tout ce qu'il a fait à l'égard des jésuites, tant par rapport à leur expulsion qu'aux suites qu'a eues cet événement, parce qu'il a agi, en vertu de sa puissance légitime, avec connaissance de cause et de l'avis unanime de tout un conseil, composé de plusieurs évêques et de beaucoup de personnes, aussi recommandables par leur savoir que par leur piété, sans qu'aucun ait alors imaginé qu'une pareille conduite puisse offenser le souverain pontife. Lorsqu'on sollicite l'extinction de tout l'Ordre jésuitique, ce n'est pas pour obtenir par des voies détournées un décret pontifical, qui guérisse les scrupules supposés... Le cardinal ajoute que le pape lui avait dit qu'il y avait deux (1) choses (*sic*) à considérer dans l'approbation qu'on lui demandait : l'expulsion, la dissolution de la Société des Jésuites et l'application qui avait été faite de leurs biens. En Espagne, à Naples et à Parme il n'y a point eu de dissolution de la Société, mais on a simplement expulsé, ou, comme disent nos lois, banni les sujets de cet Ordre. Ainsi ce n'est pas nous que cela regarde (2). Quant à l'application de leurs biens, personne

(1) Il en énumère trois.

(2) Madrid, Archivo, Estado, leg. 3518, Mémoire du duc d'Aiguillon, confié à l'ambassadeur d'Aranda en 1774, sur la différence de la situation de la Société de Jésus, en France et en Espagne : « En France, les jésuites n'avaient jamais été légalement établis. Les Parlements poursuivirent donc leur dissolution et, lorsque le roi eut demandé au chef de cet Ordre de nommer un vicaire gl français, pour régir la Compagnie de Jésus, selon les usages du royaume, Louis XV confirma, en 1764, par un édit, revêtu de lettres patentes, les arrêts de ses Parlements et prononça solennellement la dissolution totale des jésuites dans ses Etats.

« Ni les Parlements, ni le roi ne prétendirent alors délier les jésuites des vœux qu'ils avaient prononcés. La puissance temporelle ne décida que de ce qui lui appartenait. Seul le pape pouvait délier de leurs vœux les anciens jésuites français. Mais comme aucun d'eux n'avait pris ce parti, il restait au cœur de la France, un grand nombre de véritables Jésuites, sous l'habit de prêtres séculiers. Il en résulta des intrigues sourdes et une grande fermentation dans les esprits.

« La France avait, en quelque sorte, besoin plus que l'Espagne, d'obtenir du pape la suppression totale de l'Ordre des jésuites, car les révoltes intérieures qui subsistaient, en France, avaient été radicalement prévenues, par l'expulsion totale de l'institut, en Espagne et dans ses colonies... »

Digitized by Google

n'ignore ce que le roi pouvait faire et ce qu'il a réellement fait. Sa Majesté pouvait appliquer tous ces biens à son trésor royal, en vertu d'une prérogative, qui n'admet point de contestation, mais elle n'a pas voulu le faire, quoiqu'ils eussent été déclarés dévolus à la couronne, par une délibération du conseil extraordinaire, à laquelle ont assisté cinq prélats, y ayant voix, et duquel est émanée la pragmatique cédule royale du 14 août de l'année dernière. Tout ce que le roi a fait, au surplus, n'exige ni ne demande aucune espèce d'approbation; il n'a suivi que les mouvements de son cœur vraiment religieux et la générosité de son âme sublime, ne consultant, à cet égard, que le bien spirituel et temporel de ses peuples... Ce qui mérite encore bien plus d'être relevé, c'est ce que dit, en finissant, le cardinal, savoir : *que lorsqu'on aurait remis au pape les pièces qu'il demande, le St Père trouverait moyen de guérir la plaie qui avait été faite au souverain pontificat, en détruisant, sans sa participation, un Ordre qui lui est soumis...* En quoi a-t-on blessé le souverain pontificat dans le bannissement des jésuites? Le roi ne s'est point introduit dans le sanctuaire ni n'a usurpé les droits de l'Eglise. Est-il possible de dire, strictement parlant, qu'il ait détruit cet Ordre? S. M. est-elle sortie des bornes de la souveraineté, qu'elle reconnaît émanée de Dieu seul? Pourrait-on lui contester le pouvoir donné à tout père de famille de chasser de sa maison tous ceux qui en troublent le repos, etc. »?

A cette lettre officielle était jointe une dépêche secrète, dans laquelle Grimaldi s'étonnait encore de la conduite du cardinal, à propos du bref *motu proprio*. Il insistait, pour qu'il n'y eût aucune équivoque, dans l'esprit d'Azpuru, sur l'unique motif qui avait incité le roi Catholique à accepter la promesse du pape : « Nous espérions, écrivait Grimaldi, anéantir par là l'esprit de parti, qui règne encore dans l'intérieur du royaume, et ôter, pour l'avenir, aux fanatiques, tout sujet de raisonner sur l'expulsion

Digitized by Google

des Pères et, comme nous avions prévu, et que le pape nous avait fait entendre lui-même que l'extinction des Jésuites était une affaire qui demanderait beaucoup de temps, nous avons applaudi à l'expédient que Sa Sainteté nous a offert, elle-même, parce qu'en attendant, il opérait plus promptement notre tranquillité (1). »

La colère de Grimaldi se calma, lorsqu'on lui communiqua une apologie de Bernis, adressée à son collègue Azpuru, dans laquelle le cardinal s'efforçait de prouver qu'on s'était mépris sur le sens de ses paroles, que certaines expressions, soulignées par Grimaldi, n'étaient que les citations des paroles pontificales. Bernis protestait de sa bonne volonté, de son désir de complaire à Charles III, de l'absence de toute arrière-pensée, dans toute sa conduite(2).

Plus que ces déclarations, une lettre de Louis XV au pape, datée du 29 octobre, dissipa tout malentendu. Le langage du souverain montra pertinemment qu'il adhérait, en tous points, aux intentions de son cousin le roi Catholique.

Le 13 novembre, un troisième mémoire fut remis au Saint-Père, par le cardinal de Bernis. Ce dernier, au nom des trois cours, mettait en demeure Clément XIV de rendre son bref *motu proprio*. La réponse du pape fut aussi diffuse, aussi imprécise que les précédentes, mais enfin, le 30 novembre, le souverain pontife se décida à écrire au roi Charles III. Plus explicitement qu'avec Louis XV, le Saint-Père, par cet édit, contractait un engagement très net, auquel il ne pouvait se soustraire, sans déshonneur : « Nous sommes toujours, déclarait Clément XIV, dans l'intention de donner à Votre Majesté des preuves éclatantes du désir que nous avons de satis-

(1) Aff. étr., Espagne, t. DLVIII, Grimaldi à Azpuru, 17 octobre 1769, f° 62.

(2) Simancas Estado, leg. 5036, apologie de Bernis, 1er novembre 1769, adressée à Azpuru.

Digitized by Google

faire à nos obligations. Nous avons fait rassembler tous les documents, qui devaient nous servir, pour former le bref *motu proprio* convenu, par lequel nous justifierons, aux yeux de toute la terre, la sage conduite, tenue par Votre Majesté, dans l'expulsion des jésuites, comme sujets remuants et turbulents. Comme nous supportons, sans aucun secours, tout le poids des affaires et qu'elles sont très multipliées, c'est ce qui a occasionné non un oubli, mais un retardement qui, encore était nécessaire pour conduire, à une fin heureuse, une affaire aussi importante... Nous soumettrons aux lumières et à la sagesse de Votre Majesté *un plan pour l'extinction absolue de cette Société et Votre Majesté le recevra avant peu* (1). »

La cour d'Espagne possédait enfin cet *instrument authentique* qu'elle avait réclamé, par l'intermédiaire de Grimaldi.

« Nous sommes aujourd'hui à couvert, constatait avec joie Bernis, car si, par impossible, le pape venait à manquer à sa parole, ce serait à nos maîtres et non à nous (2). »

(1) THEINER, t. Ier, p. 402, et DANVILA, t. III, p. 394, citation de Simancas Estado, leg. 5036.
(2) Aff. étr., Rome, t. DCCCLI, fo 46.

Digitized by Google

CHAPITRE XI

LA DIRECTION D'AZPURU

I. Azpuru dirige les négociations, nouvelles intrigues d'Azara et de Vasquez. — II. Intrigues en Espagne; Aranda et les golilles, l'affaire des Malouines, somnolence d'Azpuru, avis de l'épiscopat espagnol sur l'extinction, envoyé au pape, mémoire rédigé par Bernis, sentiments de Marie-Thérèse. — III. Chute de Choiseul, intrigues du parti dévot à la cour de France, espoirs de Bernis; le nonce Giraud, son souper chez Mme du Barry; les jésuites croient leur rétablissement prochain en France, sentiments du duc d'Aiguillon; conduite ambiguë de ce ministre, ses excuses maladroites auprès de l'Espagne. — IV. Marchandages de Clément XIV, le tribunal de la nonciature, visite du séminaire romain, la fête du Sacré-Cœur, le Jugement dernier.

I

Bernis qui, au lendemain du conclave, prenait le pas sur ses collègues Orsini et Azpuru, et entendait remplir le premier rôle, dans la négociation, était abreuvé de dégoûts. On a vu les ennuis qu'il s'était attirés de la part de l'Espagne; on l'accusait de mal conduire les affaires communes et, comme on supposait sa disgrâce prochaine, on ne se gênait guère pour lui dire, en face, ce qui, en toute autre circonstance, lui aurait été soigneusement caché. Ainsi, le P. Vasquez lui déclara un jour, brutalement, dans une conversation : « C'est à vous seul qu'on imputera l'inaction de Clément XIV. » Le cardinal chancela, comme un homme frappé au cœur et, se trouvant près d'un canapé, il fut obligé d'y appuyer le genou, pour ne pas tomber (1). « Tout le monde sait, lui avait dit un autre

(1) Madrid, bibliot. de San Isidro, correspondance de Vasquez. 30 novembre 1769.

Digitized by Google

jour (1) le général des augustins, que Votre Eminence est maîtresse du pontificat...; les retards qui surviendront ne manqueront pas de vous être imputés, de même que le fait de ne pas provoquer la nomination de cardinaux, destinés à seconder le pape. » Aussi ce fut avec joie qu'il se déchargea de fonctions aussi lourdes, pour les transmettre à son collègue Azpuru (2). Celui-ci devint le porte-parole de la maison de Bourbon. On l'avait décoré, un peu auparavant, du titre d'archevêque de Valence. Le nouveau prélat (3) n'était guère en état de remplacer Bernis; sa santé devenait chaque jour de plus en plus chancelante. Des accidents d'apoplexie, en se succédant, le rendaient presque tout à fait impotent et incapable d'aucun travail suivi. Son esprit affaibli se montrait plus susceptible, plus ombrageux que de coutume. Devenu le directeur, plus apparent que réel, de la négociation, il rêvait, dans ses longs loisirs de malade, à la prééminence que ce rôle lui assurait sur ses collègues et il exigea, de leur part, des marques publiques de déférence. Bernis se prêta volontiers à ce qu'il voulut, avec une condescendance courtoise. Désormais, ce qui flatta beaucoup le nouvel archevêque, les conférences des ambassadeurs bourboniens se tinrent chez lui et non plus au palais de France (4).

(1) Même source, lettre du 25 janvier 1770.

(2) Simancas archivo Estado, leg. 5037, 1er février 1770, billet de Bernis à Azpuru : « S. M. T. C. voyant que le roi d'Espagne, son cousin, est dépositaire des engagements, que le pape a pris, s'en rapportera désormais entièrement, pour la direction des progrès et de la définition totale de l'affaire des jésuites, aux lumières et à la prudence de S. M. C., et le cardinal de Bernis a ordre de se conformer à tout ce qui lui sera notifié, à cet égard, par la cour de Madrid. »

(3) Vasquez, toujours à l'affût des médisances contre Azpuru, représentait le nouvel archevêque, supputant, quinze jours avant sa nomination, les avantages de sa récente dignité, s'inquiétant des revenus du diocèse, de ses charges, en un mot étourdissant tout le monde et étalant naïvement son avarice. (Madrid, San Isidro, 18 janvier 1770.)

(4) Simancas Estado, leg. 5037, Bernis à Choiseul, 1er août 1770. « Le peu de santé de M. Azpuru me fournit encore un autre moyen, qui a beaucoup

Digitized by Google

Le roi d'Espagne semblait disposé, maintenant qu'il possédait une promesse écrite, à laisser au pape tout le loisir nécessaire, pour accomplir l'extinction. A Rome, les correspondants habituels de Roda ne partageaient pas la sécurité de Charles III, et tout ce qu'ils écrivaient tendait à prouver que le Saint-Père ne cherchait qu'un biais quelconque, pour se dérober. « Le pape a mangé à deux râteliers, écrivait Azara, avec son cynisme habituel... Obligé de boire le calice jusqu'à la lie, il voit qu'il ne lui a servi en rien de gagner du temps et qu'il est obligé de subir la loi, au lieu de la donner, ce qui est dur, à Rome (1). Vasquez (2) montrait un confident du cardinal J.-F. Albani, le P. Sisti, reçu chez le pape, et le Saint-Père affirmant à ce religieux « qu'il ne trouvait rien qui justifiât l'extinction des jésuites ». Le général des augustins mentionnait également les bruits que les familiers de Clément XIV répandaient sur les dangers, auxquels Sa Sainteté était exposée. « Depuis le jour de son élection, écrivait ce moine, ils commencèrent à publier qu'ils craignaient que les jésuites ne l'empoisonnassent et, pour donner du poids à cette histoire, ils dirent que le pape ne boit et ne mange rien que de préparé par son frère lai, frère François. En entendant toutes ces bêtises, je me suis tû, comme il convient, mais j'ai cru que le pape avait contribué, lui-même, à ces fictions, pour donner à entendre qu'il est antijésuite et se moquer des souverains. Ce que je croyais, par conjecture, je le crois maintenant, par évidence, car je sais que non seulement le pape ne mange pas ce qu'accommode frère François, mais que celui-ci mange ce que préparent les cuisiniers du pape, dont ce dernier s'est toujours servi, sans aucun changement (3). »

contribué à le calmer et à le flatter, en choisissant sa maison pour le lieu de nos conférences. »

(1) *El Espiritu de Azara*, t. II, p. 51, 3 mai 1770.

(2) Madrid, San-Isidro, Vasquez, 8 mars 1770.

(3) Vasquez, San Isidro, 25 octobre 1769.

Digitized by Google

De tels soupçons, contre la mauvaise foi pontificale, ne manquaient pas de fondement, car Clément XIV ne se pressait pas de tenir sa promesse et il ajournait son bref *motu proprio*, espérant toujours que le hasard des circonstances le tirerait d'embarras. A ce moment, l'attention du roi Catholique était distraite, par les intrigues qui divisaient sa cour.

II

Enivré de sa haute fortune, tout étourdi des éloges que lui prodiguaient les encyclopédistes, le comte d'Aranda s'était abandonné, sans réserve, aux tendances absolutistes de son caractère. La psychologie de ce personnage est assez complexe, car s'il professait, en matière religieuse, des idées fort avancées, il gardait aussi beaucoup de préjugés. Son orgueil nobiliaire se blessait facilement et il se considérait d'une autre race que ces robins, ces *golilles*, petites gens comme les Grimaldi, les Roda, les Campomanès, les Moñino, appelés à concourir, avec lui, au gouvernement de l'Espagne. Les conflits étaient donc fréquents et, comme le roi ne l'aimait pas et ne ménageait guère sa susceptibilité, il en résulta des bouderies de la part du président du conseil de Castille, des menaces de démission. « Que dira actuellement Voltaire de l'Alcide hispanique (1), écrivait Tanucci à Catolica, ambassadeur de Naples à Madrid, quand il saura qu'assombri par la haine publique, il songe à se retirer? Un trop grand nombre d'ennemis procure une autorité puissante. Il convient de ne pas s'en aller ou de ne pas revenir (2). Aranda se

(1) Surnom donné à Aranda.
(2) Dans un moment de dépit, Aranda avait quitté la cour et en resta éloigné près de deux mois.

Digitized by Google

trouve dans la fleur de la vie. Le monde, toujours malicieux, ne croit pas à la retraite volontaire de ceux qui marchent, courbés, sous le poids des années. Il soutient qu'ils ont été privés du pouvoir et cesse de les honorer, en leur supposant des fautes. Quant à l'homme qui jouit d'une bonne santé et se retire, on l'accuse d'avoir été jeté dehors et d'être coupable (1). » Mais Aranda était, à la fois, incapable de dompter sa fougue ou de s'en aller définitivement, comme le conseillait Tanucci. Après quelques mois de solitude, il retournait à Madrid, exercer ce pouvoir qui avait pour lui tant d'attrait. La cause de la brouille entre Grimaldi et le comte d'Aranda, s'explique, en partie, par les événements extérieurs et par la conduite différente que chacun prônait. Un conflit s'était élevé entre l'Angleterre et l'Espagne à propos de l'occupation des îles Malouines. Cette contestation faillit, de nouveau, rallumer une guerre, où la France aurait été entraînée. Ce n'est pas que ces îlots, voisins du détroit de Magellan, fussent un enjeu assez important pour une aussi terrible partie. Certes, ils n'eussent pas compensé le sang versé, à cette occasion. Mais, comme il arrive souvent, les prétextes d'hostilités ne sont pas, d'ordinaire, les raisons véritables qui les entraînent. Depuis longtemps l'Espagne se trouvait blessée, dans son orgueil, par la paix signée en 1763. De leur côté, les Anglais trouvaient que leurs ministres n'avaient pas profité, comme ils le devaient, de circonstances aussi favorables. De part et d'autre les esprits se montèrent. On crut engagé l'honneur national. Ceux qui avaient conservé leur sang-froid, au milieu de cette effervescence, qui gagna jusqu'à Charles III lui-même, déploraient, comme Grimaldi, la tournure que prenaient les événements. Dans ses lettres à Fuentes, ce dernier se plaignait d'un aveuglement qui précipiterait

(1) Danvila, t. III, p. 406. Simancas Estado, leg. 6009, 22 août 1769.

Digitized by Google

l'Espagne, dans une guerre probablement désastreuse. Aranda, au contraire, qui était militaire de carrière, se montrait plein de confiance et ne rêvait que batailles. On songeait donc, pour l'instant, à tout autre chose qu'aux jésuites. Ainsi s'explique la somnolence d'Azpuru, dans la conduite des affaires. Peu aiguillonné par son gouvernement, éconduit par le pape, qui ne se gênait guère avec lui, l'archevêque de Valence laissait les choses aller, car, s'il se réveillait de sa torpeur et faisait mine d'insister quelque peu, Clément XIV menaçait de tout abandonner et de se retirer au château Saint-Ange, pour y finir ses jours (1).

Si le pape ne publiait pas son bref *motu proprio*, le roi Catholique, plus scrupuleux observateur de ses engagements, s'occupait à rassembler les avis des évêques sur l'expulsion et l'extinction des jésuites. Quarante-deux prélats, sur soixante, se prononcèrent contre la Société de Jésus. Leurs avis furent transmis au ministre Azpuru et communiqués au pape. En consultant le tableau ci-joint, on remarquera qu'ils ne portent pas tous la même date. Beaucoup furent donnés en 1769, quelques-uns antérieurement, en 1767, en 1768 et deux en 1770 :

TABLEAU DES RÉPONSES DES PRÉLATS ESPAGNOLS (2)

ARCHEVÊCHÉS et ÉVÊCHÉS	NOMS DES PRÉLATS	DATE	RÉPONSE
Palencia.....	D. José Caietano.	31 mars 1767	Favor. à l'extinction.
Barcelone.....	José Climent.	—	—
Salamanque...	Felipe Bertran.	10 avril 1767	—
Avila.....	Miguel Fernando.	25 avril 1767	—
Tarazone.....	Joseph.	2 juillet 1767	—
Tucuman.....	Manuel.	1er août 1767	—
Albarracin....	José de Molina.	2 nov. 1767	—

(1) Theiner, t. Ier, p. 547.
(2) Danvila y Collado, t. III, p. 429.

Digitized by Google

ARCHEVÊCHÉS et ÉVÊCHÉS	NOMS DES PRÉLATS	DATE	RÉPONSE
Père Confesseur	Joaquin de Osma.	13 janv. 1768	Favor. à l'extinction.
Mondoñedo. . .	José Losada Quiroga.	sans autre date, 1769	—
Manila.....	Basilio Sancho.	1er nov. 1769	—
Barcelone.....	José Climent.	7 nov. 1769	—
Ségovie.....	Juan J Martinez.	—	—
Cuenca.....	Isidro Carvajal.	—	Contraire.
Zamora.....	Antonio Jorge y Galvan.	8 nov. 1769	Favorable.
Guadix.....	Francisco Alejo Bocanegra.	10 nov. 1769	Contraire.
Valladolid.....	Manuel Rubin de Celis.	11 nov. 1769	Favorable
Tolède.....	Luis de Cordoba.	—	—
Santander.....	Francisco Laso Santos.	—	—
Valence.....	Fray Rafael.	12 nov. 1769	—
Huesca.....	Antonio Sanchez Sardinero.	—	Contraire.
Lérida.....	Manuel Macias.	13 nov. 1769	Favorable.
Cadix.....	Fray Tomas de Valle.	—	Contraire.
Ciudad-Rodrigo	Cayetano Cuadrillero.	—	Sans réponse
Sigüenza.....	Francisco Delgado.	14 nov. 1769	Contraire.
Solsona.....	José de Mesquia.	—	Favorable.
Barbastro.....	Felipe.	—	—
Santiago.....	Bartholeme Rajon Losada.	15 nov. 1769	—
Tarragone.....	Juan Lario.	—	Contraire en partie.
Jaca.....	Pascual Lopez.	16 nov. 1769	Favorable.
Lugo.....	Francisco Armaña.	—	—
Calahorra.....	Juan Luermo Pinto.	—	Refus de rép.
Cordoue.....	Martin Barrios.	—	Favorable.
Oviédo.....	Agustin Gonzalez Pisador.	17 nov. 1769	—
Badajoz.....	Manuel Perez Minayo.	18 nov. 1769	—
Ceuta.....	Antonio Gomez.	—	—
Grenade.....	P. A. Barrocta.	21 nov. 1769	Indifférent.
Pampelune....	Juan Lorenzo.	22 nov. 1769	Contraire; réformes.
Teruel.....	Francisco Rodriguez Chico.	23 nov. 1769	Refus de rép.
Tortose.....	Bernardo Velarde.	—	Favorable.
Plasencia.....	José Gonzalez Laso.	25 nov. 1769	—
Coria.....	Juan José Garcia Alvaro.	—	—
Osma.....	Bernardo Antonio Calderon.	—	—
Vich.....	Bartolomé Sarmentero.	—	—
Astorga.....	Juan Merino.	26 nov. 1769	—
Carthagène....	Diégo de Rojas.	28 nov. 1769	Refus de rép.
Urgel.....	Francisco Fernandez de Jativa.	—	Contraire.
Malaga.....	José Franquis Laso de Castilla.	30 nov. 1769	Refus de rép
Girone.....	Manuel Antonio Palmero.	3 déc. 1769	Favorable.
Orense.....	Francisco Galindo.	4 déc. 1769	—
Ségorbe.....	Blas Arganda.	—	—
Cardinal Patriarche. .	Ventura la Cerda.	5 déc. 1769	—
Burgos.....	Javier Ramirez de Arellano.	15 déc. 1769	—
Salamanque...	Felipe Bertran.	16 déc. 1769	—

Digitized by Google

ARCHEVÊCHÉS et ÉVÊCHÉS	NOMS DES PRÉLATS	DATE	RÉPONSE
Tarazone.....	José Laplana.	18 déc. 1769	Favorable.
Saragosse.....	Juan Saenz.	19 déc. 1769	—
Orihuela.....	José Tormo.	20 déc. 1769	—
P. Confesseur..	Joaquin Eleta.	—	—
Séville.....	Francisco Solis.	27 déc. 1769	—
Mayorque.....	Francisco.	8 janv. 1770	—
Canaries.....	Fray Juan.	28 févr. 1770	—

RÉSUMÉ.....	Opinions favorables à l'extinction.. . . .	46
	— contraires — . . .	8
	Refus de répondre.	6

Remarquer en outre que les avis des évêques de Barcelone, de Salamanque, de Tarazone et du P. Confesseur furent donnés deux fois, les premières fois en 1767 et 1768, la deuxième en 1769.

La majorité de l'épiscopat espagnol approuva donc l'expulsion et l'extinction des jésuites. Doit-on expliquer cette attitude du clergé séculier, envers la couronne, par un esprit de servilité? On peut certainement tenir compte de pareils sentiments. Mais on ne doit pas oublier les colères et les jalousies que la Compagnie avait amassées, contre elle, par son orgueil et par son esprit intransigeant. Il suffit de se rappeler les querelles des disciples de Saint-Ignace avec ceux de Saint-Augustin, les blessures faites, par les railleries du P. Isla.

Azpuru, voyant qu'il n'obtenait rien du pape, recourut aux bons offices de Bernis et, sur son invitation, le cardinal rédigea, le 9 juin 1770, un nouveau mémoire afin d'obtenir la publication du bref *motu proprio*. L'ambassadeur français insista particulièrement sur ce que les jésuites recevaient des novices et publiaient partout que le pape les craignait. « Votre Sainteté, ajoutait Bernis, a acquis, dans toute l'Europe catholique, la réputation de prudence et de zèle apostolique, il manque seulement, à votre gloire, de manifester la valeur, la fermeté et la

Digitized by Google

décision, qualités dont votre âme abonde. » Cet artifice ressemblait assez aux encouragements que l'on donne à des poltrons, quand on essaie de leur persuader qu'ils sont des héros. Mais de telles exhortations n'avaient pas de prise sur l'âme de Clément XIV. Il répondait qu'il travaillait, que le roi d'Espagne serait content et, enfin, il se détermina à écrire, le 28 juin, une lettre à Charles III. Un jour que le cardinal Orsini lui rappelait sa promesse : « Nous ne perdons pas de vue la grande affaire de la suppression des jésuites, lui répondit le Saint-Père. Ce retard est nécessaire, car nous embrasserons le passé, le présent et l'avenir et nous agirons de manière à ce que, plus tard, il ne survienne aucune difficulté; à ce que notre tâche n'ait aucunement besoin d'être complétée... Nous voulons que l'éclair précède le tonnerre, que la foudre ne tombe que là où nous le désirerons et non ailleurs. »

Les jésuites se montraient satisfaits des nouvelles, qui leur parvenaient de Vienne, et qui furent confirmées, par le nonce, à la cour de Marie-Thérèse, le 24 août 1770. Cette princesse déclarait qu'elle attendrait, sans la solliciter ni la repousser, la décision du Saint-Père, relativement à la Compagnie. Il lui était indifférent que le pape jugeât opportun de réformer ou de supprimer les jésuites, jamais elle ne chasserait ces religieux de ses Etats, ni dans le cas d'une réforme, ni dans le cas d'une suppression (1).

La situation paraissait inextricable et Grimaldi soupçonnait que, ne pouvant obtenir le concours de toutes les puissances catholiques européennes, à la suite de cette fin de non-recevoir, le Saint-Père cherchait à sortir d'embarras, par un conflit provoqué entre la France et l'Espagne.

« Le roi, écrivait Grimaldi à Azpuru, trouve incohérente

(1) THEINER, t. Ier, p. 554.

Digitized by Google

la conduite du pape et croit qu'il veut nous rendre suspects à la cour de France (1). »

La dépêche de ce ministre laissait pressentir que le roi commençait à se fatiguer de tous ces atermoiements. Un conseiller de Castille, Don Bernardo de Campo, fut dépêché à Rome, sous prétexte de payer la pension des jésuites; en réalité, c'était pour éperonner Azpuru et activer la solution.

L'entrevue de Campo et du pape, d'après le témoignage d'Azara, ne produisit aucun résultat. Clément XIV l'étourdit par sa volubilité, par le bruit de ses protestations. Il se retira, embrassé et béni, après avoir reçu une médaille, à la place du rosaire, que Sa Sainteté donnait habituellement (2).

Les événements qui advinrent en France, en retardant les négociations, furent au Saint-Père un nouveau prétexte pour éluder sa promesse.

III

On apprit tout à coup, à Madrid, vers la fin de décembre 1770, que Choiseul venait d'être congédié et qu'il s'était retiré aux environs d'Amboise, dans sa terre de Chanteloup. Malgré son indifférence religieuse, le ministre déchu ne semblait pas un ennemi implacable de la Société de Jésus. Mais enfin il avait adopté un parti et il lui paraissait loyal d'appuyer les démarches du roi d'Espagne. Il s'impatientait de la lenteur, que montrait Clément XIV, et cette préoccupation revenait sans cesse, dans ses dé-

(1) Simancas Estado, leg. 5037, 18 septembre 1770.
(2) *El Espiritu de Azara*, t. II, p. 112, 18 octobre 1770.

Digitized by Google

pêches. « Chaque ordinaire, écrivait-il à Bernis (1), on nous mande que le pape travaille au bref *motu proprio*, c'est une vraie dérision que cette espérance, prolongée de semaine en semaine, pour un bref qui, plus il sera concis, meilleur il sera, et dont le canevas est déjà convenu entre les cours. Si le pape est aussi long à faire éclore un simple bref, qu'il a offert lui-même... il se passera quatre pontificats comme le sien, avant que l'on procède à l'extinction de la Société... Tout ce que je vous mande est dicté par la crainte, assez bien fondée, que j'ai que l'Espagne ne se laisse amuser, par la cour de Rome. » La présence de Choiseul, au ministère, assurait l'Espagne d'une politique commune auprès du Saint-Siège, car on considérait le ministre comme s'appuyant sur les parlementaires, ces derniers, en général, ennemis des jésuites et favorables aux doctrines jansénistes. Choiseul renversé, une réaction était à redouter. On craignait le triomphe du parti dévot, auquel se rallieraient les ennemis du ministre disgracié, le chancelier Maupeou et le contrôleur des finances Terray. Louis XV serait circonvenu par ses filles et, en particulier, par Mme Louise, la carmélite, activement servie par M. de la Vauguyon et par la gouvernante des enfants de France, Mme de Marsan. Il est curieux de constater combien la haine commune opéra d'étranges rapprochements, puisque, dans ce parti, qui comptait les filles du roi, se trouvèrent, pêle-mêle, la maîtresse, Mme du Barry, l'archevêque de Paris et l'archevêque de Reims.

A Rome, Bernis ne faisait plus rien, il attendait les événements, s'orientait et cherchait quel serait le vent le plus favorable à sa fortune. Il se croyait même à la veille d'être rappelé et espérait un portefeuille.

D'après Azara, si on n'était pas fixé sur le choix d'un nouveau ministre, on ne doutait pas du parti qui triom-

(1) Aff. étr., Espagne, t. DLIX, f° 352, 10 avril 1770.

Digitized by Google

pherait, « Bernis croit, écrivait-il à Roda, que l'abbé de la Ville sera chargé de l'interrègne et que Saint-Florentin (le duc de la Vrillère) signera les lettres. Ce vaurien a trempé dans l'intrigue contre Choiseul. On dit que le bourreau reçoit les dépouilles du pendu. C'est donc à un d'entre eux que doit échoir, par force, celles de Choiseul. Quel que soit celui-là, il sera anglais et jésuite, et j'ajoute, antiespagnol... Voilà déjà l'abbé Terray qui s'est déclaré, il cache, dans sa bosse, tout ce qu'il avait écrit l'année dernière contre les jésuites, car la grâce janséniste l'a abandonné (1). »

Le comte de Fuentes, dans sa correspondance, se lamentait de la faiblesse du roi, dominé par sa maîtresse, n'écoutant qu'elle, ne voyant que les gens qu'elle autorisait à l'approcher. On disait à la cour que, s'il tombait un jour dans la dévotion, il en viendrait au point d'épouser cette femme, puisqu'elle était libre et que son prétendu mariage, avec le sieur du Barry, était nul. Le nonce du pape, Giraud, s'agitait, intriguait, usait de tous les moyens, pour se ménager des intelligences, aussi bien dans le cloître de Mme Louise que dans le boudoir de Mme du Barry. S'il assistait à la vêture de cette princesse, un de ses anciens serviteurs devenait le portier de la maîtresse. Grâce à cet homme, des dames de sa connaissance, entre autres la princesse de Justiniani, pénétraient dans une pièce contigue à celle où le roi soupait avec Mme du Barry. Celle-ci, avertie de la présence de ces étrangères : « Tiens, s'écriait le roi, Mme de Justiniani est ici, mais n'est-elle pas cousine du comte de Mahony (2)? » Elle fut invitée, ainsi que sa compagne, à venir s'asseoir à table, mais elle refusa, sous prétexte qu'elle n'était pas habillée. Le roi

(1) *Espiritu de Azara*, t. II, p. 143, 31 janvier 1771 : « Ce Bernis s'attend à être rappelé. »

(2) Ambassadeur d'Espagne à la cour de Vienne. Voir MOREL-FATIO, *Etudes sur l'Espagne*, 2e série, p. 107. Mahony, Irlandais d'origine, était né en France.

Digitized by Google

leur fit porter des glaces et des friandises et, quand le repas fut achevé, toute la compagnie vint leur parler; elles causèrent avec Louis XV, près d'une demi-heure. Le lendemain, à son lever, le roi, apercevant le nonce, lui adressa un sourire d'intelligence. « Il n'y aurait rien d'étrange, ajoutait Fuentes, duquel on tient tous ces détails, à ce que le pape écrive à Mme du Barry, pour arriver à son but. Cette démarche sera justifiée, en la comparant à l'entretien de Jésus, avec la Samaritaine (1). »

Bientôt le nonce s'enhardit, au point qu'il renonça aux intermédiaires. Il accepta à souper chez Mme du Barry, au grand scandale du corps diplomatique. Giraud supporta sans sourciller toutes les plaisanteries dont cette fille l'accabla. Elle lui demanda, par exemple, s'il voudrait bien l'absoudre, s'il lui donnerait des reliques et des indulgences de Rome (2).

Les jésuites, au courant de toutes ces nouvelles, escomptaient leur prochain rétablissement en France. Ils se faufilaient déjà dans la famille du roi; un d'entre eux, qui se faisait appeler l'abbé Mai, disait la messe à Mme Louise. Deux de ses confrères étaient les chapelains attitrés de cette princesse, ayant la faculté de lui parler à toute heure (3). Le nouveau ministre, le duc d'Aiguillon,

(1) Madrid, Archivo historico Estado, leg. 3518, Fuentes à Grimaldi, Paris, 24 juin 1771.

(2) Madrid, bibliot. de San-Isidro; Vasquez, t. II, 16 octobre 1771. Simancas archivo Estado, leg. 5038, 5 septembre 1771, Fuentes à Grimaldi. Le nonce aurait soupé chez Mme du Barry avec le comte de Mercy et plusieurs ambassadeurs étrangers.

(3) Madrid, Archivo historico Estado, leg. 3518, Fuentes à Grimaldi, 15 mai 1772 et, même legajo, 25 mars 1772; Simancas Estado, leg. 5038, Fuentes à Grimaldi, 5 septembre 1771 : « Suppression de l'exil des clercs que fit sortir de Paris l'ancien Parlement sous le prétexte des billets de confession. Bien que les jésuites ne soient pas compris dans cet édit ni que ce soit l'intention de la cour ni du nouveau Parlement, néanmoins cela a été pour eux un avantage, puisque la majeure partie des clercs exilés étaient amis de ces mêmes jésuites et attachés à leurs opinions... Aujourd'hui que le nouveau Parlement est composé de gens d'un esprit tout contraire à l'ancien et dans lequel il y a beaucoup d'amis et de créatures de l'archevêque de Paris qui, sous son influence, partagent les opinions des jésuites, ceux-ci

Digitized by Google

passait pour ennemi des gens de robe et des jansénistes, à la suite des affaires retentissantes de La Chalotais et du parlement de Rennes, quand il était gouverneur de la Bretagne. Les mesures prescrites par le chancelier Maupeou contre la magistrature enivraient les partisans de la Compagnie. Ils voyaient le doigt de Dieu dans ces disgrâces et l'expiation des iniquités accomplies (1).

La réaction, cependant, ne fut pas aussi absolue que le crurent un instant les amis de la Compagnie. Le nouveau ministre, le duc d'Aiguillon, sur lequel ils comptaient, trompa, en partie, leurs espérances. Bernis voyait juste, quand, aux premières nouvelles, relatives à l'avènement possible de ce personnage, il dit dans un econversation : « Le duc fera ses affaires et non celles des jésuites (2) ». Ami de Mme du Barry, de Mme de Marsan et de quelques autres partisans de la Compagnie, d'Aiguillon paraissait néanmoins disposé à poursuivre l'extinction. « Quand ce ne serait, disait Fuentes, que pour se voir hors de l'embarras où le met l'engagement avec notre cour (3). » Néanmoins, ses attaches avec le parti dévot le gênaient; de là, une conduite équivoque et pleine de réticences.

réussissent à se cacher et plusieurs viennent à Paris et prêchent même dans les églises, comme l'a fait un d'entre eux à Saint-Etienne des Grès. » — L'église Saint-Etienne des Grès, démolie en 1792, ouvrait rue Saint-Jacques et rue Cujas. Les membres de son chapitre avaient leur maison sur l'emplacement de la bibliothèque de l'Ecole de droit.

(1) Madrid, bibliot. de San Isidro; VASQUEZ, t. II, 25 avril 1771 : « Les jésuites disent publiquement que le roi de France a reconnu l'innocence de la Compagnie et l'iniquité des Parlements qui l'ont poursuivie, et que cette connaissance se doit à l'abbé de la Ville. C'est un jésuite qui, depuis beaucoup d'années, a pris le costume d'abbé et a conduit les affaires, sans pour cela cesser d'être jésuite. C'est lui qui remplit à cette heure l'office de secrétaire du cabinet du roi T. Chrétien. M. Clément (auteur d'un *Voyage d'Espagne et d'Italie*) vint de Naples il y a quelques jours et me dit que tout le trouble présent vient d'un plan qui se trouva dans les papiers du défunt Dauphin, formé comme il suppose par les jésuites, pour exterminer le Parlement, qui a toujours été la seule muraille pour contenir les progrès de ces exécrables attentats... »

(2) Madrid, bibliot. de San-Isidro; VASQUEZ, t. II, 30 mai 1771.

(3) Simancas, 5038, 5 septembre 1771, Fuentes à Grimaldi.

Digitized by Google

Tout en affirmant, au comte de Fuentes, que le roi de France continuerait, auprès du pape, les démarches commencées, de concert avec le roi Catholique, il révéla à l'ambassadeur qu'un gage très compromettant était tombé aux mains du parti dévot. C'était une lettre de Louis XV au Saint-Père, en 1761, au moment de l'arrêt du Parlement, contre la Compagnie, à la suite de la faillite du P. Lavalette. Le roi assurait Clément XIII de sa protection, en faveur des jésuites et reconnaissait qu'il n'avait contre eux aucun grief (1). D'Aiguillon se servit de ce document pour alléguer que son maître ne pouvait tenir qu'une conduite effacée, dans la poursuite de l'extinction. Le comte de Fuentes se plaignit de la présence des jésuites en France et de leurs intrigues. D'Aiguillon se défendit assez maladroitement. Il soutint l'opinion que la France tolérait légalement sur son territoire les membres de la Société, à la condition qu'ils ne correspondraient pas avec leur général (2). Mais les personnes dont il s'agissait ne se conformaient pas à ce règlement et le langage du ministre dissimulait imparfaitement la faiblesse de son gouvernement. Il est vrai de reconnaître que la situation de l'institut, en France, ne fut pas tout d'abord la même qu'en Espagne. Charles III s'était débarrassé de tous les jésuites, tandis que les coups du Parlement visaient la Société plus que les individus. Mais, après avoir exigé la soumission des disciples de Saint-Ignace aux évêques et à un vicaire général français, en leur refusant le droit d'enseignement, en exigeant d'eux, le 24 janvier 1764, le serment de ne plus vivre en communauté, de ne plus observer, individuellement, la règle de leur fondation, les tribunaux de Louis XV avaient placé les jésuites dans une position inextricable, ils les avaient implicitement condamnés à l'exil, ainsi que le déclara d'ailleurs officiel-

(1) Simancas, 5038, 15 mai 1771, Fuentes à Grimaldi.
(2) *Id.*, *ibid.*, Fuentes à Grimaldi, 4 octobre 1771.

Digitized by Google

lement l'arrêt du 9 mars 1764, contre lequel on revenait actuellement, malgré toutes les défaites qu'opposait le duc d'Aiguillon. Le duc se trouvait dans une position fausse, poursuivant à Rome l'extinction, en même temps qu'il tolérait, à la cour et à Paris, la présence des jésuites (1).

IV

Faut-il s'étonner ensuite que le pape, au courant de toutes ces nouvelles, ait cru possible de détourner l'attention du roi Catholique sur des questions secondaires, lui accordant graduellement des grâces, par lesquelles l'autorité du souverain était augmentée en Espagne, au détriment du pouvoir ecclésiastique. Clément XIV espérait se tirer d'embarras, au moyen de ces marchandages et de ces concessions savamment ménagées (2). Cette tactique, observée lorsque Choiseul était encore au pouvoir, fut pratiquée bien davantage encore, après sa chute. Le pape s'occupa, en particulier, de la juridiction du tribu-

(1) Simancas, Fuentes à Grimaldi, 25 mars 1772. Une nouvelle preuve de la fausse situation de d'Aiguillon se trouve dans ce détail. Le ministre osa dire au roi « qu'au train où allaient les choses, il ne s'étonnait pas de voir les jésuites rétablis en France dans quatre ans. — Pour cela, non, répondit S. M. avec beaucoup de force, ce ne sera pas de mon vivant. — Sire, répliqua d'Aiguillon, V. M. pense maintenant ainsi, mais qui sait comment on lui présentera les choses dans l'avenir? » Le roi enfin dit pour terminer que cela ne valait rien d'avoir des prêtres comme ambassadeurs à Rome... « Je crois, ajoutait Fuentes, qu'il faut profiter de l'ardeur que montre à cette heure le duc d'Aiguillon, tout en allant prudemment, comptant peu sur sa stabilité, car son influence, son activité seront à proportion de la considération qu'il obtiendra et de la nécessité où il se verra. »

Voir également Picot, *Mémoire pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le dix-huitième siècle*, t. IV, p. 141. Il n'y avait eu que vingt-cinq jésuites qui eussent prêté le serment exigé par le Parlement. Le 9 mars 1764 un arrêt général de bannissement fut rendu contre les jésuites de France.

(2) Aff. étr., Espagne, t. DLX, Ossun, 3 septembre 1770.

Digitized by Google

nal de la nonciature et des facultés personnelles de ses représentants en Espagne.

Ainsi, le concordat de 1753 avait laissé au nonce des pouvoirs très étendus. Il avait, auprès de lui, un auditeur, nommé par le pape et ordinairement étranger, qui jugeait, en première instance, les procès civils ou criminels de tous les réguliers, exempts de la juridiction de l'ordinaire, et qui recevait l'appel des sentences, rendues par les prélats. La justice coûtait fort cher, auprès de l'auditeur du nonce, et le roi n'avait aucune action sur lui. Le 26 mars 1771, Sa Sainteté rendit un bref, réorganisant le tribunal de la nonciature, sur des bases entièrement nouvelles. Cette réforme ne fut terminée qu'au mois d'août 1779, mais, dès l'année 1771, le principe, d'après lequel tout fut désormais réglé, était établi et il n'y eut plus qu'à en déduire les conséquences, qui aboutirent à la suppression de toute juridiction contentieuse. L'auditeur dut être espagnol et agréé par le roi, pour assister le nonce dans l'expédition des actes de juridiction gracieuse, qui lui étaient demandés. Tous les procès des réguliers furent soumis, en première instance, à la juridiction de l'ordinaire et aux juges synodaux. Le nouveau tribunal, qui porta le nom de *Rote de la nonciature apostolique*, ne jugea qu'en appel. Il se composa de six magistrats, tous espagnols, nommés par le pape sur la présentation du roi (1).

Le Saint-Père ordonna ensuite différentes mesures contre les établissements des jésuites, à Rome. Le 8 mai 1771, il chargea le cardinal d'York, assisté des cardinaux Colonna et Marefoschi ainsi que de Mgr Carafa Colombiano, de visiter le séminaire romain, manifestation assez anodine contre la Compagnie, mais dont le pape voulut accroître la portée, par les paroles suivantes qu'il adressa

(1) Desdevises du Dézert, *l'Espagne de l'ancien régime, la Société*, p. 105.

Digitized by Google

à Bernis : « Vous voyez, Mr le cardinal, que, quand on se fie à moi et qu'on me laisse agir, les choses se font mieux et dans toutes les règles. Je suis homme de parole. Croyez que l'impatience et la précipitation gâtent plus les affaires qu'elles ne les arrangent. » Cette visite fut suivie d'une descente au collège des Hibernois (1).

Les mesures comminatoires ne correspondaient guère, comme châtiment, aux imprudences dont les jésuites se rendirent coupables. Ils célébrèrent, à grand bruit, une fête du Sacré-Cœur, dans le Colisée. Ce lieu, autrefois le centre de la prostitution populacière, avait été purifié par les soins du cardinal de Rossi. Sous le pontificat de Benoît XIV, la Compagnie obtint la permission d'élever, dans le cirque, plusieurs chapelles, d'y célébrer la messe et d'y distribuer la communion. Lors de la solennité dont ils furent, sous Clément XIV, les instigateurs, ils placèrent, sur le principal autel, un tableau, représentant le Cœur de Jésus. Ils outrepassaient, de cette manière, les autorisations, qui leur avaient été octroyées par le Saint-Père et voulaient, par cette pieuse supercherie, dissimuler la défaveur, marquée par Benoît XIV à cette dévotion (2). Quant à Clément XIV, sous le pontificat de son prédécesseur, il s'était prononcé énergiquement contre l'établissement d'un office particulier, en l'honneur de ce culte. Les jésuites bravèrent l'opinion du Saint-Père, en répandant une traduction italienne d'un ouvrage composé par feu Languet, archevêque de Sens, intitulé *Vie de Marie Alacoque* et dédié à Madame Louise de France. Une gravure éditée chez Raimondini de Bassano, dans l'Etat de Venise, fut publiée. Elle représentait le Jugement dernier. Au milieu des réprouvés, on avait eu le soin de placer le

(1) Aff. étr., Rome, t. DCCCLV, Extrait des gazetiers de Rome, 15 mai 1771, cité par MASSON, *Bernis*, p. 185. Simancas Estado, leg. 5038, billet de Bernis à Azpuru du 14 mars 1771.

(2) Aff. étr., Rome, t. DCCCLV, 8 mai 1771, et MASSON, *Bernis*, p. 184.

Digitized by Google

roi Charles III. En même temps, il circula un libelle satirique intitulé *la Verdad desnuda al rey nuestro señor*. Une autre estampe représentait le pape, le roi d'Espagne, le roi de France, l'empereur, les rois de Prusse et de Sardaigne, ainsi que le général des jésuites, avec au-dessous cette légende : *Consilium fecerunt ut eum dolo tenerent et occiderent*. Clément XIV montrait le P. Ricci à Louis XV et à Charles III, en leur disant : *Quid ego faciam de homine isto?* — Les deux monarques répondaient : *Crucifigatur*. — *Quid enim mali fecit?* reprend le pape. — *Nullam causam mortis in eo invenio*, s'écrie le roi de Sardaigne. — *Innocens ego sum a sanguine justi*, ajoute l'empereur. — *Quid vultis mihi dare et ego tradam eum vobis?* demande le roi de Prusse.

Depuis longtemps, Azpuru ne parlait plus au pape du bref *motu proprio*. Le ministre d'Espagne était complètement usé et notoirement incapable. Charles III, malgré la patience, avec laquelle il endurait tous les ennuis contraires à son dessein, ne se laissait pas distraire de ce qu'il poursuivait. Il méditait l'envoi à Rome d'un homme sur lequel il pourrait compter.

Digitized by Google

CHAPITRE XII

L'ARRIVÉE DE MOÑINO A ROME

I. Nomination de Moñino; les déceptions, mauvaises volontés, entrevues avec Bernis, mort d'Azpuru. — II. Première audience, renseignements sur le caractère de Clément XIV, influence de l'Angleterre, cure annuelle du pape, inquiétudes, algarades, bêtise d'Orsini. — III. Reprise des audiences, affaires secondaires, le tribunal de la nonciature, la réduction des asiles, le concile mexicain, rapprochement entre Bernis et Moñino, bons offices d'Azara, le plan de Moñino remis au Saint-Père. — IV. Villégiature du pape.

I

« J'ai nommé pour ministre provisoire auprès du pape, écrivait Charles III à Tanucci, D. José Moñino, fiscal de mon Conseil de Castille et de la Commission extraordinaire. Il est bien au courant de tout; c'est un bon régaliste, prudent, de bonnes manières, mais ferme et tout à fait persuadé de la nécessité de l'extinction. Tout a passé par ses mains; aussi a-t-il vu les inconvénients du défaut d'exécution et combien il est nécessaire que cela se fasse. Je crois, en conséquence, qu'il s'acquittera bien de sa mission (1). »

Aux éloges royaux, s'ajoutèrent ceux de Grimaldi. Ils eurent raison des préventions de Tanucci. Le ministre napolitain voulait, à Rome, un militaire, afin sans doute de mener rondement les choses et d'agir d'après le système

(1) Danvila y Collado, t. III, p. 449, citation tirée de Simancas Estado, leg. 6065.

Digitized by Google

prôné jadis par Azara, c'est-à-dire par la force. Il entendait, en outre, que l'ambassadeur fût assisté d'un jurisconsulte marié. La raison de cette condition était que le Saint-Père ne pût acheter la conscience de ce personnage, en lui promettant le chapeau. Quand on eut prouvé que Moñino, bien que célibataire, n'aspirerait pas à de semblables honneurs et se contenterait des grâces et des récompenses, que lui réserverait son maître, Tanucci n'éleva plus d'objection; il s'empressa, au contraire, de reconnaître la *saine doctrine* et les connaissances du nouveau ministre.

Cette nomination causa à Madrid la plus profonde surprise; tout avait été préparé, dans le plus grand secret, entre le roi et Grimaldi. Ni le confesseur, ni le tout-puissant Aranda, ni son fidèle allié Roda ne furent consultés. Aussi conçurent-ils quelque dépit de tout ce mystère.

Azara espérait succéder au pauvre Azpuru, dont il suivait anxieusement le déclin. Ce fut une déconvenue, quand il sut, qu'à Madrid, le roi avait fait son choix. Sa mauvaise humeur se trahit par d'amères plaisanteries. Il comparait Moñino à Don Quichotte et prédisait qu'il tomberait bientôt de son Rossinante. « Prenez un peu de patience, écrivait-il à Roda, et vous verrez des choses curieuses (1). »

L'auditeur de la nonciature de Madrid, dès les premiers instants, transmit cette nouvelle au cardinal secrétaire d'Etat. Il lui rappela les rôles, remplis autrefois par Moñino, son intervention dans le procès de l'évêque de Cuenca, son opinion pour l'établissement de la loi relative aux biens de mainmorte, sa collaboration au *Jugement impartial.*

« Moñino viendra donc à Rome, et par ses menaces il arrachera de vive force au Pape l'abolition des jésuites. »

(1) *El Espiritu de Azara*, t. II, p. 305, 4 juin 1772. Il avait d'abord été question de désigner pour remplacer Azpuru le comte de Lavaña, qui mourut d'apoplexie à Turin; ensuite on parla de Ceballos, ami des jésuites.

Digitized by Google

Cette phrase pleine d'anxiété, contenue dans un pamphlet intitulé : *Lettre d'un prélat de la cour romaine à un gentilhomme de Turin*, était accompagnée d'injures à l'adresse de Roda, du confesseur, de la cour de Versailles (1). Ces colères décelaient le mécontentement et la déception. On savait d'avance que le personnage investi de la confiance du roi Catholique, n'était pas de caractère à se laisser ou endormir ou amuser. Mais sa tâche n'était pas commode, car il arrivait au milieu de gens engourdis, dont il allait secouer l'assoupissement, qui le considéraient, d'avance, comme un gêneur et qui, mécontents de n'avoir pas réussi, eussent été ravis de le voir échouer à son tour. Aussi l'habileté de Moñino, au premier instant, consista à neutraliser ces mauvaises volontés, à se concilier ceux qui ne se montreraient pas décidément hostiles; en un mot, à préparer ses approches, avant de s'attaquer au Saint-Père.

Dès son arrivée, le 4 juillet 1772, il eut une preuve du sourd mécontentement de ses collègues, à son égard. A peine descendu de voiture, son secrétaire le prévenait que le cardinal de Bernis ne pourrait le voir, parce qu'il

(1) Aff. étr., Rome, t. DCCCLVIII, f° 325 : « Le ministère d'Espagne est plus inflexible que jamais, et cela devait se prévoir; car tant que de Roda se trouverait à la tête des affaires, tant que le duc d'Albe influerait à la cour, et tant que le célèbre Osma dirigerait la conscience du monarque, c'était une folie de se flatter que l'Espagne pût se relâcher de ses prétentions. De Roda est trop imbu du venin qu'il a respiré, à Rome, contre les jésuites, chez le cardinal Passionei et chez une certaine communauté de moines, livrés entièrement aux mondanités, pour que les prévenances gracieuses du pape aient pu l'en guérir... La jalousie maîtrise trop l'âme du révérendissime confesseur, qui voit perpétuellement dans les jésuites des rivaux pour un emploi si brillant, pour que le don d'un archevêché (Thèbes en *Béotie*) éloigné ait suffi pour le réconcilier avec des gens, dont il ne pouvait réparer les maux, sans se déclarer ouvertement le traître de son auguste pénitent (c'est ainsi que le nomme, à haute voix, la grande-duchesse de Toscane)... Que faire lorsque Versailles, par une métamorphose inouïe, se rend vassale de Madrid, et que, par un pacte qui, par la seule dénomination de *Pacte de famille*, paraîtrait devoir se borner aux seules affaires particulières et domestiques, l'on prétend s'ingérer même des édits royaux concernant l'acceptation des brefs apostoliques et autres pièces pareilles, émanées du St-Siège?... »

Digitized by Google

s'absentait de Rome, pour une partie de plaisir; que le cardinal Orsini était à quelque distance de la ville, dans un couvent de religieuses, dont il était le protecteur. Moñino comprit qu'on faisait le vide autour de lui. Les gens, qui se pressaient dans son antichambre, pour le saluer, ne manquèrent pas de commenter ces nouvelles et de guetter, sur son visage, l'impression qu'elles lui causaient. Mais le nouveau ministre ne laissait voir ses sentiments que quand il le voulait bien; il fut assez maître de lui pour garder le silence et faire taire les complaisants. Sa prudence fut récompensée, car bientôt on lui remit un billet du cardinal de Bernis. Son excursion était ajournée et il se présenterait le lendemain, à l'ambassade d'Espagne (1).

En effet, malgré l'étiquette cardinalice, Bernis fit la première visite. Il craignit, sans doute, les plaintes que le roi Catholique ne manquerait pas d'élever sur le mauvais accueil réservé à son ministre. L'ambassadeur français savait que d'Aiguillon songeait à le rappeler, qu'on intriguait, contre lui, à Paris et à Madrid. Il jugea donc opportun de ne pas s'abandonner à sa mauvaise humeur et de faire les premiers pas.

Moñino le reçut avec courtoisie et lui exprima le désir d'être instruit, par lui, des affaires romaines. Il ne pouvait attendre pareil service d'Azpuru, malade, presque abruti par l'apoplexie, privé de l'usage de la parole (2).

Bernis ne se fit pas prier et entra dans de longs détails. En raison de la santé d'Azpuru, c'était lui qui voyait le pape. Au sortir de l'audience, il adressait un billet à son confrère, pour l'informer de ce qui s'était passé. Ces écrits ne contenaient que des choses vagues et générales. Comment pouvait-il en être autrement, après les ordres

(1) Aff. étr., Rome, t. DCCCLIX, Bernis à d'Aiguillon, 8 juillet 1772.
(2) Simancas Estado, leg. 5039, Moñino à Grimaldi, 9 juillet 1772. Cette lettre existe aussi aux Aff. étr., Espagne, t. DLXVI, f° 119.

Digitized by Google

qu'il avait reçus, puisqu'on lui avait mandé de se laisser conduire par le ministre d'Espagne et qu'Azpuru ne lui avait communiqué d'autre instruction que celle de rappeler au pape sa promesse? Voilà pourquoi tout traînait en longueur depuis sept ou huit mois!

Ces dernières paroles du cardinal révélaient un secret dépit, l'ennui de n'être plus le négociateur principal, mais l'acolyte du ministre d'Espagne. Moñino adoucit du mieux qu'il put cette blessure, réelle ou simulée. Il s'excusa, en quelque sorte, de tenir la première place, lui nouveau venu. Il ne fallait voir dans l'importance de cette prééminence que la confiance des souverains de la maison de Bourbon, à l'égard du roi d'Espagne. Il assura donc Bernis de la déférence avec laquelle il recevrait ses avis. Mais il ne s'engageait pas à les suivre toujours, surtout s'ils ne s'accordaient pas avec les instructions du roi, son maître.

Satisfait de cette ouverture, Bernis répondit à ces compliments avec l'obscurité d'un oracle. « Il faut, lui dit-il, aller pas à pas dans cette affaire et engager le pape tout doucement, dans quelque démarche, qui le conduirait insensiblement, au milieu de la rivière. Une fois là, il serait bien forcé de se démener, pour gagner le rivage. »

Un pareil avis n'éclairait pas beaucoup Moñino; il serra donc davantage l'entretien et posa au cardinal une série de questions, qui, depuis longtemps, lui brûlaient les lèvres. Le pape regrettait-il d'avoir donné sa parole? Voulait-il se relâcher de quelque chose sur l'extinction absolue? Avait-il manifesté quelque faiblesse dans ce sens? Non, répondit Bernis, à toutes ces interrogations. Il essaya d'obtenir quelques détails sur le caractère du pape, mais il n'obtint rien de satisfaisant.

Les dénégations de Bernis embarrassaient Moñino. Il se rappelait une lettre du comte de Fuentes (1) que Gri-

(1) Simancas Estado, leg. 5038, Fuentes à Grimaldi, 25 mars 1772. Con-

Digitized by Google

maldi lui avait communiquée. Dans une conversation, entre cet ambassadeur et le duc d'Aiguillon, ce dernier, se guidant d'après les détails fournis par Bernis, voyait que Sa Sainteté n'était pas disposée à détruire la Compagnie; qu'Elle ne croyait pas pouvoir le faire, étant donnée l'opposition de plusieurs princes catholiques. Le pape ne songeait qu'à réformer la Société de Jésus! Moñino, comparant dans sa pensée les réponses présentes du cardinal avec les insinuations, rapportées par Fuentes, se demandait, avec inquiétude, lequel était trompé, de lui ou du duc d'Aiguillon.

Bernis, qui le vit rêveur, se lança dans une longue apologie qu'on ne lui demandait pas. Il voulut se justifier de l'attachement qu'on lui supposait, pour les jésuites. Il s'étendit sur les obligations de sa conscience, de son honneur et de sa fidélité au roi, son maître, dont les ordres lui suffisaient, sans qu'il eût besoin, pour sa tranquillité intérieure, d'examiner les motifs, qui faisaient agir les rois de France et d'Espagne. Il devait supposer qu'ils étaient justes. Moñino l'écoutait fort attentivement, sans l'interrompre. Le cardinal, que tant de flegme gênait, s'enferra davantage. Il ajouta que l'extinction des jé-

versation de cet ambassadeur avec le duc d'Aiguillon. D'Aiguillon, d'après la lettre du cardinal de Bernis, voyait que, bien que le pape ne se fût pas clairement expliqué, quant à l'extinction de la Compagnie, Sa Sainteté non seulement n'était pas disposée à la faire, mais qu'en outre Elle ne croyait pas pouvoir la faire, car il était nécessaire d'avoir l'avis de tous les Etats et des cours catholiques. Que, bien loin de la désirer, les cours de Vienne, de Turin et jusqu'à la République de Gênes s'opposaient à l'extinction. « J'interrompis (Fuentes) le duc d'Aiguillon pour lui dire que, si le cardinal de Bernis lui donnait des avis si positifs des intentions du pape, il fallait que celui-ci se fût expliqué très clairement. Ensuite, que la cour de Vienne nous avait fait savoir qu'elle n'avait pas de motifs particuliers pour demander l'extinction, mais qu'elle ne s'opposerait pas à ce qu'on la fît, à la condition que le pape lui communiquât sa résolution, avant de la publier; que le comte de Mercy nous avait donné cette réponse, au duc de Choiseul et à moi, et ensuite au duc d'Aiguillon. D'Aiguillon convient de tout cela. Ce sont des présomptions du cardinal de Bernis, tirées des explications du pape. »

D'après le cardinal, le pape ne supprimerait pas, mais *réformerait* la Compagnie.

Digitized by Google

suites était très convenable et que le pape *était perdu*, s'il ne l'effectuait pas. Mais, à peine ce mot lâché, Bernis le trouva trop fort et tenta de l'atténuer, mais sans y réussir. Il tourna court, bien que son interlocuteur cherchât à pénétrer ce qu'il entendait par ces mots : *le pape est perdu*. Le cardinal termina la conversation, avec assez d'inconséquence, disant qu'on s'y prenait trop tard. A l'entendre, l'extinction était facile, pendant la première année du pontificat; tout le monde s'y attendait, au sortir du conclave. Maintenant, au contraire, le parti jésuitique s'était fortifié.

Tout cela paraissait louche et contradictoire au ministre espagnol. Cet entretien ne grandissait pas Bernis dans son estime; il le jugeait ou bien léger, ou peu sincère. Ils se quittèrent pour se revoir bientôt, l'ambassadeur français ayant prié son collègue à dîner.

Dans la conversation, qui suivit ce repas, Moñino interrogea le cardinal sur les dispositions du pape. Sa Sainteté, en laissant languir l'*affaire*, s'imaginait-elle qu'on ne la tourmenterait plus? Le cardinal garantit d'abord la persévérance du roi son maître dans ses desseins, malgré la chute de Choiseul. Quant au pape, il ne doutait pas de sa bonne foi. « Le Saint-Père, dit-il, m'a souvent répété que, s'il donnait sa parole à une personne quelconque, il ne demeurerait pas tranquille, jusqu'à ce qu'il eût rempli son engagement. S'il se conduit ainsi, envers de petites gens, quels doivent être ses scrupules lorsqu'il s'agit des rois de France et d'Espagne! » Il expliqua les délais du pape, par la nécessité d'observer les formes. Moñino répliqua, avec un peu d'aigreur, que trois ans d'attente suffisaient à prouver au monde que le Saint-Père agissait avec réflexion et sans contrainte.

L'entrevue avec Orsini fut insignifiante. Le ministre ne vit en lui que la doublure de Bernis. Dans la lettre où il raconte cette entrevue, il se déride un instant et rapporte

Digitized by Google

une boutade qu'il a entendue : « Le commandeur Almada, ministre de Portugal, écrit-il, me parla des conférences que tenaient les représentants des trois cours, avec celui de Sa Majesté Très-Fidèle. Quand Almada était assis, Bernis se mettait devant lui et entonnait : « *Per omnia sæcula sæculorum*, et les deux acolytes, Orsini et Azpuru, répondaient toujours : *Amen* (1). »

Bernis, qui avait obtenu une audience, pour le 7 juillet, demanda s'il rédigerait, comme d'ordinaire, l'insipide billet qu'il remettait, chaque fois, au palais d'Espagne, à la suite de ses entretiens, avec le pape. Moñino ne vit pas la nécessité de changer cet usage, mais il ajouta les instructions suivantes : « Ne parlez pas du bref *motu proprio;* si le pape paraît disposé à user de cet expédient, pour éluder d'autres instances, évitez de répondre et prévenez-moi. »

Le Saint-Père ne se pressait pas de recevoir Moñino. Il ajourna sa première audience au 12 juillet, sous prétexte d'une indisposition de la gorge. Le ministre espagnol ne perdit pas son temps. Il recueillit des détails sur les familiers du souverain pontife, afin d'agir, par ces instruments secrets, sur la volonté de Clément XIV. Ses espions lui apprirent que le pape (2), encore simple religieux, s'était lié avec un nommé Bischi, individu d'une probité douteuse, négociant mâtiné de spéculateur. Bien reçu dans la maison de cet homme, Ganganelli n'oublia pas, dans sa haute fortune, le compagnon de son obscurité et le traita avec distinction. Un des religieux, qui vivaient dans l'intimité du pape, le P. Buontempi, âgé d'environ quarante-cinq ans, moine d'assez bonne mine, confident de Sa Sainteté et ordinairement son secrétaire, ne quittait pas la demeure de Bischi. Dès le matin, aussitôt que

(1) Simancas Estado, leg. 5039, Moñino à Grimaldi, 9 juillet 1772.

(2) Simancas Estado, leg. 5039, Moñino à Grimaldi, 23 juillet 1772. Les détails sur Buontempi sont confirmés par Bernis, 9 novembre 1771, Aff. étr., Rome, t. DCCCLVII.

Digitized by Google

Clément XIV commençait ses audiences, Buontempi accourait et restait jusqu'au dîner. Le repas achevé, il revenait, jusqu'au soir. Quelquefois il sortait avec la dame Victoire, femme de Bischi, et la menait dans son carrosse. Devenu le sigisbée de cette personne, il en était traité avec un sans-façon scandaleux. La dame Victoire passait pour très attachée aux jésuites; on prétendait même qu'elle recevait une pension de la Compagnie. Fort riche, elle aspirait à obtenir, par son crédit, des décorations et des titres, pour son mari. Le pape avait nommé Bischi camérier de cape et d'épée et parlait de l'anoblir. Pour faire sa cour à Clément XIV, Bernis avait obtenu de Louis XV, en faveur de ce traitant, la grand-croix de Saint-Lazare. Une nièce du cardinal était allée visiter la dame Victoire, lui portant des épingles à cheveux, garnies de brillants. La famille Bischi fut invitée au palais de France et prit sa part des plantureux festins qu'y donnait l'ambassadeur.

Des dépêches de Grimaldi rassurèrent Moñino sur la bonne volonté de Bernis. A Versailles, on avait conçu un moment quelque inquiétude de la santé du roi, à la suite d'une indigestion. Mais, comme l'indisposition n'avait pas eu de conséquences, aucune modification dans les ordres de la France n'était à prévoir. D'Aiguillon l'avait affirmé à Fuentes, par une saillie assez brutale, à l'égard de Bernis : « Maintenant que rien ne va changer, dit-il, nous ne doutons pas que Son Eminence cheminera droit. »

Avant que Moñino eût été introduit auprès du pape, Azpuru, déjà bien malade, succomba le 7 juillet, à la suite d'un accident. Il avait essayé d'un traitement de fumigations. L'esprit-de-vin dont il se servait, pour cet usage, enflamma l'étoupe, qui enveloppait ses jambes; les douleurs des brûlures provoquèrent des convulsions, qui causèrent sa mort. Vasquez, qui ne l'aimait pas, le poursuivit de ses brocards, jusque dans la tombe. Dans une

Digitized by Google

lettre, qu'il adressa peu de temps après (1) à Roda, il s'amusa à raconter avec quelle ténacité puérile le malheureux archevêque de Valence, à la veille de l'agonie, souhaitait le chapeau de cardinal. S'il fallait en croire le général des augustins, une dernière déception avait, plus que toute autre chose, hâté la crise finale. Lors de la dernière promotion, faite par Clément XIV, Azpuru se croyait si assuré de sa nomination qu'il avait ordonné des préparatifs et des emplettes, en conséquence. Il s'était procuré un riche carrosse, les habits et la calotte rouges. Dans son salon, trois fauteuils avaient été disposés, un pour lui et les deux autres pour Orsini et Bernis, quand ils lui apporteraient l'heureuse nouvelle. Revêtu de la pourpre, il s'assit, et ses domestiques défilaient, lui baisant la main, quand il apprit, tout à coup, qu'il n'était pas compris parmi les élus. De dépit, le malheureux fut abattu par une nouvelle crise d'apoplexie.

Quoi qu'il en soit de cette anecdote, ce fantoche gênant venait de disparaître, laissant le champ libre à son successeur.

II

Enfin (2) Moñino fut reçu par le pape. Celui-ci se répandit aussitôt en démonstrations les plus chaleureuses et les plus tendres, à l'adresse du roi Catholique et de sa famille. Il parla de son filleul, l'enfant du prince des Asturies; des langes bénits, que Mgr Doria devait porter en Espagne, avec une médaille sur laquelle était gravée

(1) 27 août 1772, bibliot. de San-Isidro, Vasquez, t. II.

(2) Aff. étr., Espagne, t. DLXVI, Moñino à Grimaldi, 16 juillet 1772, et Simancas Estado, leg. 5039.

Digitized by Google

cette légende : *Deus nova fœdera sancit.* Clément XIV raconta avec prolixité des anecdotes personnelles : il n'aimait pas les jésuites; cette antipathie commença dès qu'il ressentit la vocation d'entrer dans l'ordre de Saint-François. Son confesseur, qui était jésuite, fit tout au monde pour le détourner de ce projet. En 1743, les jésuites le persécutèrent et cherchèrent à le chasser de Rome. Le pape Benoît XIV le sauva du naufrage, en le nommant consulteur du Saint-Office. Moñino, ennuyé de tout ce bavardage, sut néanmoins tirer profit de ces confidences, pour représenter au Saint-Père combien il était nécessaire de se débarrasser de ces persécuteurs des papes et des rois. Il ajouta qu'il s'étonnait de tant de retard, quand l'exécution était si facile. Il fit valoir l'utilité, qui en résulterait pour l'Eglise et les Etats catholiques; les inconvénients que produirait le contraire; la gloire qu'obtiendrait Sa Sainteté, en calmant, par la suppression des jésuites, toutes ces inquiétudes, toutes ces querelles.

A ces arguments, soutenus avec vigueur par Moñino, le pape répondit que tout cela demandait du temps, du secret et de la confiance. Ce fut pour lui l'occasion de se plaindre de l'indiscrétion montrée par Bernis, Orsini et Azpuru, dans les conférences tenues fréquemment par ces ministres. Elles avaient été si publiques et si fréquentes qu'elles avaient provoqué bien des fâcheux discours. Puis, abandonnant ce sujet, le Saint-Père passa à la cause du vénérable Palafox. Il s'étonna de la lenteur avec laquelle on lui transmettait les documents qu'il demandait; il se plaignit avec amertume du duc de Choiseul; il l'accusa d'intrigues avec le comte de Fuentes et le nonce Giraud, « le pire des jésuites que l'on pût connaître. » Il parla, mais avec obscurité, de certaines circonstances qui semblaient laisser entendre que la cour de Rome n'était pas étrangère au changement de ministère en France. Finalement, il dit à Moñino qu'à la nouvelle du départ pour

Digitized by Google

Chanteloup, il avait levé les yeux au ciel en murmurant : *Gratias agimus tibi.*

Quand le ministre d'Espagne put enfin glisser quelques mots, au milieu de tout ce verbiage, ce qui n'était pas facile, il représenta au Saint-Père qu'il ne comprenait pas bien pourquoi Sa Sainteté ajournait sa décision. Assez de temps s'était écoulé. La liberté du Saint-Siège et la maturité de son examen demeuraient hors de doute. Les difficultés, s'il s'en présentait encore, seraient vaincues, si le pape lui en faisait part, même avec le plus grande réserve. Sans cette franchise, pas de solution possible. Clément XIV avoua qu'il n'osait se fier à personne. « Mais, répliqua Moñino, vous devez vous fier au roi et aux ministres, dans lesquels il a mis sa confiance. — Avez-vous, reprit le pape, sans répondre à ces encouragements, un secrétaire dont vous êtes sûr? » Comme Moñino répondait affirmativement : « C'est bien, soupira le Saint-Père; mais maintenant je ne veux pas entrer dans les détails. »

Ces paroles, empreintes de lassitude, étaient presque un congé. Cependant, un homme comme le ministre d'Espagne n'était pas de caractère à lâcher prise aussi vite. « Je dis donc au pape, rapporte-t-il dans sa dépêche, que mon intention n'était pas de le fatiguer, dans ma première audience; mais néanmoins il continua son discours et fit une sorte de profession de foi dans laquelle il insista sur son amour de la paix, sur la force de ses sentiments religieux. Cet exorde si conciliant fut suivi de menaces, à peine voilées : « Sachez que le roi mon maître, s'il est un prince extrêmement pieux, qui vénère Votre Sainteté, comme un père et un pasteur et l'aime avec tendresse, est un monarque, doué d'une grande énergie pour toutes les choses, dans lesquelles il s'engage, après un mûr examen, comme dans l'affaire présente. Sincère et ami de la vérité autant qu'ennemi de la duplicité et de la tromperie, il se prêtera à tout avec une douceur de cœur inimitable, tant

Digitized by Google

qu'il n'aura pas sujet d'entrer en défiance. Mais, s'il s'aperçoit qu'on le trompe, tout sera perdu! »

Le pape, après cette bourrasque, l'entretint de la correspondance qu'il avait échangée avec le roi d'Espagne. « Je la connais, répondit Moñino; j'en ai lu toutes les lettres. » Le ministre demanda ensuite qu'on lui fixât un jour régulier pour ses audiences, comme à ses collègues de France et de Naples. « Volontiers, dit le Saint-Père, mais ce sera quand j'aurai achevé ma saison de bains. » Et, pour montrer combien cette cure lui était nécessaire, il retroussa ses manches et lui fit voir ses bras, tout couverts d'eczéma. « S'il survenait quelque chose d'imprévu, ajouta le pape, vous vous adresseriez à Buontempi. » Et, tout en parlant avec éloge de ce moine, il congédia Moñino.

Lorsqu'il fut parti, Clément XIV constata avec inquiétude que le personnage ne serait pas aussi commode à manier que le faible Azpuru. Aussi ne se pressa-t-il pas de recommencer des entretiens, qu'il prévoyait devoir être plus serrés que ceux de jadis. Jusqu'au 23 août, Moñino ne revit pas le pape. Il employa ses loisirs forcés à des enquêtes et eut de longues conversations avec un prélat qui connaissait bien le Saint-Père, le cardinal Macedonio (1).

On parla du caractère du pape, qui fut représenté au ministre d'Espagne, comme un homme d'un excellent naturel, trop prompt seulement à s'engager et qui, gêné ensuite par des difficultés imprévues, éludait ses promesses. Sûrement il n'aimait pas les jésuites, et, s'il ne supprimait pas leur institut, cela tenait à plusieurs causes, s'ajoutant à son peu d'énergie. Les ministres de Naples et

(1) Moñino à Grimaldi, 30 juillet 1772, Simancas, leg. 5039, et Aff. étr., Espagne, t. DLXVI, f° 232. Il est vrai que Moñino ne le nomme pas dans sa dépêche et ne parle « que d'une personne de grande considération, etc. » Ferrer del Rio, t. II, p. 367, met dans la bouche de Macedonio les renseignements qui sont reproduits textuellement dans la dépêche de Moñino du 30 juillet.

Digitized by Google

de Portugal avaient peu de talent et gênaient les négociations. Le pauvre Azpuru, avec son esprit inquiet, timoré, porté à la chicane, s'était laissé aller à certains éclats qui avaient altéré sa santé, l'empêchant ainsi de servir son maître. Bernis se conduisait avec tiédeur. Clément XIV avait fini par croire, d'après Macedonio, que la cour de France et même celle d'Espagne ne poursuivaient plus avec chaleur leur entreprise.

Ce prélat se vanta de l'insistance avec laquelle il avait encouragé le pape à ne pas rester en chemin. L'objection principale de Clément XIV était le défaut d'unanimité des princes catholiques. Il craignait l'opposition de Vienne. Enfin Macedonio prétendit que son langage avait été cause de sa disgrâce. Une autre influence que la sienne prévalait, gagnée, selon lui, et payée par les jésuites.

Les familiers du pape, dans leurs renseignements, avaient alors insisté non seulement sur l'influence de Vienne, mais aussi sur celle de l'Angleterre. Le frère du roi Britannique, le duc de Glocester, était venu à Rome; les réjouissances préparées en son honneur n'avaient pas eu lieu, à cause de la mort de sa mère, la princesse de Galles, mais il avait été reçu plusieurs fois par le Saint-Père et il était allé visiter le général des jésuites à sa vigne de Saint-Sabas, où il avait dîné. En prenant congé du P. Ricci, il lui avait promis sa protection, auprès de Sa Majesté Britannique (1). Le nonce de Cologne, Mgr Caprara, avait été envoyé en Angleterre, et le bruit s'était répandu que les démarches de ce prélat, auprès de Georges III, étaient relatives à la Compagnie.

Moñino se rappela ces détails et les bruits qui avaient circulé, à ce propos, peu de temps avant son départ pour l'Italie. Il fréquenta aussi Bernis et fut plus satisfait de l'ambassadeur français, que lors des premières entrevues.

(1) Aff. étr., Rome, t. DCCCLVIII, f° 339, Extrait des gazetiers de Rome, 29 avril 1772.

Digitized by Google

On sentait que des ordres étaient venus de Versailles. Il fut question de la conduite du cardinal, pendant le conclave. Bernis rapporta que Ganganelli, lorsqu'il fut question de l'extinction, envisagea deux projets possibles : ou la suppression immédiate, ou l'anéantissement graduel de la Compagnie, par une réforme dans ses statuts et par son appauvrissement. Ceci se passait dans le conclave, avant l'intrigue des Albani, qui détermina l'élection de Clément XIV.

Devenu pape, on remarquait, dans sa conduite, deux époques : la première, pendant laquelle il semblait disposé à cette extinction progressive; la seconde, où il se montra embarrassé et très réservé.

Toutes ces paroles n'apprenaient pas grand'chose à Moñino, mais il n'avait garde de rebuter Bernis et travaillait à le gagner. Il avait réussi, d'autre part, à se concilier la bonne volonté d'Azara. Quant au ministre de Portugal, il l'écarta de lui, car il le jugeait aussi soupçonneux que borné. Almada déclamait à chaque instant contre Bernis, le chargeant de toutes les responsabilités.

Malgré sa capacité et la conscience qu'il avait de sa valeur, l'ancien fiscal ne pouvait se garder d'une certaine appréhension, quand il considérait la difficulté de sa tâche et ce monde d'intrigues, au milieu duquel il lui faudrait manœuvrer. « Ah! s'écriait-il dans un moment d'abattement, à quelle épreuve terrible je suis soumis, quels tourments je suis forcé d'endurer (1)! »

Clément XIV prolongea plus que de coutume sa cure annuelle. A Rome, où l'on était à l'affût des moindres nouvelles, où le plus petit événement donnait lieu à des commérages interminables, ce retard fut l'objet habituel des conversations. Il fut question également d'une démarche des jésuites espagnols, auprès du ministre du roi

(1) Simancas archivo Est., 5039, Moñino à Grimaldi, 13 août 1772.

Digitized by Google

Catholique. Ces religieux auraient été bien reçus, ils auraient obtenu de lui la permission de célébrer la messe, dans leurs églises nationales (1). Il n'en fallut pas davantage pour que, aussitôt, le bruit se répandit que, désormais, il n'était plus question de demander au pape l'extinction de la Compagnie. Le roi d'Espagne se contenterait d'une réforme, de la déposition de Laurent Ricci, de la nomination d'un nouveau général, pour une durée de sept ans, etc.

Moñino s'ennuyait de son inaction, les nouvelles controuvées, que publiaient les gazettes, et que grossissaient les conversations, l'agaçaient. Bernis devint le confident habituel de son mécontentement. Le 3 août, il se montra particulièrement affecté. « Je suspends mon jugement, dit-il au cardinal, jusqu'à ce que je sois (2) complètement sûr du subterfuge, que l'on emploie, pour entraver les progrès de nos affaires, malgré tout ce que j'ai entendu dire. N'a-t-on pas parlé d'un voyage du pape à Assise? Ce serait un moyen pour lui de nous fermer sa porte jusqu'au mois de décembre. » Bernis confessa qu'une telle conduite lui semblait enfantine. Ne conviendrait-il pas, suggérait-il, d'indiquer au Saint-Père quelque moyen pour aplanir les difficultés de l'exécution? — Ces paroles banales, par lesquelles le cardinal abondait dans le sens de son interlocuteur, firent dresser l'oreille à Moñino, toujours défiant, toujours ombrageux. Elles lui parurent contredire des conseils antérieurs : Bernis ne lui avait-il pas dit qu'il fallait laisser le pape parler le premier et exposer son plan? — Je conçus quelque alarme, rapporte le ministre espagnol, et je me demandai si Bernis n'était pas d'intelligence avec le souverain pontife, pour découvrir ma manière de voir et régler sa conduite en consé-

(1) Aff. étr., Rome, t. DCCCLIX, f° 188, Extrait des gazetiers de Rome, 15 juillet 1772.

(2) Aff. étr., Espagne, t. DLXVI, f° 272, Moñino à Grimaldi, 6 août 1772.

Digitized by Google

quence. « Proposer un projet quelconque au pape, répliqua Moñino, ce serait s'exposer à une dispute, à propos de chaque terme, pendant lesquelles Clément XIV gagnerait du temps. Je nourris un plan, ajouta-t-il, qui pourrait faciliter les négociations, mais je ne veux le confier à personne, pas même à vous. J'attends que le pape prenne une résolution, parce que l'on s'est joué de nous, pendant plusieurs années, et je ne peux exposer l'honneur de nos princes et le nôtre à de nouvelles réponses, aussi trompeuses que les précédentes. Je verrai si l'on continuera de propos délibéré, à me refuser mes audiences. J'en demeurerai convaincu, si la moitié de ce mois s'écoule, sans être reçu et si je vois, comme maintenant, Sa Sainteté se rendre tous les jours à la villa Patrici, pour y jouer aux quilles. En ce cas, je demanderai, toutes les semaines, une audience extraordinaire. Si on me la refuse, ce sera une preuve nouvelle des desseins de cette cour; si on me l'accorde, j'aurai l'occasion de parler clairement au Saint-Père. »

Tout cela fut dit avec animation, Moñino s'était échauffé et sa colère était voulue. Il continua avec émotion : « Pensait-on, en effet, à la cour pontificale, que le roi d'Espagne allait être le jouet de tous ces gens-là, la fable des salons, des cafés et des cercles? Les directeurs de cette manœuvre se trompaient, j'en jurais par la vie de S. M., que j'estimais plus précieuse que la mienne, s'ils croyaient que je ne m'efforcerais pas de donner une mauvaise fin, à de pareils amusements. »

Cette sortie était destinée à éprouver le cardinal, pour découvrir, d'après sa contenance, s'il s'entendait avec le pape; à piquer sa curiosité par l'annonce d'un projet qu'on ne lui communiquait pas.

Bernis, intrigué, se démena. Dès le lendemain, Mgr Salviati, commissaire des armes, vint au palais d'Espagne. Moñino avait fermé sa porte; le prélat força la consigne,

Digitized by Google

ce fut pour lui annoncer que probablement, grâce au cardinal de Bernis, le secrétaire d'Etat fixerait prochainement ses jours d'audience. L'ambassadeur français s'était adressé également au majordome Archinto. Buontempi vint aussi, la rencontre fut orageuse. Moñino lui laissa comprendre qu'il le rendait responsable de tout, car il savait que lui, Buontempi, « conduisait toute la machine ». Le moine protesta avec volubilité qu'il n'en était rien. Le religieux, « consommé dans les artifices et les démonstrations extérieures, en usage à Rome », voulut se tirer du mauvais pas, où il s'était engagé, en déclarant qu'il ne demandait pas mieux que de se retirer. « Pensez-vous, lui dit Moñino, qu'un favori, comme vous, se trouvera à l'abri par une retraite? Ne pensez-vous pas que la protection d'un prince tel que le roi d'Espagne vaut infiniment mieux que toutes les autres liaisons quelconques? » C'est quelque chose de prodigieux, ajoutait le ministre dans un post-scriptum (1), que tout ce qu'il m'a débité dans l'espace d'une heure et demie et je ne pourrais pas exactement vous rapporter tous ses propos. » Buontempi, après cette longue visite, se leva fort effrayé, promettant une audience pour le 15 ou le 20 août, au plus tard.

Le pape, de son côté, était mécontent. Buontempi vraisemblablement lui rapportait les assauts qu'il avait eu à subir de la part de Moñino et le Saint-Père trouvait que ce fiscal espagnol ne se gênait guère, envers un pontife, dont il prétendait, à son gré, abréger la villégiature. Le pauvre Orsini porta, par suite d'une bévue, tout le poids de cette mauvaise humeur, en s'attirant publiquement un affront. C'était le 15 août, jour de chapelle pontificale; pendant que le pape ôtait ses vêtements sacerdotaux, l'ambassadeur de Naples s'approcha et, croyant faire sa cour, félicita Clément XIV de ce que sa cure avait réussi,

(1) Lettre du 6 août 1772.

Digitized by Google

il lui trouvait bon visage. Il ne remarquait pas l'air soucieux du pape, moins affable que de coutume, et continuait ses compliments. A la fin, impatienté, le Saint-Père lui tourna brusquement le dos, en lui disant d'un air maussade : qu'il n'avait pas achevé de prendre les eaux (1).

Enfin, le 17, Buontempi revint chez Moñino, comme si rien ne s'était passé entre eux. Plein d'empressement, il se hâta de lui dire qu'il apportait de bonnes nouvelles: le pape l'envoyait expressément, pour avertir le ministre d'Espagne que la cérémonie de la bénédiction des langes, destinés à l'infant, était fixée au 20 courant. Il passa ensuite à l'affaire Palafox; quant aux audiences, elles commenceraient à partir de la semaine suivante .

« Je vais vous faire une prophétie, s'écria soudain Moñino, et je voudrais bien me tromper dans mes prévisions, mais je me doute qu'on arrangera les choses de manière qu'il n'y aura qu'une seule audience, d'ici au départ du pape, pour la campagne. Dans cette audience, on ne terminera rien. Les mois de septembre, d'octobre et une partie du mois de novembre se passeront sans rien faire. — Vous serez content; je vous assure que vous serez content, reprenait Buontempi, qui essayait de le calmer. Encore un peu de temps, je vous prie. — Il s'en est écoulé beaucoup, clamait le ministre espagnol, depuis qu'on me tient le même langage. Mais quand je n'aurais d'autre intérêt que celui de ma réputation, je devrais être jaloux de terminer ces affaires. On répand dans le public, je le sais, que je suis venu avec des menaces de rompre et de mettre tout en combustion. S'il ne s'agissait que de faire une sommation, comme un trompette, devant une place, il n'était pas nécessaire de déranger un fiscal du Conseil de Castille, obligé de s'arracher à une foule d'affaires importantes. Le pape, qui pouvait faire lui-même son

(1) Aff. étr., Espagne, t. DLXVI, Monino à Grimaldi, 20 août 1772.

Digitized by Google

bonheur et sa gloire, se conduit de manière à perdre son crédit et sa réputation. Vous êtes en grande partie responsable de pareils agissements, ajouta Moñino, en se tournant vers Buontempi, car tout le monde sait que vous êtes le conseil du Saint-Père. »

L'entretien prit un tour plus amical lorsque le moine eut assuré son interlocuteur de sa bonne volonté. Mais les choses se gâtèrent de nouveau, parce qu'il fut question de la nomination d'une congrégation de cardinaux, pour l'affaire des jésuites. « Je vois en cela, dit d'un air préoccupé le ministre espagnol, la preuve que le Saint-Père a trompé les souverains. » Buontempi couvrit sa retraite, en assurant que pareille idée ne venait pas du pape, mais de lui-même, que le souverain pontife n'y avait jamais pensé, *même en songe*. Pour pallier le mauvais effet de sa maladresse, le négociateur officieux essaya des flatteries, dauba l'insuffisance d'Azpuru, fit valoir Moñino aux dépens de ce malheureux. Enfin, après avoir effleuré divers sujets, Buontempi demanda au ministre de vouloir bien lui accorder son amitié. Il promit de faciliter les audiences et d'agir de telle sorte que le représentant du roi Catholique eût tout le loisir nécessaire pour examiner, avec le pape, les différents objets dont il était chargé.

Le bruit de cette conversation atteignit Bernis et Almada. Tous deux engagèrent leur collègue à montrer moins de feu. Pour ne plus mériter ce reproche, Moñino se promit de ne point parler d'abord de l'extinction, lorsqu'il paraîtrait devant le pape. Sa mission, en effet, ne se réduisait pas seulement à réclamer la suppression de la Compagnie. Il avait d'autres questions à traiter (1), notamment *la réduction des asiles*, dans les églises. Il en

(1) Il devait présenter au pape les actes du concile provincial de Mexico, tenu dans l'automne de 1771. Les pères de ce synode demandaient, dans une lettre jointe aux autres documents de cette assemblée, la canonisation de Palafox et la suppression totale de la Compagnie.

Digitized by Google

entretiendrait d'abord le Saint-Père et laisserait celui-ci entamer le premier ce qu'il appelait la *Grande Affaire*.

III

Le 23 août (1), Clément XIV reçut Moñino; le procès de Palafox occupa une partie de l'audience, mais tous deux songeaient à autre chose et s'attendaient réciproquement. « Parlons des *corbeaux*, dit tout à coup le Saint-Père, trahissant, par cette plaisanterie d'assez mauvais goût, la gêne qui l'oppressait. Je vais, ajouta-t-il, leur ôter la faculté de recevoir des novices, je supprimerai les subsides qu'ils reçoivent de la chambre apostolique, je marcherai enfin sur les traces d'Innocent XIII. Vous savez que ce pontife rendit un décret contre les jésuites, leur interdisant de porter même leur habit. Mais il eut pour successeur un dominicain qui leva cette défense et interrompit tout! Moñino répliqua aussitôt : « Vous voyez, Saint-Père, l'effet des palliatifs, ils ont toujours les mêmes résultats; tant qu'on ne se résoudra pas à la cure radicale, proposée par les souverains, on sera toujours arrêté. » — Le pape reprit : « Si je pouvais agir comme les rois, qui ont arraché les jésuites de leurs domaines, la difficulté serait moins grande pour moi, mais je suis forcé de les garder dans mes Etats; j'ai à considérer et à craindre le parti puissant dont ils disposent, leurs menaces, leurs embûches, leur poison et bien d'autres choses. » — « Tout cela est à craindre, répondit le ministre, tant que le dernier coup ne sera pas donné, mais alors, immédiatement après, on verra par expérience que les craintes doivent s'évanouir,

(1) Simancas, archivo Estado, leg. 5039, et Aff. étr., Espagne, t. DLXVI, Moñino à Grimaldi, 27 août 1772.

Digitized by Google

car la cause ou l'agent qui met en mouvement toute la machine fera défaut. Ce coup inattendu les surprendrait et les étourdirait, on l'a vu en Espagne, au moment de l'expulsion. » Moñino ajouta qu'il tenait à la disposition de Sa Sainteté, de la part de Sa Majesté Catholique, tous les secours nécessaires pour protéger le pape. « Je suis préparé à la mort, dit Clément XIV, et à tout événement. Le travail, où je me suis engagé, ressemble aux ouvrages de mosaïque; ceux-ci se composent de beaucoup de pièces et réclament du temps, avant que tout soit en place. Que l'on me laisse et l'on verra les résultats... En Allemagne, soupira le St Père, ces imbéciles (*sic*) d'évêques sont entichés de ces hommes-là. » Le ministre d'Espagne demanda au pape de lui communiquer les difficultés qui l'arrêtaient, se flattant peut-être de trouver une solution. En attendant, il ne voulut soumettre au Saint-Père que son mémoire sur la réduction des asiles. En effet, dans la péninsule, le droit pour les criminels de se réfugier dans les églises paralysait souvent l'action de la justice. Philippe V avait déjà travaillé à limiter cet abus qu'il n'osait pas totalement supprimer. Dès 1737, le droit d'asile avait été retiré aux églises, qui n'étaient pas desservies par un chapelain, où le Saint-Sacrement n'était pas exposé, et où la messe ne se disait pas ordinairement. Le 12 septembre 1772, à la suite d'une démarche de Moñino, Clément XIV ne concéda plus ce droit qu'à deux églises par localité (1).

Le soir du 23 août, Moñino vit Bernis. Il se félicita de l'accueil gracieux du Saint-Père, mais se plaignit de son langage, qui ressemblait, en tous points, à celui que Clément XIV tenait depuis trois ans. Les paroles qu'adressa l'ambassadeur au cardinal sont elles-mêmes un peu incohérentes, car il entendait à la fois gagner la confiance du

(1) Desdevises du Dézert, *l'Espagne de l'ancien régime, la Société*, p. 112.

Digitized by Google

Saint-Père et l'effrayer. » Je ne pourrai, disait-il, remédier aux agitations intérieures du pape que s'il s'ouvre à moi de telle façon que j'aie la faculté de lui faire goûter mes idées. » En même temps il menaçait, si rien de nouveau n'advenait, de toucher, ainsi qu'il l'avouait assez mystérieusement, certaines *cordes*. Quelques lignes plus loin, dans cette même lettre, on découvre qu'il s'agit d'inciter la cour de Naples à un coup de vigueur sur Castro, dans la province romaine.

Le 30 août, nouvelle audience dont il est rendu compte dans une lettre du 3 septembre (1). Il fut d'abord question de la réduction des asiles et du tribunal de la nonciature; puis on aborda l'objet essentiel de la négociation. Le pape souleva ses objections habituelles à propos de la puissance (2) des jésuites en Allemagne, en Bohême, en Toscane, à Venise, à Modène et même dans l'Etat ecclésiastique. Moñino insinua que l'imagination grossissait parfois les dangers que l'on redoutait et il tira de sa poche un papier, contenant le précis d'un plan qu'il voulait soumettre. Le Saint-Père refusa de rien entendre. Aussitôt, sans observation, le ministre serra son mémoire. Cependant son mécontentement se trahit par son attitude et la sécheresse de ses paroles. Le pape s'en aperçut et, désirant l'apaiser : « J'ai pensé, dit-il, à une chose qui causera beaucoup de satisfaction à S. M. C., mais cette opération demandera du temps. » — « Alors, répondit Moñino, ce délai expose à beaucoup de dangers, et rien autre que l'extinction absolue ne peut satisfaire le roi. La fermentation continuelle des esprits et les intrigues du corps jésuitique forcent S. M. à solliciter de jour en jour la fin de cette affaire. Un grand feu brûle en ce moment, plus

(1) Aff. étr., Espagne, t. DLXVII, f° 19, Moñino à Grimaldi, et Simancas, leg. 5039.

(2) Une partie de cette audience est rappelée dans Ferrer del Rio, t. II, p. 387.

Digitized by Google

grand qu'on ne le pense. » — « J'y jetterai un peu d'eau, s'écria le Saint-Père. » — « Cette eau, objecta Monino, est à quatre cents lieues de l'incendie, elle ne peut donc l'éteindre, et nous ne savons, entre temps, ce qui pourra advenir. » — « Si on parvient à l'éteindre, sans prendre des précautions suffisantes, déclara Clément XIV, il y aura plus à craindre du désespoir des jésuites que si on les ballotte entre la crainte et l'espérance. » — « Non, S' Père, reprit Moñino, c'est en enlevant la racine de la dent qu'on met fin à la douleur; craignez, je vous en conjure, que ma cour ne donne dans le projet qu'ont adopté presque tous les autres princes, d'éteindre par une voie indirecte tous les ordres religieux, puisque l'on comprendra dans leur nombre tous les jésuites. » — « Comment les éteindre? questionna le pape. » — « En ne souffrant dans leurs Etats, répondit le ministre, que les religieux qui renonceront à leur prétendue exemption. Alors, ceux-ci étant soumis aux évêques, les souverains feront, avec l'aide de ces derniers, toutes les suppressions et réductions qu'ils voudront et qu'ils croiront convenir au bonheur de leurs sujets; et c'est à quoi se prêteront très volontiers tous les prélats, qui sont affectionnés aux jésuites, c'est-à-dire ceux qui conduisent et mettent en mouvement la machine. Votre Sainteté peut en savoir quelque chose, non seulement de Venise, mais aussi d'ailleurs. » — « Et c'est précisément ce que veulent les jésuites, répliqua le pape, faire cause commune avec tous les moines, et je sais très bien ce que l'on projette en divers endroits contre les ordres religieux. » — « Puisque Votre Sainteté le sait, répondit Moñino, peu importera aux princes que la cause soit générale, pourvu qu'ils soient sûrs de l'extinction de ceux qu'ils veulent voir éteints; les autres étant divisés, réduits et assujettis, à ce qui paraîtra convenable et juste. Le S' Père ne peut pas rompre avec tous les princes catholiques et il y a à craindre qu'un jour tous les souverains ne puissent se

Digitized by Google

réunir sur ce point. C'est pourquoi j'apportais actuellement à Votre Sainteté mon plan, qui respire la douceur et la modération. » — « Je veux bien l'entendre, dit alors Clément XIV. » — « Non, Sᵗ Père, déclara sèchement Moñino, je ne veux pas ennuyer votre Béatitude. Mais je la prie de me croire et de méditer sur les suites de cette affaire. » Le pape parut alors embarrassé et reconduisit le ministre jusqu'à la porte de son cabinet, en lui recommandant de voir les langes destinés à l'infant.

Dans l'entrevue habituelle avec Bernis, ce furent des plaintes contre l'inaction du souverain pontife, qui refusait même de l'écouter. Le cardinal le calma et lui promit ses bons offices. Il se servit en effet d'un religieux appelé le P. Martinelli, fort aimé du pape et de Buontempi.

Au fond, Moñino, malgré ses récriminations, n'était pas mécontent de l'impression qu'il produisait sur le pape. Sans parler des satisfactions d'amour-propre que lui causait ce qu'on rapportait de l'estime où le Saint-Père tenait son intelligence, d'autres indices lui laissaient espérer que l'on parviendrait peut-être à secouer l'inertie du Saint-Père. La lettre du 3 septembre à Grimaldi contient ces lignes suggestives : « Ou je suis entièrement dépourvu de la connaissance des hommes, ou ce moine (le pape) est ému. Nous verrons si les effets de son émotion sont bons ou mauvais. » Dans cette dépêche (1) se trouvent également quelques jugements sur ses collaborateurs. Il se loue du zèle de Bernis, « il faisait merveille ». Quant au cardinal Orsini, outre son peu de génie, il était uni par des liens d'amitié et de parenté avec la maison Ruspoli, d'un jésuitisme avéré, puisque le prince de ce nom entretenait un carrosse à la disposition du général de la Compagnie. Cette Eminence fréquentait la veuve Mobilia Falconderi, et la princesse de Santa-Cruz,

(1) Danvila a cité aussi des fragments de cette dépêche, t. III, p. 474.

Digitized by Google

toutes deux fort attachées à la Société de Jésus. Bernis en particulier ne quittait ni jour ni nuit le palais de cette dernière. Aussi, malgré l'union qui régnait entre les ministres des trois cours, Moñino ne pouvait-il avoir en eux une entière confiance (1). Il croyait que le pape endurait actuellement les douleurs de l'enfantement. Tous ses soins allaient être tournés à ce qu'il n'accouchât pas de quelque chose de bâtard, de quelque *moyen terme* désagréable. Aussi le ministre entendait-il désormais changer de système. Au lieu d'attendre que le pape lui communiquât ses projets, moment qui s'éloignait toujours, il présenterait au Saint-Père un plan, qu'il donnerait comme quelques pensées jetées sur le papier, sans rien d'officiel. De cette façon, il ne compromettrait pas le roi d'Espagne, mais il contraindrait le pape à répondre et à découvrir ses idées.

Le 6 septembre (2), il se rendit de nouveau chez le Saint-Père. A peine entré, Clément XIV lui dit : « que les morceaux de la *mosaïque* allaient être enfin mis en place. Depuis deux ans, les graves indispositions du général de la Compagnie et son tempérament maladif faisaient espérer que ce personnage viendrait à succomber. Par sa mort, l'œuvre principale de l'extinction se trouverait ainsi accomplie. Mais Dieu, dont nous devons adorer les

(1) Néanmoins, il y avait eu rapprochement entre Bernis et Moñino d'après les sources françaises et espagnoles, ce résultat devait être attribué à Azara. Simancas Estado, leg. 5039, Moñino à Grimaldi, 10 septembre 1772 : « Vous verrez, si je ne me trompe pas, que j'ai réussi à conquérir la confiance de tous les ministres. Sans cela, Bernis ne m'eût pas révélé ses manœuvres et ses présents avec la maison de Bischi et le peu de confiance qu'il avait dans la femme de ce dernier. Celui qui m'a beaucoup aidé, c'est Azara, parce que le cardinal aime à parler avec lui; et, comme il est vif et passionné, il l'a admirablement préparé. » Aff. étr., Rome, t. DCCCLX, 18 novembre 1772, Bernis à d'Aiguillon : « J'ai enfin reconnu que M. Azara, agent de la cour de Madrid, était honnête homme autant qu'homme d'esprit. C'est lui qui a commencé à détromper le ministère de S. M. C. et à disposer M. Moñino à prendre confiance en moi. »

(2) Simancas, leg. 5039, et Ferrer del Rio, t. II, p. 391, lettre du 10 septembre 1772.

Digitized by Google

jugements, avait disposé les choses d'une autre manière. » Ce fut pour Clément XIV l'occasion de déplorer les ennuis qu'on lui suscitait du côté de la Pologne et de la France, où les intérêts particuliers des nonces les rendaient les pires ennemis de l'intérêt commun. S'il eût pris quelques dispositions, aussitôt l'arrivée de Moñino, cet empressement aurait paru inspiré par la crainte et non le résultat d'un examen consciencieux. Il avait pensé charger d'une mission spéciale le cardinal Malvezzi, archevêque de Bologne, et Mgr Aquaviva, président du duché d'Urbin, qu'il tenait en haute confiance, afin qu'ils entreprissent, tous deux, une première démarche, « qui ouvrirait la porte à l'extinction. » Mais il ne savait que faire avec les jésuites de Modène, de Toscane, de certaines villes d'Allemagne. Il craignait leur résistance, quand on les dépouillerait de leurs maisons et de leurs collèges.

A cette ouverture, je répondis, rapporte Moñino, par ces paroles de l'Evangile : « Je frapperai le pasteur et les brebis du troupeau seront dispersées. » Le S' Père rit beaucoup de cette saillie et comme je le vis bien disposé, je lui dis : dans la précédente audience, je tenais à la disposition de Votre Sainteté quelques réflexions, relatives à l'exécution de cette affaire. Mais comme Votre Béatitude a manifesté quelque répugnance à m'entendre, je n'ai pas voulu et je ne veux pas davantage l'importuner, mais je me bornerai à vous rappeler encore ce passage de l'Evangile : « Dieu révèle bien des fois aux petits ce que, dans ses profonds desseins, il cache aux prudents et aux sages. »

« Aussitôt, le pape me dit que j'avais raison et qu'il désirait s'aider de mes conseils. Aussi était-il prêt à recevoir tout ce que je lui donnerais, car en vérité, il désirait sortir de cette négociation. Alors, je tirai de ma poche une note en italien. Je la mis entre les mains de Sa Sainteté en ajoutant que j'accomplissais présentement un office surérogatoire et qui dépassait ma mission, parce que mes

Digitized by Google

instructions se réduisaient à deux points : solliciter pacifiquement l'accomplissement des promesses de l'extinction, tant que l'on pourrait espérer sortir bientôt de cette impasse, et d'autre part montrer à Sa Béatitude que, faute de les réaliser, le roi était fermement résolu à user de tous les moyens à la disposition de son pouvoir et de son honneur; qu'il s'y croyait obligé comme protecteur de l'Eglise catholique, troublée par les jésuites; comme souverain, menacé à l'heure présente, par ce corps rebelle et tenace.

Ensuite Moñino chercha à calmer quelque agitation, qu'il remarqua chez le souverain pontife, par des insinuations douces et respectueuses, sur les conséquences de cette décision, avantageuse à la paix de l'Eglise universelle, à la bonne harmonie des Etats catholiques, au repos du Saint-Père et à sa gloire. Clément XIV ne voulut pas se prêter à une discussion, sur la restitution des états d'Avignon et de Bénévent. « Je ne trafique pas de mes décisions, dit-il à plusieurs reprises. »

Finalement, l'audience se termina par beaucoup de protestations de la part du pape. Il chargea Moñino d'écrire à sa cour qu'il y aurait peut-être moyen d'abréger cette négociation. Le ministre répondit qu'il désirait quelque chose de plus clair et de plus positif, afin de calmer les soucis du roi son maître.

Le plan que Moñino laissa entre les mains du Saint-Père (1) comprenait deux parties, l'une relative à l'extinction, l'autre aux restitutions que feraient les souverains au domaine pontifical. Ainsi l'auteur de ce mémoire insistait sur les prescriptions qu'il faudrait imposer au clergé séculier et régulier : lui interdire, par exemple, de défendre ou d'attaquer par des paroles ou des écrits, sous peine d'excommunication majeure, réservée au pape, la suppression de la Compagnie. Un chapitre con-

(1) Ferrer del Rio, t. II, p. 395, et Theiner, t. II, p. 251.

Digitized by Google

cernait les princes chrétiens : ils seraient invités à faciliter de toutes leurs forces l'exécution de la bulle. Quant aux fidèles, on faisait appel à l'esprit de concorde, qui doit animer les disciples de Jésus-Christ, les fils de Notre Sainte-Mère l'Eglise, nourris du même lait de la doctrine catholique.

Après ce préambule assez vague, sauf ce qui concernait particulièrement le clergé et les mesures disciplinaires dont on le frapperait, il était traité du sort réservé aux jésuites, novices et profès. Les premiers rentreraient dans le sein de leur famille. Parmi les seconds, on distinguerait les simples religieux de ceux qui avaient reçu les ordres sacrés. Les uns seraient déliés de leurs vœux et choisiraient un état conforme à leur goût et à leur conscience, les autres entreraient dans une autre communauté, ou vivraient comme prêtres séculiers, sous la puissance de l'ordinaire.

On concéderait un certain délai aux prêtres de la Société qui ne pourraient quitter immédiatement les maisons de la Compagnie, faute de ressources. En attendant qu'on eût pourvu à leurs besoins, ils resteraient dans leur résidence, à la condition de dépouiller leur habit et de ne plus reconnaître de supérieur autre que l'évêque diocésain. Chaque évêque, dans sa circonscription respective, serait chargé d'une enquête, sur les biens des jésuites. Une partie serait employée à l'entretien des religieux sécularisés, l'autre resterait à la discrétion de l'évêque pour des œuvres pies. Quant à ce qui concernait les maisons de la Compagnie, à Rome, ce soin serait confié à une congrégation de cardinaux. Elle trancherait toutes les difficultés courantes qu'offrirait l'exécution, sauf à en référer au Saint-Père dans les cas importants. L'autorité du général, des provinciaux, des recteurs et de tous ceux, revêtus d'un pouvoir quelconque, dans la Société, serait éteinte à perpétuité.

Digitized by Google

Si la Compagnie était supprimée, les souverains, qui occupaient Avignon et Bénévent, n'avaient plus de prétexte pour retenir ces territoires. Les causes, qui avaient provoqué cette violation du domaine pontifical, cessaient, en effet, d'exister.

Moñino réclama à sa cour une lettre, par laquelle Charles III approuverait sa conduite. Il voulait pouvoir montrer cette dépêche au pape et couvrir, de cet écrit, sa responsabilité. Cette manifestation de fermeté de la part du roi (1), écrivait-il à Grimaldi, est essentielle. « Bernis m'a confié que, dans certaines lettres venues de France et d'Espagne, on voulait persuader au S'-Père que le ministère espagnol montrait, dans cette poursuite, plus de chaleur que S. M. elle-même. Notre maître, dans les instances qu'il rédigera de sa propre main, fera savoir au souverain pontife que je ne le fatiguerai pas de mes démarches, mais qu'il attend, de sa générosité, une prompte résolution; qu'il espère voir dissiper, par lui, les vapeurs qui obscurcissent la réalisation de ses promesses. »

IV

Le pape quitta Rome le 21 septembre et se rendit à Castel-Gandolfo. Avant de partir, il reçut deux fois encore Moñino. Le 13, le ministre espagnol lui remit le dossier du concile mexicain, dont il a déjà été question; la seconde audience eut lieu le dimanche 20 septembre, dans la matinée.

Dans l'intervalle, s'effectua la fermeture du collège romain, dirigé par les jésuites. Les cardinaux Colonna,

(1) 10 septembre 1772.

Digitized by Google

York et Marefoschi avaient visité, antérieurement, cet établissement, sans qu'il fût rien résulté de leur enquête, par suite de l'influence du cardinal Colonna. Quand il vit que le pape se prononçait contrairement à son avis, il partit pour Albano afin de ne pas participer à un acte, qu'il réprouvait (1).

Cette mesure de vigueur ne pouvait, d'après le calcul de Moñino, qu'entraîner des conséquences favorables. Si, en effet, le Saint-Père constatait que les maîtres de ce collège, l'un des plus florissants de la Compagnie, situé au centre de Rome et peuplé des enfants les plus nobles de l'Italie, étaient renvoyés sans trop d'inconvénients ni de rumeurs, il s'enhardirait. Si, au contraire, cet événement provoquait chez les jésuites quelque imprudence, ce serait un motif décisif qui entraînerait le pape à achever son œuvre.

L'audience du 20 septembre (2) dura plus de deux heures. Il fut question, tout d'abord, de la fermeture du Collège romain. Le Saint-Père s'étendit longuement sur les ennuis qu'il éprouvait déjà de cette décision. Par représailles, le duc de Toscane avait chassé les moines conventuels de leur maison de Grosseto. Le parti jésuitique conservait, dans ce pays, beaucoup de crédit. Le baron de Sainte-Odile, ministre de ce prince, à Rome, paraissait tout dévoué à la Compagnie. Clément XIV formula, contre ce personnage, plusieurs plaintes, assez vagues. Ces paroles ne touchèrent pas beaucoup Moñino; s'il savait le baron très attaché aux jésuites, il le considérait comme peu dangereux, parce qu'il le jugeait sans intelligence et mal vu de son prince. La conversation avec le Saint-Père fut assez décousue. Clément XIV fit une digression sur les erreurs théologiques des jésuites; il passa de là au démembrement de la Pologne. Cet événe-

(1) Aff. étr., Espagne, t. DLXVII, Moñino à Grimaldi, 17 septembre 1772.
(2) *Id.*, *ibid.*, 24 septembre 1772.

Digitized by Google

ment le conduisit à parler du crédit que la Compagnie avait auprès de l'empereur. D'Allemagne, il revint à Rome, raconta des anecdotes : un cardinal avait eu la platitude d'arrêter son carrosse, en pleine rue, afin de s'entretenir pendant une demi-heure avec le P. Casali, recteur du séminaire romain. « Tout cela prouve, conclut le Saint-Père, combien il est nécessaire de prendre des précautions, avant d'en venir à la mesure finale. »

Ce perpétuel bavardage, à la veille d'une villégiature, ne promettait rien de bon. Aussi le ministre d'Espagne, dans sa conférence avec Bernis, parla-t-il avec un emportement calculé, de telle sorte « que le pape ne s'endormit point (1) ». Comme il le prévoyait, tout fut raconté fidèlement à Clément XIV, qui marqua au cardinal de Bernis sa surprise de tant d'impatience. « Je l'excuse en partie, lui dit-il, parce que Moñino me paraît sujet à des excès d'hypocondrie. Mais ces ministres, ajouta-t-il en substance, veulent tout obtenir à l'instant. Ils ne songent qu'à une seule chose, tandis que le souverain pontife a de nombreuses difficultés à résoudre. »

Ce fut avec satisfaction que le ministre d'Espagne écouta cette communication, que lui transmit le cardinal de Bernis. Comme il n'était pas homme à perdre son temps, il résolut de profiter du séjour du pape à Castel-Gandolfo pour aller à Naples, en compagnie d'Azara, sous prétexte de rendre hommage à Ferdinand IV, à l'occasion du baptême de sa fille. C'était, en réalité, pour s'entendre avec Tanucci et empêcher ce personnage de compromettre, par quelque imprudence, l'avancement des affaires.

Au moment de la fermeture du collège romain, le ministre napolitain avait écrit à Grimaldi : « Je ne sais s'il faut considérer cette démarche comme le gage d'une

(1) 24 septembre 1772, Aff. étr., Espagne, t. DLXVII.

Digitized by Google

extinction prochaine ou comme une excuse; on protégera le tronc en coupant les feuilles (1). » Cette phrase témoignait de peu de confiance, à l'égard du pape; aussi Tanucci ne voulait-il pas que l'on abandonnât un gage comme Bénévent. Il s'opposait donc à la restitution des territoires pontificaux. Charles III donna à son ministre de Rome des instructions formelles, à ce sujet. Il entendait récompenser, par cet abandon, la bonne volonté que montrerait Clément XIV. « Je sais, fit-il mander à Moñino, que Tanucci ne veut plus lâcher Bénévent et suit la maxime qu'à Rome il convient de saisir et ensuite de négocier... Il faut, puisque Moñino est prévenu de tout ceci, qu'il agisse de manière qu'on n'ait pas à se plaindre de nous à Naples; qu'il découvre tout ce que pense Tanucci, en cette matière; qu'il évite de le contredire; mais, une fois tout convenu, avec Rome, j'obligerai bien mon fils à observer ce que j'aurai réglé (2). »

Moñino partit donc, non pas abattu, comme il affectait de le montrer à Bernis, mais assez confiant dans l'avenir : « Il me reste, ainsi qu'il l'écrivait à Grimaldi, un certain rayon d'espérance qui ne peut disparaître entièrement, ni s'éteindre au fond de mon âme. Par conséquent, je ne perdrai point courage, quoique l'entreprise me paraisse extrêmement épineuse (3). »

(1) 29 septembre 1772, Tanucci à Grimaldi; DANVILA, t. III, p. 484.
(2) Lettre de Grimaldi à Moñino, 22 septembre 1772; FERRER DEL RIO, t. II, p. 417.
(3) Aff. étr. Espagne, t. DLXVII, f° 240, 24 septembre 1772.

Digitized by Google

CHAPITRE XIII

L'EXTINCTION

I. Moñino à Naples, le duc d'Arcos. — II. Reprise des audiences, remise par Moñino de la lettre du roi Catholique, derniers assauts, prières publiques dans les églises, fermeture du collège de Frascati, détermination du Saint-Père. — III. Lettre de Frédéric II à d'Alembert, les événements de Parme, disgrâce de Llano, collaboration de Moñino et de Zelada, enquête de Bologne, communication du bref au roi Catholique, chicanes de Marie-Thérèse; restitution des territoires pontificaux, le bref *Dominus ac Redemptor*, pamphlets et intrigues, publication du bref en Espagne, Don Manuel Ventura Figueroa, remise d'Avignon et de Bénévent, dernière maladie du pape, le poison. — IV. Démarches de Florida Blanca près de J.-F. Albani, le conclave, prédilection de Bernis pour Braschi, Pie VI, rappel de Florida Blanca.

I

Moñino fut absent de Rome pendant neuf jours. Il assista à des fêtes splendides. Le duc d'Arcos (1) représentait Charles III, au baptême de la princesse de Naples (2); le roi d'Espagne en était le parrain. Ce seigneur, pour soutenir dignement son rôle, dépensa, en libéralités, environ deux millions de notre monnaie. Le jour de son

(1) Don Antonio-Ponce de Léon, duc d'Arcos. Il avait fait, dans sa jeunesse, les campagnes d'Italie. Il fut créé capitaine de la compagnie espagnole des gardes du corps, ensuite capitaine général. Charles III avait pour lui une affection toute particulière. (MOREL-FATIO, *Essais sur l'Espagne*, 2e série, p. 46.) Il déploya une si folle magnificence qu'il dut emprunter quatre millions de réaux sur ses biens pour faire face aux dépenses de son ambassade.

(2) Doña Maria-Teresa, fille aînée des souverains napolitains, qui se maria avec l'archiduc François, fils aîné de l'empereur Léopold. (Fernan NUÑEZ, *Compendio de Carlos III*, t. Ier, p. 149.)

Digitized by Google

entrée dans la capitale de Ferdinand IV, il fit jeter, sur son passage, des pièces d'or et d'argent, frappées, pour la circonstance, et portant une devise commémorative. Aussi la populace, séduite par tant de générosité, ne quittait plus ses pas. Quand il partit, elle l'escorta, en courant, jusqu'au premier relai.

Le 18 octobre, Moñino revint à Rome et s'apprêta à y recevoir le duc d'Arcos. La ville se montrait assez agitée, parce qu'un nouvel établissement des jésuites, le collège irlandais, avait été fermé, conformément aux ordres du pape, à la fin de septembre (1). Les partisans de la Compagnie se montraient découragés et répandaient des nouvelles alarmantes pour leur cause. Ils prétendaient que l'empereur Joseph II et le roi de Sardaigne avaient écrit au Saint-Père, afin de lui annoncer qu'ils ne s'opposeraient pas à l'extinction, bien qu'ils n'eussent aucun grief contre la Société de Jésus (2). On commentait la probabilité du départ du général, Laurent Ricci, pour Florence; fait extraordinaire et presque invraisemblable, parce que, depuis la fondation de la Compagnie, on ne se souvenait pas que le chef des jésuites se fût éloigné des Etats romains. Des émeutes éclatèrent dans quelques villages, sur le passage du pape. A Marino, une troupe de femmes et d'enfants vint à lui, en criant beaucoup. A Genzano, un jour qu'il se promenait à cheval, il dut rétrograder et sa garde couvrit sa retraite. Ces soulèvements furent attribués à l'établissement de taxes sur le blé, à la tyrannie avec laquelle on traitait les laboureurs; à la dureté que montrait la noblesse dans l'exercice de ses droits féodaux. Ces plaintes retombèrent en partie sur le malheureux Bischi, à cause de ses spéculations. Mais aucune de ces explications ne satisfaisait complètement Moñino. Il remarquait que les nouvelles taxes n'atteignaient

(1) Bibliot. de San Isidro, Vasquez à Roda, 24 septembre 1772.
(2) Aff. étr., Rome, t. DCCCLX, Bernis à d'Aiguillon, 30 septembre 1772.

Digitized by Google

pas les paysans, simples journaliers, qui ne possédaient pas un pouce de terrain. Elles ne lésaient que les notables, qui exerçaient l'agriculture et le commerce des grains en gros. Aussi voyait-il plutôt, dans ces émeutes, quelque manœuvre jésuitique, destinée à intimider le Saint-Père (1).

Le duc d'Arcos arriva bientôt, accompagné d'une suite brillante, composée de jeunes gens de la première noblesse d'Espagne : les marquis de Cogolludo (2), Peñafiel et Guevara, héritiers des ducs de Medinaceli, d'Osuna et du comte d'Oñate; Don Pedro de Silva, frère du marquis de Santa-Cruz (3). Bernis leur offrit un dîner magnifique auquel furent invités un grand nombre de cardinaux, la haute prélature, le corps diplomatique et plusieurs membres de la noblesse romaine (4). Clément XIV, de son côté, convia le duc à se rendre, en compagnie de Moñino, à Castel-Gandolfo. Ils dînèrent chez le majordome de Sa Sainteté et la virent, dans son appartement. Le pape reçut ses hôtes, avec beaucoup de distinction et de bonne grâce, mais il évita d'avoir, avec le duc d'Arcos, une conversation particulière, que cet Espagnol désirait. Il se déroba et se contenta de dire à ce personnage que le roi Catholique serait satisfait, que ce souverain devait se fier à lui (5).

(1) Aff. étr., Espagne, t. DLXVII, Moñino à Grimaldi, 22 octobre 1772.

(2) Cogolludo était un domaine des Medinaceli, près de Guadalajara. Cette famille se considérait comme descendant directement des maisons royales d'Espagne et de France et prétendait posséder une partie de ses fiefs à titre de compensation ou « de récompense » pour l'abandon qu'elle avait fait de ses droits à la couronne. (Morel-Fatio, *Essais sur l'Espagne*, 2e série, p. 2.)

(3) Santa-Cruz de Mudela dans la Manche, près de Valdepeñas. Don Pedro de Silva, alors colonel, entra plus tard dans les ordres, devint patriarche des Indes et joua un rôle important au début de la guerre de l'indépendance, comme membre de la Junte centrale (même référence, p. 101).

(4) Theiner, t. II, p. 247.

(5) Aff. étr., Rome, t. DCCCLX, Bernis à d'Aiguillon, 28 octobre 1772.

Digitized by Google

II

Moñino craignait toujours que le Saint-Père ne se bornât à humilier les jésuites, sans oser les détruire; aussi se défiait-il de tout, aussi bien des caresses du pape que de ses bouderies. Un retard, dans la reprise de ses audiences, l'affolait. Le souverain pontife était revenu de sa villégiature; le commandeur Almada et Bernis avaient déjà reçu l'avis que Sa Sainteté les recevrait, l'un, le 7 novembre, et l'autre le 9. Rien ne fut signifié au ministre d'Espagne. Fort troublé de cette omission (1), il alla trouver le maître de la chambre pontificale. La réponse de ce prélat accrut ses appréhensions, car celui-ci lui annonça que, le Saint-Père étant occupé, il ne prévoyait pas que Moñino fût admis prochainement auprès de Sa Sainteté; qu'on l'aviserait ultérieurement. Le ministre conclut immédiatement de ce langage que Clément XIV lui fermait sa porte, aussi s'empressa-t-il d'écrire au secrétaire des mémoriaux, demandant avec instance à voir le pape, ne serait-ce qu'une minute. Tant de démarches aboutirent et le représentant de Charles III fut admis le 8 novembre.

La conférence dura plus de deux heures. Aussitôt introduit, Moñino remit au Saint-Père une lettre autographe du roi Catholique, datée du 13 octobre (2). Le prince re-

(1) Ferrer del Rio, t. II, p. 420.

(2) Il est curieux de noter le luxe de précautions dont s'entoura Moñino; lettre à Grimaldi du 12 novembre, citée par Ferrer del Rio, t. II, p. 420 et *seq.* Lorsqu'il remet au pape la lettre de Charles III du 13 octobre, il a soin d'y joindre une traduction en italien « afin que le pape ne pût alléguer qu'il n'avait pas bien compris certaines expressions, par suite de sa connaissance imparfaite de la langue espagnole, et afin, dit-il, que Sa Sainteté comprît que je restais en possession du contenu de la lettre et qu'il s'épargnât

Digitized by Google

merciait le pape du bref rendu, pour la réduction des asiles et demandait à Clément XIV de ne pas s'arrêter dans la voie des réformes (1). « Les maux qu'entraîne avec soi l'existence de la Compagnie de Jésus, écrivait le souverain, sont plus grands encore que ceux que Votre Sainteté vient de supprimer. Votre Béatitude les connaît et a promis d'y remédier, par l'extinction. J'espère que Votre Sainteté exécutera sa parole avec la promptitude que réclament le repos public et la paix de l'Eglise. Don José Moñino insistera, en mon nom, auprès de Votre Béatitude. Que Votre Sainteté daigne prêter attention à ses raisons et à ses instances; *qu'Elle n'écoute pas les gens mal intentionnés d'Espagne et de Rome qui, en secret, recherchent le contraire de ce que je demande.* »

Clément XIV lut attentivement cette missive. Ses traits s'altérèrent quand il parcourut les dernières lignes. Il essaya alors de prouver à Moñino qu'il écartait de lui les *gens mal intentionnés* dont il était question, et il entreprit de justifier Buontempi ainsi que quelques autres favoris.

« Je n'ai point encore répondu, lui dit le pape, à la note que vous m'aviez remise, avant ma villégiature, parce que j'étudie, dans l'histoire ecclésiastique, les exemples de mes prédécesseurs, pour l'extinction des ordres religieux. » Il montra à Moñino deux livres, placés sur sa table. Ce furent ensuite les paroles accoutumées qui revenaient, sans cesse, dans toutes les audiences : l'assentiment nécessaire de la cour de Vienne, de celle de Turin; le consentement des républiques vénitienne et génoise; l'adhésion de princes, comme le grand-duc de Toscane et le duc de Modène!

Moñino, que ces redites perpétuelles ennuyaient, avoue

quelques-uns de ces mauvais tours que nous avions expérimentés précédemment. »

(1) Le texte de cette lettre se trouve reproduit en entier dans le livre de Ferrer del Rio, t. II, p. 410.

Digitized by Google

qu'il se tint à quatre pour ne pas dire au Saint-Père : « Ne demandez-vous pas aussi l'approbation des rois du Congo et de ses collègues africains? Pourquoi ne pas questionner les schismatiques et les hérétiques, l'impératrice de Russie et le roi de Prusse? » Fort heureusement, pour lui, il ne laissa pas échapper pareille inconvenance; mais il était à bout de forces, et, s'il parvint à se dominer, ce fut, dit-il, « parce que Dieu me vint en aide. » Sa réponse fut correcte, mais trahissait cependant une colère difficilement maîtrisée : « Je dis, rapporte-t-il, à Sa Sainteté que je lui avais déjà fait connaître comment on devait estimer l'opposition des princes et des républiques, qu'Elle venait de citer. Qu'Elle agirait comme bon lui semblerait, mais qu'Elle daignât se décider vite, dans le délai d'un mois environ, parce qu'il ne faudrait pas beaucoup plus de temps, au Saint-Père, pour qu'il eût complètement perdu la confiance, qu'avaient en lui le roi d'Espagne et les autres souverains de la maison de Bourbon (1). »

Quand le pape entendit ce langage, il protesta de sa bonne volonté; mais il fallait lui laisser le loisir d'accomplir certains actes préliminaires, qu'il allait révéler : il voulait d'abord nommer Mgr Acquaviva (président d'Urbin et qui serait cardinal prochainement) visiteur des collèges de jésuites, dans l'Etat ecclésiastique. Ce prélat aurait l'ordre de les soumettre aux évêques et de supprimer l'autorité du général. La seconde mesure, qu'il préparait, était de congédier tous les novices, admis depuis 1770. Il avait choisi pour cette mission le cardinal Corsini et ne savait qui lui donner comme assesseur, bien qu'il songeât à Marefoschi. Il allait, dans deux jours, renvoyer les jésuites d'une maison qu'ils possédaient (le collège de Frascati). Enfin il se proposait de faire une prochaine promotion de cardinaux, afin de compter, dans

(1) Ferrer del Rio, t. II, p. 427.

Digitized by Google

le Sacré Collège, sur l'appui de personnes dévouées.

Moñino demanda vainement que la minute du projet d'extinction lui fût communiquée. Cette preuve de confiance n'empêcherait pas, disait-il, Sa Sainteté d'accomplir tout ce qu'Elle projetait. Mais, malgré ses instances, le pape refusa d'accéder à son désir; aussi l'envoyé d'Espagne ne voyait dans toutes ces paroles qu'un moyen de traîner les choses en longueur et de retarder le plus possible, ce qu'il appelait, cyniquement, *le saut final*.

Il sortit mécontent, regrettant de n'être qu'un simple négociateur. Déjà, avant cette entrevue (1), il soupirait, avec rage, de ne pouvoir occuper Castro et Ronciglione. Une poignée d'hommes suffirait à ce coup de main et alors il ne serait plus nécessaire de solliciter le pape. Les gens qui agissaient actuellement sur l'esprit du Saint-Père et entravaient tout progrès, seraient, les premiers, à venir, tout tremblants de peur, le supplier de dissoudre la Compagnie!

« Je ne conçois pas la conduite du souverain pontife (2), songeait-il en lui-même, quand il réfléchissait à tout ce qui s'était passé, dans les audiences précédentes. Si le Saint-Père m'avouait éprouver des scrupules, rencontrer des difficultés nouvelles et graves, ne pas trouver de preuves suffisantes contre les jésuites, on comprendrait ses embarras et ses hésitations. Mais il ne tarit pas sur les jésuites, il en dit pire que nous; il reconnaît combien il est nécessaire de les chasser, non seulement de ses Etats, mais du monde entier; il critique leur théologie, incrimine leurs écrits et leur conduite, ne doute pas de la justice du roi, et cependant n'agit point, conformément à ses paroles. » Alors Moñino rêvait à quelque lien secret, qui retenait le pape et qu'on ne pouvait atteindre.

(1) Simancas archivo Estado, leg. 5039, Moñino à Grimaldi, 5 novembre 1772.

(2) *Id.*, *ibid.*, 12 novembre 1772.

Digitized by Google

Cette pensée l'obsédait et, malgré sa réserve habituelle, il en fit part au P. Vasquez (1). Mais celui-ci, par ses paroles, ne pouvait le rassurer, puisqu'il était persuadé, lui-même, d'un contrat secret, souscrit par le cardinal Ganganelli aux amis de la Compagnie, dans le conclave.

La lettre qu'écrivait le pape à Charles III, et qu'il fit remettre au ministre d'Espagne par le P. Buontempi (2), ne contenait que des phrases courtoises et d'une imprécision voulue. Dans l'audience du 15 novembre, comme Moñino n'avait pas caché son mécontentement au secrétaire du Saint-Père, Clément XIV, pour se justifier, parla de l'obligation, où il se trouvait, de ne rien faire contre sa conscience. Cette parole eut raison de la patience de son interlocuteur. Celui-ci perdit tout sang-froid et, avec véhémence, traduisit toute sa surprise (3). Il rappela, au pape tous les précédents, les charges produites, les dispositions adoptées. « Mettez tout cela dans le plateau d'une balance et dans l'autre l'extinction de l'ordre des jésuites. Quand même les fautes de ces religieux seraient douteuses, le Saint-Père verrait que la justice, la charité, le bon gouvernement de l'Eglise catholique obligeaient, *en conscience*, de supprimer un corps nullement nécessaire mais dangereux, tout au moins pour tous les autres Ordres, pour les Etats et la hiérarchie. Le pape essaya de le calmer; il repassa devant lui les différentes phases de l'affaire. Ainsi, il avait été convenable de ne pas procéder à l'extinction immédiatement après le conclave, pour ne pas accréditer des soupçons indécents. Puis, entraîné par son habitude d'abonder dans le sens de son interlocuteur,

(1) San-Isidro, Vasquez à Roda, 1er octobre 1772. Ennui de Moñino : ce n'est pas que le pape ait changé d'avis, mais les efforts de Sa Sainteté sont entravés par une main occulte, comme un homme qui voudrait marcher et serait lié par une corde.

Vasquez répond qu'il est à craindre que le pape n'ait contracté avec les cardinaux favorables à la Compagnie des engagements dans le conclave.

(2) Ferrer del Rio, t. II, p. 435, et Aff. étr., Rome, t. DCCCLX, f° 242.

(3) Danvila, t. III, p. 491.

Digitized by Google

il chargea les jésuites au lieu de les défendre. A l'entendre, les princes, les républiques, qui ne demandaient pas la suppression, connaissaient les démarches faites pour l'obtenir. Ils n'y contredisaient point. Aucune puissance, même indirectement, n'adressait de recommandation, en faveur de la Compagnie, seules les lettres des nonces de Paris et de Vienne se distinguaient de cet ensemble. « Mais, ajoutait Clément XIV, ils sont plus jésuites que les jésuites eux-mêmes. » Tout dérouté par ce singulier langage, Moñino le rapportait textuellement à Grimaldi et concluait en ces termes : « Combien de tels aveux auraient d'importance s'ils échappaient à une personne plus conséquente avec elle-même! » Aussi insistait-il, auprès de sa cour, afin que l'on réalisât le coup de force, qu'il avait indiqué dans ses dépêches.

Le pape ordonna dans toutes les églises de Rome des prières publiques, afin d'obtenir l'assistance de Dieu, pour mettre fin aux douleurs de l'Eglise. Malgré cette mesure, l'audience du 22 novembre fut encore très orageuse. Aux reproches de Moñino, qui furent très vifs, le Saint-Père répondit : « Comment pouvez-vous vous défier d'un homme qui s'est mis *effrontément* (1) si mal avec les jésuites et qui, parce qu'il ne les a pas supprimés, a commis l'erreur la plus grossière du monde? » C'était avouer qu'il renonçait à résister davantage. Moñino, stimulé par la perspective de toucher enfin au but désiré, annonçait à sa cour qu'il allait s'attaquer à l'avarice de Buontempi. Il avait découvert que ce moine possédait, sur certaines impositions, un profit de quarante mille écus. « Si le coup que je médite, écrivait-il, ne donne pas la lumière, il n'y aura plus rien à faire. Puissé-je me tromper! »

(1) ¿Como era posible que desconfiase de un hombre que tan descaradamente (esta fué su voz) se habia puesto mal con los jesuitas, y para no extinguirlos habia cometido el error mas craso del mundo? — Moñino à Grimaldi, 26 novembre 1772, Simancas, 5039; DANVILA, t. III, p. 493.

Digitized by Google

Cette lutte était arrivée au degré le plus aigu. On peut s'en convaincre par cette dépêche de Vasquez, qui rend compte de la fermeture du collège Frascati. Dans leurs autres maisons, les jésuites avaient obéi sans résistance. Cette dernière exécution fut beaucoup plus émouvante que les précédentes. Quand le cardinal secrétaire d'Etat se présenta, au nom du souverain pontife, un des religieux s'écria : « C'est la flagellation! » un autre : « C'est déjà le crucifiement! » un troisième : « C'est la mort! » enfin un quatrième : « C'est en vérité la mort, mais ce sera la résurrection! (1) »

Ce qui soutenait Moñino dans ces traverses, ce qui stimulait son énergie, c'était la certitude d'être appuyé par Charles III. Ce prince n'épargnait pas les éloges à son représentant, quoiqu'il voulût retarder encore le recours aux moyens violents, que proposait son ministre (2). A ses instructions, Grimaldi joignit une lettre de Charles III dont Moñino devait se servir comme il l'entendrait, soit en la communiquant immédiatement au Saint-Père, soit en la réservant pour un moment plus opportun. Il n'eut d'ailleurs pas à en faire usage. Les bruits qui circulaient laissaient présager une solution prochaine, et, d'après ce que rapportait Bernis à d'Aiguillon, certains partisans des jésuites, comme le cardinal Marc-Antoine Colonna, engageaient le pape à ne plus prolonger une résistance inutile (3). Buontempi vint trouver Moñino, le 29 novembre, dans la matinée, et lui annonça, confidentiellement, que la décision du Saint-Père était imminente. Le ministre en aurait bientôt la preuve. Mais le secrétaire lui recommanda de laisser parler le pape, sans paraître prévenu de quoi que ce fût; Buontempi ne doutait pas que Moñino

(1) San-Isidro, Vasquez à Roda, 19 novembre 1772.
(2) Lettre de Grimaldi à Monino, 1er décembre 1772, Simancas, 5039; Danvila, t. III, p. 494.
(3) Lettre du 2 décembre 1772, citée par Theiner, t. II, p. 203.

Digitized by Google

serait satisfait. Ces promesses ne furent pas démenties. « Lorsque je me présentai devant sa Sainteté, rapporte Moñino (1), le St Père me dit *avec joie* (2) : « Je veux « vous tirer de votre chagrin et de votre inquiétude. « Je suis résolu, dès à présent, à ordonner l'extinction « parce que j'ai réfléchi que la visite (3) que je projetais « me retarderait beaucoup, car celle du séminaire romain « m'a pris une année et demie. J'ai beaucoup hésité sur « la personne à laquelle je devais me confier, car j'ai « souffert et je souffre encore de terribles labeurs. Enfin, « je suis résolu à employer le cardinal Negroni, parce que « j'ai une longue expérience de son honorabilité et parce « qu'il m'a rendu service, tout dernièrement, pour le bref « de la diminution des asiles, auxquels on ne connais- « sait rien ici, avant la note qu'envoya l'Espagne. Quoi- « que ce cardinal ait été saigné trois fois ces jours-ci, « il est presque rétabli, et, prochainement, je lui commu- « niquerai mes ordres ainsi que mes idées pour le bref « d'extinction. Je lui dirai qu'il se mette d'accord, quant « aux détails, avec mon *très cher Pepe* (4). Vous pou- « vez tenir prêt votre plan et en parler au cardinal, aus- « sitôt que je vous en donnerai avis, mais prenez bien « garde au secret; que personne ne soit au courant de « mes desseins. Pour les affaires ecclésiastiques, en cette « matière, je compte, comme je vous l'ai déjà dit, sur « le président d'Urbin, Acquaviva, après sa promotion... « Vous pouvez écrire de ma part tout ceci au roi, par le « prochain courrier. Vous lui direz que le premier di- « manche de l'Avent, vêpres de St-André, on a terminé « tout ceci. Soyez content. »

(1) Simancas Estado, leg. 5039, lettre du 3 décembre 1773 à Grimaldi.
(2) Lleno de alegria.
(3) Il s'agit sans doute du noviciat des jésuites.
(4) Terme familier et abréviatif du nom de José, que portait Moñino.

Digitized by Google

III

Moñino croyait à peine ce qu'il venait d'entendre. « Je ne sais, ajoutait-il dans sa lettre, à quoi attribuer la transformation soudaine du pape. Je reconnais l'effet qu'a pu produire la vigueur du roi, dans les événements de Parme, je vois aussi la peur causée par la conduite de l'impératrice-reine dans cette circonstance; je tiens compte de l'ascendant de Buontempi et des émotions qu'il a pu provoquer, chez le pape, par mon influence; et cependant, malgré tout, si l'on n'a pas *lâché un lien qui était bien serré* ou sans un secours bien particulier de la Providence, jamais le Saint-Père ne se serait décidé comme je viens de le rapporter (1). »

Le mystère dont Clément XIV voulait qu'on s'entourât ne fut guère respecté, puisque, dès le 8 décembre (2), Frédéric II écrivait à d'Alembert : « On va casser entièrement l'ordre des Jésuites, et le pape, après avoir biaisé longtemps, cède enfin, à ce qu'il dit, aux importunités des fils aînés de son Eglise. J'ai reçu un ambassadeur du général des Ignatiens, qui me presse, pour me déclarer le protecteur de cet Ordre. Je lui ai répondu que, lorsque Louis XV avait jugé à propos de supprimer le régiment de Fitz-James, je n'avais pas cru devoir intercéder pour ce corps et que le pape était bien maître de faire chez lui telle réforme qu'il jugeait à propos, sans que les hérétiques s'en mêlassent. »

Dans la dépêche citée plus haut, le ministre d'Espagne

(1) Simancas archivo Est., leg. 5039, 3 décembre 1773, rapportée par Ferrer del Rio, t. II, p. 439.

(2) Même source.

Digitized by Google

faisait allusion à certains événements qui s'étaient déroulés à Parme. Ils eurent, dans l'ensemble de cette histoire, une importance secondaire et l'on ne voit pas clairement en quoi ils contribuèrent à décider le pape. Néanmoins, on ne doit pas les passer sous silence, car certains esprits prévenus crurent reconnaître encore, dans ces difficultés, la main des jésuites.

On a vu, dans un chapitre précédent, quel triste personnage gouvernait, de nom, le duché de Parme, l'infant Ferdinand, petit-fils de Louis XV, élève de Condillac. Ce malheureux fut soumis, jusqu'à son mariage, aux volontés de son principal ministre, Du Tillot, marquis de Felino. Lorsqu'il eut épousé une fille de Marie-Thérèse, l'archiduchesse Marie-Amélie, celle-ci prit ombrage de la trop grande autorité, qu'exerçait Du Tillot. Il y eut des querelles, que les rois de France et d'Espagne ainsi que l'impératrice essayèrent de calmer. Le ministre de Ferdinand fut destitué et remplacé par Don José Augustin de Llano, qui remplissait à Madrid les fonctions de premier commis aux affaires étrangères, sous le ministère de Wall. Don Augustin se rendit à Parme, où l'infant lui fit d'abord bon accueil, écrivant même au roi d'Espagne, pour le remercier. La disgrâce du marquis de Felino pouvait, d'une certaine manière, être interprétée à l'avantage des jésuites; car Du Tillot passait pour ami des philosophes et en correspondance avec eux, tandis que Llano avait autrefois participé aux intrigues qui aboutirent au retrait de l'*Exequatur* et à la démission de Don Ricardo Wall, si hostile à la Compagnie. Mais la faveur de Llano dura peu, car il voulut prodiguer à son maître les conseils, l'engager à travailler, à soutenir, avec décence, son caractère souverain, lui inspirer des décisions, dignes de son état. De pareilles leçons importunaient la paresse de ce prince et la duchesse n'entendait pas qu'on soufflât à son mari de pareils avis. Elle ne voulait pas

Digitized by Google

qu'on vînt restreindre l'autorité, qu'elle prétendait exercer. Lorsque Llano, à force de remontrances, était parvenu à vaincre l'inertie de l'infant et à lui inspirer une résotion, quelques heures plus tard, Marie-Amélie détruisait son ouvrage. Ferdinand donnait un contre-ordre verbal ou écrit, parce qu'il craignait les querelles de sa femme et que résister à ses caprices l'ennuyait. De ces perpétuels conflits, il résulta que le nouveau ministre réussit à se rendre aussi antipathique que son prédécesseur. Aussi fut-il révoqué un beau jour, sans que ses maîtres eussent jugé nécessaire de consulter leurs tuteurs politiques, les rois de France et d'Espagne, ainsi que l'impératrice. Ceux-ci se fâchèrent. Marie-Thérèse renvoya, sans les ouvrir, toutes les lettres que sa fille lui adressa, lui faisant dire qu'elle ne connaissait, à Parme, d'autre ministre que Don Augustin de Llano. Charles III supprima la pension qu'il servait à l'infant. Les représentants des trois souverains reçurent l'ordre de quitter les Etats de Ferdinand. Cette crise n'était pas encore terminée, lorsque le pape prit sa résolution définitive à l'égard des jésuites. On verra, dans la suite des événements, comment Moñino usa de la médiation du Saint-Père, afin d'obtenir le pardon de l'infant et de résoudre, par ce moyen détourné, certaines difficultés, qui arrêtaient l'achèvement du bref d'extinction (1).

Ayant reçu du Saint-Père une promesse formelle, le ministre d'Espagne demeurait toutefois encore défiant. Par l'intermédiaire de Buontempi, il adressa au pape une note. Il lui déclarait qu'avant le départ du courrier, il était nécessaire que Sa Sainteté donnât un gage positif. En cas de refus, il ne pourrait empêcher l'exécution des ordres stricts, que lui avait mandés Charles III : « Tou-

(1) Mémoire sur l'affaire de Parme, par Grimaldi, Aff. étr., Espagne, t. DLXX, f° 230, et note envoyée à l'infant duc de Parme par le roi Catholique le 27 juillet 1773, Aff. étr., Espagne, t. DLXXI, f°s 99 et 198; Ferrer del Rio, t. II, p. 436.

Digitized by Google

jours des menaces! » soupira le pape. Le 13 décembre, le Saint-Père renouvela ses assurances, déclara à Moñino que la résolution prise n'était pas un jeu, qu'il allait demander au roi de France d'être le garant de son accomplissement. Comme Negroni continuait d'être malade, le pape proposa au ministre d'Espagne de travailler avec Zelada. Buontempi, chargé de cette commission, lui dit en le voyant hésiter : « On nommera toute autre personne à votre choix, mais vous courez le danger de vous heurter contre un écueil; vous tomberez peut-être sur quelqu'un, attaché aux jésuites, ou peu secret, ou peu instruit de la question. » Le secrétaire entreprit l'éloge de Zelada. Bien qu'élevé par la Société de Jésus, ce prélat connaissait les affaires; il savait s'accommoder aux circonstances. Il dépendait du roi Catholique par les pensions, que lui servait l'Espagne, il dépendait également du souverain pontife par sa promotion future au cardinalat. Il se verrait donc obligé à ne pas broncher et à se taire. Moñino surmonta la répugnance qu'il avait pour ce personnage et se rendit aux raisons de Buontempi. « Quand les événements arrivent à un moment critique, écrivait-il (1), il est nécessaire de risquer quelque chose afin de ne pas tout perdre; et j'ai plus peur qu'il ne soit pas nommé que de ne pas arriver à mes fins, une fois qu'il sera désigné. Néanmoins, il faut se défier de la malice, de l'inconséquence et de la faiblesse de tous ces gens. Nous verrons maintenant ce qu'il y a à faire avec Zelada ou tout autre; sûr de notre droit et de la résolution du pape, je suis disposé à entrer en matière, même avec le général de la Compagnie. »

Zelada fut donc choisi; il reçut les ordres de Clément XIV et se mit en rapport avec Moñino. « En trois

(1) Moñino à Grimaldi, 17 décembre 1772; Ferrer del Rio, t. II, p. 441. Simancas Estado, leg. 5040. Moñino qualifiait Zelada « uno de los objetos mas problematicos por no decir otra cosa ».

Digitized by Google

paroles je lui fis voir, rapporte ce dernier, tout ce que j'avais à lui dire. Je lui montrai que je comptais sur sa discrétion, son bon vouloir et sa diligence; je lui rappelai quel jeu important il jouait pour l'instant et ce qu'il avait à perdre ou à gagner. Après ce préambule, je lui lus et je lui expliquai la minute que j'avais préparée d'avance, afin qu'il la transformât, en une bulle, d'après les formalités ordinaires. Il me parut que mon texte ne lui déplut pas. Ensuite, je lui remis ma minute et il m'assura qu'il travaillerait et me verrait à la fin de la semaine (1). »

Ce prélat s'acquitta de sa promesse, avec promptitude, car, le dernier jour de l'année 1772, Moñino put annoncer à Grimaldi : « Monseigneur Zelada a examiné et collationné le plan de la bulle (2) que je lui ai remis. Je le trouvai tout préparé et il me combla d'éloges; il me proposa quatre modifications de peu d'importance, qui furent sur-le-champ aplanies, et il alla en référer au pape, le soir du lundi 28. Sa Béatitude ajouta quelques corrections dans le but de donner plus de vigueur aux clauses secondaires et plus de facilité à l'exécution, quoiqu'il y ait quelques restrictions à faire encore, non pas tant de notre part que pour ce qui concerne les Romains. Zelada reste chargé, par Sa Sainteté, de développer la bulle d'après les formes du style ordinaire. »

Ce dernier fit une telle diligence que, le 4 janvier 1773, il apporta, achevée, la minute, au grand étonnement de Moñino. Clément XIV se montra même un peu ennuyé de tant de hâte, car il ne voulait pas que le nonce de Paris

(1) Lettre de Moñino à Grimaldi du 23 décembre 1772; Ferrer del Rio, t. II, p. 442.

(2) Cette expression est défectueuse; il ne fut pas rendu de bulle contre les jésuites, mais un simple bref : d'après la définition que donne l'auteur des articles de la *Esperanza*, rédigés pour réfuter l'historien Ferrer del Rio, le bref est une lettre du pape adressée sur papier à des rois, à des personnages, ou même à de simples particuliers, tandis que la bulle est écrite sur parchemin, dans une forme plus générale. (*Esperanza*, édition de 1859, Madrid, p. 470.)

Digitized by Google

fût informé de rien, avant son rappel, et il entendait qu'il eût quitté la France, pour y expédier son bref. Le Saint-Père se tourmentait, paraît-il, de l'accusation que l'on porterait contre lui, en répandant le bruit que la dissolution de la Société, résultait d'un pacte conclu, dans le conclave. A cela, Zelada répondait en réconfortant de son mieux Clément XIV. Il lui rappelait que d'Aubeterre avait voulu persuader Azpuru d'empêcher l'élection de Ganganelli, parce que l'ambassadeur français n'avait pas confiance en lui. Ceci était de notoriété publique! Une autre fois, il lui dit de repousser de telles pensées comme une tentation du démon. A quoi le pape répliqua : « Vous voyez combien j'ai mis de temps à me décider; combien j'ai demandé à Dieu de m'éclairer, d'agir avec prudence en cette matière! — Certes, répondit Zelada, non seulement tout le monde est persuadé que vous avez imploré la grâce de Dieu, mais on croit même que vous L'avez tenté par vos retards et votre irrésolution. — Que voulez-vous dire ne me parlant de tentation? questionna le pape. — Oui, Saint-Père, s'écria son interlocuteur, beaucoup pensent que Votre Béatitude attendait du temps quelque révolution et quelque décès, qui changerait l'état des choses. Loin de moi la pensée d'attribuer pareil dessein à votre loyauté! Que Votre Sainteté cesse donc d'hésiter, parce que le cours des événements et l'insistance des princes prouvent bien que la Providence veut qu'il en soit ainsi. »

Zelada se vanta d'avoir frappé juste; ce fut, en tous cas, pour lui, en rapportant cette conversation, un moyen de faire sa cour à Moñino.

La minute était mise au net. Clément XIV parcourut ce travail, et, comme son rédacteur l'impatientait par ses instances : « Demain vendredi, lui dit-il, en l'interrompant, on saura ce que j'ai résolu. » On apprit, en effet, que le Saint-Père voulait continuer un système d'enquête ana-

Digitized by Google

logue à celui entrepris déjà, pour le collège romain. Il décida de prescrire à tous les prélats des Etats pontificaux de visiter les maisons des jésuites, dans leurs diocèses, et commença par Bologne, où résidait l'archevêque Malvezzi. Peu favorable à la Société de Jésus, ce prélat avait reçu du pape Benoît XIV des preuves marquées de prédilection. Non content de lui conférer le titre de majordome, ce pape lui confia, en outre, lorsque les infirmités lui imposèrent le repos, l'administration du diocèse de Bologne, son ancien siège archiépiscopal, qu'il s'était toujours réservée, après son avènement au pontificat (1).

Les ordres de Clément XIV alarmèrent d'abord Moñino; il n'y vit, au premier instant, que des prétextes d'ajournement, et un moyen fourni aux jésuites de dissimuler ce qu'ils conservaient de compromettant ou de précieux. Mais ses appréhensions ne furent pas justifiées, car, le 25 février, le Saint-Père convoqua les ambassadeurs de la maison de Bourbon et leur donna, à tous, l'assurance de la prompte suppression de la Compagnie (2).

Les précautions que le pape avait prescrites, à l'égard du nonce Giraud, n'étaient pas inutiles. On a vu déjà de quelles intrigues il entourait Louis XV et de quels espoirs se flattait le parti dévot? Les manœuvres des jésuites, à Paris, continuaient, grâce à la division du ministère. Magallon, qui remplissait en France les fonctions de ministre plénipotentiaire, pendant un congé du comte de Fuentes (3), donnait des détails sur les cabales qui

(1) Theiner, t. II, p. 327.

(2) Danvila, t. III, p. 508.

(3) Le comte de Fuentes renonça à son ambassade en 1773, étant à Madrid. Il ne revint même pas à Paris présenter à Louis XV ses lettres de rappel. Il avait pris en dégoût la France, à la suite de ses chagrins domestiques. Le 12 octobre, il perdit sa femme, Doña Maria-Luisa Gonzaga y Caracciolo. Quant à son fils, le marquis de Mora, il était miné par la maladie à laquelle il succomba le 27 mai 1774. Dès le mois de juin 1772, Azara entretenait Roda des ennuis de Fuentes et de son désir de quitter Paris. La liaison de son fils avec Mlle de Lespinasse le contrariait, et, outre le souci que lui donnaient les santés précaires de sa femme et de son fils, l'ambassadeur constatait,

Digitized by Google

partageaient la cour et le conseil. Maupeou détestait d'Aiguillon et, partisan des jésuites, n'était pas, rapportait le diplomate espagnol, « à s'embarrasser des inconvénients qui résulteraient pour le roi et le royaume de la subsistance de cet Ordre (1). » Un des agents les plus actifs de ces intrigues était un certain Grisel, ancien jésuite et confesseur de l'archevêque de Paris. On travaillait l'esprit de Louis XV, on lui inspirait la crainte d'un schisme, on agissait sur sa pusillanimité bien connue, pour tâcher, au moindre malaise, de le détacher de Mme du Barry (2).

avec ennui, que le poste de Paris était trop lourd pour sa fortune. Le comte de Fuentes habitait à Paris, rue de l'Université, l'ancien hôtel de Soyecourt. Ces détails sont empruntés à deux ouvrages assez rares, publiés par le P. Coloma de la S. J., d'après les papiers de la famille du marquis de Mora, que possède Mme la duchesse de Villahermosa. Les titres de ces deux livres sont *Retratos de Antaño* et *El Marqués de Mora*. Se référer : *Retratos de Antaño*, p. 98 et *El Marqués de Mora*, p. 64.

(1) Simancas Estado, leg. 5039, Magallon à Grimaldi, Fontainebleau, 28 octobre 1772. Il rend compte des manœuvres des jésuites et d'un de leurs anciens confrères nommé Grisel, confesseur de l'archevêque de Paris.

« Le chancelier, dit-il, est leur partisan déclaré, à cause de son inimitié avec d'Aiguillon. Il n'est pas homme à s'embarrasser des inconvénients qui peuvent résulter pour le roi et le royaume de la subsistance de cet Ordre.

« On inspire au roi la crainte d'un schisme, si l'extinction se produit. On espère qu'à la prochaine fièvre qu'aura Louis XV, on lui fera quitter sa maîtresse. Ce sera alors le parti dévot qui le dominera. »

(2) Sur cette pusillanimité de Louis XV, on trouve dans la correspondance d'Aranda, devenu ambassadeur à Paris, d'assez curieux détails qu'on se permettra de rapporter, bien que l'anecdote soit postérieure aux événements développés, dans le cours de ce chapitre. Madrid, Archivo historico Estado, legajo 3996, Aranda à Grimaldi, 9 mars 1774 : Une des raisons que l'on faisait valoir le plus volontiers, auprès de Louis XV, était la nécessité d'assurer la despendance du trône. Les unions contractées par le dauphin, le comte de Provence et le comte d'Artois ayant jusqu'alors été stériles, les dévots, et particulièrement, Madame Louise, espéraient gouverner le roi, une fois converti et marié. Ils se heurtaient à la force d'inertie que leur opposait ce monarque, à ses habitudes maniaques et débauchées sur lesquelles Aranda donne des détails trop crus pour pouvoir être textuellement traduits. Enfin, Louis XV s'imaginait que le changement de régime, résultant d'un mariage, avancerait sa mort. Cette crainte fut accrue encore par le décès d'un de ses contemporains, Mr d'Armentières. Ce personnage avait épousé, tout récemment, une femme jeune. Louis XV s'informait fréquemment de ce gentilhomme, qu'il appelait par plaisanterie son *cadet*. Un jour que d'Armentières inspectait son écurie, il s'affaissa et mourut subitement. Très émotionné par cette nouvelle, le roi, un jour qu'on lui reparla mariage, répondit brusque-

Digitized by Google

La minute, en forme de bref, fut communiquée à Madrid, au commencement de mars. Charles III se montra tout joyeux et offrit au pape d'écrire de sa propre main aux rois de France, de Naples et de Portugal, ainsi qu'à Marie-Thérèse, afin de leur annoncer l'heureuse nouvelle. Les dépêches destinées à cette dernière et à Louis XV sont toutes deux du 5 mars (1). Voici en quels termes était rédigée la lettre, envoyée à Louis XV :

« Le pape vient enfin d'achever son ouvrage pour l'extinction de l'ordre des jésuites. Il a formé le projet du bref, mais, comme il croit nécessaire de conserver le plus grand secret, jusqu'à l'exécution, il n'a voulu confier à personne cette minute et vient de me la remettre directement, me priant de la communiquer à V. M., au roi de Naples, à celui de Portugal et à la cour de Vienne, qui nous avait déjà assurés (2) qu'elle ne s'opposerait pas, pourvu qu'on l'instruisît préalablement du projet et de la forme qu'on suivrait pour cette extinction. Je m'acquitte donc de cette commission avec V. M. et avec les susdites cours, et je joins ici une copie de cette minute, J'espère qu'Elle en sera satisfaite. Il me paraît qu'elle remplit tout ce que nous pouvons désirer. Je me flatte aussi que la cour de Vienne n'y trouvera pas à redire, et que nous obtiendrons la conclusion de cette affaire, qui doit procurer beaucoup de tranquillité dans nos Etats. »

De cette missive officielle, il convient de rapprocher le billet confidentiel envoyé à Tanucci par Charles III : « Je te donne la très heureuse et importante nouvelle pour notre sainte religion et pour toute notre famille de ce que le pape m'a fait parvenir enfin la minute de la

ment : « Je ne veux pas qu'il m'arrive la même chose qu'à ce pauvre d'Armentières. »

(1) Simancas archivo Est., leg. 5040, 5 mars 1773, Charles III à Marie-Thérèse et Charles III à Louis XV; Aff. étr., Espagne, t. DLXIX.

(2) En 1770.

Digitized by Google

bulle *in forma brevis* de l'extinction des jésuites, que j'ai toujours attendue, comme tu sais. J'en suis très satisfait. Le S'-Père me demande de la communiquer, dans le plus grand secret, au roi mon très cher fils, à ceux de France et de Portugal, et à Vienne; ce que je vais faire, aussitôt achevées les copies nécessaires, comme tu le verras d'après ce que j'ai mandé à Grimaldi de t'écrire. Il t'enverra un résumé afin que tu en instruises le roi, en attendant que le courrier suivant t'apporte une copie identique de ce bref. Rendons les grâces que nous devons à Dieu, car cette mesure apporte en nos royaumes la tranquillité et la sécurité de nos personnes qui, sans cela, ne pouvait exister (1). »

Les réponses de presque tous ces souverains ne se firent pas attendre. La reine de Portugal, le 14 mars, s'exprima en termes très affectueux. Le lendemain, 15 mars, une lettre de Louis XV parvint à Madrid. Seule, la dépêche de Marie-Thérèse présenta quelque ambiguïté. L'impératrice renouvelait ses déclarations antérieures. Jamais elle ne s'opposerait à la suppression des jésuites, sous la réserve que le pape *ne disposerait ni des biens ni du personnel de la Compagnie, condition qu'elle n'admettrait jamais.*

Moñino, commentant cette expression, ne la trouvait pas claire et ne concevait pas ce que l'impératrice entendait par le *personnel* de la Compagnie. Quant aux biens, il y avait à considérer deux *espèces* dans cette question : les pays d'où les jésuites étaient déjà expulsés et ceux où ils demeuraient encore. Dans les premiers, les biens étaient déjà employés et l'application toute faite. Dans les seconds, on avait cru, dans le bref, devoir charger les évêques de cette mission, laissant aux souverains la faculté de changer ce qu'ils voudraient, en cette matière,

(1) Ferrer del Rio, t. II, p. 448.

Digitized by Google

le pape n'ayant à se prononcer que sur les biens appartenant aux jésuites, dans ses propres Etats. Plutôt que d'éterniser une discussion juridique, qui menaçait d'être compliquée, Moñino préféra tourner la difficulté et supprimer les clauses auxquelles se heurtait l'esprit chicanier de Marie-Thérèse. Il proposa une autre rédaction dont les termes, assez élastiques, donnèrent satisfaction à l'impératrice (1). Tanucci voulut aussi se mêler de corriger le bref, mais Charles III s'impatienta et lui imposa silence, en lui disant que le moment n'était pas choisi pour s'attarder sur des détails et qu'il fallait sortir de cette grande affaire.

Il y avait, en effet, bien des questions secondaires à terminer, mais le pape se montrait plein de bonne volonté; car des libelles répandus, contre lui, l'irritaient et l'animaient contre la Société de Jésus. On répandait, dans le public, le bruit de sa mort prochaine, on propageait des pamphlets contre Palafox, on faisait courir la nouvelle que le roi Catholique était devenu fou. La noblesse de Bologne se montrait très agitée des ordres prescrits par le cardinal Malvezzi. Le 25 juin, Clément XIV fit apposer les scellés sur les archives du noviciat de la Compagnie, à Rome; le légat d'Urbin eut l'ordre de prendre possession de tous les biens des jésuites, situés dans son ressort. Une conversation du Saint-Père avec Moñino, le 16 mars, avait laissé pressentir, à ce dernier, ces mesures de rigueur. Le pape, en effet, lui avait déclaré qu'il ne garderait plus aucun ménagement « contre ces hommes abandonnés de Dieu, et qu'ils allaient souffrir le sort que méritait leur obstination ». Un des partisans les plus actifs de la Compagnie, Mgr Giraud, avait été rappelé de France dans le courant d'avril, et remplacé, comme nonce, par Mgr Doria, qui avait porté, à Madrid, les langes bénits

(1) Aff. étr., Espagne, t. DLXX, Moñino à Grimaldi, 13 mai 1773.

Digitized by Google

dest nés à l'enfant du prince des Asturies, filleul de Clément XIV.

On s'occupa aussi de récompenser ceux qui avaient collaboré, à l'extinction des jésuites. Zelada reçut le chapeau et, comme ce nouveau cardinal avait plus de cent cinquante mille écus de dettes, le roi d'Espagne lui fit un présent en argent de sept mille écus, auquel on joignit un bénéfice ecclésiastique. Il fut question d'abord de l'abbaye de Marcillac, dans le diocèse de Cahors. On s'arrêta à un canonicat, sur les églises de Séville et de Cordoue. Le 24 juin, Moñino demanda un crédit de dix mille écus, destinés à quelques gratifications, pour Buontempi et des agents plus obscurs.

Plusieurs difficultés restaient à résoudre, quant à la restitution des territoires pontificaux. Du côté de la France, Moñino ne rencontrait pas d'obstacle. Louis XV voulait bien rendre Avignon, car les prétextes qui avaient provoqué l'occupation de ce domaine n'existaient plus; Clément XIV ayant désavoué le monitoire de son prédécesseur, contre le duc de Parme, et l'œuvre d'extinction, de la Société de Jésus, étant presque achevée. Mais le roi de Naples, qui disputait au Saint-Père la possession de Castro, ne voulait pas que la restitution de Bénévent pût compromettre les prétentions qu'il élevait. Il fallait trouver une solution, qui sauvegardât les droits du roi des Deux-Siciles, tout en accordant satisfaction au pape. Enfin, il n'était pas convenable de remettre Clément XIV en possession de ses Etats, autrefois usurpés, en ayant l'air de le payer d'un service rendu. C'était au milieu de tous ces écueils qu'on devait louvoyer, avec dextérité, afin de ménager des susceptibilités ombrageuses. Moñino crut avoir trouvé un expédient. Comme le duc de Parme était brouillé avec les rois de France et d'Espagne, le pape interviendrait, comme médiateur, et les souverains, pour rendre grâce au Saint-Père d'avoir rétabli la paix

Digitized by Google

dans leur famille, renonceraient à leurs prétentions sur Avignon et Bénévent. Mais la condition essentielle à la réussite d'un pareil dessein manqua. Le duc de Parme, malgré le mécontentement que lui avaient témoigné le roi de France, le roi d'Espagne et l'impératrice-reine, n'était pas encore dompté, par la crainte ou le manque d'argent. Moñino imagina alors une déclaraion collective des princes de la maison de Bourbon, remettant au pape ses Etats, avant la publication du bref. Le ministre espagnol échoua encore de ce côté (1), et l'on voit, par une dépêche de Versailles du 28 septembre 1773 (2), qu'à cette date la restitution d'Avignon n'était pas encore effectuée. Ce retard contrariait le Saint-Père. Bien qu'il eût suspendu ses audiences, à l'occasion des fêtes de la Pentecôte (3), il appela Moñino auprès de lui et lui confia que, si les ordres destinés à la remise des territoires usurpés parvenaient, avant la publication du bref, la satisfaction, ressentie à Rome, détournerait l'attention et faciliterait, auprès du public, l'exécution de sa décision. Ce langage, tout nouveau, dans la bouche du pape, ne laissa pas que d'étonner Moñino, tant il différait de ce qu'il avait toujours entendu. Il crut entrevoir le machinateur de ces nouvelles intrigues, par lesquelles on ébranlait la fermeté du souverain pontife. Il soupçonna des manœuvres du nonce Giraud, qui était arrivé à Rome. Très troublé de cet incident, le ministre espagnol s'efforça d'y parer le mieux qu'il put et ses arguments touchèrent l'amour-propre du pape. Il rappela avec quelle chaleur Sa Sainteté avait toujours déclaré qu'Elle ne faisait pas de pacte, pour se déterminer à l'extinction, qu'Elle ne vendait pas ses décisions. Ces paroles rame-

(1) Aff. étr., Espagne, t. DLXX, Moñino à Grimaldi, 15 avril 1773; même source, t. DLXXI, f° 99, note envoyée à l'infant duc de Parme par le roi Catholique, 27 juillet 1773, f° 198; 23 août 1773, Ossun à d'Aiguillon, sur la soumission du duc de Parme.

(2) Aff. étr., Espagne, t. DLXXI, f° 305.

(3) Aff. étr., Espagne, t. DLXX, Moñino à Grimaldi, 3 juin 1773.

Digitized by Google

nèrent Clément XIV. Il eut honte de ses soupçons. Il ne voulait pas qu'on le traitât comme un homme cauteleux et artificieux, n'acquittant ses promesses que s'il était payé de retour, argent comptant (1).

Ce fut dans le recueillement et après avoir suspendu pendant quelque temps toutes les audiences que Clément XIV souscrivit le bref *Dominus ac Redemptor*, par lequel il supprimait la Société de Jésus.

Que faut-il penser des récits fantaisistes qui ont été imprimés par des écrivains passionnés et peu consciencieux? Le pape serait-il devenu subitement fou, et le trouva-t-on étendu, en chemise, sans connaissance, et délirant, après qu'on l'eut porté sur son lit : « Je suis damné, l'enfer est ma demeure! » Le P. Theiner a en partie réfuté tous ces commérages (2); il suffit d'ailleurs, pour les rejeter dans leur ensemble, de constater qu'ils ont été reproduits d'après les relations du jésuite Vincent Bolgeni. Or, ce personnage n'a pas l'autorité d'un témoin oculaire; il ne rapporta lui-même que des bavardages, puisqu'il se trouvait, à cette époque, à Macerata, dans la province d'Ancône (3).

L'exécution du bref fut confiée à une congrégation, composée des cardinaux Marefoschi, Casali, Zelada, Corsini et Caraffa. Macedonio en fut le secrétaire. Elle eut ordre de se réunir les lundi et jeudi de chaque semaine.

Le 3 août, la minute fut confiée à l'imprimerie du palais pontifical. Néanmoins, les ambassadeurs étrangers n'étaient

(1) Aff. étr., Espagne, t. DLXX, f° 307, 3 juin 1773, Moñino à Grimaldi : « Le nonce Giraud vient d'arriver à Rome. V. E. connaît mieux que moi son caractère, sa façon de penser et son esprit intrigant. Il aura été instruit sans doute avant son départ de Paris de l'état de la négociation et, quoique je n'aie point de preuves décisives que par des menées secrètes et par des voies détournées, il se soit rendu l'auteur du nouvel incident dont je vous ai rendu compte, j'ai néanmoins tout lieu de croire qu'il vient de lui, en me rappelant tout le passé et en combinant ses liaisons et les circonstances actuelles.

(2) Theiner, t. II, p. 350.

(3) Pourquoi d'ailleurs le pape ne serait-il pas devenu fou quand il avait communiqué la minute du bref à Charles III?

Digitized by Google

encore directement avertis de rien (1). Ce ne fut qu'après le 20 août qu'ils reçurent une note laconique de la secrétairerie d'Etat, à laquelle fut joint un exemplaire imprimé du bref. Cependant, dès le 17, ils avaient acquis la certitude de la suppression, parce que le prélat Macedonio, le soir de ce jour, se rendit à la maison professe de la Compagnie où il lut au général Laurent Ricci la décision de Clément XIV, tandis que des ecclésiastiques s'acquittaient du même office dans les autres maisons de la Société, à Rome.

Tous les jésuites des Etats pontificaux demeurèrent privés de la prédication (2), de la confession et même de la faculté de sortir de leurs résidences. Le cardinal Corsini conduisit dans son carrosse le général au collège des Anglais, où il resta prisonnier jusqu'au moment où il fut transporté au château Saint-Ange (3).

On peut s'étonner de cette mesure à l'égard d'un homme aussi inoffensif et aussi pieux (4), que l'on garda à vue et que l'on interrogea comme un criminel. S'il faut en croire les gazettes de Rome, avant la notification officielle,

(1) Il semble pourtant que Charles III était au courant de la dernière démarche du Saint-Père, puisque Danvila cite, t. III, p. 528, une lettre de remerciements au pape, signée du roi Catholique et datée du 27 juillet 1773.

(2) Ce ne fut d'ailleurs qu'une mesure provisoire; autrement on ne comprendrait pas l'indignation du P. Vasquez, qui regrette « la liberté où on les laisse de confesser, de prêcher, d'enseigner, *les mettant ainsi en état de répandre leur doctrine perverse.* » Madrid, San-Isidro, lettre du 26 août 1773.

(3) Le sort du P. Ricci émut jusqu'au P. Vasquez lui-même, qui, certes, n'était pas tendre à l'égard des jésuites. Voici l'anecdote qu'il rapporte en s'apitoyant sur l'ex-général de la Compagnie : « Lorsque l'abbé Ricci fut transporté du collège anglais au château St Ange, le frère convers qui était avec lui et le servait, éleva la voix et dit qu'il n'avait rien de commun avec l'abbé Ricci, qu'il était enfermé dans le collège depuis quarante ans, qu'il n'était coupable de rien et qu'il ne voulait pas aller à la prison St Ange. On insista, auprès de lui, pour qu'il n'abandonnât pas son maître; il répondit que ce serait seulement pour un jour et une nuit. »

« Dans quel état est tombé, s'écriait Vasquez, cet homme autrefois tout-puissant, *dont les cardinaux baisaient les mains*, et qui est abandonné d'un frère convers! » Madrid, San-Isidro, 30 septembre 1773.

(4) Aff. étr., Rome, t. DCCCLXIV, Bernis à d'Aiguillon, 1er septembre 1773.

Digitized by Google

le P. Ricci avait appris, par une indiscrétion, la signature du bref (1). Il convoqua, en toute hâte, dans son oratoire, les principaux de la Compagnie, et, leur exposant les faits portés à sa connaissance, les pria de lui suggérer les expédients, capables de préserver leur institut de la ruine prochaine. Tout le monde, quand il eut fini, gardait le silence. Alors, avec cette humilité dont il avait tant de fois fait preuve, il ajouta que, si ses confrères jugeaient sa déposition nécessaire, ils n'avaient qu'à y procéder. Un des assistants s'écria alors : « Hélas! mon père, il n'est plus temps; ce serait, après la mort, faire venir le médecin. » Les raisons données, soit par Moñino, soit par le P. Vasquez, pour expliquer cette captivité, sont assez embarrassées, et, sans doute, ils n'ont pas révélé le véritable motif de cette détention. Le P. Vasquez (2) a prétendu que le P. Ricci avait l'intention de protester contre le bref et d'en soutenir la nullité. Moñino (3) disait qu'il fallait empêcher ce personnage de gagner la Toscane où, d'après une lettre compromettante, découverte dans ses papiers, il avait l'intention de faire revivre la Société. Tous ces desseins sont assez vagues et assez mal expliqués. La cause de cet emprisonnement, en apparence si injuste, étant donné le caractère pacifique de Ricci, semble avoir été de s'assurer d'un otage important, par lequel on tiendrait en respect les esprits turbulents, profès ou simples partisans de la Compagnie. Quoi qu'il en soit, il fut retenu au château Saint-Ange, avec d'autres jésuites, qui méritaient certes mieux que lui un pareil traitement, comme, par exemple, le P. Stefanucci (4). Celui-ci était accusé d'être

(1) Aff. étr., Rome, t. DCCCLXIII, f° 212, Extrait des gazetiers de Rome, 11 août 1773.

(2) Vasquez, Madrid, San-Isidro, 24 juin 1773. Le bref n'était pas encore rendu.

(3) Moñino, lettre à Grimaldi du 26 août 1773, citée par Danvila, t. III, p. 536.

(4) Aff. étr., Rome, t. DCCCLXIII, Extrait des gazetiers de Rome, 25 août 1773 : « Le P. Stefanucci et l'abbé Tannuzzi, son neveu, ont été trans-

Digitized by Google

l'auteur d'un pamphlet intitulé : *De l'élection simoniaque du pape*. Il s'était, en outre, fait le colporteur des prophéties, émanées d'une religieuse dominicaine de Valentano, près de Viterbe, Marie-Thérèse du Cœur de Jésus (1), pauvre fille du nom d'Anne-Thérèse Poli, dont certains jésuites propageaient les paroles et distribuaient les reliques. Cette illuminée prédisait que le roi de Portugal serait étranglé, que le roi de France mourrait, comme il avait vécu, que Charles III périrait dans une émeute, et que Clément XIV succomberait, au moment où il prendrait la plume pour souscrire le bref d'abolition. Un jésuite, le P. Coltraro, lui consacra un sonnet dans lequel il la qualifiait de sainte Thérèse du dix-huitième siècle. Impatienté de tous ces scandales, Clément XIV fit transporter la prophétesse à Montefiascone, plusieurs de ses complices furent enfermés au château Saint-Ange, et le procès fut confié à la congrégation *Pro rebus extinctæ*. Plusieurs disciples de saint Ignace y furent compromis, entre autres le P. Venizza, de la maison professe, à Rome.

On découvrit également une lettre, adressée par les jésuites à l'électeur de Mayence, dans laquelle ils se plaignaient d'avoir été condamnés sans être écoutés, au grand scandale de toute l'Eglise. « Protégez, Monseigneur, ajoutait l'auteur anonyme de cette épître, au moins dans vos Etats, ces pauvres victimes, ces mêmes jésuites qui, depuis deux siècles et demi, servent l'Eglise, les princes et votre électorat, et qui ont reçu, pour récompense, la mort civile et le déshonneur... Le bref d'abolition, plein de contradictions, fait notre plus grande défense. Il ne manque

férés, avant-hier au soir, au château St Ange. L'on accuse le premier d'avoir fait brûler dernièrement, dans les caves du collège germanique, une si grande quantité de papiers qu'ils eussent occasionné un incendie si l'épaisseur de la fumée, qui sortait desdites caves, n'avait fait appeler au secours. Le second est soupçonné d'avoir caché, de collusion avec son oncle, des papiers concernant la société des jésuites et dont il est essentiel que la nouvelle congrégation (il s'agit d'une congrégation de cardinaux) ait connaissance. »

(1) Danvila, t. III, p. 569, et Theiner, t. II, p. 482 et *seq.*

Digitized by Google

que la voix ecclésiastique d'un prince éclairé, qui arrête le torrent de la persécution. Cent autres évêques s'associeront à lui. Ayez pitié, Monseigneur, de quatorze mille enfants éplorés, qui, étonnés, regardent le cadavre de leur bonne mère, laquelle, après seize années de tourments inutiles, a été tuée par qui, à l'exemple de ses prédécesseurs, devait la sauver. Vous êtes le seul prince ecclésiastique que Rome respecte, puisque vous êtes juste, sans être esclave. Sauvez-nous, Monseigneur (1)! »

Le 2 septembre 1773, Grimaldi remit à Don Manuel Ventura Figueroa, qui avait remplacé d'Aranda, dans la présidence du Conseil de Castille, le bref d'abolition pour qu'il l'examinât et le publiât. Cette pièce fut imprimée en latin et en castillan (2). Grimaldi envoya à Rome le prêtre Don Fernand Coronel, pour régler, avec Moñino et le Saint-Père, les pensions applicables aux jésuites espagnols, qui résidaient dans les Etats pontificaux. En conséquence de ces instructions, le ministre du roi Catholique se mit en rapport avec les évêques de Forli, Ravenne, Faenza, etc., en les priant de lui indiquer exactement le nombre de ses compatriotes réfugiés, dans leurs diocèses respectifs. Néanmoins, les proscrits furent soumis à une formalité préalable. On exigea leur adhésion écrite, au bref de suppression. Un grand nombre s'y refusèrent,

(1) Simancas Estado, leg. 5043, 1er septembre 1773. Moñino fait allusion à cette lettre dans une dépêche à Grimaldi du 2 décembre 1773. Cette épître aurait été dictée par la duchesse de Lante à un père jésuite. Bernis mentionne également cette missive le 16 mars 1774. (Aff. étr., Rome, t. DCCCLXVI.)

(2) Au bref était joint un écrit circulaire, dont certaines phrases éveillèrent l'attention de Moñino, ainsi qu'il en fit l'observation au cardinal Zelada le 19 août 1773 : « J'ai remarqué, lui écrivait-il, que, d'après cette circulaire, on doit faire l'inventaire des biens qui appartiennent à la Compagnie. Si cet ordre ne regarde que l'Etat du pape, je n'ai rien à dire; mais, si l'instruction est générale, je proteste. » (Aff. étr., Rome, t. DCCCLXIII)

Zelada se disculpa en disant qu'il y avait eu méprise. D'après lui, le cardinal Caraffa avait suivi le protocole de la lettre circulaire écrite aux évêques de l'Etat ecclésiastique, sans faire attention qu'en France, en Espagne, à Naples et en Portugal, il n'y avait plus de jésuites... Aff. étr., Rome, t. DCCCLXIII, f° 250.

Digitized by Google

et considérés désormais comme rebelles, envers le pape et leur souverain, furent privés de tout secours pécuniaire (1).

Charles III, après la communication officielle du bref *Dominus ac Redemptor*, remercia le pape, par une lettre, qui parvint à Rome le 22 septembre 1773. Moñino reçut, en récompense de son zèle et de son habileté, le titre de comte de Florida Blanca (2); Azara fut nommé membre du Conseil de l'Hacienda, et Buontempi, le secrétaire de Clément XIV, fut gratifié d'une pension de quinze cents écus romains.

Les évêques espagnols publièrent dans leurs diocèses, avec empressement, la décision pontificale. Ceux qui se distinguèrent le plus, en cette occasion, furent les cardinaux Solis et la Cerda, l'archevêque de Valence, ainsi que les évêques de Carthagène et de Tuy (3).

La Société de Jésus, cependant, ne fut pas totalement anéantie; elle subsista en Prusse et en Russie. Mais on n'a pas à examiner l'histoire de la Compagnie dans ces pays, non plus que les arguments dont se prévalurent les dissidents, afin de ne pas obéir aux ordres du pape. Charles III ayant obtenu l'adhésion du Saint-Père, qui justifiait sa conduite, non pas aux yeux de sa propre conscience, puisqu'elle ne lui reprochait rien, mais à l'égard de la chrétienté, attendait du temps la disparition totale des membres mutilés d'un corps qu'il croyait avoir atteint mortellement.

D'ailleurs, malgré la dissolution de la Société, il ne désarmait pas contre elle; il est vrai que les circonstances ne prédisposaient pas son esprit à oublier le passé. On arrêta un homme armé dans les jardins du palais de Na-

(1) Theiner, t. II, p. 391.

(2) Simancas Estado, leg. 4986, 23 septembre 1773. Moñino choisit ce nom de Florida Blanca parce que sa famille avait une terre ainsi désignée.

(3) En Galice, sur le Miño, près de la frontière portugaise.

Digitized by Google

ples (1). S'agissait-il d'un vulgaire assassin ou d'un partisan des jésuites? L'historien Danvila ne s'explique pas clairement à ce sujet. Quoi qu'il en soit, Charles III vit, dans cet individu, un agent des jésuites. Il chargea Tanucci de féliciter son fils d'avoir échappé à un tel danger. Il rendait grâces à Dieu d'une protection si manifeste et jurait bien de ne jamais permettre à aucun des membres de la Société dissoute l'accès de l'Espagne, parce qu'ils lui faisaient horreur. Dans une autre lettre du 5 octobre, il revient sur les mêmes idées ajoutant que, sans doute, les jésuites lui réservaient le même sort qu'à son fils. On voit, par ces détails, à quel degré d'exaspération était monté l'esprit de ce monarque.

Les négociations, relatives à la restitution des territoires pontificaux, se poursuivaient. Le 17 janvier 1774, le pape annonça, au Sacré Collège, que les souverains de France et de Naples renonçaient à l'occupation de ses Etats. Le lendemain, on chanta un *Te Deum* à la basilique de Saint-Pierre; le cardinal Braschi y célébra la messe, à laquelle assista le pape, qui avait amené, dans son carrosse, les cardinaux de Bernis et Orsini. La coupole et la ville furent illuminées, pendant deux jours, en signe de réjouissance, mais toutes les difficultés (2) n'étaient pas encore aplanies de ce côté. Elles se prolongèrent quelques mois encore par suite de l'opposition de Tanucci. Il fallut que Charles III lui intimât sa volonté formelle d'en finir(3).

La marquise de Tanucci se rendit au couvent du Mont-Cassin, où vint la trouver le cardinal secrétaire d'Etat Pallavicini, le 20 avril 1774. Pour ménager la susceptibilité

(1) Danvila, t. III, p. 542.

(2) Les difficultés soulevées n'émanèrent pas seulement de Tanucci; il y en eut également de la part des ministres français à propos des anciens concordats, passés entre la cour de Rome et celle de Paris, sur les gabelles, dans le Comtat-Venaissin. (Lettre de Florida Blanca à Grimaldi, 30 décembre 1773, Aff. étr., Espagne, t. DLXXII.)

(3) Aff. étr., Rome, t. DCCCLXVI, Bernis à d'Aiguillon, 23 février et 20 avril 1774.

Digitized by Google

du ministre napolitain, ce fut donc, dans un voyage et à la suite d'une rencontre, soi-disant fortuite, que le Saint-Père accepta la justification de Tanucci et ses excuses.

Toutes les affaires, dont le détail vient d'être exposé, contribuèrent à altérer la santé de Clément XIV. D'après Bernis, quelques changements se remarquèrent chez le pape, dès le mois de février 1774. Le Saint-Père dissimulait ses ennuis, mais il avait conçu du chagrin, pour avoir annoncé prématurément la remise de Bénévent; il s'affectait de prophéties, annonçant sa mort prochaine, de menaces contre sa vie, par le fer ou le poison. L'affection dartreuse, à laquelle il était sujet, en fut aigrie, et, au lieu de se porter à la peau, attaqua l'intérieur de la bouche et les glandes de la gorge. Son humeur devint plus sombre et plus inquiète, avec ses domestiques. Le public, qui ignorait de pareils faits, remarqua néanmoins que la démarche de Sa Sainteté était à la fois plus pesante et plus faible. Clément XIV s'isola, comme il avait coutume chaque année, afin de prendre des eaux dépuratives. Il sortait, tous les jours, pour aller se promener ou faire ses prières, dans les églises. Pendant cette cure, ses ennemis répandirent, avec malice, que le Saint-Père, livré à des terreurs ridicules, ne jouissait plus ni de la même santé, ni de la même humeur, et que sa tête était considérablement affectée. Lorsque les audiences reprirent, on reconnut ce que valaient de semblables mensonges, mais on s'aperçut des progrès de la maladie. Les ministres étrangers pensaient qu'une catastrophe était imminente et redoutaient une mort prochaine. Le pape cependant n'avait point de fièvre et mangeait avec assez d'appétit (1).

Ces nouvelles provoquaient des commentaires, et, à Rome, où les bruits se grossissent facilement, on ne manqua pas de rechercher des raisons particulières autres

(1) Aff. étr., Bernis à d'Aiguillon, 28 août 1774; Aff. étr., Rome, t. DCCCLXVIII.

Digitized by Google

qu'une maladie naturelle. Florida Blanca voyait, avec inquiétude, Clément XIV décliner (1), car il se demandait si, un partisan des jésuites venant, à être nommé, dans le conclave, un ouvrage qui lui avait demandé tant de soins et tant de peines ne serait pas à recommencer.

Le pape se mit au lit le 10 septembre et ne se releva plus. Il reçut l'extrême-onction (2) en présence des cardinaux et de tous les généraux des ordres religieux. Le 22 septembre 1774, entre sept et huit heures du matin, il mourut, à l'âge de soixante-neuf ans (3).

On a beaucoup discuté pour savoir s'il avait été empoisonné. Plusieurs témoignages, assez considérables, ont été donnés à ce sujet, et il est intéressant de les contrôler. Il y a d'abord celui de Florida Blanca, plein d'une réserve toute diplomatique Cette lettre, adressée à Grimaldi, le jour même du décès, est conçue en ces termes :

« Une grande partie du peuple attribue cette mort à ces coups qui font horreur à l'humanité et qui, par malheur, se voient fréquemment, en ce pays. Je ne veux pas dire que je suis persuadé de ces conjectures, sur un fait que l'on ne peut contrôler, mais je n'ai pas voulu me taire sur ce bruit, dans un moment où tout le monde en parle beaucoup (4). »

(1) Simancas Estado, leg. 5076, Grimaldi à d'Aranda, 23 septembre 1774 : « Moñino avait trouvé depuis quelque temps le pape affaibli, se plaignant de douleurs dans les genoux. Les éruptions, qui se faisaient tous les ans, n'avaient pas eu lieu, bien qu'il eût pris ses remèdes accoutumés. »

(2) L'archevêque de Bologne, Malvezzi, se félicitait d'avoir forcé la porte du Saint-Père et de lui avoir demandé s'il pensait à recevoir les sacrements. Clément XIV, qui s'était déjà confessé deux fois et avait communié, par dévotion, répondit que rien ne pressait, car il ne se croyait pas si près de sa fin. Mais l'archevêque, emporté par un zèle apostolique, le détrompa. « Sans lui, ajoutait Vasquez, auquel ce récit est emprunté, le pape serait mort sans recevoir les sacrements et on aurait publié partout que c'était un châtiment de Dieu. » Madrid (San-Isidro, 13 octobre 1774).

(3) Il ne laissa aucun testament. (Aff. étr., Rome, t. DCCCLXVIII, f° 289.)

(4) Simancas Estado, leg. 5076, Florida Blanca à Grimaldi, 22 septembre 1774.

Digitized by Google

Le P. Vasquez, beaucoup moins circonspect, admettait sans hésitation l'hypothèse du poison (1) :

« La maladie du pape, écrivait-il à Roda, qui commença en avril, fut un mystère (non pour moi), parce que, comme il sortait tous les jours pour son délassement quotidien, les uns trouvaient sur son visage des signes de santé et les autres de maladie. Ces opinions se prolongèrent jusqu'au commencement de septembre, époque où se manifesta sa véritable maladie, et je vis se vérifier les prévisions que j'avais conservées, secrètement, en moi.

« Au commencement de mai, je me présentai pour lui demander une grâce de peu d'importance. Il me l'accorda immédiatement et se mit à causer, tout en se promenant... Pendant le temps de cette audience, qui fut environ d'une demi-heure, j'eus largement le loisir d'observer tous les indices de sa maladie. Je trouvai que ses chairs avaient diminué de moitié et que sa couleur qui, quoique brune, était un peu rougeâtre, s'était changée en un vert foncé. Je remarquai que sa démarche était lente et comme celle d'un convalescent. Finalement, je notai que, pour un homme naturellement très verbeux, il ne proférait qu'une parole après l'autre, paraissant reprendre haleine. Malgré cette lenteur, dont il usait pour qu'on ne s'aperçût pas (à mon avis) de la difficulté qu'il avait à prononcer les mots, quelques-uns ne s'entendaient point et le Pape se voyait obligé de les répéter. Tous ces indices furent des motifs pour que, dès lors, j'augurasse d'une grave maladie, déjà commencée, sans pouvoir en découvrir les causes, qui se sont dévoilées à moi maintenant.

« De France et d'Allemagne, on a écrit plusieurs lettres... au P. Buontempi, pour le prévenir qu'on préparait du poison au Pape. Quelques-uns disent qu'on le prévint aussi d'Espagne, mais de ceci je ne suis pas sûr. Le Pape

(1) San-Isidro, Madrid, 13 octobre 1774.

Digitized by Google

était persuadé qu'on lui avait donné du poison et le révéla à la personne qui m'a communiqué tout ceci. Le jeudi saint, par ordre du médecin, il mangea de la viande... Quand on plaça devant lui une poule bouillie, il enleva du plat une partie de la peau pour la donner, suivant sa coutume, à un petit chien qu'il avait. Cette bête mangeait d'ordinaire, avec appétit, de pareils morceaux; mais, au moment de le prendre au bout de la fourchette qu'on lui présentait, il le flaira, s'en alla, et il ne fut pas possible de le faire manger. Ce même jour, après le repas, le Pape, au moment de se retirer, dit qu'il ressentait une chose étrange dans son corps; une grande chaleur à l'extérieur et un froid interne excessif. C'est là que je reconnus la cause que j'ignorais de la grave maladie, constatée par moi, au commencement de mai. Un de ses maîtres d'hôtel, qui mangeait la desserte du pape, commença, dans le même temps que le Saint-Père, à donner les mêmes symptômes de maladie, et, actuellement, on conçoit plus de crainte que d'espoir au sujet de son rétablissement. C'est pourtant un homme jeune, de vingt-huit ans, et il pourra résister davantage, peut-être même recouvrer la santé (1). »

Si Clément XIV eût succombé peu de temps après le

(1) Danvila a cité fort au long la déposition d'un maître d'hôtel du pape, appelé Sajani. Cet homme signala plusieurs tentatives contre le Saint-Père, Une première fois, en 1773, à Castel-Gandolfo. Un domestique, appelé José Giusti, aurait demandé, à la pharmacie pontificale, de la pierre infernale. Sajani fut averti, parce que l'on pouvait la râper dans les boissons de Sa Sainteté. Une seconde tentative aurait été faite également par ce même Giusti, le jeudi saint. Il aurait versé du poison dans le chocolat du Saint-Père, en profitant du moment où ses officiers de bouche étaient provisoirement absents. Lorsque Sajani survint inopinément à l'office, le pape avait déjà bu son chocolat. Sajani voulut éprouver cette boisson, et, comme il portait la tasse à ses lèvres, Giusti la lui enleva brusquement. Enfin, la troisième tentative eut lieu dans le palais de Monte-Cavallo, à Rome. Un plat de farine parut suspect à Sajani, lorsqu'il le goûta. Ce maître d'hôtel devint malade et le médecin qui l'examina lui donna, après sa guérison, un certificat attestant qu'il avait eu une fièvre inflammatoire, causée par l'absorption de pierre infernale. (Danvila, t. III, p. 585.) Les dépositions ne sont guère concluantes; elles ne furent produites que le 12 mars 1777, quand on ne pouvait plus les contrôler.

Digitized by Google

repas du jeudi saint, l'hypothèse d'un empoisonnement aurait paru très vraisemblable. Ce qui semble devoir écarter une pareille conjecture, c'est l'intervalle qui sépare cette prétendue tentative de la catastrophe, puisque le pape, pris de malaise après avoir mangé cette poule, ne mourut que le 22 septembre. Mais Vasquez, esprit prévenu, ne s'arrêtait pas pour si peu. Il y eut, il est vrai, des circonstances, au moment des funérailles, qui frappèrent les imaginations. Ainsi le cadavre se décomposa avec une rapidité suspecte. Ceux qui touchèrent le corps virent que, là où ils posaient les mains, les cheveux et les poils se détachaient. Quand on voulut lui enlever son anneau, le doigt se sépara de la main, et toutes les articulations étaient si fragiles qu'il suffisait de les remuer pour que les os fussent désagrégés. L'odeur était tellement pestilentielle qu'il fut nécessaire de mettre Clément XIV en bière, sans l'exposer, à visage découvert comme il est d'usage (1).

Il faut noter également, comme détail caractéristique (2), le peu d'empressement des médecins, préposés à l'examen du cadavre. Ils refusèrent de faire une autopsie attentive, et, au moment de l'embaumement, dépêchèrent leur besogne, sous prétexte qu'ils n'avaient pas d'ordres spéciaux. Ils groupèrent tous les phénomènes qui viennent d'être rapportés sous le diagnostique vague et imprécis de *gangrène universelle.*

On ne peut conclure, avec des renseignements aussi peu

(1) Simancas Estado, leg. 5076, lettre de fray Antonio de los Reyes à l'évêque d'Osma, Rome, 29 septembre 1774.

(2) Aff. étr., Espagne, t. DLXXIV, Florida Blanca à Grimaldi, 29 septembre 1774 : « La rumeur scandaleuse et générale du peuple sur ce que la mort du pape n'avait pas été naturelle a encore augmenté relativement les jours suivants aux divers symptômes qu'on a remarqués sur le cadavre et à d'autres inductions. Je me suis procuré le rapport du médecin et des chirurgiens, lequel est si court qu'il m'a paru suspect. »

Se référer également Simancas Estado, leg. 5076, Rome, 29 septembre 1774, lettre de Don Francisco Bermudez au cardinal de Solis.

Digitized by Google

certains, que le pape fut empoisonné. La mort de Clément XIV présentera toujours des caractères mystérieux qui, vraisemblablement, ne seront jamais éclaircis. Il est vrai de reconnaître que les contemporains, par leurs écrits et leurs commentaires, grossirent des symptômes qui, examinés de sang-froid, auraient peut-être été expliqués naturellement. Mais le parti hostile au pape contribua à la diffusion de cette terreur vague, qui pesait sur les esprits. Il escomptait, sans doute, que le futur pontife, s'abandonnant à la peur, n'oserait maintenir le bref de Clément XIV. Les imaginations étaient surexcitées, comme en témoigne Florida Blanca. « La rage et la fureur des ennemis du Saint-Père, écrivait ce ministre, se sont employées, ces jours-ci, à faire différentes satires impies, sur le défunt et ses créatures. Telle est la coutume du pays et le génie de ses habitants : humilité et bassesse vis-à-vis de ceux qui ont quelque pouvoir, cruauté et vengeance à l'égard des mêmes, quand ils n'ont plus d'autorité ou qu'ils sont morts (1). » On se considérait à la veille d'une crise décisive et les amis des jésuites espéraient qu'il sortirait du conclave un vengeur de la Compagnie mutilée!

IV

Très inquiet du fanatisme qu'il remarquait chez beaucoup de cardinaux et particulièrement chez ceux, qui appartenaient à la coterie Rezzonico, Florida Blanca voulut avoir une explication à la fois très calme mais très ferme avec le doyen du Sacré Collège, Jean-François Albani. Il choisit, entre tous, cet interlocuteur à cause de

(1) Aff. étr., Espagne. t. DLXXIV, 29 septembre 1774, Florida Blanca à Grimaldi.

Digitized by Google

l'autorité que lui conférait le décanat, ainsi que ses relations. En outre, ce personnage, par son talent d'élocution, exerçait une grande influence sur ses collègues. Florida Blanca toucha d'abord la question des jésuites. Le Sacré Collège n'avait pas qualité pour s'en mêler. Il compara ensuite l'état du Saint-Siège, après le décès de Clément XIII et après la mort de Clément XIV. Lorsque le pape défunt était sorti du conclave, le Portugal avait rompu avec la papauté, l'Espagne restait sans nonciature, la France détenait Avignon, Naples occupait Bénévent, la Toscane se montrait mécontente, l'Allemagne répandait des écrits contre les droits ou les prétentions de la cour romaine. Tout avait été réparé, par l'esprit conciliant de Clément XIV. Voulait-on revenir à ces mauvais jours et rompre en visière avec la plus grande partie des princes catholiques? Si le collège des cardinaux avait le jugement de choisir un sujet pacifique et impartial, qui se réglerait d'après les principes de son prédécesseur, le nouveau pape jouirait de l'heureuse position, où il trouverait ramenées les affaires de Rome, sans être exposé à ces haines, dont Clément XIV se trouva chargé. Il pourrait, de plus, s'appuyer sur un parti important, puisqu'il disposerait de quinze chapeaux et de beaucoup d'autres emplois, par lesquels il récompenserait le zèle de ceux qui se dévoueraient à lui!

Florida Blanca insista en outre pour que le conclave attendît les cardinaux des couronnes. « Si le pape, dit-il à Albani, n'était qu'évêque de Rome ou métropolitain d'Italie, il suffirait de la présence des cardinaux italiens. Mais le Saint-Père préside aux destinées de l'Eglise universelle (1). » Enfin, il lui parut utile d'entremêler ses conseils de quelque menace discrète. « Vous savez, ajouta,

(1) Aff. étr., Espagne, t. DLXXIV, lettre de Florida Blanca à Grimaldi, 15 septembre 1774, 29 septembre 1774, et Grimaldi à Ossun, 10 octobre 1774.

Digitized by Google

en manière de confidence, le ministre espagnol, que Naples reste avec une épine dont la douleur est amortie, mais non pas totalement passée. Cette épine consiste dans les droits de la maison Farnèse, et particulièrement ceux de Castro et de Ronciglione. Des ordres avaient été donnés, sous le pontificat de Clément XIII, pour l'occupation de ces territoires. Quelques rumeurs ou quelques fausses démarches pourraient encore réveiller des prétentions assoupies, et Rome sait ce que c'est que d'avoir, à ses portes, un voisin incommode! »

Le cardinal doyen fut impressionné par ce discours. Il protesta de sa bonne volonté; il engagea Florida Blanca à visiter les principaux membres du Sacré Collège et à leur répéter ces paroles. Ce conseil fut suivi et provoqua un apaisement relatif, dont se félicita le ministre. Bernis le seconda très habilement et Orsini « fit ce qu'il put (1) ».

La tactique, que préconisait Florida Blanca, était de ne point laisser deviner celui auquel les couronnes pouvaient penser. « Au dernier conclave, écrivait-il, on ne fut pas un instant sans savoir que nos cardinaux avaient des ordres et des instructions, pour faire élire Sersale. Aussitôt que notre projet fut connu, on mit tout en œuvre pour l'entraver, et l'on agira de même, cette fois-ci.

« Ma politique, ajoutait-il, est de travailler à ce qu'on appelle une exclusion de suffrages. Si nous obtenons ce point, il faudra laisser les partis contraires présenter leurs propositions ou se fatiguer, dans de vains débats (2). »

Cette tactique fut observée fidèlement. Orsini, en entrant au conclave, avait l'ordre formel d'exclure tout candidat pour lequel on travaillerait, sans se concerter avec les cardinaux des couronnes. Il devait au besoin menacer de

(1) Aff. étr., Espagne, t. DLXXIV, Florida Blanca à Grimaldi, 29 septembre 1774.

(2) Même référence, 29 septembre 1774.

Digitized by Google

révéler, au dehors, les intrigues d'une pareille élection, si elle avait chance d'aboutir (1).

Les adversaires que les souverains comptaient dans l'assemblée regimbèrent d'abord et eurent quelque velléité de résister. Bernis composa alors un mémoire que signa, avec lui, Orsini. Cet écrit, rédigé à la fois en français et en italien, fut remis au cardinal doyen ainsi qu'au camerlingue, Charles Rezzonico. Ce dernier comptait, sous son influence, le parti le plus nombreux et se laissait conseiller par Castelli, que Bernis traite d'illuminé, d'homme singulier, n'agissant que par inspiration et se croyant en communication directe avec le ciel (2).

Le résultat de cette démarche fut d'obtenir que l'on attendrait l'arrivée des cardinaux étrangers. Il s'engagea, à ce propos, un curieux dialogue entre Rezzonico et Bernis : « Je vous promets ce que vous me demandez, dit le camerlingue, mais je ne puis répondre qu'une inspiration instantanée n'opère la réunion de plusieurs suffrages. »

« Il me suffit, repartit railleusement Bernis, que les négociations humaines soient interdites, jusqu'à l'arrivée des cardinaux étrangers, parce que les inspirations divines ne peuvent jamais être à craindre. »

Parmi les différents candidats à la papauté, celui que Bernis conseillait particulièrement de soutenir était le cardinal Braschi (3). Il appartenait, il est vrai, au parti Rezzonico, mais Benoît XIV l'avait protégé, et Clément XIV lui avait donné le chapeau. Cependant, le pape défunt, après sa promotion, ne lui avait plus montré la même confiance. Braschi passait pour attaché aux jésuites, les auteurs de sa fortune ecclésiastique, sous le règne de Clément XIII. C'était un sujet d'un caractère

(1) Aff. étr., Rome, t. DCCCLXIX, 13 octobre 1774, Florida Blanca à Orsini.

(2) Aff. étr., Rome, t. DCCCLXIX, 19 octobre 1774, Bernis à Vergennes.

(3) Aff. étr., Rome, t. DCCCLXVIII, f° 213, Note de Bernis sur le cardinal Braschi.

Digitized by Google

peu tranché, ayant des attaches et des motifs de reconnaissance dans les deux camps opposés. Aussi, malgré l'opposition du ministre du Portugal et de l'ambassadeur impérial, le représentant du roi de France soutenait ce candidat, le dépeignant comme un esprit équilibré, habile, connaissant les affaires et plus apte qu'un autre à amener, dans la chrétienté, cet apaisement si nécessaire, après l'échauffement des dernières luttes. Braschi faisait des avances à Bernis (1), et l'ancien nonce Giraud, sûr d'être écarté personnellement, souhaitait ardemment que la tiare fût dévolue à un homme, qu'il considérait comme son ami.

Depuis l'arrivée des cardinaux de Luynes et de Solis, les partis opposés s'équilibraient. L'Espagne excluait tous ceux que le parti des zélés désirait, et ceux-ci agissaient de même à l'égard des candidats des couronnes (2). Cette lutte menaçait de s'éterniser. C'est pourquoi Bernis conseillait de choisir Braschi, comme une transaction, un personnage sur lequel pourraient se grouper la pluralité des suffrages.

Florida Blanca ne cachait pas ses préférences pour Pallavicini (3), ancien nonce à Madrid et parent de Grimaldi. Il reconnut, bientôt, le peu de crédit d'un pareil personnage. Bernis avait rangé à son avis le cardinal de Solis (4). Celui-ci écrivit au ministre d'Espagne et lui proposa le plan suivant : le cardinal Giraud serait chargé de pressentir secrètement son ami, le cardinal Braschi. Il le prierait de donner des assurances de ses maximes et de promettre que rien ne serait changé, relativement aux personnes placées, par le pape défunt, à la recommandation des cours. Si le cardinal Giraud obtenait satisfaction, il

(1) Aff. étr., Bernis à Vergennes, Rome, t. DCCCLXIX, 16 novembre 1774.
(2) *Id., ibid.*, t. DCCCLXXII, 18 janvier 1775.
(3) Aff. étr., Rome, t. DCCCLXXII, Bernis à Vergennes, 8 février 1775.
(4) *Id., ibid.*, Journal du conclave, 2 février 1775.

Digitized by Google

écrirait un billet au ministre d'Espagne, dans lequel ces dispositions seraient énoncées et qui serait communiqué aux cardinaux de Bernis et de Solis.

Florida Blanca, assuré par ce billet des véritables sentiments de Braschi, se chargerait de dissiper les ombrages, conçus par le ministre de Portugal et le prince Corsini, ambassadeur de l'empereur.

Afin de ne pas rendre le cardinal Braschi suspect au parti Rezzonico, Bernis et Orsini chargeraient le cardinal Zelada du rôle suivant : celui-ci proposerait aux chefs des *zélés*, comme de sa propre intiative, d'adresser des ouvertures aux cardinaux ministres (Bernis et Orsini) sur la personne de Braschi. On ne dévoilerait pas tout au cardinal Zelada. Ainsi, il ignorerait les négociations de Bernis et d'Orsini avec le cardinal Giraud.

Ce plan fut agréé par Florida Blanca. Zelada s'assura que les cardinaux Rezzonico, Castelli, Torregiani appuieraient le cardinal Braschi. Le parti des zélés lui donna la promesse de dix-huit suffrages. Comme le parti des cours disposait de douze voix certaines, il sembla qu'il serait facile d'entraîner les douteux, car personne ne voudrait paraître s'opposer à une élection déjà assurée. Cet engagement de dix-huit suffrages de la part des zélés fut estimée une précaution indispensable, car Braschi comptait contre lui, tous ceux qui aspiraient personnellement à la papauté et qui auraient pu former un parti redoutable.

Le cardinal Pallavicini ayant retiré (1) sa candidature, celle de Visconti ayant été écartée, la négociation dont le cardinal Braschi était l'objet aboutit enfin, et, le 15 février 1775, il réunit au scrutin du matin l'unanimité des suffrages.

Les cardinaux français, espagnols et napolitains se rendirent chez le nouveau pape, quand il retourna dans sa

(1) Aff. étr., Rome, t. DCCCLXXII, Bernis à Vergennes, 15 février 1775.

Digitized by Google

cellule et lui demandèrent, au nom de leurs maîtres, la secrétairerie d'Etat pour le cardinal Pallavicini, celle des brefs pour Negroni, la légation de Bologne pour Branciforte, la daterie pour Malvezzi. Pie VI accueillit favorablement les trois premières demandes et réserva sa décision pour la dernière.

Le portrait (1) que traçaient du nouveau pontife les cardinaux de Luynes et de Bernis laissait une impression favorable. « Le caractère qui sied bien à la Papauté, écrivaient-ils, est peint sur son visage. Il est issu d'une famille noble, qui était établie à Césène, ville située dans la Romagne, et dont la noblesse est très ancienne. Il est le dernier de son nom. Ainsi, il n'y a point de népotisme à craindre. Il est édifiant dans ses mœurs et dans sa conduite; il a été à portée d'acquérir les connaissances nécessaires, pour bien gouverner; il a une tête bien faite, de la fermeté dans l'esprit, d'excellentes intentions, et désire beaucoup de mériter la bienveillance et la protection des souverains catholiques. Il joint à ces avantages celui de n'avoir que cinquante-sept ans. »

La politique de Pie VI parut dès l'abord toute de conciliation et de ménagement. Il feignit d'ignorer la rébellion des jésuites contre le bref *Dominus ac Redemptor*. D'autre part, pour apaiser les souverains que peut-être ne satisfaisait pas cette condescendance tacite, à l'égard de la Compagnie de Jésus, il prit, le 23 janvier 1776, une décision qu'il signifia, par une circulaire, à tous les nonces des Etats catholiques. Il renouvelait, par cet acte, la loi du silence, au sujet de l'extinction de la Compagnie (2).

Pour l'instant, Charles III n'en demandait pas davan-

(1) Aff. étr., Rome, t. DCCCLXXII, lettre collective des cardinaux Luynes et de Bernis, 15 février 1775.

(2) Madrid, San-Isidro. Vasquez, le 13 avril 1775, augurait que le nouveau pape serait ami des cours et s'appliquerait à détruire les restes de la Compagnie.

Digitized by Google

tage. Il avait redouté, jusqu'alors, une réaction contre la conduite de Clément XIV. Il attendait du temps la disparition totale des restes mutilés de la Société de Jésus. Reléguée au milieu d'hérétiques ou de schismatiques, elle lui paraissait peu redoutable. La jeunesse relative du pape lui assurait, par l'éventualité probable d'un long pontificat, la stabilité d'une politique d'assoupissement et d'apaisement. Il parut au roi d'Espagne que la présence de Florida Blanca, auprès du Saint-Siège, n'était plus nécessaire. Comme, à la suite des intrigues du parti *aragonais*, le poste de ministre des affaires étrangères était devenu vacant, il y appela Florida Blanca, octroyant à Grimaldi l'ambassade de Rome (1).

Entraîné fort avant, par ces longues négociations religieuses, il est temps de revenir en arrière et d'examiner ce qui se passait en Espagne, tandis que se déroulaient, en Italie, les événements qui viennent d'être exposés.

(1) La démission de Grimaldi est de novembre 1776.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS..... I

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

AVÈNEMENT DE CHARLES III

I. Mort de Ferdinand VI, 1. — II. Transmission de la couronne de Naples, difficultés, 3; prétentions de Marie-Thérèse, du roi de Sardaigne, de Don Philippe, 4; le mariage de Joseph II, 5; dévolution de la couronne des Deux-Siciles à Ferdinand IV, 7. — III. Départ pour l'Espagne, débarquement à Barcelone; portraits de Charles III, 8; de la reine Amélie, 9; entrée incognito à Madrid, 10; règlement de vie, 11; la reine Amélie regrette Naples, 14. — IV. Les ministres : Esquilache, 16; Wall, 17; Campo-Villar, Arriaga, 18; l'ambassadeur français d'Ossun, 19; le confesseur, 20. — V. Caractère autoritaire du roi, 20; les finances, 21; les créanciers de Philippe V, l'armée espagnole, 22; la marine, 23. — VI. Entrée solennelle à Madrid, 25; mort de la reine Amélie, peu regrettée par la France, 27.

CHAPITRE II

LE PACTE DE FAMILLE

I. Espérances de Choiseul, 29; premières ouvertures à Naples, 30. — II. Albertini et W. Pitt, 32; médiation de Charles III, 33; opposition de Wall, conversations avec lord Bristol, 34; politique du roi en contradiction avec celle de son ministre, réponses évasives de Pitt, les instances de d'Ossun, 35; antipathie de la reine Amélie contre la France, 36; la dépêche de Saragosse, 37; étonnement de Pitt, indifférence de Wall à l'égard de la France, sa politique continentale, 38; progrès de Wall sur l'esprit de son maître, 39. — III. Le congrès de la Haye, 40; menaces du

Digitized by Google

maréchal de Belle-Isle, projets d'invasion en Angleterre, 41; versatilité de Frédéric II, 42; opinion de Choiseul sur l'issue du congrès, 43; nécessité d'une paix séparée avec l'Angleterre, obtenue par la médiation de l'Espagne, 44; brutalité de Wall, scène violente avec l'ambassadeur français, 46; union de Wall et de la reine Amélie, 49. — IV. L'ambassade de Fuentès à Londres (mai 1760-décembre 1761), 52; la lune de miel, intransigeance de Pitt, 53; mission de Bussy, 54. — V. Mécontentement de l'Espagne, ouvertures de Grimaldi à Choiseul, double négociation de Choiseul avec l'Angleterre et avec l'Espagne, 55-57; rapprochement vers l'Espagne, 61. — VI. Le Pacte de famille, la convention secrète, 64; démission de Pitt, 66; rupture entre l'Angleterre et l'Espagne, 67; préambule de la convention secrète, 69.

CHAPITRE III

GUERRE AVEC L'ANGLETERRE

I. Campagne de Portugal, O'Dunne et José Torrero à Lisbonne, sommations, 73; réponse du roi de Portugal, 75; le commandement du marquis de Sarria, 76; la marche sur O'Porto, 77; secours anglais, le comte de la Lippe, 78; la marche sur Lisbonne, 79; le comte d'Aranda remplace le marquis de Sarria, 80; opérations sur Villavella, 81. — II. Défense et prise de la Havane, 83; occupation de Manille, 88; la rançon de Manille, prise du Sacramento par les Espagnols, 89. — III. D'Estaing prisonnier en Angleterre, 90; sa mise en liberté, intervention du comte de Viry et du bailli de Solar, 91; changement de la politique anglaise, 92; hésitations de l'Espagne, 93; Nivernais à Londres, 94; le duc de Bedford, 95; difficultés entre la France et l'Espagne, 97; nouvelle de la prise de la Havane, lord Egremont, 99; sérénité du roi Catholique, 100; vues pacifiques du roi d'Angleterre et de Bute, remaniement du ministère britannique, 102; intrigues d'Albertini, 103; offre de la Louisiane, 104; obstination de l'Espagne, 105; traité de Fontainebleau, paix de Paris, colères à Londres contre lord Bute, 106; mécontentement de l'Espagne, 107.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE IV

LA PUISSANCE DES JÉSUITES EN ESPAGNE

I. Premiers démêlés de Charles III avec le Saint-Siège, privilèges de la papauté, 110; le concordat de 1753, 111; Ricardo Wall, Torregiani, 112; l'inquisiteur Don Manuel Quintano y Bonifaz, 113; son exil, 114; la Pragmatique sanction de 1762, 115; retrait de l'*exequatur*, démission de Wall, 117; Grimaldi aux Affaires étrangères, 118. — II. Puissance de l'ordre des jésuites, 120; fondation des missions du Parana et du Paraguay, 123; traitement des Indiens, 126; productions, bénéfices, 128; soin des jésuites pour dissimuler leurs richesses, réprimande du P. Ricci au P. Nectoux, 130; les collèges des jésuites dans la péninsule, 133; supériorité de leurs études, 134; accès des jésuites auprès des princes, 135.

Digitized by Google

CHAPITRE V

ATTEINTES PORTÉES A LEUR PUISSANCE

I. Querelle avec les augustins, 136; les œuvres du cardinal de Noris, 138; le P. Rabago, affaire de l'*Index*, 140; Benoît XIV et l'inquisiteur Perez de Prado, 141; le P. Rabago conseille la résistance, 144; la transaction du cardinal Porto-Carrero, 145; les jésuites régalistes, 147. — II. Le roman du P. Isla, 150; colères et accusations, 152; condamnation de l'Inquisition, 153. — III. Echange de la colonie du Sacramento contre les territoires des missions, 154; disgrâce de la Ensenada, 155; le P. Altamirano, 157; conduite du P. Rabago, 158; campagnes de Valdelirios et de Gomez Freyre, 159; disgrâce de Rabago, 162. — IV. Espérances des jésuites à l'avènement de Charles III, influence de Tanucci, retour de la Ensenada, 163; critiques contre Esquilache, 164; nomination de Roda, ses amitiés; le P. Vasquez, 165; opinions personnelles de Charles III, son admiration pour Palafox, 166. — V. La franc-maçonnerie, 168; influence de l'encyclopédie, 169; voyage du marquis de Mora à Ferney, 170; tratado de la regalia de amortizacion, admission en Espagne des jésuites français, 172; correspondance du P. Ricci et du P. Nectoux, 173; nouvelles imprudences, la bulle *Apostolicum pascendi*, 174; l'épreuve imminente, 175.

CHAPITRE VI

ÉMEUTE DE MADRID

I. Soulèvement de Madrid. La disette, 176; la réforme des vêtements, 177; concessions royales, départ de Charles III pour Aranjuez, 183; exil d'Esquilache, soulèvements dans les provinces, 185; émotion du roi, 187; les cabales, paroles d'Elisabeth Farnèse, 188. — II. Nomination du comte d'Aranda, président du Conseil de Castille, 189; ses réformes, 192; démarches pour apaiser le roi, 194. — III. Tendances irreligieuses de d'Aranda, 195; le procès de l'évêque de Cuenca, 197. — IV. La pesquisa secreta, 202; Consejo de Castilla en el extraordinario, 203; enquête de Campomanes, 204; rôle des jésuites pendant l'émeute, 207; les imprimeries secrètes, 208; les procès de la Gandara, Hermoso et Navarro, 210; avis du Consejo en el extraordinario, disparition d'une partie de la procédure, 216; le secret de Charles III, 217; la lettre de Ricci, 218.

CHAPITRE VII

L'EXPULSION

I. Exécution du décret dans la péninsule, 221. — II. Dans les colonies : difficultés rencontrées par Bucareli, 223; convocation des caciques, 224; expulsion du collège de Cordoue, 225; au Chili, 226; opposition du clergé dans le Tucuman, 227; visite de Bucareli dans les missions, 229; présentation de Nicolas, le cacique, 230; témoignages de sympathie, 231; la lettre de d'Alembert, 232. — III. Notification de la Pragmatique sanction au pape, maladie de Pallavicini, 238; refus du pape de recevoir les jésuites dans ses Etats, 235; débarquement en Corse, 237; souffrances des

Digitized by Google

bannis, 238; admission des jésuites dans les Etats pontificaux, 240; intrigues de la cour de Clément XIII, 242.

CHAPITRE VIII

LE MONITOIRE DE PARME

I. Contestations territoriales entre le pape et le duc de Parme, 244. — II. Conduite régaliste de Du Tillot, 245; lettre de l'infant à Charles III, 246; état de la Société de Jésus dans les Etats de Parme, 247; commission nommée par le Saint-Siège, les cardinaux Ferroni et Fantuzzi, validité d'un mariage, 248. — III. Conseils de Choiseul, 250; conduite du Parlement, formalisme de la cour romaine, 253; représailles de Charles III, 254; le juicio imparcial de Campomanes, 255; les jésuites compromis, 258; variations des ministres sur la conduite à tenir à l'égard de la Compagnie, 259; démarches du P. Ricci, 262; occupation de Bénévent, de Pontecorvo, d'Avignon; émotion du pape, 264; mésintelligences entre les cours bourboniennes, 266; dernières sommations, 268; mort de Clément XIII, 270.

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE IX

LE CONCLAVE

I. Mesures provisoires des ministres des trois cours, 273; impertinences d'Azara, 274; groupement des partis dans le conclave, 276; intrigues du cardinal J.-F. Albani et d'Azara, 277; tactique d'Orsini, Sersale, 279: instructions de Madrid et de Versailles; les cardinaux bons, mauvais et indifférents, 280; visite de Joseph II, 281. — II. Entrée des cardinaux français, 283; Bernis, ses scrupules, 284; sagesse de Choiseul, le cardinal Ganganelli, 287. — III. Entrée des cardinaux espagnols, chances de l'élection, démarches d'Alexandre Albani, 289; mémoire du cardinal de Solis, 290; contradictions, 293; le pacte simoniaque, 294; prétentions de Bernis, 296; duplicité de Ganganelli, 298.

CHAPITRE X

L'AMBASSADE DE BERNIS

I. Le nouveau pape, les charges pontificales, 299; protestations de Clément XIV, lettre à Charles III, 301; Bernis ambassadeur, 303. — II. Défiances de l'Espagne, 304; le bref *Cœlestium*, 305; démarche collective des cours, 306; le Saint-Père ne veut traiter qu'avec Bernis, 308. — III. Mésintelligence entre les trois ambassadeurs; intrigues d'Azara, 309: de Vasquez; soupçons de Bernis, la négociation secrète, 310; protestation de l'Espagne, 311; ennuis de Choiseul, 312; le roi d'Espagne veut un gage du Saint-Père, 314; nouvelles brouilles, Centomani, éclat de Grimaldi contre Bernis, 316; apologie de Bernis, lettre du pape à Charles III, 320.

Digitized by Google

CHAPITRE XI

LA DIRECTION D'AZPURU

I. Azpuru dirige les négociations, nouvelles intrigues d'Azara et de Vasquez, 322. — II. Intrigues en Espagne; Aranda et les golilles, 325; l'affaire des Malouines, 326; somnolence d'Azpuru, 327; avis de l'épiscopat espagnol sur l'extinction, envoyé au pape, 327; mémoire rédigé par Bernis, 329; sentiments de Marie-Thérèse, 330. — III. Chute de Choiseul, 331; intrigues du parti dévot à la cour de France, espoirs de Bernis, 332; le nonce Giraud, 333; son souper chez Mme du Barry; les jésuites croient leur rétablissement prochain en France, 334; sentiments du duc d'Aiguillon; conduite ambiguë de ce ministre, 335; ses excuses maladroites auprès de l'Espagne, 336. — IV. Marchandages de Clément XIV, 337; le tribunal de la nonciature, visite du séminaire romain, 338; la fête du Sacré-Cœur, le Jugement dernier, 339.

CHAPITRE XII

L'ARRIVÉE DE MOÑINO A ROME

I. Nomination de Moñino, 341; les déceptions, 342; mauvaises volontés, 343; entrevues avec Bernis, 344; mort d'Azpuru, 349. — II. Première audience, 350; renseignements sur le caractère de Clément XIV, 353; inquiétudes, algarades, 356; bêtise d'Orsini, 358. — III. Reprise des audiences, 361; le tribunal de la nonciature, la réduction des asiles; le concile mexicain, 362; rapprochement entre Bernis et Moñino, bons offices d'Azara, 366; le plan de Moñino remis au Saint-Père, 368. — IV. Villégiature du pape, 370.

CHAPITRE XIII

L'EXTINCTION

I. Moñino à Naples, le duc d'Arcos, 374. — II. Reprise des audiences, remise par Moñino de la lettre du roi Catholique, 377; derniers assauts, 379; prières publiques dans les églises, 382; fermeture du collège de Frascati, 383; détermination du Saint-Père, 384. — III. Lettre de Frédéric II à d'Alembert, 385; les événements de Parme, disgrâce de Llano, 386; collaboration de Moñino et de Zelada, 388; enquête de Bologne, 390; communication du bref au roi Catholique, 393; chicanes de Marie-Thérèse, 394; restitution des territoires pontificaux, 396; le bref *Dominus ac Redemptor*, 398; pamphlets et intrigues, 400; publication du bref en Espagne, Don Manuel Ventura Figueroa, 402; remise d'Avignon, de Bénévent, 404; dernière maladie du pape, le poison, 405. — IV. Démarches de Florida Blanca près de J.-F. Albani, 410; prédilection de Bernis pour Braschi, 413; Pie VI, 416; rappel de Florida Blanca, 417.

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8. — 9052.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

A LA MÊME LIBRAIRIE

Histoire de Philippe II, par H. Forneron. Tome I. L'Espagne et l'Europe durant les premières années du règne. — Tome II. L'Espagne et l'Europe jusqu'au départ de don Juan d'Autriche pour les Pays-Bas. 3e édition. Deux volumes in-8° . . . . . 15 fr.
Tome III. Conquête du Portugal. Alexandre Farnèse. Invincible Armada. — Tome IV. Rivalité de Philippe II et de Henri IV. 2e édit. Deux volumes in-8° ornés d'un portrait. *(Épuisé.)*

(Couronné par l'Académie française, prix Thérouanne.)

Lettres de Philippe II à ses filles les infantes Isabelle et Catherine, écrites pendant son voyage en Portugal (1581-1583), publiées d'après les originaux autographes conservés dans les Archives royales de Turin, par M. Gachard, membre de l'Académie et de la commission royale d'histoire de Belgique. Un vol. in-8° raisin. . . . . 7 fr. 50

L'Espagne après la paix d'Utrecht (1713-1715). La princesse des Ursins et le marquis de Brancas. — Un grand Inquisiteur d'Espagne à la Cour de France. — Les débuts d'une nouvelle reine, par le marquis de Courcy. Un volume in-8° . . . . . 7 fr. 50

(Couronné par l'Académie française, prix Thiers.)

Le Chevalier de Vergennes. *Son Ambassade à Constantinople,* par Louis Bonneville de Marsangy. Deux volumes in-8° . . . . . 15 fr.

(Mention honorable de l'Académie française.)

Le Comte de Vergennes, son ambassade en Suède (1771-1774), par L. Bonneville de Marsangy. Un volume in-8° avec un portrait en héliogravure . . . . . 7 fr. 50

Mémoires de Frédéric II, roi de Prusse, écrits en français par lui-même, pour la première fois publiés en France, et entièrement conformes aux manuscrits autographes, avec Notes et Tables analytiques, par MM. Boutaric et A. Campardon, des Archives nationales. Deux volumes grand in-8° . . . . . 16 fr.

Mémoires du duc de Choiseul (1719-1785). 3e édition. Un vol. in-8° avec un fac-similé . . . . . 7 fr. 50

Un Diplomate français à la cour de Catherine II (1775-1780). *Journal intime du chevalier de Corberon,* chargé d'affaires de France en Russie. Publié d'après le manuscrit original, avec une introduction et des notes, par L.-H. Labande. Deux vol. in-8° avec un portrait en héliogravure . . . . . 15 fr.

Renonciation des Bourbons d'Espagne au trône de France, par le marquis de Courcy, ancien diplomate. Un vol. in-18. 3 fr. 50

Le Mariage de Louis XV, d'après des documents nouveaux et une correspondance inédite de Stanislas Leczinski, par Henry Gauthier-Villars. Un vol. in-8° avec deux portraits en héliogravure. 7 fr. 50

Les Origines de la Restauration des Bourbons en Espagne, par A. Houghton. Un volume in-8° . . . . . 7 fr. 50

Mes Souvenirs, par Jacob-Nicolas Moreau, historiographe de France, bibliothécaire de la reine Marie-Antoinette, etc.; collationnés, annotés et publiés par Camille Hermelin, membre de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Deux vol. in-8° . . . . . 15 fr.

Correspondance inédite du roi Stanislas-Auguste Poniatowski et de Mme Geoffrin (1764-1777), par le comte de Mouy, précédée d'une étude sur Stanislas-Auguste et Mme Geoffrin, et accompagnée de nombreuses notes. In-8° avec un portrait à l'eau-forte et deux fac-similés . . . . . 8 fr.

Louis XV et Élisabeth de Russie, par Albert Vandal, de l'Académie française. 4e édit. Un volume in-8° cavalier . . . . . 8 fr.

(Couronné par l'Académie française, prix Bordin.)

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 9052.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MAR 2 0 1971

Digitized by Google

Digitized by Google